

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

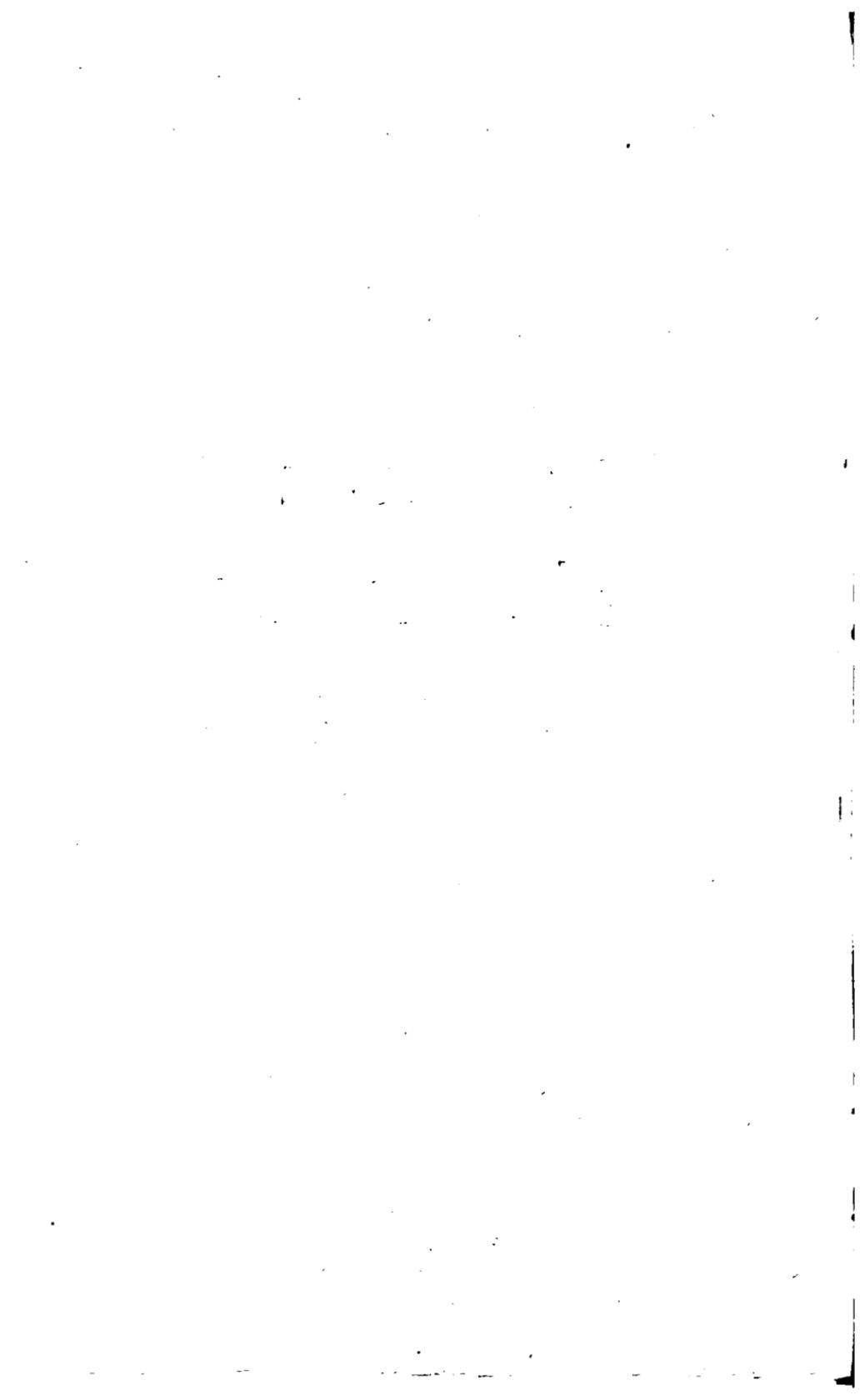
Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

Google Livres

HISTOIRE
D'HÉRODOTE.

ÉDITION EN NEUF VOLUMES.



HISTOIRE D'HÉRODOTE,

TRADUITE DU GREC,

Avec des Remarques Historiques et Critiques, un
Essai sur la Chronologie d'Hérodote, et une Table
Géographique.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE, CORRIGÉE
ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE,

A laquelle on a joint la Vie d'Homère, attribuée à Hérodote,
les Extraits de l'Histoire de Perse et de l'Inde de Ctésias, et
le Traité de la Malignité d'Hérodote : le tout accompagné
de Notes.

TOME III.

DE L'IMPRIMERIE DE C. CRAPELET.

A PARIS,

Chez { GUILLAUME DEBURE l'ainé, Libraire de la Bibliothèque
Nationale, rue Serpente, n° 6 ;
THÉOPHILE BARROIS père, Libraire, rue Hautefeuille,
n° 22.

AN XI — 1802.





HISTOIRE D'HÉRODOTE.

LIVRE TROISIEME.

THALIE (1).

I. **C** fut donc contre ce Prince (a) que marcha Cambyses, fils de Cyrus, avec une armée composée des peuples soumis à son obéissance ; entre autres des Ioniens et des Eoliens. Voici quel fut le sujet de cette guerre : Cambyses avoit fait demander par un Ambassadeur la fille d'Amasis. Il suivoit en cela le conseil d'un Egyptien, qui l'en pressoit pour se venger de son Prince, qui l'avoit arraché d'entre les bras de sa femme et de ses enfans pour l'envoyer en Perse, lorsque Cyrus avoit fait prier Amasis de lui envoyer le meilleur médecin qu'il y eût dans ses Etats pour les maladies (2) des yeux. Ce médecin, qui avoit le cœur ulcéré, ne cessoit de solliciter Cambyses de demander la fille d'Amasis, afin de mortifier celui-

(a) Amasis.
Tome III.

ci s'il l'accordoit, ou de le rendre odieux au Roi de Perse, s'il la refusoit. Amasis, qui haïssoit autant les Perses qu'il en redoutoit la puissance, ne pouvoit se résoudre ni à l'accorder, ni à la refuser; sachant bien que Cambyses n'avoit pas dessein de l'épouser, mais d'en faire sa concubine. Après de sérieuses réflexions, voici comment il se conduisit.

Il avoit à sa Cour une fille d'Apriès, son prédécesseur. C'étoit une Princesse d'une taille avantageuse et d'une grande beauté, et la seule qui fût restée de cette maison : elle se nommoit (3) Nitétis. Amasis l'ayant fait revêtir d'une (4) étoffe d'or, l'envoya en Perse, comme si elle eût été sa fille. Quelque temps après Cambyses l'ayant saluée du nom de son père : « Vous ignorez, Seigneur, lui » dit-elle, qu'Amasis vous trompe; il m'a envoyée » vers vous avec ces riches habits comme si j'étois » sa fille, quoique je n'aie point d'autre père » qu'Apriès. Ce Prince étoit son maître, Amasis » s'est révolté contre lui avec les Egyptiens, et en » a été le meurtrier ». A ce discours Cambyses entra dans une furieuse colère, et résolut pour venger ce meurtre, de porter la guerre en Egypte.

II. Tel en fut le sujet, selon les Perses. Les Egyptiens revendiquent Cambyses; ils prétendent qu'il (5) étoit fils de cette fille d'Apriès, et que ce ne fut point lui, mais Cyrus qui envoya demander la fille d'Amasis. Cela est d'autant moins juste, qu'étant de tous les peuples les mieux instruits

des loix et des usages des Perses, ils savent premièrement, qu'en Perse la loi ne permet pas à un fils naturel de succéder à la Couronne, lorsqu'il y en a un légitime ; secondement que Cambyses étoit fils de Cassandane, fille de Pharnaspes, de la race des Achéménides, et non de la Princesse Egyptienne. Mais ils intervertissent l'Histoire, en prétextant cette alliance avec la maison de Cyrus.

III. On raconte aussi l'histoire suivante ; mais je n'y trouve aucune vraisemblance. Une femme de qualité, Perse de naissance, s'étant rendue chez les femmes de Cyrus, fut frappée de la beauté et de la taille avantageuse des enfans de Cassandane, qu'elle voyoit auprès de cette Princesse ; elle en témoigna de l'admiration, et lui donna de grandes louanges. Eh bien, répondit Cassandane, (a) quoique mère de Princes si bien faits, Cyrus n'a pour moi que du mépris, et tous les honneurs sont pour l'esclave Egyptienne. Sa colère contre Nitétis lui dictoit ce langage. Sur quoi Cambyses, l'aîné de ses enfans, prenant la parole : Ma mère, lui dit-il, lorsque je serai en âge d'homme, je détruirai (6) l'Egypte de fond en comble. On ajoute que ces paroles du jeune Prince, qui avoit alors environ dix ans, étonnèrent ces femmes, et que Cambyses, s'en étant ressouvenu, porta la guerre en Egypte, dès qu'il

(a) Le grec ajoute : *Femme de Cyrus.*

4 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

eut atteint l'âge viril, et qu'il fut parvenu à la couronne.

IV. Il survint aussi un autre événement que voici, et qui contribua à faire entreprendre cette expédition. Un officier des troupes auxiliaires d'Amasis, nommé Phanès, originaire de la ville d'Halicarnasse, homme excellent pour le conseil, et brave guerrier, mécontent de ce Prince, se sauva d'Egypte par mer pour avoir un entretien avec Cambyses. Comme il occupoit un rang distingué parmi les troupes auxiliaires, et qu'il avoit une très-grande connoissance des affaires d'Egypte, Amasis fit tous ses efforts pour le remettre en son pouvoir. L'ayant fait poursuivre par une trirème montée par le plus fidèle de ses eunuques, celui-ci l'atteignit en Lycie et le fit prisonnier, cependant il ne le ramena pas en Egypte. Phanès enivra ses gardes, et s'étant tiré de ses mains par son adresse; il se rendit à la cour de Perse. Cambyses se dispoit alors à marcher en Egypte; mais la difficulté de faire traverser à son armée des déserts où l'on ne trouve point d'eau, le retenoit, lorsque Phanès arriva. Celui-ci apprit au Roi l'état des affaires d'Amasis, et ce qui avoit rapport au passage des déserts, et lui conseilla d'envoyer prier le Roi des Arabes de lui permettre de passer sur ses terres, et de lui donner les moyens de l'exécuter avec sûreté.

V. C'est en effet le seul endroit par où il soit possible de pénétrer en Egypte. Car la Syrie de

la Palestine s'étend depuis la Phénicie jusqu'aux confins de la ville de Cadytis ; et de cette ville, qui, à mon avis, n'est guère moins grande que Sardes, toutes les places maritimes jusqu'à (7) Jénysus, appartiennent aux Arabes. Le pays depuis Jénysus jusqu'au lac Serbonis, près duquel est le mont Casius qui s'étend jusqu'à la mer, appartient de nouveau aux Syriens de la Palestine. L'Egypte commence au lac Serbonis, dans lequel on dit que (8) Typhon se cacha. Or tout cet espace entre la ville de Jénysus, le mont Casius et le lac Serbonis, forme un vaste désert d'environ trois jours de marche, d'une très-grande sécheresse (8*) et aridité.

VI. Voici la manière dont (a) on remédie à cet inconvénient, manière qui n'est point connue de la plupart de ceux qui vont en Egypte par mer. On porte deux fois par an en Egypte de tous les différens pays de la Grèce, et outre cela, de la Phénicie une grande quantité de jarres de terre pleines de vin, et cependant on n'y voit pas, pour ainsi dire, une seule de ces jarres. Que deviennent-elles donc ? pourroit-on demander : je vais le dire.

Dans chaque ville le (b) Magistrat est obligé de faire ramasser toutes les jarres qui s'y trouvent

(a) Dans le grec : *Je vais dire ce que savent peu de personnes, parmi celles qui vont par mer en Egypte.*

(b) Le Démarque.

et de les faire porter à Memphis ; de Memphis on les envoie (9) pleines d'eau dans les lieux arides de la Syrie. Ainsi toutes les jarres que l'on porte en Egypte et que l'on y met en réserve, sont reportées en Syrie et rejointes aux anciennes.

VII. Ce sont les Perses qui ont facilité ce passage, en y faisant porter de l'eau de la manière que nous venons de le dire, dès qu'ils se furent rendus maîtres de l'Égypte. Mais comme dans le temps de cette expédition, il n'y avoit point en cet endroit de provision d'eau, Cambyses, suivant les conseils de Phanès d'Halicarnasse, fit prier par ses Ambassadeurs le Roi des Arabes de lui procurer un passage sûr, et il l'obtint après qu'on se fut juré une foi réciproque.

VIII. Il n'y a point de peuples plus religieux observateurs des sermens que les Arabes. Voici les cérémonies qu'ils observent à cet égard. Lorsqu'ils veulent engager leur foi, il faut qu'il y ait un tiers, un médiateur. Ce médiateur, debout entre les deux contractans, tient une pierre aiguë et tranchante, avec laquelle il leur fait à tous deux une incision à la paume de la main près des grands doigts. Il prend ensuite un petit morceau de l'habit de chacun, le trempe dans leur sang, et en frotte sept pierres qui sont au milieu d'eux, en invoquant Bacchus et Uranie. Cette cérémonie achevée, celui qui a engagé sa foi donne à l'étranger, ou au citoyen, si c'est avec un citoyen qu'il traite, ses amis pour garants, et ceux-

ci pensent eux-mêmes qu'il est de l'équité de respecter la foi des sermens.

Ils croient qu'il n'y a point d'autres Dieux que Bacchus et Uranie. Ils se rasent la tête comme ils disent que Bacchus se la rasoit, c'est-à-dire, en rond et autour des tempes. Ils appellent Bacchus (10) *Urotal*, et Uranie *Alilat*.

IX. Lorsque le Roi d'Arabie eut conclu le traité avec les Ambassadeurs de Cambyses, il fit remplir (10*) d'eau des peaux de chameaux, et en fit charger tous les chameaux qu'il y avoit dans ses Etats. Cela fait, on les mena dans les lieux arides, où il alla attendre l'armée de Cambyses.

Ce récit me paroît le plus vraisemblable ; mais je ne dois pas passer sous silence l'autre manière de raconter le même fait, quoique moins croyable.

Il y a en Arabie un grand fleuve qu'on nomme Corys ; il se jette dans la mer (a) Erythrée. Depuis ce fleuve, le Roi d'Arabie fit faire, à ce que l'on dit, un canal avec des peaux de bœufs, et autres animaux, crues et cousues ensemble ; ce canal qui s'étendoit depuis ce fleuve jusques dans les lieux arides, portoit de l'eau dans de grandes citernes qu'on y avoit creusées, pour (11) fournir de l'eau à l'armée. Or il y a douze journées de chemin depuis ce fleuve jusqu'à ce désert. On

(a) Mer Rouge.

ajoute qu'on y conduisit de l'eau en trois endroits, par trois (a) canaux différens.

X. Psamménite, fils d'Amasis, campa (12) vers la bouche Pélusienne du Nil, où il attendit l'ennemi. Il venoit de succéder à son père Amasis, qui ne vivoit plus lorsque Cambyses entra en Egypte. Il étoit mort après un règne de quarante-quatre ans, pendant lesquels il n'éprouva rien de fâcheux. Après sa mort on l'embauma, et on le mit dans le monument qu'il s'étoit fait faire lui-même dans l'enceinte (b) sacrée de Minerve.

Il y eut en Egypte, sous le règne de Psamménite, un prodige. Il plut à Thèbes en Egypte, ce qui n'étoit point arrivé jusqu'alors, et ce qu'on n'a point vu depuis le règne de ce Prince jusqu'à mon temps, comme le disent les Thébains eux-mêmes. Car il ne pleut jamais (13) dans la haute Egypte, et il y plut alors.

XI. Lorsque les Perses eurent traversé les lieux arides, et qu'ils eurent assis leur camp près de celui des Egyptiens, comme pour leur livrer bataille, les Grecs et les Cariens à la solde de Psamménite, indignés de ce que Phanès avoit amené contre l'Egypte une armée d'étrangers, se ven-

(a) Cela doit s'entendre de ces canaux faits de peaux de bœufs, comme on vient de le dire.

(b) Le grec dit seulement : *Dans le lieu sacré* ; mais l'on voit par le Livre II, §. CLXIX, que ce fut *dans l'enceinte sacrée de Minerve*.

gèrent de ce perfide sur ses enfans qu'il avoit laissés en ce pays lorsqu'il partit pour la Perse. Ils les menèrent au camp, et ayant placé à la vue de leur père, un cratère entre les deux armées, on les conduisit l'un après l'autre en cet endroit, et on les égorgea sur le cratère. Lorsqu'on les eut tous tués, on mêla avec ce sang, dans le même cratère, du vin et de l'eau, et tous les auxiliaires en (14) ayant bu, on en vint aux mains. Le combat fut rude et sanglant ; il y périt beaucoup de monde de part et d'autre ; mais enfin les Egyptiens tournèrent le dos.

XII. J'ai vu sur le champ de bataille une chose fort surprenante, que les habitans de ce canton m'ont fait remarquer. Les ossemens de ceux qui périrent à cette journée, sont encore dispersés, mais séparément ; de sorte que vous voyez d'un côté ceux des Perses, et de l'autre ceux des Egyptiens aux mêmes endroits où ils étoient dès les commencemens. Les têtes des Perses sont si tendres, qu'on peut les percer, en les frappant seulement avec un caillou ; celles des Egyptiens sont au contraire si dures, qu'à peine peut-on les briser à coups de pierres. Ils m'en dirent la raison et n'eurent pas de peine à me persuader. Les Egyptiens, me dirent-ils, commencent dès leur bas âge à se raser la tête ; leur crâne se durcit par ce moyen au soleil, et ils ne deviennent point chauves. On voit, en effet, beaucoup moins d'hommes chauves en Egypte que dans tous les

autres (a) pays. Les Perses, au contraire, ont le crâne foible, parce que dès leur plus tendre jeunesse ils vivent à l'ombre, et qu'ils ont toujours la tête couverte d'une (b) tiare. J'ai remarqué à Paprémis quelque chose de semblable à l'égard des ossemens de ceux qui furent défaites avec Achéménès, fils de Darius, par Ineros (15), Roi de Libye.

XIII. La bataille perdue, les Egyptiens tournèrent le dos, et s'enfuirent en désordre à Memphis. S'étant enfermés dans cette place, Cambyses leur envoya un héraut, Perse de nation, pour les engager à traiter avec lui. Ce héraut remonta le fleuve sur un vaisseau Mytilénien. Dès que les Egyptiens le virent entrer dans Memphis, ils sortirent en foule de la citadelle, brisèrent le vaisseau, mirent (16) en pièces ceux qui le montoient, et en transportèrent les membres dans la citadelle. Les Perses ayant fait le siège de cette ville, les Egyptiens furent (17) enfin obligés de se rendre.

Les Libyens, voisins de l'Égypte, craignant d'éprouver le même sort que les Egyptiens, se soumirent sans combat. Ils s'imposèrent un tribut, et envoyèrent des présens. Les (18) Cyréniens et les Barcéens imitèrent les Libyens par

(a) Hérodote ajoute : *C'est donc la raison pour laquelle ceux-ci ont la tête forte.*

(b) Après cela, il y a dans le grec : *J'ai vu de telles choses.*

le même motif de crainte. Cambyses reçut favorablement les présens de ceux-ci ; mais il se plaignit de ceux des Cyrénéens, sans doute parce qu'ils n'étoient point assez considérables. Ils ne se montoient en effet qu'à cinq cents mines (a) d'argent, qu'il distribua lui-même à ses troupes.

XIV. Le dixième jour après la prise de la (19) citadelle de Memphis, Psamménite, Roi d'Egypte, qui n'avoit régné que six mois, fut conduit, par ordre de Cambyses, devant la ville avec quelques autres Egyptiens. On les y traita avec la dernière ignominie, afin de les éprouver. Cambyses fit habiller la fille de ce Prince en esclave, et l'envoya, une cruche à la main, chercher de l'eau ; elle étoit accompagnée de plusieurs autres filles qu'il avoit choisies parmi celles de la première qualité, et qui étoient habillées de la même façon que la fille du Roi.

Ces jeunes filles, passant auprès de leurs pères, fondirent en larmes, et jetèrent des cris lamentables. Ces Seigneurs voyant leurs enfans dans un état si humiliant, ne leur répondirent que par leurs larmes, leurs cris et leurs gémissemens ; mais Psamménite, quoiqu'il les vît et qu'il les reconnût, se contenta de baisser les yeux.

Ces jeunes filles sorties, Cambyses fit passer devant lui son fils, accompagné de deux mille Egyptiens de même âge que lui, la corde au cou,

(a) 45,000 liv. de notre monnaie.

et un (20) frein à la bouche. On les menoit à la mort pour venger les Mytiléniens qui avoient été tués à Memphis, et dont on avoit brisé le vaisseau. Car les Juges Royaux avoient ordonné que pour chaque homme massacré en cette occasion, on feroit mourir dix Egyptiens des premières familles. Psamménite les vit défilér, et reconnut son fils qu'on menoit à la mort; mais tandis que les autres Egyptiens qui étoient autour de lui, pleuroient et se lamentoient, il garda la même contenance qu'à la vue de sa fille. Lorsque ces jeunes gens furent passés, il aperçut un vieillard, qui mangeoit ordinairement à sa table. Cet homme, dépouillé de tous ses biens, et ne subsistant que des aumônes qu'on lui faisoit, alloit de rang en rang par toute l'armée, implorant la compassion d'un chacun, et celle de Psamménite et des Seigneurs Egyptiens qui étoient dans le fauxbourg. Ce Prince, à cette vue, ne put retenir ses larmes, et se frappa la tête en l'appelant par son nom. Des gardes, placés auprès de lui, avec ordre de l'observer, rapportoient à Cambyses tout ce qu'il faisoit à chaque objet qui passoit devant lui. Etonné de sa conduite, ce Prince lui en fit demander les motifs. « Cambyses, votre » maître, lui dit l'Envoyé, vous demande pour- » quoi vous avez paru insensible (a) en voyant

(a) Dans le grec : *Pourquoi n'avez-vous point jeté de cris, ni répandu de larmes.*

» votre fille traitée en esclave, et votre fils mar-
 » chant au supplice, et que vous (a) prenez tant
 » d'intérêt au sort de ce mendiant, qui ne vous
 » est, à ce qu'il a appris, ni parent, ni allié». «Fils
 » de Cyrus, répondit Psamménite, les malheurs de
 » ma maison sont trop grands pour qu'on puisse
 » les pleurer; mais (21) le triste sort d'un ami,
 » qui (22) au commencement de sa vieillesse, est
 » tombé dans l'indigence, après avoir possédé de
 » grands biens, m'a paru mériter des larmes».

Cambyses trouva cette réponse sensée. Les Egyptiens disent qu'elle fit verser des pleurs, non-seulement à Crésus, qui avoit suivi ce Prince en Egypte, mais encore à tous les Perses qui étoient présens; que Cambyses fut lui-même si touché de compassion qu'il commanda sur le champ de (23) délivrer le fils de Psamménite, de le tirer du nombre de ceux qui étoient condamnés à mort, et de lui amener (b) Psamménite même, du fauxbourg où il étoit.

XV. Ceux qui étoient allés chercher (24) le jeune Prince, le trouvèrent sans vie. On l'avoit exécuté le premier. De-là ils allèrent prendre Psamménite, et le menèrent à Cambyses, auprès duquel il passa le reste de ses jours, sans en éprouver aucun mauvais traitement. On lui auroit

(a) Dans le grec : *Et que vous honorez ce mendiant.*

(b) Dans le grec : *Qu'on tirât le père du fauxbourg, et qu'on le lui amenât.*

même rendu le gouvernement d'Égypte, si on ne l'eût pas soupçonné de chercher, par ses intrigues, à troubler l'État. Car les Perses sont dans l'usage d'honorer les fils des Rois, et même de leur (25) rendre le trône que leurs pères ont perdu par leur révolte. Je pourrois rapporter plusieurs exemples en preuve de cette coutume; je me contenterai de ceux de Thannyras, fils d'Inaros, Roi de Libye, à qui ils rendirent le Royaume que son père avoit possédé; et de Pausiris, fils d'Amyrtée, qui rentra aussi en possession des États de son père, quoique jamais aucuns Princes n'eussent fait plus de mal aux Perses, qu'Inaros (26) et Amyrtée. Mais (27) Psamménite, ayant conspiré contre l'État, en reçut le salaire; car ayant sollicité les Égyptiens à la révolte, il fut découvert, et ayant été convaincu par Cambyses, ce Prince le condamna à boire du sang de taureau, dont il mourut sur le champ. Telle fut sa fin malheureuse.

XVI. Cambyses partit de Memphis pour se rendre à Saïs (a) à dessein d'exercer sur le corps d'Amasis, la vengeance qu'il méditoit. Aussi-tôt qu'il fut dans le palais de ce Prince, il commanda de tirer son corps du tombeau; cela fait, il ordonna de le battre de verges, de lui arracher le poil et les cheveux, de le piquer à coups d'aiguil-

(a) Dans le grec : *Dans l'intention d'y faire ce qu'il y fit.*

lons, et de lui faire mille outrages. Mais comme les exécuteurs étoient las de maltraiter un corps qui résistoit à tous leurs efforts, et dont ils ne pouvoient rien détacher, parce qu'il avoit été embaumé, Cambyses le fit brûler, sans aucun respect pour la religion. En effet, les Perses croient que le feu est un Dieu (28), et il n'est permis, ni par leurs loix, ni par celles des Egyptiens, de brûler les morts. Cela est défendu chez les Perses, parce qu'un Dieu ne doit pas, selon eux, se nourrir du cadavre d'un homme : cette défense subsiste aussi chez les Egyptiens, parce qu'ils sont persuadés que le feu est un animal féroce qui dévore tout ce qu'il peut saisir, et qui, après s'en être rassasié, meurt lui-même avec ce qu'il a consumé. Or, leurs loix ne permettent pas d'abandonner aux bêtes les corps morts ; et c'est par cette raison qu'ils les embaument, de crainte qu'en les mettant en terre ils ne soient mangés des vers. Ainsi Cambyses fit, en cette occasion, une chose également condamnée par les loix de l'un et l'autre peuple.

Au reste, s'il faut en croire les Egyptiens, ce ne fut pas le corps d'Amasis qu'on traita d'une manière si indigne, mais celui de quelqu'autre Egyptien de même (29) taille que lui, à qui les Perses firent ces outrages, pensant que ce fut celui de ce Prince. Car on dit qu'Amasis ayant appris d'un oracle ce qui devoit lui arriver après

sa mort, crut (a) s'en garantir, en faisant placer dans l'intérieur de son monument, et près des (b) portes, le corps de celui que Cambyses fit maltraiter, et en ordonnant à son fils de mettre le sien au fond du même tombeau. Mais je ne puis absolument me persuader qu'Amasis ait jamais donné de pareils ordres, tant au sujet de sa sépulture, qu'à l'égard de cet homme, et j'attribue cette histoire à la vanité des Egyptiens, qui ont voulu embellir ces choses.

XVII. Cambyses résolut ensuite de faire la guerre à trois nations différentes, aux Carthaginois, aux Ammoniens, et (30) aux Ethiopiens (c) Macrobiens, qui habitent en Libye vers la mer australe. Après avoir délibéré sur ces expéditions, il fut d'avis d'envoyer son armée navale contre les Carthaginois, un détachement de ses troupes de terre contre les Ammoniens, et d'envoyer d'abord des espions chez les (d) Ethiopiens, qui, sous prétexte de porter des présens au Roi, s'assureroient de l'existence de la Table du Soleil, et examineroient, outre cela, ce qui restoit à voir dans le pays.

XVIII. Voici en quoi consiste la (51) Table du Soleil. Il y a devant la ville une prairie, remplie

(a) Dans le grec : *Remédier aux événemens qui devoient arriver.*

(b) Voyez Livre II, §. CLXIX, note 565.

(c) Qui vivent long-temps.

(d) Les Ethiopiens Macrobiens.

de viandes bouillies , de toutes sortes d'animaux à quatre pieds , que les Magistrats ont soin d'y faire porter la nuit. Lorsque le jour paroît, chacun est le maître d'y venir prendre son repas. Les habitans disent que la terre produit d'elle-même toutes ces viandes. Voilà ce qu'on appelle *la Table du Soleil*.

XIX. Cambyses n'eut pas plutôt résolu d'envoyer des espions dans ce pays , qu'il manda de la ville d'Eléphantine des Ichthyophages qui savoient la langue Ethiopienne. Pendant qu'on étoit allé les chercher , il ordonna à son armée navale d'aller à Carthage ; mais les Phéniciens refusèrent d'obéir , parce qu'ils étoient liés avec les Carthaginois par les plus grands sermens , et qu'en combattant contre leurs propres enfans , ils auroient cru violer les droits du sang et de la religion. Sur le refus des Phéniciens , le reste de la flotte ne s'étant point trouvé assez fort pour cette expédition , les Carthaginois évitèrent le joug que leur préparoient les Perses. Cambyses ne crut pas qu'il fût juste de forcer les Phéniciens , parce qu'ils s'étoient donnés volontairement à lui , et parce qu'ils avoient le plus (32) d'influence dans l'armée navale. Les habitans de l'île de Cypre s'étoient aussi donnés aux Perses , et les avoient accompagnés en Egypte.

XX. Lorsque les Ichthyophages furent arrivés d'Eléphantine , Cambyses leur donna ses ordres sur ce qu'ils devoient dire , et les envoya en

Ethiopie avec des présens pour le Roi. Ils consistoient en un habit de pourpre, un (33) collier d'or, des bracelets, un vase (34) d'albâtre plein de parfums, et une barrique de vin de (35) palmier.

On dit que les Ethiopiens, à qui Cambyses envoya cette ambassade, sont les plus grands et les mieux faits de tous les hommes; qu'ils ont des loix et des coutumes différentes de celles de toutes les autres nations, et qu'entr'autres ils ne jugent digne de porter la couronne que celui d'entr'eux qui est le plus grand, et dont la force est proportionnée à la taille.

XXI. Les Ichthyophages étant arrivés chez ces peuples, offrirent leurs présens au Roi, et lui parlèrent ainsi: « Cambyses, Roi des Perses, qui » desire votre amitié et votre alliance, nous a en- » voyés pour en conférer avec vous: il vous offre » ces présens, dont l'usage le flatte le plus ».

Le Roi, qui n'ignoroit pas que ces Ichthyophages étoient (36) des espions, leur répondit en ces termes: « Ce n'est pas le vif desir de faire » amitié avec moi, qui a porté le Roi des Perses » à vous envoyer ici avec ces présens, et vous ne » me dites pas la vérité. Vous venez examiner les » forces de mes Etats, et votre maître n'est pas un » homme juste. S'il l'étoit, il n'envieroit pas un » pays qui ne lui appartient pas, et il ne cherche- » roit point à réduire en esclavage un peuple » dont il n'a reçu aucune injure. Portez-lui donc » (37) cet arc de ma part, et dites-lui: Le Roi

» d'Éthiopie conseille à celui de Perse de venir
 » lui faire la guerre avec des forces plus nom-
 » breuses, lorsque les Perses pourront bander un
 » arc de cette grandeur aussi facilement que moi.
 » Mais en attendant, qu'il rende grâces aux
 » Dieux de n'avoir pas inspiré aux Éthiopiens
 » le désir (a) de faire des conquêtes ».

XXII. Ayant ainsi parlé, il débanda son arc, et le donna aux envoyés. Il prit ensuite l'habit de pourpre, et leur demanda ce que c'étoit que la (38) pourpre, et comment elle se faisoit. Quand les Ichthyophages lui eurent appris le véritable procédé de cette teinture : Ces hommes, dit-il, sont trompeurs, leurs vêtemens le sont aussi. Il les interrogea ensuite sur le collier et les bracelets d'or. Les Ichthyophages lui ayant répondu que c'étoient des ornemens, il se mit à rire ; et les prenant pour des chaînes, il leur dit que les Éthiopiens en avoient chez eux de plus fortes. Il leur parla en troisième lieu des parfums qu'ils avoient apportés ; et lorsqu'ils lui en eurent expliqué la composition et l'usage, il leur répondit comme il l'avoit fait au sujet de l'habit de pourpre. Mais lorsqu'il en fut venu au vin, et qu'il eut appris la manière de le faire, il fut très-content de cette boisson. Il leur demanda ensuite de quels alimens se nourrissoit le Roi, et quelle étoit

(a) Dans le grec : *D'ajouter à leur pays de nouvelles acquisitions.*

la plus longue durée de la vie chez les Perses. Les envoyés lui répondirent qu'il vivoit de pain, et lui expliquèrent la nature du froment. Ils ajoutèrent ensuite que le plus long terme de la vie des Perses étoit de quatre - vingts ans. Là-dessus, l'Ethiopien leur dit qu'il n'étoit point étonné que des hommes qui ne se nourrissoient que de fumier, ne vécussent que peu d'années ; qu'il étoit persuadé qu'ils ne vivoient pas même si long-temps, s'ils ne (39) réparoient leurs forces par cette boisson (il vouloit parler du vin), et qu'en cela ils avoient un avantage sur les Ethiopiens.

XXIII. Les Ichthyophages interrogèrent à leur tour le Roi sur la longueur de la vie des Ethiopiens, et sur leur manière de vivre. Il leur répondit que la plupart alloient jusqu'à cent vingt ans, et quelques-uns même au-delà ; qu'ils vivoient de (40) viandes bouillies, et que le lait étoit leur boisson. Les espions paroissant étonnés de la longue vie des Ethiopiens, il les conduisit à une fontaine, où ceux qui s'y baignent en sortent parfumés comme d'une odeur de violette, et plus luisans que s'ils s'étoient frottés d'huile. Les espions racontèrent à leur retour, que l'eau de cette fontaine étoit si (41) légère, que rien n'y pouvoit surager, pas même le bois, ni les choses encore moins pesantes que le bois, mais que tout ce qu'on y jetoit alloit au fond. Si cette eau est véritablement telle qu'on le dit, l'usage perpétuel

qu'ils en font est peut-être la cause d'une si longue vie. De la fontaine, le Roi les conduisit à la prison. Tous les prisonniers y étoient attachés avec des (a) chaînes d'or ; car chez ces Ethiopiens , le cuivre est de tous les métaux le plus rare et le plus précieux. Après qu'ils eurent visité la prison, on leur fit voir aussi ce qu'on appelle la Table du Soleil.

XXIV. Enfin, on leur montra les cercueils des Ethiopiens, qui sont faits, à ce qu'on dit, de verre, et dont voici le procédé. On dessèche d'abord le corps à la façon des Egyptiens, ou de quelque autre manière ; on l'enduit ensuite entièrement de plâtre, qu'on peint de sorte qu'il ressemble, autant qu'il est possible, à la personne même. Après cela, on le renferme dans une colonne creuse et transparente de (42) verre fossile, aisé à mettre en œuvre, et qui se tire en abondance des mines du pays. On aperçoit le mort à travers cette colonne au milieu de laquelle il est placé. Il n'exhale aucune mauvaise odeur, et n'a rien de (43) désagréable. Les plus proches parens (44) du mort gardent cette colonne un an entier dans leur maison. Pendant ce temps-là, ils lui offrent des victimes, et les prémices de toutes choses. Ils la portent ensuite dehors, et la placent quelque part autour de la ville.

XXV. Les espions s'en retournèrent après avoir

(a) Des entraves.

tout examiné. Sur leur rapport, Cambyses, transporté de colère, marcha aussi - tôt contre les Ethiopiens, sans ordonner qu'on préparât des vivres pour l'armée, et sans réfléchir qu'il alloit faire une expédition aux extrémités de la terre. Tel qu'un furieux et un insensé, à peine eut-il entendu le rapport des Ichthyophages, qu'il se mit en marche, menant avec lui toute son armée de (45) terre, et ne laissant en Egypte que les Grecs qui l'avoient accompagné. Lorsqu'il fut arrivé à Thèbes, il choisit environ cinquante mille hommes, à qui il ordonna de réduire en esclavage les Ammoniens, et de mettre ensuite le feu au temple où Jupiter rendoit ses oracles. Pour lui, il continua sa route vers l'Ethiopie, avec le reste de l'armée.

Ses troupes n'avoient pas encore fait la cinquième partie du chemin, que les (46) vivres manquèrent tout-à-coup. On mangea les bêtes de somme, et bientôt après, elles manquèrent aussi. Si Cambyses, instruit de cette disette, eût alors changé de résolution, et qu'après la faute qu'il avoit faite dans le commencement, il fût revenu sur ses pas avec son armée, il auroit agi en homme sage. Mais sans s'inquiéter de la moindre chose, il continua à marcher en avant. Les soldats se nourrirent d'herbages, tant que la campagne put leur en fournir; mais lorsqu'ils furent arrivés dans les pays sablonneux, la faim en porta quelques - uns à une action horrible. Ils se met-

toient dix à dix , tiroient au sort (47), et mangeoient celui qu'ils désignoient. Cambyses en ayant eu connoissance, et craignant qu'ils ne se dévorassent les uns les autres, abandonna l'expédition contre les Éthiopiens, rebroussa chemin, et arriva à Thèbes, après avoir perdu une partie de son armée. De Thèbes, il vint à Memphis, où il congédia les Grecs, et leur permit de se mettre en mer. Tel fut le succès de son expédition contre les Éthiopiens.

XXVI. Les troupes qu'on avoit envoyées contre les Ammoniens, partirent de Thèbes avec des guides, et il est certain qu'elles allèrent jusqu'à Oasis. Cette ville est habitée par des Samiens, qu'on dit être de la Tribu (48) Æschrioniène. Elle est à sept journées de Thèbes, et l'on ne peut y aller que par un chemin sablonneux. Ce pays s'appelle en grec, les îles (49) des Bienheureux.

On dit que l'armée des Perses alla jusques-là ; mais personne ne sait ce qu'elle devint ensuite, si ce n'est les Ammoniens et ceux qu'ils en ont instruits. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle n'alla pas jusqu'au pays des Ammoniens, et qu'elle ne revint point en Egypte. Les Ammoniens racontent que cette armée étant partie d'Oasis, et qu'ayant fait par le milieu des sables à-peu-près la moitié du chemin qui est entr'eux et cette ville, il s'éleva, pendant qu'elle prenoit son repas, un vent de sud impétueux, qui l'ensevelit sous des montagnes de sable, et la fit entièrement dispa-

roître. Ainsi périt cette armée, au rapport des Ammoniens.

XXVII. Cambyses étant de retour à Memphis, le Dieu Apis, que les Grecs appellent (50) Epa-phus, se manifesta aux Egyptiens. Dès qu'il se fut montré, ils se revêtirent de leurs plus riches habits, et firent de grandes réjouissances. Cambyses, témoin de ces fêtes, s'imaginant qu'ils se réjouissoient (51) du mauvais succès de ses armes, fit venir devant lui les magistrats de Memphis. Quand ils furent en sa présence, il leur demanda pourquoi n'ayant pas témoigné de joie la première fois qu'ils l'avoient vu dans leur ville, ils en faisoient tant paroître depuis son retour, et après qu'il avoit perdu une partie de son armée. Ils lui dirent que leur (52) Dieu, qui étoit ordinairement très-long-temps sans se manifester, s'étoit montré depuis peu, et que lorsque cela arrivoit, tous les Egyptiens en témoignent leur joie par des fêtes publiques.

Cambyses les ayant entendu parler de la sorte, leur dit qu'ils déguisoient la vérité, et les condamna à mort, comme s'ils eussent cherché à lui en imposer.

XXVIII. Il manda ensuite (a) les Prêtres, et ayant aussi reçu d'eux la même réponse, il leur dit, que si quelque Dieu se montrait familière-

(a) Dans le grec : *Après les avoir fait mourir, il manda les Prêtres.*

ment aux Egyptiens, il n'échapperoit pas à sa connoissance. Là-dessus, il leur ordonna de lui amener Apis. Ils allèrent sur-le-champ le chercher.

Cet Apis, appelé aussi Epaphus, est un jeune bœuf, dont la mère ne peut en porter d'autre. Les Egyptiens disent qu'un éclair descend du ciel sur elle, et que de cet (53) éclair elle conçoit le Dieu Apis. Ce jeune bœuf, qu'on nomme Apis, se connoît à de (54) certaines marques. Son (55) poil est noir ; il porte sur le front une marque blanche et triangulaire (56), sur le dos la figure d'un aigle, sous la (57) langue celle d'un escarbot, et les poils de sa queue (58) sont doubles.

XXIX. Dès que les Prêtres eurent amené Apis, Cambyse, tel qu'un furieux, tira son poignard pour lui en donner un coup dans le ventre ; mais il ne le frappa qu'à la cuisse. S'adressant ensuite aux Prêtres d'un ton railleur : « Scélérats, leur » dit-il, les Dieux sont-ils donc de chair et de » sang ? Sentent-ils les atteintes du fer ? Ce dieu, » sans doute, est bien digne des Egyptiens, mais » vous ne vous serez pas impunément (59) moqués » de moi ». Là-dessus, il les fit battre de verges par ceux qui ont coutume d'exécuter ces sortes de jugemens, et il ordonna qu'on fit main-basse sur tous les Egyptiens que l'on trouveroit célébrant la fête d'Apis. Les réjouissances cessèrent aussi-tôt, et les Prêtres furent punis. A l'égard d'Apis, il languit quelque temps dans le temple,

de la blessure qu'il avoit reçue à la cuisse, et mourut ensuite. Les Prêtres lui donnèrent (60) la sépulture, à l'insu de Cambyses.

XXX. Ce Prince, à ce que disent les Egyptiens, ne tarda point, en punition de ce crime, à devenir furieux, lui qui, avant cette époque, n'avoit pas même de bon sens. Le premier crime qu'il commit fut le meurtre de Smerdis, son frère de père et de mère. Il l'avoit renvoyé en Perse, jaloux de ce qu'il avoit bandé, à deux doigts près, l'arc que les Ichthyophages avoient apporté de la part du Roi d'Ethiopie; ce qu'aucun autre Perse n'avoit pu faire. Après le départ de ce Prince, Cambyses vit en songe un courrier qui venoit de la part des Perses lui annoncer que Smerdis, assis sur son trône, touchoit le ciel de sa tête. Cette vision lui ayant fait craindre que son frère ne le tuât pour s'emparer de la couronne, envoya après lui Prexaspes, celui de tous les Perses en qui il avoit le plus de confiance, avec ordre de le faire périr. Prexaspes, étant arrivé à Suses, exécuta l'ordre dont il étoit chargé. Les uns disent qu'il attira (61) ce Prince à la chasse; d'autres prétendent qu'il le mena sur les bords de la mer (a) Erythrée, et qu'il l'y précipita. Tel fut, dit-on, le premier crime de Cambyses.

XXXI. Le second fut le meurtre de sa sœur

(a) C'est ici le golfe Persique, comme au liv. I, §. CLXXXIX, et liv. VI, §. XX.

de père et de mère. Cette Princesse qui l'avoit suivi en Egypte, étoit en même temps sa femme. Voici comme elle le devint ; car avant lui, les Perses n'étoient pas dans l'usage d'épouser leurs sœurs.

Cambyses se prit d'amour pour une de ses sœurs ; voulant ensuite l'épouser, comme cela étoit sans exemple, il convoqua les Juges Royaux, et leur demanda s'il n'y avoit pas quelque loi (62) qui permît au frère de se marier avec sa sœur, s'il en avoit envie. Ces Juges Royaux sont des hommes choisis entre tous les Perses. Ils exercent leurs fonctions jusqu'à la mort, à moins qu'ils ne soient convaincus (65) de quelque injustice. Ils sont les interprètes des loix et les juges des procès ; toutes les affaires ressortissent à leur tribunal. Cambyses les ayant donc interrogés, ils lui firent une réponse, qui, sans blesser la justice, ne les exposoit à aucun danger. Ils lui dirent qu'ils ne trouvoient point de loi qui autorisât un frère à épouser sa sœur, mais qu'il y en avoit une qui permettoit au Roi des Perses de faire tout ce qu'il vouloit. En répondant ainsi, ils ne violèrent pas la loi, quoiqu'ils redoutassent Cambyses : et pour ne pas s'exposer à périr en la défendant, ils trouvèrent une autre loi qui favorisoit le desir qu'avoit ce Prince d'épouser ses sœurs. Sur cette réponse, Cambyses épousa (64) la personne qu'il aimoit ; et peu de temps après, il prit encore pour femme une autre (65) de ses

sœurs ; c'étoit la plus jeune. Ce fut celle qui le suivit en Egypte , et qu'il tua.

XXXII. On raconte sa mort de deux manières , ainsi que celle de Smerdis. Les Grecs prétendent que cette Princesse assistoit au combat d'un lionceau que Cambyses avoit lâché contre un jeune chien. Celui-ci ayant du dessous , un autre jeune chien , son frère , rompit sa laisse pour venir à son secours. Les deux chiens réunis eurent l'avantage sur le lionceau. Ce combat plaisoit beaucoup à Cambyses ; il arrachoit au contraire des larmes à sa sœur , qui étoit assise auprès de lui. Le Roi , s'en étant aperçu , lui en demanda la raison. Je n'ai pu , lui dit-elle , retenir mes larmes , en voyant le jeune chien accourir au secours de son frère , parce que cela me rappelle le triste sort de Smerdis , dont je sais que personne ne vengera la mort. S'il faut en croire les Grecs , Cambyses la tua pour cette réponse. Mais les Egyptiens disent que cette Princesse , étant à table avec Cambyses , elle prit une laitue , et qu'en ayant arraché toutes les feuilles , elle demanda au Roi son mari , si cette laitue lui paroissoit plus belle , en pomme , ou les feuilles arrachées. En pomme , répondit le Roi. Seigneur , reprit-elle , en diminuant la maison de Cyrus , vous avez fait la même chose que je viens de faire à cette laitue. Là-dessus , Cambyses irrité se jeta sur elle , et la maltraita tellement à coups de pieds , qu'elle accoucha avant terme , et mourut incontinent.

XXXIII. Tels furent les excès auxquels Cambyses se porta contre ceux de sa maison, soit que sa phrénésie fût une punition de l'outrage commis envers Apis, soit qu'elle lui vînt d'ailleurs, comme une infinité d'autres maux qui affligent ordinairement l'espèce humaine. Car on dit que de naissance il étoit sujet à l'épilepsie (66) que quelques-uns appellent (67) mal sacré. Il n'est donc pas étonnant (a) qu'étant attaqué d'une si grande maladie, il n'eût pas l'esprit sain.

XXXIV. Il ne témoigna pas moins de fureur contre le reste des Perses. Car on dit que s'adressant à Prexaspes, qu'il estimoit beaucoup, et qui lui présentoit les requêtes et les placets, et dont le fils avoit une charge d'échanson, l'une des plus importantes de la cour, Que pensent de moi les Perses? qu'en disent-ils? lui demanda-t-il un jour. Seigneur, ils vous comblent de louanges; mais ils croient que vous avez un peu trop de penchant pour le vin. Eh bien! reprit ce Prince, transporté de colère, les Perses disent donc que j'aime trop le vin, qu'il me fait perdre la raison, et qu'il me rend furieux? les louanges qu'ils me donnoient auparavant n'étoient donc point sincères.

Cambyses avoit un jour demandé à Crésus et aux grands de Perse qui composoient son conseil, ce qu'on pensoit de lui, et si l'on croyoit qu'il fût homme à égaler son père; les Perses avoient ré-

(a) Dans le grec : *Que le corps étant attaqué.*

pondu qu'il lui étoit supérieur, parce qu'il étoit maître de tous les pays que celui-ci avoit eus, et qu'il y avoit ajouté la conquête de l'Égypte et l'empire de la mer. Mais Crésus, qui étoit présent, ne fut pas de leur avis. Il ne me paroît pas, lui dit-il, que vous ressembliez à votre père; car vous n'avez point encore d'enfant tel qu'il en avoit un, lorsqu'il mourut. Cambyses, flatté de cette réponse, approuva le sentiment de Crésus.

XXXV. Ce Prince s'étant donc rappelé les discours des Perses : « Apprends maintenant, dit-il » en colère à Prexaspes; apprends si les Perses » disent vrai, et s'ils n'ont pas eux-mêmes perdu » l'esprit, quand ils parlent ainsi de moi. Si je » frappe au milieu du cœur ton fils, que tu vois » debout dans ce vestibule, il sera constant que » les Perses se trompent. Mais si je manque mon » coup, il sera évident qu'ils disent vrai, et que » j'ai perdu le sens ».

Ayant ainsi parlé, il bande son arc, et frappe le fils de Prexaspes. Le jeune homme tombe, Cambyses le fait ouvrir, pour voir où avoit porté le coup, et la flèche se trouva au milieu du cœur. Alors ce Prince, plein de joie, s'adressant au père du jeune homme : « Tu vois clairement, lui dit-il » en riant, que je ne suis point un insensé, mais » que ce sont les Perses qui ont perdu l'esprit. Dis- » moi présentement si tu as vu quelqu'un frapper » le but (68) avec tant de justesse ». Prexaspes (a)

(a) Voyez ci-dessous, §. LXXV, et la note 132.

voyant qu'il parloit à un furieux, et craignant pour lui, répondit : « Seigneur, je ne crois pas que » le Dieu lui-même (69) puisse tirer si juste (70) ». C'est ainsi qu'il en agit avec Prexaspes. Mais une autre fois il fit, sans aucun motif, enterrer vifs jusqu'à la tête, douze (71) Perses de la plus grande distinction.

XXXVI. Crésus, témoin de ces extravagances, crut devoir lui donner un conseil salutaire. « Grand Roi, lui dit-il, ne vous abandonnez » point à votre colère, et à l'impétuosité de votre » jeunesse ; rendez-vous maître de vous-même, » et contenez-vous dans les bornes de la modé- » ration. Il importe à un grand Prince de prévoir » les choses, et il est d'un homme sage de se laisser » guider par la prudence. Vous faites mourir in- » justement plusieurs de vos concitoyens ; vous » ôtez même la vie à des enfans. Prenez garde » qu'en commettant souvent de pareilles violen- » ces, vous ne forciez les Perses à se révolter » contre vous. Je vous dois ces avis, parce que » le Roi votre père m'a expressément recom- » mandé de vous donner de bons conseils, et de » vous avertir de tout ce que je croirois vous être » le plus utile et le plus avantageux ».

Ce langage étoit l'effet de la bienveillance de Crésus ; Cambyses s'en offensa. « Et vous aussi, » lui dit-il, vous osez me donner des avis ; vous, » qui avez si bien gouverné vos États, vous, qui » avez donné de si bons conseils à mon père, en

» l'exhortant à passer l'Araxes, pour aller atta-
 » quer les Massagètes chez eux, au lieu de les
 » attendre sur nos terres où ils vouloient passer !
 » Vous vous êtes perdu en gouvernant mal vos
 » Etats, et Cyrus s'est perdu en suivant vos avis.
 » Mais vous ne l'aurez pas fait (a) impunément ;
 » et même il y a long-temps que je cherchois un
 » prétexte pour le venger ». En finissant ces mots,
 il prit ses flèches pour en percer Crésus. Mais ce
 Prince se déroba à sa fureur par une prompte
 fuite. Cambyses, voyant qu'il ne pouvoit l'at-
 teindre, commanda à ses gens de s'en saisir et
 de le tuer. Mais comme ils connoissoient l'incons-
 tance de son caractère, ils cachèrent Crésus, dans
 le dessein de le représenter, si le Roi, venant à
 se repentir, le redemandoit. Ils espéroient aussi
 recevoir une récompense pour lui avoir sauvé la
 vie, et d'ailleurs ils étoient dans la résolution de
 le tuer, si le Roi ne se repentoit point des ordres
 qu'il avoit donnés. Cambyses ne fut pas long-
 temps sans regretter Crésus. Ses serviteurs s'en
 étant apperçus, lui apprirent qu'il vivoit encore.
 Il en témoigna de la joie, mais il dit que ce ne
 seroit pas impunément qu'ils lui auroient con-
 servé la vie. En effet il les fit mourir.

XXXVII. Pendant son séjour à Memphis, il
 lui échappa plusieurs autres traits pareils de
 folie, tant contre les Perses que contre les alliés.

(a) Voyez ci-dessus, §. xxix, note 5g.

Il fit ouvrir les anciens tombeaux pour considérer les morts. Il entra aussi dans le temple de Vulcain, et fit mille outrages à la statue de ce Dieu. Cette statue ressemble beaucoup aux (72) Pataïques, que les Phéniciens mettent à la proue de leurs trirèmes. Ces Pataïques, pour en donner une idée à ceux qui ne les ont point vus, ressemblent à un pygmée. Il entra aussi dans le temple des (a) Cabires, dont les loix interdisent l'entrée à tout autre (73) qu'au Prêtre. Après plusieurs insultes et railleries, il en fit brûler les statues. Elles ressemblent à celles de Vulcain. On dit en effet que les Cabires sont fils de ce Dieu.

XXXVIII. Je suis convaincu par tous ces traits que Cambyses n'étoit qu'un furieux ; car, sans cela, il n'auroit jamais entrepris de se jouer de la religion et des loix.

Si l'on proposoit en effet à tous les hommes de faire un choix parmi les meilleures loix qui s'observent dans les divers pays, il est certain qu'après un examen réfléchi, chacun se détermineroit pour celles de sa patrie : tant il est vrai que tout homme est persuadé qu'il n'en est point de plus belles. Il n'y a donc nulle apparence que tout autre (b) qu'un insensé et un furieux en fasse un sujet de (73*) dérision.

Que tous les hommes soient dans ces sentimens

(a) Nous avons parlé des Cabirés, liv. II, §. LI, note 195.

(b) Voyez la note 73, au sujet de la particule *et* qui se trouve dans l'original.

touchant leurs loix et leurs usages, c'est une vérité qu'on peut confirmer par plusieurs exemples, et entr'autres par celui-ci. Un jour Darius ayant appelé près de lui des Grecs soumis à sa domination, leur demanda pour quelle somme ils pourroient se résoudre à se nourrir des corps morts de leurs pères. Tous répondirent qu'ils ne le feroient jamais, quelqu'argent qu'on pût leur donner. Il fit venir ensuite les Calaties, peuple des Indes, qui mangent (a) leurs pères. Il leur demanda en présence des Grecs, à qui un interprète expliquoit tout ce qui se disoit de part et d'autre, quelle somme d'argent pourroit les engager à brûler leurs pères après leur mort. Les Indiens, se récriant à cette question, le prièrent de ne leur pas tenir un langage si odieux : tant la coutume a de force. Aussi rien ne me paroît plus vrai que ce mot que l'on trouve dans les (b) Poésies de Pindare : la (74) *Loi est un Roi* qui gouverne tout.

XXXIX. Tandis que Cambyses portoit la guerre en Egypte, les Lacédémoniens la faisoient aussi contre Samos et contre Polycrates, fils d'Ajax, qui (c) s'étoit emparé (75) de cette île. Il l'avoit d'abord divisée en trois parties, et l'avoit partagée avec Pantagnote et Syloson, ses frères.

(a) Voyez plus bas, §. xcix, et la note 189.

(b) Il y a dans le grec *ποίνσαι*. Voyez sur cette expression, liv. II, §. LIII, note 203.

(c) Dans le grec : *Qui, s'étant soulevé, s'étoit rendu maître de cette île.*

Mais dans la suite, ayant tué Pantagnote et chassé Syloson, le plus jeune, il la posséda toute entière. Lorsqu'il l'eut en sa puissance, il fit avec Amasis, Roi d'Egypte, un traité d'amitié que ces deux Princes cimentèrent par des présens mutuels. Sa puissance s'accrut tout-à-coup en peu de temps, et bientôt sa réputation se répandit dans l'Ionie et dans le reste de la Grèce. La fortune l'accompagnoit par-tout où il portoit ses armes. Il avoit cent vaisseaux à cinquante rames, et (76) mille hommes de trait. Il attaquoit et pilloit tout le monde sans aucune distinction, disant qu'il feroit (77) plus de plaisir à un ami en lui restituant ce qu'il lui auroit pris, que s'il ne lui eût rien enlevé du tout. Il se rendit maître de plusieurs îles, et prit un grand nombre de villes sur le continent. Il vainquit, dans un combat naval, les Lesbiens, qui étoient venus avec toutes leurs forces au secours des Miléniens; et les ayant fait prisonniers, et les ayant chargés de chaînes, il leur fit entièrement creuser le fossé qui environne les murs de Samos.

XL. Amasis, instruit de la grande prospérité de Polycrates, en eut de l'inquiétude. Comme elle alloit toujours en augmentant, il lui écrivit en ces termes :

AMASIS A POLYCRATES.

« Il m'est bien doux d'apprendre les succès
 » d'un ami et d'un allié. Mais comme je con-

» nois (78) la jalousie des Dieux , ce grand bon-
 » heur me déplaît. J'aimerois mieux pour moi et
 » pour ceux à qui je m'intéresse, tantôt des avan-
 » tages et tantôt des revers, et que la vie fût alter-
 » nativement partagée entre l'une et l'autre for-
 » tune, qu'un bonheur toujours constant et sans
 » vicissitude : car je n'ai jamais oui parler d'au-
 » cun homme , qui , ayant été heureux en toutes
 » choses, n'ait enfin péri malheureusement. Ainsi
 » donc, si vous voulez m'en croire, vous ferez
 » contre votre bonne fortune ce que je vais vous
 » conseiller. Examinez quelle est la chose dont
 » vous faites le plus de cas, et dont la perte vous
 » seroit le plus sensible. Lorsque vous l'aurez
 » trouvée, jetez-la loin de vous , et de manière
 » qu'ou ne puisse jamais la revoir. Que si, après
 » cela, la Fortune continue à vous favoriser en
 » tout, sans mêler quelque disgrâce à ses faveurs,
 » ne manquez pas d'y apporter le remède que je
 » vous propose ».

XLI. Polycrates, ayant lu cette Lettre, fit de
 sérieuses réflexions sur le conseil d'Amasis, et, le
 trouvant prudent, il résolut de le suivre. Il cher-
 cha, parmi toutes ses raretés, quelque chose dont
 la perte pût lui être le plus sensible; il s'arrêta à
 une (79) émeraude montée en or, qu'il avoit
 coutume de porter au doigt, et qui lui servoit de
 cachet. Elle étoit gravée par (80) Théodore de
 Samos, fils de Télécclés. Résolu de s'en défaire, il
 fit équiper un vaisseau; et, étant monté dessus,

il se fit conduire en pleine mer. Lorsqu'il fut loin de l'île, il tira son anneau, et le jeta dans la mer à la vue de tous ceux qu'il avoit menés avec lui. Cela fait il retourna à terre.

XLII. Dès qu'il fut rentré dans son palais, il parut affligé de sa perte. Cinq ou six jours après, un pêcheur, ayant pris un très-gros poisson, le crut digne de Polycrates. Il le porta au palais, demanda à parler au Prince, et l'ayant (81) obtenu : « Seigneur, dit-il, en le lui présentant, » voici un poisson que j'ai pris. Quoique je gagne » ma vie du travail de mes mains, je n'ai pas cru » devoir le porter au marché ; il ne peut convenir » qu'à vous, qu'à un puissant Prince, et je vous » prie de le recevoir ».

Ce discours plut beaucoup à Polycrates. « Je » te sais gré, mon ami, lui dit-il, de m'avoir ap- » porté ta pêche. Ton présent me fait plaisir, et » ton compliment ne m'en fait pas moins. Je t'in- » vite à souper ». Le pêcheur retourna chez lui, flatté d'un si bon accueil. Cependant les officiers de cuisine ouvrent le poisson, et, lui trouvant dans le ventre l'anneau de Polycrates, ils allèrent pleins de joie le lui porter en diligence, et lui contèrent la manière dont ils l'avoient trouvé. Polycrates imagina qu'il y avoit en cela quelque chose de divin. Il écrivit à Amasis toutes (82) les circonstances de cette aventure, et remit sur-le-champ sa (85) lettre à un exprès pour être portée en Egypte.

XLIII. Ce Prince, en ayant fait lecture (84), reconnut qu'il étoit impossible d'arracher un homme au sort qui le menaçoit, et que Polycrates ne pourroit finir ses jours heureusement, puisque la Fortune lui étoit si favorable en tout, qu'il retrouvoit même ce qu'il avoit jeté loin de lui. Il lui envoya un Héraut à Samos, pour renoncer (85) à son alliance. Il rompit, parce qu'il craignoit que si la fortune de Polycrates venoit à changer, et qu'il lui arrivât quelque grand malheur, il ne fût contraint de le partager en qualité d'allié et d'ami.

XLIV. Ce fut donc contre ce Prince, si favorisé de la Fortune, que marchèrent les Lacédémoniens, à la prière de ceux d'entre les Samiens qui fondèrent depuis (a) en Crète la ville de Cydonie. Cambyses levoit alors une armée pour porter la guerre en Egypte. Polycrates le fit prier de lui envoyer (86) demander des troupes. Là-dessus, Cambyses fit volontiers prier Polycrates de faire partir une armée navale, pour l'accompagner dans son expédition contre l'Egypte. Ce Prince choisit ceux d'entre les citoyens qu'il soupçonnoit le plus d'avoir du penchant à la révolte, les embarqua sur quarante trirèmes, et recommanda à Cambyses (87) de ne jamais les renvoyer à Samos.

XLV. Les uns disent que ces Samiens, envoyés

(a) Voyez plus bas, §. LIX.

par Polycrates, n'allèrent pas jusqu'en Egypte, mais que lorsqu'ils furent dans la mer Carpathiène, ils tinrent conseil entr'eux, et résolurent de ne pas naviguer plus avant. D'autres prétendent qu'ils arrivèrent en Egypte; mais que, se voyant observés, ils prirent la fuite, et firent voile vers Samos: que Polycrates, étant allé à leur rencontre avec ses vaisseaux, leur livra bataille et la perdit: qu'étant descendus dans l'île, après leur victoire, ils furent défaits dans un combat (a) sur terre; ce qui les obligea de rentrer dans leurs vaisseaux, et de se retirer à Lacédémone.

Il y en a qui assurent que ces mécontents remportèrent, à leur retour d'Egypte, la victoire sur Polycrates. Mais à mon avis, leur opinion est mal fondée: car s'ils eussent été assez forts eux seuls pour le (88) réduire, ils n'auroient pas eu besoin d'appeler à leur secours les Lacédémoniens; d'ailleurs il n'est pas vraisemblable qu'un Prince, qui avoit à sa solde tant de troupes auxiliaires et tant de gens de trait de sa nation, ait été défait par un petit nombre de Samiens qui revenoient dans leur patrie. Ajoutez à cela que Polycrates avoit en sa puissance les femmes et les enfans des citoyens de Samos ses sujets. Il les avoit renfermés dans les havres à dessein de les

(a) Πιζεμαχίοντις. Voyez sur cette expression, liv. IV, §. xcviij, note 206.

brûler avec les havres même, en cas de trahison de la part des Samiens, et qu'ils se joignissent à ceux qui revenoient dans l'île.

XLVI. Les Samiens, chassés par Polycrates, étant arrivés à Sparte, allèrent trouver les Magistrats, leur firent un long discours, et tel que des supplians ont coutume d'en faire. A la première audience, les Lacédémoniens leur répondirent qu'ils avoient oublié le commencement de la harangue, et qu'ils n'en entendoient pas la fin. A la seconde, les Samiens apportèrent un (89) sac de cuir, et leur dirent seulement que ce sac manquoit de farine. Les Lacédémoniens répliquèrent que ces paroles étoient (90) superflues : cependant ils résolurent de leur donner du secours.

XLVII. Lorsqu'ils furent prêts, ils allèrent à Samos. Les Samiens prétendent qu'ils les secoururent en cette occasion, par reconnoissance de ce qu'eux-mêmes les avoient auparavant aidés de leurs vaisseaux contre les Messéniens. Mais, s'il faut en croire les Lacédémoniens, ils entreprirent cette expédition, moins pour accorder aux exilés les secours qu'ils demandoient, que pour se venger des Samiens qui avoient enlevé le (a) cratère qu'ils portoient à Crésus, et, un an auparavant, le corselet qu'Amasis, Roi d'Egypte, leur envoyoit en présent.

-- Ce corselet étoit de lin, mais orné d'un grand

(a) Voyez liv. I, §. LXX.

nombre de figures d'animaux, tissées en or et en (91) coton. Chaque fil de ce corselet mérite en particulier notre admiration. Quoique très-menus, ces fils sont cependant composés chacun de trois cent soixante (92) autres fils, tous très-distincts. Tel est aussi cet autre corselet dont (93) Amasis fit présent à Minerve de Linde.

XLVIII. Les Corinthiens contribuèrent aussi avec beaucoup d'ardeur à l'expédition des Spartiates contre Samos. Les Samiens les avoient (94) outragés une (a) génération avant cette guerre, et sans doute vers le temps de (95) l'enlèvement du cratère.

Périandre (96), fils de Cypsélus, envoyoit à Alyattes, à Sardes, trois cents enfans des meilleures maisons de Corcyre, pour en faire des eunuques. Les Corinthiens, qui les conduisoient, étant abordés à Samos, les Samiens furent bientôt instruits du dessein dans lequel on conduisoit ces enfans à Sardes. Ils leur apprirent d'abord à embrasser le temple de Diane en qualité de supplians; après quoi, ils ne voulurent jamais permettre qu'on les en arrachât. Mais, comme les Corinthiens empêchoient qu'on ne leur portât à manger, les Samiens instituèrent une fête qu'ils (97) célèbrent encore aujourd'hui de la même manière. Dès que la nuit étoit venue, et tout le temps que les jeunes Corcyréens restèrent dans

(a) Le texte me paroît altéré; lisez la note 95.

ce temple, en qualité de supplians, ils y établirent des chœurs de jeunes garçons et de jeunes filles, tenant à la main des gâteaux (98) de sésame et de miel. Ils avoient institué cette cérémonie, afin que ces jeunes gens enlevassent ces gâteaux, et eussent de quoi se nourrir. Ils continuèrent ces chœurs jusqu'au départ des Corinthiens chargés de ces enfans; après quoi les Samiens (99) les remenèrent à Corcyre.

XLIX. Si, après la mort de Périandre, il y avoit eu de l'amitié entre les Corcyréens et les Corinthiens, ce motif auroit empêché ceux-ci d'aider les Lacédémoniens dans leur expédition contre Samos. Mais, depuis la fondation (100) de Corcyre par les Corinthiens, il y a toujours eu de l'inimitié entre ces deux peuples, quoiqu'ils (101) eussent la même origine.

Les Corinthiens se rappeloient, par cette raison, l'insulte que leur avoient fait les Samiens. Quant à ~~la~~ ~~ville~~ ~~de~~ ~~Corcyre~~, elle étoit peuplée de ces trois cents jeunes garçons, choisis parmi les meilleures familles de Corcyre, pour y être faits eunuques, afin de se venger des Corcyréens qui l'avoient les premiers outragé.

L. Périandre (a) ayant tué Mélisse (102), sa femme, ce malheur fut suivi d'un autre. Il avoit d'elle deux fils, l'un âgé de dix-sept ans, et l'autre

(a) Voyez sur Périandre et son origine, et sur Mélisse, liv. v, §. xcii.

de dix-huit. Proclès, leur aïeul maternel, Tyran (103) d'Epidaure, les avoit fait venir chez lui, et les traitoit avec l'amitié qu'il est naturel à un père de témoigner aux enfans de sa fille. Lorsqu'il les renvoya, il leur dit, en les accompagnant : « Mes enfans, savez-vous quel est celui qui a tué votre mère » ?

L'aîné ne fit aucune attention à ces paroles; mais le plus jeune, nommé Lycophon, en conçut une telle douleur, que lorsqu'il fut de retour à Corinthe, il ne voulut jamais saluer son père, parce qu'il le regardoit comme le meurtrier de sa mère, ni s'entretenir avec lui, ni lui répondre quand il l'interrogeoit. En fin, Périandre indigné le chassa de chez lui.

LI. Après cet acte de sévérité, il demanda à l'aîné quel discours leur avoit tenu leur grand-père maternel. Celui-ci lui raconta le bon accueil qu'il leur avoit fait; mais ne lui dit rien des dernières paroles de Proclès en les renvoyant; il y avoit fait si peu d'attention, qu'il ne s'en souvenoit plus. Périandre lui témoigna qu'il n'étoit pas possible que leur aïeul ne leur eût donné quelque conseil, et, comme il le pressoit par ses questions, le jeune Prince se rappela les dernières paroles de Proclès, et en fit part à son père. Périandre y ayant réfléchi, résolut de ne plus user d'indulgence envers son fils, et envoya défendre à ceux chez qui il se retiroit, de le recevoir chez eux. Lycophon, chassé d'un endroit, cherchoit un asyle dans un autre;

mais bientôt, sur les menaces et les ordres de Périandre, on l'obligeoit aussi d'en sortir. Ce jeune homme passoit ainsi de la maison d'un ami dans celle d'un autre; et, quoiqu'on redoutât Périandre, cependant, comme ce Prince étoit son fils, on ne laissoit pas de le recevoir.

LII. Enfin, Périandre fit publier que quiconque l'admettroit dans sa maison, ou lui parleroit, encourroit une amende applicable au temple d'Apolon. Cette amende étoit spécifiée dans l'édit. Personne n'osa plus alors le recevoir chez soi, ni lui parler. Lycophron, lui-même, ne jugeant pas à propos de rien tenter contre la défense de son père, se retiroit assidument sous les portiques. Le quatrième jour, Périandre le voyant négligé (104) dans tout son extérieur, et mourant de faim, en eut compassion. Il s'adoucit, et, s'étant approché de lui, il lui parla ainsi : « Eh bien ! mon fils, lequel vaut mieux, à votre avis, ou de votre état » actuel, ou de la souveraine puissance et des » biens dont je jouis, et que vous pouvez partager » avec moi, en me témoignant de l'obéissance ? » Quoique vous soyez mon fils, et Roi de la riche » Corinthe, vous préférez une vie errante et vagabonde, en irritant, par votre résistance et par » votre colère, celui que vous auriez dû le moins » offenser. S'il est arrivé, dans cette affaire, quelque malheur qui vous ait inspiré des soupçons » sur ma conduite, ce malheur est retombé sur » moi, et je le ressens d'autant plus vivement,

» que j'en (105) ai été moi-même l'auteur. Pour
 » vous, qui savez par expérience combien il vaut
 » (106) mieux faire envie que pitié, et à quoi
 » mène la colère contre un père, et sur-tout contre
 » un père qui a la force en main, revenez au
 » palais ».

Périandre tâchoit ainsi de faire rentrer son fils en lui-même; mais celui-ci se contenta de lui dire qu'en lui parlant, il avoit encouru (a) l'amende. Périandre, comprenant par cette réponse que le mal de son fils étoit extrême, et que rien ne pouvoit le vaincre, l'éloigna de sa présence, et le fit embarquer pour Corcyre, qui étoit aussi de sa dépendance. Périandre l'ayant relégué loin de lui, marcha contre son beau-père Proclès, parce qu'il étoit le principal auteur des malheurs de sa maison. Il se rendit maître de la ville d'Epidaure, et fit prisonnier Proclès, à qui cependant il conserva la vie.

LIII. Dans la suite du temps, Périandre étant âgé, et ne se sentant plus en état de veiller aux affaires, et de gouverner par lui-même, envoya chercher Lycophron à Corcyre, pour lui confier les rênes de l'Etat: car son fils (107) aîné étoit stupide, et il ne voyoit en lui aucune ressource. Lycophron ne daigna pas même répondre au message de son père. Mais Périandre, qui l'aimoit tendrement, lui envoya ensuite sa sœur qui étoit

(a) Dans le grec: *Qu'il devoit l'amende sacrée à Apollon.*

sa propre fille, dans l'espérance qu'elle auroit plus de crédit sur son esprit.

Quand elle fut arrivée à Corcyre: « Aimez-vous » donc mieux, mon frère, lui dit-elle, voir la » puissance souveraine passer en des mains étranges, et les biens (108) de votre père dissipés, » que de revenir en prendre possession? Revenez » dans la maison paternelle; cessez de vous nuire » à vous-même: le zèle (a) est un bien fâcheux: » ne cherchez point à guérir un mal par un autre. » Bien des gens préfèrent les voies de la douceur » à celles de la justice; et plusieurs, en poursuivant les droits d'une mère, ont perdu ceux » qu'ils pouvoient espérer de leur père. La Tyrrannie est, de (109) sa nature, chancelante et » mal assurée; mille amans (110) aspirent à sa » conquête. Périandre est déjà vieux et avancé en » âge: n'abandonnez pas à d'autres un bien qui » vous appartient ».

Instruite par son père, elle tint à Lycophron le langage le plus propre à le persuader; mais il lui répondit qu'il n'iroit jamais à Corinthe, tant qu'il sauroit Périandre en vie. La Princesse fit, à son retour, part à son père de la réponse de Lycophron. Périandre lui envoya la troisième fois un Héraut, avec ordre de lui dire qu'il avoit dessein de se retirer en Corcyre, et qu'il pouvoit

(a) Celui qu'il montrait pour la mémoire de sa mère.

revenir à Corinthe prendre possession de la couronne.

Le jeune Prince accepta la proposition. Le père se disposoit à partir pour Corcyre, et le fils pour Corinthe; mais les Corcyréens, informés de ce qui se passoit, et appréhendant de voir Périandre dans leur île, assassinèrent (111) son fils. Ce fut cette raison qui porta ce Prince à se venger des Corcyréens.

LIV. Lorsque les Lacédémoniens furent arrivés à Samos avec une puissante flotte, ils assiégèrent la ville, et s'approchèrent des murailles, laissant derrière eux la tour qui est sur le bord de la mer, près du fauxbourg. Mais ensuite Polycrates, en personne, étant tombé sur eux avec des forces considérables, ils furent contraints de reculer. Dans le même moment, les auxiliaires, accompagnés d'un grand nombre de Samiens, sortirent de la tour supérieure qui étoit sur la croupe de la montagne, et fondirent sur les Lacédémoniens. Ceux-ci, après avoir soutenu quelque temps leurs efforts, prirent la fuite, et les vainqueurs, les ayant poursuivis, en firent un grand carnage.

LV. Si les Lacédémoniens, qui se trouvèrent à cette action, se fussent conduits comme Archias et (112) Lycopas, Samos auroit été prise, car ces deux braves guerriers étant tombés sur les Samiens, et les ayant mis en fuite, ils entrèrent dans la ville pêle-mêle avec les fuyards, quoi-

qu'ils ne fussent accompagnés de nul autre ; mais comme on leur coupa le chemin, et qu'ils ne purent en sortir, ils y périrent.

Je me trouvai un jour avec un autre Archias, fils de Samius, et petit-fils de cet Archias dont nous parlons. C'étoit à Pitane, bourgade où il avoit pris naissance. Il faisoit plus de cas des Samiens que de tous les autres étrangers, et il m'apprit qu'on avoit donné à son père le nom de Samius, parce qu'il étoit fils de cet Archias, tué dans Samos, en combattant vaillamment. Il ajouta qu'il avoit une estime particulière pour les Samiens, parce qu'ils avoient fait à son aïeul de magnifiques funérailles aux dépens du public.

LVI. Les Lacédémoniens, voyant que le siège traînoit en longueur, et qu'après quarante jours il n'étoit nullement avancé, s'en retournèrent dans le Péloponnèse. On dit, mais sans fondement, que Polycrates leur donna une grande quantité de monnoie de plomb doré, frappée au coin du pays, et que, gagnés par ces présens, ils se retirèrent dans leur patrie. Ce fut la première expédition (113) des Lacédémoniens-Doriens en Asie.

LVII. Ceux d'entre les Samiens qui avoient entrepris cette guerre contre Polycrates, se voyant sur le point d'être abandonnés des Lacédémoniens, s'embarquèrent aussi, et firent voile à Siphnos, parce que l'argent leur manquoit. Les Siphniens étoient alors dans un état (114)
très-

très-florissant, et les plus riches des insulaires. Leur île abondoit tellement en mines d'or et d'argent, que, de la dîme du revenu qui en provenoit, ils offrirent à Delphes un trésor qu'on peut comparer aux plus riches (115) qui soient en ce temple. Ils partageoient tous les ans entr'eux le produit de ces mines. Tandis qu'ils travailloient à ce trésor, ils consultèrent (116) l'Oracle, et lui demandèrent s'ils pourroient conserver longtemps les biens présens. La Pythie leur répondit : « Quand le Prytanée de Siphnos sera blanc, et » que la place publique aura le même aspect, » vous aurez alors grand besoin d'un homme » prudent et sage, pour vous garantir d'une (117) » embûche de bois et d'un héraut rouge ».

LVIII. La place publique et le Prytanée de Siphnos étoient alors de marbre (a) de Paros. Les Siphniens ne purent cependant comprendre le sens de cet Oracle, ni dans le temps qu'il leur fut rendu, ni même après l'arrivée des Samiens. Ceux-ci n'eurent pas plutôt abordé en Siphnos, qu'ils envoyèrent à la ville un de leurs vaisseaux, avec des ambassadeurs. Autrefois tous les navires étoient peints en vermillon ; et c'étoit-là ce que la Pythie avoit prédit aux Siphniens, en les avertissant de se tenir sur leurs gardes contre une embûche de bois, et contre un ambassadeur rouge. Les ambassadeurs étant donc arrivés,

(a) Ce marbre est blanc.

prièrent les Siphniens de leur prêter dix (a) talens. Sur leur refus, les Samiens pillèrent leurs campagnes. Les Siphniens, à cette nouvelle, coururent sur-le-champ aux armes, livrèrent bataille, et furent battus. Il y en eut un grand nombre de coupés dans leur retraite, et qui ne purent rentrer dans la ville. Après cette défaite, les Samiens exigèrent d'eux cent (b) talens.

LIX. Les exilés de Samos ayant reçu des Hermionéens, au lieu d'argent, l'île d'Hydrée, qui touche au Péloponnèse, ils la donnèrent en gage aux Trézéniens. De-là ils firent voile en Crète, où ils bâtirent la ville de Cydonie, quoiqu'ils n'y fussent pas allés dans ce dessein, mais seulement pour chasser les Zacynthiens de l'île. Ils y fixèrent leur demeure; et, durant cinq ans, leur prospérité fut si constante, que non-seulement ils bâtirent tous les temples qu'on voit encore aujourd'hui à Cydonie, mais encore le temple (118) de Dictyne. La sixième année, les Eginètes les ayant vaincus dans un combat naval, les réduisirent en esclavage avec le secours des Crétois. Ils désarmèrent les proues de leurs vaisseaux, en ôtèrent les sangliers qui leur servoient (c) d'ornemens, et les offrirent à Eginé, dans le temple de Minerve. Les Eginètes se portèrent à cette

(a) 54,000 liv. de notre monnaie.

(b) 540,000 liv.

(c) C'est ce qu'on appeloit *Insignia*, Παράσημον.

vengeance par la haine invétérée qu'ils avoient contre les Samiens. Ceux-ci les avoient attaqués les premiers dans le temps qu'Amphicrates (119) régnoit à Samos, et leur avoient fait beaucoup de mal ; mais les Eginètes le leur avoient bien rendu.

LX. Je me suis d'autant plus étendu sur les Samiens, qu'ils ont exécuté trois des plus grands ouvrages qu'il y ait dans toute la Grèce.

On voit à Samos une montagne de cent cinquante orgyies (a) de haut. On a percé cette montagne par le pied, et l'on y a pratiqué un (120) chemin qui a deux bouches ou ouvertures. Ce chemin a sept stades de longueur, sur huit pieds de hauteur et autant de largeur. Le long de ce chemin, on a creusé un canal qui traverse toute cette montagne. Il a vingt coudées de profondeur, sur trois pieds de largeur. Il conduit à la ville, par des tuyaux, l'eau d'une grande fontaine. L'architecte qui a entrepris cet ouvrage, étoit de Mégares, et s'appeloit (121) Eupalinus, fils de Naustrophus. C'est un des trois ouvrages des Samiens. Le second consiste en un môle, ou une grande digue faite dans la mer, près du port, d'environ vingt orgyies de haut, et de deux stades et plus de long. Leur troisième ouvrage est un temple, le plus grand dont nous ayons connoissance. Le premier architecte de cet édifice

(a) 141 toises, 4 pieds, mesure de France.

est un homme du pays, nommé Rhœcus (122), fils de Phileus.

LXI. Tandis que Cambyses, fils de Cyrus, passoit en Egypte son temps à faire des extravagances, deux Mages, qui étoient frères, profitèrent de cette occasion pour se révolter. Il avoit laissé l'un d'eux en Perse pour y gérer ses biens, et ce fut l'auteur de la révolte. Ce Mage n'ignoroit pas la mort de Smerdis; il savoit qu'on la tenoit cachée, qu'elle n'étoit connue que d'un petit nombre de Perses, et que la plupart croyoient ce Prince vivant. Cette mort (123), jointe aux circonstances dont je vais parler, lui fit prendre la résolution de s'emparer du trône. Il avoit un frère, qui, comme je l'ai déjà dit, étoit compaignon de sa révolte. Ce frère ressembloit parfaitement à Smerdis, fils de Cyrus, que Cambyses avoit fait tuer, et portoit le même nom que ce Prince. Pour lui, il s'appeloit Patizithès. Celui-ci plaça son frère sur le trône, après lui avoir persuadé qu'il applaniroit toutes les difficultés. Cela fait, il envoya des hérauts dans toutes les Provinces, et particulièrement en Egypte, pour défendre (124) à l'armée d'obéir à Cambyses, et lui ordonner de ne reconnoître à l'avenir que Smerdis, fils de Cyrus.

LXII. Tous les hérauts firent cette proclamation. Celui qui avoit été envoyé en Egypte, trouva Cambyses avec son armée, à Agbatanes en Syrie. Il publia au milieu du camp, les ordres

dont le Mage l'avoit chargé. Cambyses ayant entendu la proclamation du héraut, et pensant qu'il disoit vrai, se persuada qu'il avoit été trahi par Prexaspes, et que celui-ci n'avoit point exécuté l'ordre qu'il lui avoit donné de tuer Smerdis. « C'est donc ainsi, Prexaspes, lui dit-il, en le » regardant d'un œil fixe, que tu as fait ce que » je t'ai ordonné? Seigneur, répondit Prexaspes, ne croyez rien de ce que vient de dire le » héraut. Votre frère Smerdis ne se révoltera ja- » mais contre vous, et vous n'aurez point avec » lui la plus légère contestation. J'ai moi-même » exécuté vos ordres, et je lui ai donné la sépulture de mes propres mains. Si les morts res- » suscitent, attendez-vous à voir aussi le Mède » Astyages se soulever contre vous. Mais, s'il en » est du présent comme du passé, soyez certain » qu'il ne vous arrivera jamais de mal, du moins » de la part de Smerdis. Au reste, je suis d'avis » qu'on envoie après le héraut, et qu'on lui de- » mande de quelle part il vient ici nous dire d'o- » béir aux ordres du Roi Smerdis ».

LXIII. Cambyses approuva le conseil de Prexaspes. On envoya sur-le-champ après le héraut, et on le ramena au camp. Prexaspes l'interrogea en ces termes : « Vous dites, mon ami, que vous » venez de la part de Smerdis, fils de Cyrus. » Avouez-nous donc maintenant la vérité, et on » vous laissera aller sans vous faire aucun mal. » Avez-vous vu Smerdis? Vous a-t-il lui-même

» donné ces ordres ? Les tenez-vous de quelqu'un
 » de ses Ministres ? Je n'ai point vu, répondit
 » le héraut, Smerdis, fils de Cyrus, depuis le
 » départ du Roi Cambyses pour son expédition
 » d'Egypte ; mais le Mage qui gère les biens de
 » Cambyses, m'a donné les ordres que j'ai ap-
 » portés ; c'est lui qui m'a dit que Smerdis, fils
 » de Cyrus, me commandoit de venir vous les
 » annoncer ». Le héraut parla ainsi, sans déguiser en rien la vérité.

Alors Cambyses dit à Prexaspes : « Vous avez
 » exécuté mes ordres en homme de bien ; je n'ai
 » rien à vous reprocher : mais quel peut être
 » celui d'entre les Perses qui, s'emparant du nom
 » de Smerdis, s'est révolté contre moi ? Sei-
 » gneur, lui répondit-il, je crois comprendre ce
 » qui s'est passé : les Mages se sont soulevés con-
 » tre vous ; c'est Patizithès, que vous avez laissé
 » en Perse pour prendre soin des affaires de votre
 » maison, et son frère Smerdis ».

LXIV. Au nom de Smerdis, Cambyses fut frappé de la vérité du discours de Prexaspes, et de celle de son songe, dans lequel il lui sembloit voir un héraut lui annoncer que Smerdis, assis sur le trône, touchoit de la tête au ciel. Reconnoissant alors qu'il avoit fait tuer son frère sans sujet, il le pleura. Après lui avoir donné des larmes, et s'être plaint de l'excès (125) de ses malheurs, il se jeta avec précipitation sur son cheval, dans le dessein de marcher en diligence à

Suses, contre le Mage ; mais, en s'élançant, le fourreau (126) de son cimenterre tomba, et le cimenterre étant resté nu, le blessa à la cuisse, au même endroit où il avoit auparavant frappé Apis, le Dieu des Egyptiens. Comme sa plaie lui parut (127) mortelle, il demanda le nom de la ville où il étoit alors : on lui dit qu'elle s'appeloit Agbatanes (128).

L'Oracle de la ville de Buto lui avoit auparavant prédit qu'il finiroit ses jours à Agbatanes. Il s'étoit imaginé qu'il devoit mourir de vieillesse à Agbatanes en Médie, où étoient toutes ses richesses ; mais l'Oracle parloit d'Agbatanes en Syrie. Lorsqu'il eut donc appris le nom de cette ville, accablé par le chagrin de la révolte du Mage, et par la douleur que lui causoit sa blessure, il revint de son erreur, et comprenant le sens de l'Oracle : « C'est ici, dit-il, que Cam- » byses, fils de Cyrus, doit terminer ses jours, » suivant l'ordre des Destins ».

LXV. Il n'en dit pas alors davantage : mais, environ vingt jours après, il convoqua les Perses les plus distingués qui se trouvoient à l'armée, et leur tint ce discours : « Perses, les choses en sont » au point que je ne puis plus me dispenser de » vous découvrir ce que j'ai tâché, jusqu'à pré- » sent, de tenir extrêmement caché. Lorsque » j'étois en Egypte, j'eus, pendant mon sommeil, » une vision. Eh ! plutôt aux Dieux que je ne » l'eusse point eue ! Il me sembla voir un cour-

» rier, arrivé de mon palais, m'annoncer que
» Smerdis étoit assis sur le trône, et que de sa tête
» il touchoit au ciel. Cette vision me faisant crain-
» dre que mon frère ne m'enlevât la couronne, je
» pris des mesures où la précipitation eut plus de
» part que la prudence : car il n'est pas possible
» aux hommes de changer l'ordre des destinées.
» J'envoyai follement Prexaspes à Suses, pour
» tuer Smerdis. Ce crime commis, je vivois tran-
» quille et sans crainte, ne pouvant m'imaginer
» qu'après m'être défait de mon frère, quelqu'au-
» tre se soulevât contre moi. Mais l'événement
» s'est trouvé contraire à mon attente. J'ai versé
» le sang d'un frère, un sang que je n'aurois pas
» dû répandre, et je n'en perds pas moins la cou-
» ronne. C'étoit le Mage Smerdis qu'un Dieu me
» montrait en songe ; c'étoit lui qui devoit se ré-
» volter contre moi. Le coup est fait ; Smerdis,
» fils de Cyrus, est mort. Le Mage Patizithès, que
» j'ai laissé pour avoir soin de mes biens, et son
» frère Smerdis, se sont emparés de la couronne.
» Celui qui auroit dû principalement me venger
» de leur traitement honteux, a été tué par les
» mains impies de ses plus proches. Mais (129)
» enfin, puisqu'il n'est plus, il ne me reste qu'à
» vous donner mes ordres ; et c'est une nécessité
» pour moi de vous faire connoître ce que je veux
» que vous fassiez après ma mort. Je vous prie
» donc, ô Perses, par les Dieux protecteurs des
» Rois, je vous conjure tous, et vous principale-

» ment, Achéménides, qui êtes ici présens, de ne
 » point souffrir que l'empire retourne aux Mèdes.
 » S'ils s'en sont rendus maîtres par la ruse, re-
 » couvrez-le par la ruse ; s'ils s'en sont emparés
 » par la force, reprenez-le par la force. Si vous
 » faites ce que je vous recommande, et si vous
 » conservez votre liberté, puisse la terre produire
 » pour vous des fruits en abondance ! Puissent vos
 » femmes vous donner un grand nombre d'en-
 » fans, et vos troupeaux se multiplier par une
 » heureuse fécondité ! Mais, si vous ne recouvrez
 » point l'empire, et si vous ne faites aucun effort
 » pour le reconquérir, non-seulement je fais des
 » vœux pour que le contraire vous arrive, mais
 » de plus, je souhaite à tous les Perses en parti-
 » culier, une fin telle que la mienne ».

LXVI. Cambyses, ayant parlé de la sorte, déplora son sort ; les Perses voyant couler les larmes de leur Prince, déchirèrent (130) leurs habits, en poussant de grands gémissemens. Peu de temps après l'os se caria, et la gangrène ayant promptement gagné toute la cuisse, Cambyses fut emporté, après avoir régné en tout (131) sept ans et cinq mois. Il mourut sans laisser d'enfans, ni garçons, ni filles. Les Perses qui étoient présens, ne pouvoient croire que les Mages se fussent emparés de la couronne ; ils pensoient plutôt que ce que Cambyses avoit dit de la mort de Smerdis, étoit un effet de sa haine contre ce Prince, afin que tous les Perses lui fissent la

guerre. Ils regardoient en effet comme une chose certaine que c'étoit Smerdis, fils de Cyrus, qui s'étoit soulevé; et ils en étoient d'autant plus persuadés, que Prexaspes nioit (152) fortement de l'avoir tué; car, après la mort de Cambyses, il n'auroit pas été sûr pour lui d'avouer que le fils de Cyrus avoit péri de sa main.

LXVII. Cambyses étant mort, le Mage, à la faveur du nom de Smerdis, qu'il portoit ainsi que le fils de Cyrus, régna tranquillement les sept mois qui restoient pour accomplir la huitième année de son prédécesseur. Pendant ce temps, il combla tous ses sujets de bienfaits; de sorte qu'après sa mort, il fut regretté de tous les peuples de l'Asie, excepté des Perses. Dès le commencement de son règne, il fit publier dans toutes les Provinces, des édits, par lesquels il exemptoit ses sujets, pour trois ans, de tous tributs et subsides, et de servir à la guerre.

LXVIII. Il fut reconnu le huitième mois de la manière que je vais dire. Il y avoit à la cour un Seigneur nommé Otanes, fils de Pharnaspes; sa naissance et ses richesses le faisoient aller de pair avec ce qu'il y avoit de plus illustre en Perse. Ce Seigneur soupçonna, le premier, le nouveau Roi de n'être pas Smerdis, fils de Cyrus, mais le Mage, comme en effet il l'étoit. Sa conjecture étoit fondée sur ce qu'il ne sortoit jamais de la citadelle, et qu'il ne mandoit, auprès de lui, aucun des Grands de Perse. Se doutant donc de

l'imposture, voici ce qu'il fit pour la découvrir.

Cambyses avoit épousé sa fille Phédyme; elle appartenoit alors au Mage, ainsi que toutes les autres femmes du feu Roi. Otanes lui envoya demander quel étoit celui avec qui elle habitoit; si c'étoit Smerdis, fils de Cyrus, ou quelqu'autre. Phédyme répondit qu'elle ne le savoit pas; qu'elle n'avoit jamais vu Smerdis, fils de Cyrus, et qu'elle ne connoissoit pas plus celui qui l'avoit admise au nombre de ses femmes. « Si vous ne connoissez » pas Smerdis, fils de Cyrus, lui fit dire une » seconde fois Otanes, du moins demandez à » Atosse quel est cet homme avec qui vous habi- » tez l'une et l'autre : elle doit connoître parfai- » tement son frère Smerdis ». Sa fille répondit à cela : « Je ne puis parler à Atosse, ni voir aucune » des autres femmes. Dès que cet homme, quel » qu'il puisse être, s'est emparé du trône, il nous » a dispersées dans des appartemens séparés ».

LXIX. Sur cette réponse, l'affaire parut beaucoup plus claire à Otanes. Il envoya un troisième message à Phédyme. « Ma fille, lui fit-il dire, il » faut qu'une personne bien née; comme vous, » s'expose au danger; c'est votre père qui vous y » engage; c'est lui qui vous l'ordonne. Si le Roi » n'est point Smerdis, fils de Cyrus, mais celui » que je soupçonne, il ne convient pas que vous » soyez sa femme, ou qu'il occupe (a) impuné-

(a) Voyez ci-dessus, §. XXIIX, note 59.

» ment le trône de Perse ; il mérite d'être puni.
 » Suivez donc mes conseils, et faites ce que je
 » vais vous prescrire. Quand il reposera auprès de
 » vous, et que vous le saurez profondément en-
 » dormi, examinez (a) s'il a des oreilles. S'il en a,
 » c'est le fils de Cyrus : s'il n'en a point, c'est
 » Smerdis le Mage ».

Phédyme lui fit dire qu'elle s'exposeroit à un grand danger ; qu'il n'y avoit pas à douter que, si le Roi n'avoit pas d'oreilles, et qu'il la surprît en cherchant à s'en assurer, il ne la tuât sur-le-champ : que néanmoins elle lui promettoit d'exécuter ses ordres. Il faut remarquer que Cyrus, fils de Cambyses, avoit fait couper, pendant son règne, les oreilles à Smerdis, pour quelque affaire grave.

Les femmes, en Perse, ont coutume de coucher avec leurs maris chacune à leur tour. Celui (133) de Phédyme étant venu, elle exécuta ce qu'elle avoit promis à son père. Quand elle vit le Mage profondément endormi, elle porta la main sur ses oreilles ; et, ayant reconnu sans peine qu'il n'en avoit point, elle en instruisit son père dès qu'il fut jour.

LXX. Otanes prit avec lui Aspathines et Gobryas, qui étoient les premiers d'entre les Perses, et sur la foi desquels il comptoit le plus. Leur ayant fait part de tout ce qu'il venoit d'ap-

(a) Dans le grec : *Tâtez-lui les oreilles.*

prendre, ils eurent d'autant moins de peine à le croire, qu'eux-mêmes ils en avoient aussi quelque soupçon. Il fut donc résolu entr'eux que chacun s'associeroit l'un des Perses en qui il auroit le plus de confiance. Otanes engagea Intaphernes dans son (134) parti, Gobryas Mégabyse et Aspathines Hydarnes. Ils étoient au nombre de six, lorsque Darius, fils d'Hystaspes, revenant de Perse, dont son père étoit Gouverneur, arriva à Suses. A peine fut-il de retour, qu'ils résolurent de se l'associer aussi.

LXXI. Ces sept (135) Seigneurs, s'étant assemblés, se jurèrent une fidélité réciproque, et délibérèrent entr'eux. Quand ce fut le tour de Darius de dire son avis : « Je croyois, leur dit-il, être le » seul qui eût connoissance de la mort de Smer- » dis, fils de Cyrus, et qui sût que le Mage ré- » gnoit en sa place : et c'est pour cela même que » je me suis rendu ici en diligence pour faire » périr le Mage. Mais, puisqu'il est arrivé que » vous ayez aussi découvert le mystère, et que je » ne sois pas le seul qui en ait connoissance, il » faut sur-le-champ, et sans délai, exécuter l'en- » treprise ; autrement il y auroit du danger. » Fils d'Hystaspes, lui répondit Otanes, né d'un » père illustre et courageux, vous montrez que » vous ne lui êtes inférieur en rien. Gardez-vous » néanmoins d'agir inconsidérément, et de » rien précipiter ; que la prudence soit votre » guide. Pour moi, je suis d'avis de ne point

» commencer que nous ne soyons en plus grand
 » nombre. Perses, reprit Darius, si vous suivez
 » le conseil d'Otanes, votre perte est assurée ;
 » vous périrez misérablement. L'appât d'une
 » récompense engagera quelqu'un à vous dénon-
 » cer au Mage. Vous auriez dû exécuter l'entre-
 » prise vous seuls, et sans la communiquer à
 » d'autres ; mais, puisque vous avez jugé à propos
 » d'en faire part à plusieurs, et de me mettre
 » moi-même de ce nombre, exécutons-la aujour-
 » d'hui ; ou, si nous laissons passer la journée,
 » je vous déclare que je n'attendrai pas qu'on me
 » prévienne, mais que je prendrai les devants, et
 » que j'irai moi-même vous dénoncer au Mage ».

LXXII. Otanes, témoin de l'ardeur de Darius :
 « Puisque vous nous forcez, dit-il, à hâter l'exé-
 » cution de nos projets, et que vous ne nous
 » permettez point de la remettre à un autre
 » temps, apprenez - nous donc comment nous
 » pourrions pénétrer dans le palais, et attaquer
 » les usurpateurs : car enfin vous savez vous-
 » même, aussi bien que nous, qu'il y a des gardes
 » disposés de côté et d'autre : si vous ne l'avez
 » pas vu, du moins l'avez-vous oui dire. Com-
 » ment pourrions-nous passer ?

» Il y a bien des choses, Otanes, reprit Darius,
 » dont on ne peut prendre raison par des paroles,
 » mais seulement par des actions : il y en a d'au-
 » tres, au contraire, qu'il est facile d'expliquer
 » et dont il ne peut résulter rien d'éclatant. Vous

» savez qu'il n'est pas difficile de passer au travers
 » de la garde ; premièrement personne n'osera,
 » par respect ou par crainte, refuser l'entrée
 » du palais à des personnes de notre qualité : en
 » second lieu, j'ai un prétexte très - plausible
 » pour entrer ; je dirai que je viens de Perse, et
 » que j'ai quelque chose à communiquer au Roi
 » de la part de mon père : car, quand il est néces-
 » saire (156) de mentir, il ne faut point s'en
 » faire de scrupule. Ceux qui mentent desirant
 » la même chose que ceux qui disent la vérité ; on
 » ment dans l'espoir d'en retirer quelque profit :
 » on dit la vérité dans la vue de quelque avan-
 » tage, et pour s'attirer une plus grande con-
 » fiance. Ainsi, quoique nous ne (157) suivions
 » pas la même route, nous n'en tendons pas
 » moins au même but : car, s'il n'y avoit rien
 » à gagner, il seroit indifférent à celui qui dit
 » la vérité de faire plutôt un mensonge, et à
 » celui qui ment de dire la vérité. Quant aux
 » gardes des portes, s'il s'en trouve quelqu'un
 » qui nous laisse passer sans difficulté, son sort
 » en sera meilleur par la suite. Celui, au con-
 » traire, qui tentera de nous résister, qu'il soit
 » traité sur le champ en ennemi. Pénétrons dans
 » l'intérieur du palais, et achevons notre entre-
 » prise ».

LXXIII. Gobryas parla ensuite : « Quel hon-
 » neur, mes amis, leur dit-il, ne sera-ce pas
 » pour nous de recouvrer l'Empire ! Ou, si nous

» ne pouvons y réussir, quelle gloire de mourir
 » les armes à la main ! Quelle honte pour des
 » Perses, d'obéir à un Mède, à un Mage, à qui
 » même on a coupé les oreilles ! Vous tous, qui
 » vous trouvâtes auprès de Cambyses pendant sa
 » maladie, vous ne pouvez avoir oublié les im-
 » précations qu'il fit contre les Perses, lorsqu'il
 » touchoit à sa fin, s'ils ne s'efforçoient de recou-
 » vrer la couronne. Alors nous n'ajoutions pas
 » foi à ses discours, et nous pensions qu'il ne
 » parloit de la sorte que pour rendre son frère
 » odieux. Mais je suis maintenant d'avis de suivre
 » l'opinion de Darius, et je conclus qu'il ne faut
 » rompre cette assemblée que pour aller droit au
 » Mage ». Le conseil de Gobryas fut unanimement
 approuvé.

LXXIV. Pendant qu'ils délibéroient, il arriva, par hasard, que les Mages tenoient conseil entre eux. Ils résolurent de s'attacher Prexaspes, parce que Cambyses l'avoit traité d'une manière indigne en tuant son fils d'un coup de flèche, et parce que lui seul avoit connoissance de la mort de Smerdis, fils de Cyrus, l'ayant tué de sa main : d'ailleurs il étoit universellement estimé parmi les Perses. L'ayant mandé en conséquence, ils n'oublièrent rien pour le gagner. Ils exigèrent de lui qu'il leur donnât sa foi de ne découvrir à personne la tromperie qu'ils avoient faite aux Perses ; et de leur en garder (a) le secret, et ils

(a) Dans le grec : *Et de la tenir par-devers lui.*

lui promirent, avec (138) serment, de le combler de richesses. Prexaspes s'engagea à faire ce qu'on desiroit de lui. Les Mages, le voyant persuadé, lui proposèrent ensuite de monter sur une tour, pour annoncer aux Perses, qu'ils alloient convoquer sous les (159) murs du palais, que c'étoit véritablement Smerdis, fils de Cyrus, qui régnoit sur eux, et non pas un autre. Ils lui avoient donné ces ordres, à cause de son ascendant sur l'esprit des Perses, parce qu'il avoit souvent déclaré que Smerdis, fils de Cyrus, étoit encore vivant, et qu'il étoit faux qu'il l'eût tué.

LXXV. Prexaspes ayant répondu qu'il étoit disposé à faire ce qu'ils desiroient, les Mages convoquèrent les Perses, et le firent monter sur une tour afin de les haranguer. Mais Prexaspes, oubliant volontairement leurs prières, commença la généalogie de Cyrus par Achémènes; et quand enfin il fut venu à Cyrus, il fit l'énumération de tous les biens dont il avoit comblé les Perses. Après ce début, il découvrit la vérité, qu'il avoit jusqu'alors tenue cachée, disoit-il, parce qu'il eût été dangereux pour lui de la (a) publier; mais que, dans les conjonctures présentes, il s'y voyoit forcé. Enfin il assura qu'il avoit tué Smerdis, fils de Cyrus, par les ordres de Cambyse, et que les Mages régnoient actuellement. En même temps il

(a) Dans le grec : *de dire ce qui s'étoit passé.*

fit beaucoup d'imprécations contre les Perses, s'ils ne recouvroient l'empire, et s'ils ne se vengeoient des Mages : puis il (140) se précipita de la tour, la tête la première. Ainsi mourut Prexaspes, qui, pendant toute sa vie, avoit joui de la réputation d'un homme de bien.

LXXVI. Les sept Perses, ayant résolu d'attaquer les Mages sur-le-champ, et sans différer, se mirent en marche, après avoir prié les Dieux. Ils ne savoient encore rien de l'aventure de Prexaspes ; ils l'apprirent à moitié chemin. Sur cette nouvelle, ils se retirèrent à l'écart, pour tenir conseil, et délibérer entr'eux.

Otanes étoit toujours d'avis de différer l'entreprise, tandis que les affaires étoient dans une espèce de fermentation. Mais Darius représenta qu'il falloit marcher sur-le-champ, et exécuter, sans délai, ce qu'on avoit résolu. L'affaire se discutait encore, lorsqu'ils apperçurent sept couples d'éperviers qui poursuivoient deux couples de vautours, et les mettoient en pièces avec le bec et les serres. Les Perses, à cette vue, se rangèrent tous de l'avis de Darius ; et, pleins de confiance en ce présage, ils allèrent au palais.

LXXVII. Lorsqu'ils furent aux portes, ce que Darius avoit prévu ne manqua pas d'arriver. Les gardes, par respect pour leur rang, et ne les soupçonnant point de mauvais desseins, les laissèrent passer, sans même leur faire de questions. Ils marchaient en effet sous la (141) conduite des

Dieux. Quand ils eurent pénétré dans la cour du palais, ils rencontrèrent les eunuques chargés de présenter au Roi (142) les requêtes. Ces eunuques leur demandèrent quel sujet les amenoit ; et, menaçant en même temps les gardes, parce qu'ils les avoient laissé entrer, ils firent tous leurs efforts pour les empêcher de pénétrer plus avant. Ces sept Seigneurs, s'encourageant alors mutuellement, tombèrent, le poignard à la main, sur ceux qui vouloient les retenir ; et, les ayant tués, ils coururent promptement à l'appartement des hommes. Les deux Mages y étoient, pour lors, à délibérer sur l'action de Prexaspes.

LXXVIII. Le tumulte et les cris des eunuques étant venus jusqu'à eux, ils accoururent ; et, voyant ce qui se passoit, ils se mirent en défense. L'un se hâte de prendre un arc, l'autre une lance, ils en viennent aux mains. Comme l'ennemi étoit trop près, l'arc devint inutile à celui qui s'en étoit armé : l'autre se défendoit mieux avec la lance, il blessa Aspathines à la cuisse, et Intaphernes à l'œil. Intaphernes perdit l'œil ; mais il ne mourut pas de sa blessure. L'un des Mages blessa deux des conjurés ; l'autre, voyant que son arc lui étoit inutile, s'enfuit dans une chambre qui communiquoit à l'appartement des hommes. Il voulut fermer la porte ; Darius et Gobryas s'y jetèrent avec lui. Gobryas saisit le Mage au corps : mais comme on étoit dans les ténèbres, Darius craignit de percer Gobryas et

se trouva très-embarrassé. Gobryas s'apercevant de son inaction, lui demanda pourquoi il ne faisoit nul usage de la main. « Je crains de » vous blesser, répondit Darius. Frappez, lui » dit Gobryas, dussiez-vous me percer aussi ». Darius (145) obéit ; et, par un heureux hasard, le coup qu'il porta n'atteignit que le Mage.

LXXIX. Après avoir tué les Mages, ils leur coupèrent la tête ; et, laissant dans (144) la citadelle ceux d'entr'eux qui étoient blessés, tant pour la garder que parce qu'ils étoient hors d'état de les suivre, les cinq autres tenant à la main les têtes des Mages, sortirent en jetant de grands cris, et faisant beaucoup de bruit. Ils appelèrent, à haute voix, les Perses, leur racontèrent ce qui s'étoit passé, en leur montrant les têtes des usurpateurs. Ils firent en même temps main-basse sur tous les Mages qui se présentèrent à eux.

Les Perses, instruits de l'action des sept conjurés, et de la fourberie des Mages, crurent devoir les imiter ; et, mettant l'épée à la main, ils tuèrent tous les Mages qu'ils rencontrèrent ; et si la nuit n'eût arrêté le carnage, il ne s'en seroit pas échappé un seul.

Les Perses célèbrent, avec beaucoup de solennité, cette journée : cette fête, l'une de leurs plus grandes, s'appelle (a) Magophonie. Ce jour-là, il n'est pas permis aux Mages de paroître en public ; ils restent chez eux.

(a) Le massacre des Mages.

LXXX. Cinq jours après le rétablissement de la tranquillité, les sept Seigneurs, qui s'étoient soulevés contre les Mages, tinrent conseil sur l'état actuel des affaires. Leurs discours paroîtront incroyables à quelques Grecs ; ils n'en sont pas cependant moins vrais. Otanes exhorta les Perses à mettre l'autorité en commun. « Je crois, dit-il, » que l'on ne doit plus désormais confier l'administration de l'Etat à un seul homme ; le gouvernement monarchique n'étant ni agréable ni bon. Vous savez à quel point d'insolence en étoit venu Cambyses, et vous avez éprouvé vous-mêmes celle du Mage. Comment en effet la monarchie pourroit-elle être un bon gouvernement ? Le monarque (145) fait ce qu'il veut, sans rendre compte de sa conduite. L'homme le plus vertueux, élevé à cette haute dignité, perdrait bientôt toutes ses bonnes qualités. Car l'envie naît avec tous les hommes ; et les avantages dont jouit un Monarque, le portent à l'insolence. Or, quiconque a ces deux vices, a tous les vices ensemble : tantôt il commet, dans l'ivresse de l'insolence, les actions les plus atroces, et tantôt par envie. Un Tyran devroit être exempt d'envie, du moins parce qu'il jouit de toutes sortes de biens ; mais c'est tout le contraire, et ses sujets ne le savent que trop par expérience. Il hait les plus honnêtes gens, et semble chagrin de ce qu'ils existent encore. Il n'est bien qu'avec les plus méchans. Il prête (146)

» volontiers l'oreille à la calomnie ; il accueille
 » les délateurs : mais ce qu'il y a de plus bizarre,
 » si on le loue modestement, il s'en offense ; si,
 » au contraire, on le recherche avec empresse-
 » ment, il en est pareillement blessé, et ne l'im-
 » pute qu'à la plus basse flatterie : enfin, et c'est
 » le plus terrible de tous les inconvéniens, il ren-
 » verse les loix de la Patrie ; il attaque l'honneur
 » des femmes et fait mourir qui bon lui semble,
 » sans observer aucune formalité. Il n'en (147)
 » est pas de même du gouvernement démocra-
 » tique. Premièrement on l'appelle Isonomie (a) ;
 » c'est le plus beau de tous les noms : seconde-
 » ment, il ne s'y commet aucun de ces désordres
 » qui sont inséparables de l'état monarchique. Le
 » Magistrat s'y élit au sort ; il est comptable de
 » son administration, et toutes les délibérations
 » s'y font en commun. Je suis donc d'avis d'abo-
 » lir le gouvernement monarchique, et d'établir
 » le démocratique, parce que tout se trouve dans
 » le peuple ». Telle fut l'opinion d'Otanes.

LXXXI. Mégabyse, qui parla après lui, leur
 conseilla d'instituer l'Oligarchie. « Je pense, dit-
 » il, avec Otanes, qu'il faut abolir la Tyrannie,
 » et j'approuve tout ce qu'il a dit à ce sujet.
 » Mais, quand il nous exhorte à remettre la puis-
 » sance souveraine entre les mains du peuple, il

(a) L'égalité des loix, l'égal distribution de la Justice.
 Voyez ci dessous, §. LXXXIII, note 155.

» s'écarte du bon chemin : rien de plus insensé
 » et de plus insolent qu'une multitude (148) per-
 » nicieuse ; en voulant éviter l'insolence d'un
 » tyran , on tombe sous la tyrannie d'un peuple
 » effréné. Y a-t-il rien de plus insupportable ? Si
 » un Roi forme quelqu'entreprise, c'est avec con-
 » noissance. Le peuple , au contraire , n'a ni in-
 » telligence , ni raison. Eh ! comment en auroit-
 » il ! lui qui n'a jamais reçu aucune instruction,
 » et qui ne connoît ni le beau et l'honnête , ni
 » le (149) décent. Il se jette dans une affaire, tête
 » baissée et sans jugement , semblable à un tor-
 » rent (150) qui entraîne tout ce qu'il rencontre
 » sur son passage. Puissent les ennemis des (151)
 » Perses user de la Démocratie ! Pour nous, fai-
 » sons choix des hommes les plus vertueux ; met-
 » tons-leur la puissance entre les mains : nous
 » serons nous-mêmes de ce nombre ; et , suivant
 » toutes les apparences , des hommes sages et
 » éclairés ne donneront que d'excellens conseils ».

LXXXII. Tel fut l'avis de Mégabyse : Darius
 parla le troisième , et proposa le sien en ces
 termes : « L'avis de Mégabyse contre la Démo-
 » cratie me paroît juste et plein de sens ; il n'en
 » est pas de même de ce qu'il a avancé en faveur
 » de l'Oligarchie. Les trois sortes de gouverne-
 » ment que l'on puisse proposer , le démocra-
 » tique , l'oligarchique et le monarchique étant
 » aussi parfaits qu'ils peuvent l'être , je dis que l'état
 » monarchique l'emporte de beaucoup sur les

» deux autres ; car il est constant qu'il n'y a rien
 » de meilleur que le gouvernement d'un seul
 » homme, quand il est homme de bien. Un tel
 » homme ne peut manquer de gouverner ses su-
 » jets d'une manière irrépréhensible : les délibé-
 » rations sont secrètes ; les ennemis n'en ont au-
 » cune connoissance. Il n'en est pas ainsi de l'Oli-
 » garchie : ce gouvernement, étant composé de
 » plusieurs personnes qui s'appliquent à la vertu
 » dans la vue du bien public, il naît ordinaire-
 » ment entr'elles des inimitiés particulières et
 » violentes. Chacun veut primer, chacun veut
 » que son opinion prévale ; de-là les haines réci-
 » proques et les séditions ; des séditions on passe
 » aux meurtres, et des meurtres on revient (152)
 » ordinairement à la Monarchie. Cela prouve
 » combien le gouvernement d'un seul est préférable
 » à celui de plusieurs. D'un autre côté,
 » quand le peuple commande, il est impossible
 » qu'il ne s'introduise beaucoup de désordres
 » dans un Etat. La corruption une fois établie
 » dans la république, ne produit point des haines
 » entre les méchans : elle les unit au contraire
 » par les liens d'une étroite amitié ; car ceux qui
 » perdent l'Etat agissent (155) de concert et se
 » soutiennent mutuellement. Ils continuent tou-
 » jours à faire le mal, jusqu'à ce qu'il s'élève
 » quelque grand personnage qui les réprime, en
 » prenant autorité sur le peuple. Cet homme se
 » fait admirer, et cette admiration en fait un Mo-

» narque ; ce qui nous prouve encore que , de
 » tous les gouvernemens , le monarchique est le
 » meilleur : mais enfin , pour tout dire en peu de
 » mots , d'où nous est venue la liberté ? De qui la
 » tenons-nous ? Du Peuple , de l'Oligarchie , ou
 » d'un Monarque ? Puisqu'il est donc vrai que
 » c'est par un seul homme que nous avons été
 » délivrés de l'esclavage , je conclus qu'il faut
 » nous en tenir au gouvernement d'un seul : d'ail-
 » leurs on ne doit point renverser les loix de la
 » patrie lorsqu'elles sont sages ; cela seroit dan-
 » gereux ».

LXXXIII. Tels (154) furent les trois sentimens
 proposés. Le dernier fut approuvé par les quatre
 d'entre les sept qui n'avoient point encore opiné.
 Alors Otanes , qui desiroit ardemment d'éta-
 blir (155) l'Isonomie , voyant que son avis n'avoit
 point prévalu , se leva au milieu de l'assemblée ,
 et parla ainsi : « Perses (156), puisqu'il faut que
 » l'un de nous devienne Roi , soit que le sort ou
 » les suffrages de la nation le placent sur le trône ,
 » soit qu'il y monte par quelque autre voie , vous
 » ne m'aurez point pour concurrent ; je ne veux
 » ni commander , ni obéir : je vous cède l'empire ,
 » et je me retire , à condition cependant que je ne
 » serai sous la puissance d'aucun de vous , ni moi ,
 » ni les miens , ni mes descendans à perpétuité ».

Les six autres lui accordèrent sa demande. Il
 se retira de l'assemblée , et n'entra point en con-
 currence avec eux : aussi sa maison est-elle encore

aujourd'hui la seule de toute la Perse qui jouisse d'une pleine liberté, n'étant soumise qu'autant qu'elle le veut bien, pourvu néanmoins qu'elle ne transgresse en rien les loix du pays.

LXXXIV. Les six autres Perses consultèrent ensemble sur le moyen d'élire un Roi de la manière la plus juste. Il fut d'abord résolu que, la Royauté étant destinée à l'un d'entr'eux, on donneroit tous les ans, par distinction, à Otanes, à lui et à ses descendans à perpétuité, un habit à la Médique, et qu'on lui feroit les présens que les Perses regardent comme les plus honorables. Cette distinction lui fut accordée, parce qu'il avoit le premier formé le projet de détrôner le Mage, et qu'il les avoit assemblés pour l'exécuter. Ces honneurs le regardoient spécialement ; mais ils firent, pour eux-mêmes, des réglemens généraux. Il fut arrêté premièrement que chacun des sept auroit au palais ses entrées libres, sans être obligé de se faire annoncer, excepté quand le Roi seroit au lit avec sa femme : secondement, que le Roi ne pourroit prendre femme ailleurs que dans la maison de ceux qui avoient détrôné le Mage. Quant à la manière dont il falloit élire le nouveau Roi, il fut décidé que, le lendemain matin, ils se rendroient à cheval devant la ville, et qu'on reconnoîtroit pour Roi celui dont le cheval henniroit le premier au lever (157) du soleil.

LXXXV. Darius avoit un habile écuyer,

nommé **Æbarès**. Au sortir de l'assemblée, **Darius** s'adressant à lui : « **Æbarès**, lui dit-il, il a été » arrêté entre nous, que, demain matin, nous » monterions à cheval, et que celui-là seroit Roi » dont le cheval henniroit le premier au soleil » levant. Fais donc usage de toute ton habileté, » afin que j'obtienne ce haut rang préférable- » ment à tout autre. Seigneur, répondit **Æba-** » rès, si votre élection ne dépend que de cela, » prenez courage, et ne vous mettez pas en peine : » personne n'aura sur vous la préférence; j'ai un » secret (158) infallible ».

« Si tu en as véritablement un, reprit **Darius**, » il est temps d'en faire usage; il n'y a point à » différer : demain notre sort sera décidé ».

Sur cet avis, si-tôt que la nuit fut venue, **Æbarès** prit une des cauales, que le cheval de **Darius** aimoit le plus. Il la mena dans le fauxbourg, l'y attacha, et en fit approcher le cheval de son maître, le fit passer et repasser plusieurs fois autour de cette cavale, et enfin il lui permit de la saillir.

LXXXVI. Le lendemain, dès qu'il fut jour, les six Perses, selon (159) leur convention, se trouvèrent à cheval au rendez-vous. Comme ils alloient de côté et d'autre dans le fauxbourg, lorsqu'ils furent vers l'endroit où, la nuit précédente, la cavale avoit été attachée, le cheval de **Darius** y accourut, et se mit à hennir. En même temps, il parut un éclair, et l'on entendit un

coup de tonnerre , quoique l'air fût alors serein. Ces signes survenant comme si le ciel eût été d'intelligence avec Darius, furent pour ce Prince, une espèce d'inauguration. Les cinq autres descendirent aussi-tôt de cheval, se prosternèrent à ses pieds, et le reconnurent pour leur Roi (160).

LXXXVII. Tel fut, suivant quelques-uns, le moyen dont se servit Œbarès : mais d'autres rapportent le fait différemment ; car les Perses le content de deux manières. Ils disent donc qu'Œbarès passa la main sur les parties naturelles de cette cavale, et qu'ensuite il la tint cachée sous (161) sa ceinture : que dans le moment que le soleil commençoit à paroître, les chevaux faisant le premier pas pour se mettre en marche, il la tira de sa ceinture, l'approcha des naseaux du cheval de Darius ; que cet animal, sentant l'odeur de la cavale, se mit à ronfler et à hennir.

LXXXVIII. Darius, fils d'Hystaspes, fut proclamé Roi, et tous les peuples de l'Asie, qui avoient été subjugués par Cyrus, et ensuite par Cambyses, lui furent soumis, excepté les Arabes. Ceux-ci en effet n'ont jamais été esclaves des (162) Perses, mais leurs alliés. Ils donnèrent passage à Cambyses pour entrer en Egypte. S'ils s'y fussent opposés, l'armée des Perses n'auroit jamais pu y pénétrer. Ce fut avec des femmes Perses que Darius contracta ses premiers mariages : il épousa deux filles de Cyrus, Atosse et Artystone. Atosse avoit été femme de son frère Cambyses, et ensuite

du Mage ; Artystone étoit encore vierge. Il prit ensuite pour femme Parmys, fille de Smerdis, fils de Cyrus, et Phédyme, fille (163) d'Otanes, qui avoit découvert l'imposture du Mage.

Sa puissance étant affermie de tous côtés, il commença par faire ériger, en pierre, sa statue équestre, avec cette inscription : DARIUS, FILS D'HYSTASPES, EST PARVENU A L'EMPIRE DES PERSÈS PAR (164) L'INSTINCT DE SON CHEVAL (SON NOM ÉTOIT MARQUÉ DANS L'INSCRIPTION) ET L'ADRESSE D'ĀBARÈS SON ÉCUYER.

LXXXIX. Cela fait, il partagea ses Etats en vingt gouvernemens, que les Perses appellent Satrapies ; et dans chacune il établit un gouverneur. Il régla le tribut que chaque nation devoit lui payer ; et, à cet effet, il joignoit à une nation les peuples limitrophes ; et quelquefois, omettant (a) ceux qui étoient voisins, il mettoit dans un même département, des peuples éloignés l'un de l'autre.

Voici comment il distribua les Satrapies, et régla les tributs que chacune lui devoit rendre tous les (165) ans. Il fut ordonné que ceux qui devoient payer leur contribution en argent, la paieroient au poids du talent babylonien, et que ceux qui la devoient en or, la paieroient au poids du talent euboïque : or le talent babylonien vaut soixante et dix mines euboïques (166).

Sous le règne de Cyrus, et même sous celui de

(a) Dans le grec : *passant par-dessus.*

Cambyses, il n'y avoit rien de réglé (167) concernant les tributs ; on donnoit seulement au Roi un don gratuit. Ces impôts, et autres pareils établissemens, font dire aux Perses que Darius étoit (168) un marchand, Cambyses un maître et Cyrus un père ; le premier, parce qu'il faisoit argent de tout ; le deuxième, parce qu'il étoit dur et négligent ; et le troisième enfin, parce qu'il étoit doux, et qu'il avoit fait à ses sujets le plus de bien qu'il avoit pu.

XC. Les Ioniens, les Magnètes (169) d'Asie, les Eoliens, les Cariens, les Lyciens, les Milyens, les Pamphyliens composoient le premier département, et payoient ensemble quatre cents talens d'argent. Les Mysiens, les Lydiens, les Lasoniens, les Cabaliens et les (170) Hygenniens, étoient taxés à cinq cents (170*) talens d'argent, et composoient la deuxième Satrapie. Les habitans de l'Hellespont, qu'on trouve à droite (a) en navigant de ce côté, les Phrygiens, les Thraces d'Asie, les Paphlagoniens, les Mariandyniens et les (b) Syriens, faisoient le troisième département, et payoient trois cent soixante talens. Les Ciliciens donnoient tous les jours un cheval blanc, trois cent soixante en tout ; et, outre cela, cinq cents talens d'argent, dont cent quarante se distribuoient à la cavalerie qui étoit

(a) Hérodote écrivoit à Halicarnasse, ou en Ionie.

(b) Les Leucosyriens ou Cappadociens.

pour la garde de ce pays : les trois cent soixante autres talens entroient dans les coffres de Darius ; c'étoit le quatrième département.

XCI. Le suivant se prenoit à commencer (171) depuis la ville de Posideium, construite sur les frontières de la Cilicie et de la Syrie par (172) Amphilochnus, fils d'Amphiaraius, jusqu'en Egypte, sans y comprendre le pays des Arabes, qui étoit exempt de tout tribut. Il payoit trois cent cinquante talens. Ce même département renfermoit aussi toute la Phénicie, la Syrie de la Palestine et l'île de Cypre.

De l'Egypte, des Libyens voisins de l'Egypte, de Cyrène et de Barcé, villes comprises dans le gouvernement de l'Egypte, il revenoit au Roi un tribut de sept cents talens, sans compter le produit (a) de la pêche du lac Moëris, et sept cents talens (b) en bled : car on en fournissoit cent vingt mille mesures (c) aux Perses, en garnison dans le château (173) blanc de Memphis, et (d) aux troupes qui étoient à leur solde. Cette Satrapie étoit la sixième. La septième comprenoit les Satagydes, les Gandariens, les Dadices et les (173*) Aparytes. Ces nations étoient du même gouvernement, et payoient cent soixante-dix talens.

(a) Voyez liv. II, §. CXLIX.

(b) 35,301 liv, deux onces, deux gros, 32 grains pesant.

(c) Voyez la note de Gronovius, pag. 912 de son édition.

(d) Dans le grec : *Aux auxiliaires.*

Suses et le reste du pays des Cissiens , faisoient le huitième gouvernement, et rendoient au Roi trois cents talens.

XCII. De Babylone et du reste de l'Assyrie, il lui revenoit mille talens d'argent, et cinq cents jeunes eunuques : c'étoit le neuvième département. D'Agbatanes et du reste de la Médie, des Paricanians et des Orthocorybantiens, qui faisoient le dixième gouvernement, il tiroit quatre cent cinquante talens. Les Caspiens, les Paucisics, les Pantimathiens et les Darites composoient le onzième gouvernement. Ils payoient ensemble deux cents talens. Tout le pays, depuis les Bactriens jusqu'aux Ægles, faisoit la douzième Satrapie, et rendoit un tribut de trois cent soixante talens.

XCIII. Le treizième département payoit (173**) quatre cents talens. Il s'étendoit depuis la Pacyce, l'Arménie et les pays voisins, jusqu'au Pont-Euxin. Les Sagartiens, les Sarangéens, les Thamanéens, les Outiens, les Myciens et les peuples qui habitent les îles de la mer Erythrée, où le Roi envoie ceux qu'il relègue, payoient un tribut de six cents talens : ils étoient compris sous la quatorzième Satrapie. La quinzième renfermoit les Saces et les.... (a), qui donnoient deux cent

(a) J'ai mieux aimé supposer ici une lacune que de mettre les Caspiens, qui se trouvent dans toutes les éditions ; on pourroit y substituer les Casiens. Voyez liv. VII, §. LXXXVI, note 138, et l'article CASIENS dans la Table Géographique.

cinquante talens. Les Parthes, les Chorasmieus, les Sogdiens et les Ariens, étoient taxés à trois cents talens : cette Satrapie étoit la seizième.

XCIV. Les Paricaniens et les Ethiopiens (174) Asiatiques, rendoient quatre cents talens. Ils composoient le dix-septième gouvernement. Le dix-huitième renfermoit les Matianiens, les (175) Sapires et les Alarodiens. Ils étoient taxés à deux cents talens. Les Mosches, les Tibaréniens, les Macrons, les Mosynœques, les Mardes payoient trois cents talens. Ils faisoient le dix-neuvième département. Les Indiens sont, de tous les peuples qui nous soient connus, le plus nombreux. Ils payoient autant d'impôts que tous les autres ensemble, et ils étoient taxés à trois cent soixante talens de paillettes d'or. C'étoit le vingtième gouvernement.

XCV. Si l'on veut réduire au talent Euboïque tout cet argent qui se payoit au poids du talent Babylonien, on trouvera (176) neuf mille huit (177) cent quatre-vingts talens ; et, si l'on met le prix de l'or à treize (178) fois autant que celui de l'argent, en le réduisant aussi au talent Euboïque, on aura quatre mille six cent quatre-vingts talens de paillettes d'or. En réunissant toutes ces sommes, on verra que Darius retiroit par an un tribut de quatorze mille cinq cent soixante talens Euboïques, sans y comprendre d'autres sommes plus petites, que je passe sous silence.

XCVI. Tels étoient les revenus que Darius

tiroit de l'Asie et d'une petite partie de la Libye. Il leva aussi, dans la suite, des impôts sur les îles, ainsi que sur les peuples qui habitoient l'Europe jusqu'en Thessalie. Le Roi met ses revenus dans ses trésors, et voici comment. Il fait fondre l'or et l'argent dans des vaisseaux de terre; lorsqu'ils sont pleins, on ôte le métal du vaisseau; et, quand il a besoin d'argent, il en fait frapper autant qu'il lui en faut.

XCVII. Tels sont les différens gouvernemens et les impôts auxquels ils sont soumis. La Perse est la seule province que je n'aie point mise au rang des pays tributaires. Ses peuples en font valoir les terres, sans payer d'impôts; mais, s'ils ne sont point taxés, ils accordent du moins un don gratuit. Il en étoit de même des Ethiopiens, voisins de l'Egypte, que Cambyses subjuga dans son expédition contre les Ethiopiens Macrobien, et de ceux qui (179) habitent la ville sacrée de Nyse, et qui célèbrent des fêtes en l'honneur de Bacchus. Ces Ethiopiens, et leurs voisins, observent, à l'égard (180) des morts, les mêmes coutumes que les Indiens Calatic, et leurs maisons sont sous terre. Ces deux peuples portoient, tous les trois ans, au Roi, deux chénices d'or (181) fin avec deux cents (182) troncs d'ébène, et vingt grandes (183) dents d'éléphant. De plus, ils lui présentoient cinq jeunes Ethiopiens; et cet usage s'observoit encore de mon temps.

Les peuples de Colchide se taxoient eux-mêmes pour lui faire un présent, ainsi que leurs voisins jusqu'au Mont Caucase; car tout le pays, jusqu'à cette montagne, est soumis aux Perses : mais les Nations qui habitent au Nord du Caucase, ne tiennent aucun compte d'eux. Ces peuples avoient coutume d'envoyer pour don gratuit, de cinq en cinq ans, cent jeunes garçons et autant de jeunes filles. Ce présent auquel ils s'étoient taxés eux-mêmes, se faisoit encore de mon temps. Les Arabes donnoient aussi tous les ans, au Roi, mille talens (a) d'encens. Tels étoient les présens de ces différens peuples, sans compter les tributs dont nous avons parlé.

XCVIII. Quant à cette grande quantité de paillettes d'or, dont les Indiens paient, comme je l'ai dit, leur tribut au Roi de Perse, voici comment ils se les procurent. La partie des Indes qui s'étend vers le soleil levant, est sablonneuse; car, de tous les peuples que nous connoissons, et dont on dise quelque chose de certain, il n'y en a pas un qui soit plus près de l'aurore et du lever du soleil que les Indiens. Ils sont, de ce côté, les premiers habitans de l'Asie. A l'Est, les sables rendent le pays désert. On comprend sous le nom d'Indiens, plusieurs peuples qui ne parlent pas une même langue : les uns sont nomades, et les autres (184) ont une

(a) 51,432 liv. 4 onces, 5 gros, 24 grains, poids de Paris.

demeure fixe. Il y en a qui habitent dans les marais formés par les débordemens du fleuve, et qui se nourrissent de poissons crus, qu'ils (185) pêchent de dessus leurs canots (186) de cannes ou roseaux. Ils coupent ces cannes de nœuds en nœuds; chaque morceau fait une nacelle. Ces Indiens portent des habits tissus (187) d'une plante qui croît dans les rivières; ils la recueillent, et, l'ayant bien battue, ils l'entrelacent en forme de natte, et s'en revêtent, comme si c'étoit une cuirasse.

XCIX. Les autres Indiens, qui habitent à l'Est de ceux - ci, sont nomades, et vivent de chair crue. On les appelle (188) Padéens. Voici les loix qu'on leur attribue. Quiconque, parmi eux, tombe malade, si c'est un homme, ses plus proches parens et ses meilleurs amis le tuent, apportant pour raison que la maladie le feroit maigrir, et que sa chair en seroit moins bonne. Il a beau nier qu'il soit malade, ils l'égorgent (189) impitoyablement, et se régalent de sa chair. Si c'est une femme, ses plus proches parentes la traitent de la même manière que les hommes en agissent entr'eux. Ils tuent ceux qui sont parvenus à un grand âge et les mangent; mais il s'en trouve peu, parce qu'ils ont grand soin de tuer tous ceux qui tombent malades.

C. Il y a d'autres Indiens qui ont des usages différens. Ils ne tuent (190) aucun animal; ils ne sèment rien, n'ont point de maisons, et vivent

d'herbages. Ils ont chez eux une espèce de grain que la terre produit d'elle-même. Ce grain est à-peu-près de la grosseur du millet, et vient dans une cosse. Ils le recueillent, le font bouillir avec sa cosse, et le mangent. Si quelqu'un d'entr'eux tombe malade, il va dans un lieu désert, et s'y tient, sans que personne s'en occupe, soit pendant sa maladie, soit après sa mort.

CI. Ces Indiens, dont je viens de parler, voient publiquement (191) leurs femmes comme les bêtes. Ils sont tous de la même couleur, et elle approche beaucoup de celle des Ethiopiens. La liqueur séminale n'est pas blanche, chez eux, comme chez les autres hommes ; mais noire (192) comme leur peau, et ressemble à celle des Ethiopiens. Ces sortes d'Indiens sont fort éloignés des Perses ; ils habitent du côté du Midi, et n'ont jamais été soumis à Darius.

CII. Il y a d'autres Indiens qui habitent au Nord : ils sont voisins de la ville de Caspatyre et de la Pactyice. Leurs mœurs et leurs coutumes approchent beaucoup de celles des Bactriens. Ils sont aussi les plus braves de tous les Indiens, et ce sont eux qu'on envoie chercher l'or. Il y a, aux environs de leur pays, des endroits que le sable rend inhabitables. On trouve dans ces déserts, et parmi ces sables, des fourmis (193) plus petites qu'un chien, mais plus grandes qu'un renard. On en peut juger par celles qui se voient dans la ménagerie du Roi de Perse, et qui vien-

nent de ce pays où elles ont été prises à la chasse.

Ces fourmis ont la forme de celles qu'on voit en Grèce : elles se pratiquent, sous terre, un logement. Pour le faire, elles poussent en haut la terre, de la même manière que nos fourmis ordinaires, et le sable qu'elles élèvent est rempli d'or. On envoie les Indiens ramasser ce sable dans les déserts. Ils attellent ensemble chacun trois chameaux : ils mettent un mâle de chaque côté, et, entre deux, une femelle, sur laquelle ils montent. Mais ils ont l'attention de ne se servir que de celles qui nourrissent, et qu'ils viennent d'arracher à leurs petits encore à la mamelle. Leurs chameaux ne sont pas moins légers à la course que les chevaux, et portent néanmoins de plus grands fardeaux.

CIII. Je ne ferai point ici la description de la figure du chameau ; les Grecs la connoissent : je dirai seulement ce qu'ils ignorent. Le chameau a (126) deux cuisses et deux genoux à chaque jambe de derrière, et le membre passe entre les cuisses de derrière, et est tourné vers la queue.

CIV. Les Indiens, ayant attelé leurs chameaux de la sorte, règlent tellement leur marche vers les lieux où est l'or, qu'ils n'y arrivent et ne l'enlèvent que pendant la grande chaleur du jour : car alors l'ardeur excessive du soleil oblige les fourmis à se cacher sous terre. Dans ce pays, le soleil est (195) le plus ardent le matin, et non à midi, comme chez les autres Nations. Ils l'ont

à-plomb sur la tête, jusqu'à l'heure (a) où l'on a coutume de sortir de la place publique. Dans cette partie de jour, il est beaucoup plus brûlant qu'il ne l'est en Grèce en plein midi. Aussi dit-on que pendant ce temps-là ils se tiennent dans l'eau. A midi, il est à-peu-près aussi chaud dans les autres pays que chez les Indiens; mais après midi, la chaleur est aussi modérée chez eux qu'elle l'est le matin chez les autres peuples; et, plus il s'éloigne du midi, plus l'air devient frais, de sorte qu'à son coucher, ils jouissent d'une grande fraîcheur.

CV. Les Indiens ne sont pas plutôt arrivés sur les lieux où se trouve l'or, qu'ils remplissent de sable les (196) sacs de cuir qu'ils ont apportés, et s'en retournent en diligence: car, au rapport des Perses, les fourmis, averties par l'odorat, les poursuivent incontinent. Il n'est point, disent-ils, d'animal si vite à la course; et si les Indiens ne prenoient pas les devans pendant qu'elles se rassemblent, il ne s'en sauveroit pas un seul. C'est pourquoi les chameaux mâles, ne courant pas si vite que les femelles, resteroient (197) en arrière, s'ils n'étoient point tirés ensemble et à côté d'elles. Quant aux femelles, le souvenir de leurs petits leur donne des forces. C'est ainsi, disent les Perses, que ces Indiens recueillent la

(a) J'ai parlé de cette expression, livre II, note 577; livre VII, note 344.

plus grande partie de leur or : celui qu'ils tirent de leurs mines est plus rare.

CVI. Les extrémités de la terre habitée ont eu, en quelque sorte, en partage, ce qu'elle a de plus beau, comme la Grèce a eu, pour le sien, la plus agréable température des saisons. L'Inde est, ainsi que je viens de le dire, la dernière contrée habitée à l'Est. Les quadrupèdes et les volatiles y sont beaucoup plus grands que dans les autres pays ; mais les chevaux y sont plus petits que ceux de la Médie, qu'on appelle Niséens. Ce pays abonde en or : on le tire des mines, des fleuves qui le charient avec leurs eaux, et de la manière dont nous avons dit qu'on l'enlevait. On y voit, outre cela, des arbres sauvages, qui, pour fruit, portent une espèce de (198) laine, plus belle et meilleure que celle des brebis. Les Indiens s'habillent (199) avec la laine qu'ils recueillent sur ces arbres.

CVII. Du côté du midi, l'Arabie est le dernier des pays habités. C'est aussi le seul où l'on trouve (200) l'encens, la myrrhe, la cannelle, le cinname, le lédanon. Les Arabes recueillent toutes ces choses avec (201) beaucoup de peine, excepté la myrrhe.

Pour récolter l'encens, ils font brûler sous les arbres qui le donnent, une gomme appelée Styra, que les Phéniciens apportent aux Grecs. Ils brûlent cette gomme pour écarter une multitude de petits serpens volans, d'espèces différentes,

qui gardent ces arbres, et qui ne les quitteroient pas sans la fumée du *Styrax*. Ce sont ces sortes de serpens (a) qui volent par troupes vers l'Égypte.

CVIII. Les Arabes disent aussi que tout le pays seroit rempli de ces serpens, s'il ne leur arrivoit la même chose que nous savons arriver aux vipères. C'est (202) la Providence divine, dont la sagesse a voulu, comme cela est vraisemblable, que tous les animaux timides, et qui servent de nourriture, fussent très-féconds, de crainte que la grande consommation qu'on en fait n'en détruisît l'espèce, et qu'au contraire tous les animaux nuisibles (203) et féroces fussent beaucoup moins féconds.

Le lièvre trouve par-tout des ennemis; les bêtes, les oiseaux, les hommes lui font la guerre: aussi cet animal est-il extrêmement (204) fécond. Sa femelle est, de tous les animaux, la seule (205) qui conçoive, quoique déjà pleine, et qui porte en même temps des petits, dont les uns sont couverts de poil, les autres n'en ont point encore, et d'autres ne font que de se former, tandis qu'elle en conçoit encore d'autres.

La lionne, au contraire, cet animal si fort et si féroce, ne porte qu'une fois en sa vie, et ne fait qu'un petit: car sa matrice (206) sort avec son fruit; et en voici la raison. Dès que le lion-

(a) Voyez liv. II, §. LXXV.

ceau commence à remuer dans le ventre de sa mère, comme il a les griffes beaucoup plus pointues que tout autre animal, il déchire la matrice ; et plus il croît, plus il la déchire. Enfin, lorsque la lionne est près de mettre bas, il n'y reste rien de sain.

CIX. Si donc les vipères et les serpents volans (a) d'Arabie ne mouraient (207) que de leur mort naturelle, il seroit impossible aux hommes de vivre ; mais, lorsqu'ils fraient ensemble, la femelle, dans l'accouplement et dans l'instant de l'émission, prend le mâle à la (b) gorge, s'y attache fortement, et ne lâche point prise qu'elle ne (208) l'ait dévoré. Ainsi périt le mâle. La femelle en reçoit la punition. Ses petits étant prêts à sortir, lui rongent la matrice et le ventre, se font un passage, et vengent de la sorte la mort de leur père. Les autres serpents, qui ne font point de mal aux hommes, pondent des œufs, d'où l'on voit éclore une grande quantité de petits serpents. Au reste, il y a des vipères par toute la terre ; mais on ne voit qu'en Arabie des serpents ailés ; ils s'y trouvent en très-grand nombre.

CX. C'est ainsi que les Arabes recueillent l'encens. Voici comment ils font la récolte de (209) la cannelle. Lorsqu'ils vont la chercher, ils se couvrent le corps entier, et même le visage, excepté

(a) Voyez liv. II, note 270, et suivantes.

(b) Voyez sur *διεψή*, liv. II, §. LXXVI, note 276.

les yeux, de peaux de bœufs et de chèvres. La cannelle croît dans un lac peu profond. Sur ce lac, et tout à l'entour, il y a des animaux volatiles, semblables à des chauves-souris. Ces animaux jettent des cris perçans et terribles, et sont très-forts. Les Arabes ont soin de les repousser, et de se garantir les yeux; et avec cette précaution, ils récoltent la cannelle.

CXI. Le cinnamome (210) se recueille d'une façon encore plus merveilleuse. Les Arabes eux-mêmes ne sauroient dire ni où il vient, ni quelle est la terre qui le produit. Quelques-uns prétendent qu'il croît dans le pays où Bacchus fut élevé; et leur sentiment est appuyé sur des conjectures vraisemblables. Ils racontent que de certains gros oiseaux vont chercher ces brins ou bâtons que nous appelons cinnamome, nom que nous avons appris des (211) Phéniciens; que ces oiseaux les portent à leurs nids, qu'ils construisent avec de la boue, sur des montagnes escarpées, et où aucun homme ne peut monter. Pour avoir ces brins de cinnamome, on prétend que les Arabes emploient cet artifice. Ils prennent de la chair de bœuf, d'âne et d'autres bêtes mortes, la coupent en très-gros morceaux, et l'ayant portée le plus près des nids qu'il leur est possible, ils s'en éloignent. Les oiseaux fondent sur cette proie, et l'emportent dans leurs nids; mais, comme ces nids ne sont point assez solides pour la soutenir, ils se brisent, et tombent à terre. Les Arabes sur-

viennent alors, et ramassent le cinnamome, qu'ils font ensuite passer dans les autres pays.

CXII. Le lédanon (212), que les Arabes appellent (215) ladanon, se recueille d'une manière encore plus merveilleuse que le cinnamome. Quoique très-odoriférant, il vient dans un endroit d'une odeur très-désagréable; car on le trouve dans la barbe des boucs et des chèvres (214), tel que la moisissure qui se forme sur le bois. On le fait entrer dans la composition de plusieurs parfums; et c'est principalement avec le lédanon que se parfument les Arabes. En voilà assez sur les substances odoriférantes.

CXIII. On respire en Arabie une odeur très-suave. Les Arabes ont deux espèces de moutons dignes d'admiration, et qu'on ne voit point ailleurs: les uns ont la queue longue au moins de trois coudées. Si on la leur laissoit traîner, il y viendroit des ulcères, parce que la terre l'écorcheroit et la meurtriroit. Mais aujourd'hui tous (215) les bergers de ce pays savent faire de petits chariots, sur chacun desquels ils attachent la queue de ces animaux. L'autre espèce de moutons a la (216) queue large d'une coudée.

CXIV. L'Éthiopie s'étend au Couchant de l'Arabie, en tirant vers le Midi: c'est le dernier des pays habités. Elle produit beaucoup d'or, des éléphants (217) monstrueux, toutes sortes d'arbres sauvages, et de l'ébène. Les hommes y sont grands, beaux, bien faits, et vivent fort long-temps.

CXV. Telles sont les extrémités de l'Asie et de la Libye. Quant à celles de l'Europe à l'Occident, je n'en puis rien dire de certain ; car je ne conviendrai pas que les Barbares nomment Eridan (218) un fleuve qui se jette dans la mer du Nord, et (219) dont on dit que nous vient l'ambre. Je ne connois pas non plus les îles (220) Cassitérides, d'où l'on nous apporte l'étain : le nom même du fleuve est une preuve de mon sentiment. Eridanos n'est point un mot barbare : c'est un nom grec inventé par quelque Poète. D'ailleurs, je n'ai jamais trouvé personne (221) qui ait pu me dire, comme témoin oculaire, quelle est cette mer que l'on place dans cette région de l'Europe. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'étain et l'ambre nous viennent de cette extrémité du monde.

CXVI. Il paroît constant qu'il y a une très-grande quantité d'or (a) vers le Nord de l'Europe ; mais je ne saurois dire avec certitude, comment on parvient à se le procurer. On dit cependant que les Arimaspes enlèvent cet or aux Gryphons, et que ces Arimaspes n'ont qu'un œil. Mais, qu'il y ait des hommes qui naissent avec un œil seulement, et qui, dans tout le reste, ressemblent parfaitement aux autres hommes, c'est une

(a) Quoique je ne sois pas tout-à-fait de l'avis de M. le Major Rennel sur la position des Arimaspes, il paroît cependant par les découvertes modernes qu'il se trouve encore beaucoup d'or dans ces pays. Voyez *The Geographic. System of Herodotus*, pag. 109 et 136.

de ces choses que je ne puis me persuader. Quoi qu'il en soit, il paroît que les extrémités de la terre possèdent ce que nous estimons de plus beau et de plus rare.

CXVII. Il y a en Asie, une plaine environnée de tous côtés d'une montagne qui a cinq ouvertures. Cette plaine appartenoit autrefois aux Chorasmiens. Elle est située (222) sur les frontières de ce même peuple, sur celles des Hyrcaniens, des Parthes, des Sarangéens et des Thamanéens. Mais, depuis que les Perses sont en possession de la puissance souveraine, elle appartient au Roi.

De cette montagne, qui renferme la plaine en question, coule un grand fleuve appelé Acès. Il prenoit autrefois son cours par chacune des cinq ouvertures, se distribuoit de tous côtés, et arrosoit les terres des peuples dont je viens de parler. Mais, depuis qu'ils sont tous sous la domination des Perses, voici ce qui leur est arrivé. Le Roi a fait faire, à chacune des ouvertures de la montagne, des portes ou écluses. L'eau ne trouvant plus d'issue, et se répandant toujours dans la plaine qui est entre les montagnes, en a fait une vaste mer. Ces peuples ne pouvant plus se servir de ces eaux, dont ils faisoient usage auparavant, se trouvent exposés à de fâcheux accidens. Il est vrai qu'en hiver (223), il pleut chez eux comme chez les autres nations; mais en été, ils ont besoin d'eau, lorsqu'ils sèment le panis et le sésame, et elle leur manque. Voyant donc qu'on

ne leur en donne point, ils vont avec leurs femmes trouver les Perses, et se tenant aux portes du palais du Roi, ils poussent des cris lamentables. Alors, le Roi ordonne de lâcher les écluses du côté de ceux qui ont le plus besoin d'eau. Lorsque leurs terres sont suffisamment abreuvées, on referme les écluses. Il vient ensuite un ordre de les ouvrir pour ceux dont les besoins sont les plus pressans. Mais, comme je l'ai oui dire, le Roi exige, pour les lâcher, de grandes sommes d'argent, sans compter le tribut ordinaire.

CXVIII. Intaphernes, un des sept Perses qui avoient conspiré contre le Mage, se permit une insulte, qui le fit punir de mort. Immédiatement après le soulèvement contre les Mages, il voulut entrer dans le palais pour parler au Roi : car il avoit été arrêté, entre les sept qui s'étoient ligués contre le Mage, qu'ils auroient leurs entrées libres chez le Roi, sans avoir besoin d'introducteur, à moins qu'il ne fût pour lors avec une de ses femmes. Intaphernes voulut entrer chez Darius, croyant qu'il ne devoit point se faire annoncer, parce qu'il étoit un des sept. Le garde de la porte et (223*) l'introducteur, lui refusèrent l'entrée, disant que le Roi étoit avec une de ses femmes. Intaphernes, s'imaginant qu'ils mentoient, tire son cimenterre, leur coupe le nez et les oreilles, qu'il fait attacher à la bride de son cheval; et, la leur ayant fait passer à l'entour du col, il les laisse aller.

CXIX. Ils se présentèrent au Roi, et lui dirent pourquoi on les avoit ainsi maltraités. Darius, appréhendant que cette violence n'eût été commise de concert avec les cinq autres, les fit venir l'un après l'autre, et les sonda chacun en particulier, pour savoir s'ils approuvoient ce qui s'étoit passé. Quand il fut bien sûr que cela s'étoit fait sans leur participation, comme il avoit tout sujet de croire qu'Intaphernes chercheroit à se révolter avec ses parens, il le fit arrêter, lui, ses fils et toute sa famille. S'étant assuré de leurs personnes, il les fit mettre aux fers, et les condamna à mort.

La femme d'Intaphernes se rendoit chaque jour aux portes du palais, toute éplorée, et poussant (224) des cris lamentables. Ses pleurs et son assiduité firent impression sur le cœur de Darius. On vint lui dire, de la part de ce Prince : « Le » Roi Darius vous accorde un des prisonniers ; » vous pouvez choisir, parmi vos parens, celui » que vous voulez délivrer du supplice ». Après un moment de réflexion, elle répondit : « Si le » Roi m'accorde la vie d'un de mes proches, je » choisis mon frère préférablement à tous les » autres ». Darius en fut surpris. « Quel motif, » lui fit-il dire, vous fait préférer votre frère à » votre mari et à vos enfans, quoiqu'il ne vous » soit pas si proche que vos enfans, et qu'il doive » vous être moins cher que votre mari ? Grand » Roi, répondit-elle, si Dieu le permet, je pourrai » trouver

» trouver (225) un autre mari, et avoir d'autres
 » enfans, lorsque j'aurai perdu ceux-ci : mais,
 » mon père et ma mère étant morts, il n'est pas
 » possible que j'aie jamais d'autre frère. Tels
 » sont les (226) motifs qui me l'ont fait préférer ».
 Darius, trouvant sa réponse pleine de sens et
 de raison, et l'ayant goûtée, il lui rendit non-
 seulement ce frère qu'elle avoit demandé, mais
 encore l'aîné de ses enfans. Quant aux autres,
 il les fit tous mettre à mort. Ainsi périt, dès le
 commencement, l'un des sept.

CXX. Il arriva, à-peu-près vers le temps de
 la maladie de Cambyses, une aventure que je ne
 dois pas omettre. (227) Orètès, Perse de Nation,
 à qui Cyrus avoit donné le Gouvernement de
 Sardes, conçut le projet abominable de se saisir
 de Polycrates de Samos, et de le faire mourir,
 quoiqu'il n'en eût jamais reçu la moindre offense,
 ni en paroles, ni en actions, et qu'il ne l'eût même
 jamais vu. Mais voici la raison qu'en donnent la
 plupart de ceux qui racontent cette histoire.

Orètès, se trouvant un jour à (228) la Cour
 avec Mitrobates, Gouverneur de Dascylium; de
 discours en discours ils en vièrent aux reproches.
 Comme leur dispute rouloit sur le courage: « Vous
 » êtes véritablement, dit Mitrobates à Orètès, un
 » homme de cœur, vous, qui ne vous êtes pas
 » encore emparé de l'île de Samos, quoiqu'elle
 » soit contiguë à votre Gouvernement, et si facile
 » à subjuguer, qu'un de ses habitans l'a prise

» avec quinze soldats, et en est maintenant le » maître ». Orétès fut, dit-on, si sensible à ce reproche, qu'il chercha moins les moyens de se venger de celui qui le lui avoit fait, que de perdre entièrement Polycrates, à l'occasion duquel il l'avoit reçu.

CXXI. Quelques-uns, mais en plus petit nombre, racontent qu'Orétès envoya un Héraut à Samos, lui faire une demande quelconque ; on ne dit point ce que c'étoit. Quand le Héraut arriva, ce Prince étoit sur un lit de repos, dans l'appartement des hommes, ayant près de lui Anacréon (229) de Téos. Le Héraut s'étant avancé pour lui parler, Polycrates, qui avoit alors le visage du côté du mur, soit qu'il se trouvât par hasard dans cette posture, soit qu'il s'y fût mis exprès pour montrer le mépris qu'il faisoit d'Orétès, ne daigna point se tourner, ni même lui répondre.

CXXII. On rapporte ces deux causes de la mort de Polycrates : chacun est libre de croire celle qui lui paroîtra la plus probable. Orétès, étant à Magnésie sur le Méandre, envoya à Samos un Lydien nommé Myrsus, fils de Gygès, vers Polycrates, dont il connoissoit le caractère. Polycrates est le premier de tous les Grecs que nous connoissons qui ait eu le dessein de se rendre maître de la mer, si l'on excepte Minos de Cnosse (230), ou quelqu'autre plus ancien que ce Législateur, supposé qu'il y en ait eu.

Quant à ce que l'on appelle les Temps (231) Historiques, Polycrates est le premier qui se soit flatté de l'espérance de s'emparer de l'Ionie et des Isles. Orétès, instruit de ses vues, lui envoya ce message :

ORÉTÈS parle ainsi à POLYCRATES :

« J'ai appris que vous aviez conçu de vastes » projets ; mais que vos richesses n'y répondoient » pas. Si (232) donc vous suivez mes conseils, » vous vous élevez, et vous me mettez moi- » même à couvert de tout danger. Cambyses a » dessein de me faire mourir ; on me le mande » comme une chose certaine. Donnez-moi une » retraite chez vous, et recevez-moi avec mes » trésors ; la moitié est à vous, laissez-moi » l'autre : ils vous rendront maître de toute la » Grèce. Au reste, si vous avez quelque doute » au sujet de mes richesses, envoyez-moi quel- » qu'un de confiance, je les lui montrerai ».

CXXIII. Polycrates, charmé des offres d'Orétès, lui accorda d'autant plus volontiers sa demande, qu'il avoit une grande passion pour l'argent. D'abord il lui envoya Mæandrius, son Secrétaire, fils d'un père de même nom. Ce Mæandrius étoit de Samos ; ce fut lui qui, quelque temps après, consacra, dans le temple de Junon, le riche ameublement de l'appartement de Polycrates.

Orétès, sachant qu'on devoit venir visiter ses trésors, fit remplir de pierres (233) huit grands

coffres presque jusqu'aux bords. Il fit couvrir ces pierres de pièces d'or ; et, ayant fait fermer (234) les coffres avec un nœud, il les tint prêts. Cependant Mæandrius arrive, visite les trésors, et retourne faire son rapport à Polycrates.

CXXIV. Celui-ci partit pour se rendre auprès d'Orétès, malgré les représentations des Devins et celles de ses amis : d'ailleurs sa fille avoit cru voir en songe son père élevé dans les airs, où il étoit baigné par (a) les eaux du Ciel, et oint par le Soleil. Effrayée de cette vision, elle fit tous ses efforts pour le dissuader de partir ; et, comme il alloit s'embarquer sur un vaisseau à cinquante rames, elle lui rapporta des choses de mauvais augure. Alors il la menaça de ne la marier de long-temps, s'il revenoit sain et sauf de ce voyage. « Je souhaite, lui répondit-elle, que vos menaces aient leur effet ; et j'aime mieux rester » long-temps vierge, que d'être privée de mon » père ».

CXXV. Polycrates sans aucun égard pour les conseils qu'on lui donnoit, s'embarqua pour se rendre auprès d'Orétès, avec plusieurs de ses amis, et entr'autres avec le Médecin (b) Démocèdes, fils de Calliphon, de la ville de Crotone, et le plus habile homme de son temps dans sa profession. Etant arrivé à Magnésie, il y périt

(a) Dans le grec : *Par Jupiter*. Voyez §. cxvii, note 223.

(b) Voyez §. cxxix et suivans.

misérablement, et d'une manière indigne de son rang et de la grandeur de son ame. En effet, de tous les Tyrans (a) qui ont régné dans les villes Grecques, il n'y en a pas un seul, si l'on excepte (235) ceux de Syracuses, dont la magnificence méritè d'être comparée à celle de Polycrates. Orètes, l'ayant fait périr d'une mort que j'ai (236) horreur de rapporter, le fit mettre en croix. Il renvoya tous les Samiens qui l'avoient suivi, et leur dit qu'ils devoient lui savoir gré de la liberté qu'il leur laissoit. Quant aux étrangers et aux esclaves, qui avoient accompagné Polycrates, il les retint tous dans la servitude. Polycrates, élevé en l'air, accomplit toutes les circonstances du songe de sa fille. Il étoit baigné par (b) les eaux du Ciel et oint par le Soleil, dont la chaleur faisoit sortir les humeurs de son corps. Cefut là qu'aboutirent les prospérités de Polycrates, comme le lui avoit prédit (c) Amasis.

CXXVI. La mort de Polycrates ne tarda pas à être vengée sur Orètes. Cambyses étant mort, et les Mages s'étant emparés du trône, Orètes, qui résidoit à Sardes, bien loin de rendre aucun service aux Perses, à qui les Mèdes avoient enlevé la couronne, profita de ces temps (237) de troubles et de désordres, pour faire périr Mitrobates,

(a) Voyez ci-dessus, §. I, note 103.

(b) Par Jupiter, quand il pleuvoit.

(c) Voyez §. XLIII.

gouverneur de Dascylium , qui lui avoit fait (a) des reproches au sujet de Polycrates , et son fils Cranapes , quoiqu'ils fussent , l'un et l'autre , en grande considération parmi les Perses. Outre une infinité d'autres crimes , un Courier lui ayant apporté , de la part de Darius , des ordres qui ne lui étoient pas agréables , il aposta des assassins pour l'attaquer sur le chemin , lorsqu'il s'en retourneroit : ils le tuèrent lui et son cheval , et en firent disparaître les cadavres.

CXXVII. Darius ne fut pas plutôt sur le trône , qu'il résolut de ne point laisser impunis les crimes d'Orétès , et particulièrement la mort de Mitrobates et de son fils. Mais il jugea d'autant moins convenable d'envoyer une armée directement contre lui , au commencement de son règne , et dans le temps que les affaires étoient encore dans une espèce de fermentation , qu'il savoit qu'Orétès avoit des forces considérables. Sa garde , en effet , étoit composée de mille Perses , et son Gouvernement comprenoit la Phrygie , la Lydie et l'Ionie. Voici ce qu'il imagina.

Il convoqua les Perses les plus qualifiés. « Perses , leur dit-il , qui d'entre vous me promettra d'exécuter une chose où il ne s'agit que d'habileté , et où il n'est pas nécessaire d'employer la force et le grand nombre ? car la violence est inutile , quand il ne faut que de l'adresse.

(a) Voyez ci-dessus , §. cxx.

» Qui d'entre vous tuera Orétès, ou me l'amènera
 » vif, lui qui n'a jamais rendu aucun service aux
 » Perses, et qui a commis plusieurs crimes? Il a
 » fait périr deux d'entre nous, Mitrobates et son
 » fils; et, non content de cela, il a fait assassiner
 » les Couriers que je lui envoyois, pour lui or-
 » donner de se rendre auprès de moi. C'est une
 » insulte qu'on ne peut supporter. Prévenons,
 » par sa mort, des maux encore plus grands
 » qu'il pourroit faire aux Perses ».

CXXVIII. Sur cette proposition, trente Perses promirent, à l'envi l'un de l'autre, de le servir. Pour (238) terminer leurs contestations, Darius ordonna que le sort en décideroit. On tira donc, et le sort étant tombé sur Bagéus, fils d'Artontès, voici comment il s'y prit. Il écrivit plusieurs lettres sur différentes affaires, les scella du sceau de Darius, et partit pour Sardes avec ces dépêches. Aussi-tôt qu'il y fut arrivé, il alla trouver Orétès, et donna les lettres, l'une après l'autre, au Secrétaire du Roi, pour en faire la lecture: car tous les Gouverneurs de Province ont, auprès d'eux, des Secrétaires du Roi. En donnant ces lettres, Bagéus avoit intention de sonder les gardes du Gouverneur, pour voir s'ils seroient disposés à l'abandonner. Ayant remarqué qu'ils avoient beaucoup de respect pour ces lettres, et encore plus pour les ordres qu'elles contenoient, il en donna une autre conçue en ces termes: « Perses, le Roi Darius vous défend (239) de ser-

» vir désormais de gardes à Orétès ». Là-dessus, ils mirent sur-le-champ, bas leurs piques. Bagéus, encouragé par leur soumission, mit entre les mains du Secrétaire la dernière lettre, ainsi conçue : « Le Roi Darius ordonne aux Perses, qui » sont à Sardes, de tuer Orétès ». Aussi-tôt les gardes tirent leurs cimenterres, et tuent le Gouverneur sur la place. Ce fut ainsi que la mort de Polycrates de Samos fut vengée par celle du Persé Orétès.

CXXIX. Les biens de celui-ci ayant été confisqués et transportés à Suses, il arriva, peu de temps après, que Darius, étant à la chasse, se donna une entorse au pied en sautant en bas de son cheval. Elle fut si violente, que la cheville du pied se déboîta. Darius avoit à sa Cour les Médecins qui passaient pour les plus habiles qu'il y eût en Egypte. S'étant mis d'abord entre leurs mains, ils lui tournèrent le pied avec tant de violence, qu'ils augmentèrent le mal. Le Roi fut sept jours et sept nuits sans fermer l'œil, tant la douleur étoit vive. Enfin, le huitième jour, comme il se trouvoit très-mal, quelqu'un qui, pendant son séjour à Sardes, avoit entendu dire quelque chose de la profession de Démocèdes de Crotone, lui parla de ce Médecin : Darius se le fit amener en diligence. On le trouva confondu parmi les esclaves d'Orétès, comme un homme dont on ne faisoit pas grand cas. On le présenta au Roi couvert de haillons, et ayant des ceps aux pieds.

CXXX. Darius lui ayant demandé s'il savoit la Médecine, Démocèdes n'en convint point, dans la crainte de se fermer à jamais le chemin de la Grèce, s'il se faisoit connoître. Darius, s'étant apperçu qu'il (240) tergiversoit, en disant qu'il n'étoit pas Médecin, quoiqu'il le fût effectivement, ordonna à ceux qui le lui avoient amené, d'apporter des fouets et des (a) poinçons. Démocèdes ne crut pas devoir dissimuler plus long-temps. Il dit qu'il n'avoit pas une connoissance profonde de la Médecine; mais qu'il en avoit pris une légère teinture en fréquentant un Médecin. Sur cet aveu, le Roi se mit entre ses mains. Démocèdes le traita à la manière des Grecs, et faisant succéder les remèdes doux et calmans aux remèdes (241) violens, il parvint à lui procurer du sommeil, et en peu de temps il le guérit, quoique ce Prince eût perdu toute espérance de pouvoir jamais se servir de son pied. Cette cure achevée, Darius lui fit présent de deux paires de ceps d'or. Démocèdes lui demanda (242) s'il prétendoit doubler ainsi son mal en récompense de sa guérison. Le Roi, charmé de cette repartie, l'envoya à ses femmes. Les eunuques, qui le conduisoient, leur dirent que c'étoit lui qui avoit rendu la vie au Roi. Ces femmes firent présent à Démocèdes de statères qu'elles puisoient dans (243) un coffre avec une soucoupe. Ce pré-

(a) C'étoit un instrument de torture.

sent fut si considérable, que le domestique qui le suivoit, et qui s'appeloit Sciton, fit une grosse somme des pièces d'or qu'il ramassa à mesure qu'elles toboient des soucoupes.

CXXXI. Voici à quelle occasion Démocèdes avoit quitté Crotone, sa patrie, et s'étoit attaché à Polycrates. Il (244) vivoit avec un père d'un caractère dur et colère. Ne pouvant plus supporter son humeur, il alla à Egine, où s'étant établi, il surpassa, dès la première année, les plus habiles Médecins, quoiqu'il ne se fût point préparé à y exercer sa profession, et qu'il n'eût aucun des instrumens (a) nécessaires. La seconde année, les Eginètes lui donnèrent un (b) talent de pension sur le trésor public. La troisième, les Athéniens lui firent une pension (245) de cent (c) mines. Enfin la quatrième année, Polycrates lui offrit deux (d) talens; et, par cette amorce, l'attira à Samos. C'est à lui que les Médecins de Crotone doivent la plus grande partie de leur réputation. Il fut un temps où on les regarda comme les premiers Médecins de toute la Grèce, et les Cyrénéens comme les seconds. Vers le même temps,

(a) La Chirurgie n'étoit point autrefois séparée de la Médecine.

(b) 5,400 liv. de notre monnoie.

(c) 9,000 liv.

(d) 10,800 liv.

les Argiens (246) passaient pour les plus habiles Musiciens de la Grèce.

CXXXII. Démocèdes ayant parfaitement guéri Darius , on lui donna une très-grande maison à Suses ; il mangeoit à la table du Roi , et rien ne lui manquoit, que la liberté de retourner en Grèce. Il obtint du Roi la grace des Egyptiens, qui étoient auparavant ses Médecins ordinaires, et qui, pour s'être laissé surpasser en leur art par un Médecin grec, avoient été condamnés à être mis en croix. Il fit rendre la liberté à un Devin d'Elée, qui avoit suivi Polycrates, et qu'on avoit mis au nombre des esclaves, sans qu'on songeât à lui. Enfin Démocèdes jouissoit, auprès du Roi, d'une très-grande considération.

CXXXIII. Il survint, peu de temps après, à Atosse, fille de Cyrus et femme de Darius, une tumeur au sein, qui s'ouvrit et fit de grands progrès. Tant que le mal fut peu considérable, cette Princesse le cacha par pudeur, et n'en dit mot à personne. Mais quand elle vit qu'il devenoit dangereux, elle manda Démocèdes, et le lui fit voir. Il lui promit de la guérir ; mais il exigea d'elle, avec serment, qu'elle l'obligeroit, à son tour, dans une chose dont il la prierait, l'assurant, au reste, qu'il ne lui demanderoit rien dont elle eût à rougir.

CXXXIV. Atosse, guérie par les remèdes de Démocèdes, résolut de lui tenir parole. Etant au lit avec Darius, elle lui parla ainsi, selon les in-

instructions de Démocèdes : « Je m'étonne, Seigneur,
 » qu'ayant tant de troupes à votre disposition,
 » vous demeuriez tranquillement dans votre pa-
 » lais, sans songer à conquérir de nouveaux pays,
 » et à étendre les bornes de votre empire. Ce-
 » pendant il convient à un Monarque jeune, et
 » qui possède de grandes richesses, de se signaler
 » par des actions qui fassent connoître à ses sujets,
 » qu'ils ont un homme de cœur à leur tête. Il
 » vous importe, par deux raisons, de suivre mon
 » conseil : la première, pour montrer aux Perses
 » qu'ils ont un Roi plein de courage et de valeur ;
 » la seconde, afin qu'accablés de travaux, l'oisi-
 » veté ne les porte point à se soulever contre vous.
 » Faites donc quelques grands exploits, tandis
 » que vous êtes dans la fleur de l'âge. L'ame (247)
 » croît avec le corps ; mais, à mesure que le corps
 » vieillit, l'ame vieillit aussi, et devient inhabile
 » à tout ». Ainsi parla Atosse, suivant les instruc-
 tions de Démocèdes.

« Vos discours, lui répondit Darius, s'accordent
 » avec mes desseins. J'ai résolu de marcher contre
 » les Scythes, et de construire à cet effet, un pont
 » pour passer de notre continent dans l'autre. Il
 » ne faut que peu de temps pour en venir à
 » bout ».

« Seigneur, reprit Atosse, ne commencez point,
 » je vous prie, par les Scythes ; ils seront à vous
 » quand vous le voudrez : marchez (248) plutôt
 » contre la Grèce. Car, Seigneur, sur ce que j'ai

» ouï dire des femmes de ce pays , je ne desiré
 » rien tant que d'avoir à mon service des Lacé-
 » démoniennes , des Argiennes , des Athéniennes et
 » des Corinthiennes. Vous avez ici l'homme du
 » monde le plus propre à vous instruire de ce qui
 » regarde la Grèce , et à vous servir de guide
 » dans cette expédition ; c'est celui qui vous a
 » guéri de votre entorse ».

« Puisque vous êtes d'avis , répondit Darius ,
 » que nous commencions par la Grèce , il me
 » semble qu'avant tout , il est à propos d'envoyer
 » quelques Perses avec l'homme dont vous me
 » parlez , pour prendre une connoissance exacte
 » du pays ; et , lorsqu'à leur retour , ils m'auront
 » instruit de tout ce qu'ils auront vu et appris , je
 » me mettrai en marche ».

CXXXV. A peine eut-il dit ces choses , qu'il
 les exécuta. Dès que le jour commença à paroître ,
 il fit venir quinze Perses des premiers de la Na-
 tion , leur commanda de suivre Démocèdes , de
 reconnoître avec lui tous les pays maritimes de la
 Grèce , et leur enjoignit sur-tout de prendre
 garde qu'il ne leur échappât , et de le ramener
 avec eux , quelque chose (249) qui arrivât. Ces
 ordres donnés , il manda Démocèdes , le pria de
 revenir , dès qu'il auroit fait voir aux Perses
 toute la Grèce. Il lui commanda aussi de porter ,
 avec lui , tous ses meubles , pour en faire présent
 à son père et à ses frères , lui promettant de le
 dédommager au centuple ; et , outre cela , il lui dit

qu'il le feroit accompagner par (250) un vaisseau de charge, rempli de ces présens, et de toutes sortes de richesses. Les promesses de ce Prince étoient, comme je le crois, sans artifice; cependant Démocèdes, craignant qu'il n'eût dessein de l'éprouver (251), accepta tous ses dons sans montrer (251*) beaucoup d'empressement. Mais, pour les meubles et autres effets qui lui appartenoient, il dit qu'il les laisseroit à Suses, afin de les retrouver à son retour. Il se contenta du vaisseau de charge que lui promettoit le Roi, afin de porter les présens qu'il faisoit à ses frères.

CXXXVI. Darius, lui ayant aussi donné ces ordres, lui dit de se rendre, avec les Perses, sur les bords de la mer. Lorsqu'ils furent arrivés en Phénicie, ils allèrent à Sidon, où ils firent équiper sur-le-champ deux trirèmes et un gros vaisseau de charge, qu'ils remplirent de toutes sortes de richesses. Leurs préparatifs achevés, ils passèrent en Grèce, dont ils visitèrent les côtes, et levèrent le plan. Enfin, après en avoir reconnu les places les plus célèbres, ils firent voile en Italie, et abordèrent à Tarente. Aristophilides, Roi de ce pays, fit ôter, par bonté (252) pour Démocèdes, le gouvernail des vaisseaux des Mèdes, et arrêter, en même temps, les Perses comme espions. Tandis qu'on les tenoit en prison, Démocèdes se retira à Crotone. Lorsqu'il fut arrivé chez lui, Aristophilides relâcha les Perses,

et leur rendit ce qu'il avoit fait enlever de leurs vaisseaux.

CXXXVII. Les Perses, ayant remis à la voile, poursuivirent Démocèdes, et arrivèrent à Crotonne. Ils l'arrêtèrent dans la place publique, où ils le rencontrèrent. La crainte de la puissance des Perses avoit disposé une partie des Crotoniates à le leur remettre; mais d'autres l'arrachèrent de leurs mains, et les repoussèrent à coups de bâtons (253).

« Crotoniates, leur disoient les Perses, prenez » garde à ce que vous faites : celui que vous nous » enlevez est un esclave fugitif; il appartient au » Roi. Pensez-vous donc que Darius souffre im- » punément une telle insulte, et que vous vous » trouviez bien de nous avoir arraché Démocè- » des? car enfin, votre ville ne sera-t-elle pas la » première que nous attaquerons, et que nous » tâcherons de réduire en servitude » ?

Ces menaces furent inutiles. Les Crotoniates, sans y avoir égard, leur enlevèrent non-seulement Démocèdes, mais encore le vaisseau de charge qu'ils avoient amené avec eux. Les Perses, privés de leur guide, retournèrent en Asie, sans chercher à pénétrer plus avant dans la Grèce pour reconnoître le pays.

Démocèdes, à leur départ, leur enjoignit de dire à Darius qu'il étoit fiancé avec la fille de Milon. Le nom de ce (254) Lutteur étoit alors fort connu à la cour de Perse. Pour moi, je pense

qu'il hàta ce mariage, et qu'il y dépensa de grandes sommes, afin de faire voir à Darius qu'il jouissoit aussi dans sa patrie d'une grande considération.

CXXXVIII. Les Perses ayant levé l'ancre, les vents les écartèrent de leur route, et les poussèrent en Iapygie, où on les fit prisonniers. Mais Gillus, banni de Tarente, les délivra, et les remena à Darius. La reconnoissance avoit disposé ce Prince à lui accorder toutes ses demandes. Gillus lui raconta sa disgrâce, et le pria de le faire rétablir à Tarente. Mais, pour ne pas jeter l'épouvante et le trouble dans la Grèce, comme cela n'auroit pas manqué d'arriver, si l'on eût envoyé à cause de lui une flotte considérable en Italie, il dit que les Cnidiens suffiroient seuls pour le rétablir dans sa patrie, et qu'étant amis des Tarentins, il étoit persuadé qu'à leur sollicitation, on ne feroit nulle difficulté de lui accorder son rappel. Darius le lui promit; et, sans différer plus long-temps, il envoya un expès à Cnide, avec ordre aux Cnidiens de remener Gillus à Tarente. Les Cnidiens obéirent; mais ils ne purent rien obtenir des Tarentins, et ils n'étoient point assez puissans pour employer la force. C'est ainsi que les choses se passèrent. Ces Perses sont les premiers qui soient venus d'Asie en Grèce, pour reconnoître le pays.

CXXXIX. Après ces événemens, Darius prit Samos. De toutes les villes, tant Grecques que Barbares,

Barbares, celle-ci fut la première qu'il attaqua, pour les raisons que je vais dire. Beaucoup de Grecs avoient suivi Cambyses, fils de Cyrus, dans son expédition en Egypte ; les uns, comme (255) on peut le croire, pour trafiquer, d'autres pour servir, et quelques-uns aussi par curiosité, et pour voir le pays. Du nombre de ces derniers fut Syloson, banni de Samos, fils (256) d'Æacès, et frère de Polycrates. Il lui arriva une aventure qui contribua à sa fortune. Se promenant un jour sur la place de Memphis, un manteau d'écarlate sur les épaules, Darius, qui n'étoit alors qu'un simple Garde-du-corps de Cambyses, et qui ne jouissoit pas encore d'une grande considération, l'aperçut, et eut envie de son manteau. Il s'approcha de cet étranger, et le pria de le lui vendre. Syloson, remarquant que Darius en avoit une envie extrême, lui répondit, comme inspiré de quelque Dieu : « Pour quelque prix que ce soit, » je ne veux point le vendre ; mais, puisqu'il faut » que les choses soient ainsi, j'aime mieux vous » en faire présent ». Darius loua sa générosité, et accepta le manteau.

CXL. Syloson croyoit avoir perdu son manteau par son trop de facilité ; mais, quelque temps après, Cambyses étant mort, les sept Perses détrônèrent le Mage, et Darius, l'un des sept conjurés, monta sur le trône. Syloson ayant appris que la couronne étoit échue à celui à qui, sur ses vives instances, il avoit donné son manteau en Egypte,

part pour Suses, se rend au palais, et, s'étant assis au vestibule, il dit qu'il avoit autrefois obligé Darius. Le Garde de la porte, qui avoit entendu ce discours, en fit son rapport au Roi. « Quel est » donc ce Grec, se dit en lui-même Darius » étonné, qui m'a prévenu (257) de ses bienfaits ? » Je n'ai que depuis peu la puissance souveraine, » et depuis ce temps, à peine peut-il en être » venu un seul à ma cour. Pour moi, je ne sache » point qu'aucun Grec m'ait rien prêté. Mais » qu'on le fasse entrer ; je verrai ce qu'il veut » dire ».

Le Garde ayant introduit Syloson, les Interprètes lui demandèrent qui il étoit, et en quoi il pouvoit se vanter d'avoir obligé Darius. Syloson raconta tout ce qui s'étoit passé au sujet du manteau, et ajouta que c'étoit lui-même qui l'avoit donné.

« O le plus généreux de tous les hommes ! ré- » pondit Darius ; vous êtes donc celui qui m'avez » fait un présent dans le temps où je n'avois pas » la moindre autorité ! Quoique ce présent soit » peu de chose, je vous en ai cependant autant » d'obligation que si j'en recevois aujourd'hui un » considérable ; et, pour reconnoître ce plaisir, » je vous donnerai tant d'or et d'argent, que vous » n'aurez jamais sujet de vous repentir d'avoir » obligé Darius, fils d'Hystaspes. Grand Roi, » reprit Syloson, je ne vous demande ni or ni » argent ; rendez-moi Samos, ma patrie, et dé-

» livrez-la de l'oppression. Depuis qu'Orèlès a
 » fait mourir mon frère Polycrates, un de nos
 » esclaves s'en est emparé ; c'est cette patrie que
 » je vous demande : rendez - la - moi , Seigneur ,
 » sans effusion de sang , et ne permettez pas
 » qu'elle soit réduite en servitude ».

CXLI. Darius lui accorda sa demande. Il envoya une armée sous les ordres d'Otanes, un des sept qui avoient détrôné le Mage, et lui recommanda d'exécuter tout ce dont Syloson le prioit. Otanes se rendit sur les bords de la mer, où il fit embarquer ses troupes (258).

CXLII. Mæandrius, fils de Mæandrius, avoit alors la puissance souveraine dans l'île de Samos ; Polycrates lui en avoit confié la régence. Il voulut se montrer le plus juste de tous les hommes ; mais les circonstances ne le lui permirent pas. Quand il eut appris la mort de Polycrates, il érigea d'abord un autel à Jupiter Libérateur, et traça autour de cet autel (259), l'aire sacrée qu'on voit encore aujourd'hui dans le fauxbourg de Samos. Ensuite il convoqua une assemblée de tous les citoyens, et leur tint ce discours : « Vous
 » savez, Samiens, que Polycrates m'a confié son
 » sceptre avec son autorité, et qu'aujourd'hui il
 » ne tient qu'à moi de conserver l'empire sur
 » vous. Mais, autant que je le pourrai, je ne ferai
 » jamais ce que je condamne dans les autres. J'ai
 » blâmé Polycrates de s'être rendu maître de ses
 » égaux, et je n'approuverai jamais la même con-

» duite dans un autre. Mais enfin il a rempli sa
 » destinée. Quant à moi, je me démetts de la
 » puissance souveraine, et je rétablis l'égalité.
 » Accordez-moi seulement, je vous prie, par une
 » sorte de distinction que je crois juste, six ta-
 » lens (a) de l'argent de Polycrates. Permettez
 » encore que je me réserve, à moi et à mes
 » descendans, à perpétuité, le sacerdoce de Ju-
 » piter Libérateur, à qui j'ai élevé un autel, et
 » je vous rends votre ancienne liberté ».

Telles furent les demandes et les promesses de Mæandrius ; mais un Samien, se levant du milieu de l'assemblée, lui dit : « Vous ne méritez pas
 » de nous commander, vous qui avez toujours
 » été un méchant et un scélérat. Il faut bien plu-
 » tôt vous faire rendre compte de l'argent que
 » vous avez eu en maniement ». Celui qui parla de la sorte, s'appeloit Télésarque ; il jouissoit d'une grande considération parmi ses concitoyens.

CXLIII. Mæandrius faisant réflexion que s'il se dépouilloit de l'autorité souveraine, quelqu'un s'en empareroit, et se mettroit en sa place, ne pensa plus à la quitter. Dès qu'il fut rentré dans la citadelle, il manda les citoyens l'un après l'autre, comme s'il eut voulu leur rendre compte de l'administration des finances ; mais ils furent arrêtés et mis aux fers. Pendant qu'ils étoient en

(a) 32,400 liv.

prison, Mæandrius tomba malade. Son frère Lycarète crut qu'il n'en reviendrait point, et pour usurper plus facilement la puissance souveraine dans Samos, il fit mourir tous les prisonniers : car il paroît bien que les Samiens regardoient (260) comme une chose indigne d'un homme libre, d'obéir à un Tyran.

CXLIV. Cependant, les Perses qui ramenoient Syloson étant arrivés à Samos, n'y trouvèrent (261) pas la moindre résistance. Ceux du parti de Mæandrius, et Mæandrius lui-même, leur déclarèrent qu'ils étoient prêts à capituler et à sortir de l'île. Otanes accepta cette proposition ; et lorsque le traité eut été conclu, les gens les plus distingués d'entre les Perses firent apporter des sièges, et s'assirent devant la forteresse.

CXLV. Le Tyran Mæandrius avoit un frère, nommé Charilée, dont l'esprit n'étoit pas fort sain, et qu'on tenoit enchaîné dans une prison souterraine, pour quelque faute qu'il avoit commise. Charilée, informé de ce qui se passoit, et ayant vu par une ouverture de sa prison les Perses tranquillement assis, se mit à crier qu'il vouloit parler à son frère. Mæandrius, qui l'avoit entendu, ordonna de le délier, et de le lui amener. Il n'eut pas plutôt été amené, que chargeant son frère d'invectives, il tâcha de l'engager à se jeter sur les Perses. « O le plus lâche de tous les hommes ! tu as bien eu le cœur assez dur pour me faire enchaîner dans une prison sou-

» terrain, moi qui suis ton frère, et qui n'ai
 » mérité par aucun crime un pareil traitement ;
 » et tu n'as pas le courage de te venger des Per-
 » ses, qui te chassent de ta maison et de ta pa-
 » trie, quoiqu'il te soit facile de les vaincre. Mais,
 » si tu les redoutes, donne-moi tes troupes auxi-
 » liaires, et je les ferai repentir d'être venus ici.
 » Quant à toi, je suis prêt à te renvoyer de cette
 » île ».

CXLVI. Ainsi parla Charilée. Mæandrius prit en bonne part son discours. Il n'étoit pas cependant, à mon avis, assez insensé pour s'imaginer qu'avec ses forces il pourroit l'emporter sur le Roi ; mais il envioit à Syloson le bonheur de recouvrer, sans peine, la ville de Samos, et de la recevoir florissante, et sans qu'on y eût fait le moindre dégât. En irritant les Perses, il vouloit affoiblir la puissance des Samiens, et ne les livrer qu'en cet état. Il savoit bien, en effet, que, si les Perses étoient maltraités, ils s'aigriroient contre les Samiens. D'ailleurs il avoit un moyen sûr pour se retirer de l'île quand il le voudroit. Il avoit fait pratiquer sous terre un chemin qui conduisoit de la forteresse à la mer. Et en effet, il sortit de Samos par cette route, et mit à la voile. Pendant ce temps-là, Charilée ayant fait prendre les armes à toutes les troupes auxiliaires, ouvrit les portes, et fit une sortie sur les Perses, qui, bien loin de s'attendre à cet acte d'hostilité, croyoient que tout étoit réglé. Les auxiliaires tombèrent sur

ces Perses de distinction, qu'ils trouvèrent (262) assis, et les massacrerent. Tandis qu'ils les passaient au fil de l'épée, le reste de l'armée Perse vint au secours, et poussa les auxiliaires avec tant de vigueur, qu'ils furent contraints de se renfermer dans la forteresse.

CXLVII. Otanes s'étoit ressouvenu jusqu'alors des ordres que Darius lui avoit donnés en partant, de ne tuer aucun Samien, de n'en réduire aucun en servitude, et de rendre l'île de Samos à Syloson, sans permettre qu'on y fit le dégât. Mais, à la vue du carnage qui s'étoit fait des Perses, il les oublia. Il ordonna à son armée de faire main-basse sur tout ce qu'elle trouveroit en son chemin, hommes et enfans, sans aucune distinction. Ainsi, tandis qu'une partie de ses troupes assiégeoit la citadelle, les autres passèrent au fil de l'épée tous ceux qu'ils rencontrèrent, tant dans les lieux sacrés que dans les profanes.

CXLVIII. Mæandrius s'étant sauvé de Samos, fit voile à Lacédémone. Lorsqu'il y fut arrivé avec les richesses qu'il avoit emportées, il fit tirer de ses coffres, des coupes d'or et d'argent, et ses gens se mirent à les nettoyer. Pendant ce temps-là, il alla trouver Cléomènes, fils d'Anaxandrides, Roi de Sparte; et, s'entretenant avec lui, il l'amena insensiblement dans sa maison. Voyant ce Prince saisi d'admiration à la vue de ces vases, il le pressa d'en prendre autant qu'il le voudroit, et de les faire porter dans son palais.

Cléomènes montra , en cette occasion , qu'il étoit le plus juste et le plus désintéressé des hommes. Quoique Mæandrius insistât jusqu'à deux ou trois fois , il ne voulut jamais accepter ses dons. Mais , ayant appris que ce Samien faisoit présent de ces vases à d'autres citoyens , et que , par ce moyen , il se procureroit du secours , il alla trouver les Ephores , et leur remontra qu'il étoit de l'intérêt de la République de faire sortir du Péloponnèse cet étranger , de crainte , ajouta-t-il , qu'il ne me corrompe moi-même et d'autres citoyens aussi. Les Ephores approuvèrent le conseil de Cléomènes , et firent signifier à Mæandrius , par un Héraut , qu'il eût (265) à sortir des terres de la République.

CXLIX. Quand les Perses eurent pris tous les habitans de Samos , comme dans (264) un filet , ils remirent la ville à Syloson ; mais déserte et sans aucun (265) habitant. Quelque temps après , Otanes repeupla cette île , à l'occasion d'une vision qu'il eut en songe , et d'un mal dont il se sentit attaqué aux parties de la génération.

CL. Tandis que l'armée navale se rendoit à Samos , les Babyloniens se révoltèrent après avoir fait de grands préparatifs. Pendant le règne du Mage , et tandis que les sept Perses se soulevoient contre lui , ils profitèrent de ce temps et des troubles qu'il y eut à cette occasion , pour se disposer à soutenir un siège , sans que les Perses en eussent la moindre connoissance. Après qu'ils

eurent secoué ouvertement le joug, ils prirent les mesures suivantes. De toutes les femmes qui se trouvèrent dans Babylone, chaque homme, indépendamment de sa mère, ne se réserva que celle qu'il aimoit le plus de toutes celles de sa maison. Quant aux autres, ils les rassemblèrent toutes en un même lieu, et les étranglèrent. Celle que chacun s'étoit réservée, devoit lui apprêter à manger, et ils étranglèrent le reste, afin de ménager leurs provisions.

CLI. A la première nouvelle de leur révolte, Darius assembla toutes ses forces, et marcha contr'eux. Lorsqu'il fut arrivé devant la place, il en forma le siège ; mais les Babyloniens firent voir qu'ils s'en inquiétoient peu. Ils montèrent sur leurs remparts, et se mirent à danser, et à faire des plaisanteries contre Darius et son armée; et l'un d'entr'eux leur dit cette parole remarquable : « Perses, pourquoi perdre ainsi le temps » devant nos murailles? Retirez - vous plutôt : » vous prendrez Babylone, lorsque les mules » engendreront ». Ainsi parla un Babylonien, ne pensant pas qu'une mule pût jamais (266) engendrer.

CLII. Il y avoit déjà un an et sept mois que Darius étoit avec son armée devant Babylone, sans pouvoir la prendre ; il en étoit très-affligé. Il s'étoit, mais en vain, servi de toutes sortes de stratagèmes ; il avoit même eu recours à celui qui avoit autrefois réussi à Cyrus ; mais les Baby-

loniens se tenoient sans cesse sur leurs gardes, et il n'étoit pas possible de les forcer.

CLIII. Le vingtième mois du siège, il arriva un prodige chez Zopyre, fils de ce Mégabyse, qui, avec les six autres Conjurés, détrôna le Mage. Une des mules, qui lui servoient à porter ses provisions, fit un poulain. Il n'en voulut d'abord rien croire; mais, s'en étant convaincu par ses yeux, il défendit expressément à ses gens d'en parler. S'étant mis ensuite à réfléchir sur ce prodige, il se rappela les paroles du Babylonien, qui avoit dit, au commencement du siège, qu'on prendroit la ville lorsque les mules, toutes (267) stériles qu'elles sont, engendreroient. Il crut en conséquence de ce (268) présage, qu'on pouvoit prendre Babylone; que le Babylonien avoit parlé de la sorte par une permission divine, et que le prodige (a) de la mule le regardoit.

CLIV. Ayant reconnu que les Destins assureroient la prise de Babylone, il alla trouver Darius, et lui demanda s'il avoit fort à cœur la conquête de cette place. Ce Prince lui ayant répondu qu'il le souhaitoit ardemment, il délibéra comment il feroit pour s'en emparer, et pour que la prise de cette ville ne pût être attribuée à d'autre qu'à lui. Les Perses estiment en effet beaucoup (269) les belles actions; et, chez eux, c'est le plus sûr moyen de parvenir

(a) Dans le grec: *Et que la mule avoit mis bas pour lui.*

aux plus grands honneurs. Ayant fait réflexion (270) qu'il ne pouvoit se rendre maître de cette place, qu'en se mutilant, pour passer ensuite chez les ennemis en qualité de transfuge; il ne balança pas un instant, et ne tint aucun compte d'une difformité, à laquelle il n'étoit pas possible de remédier. Il se coupa donc le nez et les oreilles, se rasa, d'une manière honteuse, le tour de la tête, se mit le corps en sang à coups de fouet; et, en cet état, il alla se présenter au Roi.

CLV. Darius, indigné de voir un homme de ce rang si cruellement traité, se lève précipitamment de son trône, et lui demande, avec empressement, qui l'avoit ainsi mutilé, et pour quel sujet. « Personne que vous, Seigneur, répondit » Zopyre, n'est assez puissant pour me traiter de » la sorte. Une main étrangère ne m'a point mis » en cet état; je l'ai fait moi-même, outré » de voir les Assyriens se moquer des Perses. » O le plus malheureux des hommes, s'écria » Darius; vous cherchez, par ces (a) propos, à » couvrir d'un beau nom l'action la plus hon- » teuse. Insensé! les ennemis se rendront-ils donc » plutôt, parce que vous vous êtes ainsi mutilé? » N'avez-vous donc pas perdu l'esprit, quand » vous vous êtes mis en cet état? Seigneur,

(a) Dans le grec : *En disant que vous vous êtes traité, à cause des assiégés, d'une manière irrémédiable.*

» reprit Zopyre , si je vous avois communiqué
 » mon dessein , vous ne m'auriez jamais permis
 » de l'exécuter : aussi n'ai-je pris conseil que de
 » moi-même. Babylone est à nous , si vous ne
 » nous manquez pas. Dans l'état où vous me
 » voyez , je vais passer dans la ville en qualité de
 » transfuge ; je dirai aux Babyloniens que ce trai-
 » tement m'a été fait par votre ordre : j'espère
 » que , si je réussis à les persuader , j'obtiendrai
 » le commandement d'une partie de leurs troupes.
 » Pour vous , Seigneur , le dixième jour après que
 » j'aurai été reçu à Babylone , choisissez mille
 » hommes , dont la perte vous importe peu ;
 » placez-les près de la porte de Sémiramis. Sept
 » jours après , postez-en deux mille autres , près
 » de la porte de (271) Ninive. Laissez ensuite
 » passer vingt jours , et vous enverrez quatre mille
 » hommes près de la porte des Chaldéens. Mais
 » que les uns et les autres n'aient , pour se dé-
 » fendre , d'autres armes que leurs épées. Enfin ,
 » le vingtième jour après , faites avancer le reste
 » de l'armée droit à la ville , pour donner un
 » assaut général. Mais , sur-tout , placez-moi les
 » Perses aux portes Bélides et Cissiènes. Je ne
 » doute point que les Babyloniens , témoins de
 » mes grandes actions , ne me confient entr'autres
 » choses les clefs de ces portes : alors nous aurons
 » soin , les Perses et moi , de faire ce qu'il faut
 » dra (272) ».

CLVI. Ce discours achevé , il s'enfuit vers les

portes de la ville , se retournant de temps en temps , comme s'il eut été un véritable transfuge. Ceux qui étoient en sentinelle sur les tours, l'ayant apperçu , descendirent promptement ; et , ayant entr'ouvert un guichet de la porte, ils lui demandèrent qui il étoit , et ce qu'il venoit chercher. Il leur répondit qu'il étoit Zopyre, et qu'il venoit se rendre aux Babyloniens. Sur cette déclaration, les gardes de la porte le conduisirent à l'assemblée de la nation (273). Lorsqu'il fut arrivé, il se mit à déplorer son malheur, il attribua à Darius le traitement qu'il s'étoit fait, et leur dit que ce Prince l'avoit mis en cet état, parce que, ne voyant nulle apparence de forcer la place, il lui avoit conseillé d'en lever le siège. « Maintenant » donc, leur dit-il, je viens vers vous, ô Babyloniens, et pour votre plus grand avantage, et » pour le plus grand malheur de Darius, de son » armée et des Perses. Tous ses projets me sont » connus ; il ne m'aura point ainsi mutilé impunément ».

CLVII. Les Babyloniens, voyant un Perse de la première qualité, le nez et les oreilles coupés, le corps déchiré de coups, et tout en sang, crurent qu'il disoit vrai, et qu'il venoit les secourir. Ils étoient disposés à lui accorder tout ce qu'il souhaitoit. Il leur demanda des troupes. On lui en donna, et il fit tout ce dont il étoit convenu avec le Roi.

Le dixième jour après son arrivée, il sortit à la

tête des troupes dont les Babyloniens lui avoient confié le commandement ; et , ayant investi , dans leur poste , les premiers mille hommes que Darius avoit envoyés par son conseil , il les tailla en pièces. Les Babyloniens , ayant reconnu que ses actions répondoient à ses discours , en témoignèrent une grande joie , et n'en furent que plus disposés à lui obéir en tout.

Zopyre laissa passer le nombre de jours dont il étoit convenu avec Darius ; et , s'étant mis à la tête de l'élite des troupes Babyloniennes , il fit une seconde sortie , dans laquelle il tua deux mille hommes. Les Babyloniens , témoins de cette action , ne s'entretenoient que de Zopyre.

Après ce second exploit , laissant encore écouler le nombre de jours convenu , il fit une troisième sortie , mena ses troupes vers le poste où il avoit dit à Darius d'envoyer quatre mille hommes , et , les ayant investis , il les massacra. Ce nouveau succès le rendit tout-puissant parmi les assiégés : il étoit tout , on lui confia tout , le commandement de l'armée et la garde des remparts.

CLVIII. Enfin Darius fit , au jour marqué , approcher son armée de toutes parts , pour donner un assaut général. Alors Zopyre manifesta sa fraude. Tandis que les Babyloniens , montés sur les remparts , se défendoient contre l'armée de Darius , Zopyre ouvrit les portes Cissiènes et Bélides , et introduisit les Perses dans la place. Ceux des Babyloniens qui s'en étoient aperçus , se

réfugièrent dans le temple de Jupiter Bélus. Mais ceux qui ne l'avoient pas vu , tinrent ferme dans leurs postes, jusqu'à ce qu'ils eussent aussi reconnu qu'on les avoit livrés aux ennemis.

CLIX. Ce fut ainsi que Babylone tomba, pour la seconde fois, en la puissance des Perses. Darius, s'en étant (274) rendu maître, en fit abattre les murs, et enlever toutes les portes. Cyrus, qui l'avoit prise avant lui, n'avoit fait ni l'un ni l'autre. Il fit ensuite mettre en croix environ trois mille hommes, des plus distingués de Babylone. Quant aux autres, il leur permit d'habiter la ville comme auparavant : en même temps il eut soin de leur donner des femmes, pour la repeupler ; car les Babylo niens, comme nous l'avons dit au commencement, avoient étranglé les leurs, dans la vue de ménager leurs provisions. Il ordonna donc aux peuples voisins d'envoyer des femmes à Babylone, et chaque nation fut taxée à un certain nombre. Elles se montoient en tout à cinquante mille. C'est de ces femmes que sont descendus les Babylo niens d'aujourd'hui.

CLX. Il n'y a jamais eu en Perse, au jugement de Darius, dans les siècles les plus reculés, ou dans les derniers temps, personne qui ait surpassé Zopyre par ses belles actions, excepté Cyrus, à qui jamais aucun Perse ne se jugea digne d'être comparé. On rapporte que Darius déclaroit (275) souvent qu'il eût mieux aimé que Zopyre ne se fût pas traité si cruellement, que de devenir maître

de (a) vingt autres villes comme Babylone. Il lui accorda les plus grandes distinctions : tous les ans, il lui faisoit présent de ce que les Perses regardent comme le plus honorable. Il lui donna la ville de Babylone sans en exiger la moindre redevance, pour en jouir sa vie durant, et y ajouta beaucoup d'autres choses. Zopyre eut un fils, nommé Mégabyze, qui commanda (276) en Egypte contre les Athéniens et leurs alliés. Mégabyze eut un fils, qui s'appeloit aussi (277) Zopyre. Celui-ci quitta les Perses, et passa volontairement à Athènes.

(a) Dans le grec : *De vingt Babylones, outre celle qu'il avoit.* Mais le mot *autres* exprime ce sens.

F I N D U T R O I S I È M E L I V R E .

HISTOIRE

HISTOIRE D'HÉRODOTE.

LIVRE QUATRIÈME.

MELPOMÈNE.

I. **A**PRÈS la prise de Babylone, Darius marcha en personne contre les Scythes. L'Asie étoit alors riche, très-peuplée, et se trouvoit dans l'état le plus florissant. Ce Prince souhaitoit ardemment se venger de l'insulte que les Scythes avoient faite les premiers aux Mèdes, en entrant à main armée dans leur pays, et de ce qu'après une victoire complète, ils étoient devenus les maîtres de l'Asie supérieure, pendant vingt huit années, comme je l'ai (a) dit auparavant. Ils y étoient entrés en poursuivant les Cimmériens, et en avoient enlevé l'empire aux Mèdes, qui le possédoient avant leur arrivée.

Après une absence de vingt-huit ans, les Scythes avoient voulu retourner dans leur patrie ; mais ils

(a) Liv. I, §. CIII et CV.

n'avoient pas trouvé dans cette entreprise moins de difficultés qu'ils n'en avoient rencontré en voulant pénétrer en Médie. Une armée nombreuse étoit allée au-devant d'eux , et leur en avoit disputé l'entrée. Car leurs femmes , ennuyées de la longueur de leur absence , avoient eu commerce avec leurs esclaves.

II. Les Scythes crèvent les yeux à tous leurs esclaves , afin de les employer à traire le lait , dont ils font leur boisson ordinaire. Ils ont des soufflets d'os , qui ressemblent à des flûtes : ils les mettent (1) dans les parties naturelles des jumens ; les esclaves soufflent dans ces os avec la bouche , tandis que d'autres tirent le lait. Ils se servent , à ce qu'ils disent , de ce moyen , parce que le souffle fait enfler les veines des jumens , et baisser leur mamelle.

Lorsqu'ils ont tiré le lait , ils le versent dans des vases de bois , autour desquels (2) ils placent leurs esclaves pour le remuer et l'agiter. Ils enlèvent la partie du lait (3) qui surnage , la regardant comme la meilleure et la plus délicieuse , et celle de dessous comme la moins estimée. C'est pour servir à cette fonction , que les Scythes crèvent les yeux à tous leurs prisonniers , car ils ne sont point cultivateurs , mais nomades.

III. De ces esclaves et des femmes Scythes , il étoit né beaucoup de jeunes gens , qui , ayant appris quelle étoit leur naissance , marchèrent au-devant des Scythes qui revenoient de la Médie. Ils

commencèrent d'abord par couper le pays, en creusant un (4) large fossé, depuis les monts Tauriques jusqu'au Palus-Mæotis, qui est d'une vaste étendue. Ils allèrent ensuite camper devant les Scythes qui tâchoient de pénétrer dans le pays, et les combattirent. Il y eut entr'eux des actions fréquentes, sans que les Scythes pussent remporter le moindre avantage. « Scythes, que » faisons-nous ? s'écria l'un d'entr'eux ; s'ils nous » tuent quelqu'un des nôtres, notre nombre di- » minue ; et, si nous tuons quelqu'un d'entr'eux, » nous diminuons nous-mêmes le nombre de nos » esclaves. Laissons là, si vous m'en croyez, nos » arcs et nos javalots, et marchons à eux, armés » chacun du fouet dont il se sert pour mener ses » chevaux. Tant qu'ils nous ont vus avec nos » armes, ils se sont imaginé qu'ils étoient nés nos » égaux. Mais quand, au lieu d'armes, ils nous » verront le fouet à la main, ils apprendront » qu'ils sont nos esclaves, et, convaincus de la » bassesse de leur naissance, ils n'oseront plus » nous résister ».

IV. Ce conseil fut suivi. Les esclaves étonnés prirent aussi-tôt la fuite, sans songer à combattre. C'est ainsi que rentrèrent dans leur pays, les Scythes, qui, après avoir été les maîtres de l'Asie, en avoient été chassés par les Mèdes. Darius leva contre eux une nombreuse armée, pour se venger de cette invasion.

V. Les Scythes disent (5) que de toutes les

nations du monde, la leur est la plus (6) nouvelle, et qu'elle commença ainsi que je vais le rapporter.

La Scythie étoit autrefois un pays désert. Le premier homme qui y naquit s'appeloit Targitaüs. Ils prétendent qu'il étoit fils de Jupiter et d'une fille du Borystènes : cela ne me paroît nullement croyable ; mais telle est l'origine qu'ils rapportent. Ce Targitaüs eut trois fils ; l'aîné s'appeloit (7) Lipoxaïs, le second Arpoxaïs, et le plus jeune Colaxaïs.

Sous leur règne, il tomba du ciel, dans la Scythie, une charrue, un joug, une hache et une soucoupe d'or. L'aîné les aperçut le premier, et s'en approcha dans le dessein de s'en emparer ; mais aussi-tôt l'or devint brûlant. Lipoxaïs s'étant retiré, le second vint ensuite, et l'or s'enflamma de nouveau. Ces deux frères s'étant donc éloignés de cet or brûlant, le plus jeune s'en approcha ; et trouvant l'or éteint, il le prit et l'emporta chez lui. Les deux aînés en ayant eu connoissance, lui remirent le Royaume en entier.

VI. Ceux d'entre les Scythes qu'on appelle Auchates, sont, à ce qu'on dit ; issus de Lipoxaïs ; ceux qu'on nomme Catiars et Traspies, descendent d'Arpoxaïs, le second des trois frères ; et du plus jeune, qui fut (8) Roi, viennent les Paralates. Tous ces peuples en général s'appellent (9) Scolotes, du surnom de leur Roi ; mais il a plu aux Grecs de leur donner le nom (10) de Scythes.

VII. C'est ainsi que les Scythes racontent l'origine de leur nation. Ils ajoutent qu'à compter de cette origine et de Targitaüs, leur premier Roi, jusqu'au temps où Darius passa dans leur pays, il n'y a pas en tout plus de mille (11) ans ; mais que certainement il n'y en a pas moins. Quant à l'or sacré (a), les Rois le gardent avec le plus grand soin. Chacun d'eux le fait venir (12) tous les ans dans ses Etats, et lui offre de grands sacrifices pour se le rendre propice. Si celui qui a cet or en garde, s'endort le jour de la fête, en plein air, il meurt dans l'année, suivant les Scythes ; et c'est pour le récompenser et le dédommager (13) du risque qu'il court, qu'on lui donne toutes les terres dont il peut, dans une journée, faire (14) le tour à cheval. Le pays des Scythes étant très-étendu, Colaxais le partagea en trois Royaumes, qu'il donna à ses trois fils. Celui des trois Royaumes où Pôn gardoit l'or tombé du ciel, étoit le plus grand. Quant aux régions situées au nord et au-dessus des derniers habitans de ce pays, les Scythes disent que la vue ne peut percer plus avant, et qu'on ne peut y entrer à cause des (15) plumes qui y tombent de tous côtés. L'air en est rempli, et la terre couverte ; et c'est ce qui empêche la vue de pénétrer plus avant.

VIII. Voilà ce que les Scythes disent d'eux-mêmes, et du pays situé au-dessus du leur. Mais

(a) Voyez ci-dessus, §. v.

les Grecs, qui habitent (16) les bords du Pont-Euxin, racontent qu'Hercules, emmenant les troupeaux de bœufs (17) de Géryon, arriva dans le pays occupé maintenant par les Scythes, et qui étoit alors désert : que Géryon demuroit par-delà le (18) Pont, dans une île, que les Grecs appellent Erythie, située près de Gades, dans l'Océan, au (19) delà des Colonnes d'Hercules. Ils prétendent aussi que l'Océan commence à l'Est, et environne toute la terre de ses eaux ; mais ils se contentent de l'affirmer, sans en apporter de preuves.

Ils ajoutent qu'Hercules, étant parti de ce pays, arriva dans celui qu'on connoît aujourd'hui sous le nom de Scythie ; qu'y ayant été surpris d'un orage violent et d'un grand froid, il étendit sa peau de lion, s'en enveloppa, et s'endormit ; et que ses jumens, qu'il avoit détachées de son char pour paître, disparurent pendant son sommeil par une permission divine.

IX. Hercules les chercha à son réveil, parcourut tout le pays, et arriva enfin dans le canton appelé Hylée. Là il trouva, dans un antre, un monstre (20) composé de deux natures, femme depuis la tête jusqu'au-dessous de la ceinture, serpent par le reste du corps. Quoique surpris en la voyant, il lui demanda si elle n'avoit point vu quelque part ses chevaux. « Je les ai chez moi, » lui dit-elle ; mais je ne vous les rendrai point, » que vous n'ayez habité avec moi ». Hercules lui

accorda, à ce prix, ce qu'elle desiroit. Cette femme différoit cependant de lui remettre ses chevaux, afin de jouir plus long-temps de sa compagnie. Hercules de son côté souhaitoit les recouvrer pour partir incessamment. Enfin elle les lui rendit, et lui tint en même temps ce discours : « Vos chevaux étoient venus ici ; je vous les ai » gardés : j'en ai reçu la récompense. J'ai conçu » de vous trois enfans. Mais que faudra-t-il que » j'en fasse, quand ils (21) seront grands? Les » établirai-je dans ce pays-ci, dont je suis la » souveraine? Ou voulez-vous que je vous les » envoie »?

« Quand ces enfans auront atteint l'âge viril, » lui répondit Hercules, suivant les Grecs, en » vous conduisant de la manière que je vais dire, » vous ne courez point risque de vous tromper. » Celui d'entr'eux que vous verrez bander cet arc » comme moi, et se ceindre de ce baudrier comme » je fais, retenez-le dans ce pays, et qu'il y fixe » sa demeure. Celui qui ne pourra point exécuter » les deux choses que (22) j'ordonne, faites-le » sortir du pays, Vous vous procurerez par-là de » la satisfaction, et vous ferez ma volonté ».

X. Hercules, en finissant ces mots, tira l'un de ses arcs, car il en avoit eu deux jusqu'alors, et le donna à cette femme. Il lui montra aussi le baudrier ; à l'endroit où il s'attachoit, pendoit une coupe d'or : il lui en fit aussi présent, après quoi il partit. Lorsque ces enfans eurent atteint

l'âge viril, elle nomma l'aîné Agathyrus, le suivant Gélonus, et le plus jeune (25) Scythès. Elle se souvint aussi des ordres d'Hercules, et les suivit. Les deux aînés, trouvant au-dessus de leurs forces l'épreuve prescrite, furent chassés par leur mère, et allèrent s'établir en d'autres pays. Scythès, le plus jeune des trois, fit ce que son père avoit ordonné, et resta dans sa patrie. C'est de ce Scythès, fils d'Hercules, que sont descendus tous les Rois qui lui ont succédé en Scythie; et jusqu'aujourd'hui les Scythes ont toujours porté au bas de leur baudrier une coupe, à cause de celle qui étoit attachée à ce baudrier. Telle fut la chose qu'imagina (24) sa mère en sa faveur. C'est ainsi que les Grecs, qui habitent les bords du Pont-Euxin, rapportent cette histoire.

XI. On en raconte encore une autre, à laquelle je souscris volontiers. Les (a) Scythes Nomades, qui habitoient en Asie, accablés par les Massagètes, avec qui ils étoient en guerre, passèrent l'Araxes, et vinrent en Cimmérie; car le pays que possèdent aujourd'hui les Scythes, appartenoit autrefois, à ce que l'on dit, aux Cimmériens. Ceux-ci les voyant fondre sur leurs terres, délibérèrent entr'eux sur cette attaque. Les sentimens furent partagés, et tous deux furent extrêmes; celui des Rois étoit le meilleur. Le peuple

(a) Voyez sur les Scythes, mon Essai sur la Chronologie, chap. VIII, §. x, pag. 258 et suiv.

étoit d'avis de se retirer, et de ne point s'exposer (25) au hasard d'un combat contre une si grande multitude; les Rois vouloient, de leur côté, qu'on livrât bataille à ceux qui venoient les attaquer. Le peuple ne voulut jamais céder au sentiment de ses Rois, ni les Rois suivre celui de leurs sujets. Le peuple étoit d'avis de se retirer sans combattre, et de livrer le pays à ceux qui venoient l'envahir; les Rois, au contraire, avoient décidé qu'il valoit mieux mourir dans la patrie que de fuir avec le peuple. D'un côté ils envisageoient les avantages dont ils avoient joui jusqu'alors; et, d'un autre, ils prévoyoit les maux qu'ils auroient indubitablement à souffrir, s'ils abandonnoient leur patrie.

Les deux partis persévérant dans leur première résolution, la discorde s'alluma entr'eux de plus en plus. Comme ils étoient égaux en nombre, ils en vinrent aux mains. Tous ceux qui périrent dans cette occasion, furent enterrés par le parti (26) du peuple, près du fleuve Tyras, où l'on voit encore aujourd'hui leurs tombeaux. Après avoir rendu les derniers devoirs aux morts, on sortit du pays; et les Scythes, le trouvant désert et abandonné, s'en emparèrent.

XII. On trouve encore aujourd'hui, dans la Scythie, les villes (*) de Cimmérium et de (28) Porthmies Cimmériennes. On y voit aussi un pays qui retient le nom de Cimmérie, et un Bosphore appelé Cimmérien. Il paroît certain que les Cim-

mériens, fuyant les Scythes, se retirèrent en Asie, et qu'ils s'établirent dans la presqu'île où l'on voit maintenant une ville Grecque appelée Sinope. Il ne paroît pas moins certain que les Scythes s'égarèrent en les poursuivant, et qu'ils entrèrent en Médie. Les Cimmériens, dans leur fuite, côtoyèrent toujours la mer; les Scythes, au contraire, avoient le Caucase (a) à leur droite, jusqu'à ce que, s'étant détournés de leur chemin, et ayant pris par le milieu des terres, ils pénétrèrent en Médie.

XIII. Cette autre manière de (29) raconter la chose est également reçue des Grecs et des Barbares. Mais (30) Aristée de Proconnèse, fils de Caystrobis, écrit dans son Poème épique, qu'inspiré par Phoebus, il alla jusque chez les Issédons; qu'au-dessus de ces peuples, on trouve les Arimaspes, qui n'ont qu'un œil; qu'au-delà sont les (31) Gryphons, qui gardent l'or; que plus loin encore demeurent (32) les Hyperboréens, qui s'étendent vers la mer: que toutes ces nations, excepté les Hyperboréens, font continuellement la guerre à leurs voisins, à commencer par les Arimaspes: que les Issédons ont été chassés de leur pays par les Arimaspes, les Scythes par les Issédons, et les Cimmériens, qui habitoient les côtes de la mer (33) au Midi, l'ont été par les Scythes. Ainsi Aristée ne s'accorde pas même avec les Scythes sur cette contrée.

(a) Voyez liv. I, §. XV, CIII et CIV, avec la note 282.

XIV. On a vu (a) de quel pays étoit Aristée, auteur des histoires qu'on vient de lire. Mais je ne dois pas passer sous silence ce que j'ai oui raconter de lui à Proconnèse et à Cyzique.

Aristée étoit d'une des meilleures familles de son pays; on raconte qu'il mourut à Proconnèse, dans la boutique d'un Foulon, où il étoit entré par hasard: que le Foulon, ayant fermé sa boutique, alla sur-le-champ avertir les parens du mort; que ce bruit s'étant bientôt répandu par toute la ville, un Cyzicénien, qui venoit d'Artacé, contesta cette nouvelle, et assura qu'il avoit rencontré Aristée allant (54) à Cyzique, et qu'il lui avoit parlé: que pendant qu'il le soutenoit fortement, les parens du mort se rendirent à la boutique du Foulon, avec tout ce qui étoit nécessaire pour le porter au lieu de la sépulture; mais que, lorsqu'on eut ouvert la maison, on ne trouva Aristée ni mort, ni vif: que, sept ans après, il reparut à Proconnèse, y fit ce Poëme épique, que les Grecs appellent maintenant Arimaspies, et qu'il disparut pour la seconde fois. Voilà ce que disent d'Aristée les villes de Proconnèse et de Cyzique.

XV. Mais voici ce que je sais être arrivé aux Métapontins en Italie, trois cent quarante (55) ans après qu'Aristée eut disparu pour la seconde fois, comme je le conjecture d'après ce que j'ai entendu dire à Proconnèse et à Métaponte. Les

(a) Au commencement du §. XIII.

Métapontins content qu'Aristée, leur ayant apparu, leur commanda d'ériger un autel à Apollon, et d'élever, près de cet autel, une statue, à laquelle on donneroit le nom d'Aristée de Proconnèse : qu'il leur dit qu'ils étoient le seul peuple (36) des Italiotes qu'Apollon eut visité ; que lui-même, qui étoit maintenant Aristée, accompagnoit alors le Dieu sous la forme d'un (37) corbeau, et qu'après ce discours, il disparut. Les Métapontins ajoutent qu'ayant envoyé à Delphes demander au Dieu quel pouvoit être ce spectre, la Pythie leur avoit ordonné d'exécuter ce qu'il leur avoit prescrit, et qu'ils s'en trouveroient mieux ; et que, sur cette réponse, ils s'étoient conformés aux ordres qui leur avoient été donnés. On voit encore maintenant sur la place publique de Métaponte, près de la statue d'Apollon, une autre statue qui porte le nom d'Aristée, et des lauriers (38) qui les environnent. Mais en voilà assez sur Aristée.

XVI. On n'a aucune connoissance certaine de ce qui est au-delà du pays dont nous avons dessein de parler. Pour moi, je n'ai trouvé personne, qui l'ait vu. Aristée, dont je viens de faire mention, n'a pas été au-delà des Issédons, comme il le dit dans son Poème épique. Il avoue aussi qu'il tenoit des Issédons ce qu'il racontoit des pays plus éloignés, et qu'il n'en parloit que sur leur rapport. Quoi qu'il en soit, nous avons porté (38*) nos recherches le plus loin qu'il nous a été possible,

et nous allons dire tout ce que nous avons appris de plus certain, par les récits qu'on nous a faits.

XVII. Après le port des Borysthénites, qui occupe justement le milieu des côtes maritimes de toute la Scythie, les premiers peuples qu'on rencontre sont les Callipides; ce sont des Gréco-Scythes. Au-dessus d'eux sont les Alazons. Ceux-ci et les Callipides observent en plusieurs choses les mêmes coutumes que les Scythes; mais ils sèment du bled, et mangent des oignons, de l'ail, des lentilles et du millet. Au-dessus des Alazons, habitent les Scythes laboureurs, qui sèment du bled, non pour en faire leur nourriture, mais pour le vendre. Par-delà ces Scythes, on trouve les Neures. Autant que nous avons pu le savoir, la partie septentrionale de leur pays n'est point habitée. Voilà les nations situées le long du fleuve Hypanis, à l'Ouest du Borysthènes.

XVIII. Quand on a passé ce dernier fleuve, on rencontre d'abord l'Hylée, vers les côtes de la mer. Au-dessus (39) de ce pays, sont les Scythes cultivateurs. Les Grecs qui habitent les bords de l'Hypanis, les appellent Borysthénites; ils se donnent eux-mêmes le nom d'Olbiopolites. Le pays de ces Scythes cultivateurs a, à l'Est, trois jours de chemin, et s'étend jusqu'au fleuve Panticapes; mais celui qu'ils ont au Nord est de onze jours de navigation, en remontant le Borysthènes. Plus avant, on trouve de vastes déserts, au-delà des-

quels habitent les (a) Androphages, nation particulière, et nullement Scythe. Au-dessus des (59*) Androphages, il n'y a plus que de véritables déserts; du moins n'y rencontre-t-on aucun peuple, autant que nous avons pu le savoir.

XIX. A l'Est de ces Scythes cultivateurs, et au-delà du Panticapes, vous trouvez les Scythes Nomades, qui ne sèment ni ne labourent. Ce pays entier, si vous en exceptez l'Hylée, est sans (40) arbres. Ces Nomades occupent à l'Est une étendue de quatorze jours de chemin, jusqu'au fleuve Gerrhus.

XX. Au-delà du Gerrhus, est le pays des Scythes (41) (b) Royaux. Ces Scythes sont les plus braves et les plus nombreux; ils regardent les autres comme leurs esclaves. Ils s'étendent du côté du Midi, jusqu'à la Taurique; à l'Est, jusqu'au fossé (c) que creusèrent les fils des esclaves aveugles, et jusqu'à Cremnes, ville commerçante sur le Palus-Mæotis. Il y a même une partie de cette nation qui s'étend jusqu'au Tanais. Au Nord, au-dessus de ces Scythes Royaux, on rencontre les Mélanchlænes, peuple qui n'est point Scythe. Au-delà des Mélanchlænes, il n'y a, autant que nous pouvons le savoir, que des marais et des terres sans habitans.

XXI. Le pays au-delà du Tanais n'appartient

(a) Les mêmes que les Anthropophages.

(b) Voyez ci-dessous, §. LVI.

(c) Voyez ci-dessus, §. III.

pas à la Scythie : il se partage en plusieurs contrées. La première (42) est aux Sauromates. Ils commencent à l'extrémité du Palus-Mæotis, et occupent le pays qui est au Nord ; il est de quinze journées de marche : on n'y voit ni arbres fruitiers, ni sauvages. La seconde contrée au-dessus des Sauromates est habitée par les Budins ; elle porte toutes sortes d'arbres en abondance. Mais, au-dessus et au Nord des Budins, le premier pays où l'on entre est un vaste désert de sept jours de chemin.

XXII. Après ce désert, en déclinant vers l'Est, vous trouvez les Thyssagètes : c'est une nation particulière et nombreuse, qui ne vit que de sa chasse. Les Iyrques (43) leur sont contigus. Ils habitent le même pays, et ne vivent aussi que de gibier, qu'ils prennent de cette manière : Comme tout est plein de bois, les chasseurs montent sur un arbre, pour épier et attendre la bête. Ils ont chacun un cheval dressé à se mettre ventre à terre, afin de paroître plus petit. Ils mènent aussi un chien avec eux. Aussi-tôt que le chasseur apperçoit du haut de l'arbre la bête à sa portée, il l'atteint d'un coup de flèche, monte sur son cheval, et la poursuit avec son chien, qui ne le quitte point.

Au-delà des Iyrques, en avançant vers l'Est, on trouve d'autres Scythes, qui, ayant secoué le joug des Scythes Royaux, sont venus s'établir en cette contrée.

XXIII. Tout le pays dont je viens de parler, jusqu'à celui de ces Scythes, est plat, et les terres en sont excellentes et fortes ; mais au-delà il est rude et pierreux. Lorsque vous en avez traversé une grande partie, vous trouvez des peuples qui habitent au pied de hautes montagnes. On dit qu'ils sont tous chauves de naissance, hommes et femmes ; qu'ils ont le nez (44) applati et le menton allongé. Ils ont (45) une langue particulière ; mais ils sont vêtus à la Scythe. Enfin ils vivent du fruit d'une espèce d'arbre appelé Pontique. Cet arbre, à-peu-près de la grandeur d'un figuier, porte un fruit à noyau de la grosseur d'une fève. Quand ce fruit est mûr ils le pressent dans un morceau d'étoffe, et en expriment une liqueur noire et épaisse, qu'ils appellent Aschy. Ils sucent cette liqueur, et la boivent mêlée avec du lait. À l'égard du marc le plus épais, ils en font des masses qui leur servent de nourriture : car ils ont peu de bétail (46), faute de bons pâturages.

Ils demeurent, toute l'année, chacun sous un arbre. L'hiver, ils couvrent ces arbres d'une étoffe (47) de laine blanche, serrée et foulée, qu'ils ont soin d'ôter pendant l'été. Personne ne les insulte : on les regarde en effet comme sacrés. Ils n'ont, en leur possession, aucune arme offensive. Leurs voisins les prennent pour arbitres dans leurs différends ; et quiconque se réfugie dans leur pays, y trouve un asyle inviolable, où personne n'ose l'attaquer. On les appelle Argippéens.

XXIV. On a une (48) connoissance exacte de tout le pays jusqu'à celui qu'occupent ces hommes chauves, et de toutes les nations en deçà. Il n'est pas difficile d'en savoir des nouvelles par les Scythes qui vont chez eux, par les Grecs de la (a) ville de commerce, située sur le Borysthènes, et par ceux des autres villes commerçantes, situées sur le Pont-Euxin. Ces peuples parlent sept langues différentes. Ainsi, les Scythes qui voyagent dans leur pays, ont besoin de sept interprètes, pour y commercer.

XXV. On connoît donc tout ce pays jusqu'à celui de ces hommes chauves : mais on ne peut rien dire de certain de celui qui est au-dessus ; des montagnes élevées et inaccessibles en interdisent l'entrée. Les (49) Argippéens racontent cependant qu'elles sont habitées par des *Ægipodes*, ou hommes (50) aux pieds de chèvre : mais cela ne me paroît mériter aucune sorte de croyance. Ils ajoutent aussi que si l'on avance plus loin, on trouve d'autres peuples qui dorment six mois de l'année. Pour moi, je ne puis absolument le croire. On sait que le pays à l'Est des Argippéens est occupé par les Issédons ; mais celui qui est au-dessus, du côté du Nord, n'est connu ni des Argippéens, ni des Issédons, qui n'en disent que ce que j'ai rapporté d'après eux.

XXVI. Voici les usages qui s'observent, à ce

(a) C'est la ville de Borysthènes.

qu'on dit, chez les Issédons. Quand un Issédon a perdu son père, tous ses parens lui amènent du bétail : ils l'égorgent ; et, l'ayant coupé par morceaux, ils coupent de même le cadavre du père de celui qui les reçoit dans sa maison ; et, mêlant toutes ces chairs ensemble, ils en font un festin. Quant à la tête, ils en ôtent le poil et les cheveux ; et, après l'avoir parfaitement nettoyée, ils la dorent, et s'en servent (51) comme d'un vase précieux dans les sacrifices solennels qu'ils offrent tous les ans. Telles sont leurs cérémonies funèbres ; car ils en observent en l'honneur de leurs pères, ainsi que les Grecs célèbrent l'anniversaire (52) de la mort des leurs. Au reste, ils passent aussi pour aimer la justice ; et, chez eux, les femmes ont autant d'autorité que les hommes.

XXVII. On connoît donc aussi ces peuples : mais, pour le pays qui est au-dessus, on sait, par le témoignage des Issédons, qu'il est habité par des hommes qui n'ont qu'un œil, et par des Gryphons qui gardent l'or. Les Scythes l'ont appris des Issédons, et nous des Scythes. Nous les appelons Arimaspes en langue Scythe. Arima signifie Un en cette langue, et Spou (53) Œil.

XXVIII. Dans tout le pays dont je viens de parler, l'hiver est si rude, et le froid si insupportable, pendant huit mois entiers, qu'en répandant de l'eau sur la terre ; on n'y fait point de boue, mais seulement en y allumant du feu. La mer même se glace dans (54) cet affreux climat,

ainsi que tout le Bosphore Cimmérien ; et les Scythes de la Chersonèse (55) passent (56) en corps d'armée sur cette glace, et y conduisent leurs chariots pour aller dans le pays des Sindes. L'hiver continue de la sorte huit mois entiers ; les quatre autres mois, il fait encore froid. L'hiver, dans ces contrées, est bien différent de celui des autres pays. Il y pleut si peu, en cette saison, que ce n'est pas la peine d'en parler ; et, l'été, il ne cesse d'y pleuvoir. Il n'y tonne point dans le temps qu'il tonne ailleurs ; mais le tonnerre est très-fréquent en été. S'il s'y fait entendre en hiver, on le regarde comme un prodige. Il en est de même des tremblemens de terre. S'il en arrive en Scythie, soit en été, soit en hiver, c'est un prodige qui répand la terreur. Les chevaux y soutiennent le froid ; mais les mulets et les ânes (57) ne le peuvent absolument ; quoiqu'ailleurs les chevaux, exposés à la gelée, dépérissent, et que les ânes et les mulets y résistent sans peine.

XXIX. Je pense que la rigueur du climat empêche les bœufs (58) d'y avoir des cornes. Homère rend témoignage à mon opinion dans (58*) l'Odyssée, lorsqu'il parle en ces termes : « Et la » Libye, où les cornes viennent promptement » aux agneaux ».

Cela me paroît d'autant plus juste, que, dans les pays chauds, les cornes poussent de bonne heure aux animaux, et que, dans ceux où il fait un froid violent, ils n'en ont point du tout ;

ou, si elles poussent, ce n'est qu'avec peine.

XXX. Dans ce pays, le froid en est la cause ; mais, pour le dire en passant, puisque je me suis accoutumé, dès le commencement de cette histoire, à faire des digressions, je m'étonne que, dans toute l'Elide, il ne s'engendre point de mulets ; quoique le climat n'y soit pas froid, et qu'on n'en puisse alléguer aucune autre cause sensible. Les Eléens disent que, s'il ne s'engendre point de mulets chez eux, c'est l'effet (59) de quelque malédiction. Lorsque le temps s'approche où les cavales sont en chaleur, les Eléens les conduisent dans les pays voisins, où ils les font saillir par des ânes ; lorsqu'elles sont pleines, ils les ramènent chez eux.

XXXI. Quant aux plumes, dont les Scythes disent que l'air est tellement rempli, qu'ils ne peuvent ni voir ce qui est au-delà, ni pénétrer plus avant, voici l'opinion que j'en ai. Il neige toujours dans les régions situées au-dessus de la Scythie ; mais vraisemblablement moins en été qu'en hiver. Quiconque a vu de près la neige tomber à gros flocons, comprend facilement ce que je dis. Elle ressemble en effet à des plumes. Je pense donc que cette partie du continent, qui est au Nord, est inhabitable à cause des grands froids, et que, lorsque les Scythes et leurs voisins parlent de plumes, ils ne le font que par comparaison (60) avec la neige. Voilà ce qu'on dit sur ces pays (61) si éloignés.

XXXII. Ni les Scythes, ni aucun autre peuple de ces régions lointaines, ne parlent pas des (62) Hyperboréens, si ce n'est peut-être les Issédons; et ceux-ci même, à ce que je pense, n'en disent rien. Car les Scythes, qui, sur le rapport des Issédons, nous parlent des peuples qui n'ont qu'un œil, nous diroient aussi quelque chose des Hyperboréens. Cependant Hésiode en fait mention, et Homère aussi dans (63) les Epigones, en supposant du moins qu'il soit l'auteur de ce poème.

XXXIII. Les Déliens en parlent beaucoup plus amplement. Ils racontent que les (64) offrandes des Hyperboréens leur venoient enveloppées dans de la paille de froment. Elles passaient chez les Scythes : transmises ensuite de peuples en peuples, elles étoient portées le plus loin possible, vers l'Occident, jusqu'à la mer (65) Adriatique. De-là, on les envoyoit du côté du Midi. Les Dodonéens étoient les premiers Grecs qui les recevoient. Elles descendoient de Dodone jusqu'au Golfe Maliaque, d'où elles passaient en Eubée, et, de ville en ville, jusqu'à Caryste. De-là, sans toucher à Andros, les Carystiens les portoient à Ténos, et les Téliens à Délos. Si l'on en croit les Déliens, ces offrandes parviennent de cette manière dans leur île. Ils ajoutent que dans les premiers temps, les Hyperboréens envoyèrent ces offrandes par deux vierges, dont l'une, suivant eux, s'appeloit Hy-

peroché, et l'autre Laodicé ; que pour la sûreté de ces jeunes personnes, les Hyperboréens les firent accompagner par cinq de leurs citoyens, qu'on appelle actuellement (66) Perphères, et à qui l'on rend de grands honneurs à Délos, mais que les Hyperboréens ne les voyant point revenir, et regardant comme une chose très-fâcheuse s'il leur arrivoit de ne jamais revoir leurs députés, ils prirent le parti de porter sur leurs frontières, leurs offrandes enveloppées dans de la paille de froment ; ils les remettoient ensuite à leurs voisins, les priant instamment de les accompagner jusqu'à une autre nation. Elles passent ainsi, disent les Déliens, de peuples en peuples, jusqu'à ce qu'enfin elles parviennent dans leur île. J'ai remarqué, parmi les femmes de Thrace et de Pæonie, un usage qui approche beaucoup de celui qu'observent les Hyperboréens, relativement à leurs offrandes. Elles ne sacrifient jamais à (67) Diane la Royale, sans (68) faire usage de paille de froment.

XXXIV. Les jeunes Déliens, de l'un et de l'autre sexe, se coupent les cheveux en l'honneur de ces vierges Hyperboréennes, qui moururent à Délos. Les filles leur rendent ce devoir avant leur mariage. Elles prennent une boucle de leurs cheveux, l'entortillent autour d'un fuseau, et la mettent sur le (69) monument de ces vierges, qui est dans le lieu (70) consacré à Diane, à main gauche en entrant. On voit sur ce tombeau un

olivier qui y est venu de lui-même. Les jeunes Déliens entortillent leurs cheveux autour d'une certaine herbe, et les mettent aussi sur le tombeau des Hyperboréens. Tels sont les honneurs que les habitans de Délos rendent à ces vierges.

XXXV. Les Déliens disent aussi que dans le même siècle où ces Députés vinrent à Délos, deux autres vierges Hyperboréens, dont l'une s'appeloit Argé, et l'autre (71) Opis, y étoient déjà venues avant Hyperoché et Laodicé. Celles-ci apportoient à Ilithye (a) le tribut qu'elles étoient chargées d'offrir pour le prompt et heureux accouchement des femmes de leur pays. Mais Argé et Opis étoient arrivées en la compagnie des Dieux (b) mêmes. Aussi les Déliens leur rendent-ils d'autres honneurs. Leurs femmes (72) quêtent pour elles, et célèbrent leurs noms dans un hymne qu'Olen (73) de Lycie a composé en leur honneur. Les Déliens disent encore qu'ils ont appris aux Insulaires et aux Ioniens à célébrer et à nommer dans leurs hymnes, Opis et Argé, et à faire la quête pour elles. C'est cet Olen qui, étant venu de Lycie à Délos, a composé le reste des anciens hymnes qui se chantent en cette île. Les mêmes Déliens ajoutent qu'après avoir fait brûler sur l'autel les cuisses des victimes, on en répand la cendre sur le tombeau d'Opis et

(a) Lucine.

(b) Apollon et Diana.

d'Argé, et qu'on l'emploie toute à cet usage. Ce tombeau est derrière le temple de Diane, à l'Est, et près de la salle (74) où les Céciens font leurs festins.

XXXVI. En voilà assez sur les Hyperboréens. Je ne m'arrête pas en effet à ce qu'on conte (75) d'Abaris, qui étoit, dit-on, Hyperboréen, et qui, sans manger, voyagea par toute la terre, porté (76) sur une flèche. Au reste, s'il y a des (a) Hyperboréens (77), il doit y avoir aussi des (b) Hypernotiens. Pour moi, je ne puis m'empêcher de rire, quand je vois quelques gens qui ont donné des descriptions de la circonférence de la terre, prétendre, sans se laisser guider par la raison, que la terre est ronde comme si elle eût été travaillée au tour, que l'Océan l'entourne de toutes parts, et que l'Asie est égale à l'Europe. Mais je vais montrer en peu de mots la grandeur de chacune de ces deux parties du monde, et en décrire la figure.

XXXVII. Le pays occupé par les Perses, s'étend jusqu'à la mer Australe, qu'on appelle mer Erythrée. Au-dessus, vers le Nord*, habitent les Mèdes; au-dessus des Mèdes, les (c) Sapires; et, par-delà les Sapires, les Colchidiens, qui sont contigus à la mer du Nord (d) où se jette le Phase.

(a) Suivant l'étymologie, qui sont au-delà de Borée.

(b) Hypernotiens, qui sont au-delà du Sud.

(c) Voyez liv. III, note 175.

(d) Le Pont-Euxin.

Ces quatre nations s'étendent d'une mer à l'autre.

XXXVIII. De-là, en allant vers l'Occident, on rencontre deux (78) péninsules (79) opposées, qui aboutissent à la mer. Je vais en faire la description : l'une, du côté du Nord, commence au Phasc, s'étend, vers la mer, le long du Pont-Euxin, et de l'Hellespont jusqu'au Promontoire de Sigée dans la Troade : du côté du Sud, cette même péninsule commence au Golfe Myriandrique (80), adjacent à la Phénicie, le long de la mer jusqu'au promontoire Triopium. Cette péninsule est habitée par trente nations différentes.

XXXIX. L'autre péninsule commence aux Perses, et s'étend jusqu'à la (81) mer Erythrée, et le long de cette mer. Elle comprend la Perse, ensuite l'Assyrie et l'Arabie. Elle aboutit, mais seulement en vertu d'une loi, au golfe Arabique, où Darius (82) fit conduire un canal qui vient du Nil. De la Perse à la Phénicie, le pays est grand et vaste ; depuis la Phénicie, la même péninsule s'étend le long de cette mer-ci (a), par la Syrie de la Palestine et l'Égypte, où elle aboutit. Elle ne renferme que trois nations. Tels sont les pays de l'Asie à l'occident de la Perse.

XL. Les pays à l'Est, au-dessus des Perses, des Mèdes, des Sapires et des Colchidiens, sont bornés de ce côté par la mer (b) Erythrée, et du côté

(a) La Méditerranée. Voyez partie de la note 440 sur le §. CLXXXV du premier Livre, pag. 495.

(b) Le golfe Persique.

du Nord, par la mer Caspiène, et par l'Araxes, qui prend son cours vers le soleil levant. L'Asie est habitée jusqu'à l'Inde ; mais, depuis ce pays, on rencontre, à l'Est, des déserts, que personne ne connoît, et dont on ne peut rien dire de certain. Tels sont les pays que comprend l'Asie, et telle est son étendue.

XLI. La Libye suit immédiatement l'Egypte, et fait partie de la seconde péninsule, laquelle est étroite (83) aux environs de l'Egypte. En effet, depuis (84) cette mer-ci (a) jusqu'à la mer (b) Erythrée, il n'y a que cent mille orgyies, qui font mille (c) stades. Mais, depuis cet endroit étroit, la péninsule devient spacieuse, et prend le nom de Libye.

XLII. J'admire d'autant plus ceux qui ont décrit la Libye, l'Asie et l'Europe, et qui en ont déterminé les bornes, qu'il y a beaucoup de différence entre ces trois parties de la terre. Car l'Europe surpasse en longueur les (d) deux autres ; mais il ne me paroît pas qu'elle puisse leur être comparée par rapport à la largeur. La Libye montre elle-même qu'elle est environnée de la mer, excepté du côté où elle confine à l'Asie. Nécos, Roi d'Egypte, est le premier que nous sachions qui l'ait

(a) La Méditerranée.

(b) Mer Rouge ou golfe Arabique.

(c) Voyez liv. II, §. CLVIII.

(d) Voyez ci-dessous, §. XLV.

prouvé. Lorsqu'il eut fait cesser de creuser le canal qui devoit conduire les eaux du Nil au golfe Arabique, il fit partir (a) des Phéniciens sur des vaisseaux, avec ordre d'entrer, à leur retour, par les Colonnes d'Hercules, dans la mer septentrionale (b), et de revenir de cette manière en Egypte.

Les Phéniciens, s'étant donc embarqués sur la mer (c) Erythrée, naviguèrent dans la mer australe (85). Quand l'automne étoit venu, ils abordèrent à l'endroit de la Libye où ils se trouvoient, et semoient du bled. Ils attendoient ensuite le temps de la moisson ; et, après la récolte, ils se remettoient en mer. Ayant ainsi voyagé pendant deux ans, la troisième année ils doublèrent les Colonnes d'Hercules, et revinrent en Egypte. Ils racontèrent, à leur arrivée, qu'en faisant voile autour de la Libye, ils avoient eu le soleil à leur droite. Ce fait ne me paroît nullement (86) croyable ; mais peut-être le paroîtra-t-il à quelqu'autre. C'est ainsi que la Libye a été (87) connue pour la première fois.

XLIII. Les Carthaginois racontent que (88) depuis ce temps, Sataspes, fils de Téaspis, de la race des Achéménides, avoit reçu l'ordre de faire le tour de la Libye, mais qu'il ne l'acheva

(a) Voyez liv. II, §. CLIX.

(b) La Méditerranée, qui est septentrionale, relativement à l'Océan méridional.

(c) Le golfe Arabique.

pas. Rebuté par la longueur de la navigation, et effrayé des (a) déserts qu'il rencontra sur sa route, il revint sur ses pas, sans avoir terminé les travaux que sa mère lui avoit imposés.

Sataspes avoit fait violence à une jeune personne, fille de (89) Zopyre, fils de Mégabyze. Etant sur le point d'être mis en croix pour ce crime, par les ordres de Xerxès, sa mère, qui étoit sœur de Darius, demanda sa grace, promettant de le punir plus rigoureusement que le Roi ne le vouloit, et qu'elle le forceroit à faire le tour de la Libye, jusqu'à ce qu'il parvint au golfe Arabe. Xerxès lui ayant accordé sa grace à cette condition, Sataspes vint en Egypte, y prit un vaisseau et des matelots du pays ; et s'étant embarqué, il fit voile par les Colonnes d'Hercules. Lorsqu'il les eut passées, il doubla le promontoire Soloëis, et fit route vers le Sud. Mais, après avoir mis plusieurs mois à traverser une vaste étendue de mer, voyant qu'il lui en restoit encore une plus grande à parcourir, il retourna sur ses pas, et regagna l'Egypte. De-là il se rendit à la Cour de Xerxès. Il y raconta que sur les côtes de la mer les plus éloignées qu'il eut parcourues, il avoit vu de petits hommes, vêtus d'habits de (90) palmier, qui avoient abandonné leurs villes pour s'enfuir dans les montagnes, aussi-tôt qu'ils l'avoient vu aborder avec son vaisseau : qu'étant (91) entré dans

(a) Les côtes de l'Afrique n'étoient point habitées.

leurs villes , il ne leur avoit fait aucun tort , et s'étoit contenté d'en enlever (92) du bétail. Il ajouta qu'il n'avoit point achevé le tour de la Libye , parce que son vaisseau avoit été arrêté , et n'avoit pu (93) avancer. Xerxès , persuadé qu'il ne lui disoit pas la vérité , fit exécuter la première sentence , et il fut mis en croix , parce qu'il n'avoit pas achevé les travaux qu'on lui avoit imposés. Un eunuque de Sataspes n'eut pas plutôt appris la mort de son maître , qu'il s'enfuit à Samos avec de grandes richesses , dont s'empara un certain Samien ; je sais son nom , mais je veux bien le passer sous silence.

XLIV. La plus grande partie de l'Asie fut découverte par Darius. Ce Prince voulant savoir en quel endroit de la mer se jetoit l'Indus , qui , après le Nil , est le seul fleuve dans lequel on trouve des crocodiles , envoya , sur des vaisseaux , des hommes sûrs et véridiques , et entr'autres Scylax (94) de Caryande. Ils s'embarquèrent à Caspatyre dans la Pactyice , descendirent (95) le fleuve à l'Est jusqu'à la mer : de-là , naviguant vers l'Occident , ils arrivèrent enfin le trentième mois après leur départ , au même port où les Phéniciens , dont j'ai parlé ci-dessus (a) , s'étoient autrefois embarqués par l'ordre du Roi d'Egypte , pour faire le tour de la Libye. Ce périple achevé , Darius (96) subjugua les Indiens , et se servit de

(a) Voyez §. XLII.

cette mer. C'est ainsi qu'on a reconnu que l'Asie, si l'on en excepte la partie orientale, ressemble en tout à la Libye.

XLV. Quant à l'Europe, il ne paroît pas que personne jusqu'ici ait découvert si elle est environnée de la mer à l'Est et au Nord. Mais on sait qu'en sa longueur, elle (96*) surpasse (a) les deux autres parties de la terre. Je ne puis conjecturer pourquoi la terre, étant une, on lui donne trois différens noms, qui sont des noms de femme, et pourquoi on donne à (97) l'Asie pour bornes le Nil, fleuve d'Égypte, et le Phase, fleuve de Colchide, ou, selon d'autres, le Tanais, le Palus-Mæotis et la ville de Porthmies en Cimmérie (b). Enfin je n'ai pu savoir comment s'appeloient ceux qui ont ainsi divisé la terre, ni d'où ils ont (98) pris les noms qu'ils lui ont donnés. La plupart des Grecs disent que la Libye tire le sien d'une femme originaire du pays même, laquelle s'appeloit Libye, et que l'Asie prend le sien de la femme de Prométhée; mais les Lydiens revendiquent ce dernier nom, et soutiennent qu'il vient d'Asias, fils de (99) Cotys, et petit-fils de Manès, dont (100) l'Asiade, tribu de Sardes, a aussi emprunté le sien.

Quant à l'Europe, personne ne sait si elle est environnée de la mer. Il ne paroît pas non plus

(a) Voyez ci-dessus, §. XLII.

(b) Voyez §. XII, et la note 28.

qu'on sache ni d'où elle a tiré ce nom, ni qui le lui a donné; à moins que nous ne disions qu'elle l'a pris d'Europe (101) de Tyr : car auparavant, ainsi que les deux autres parties du monde, elle n'avoit point de nom. Il est certain qu'Europe étoit Asiatique, et qu'elle n'est jamais venue dans ce pays que les Grecs appellent maintenant Europe; mais qu'elle passa seulement de Phénicie en Crète, et de Crète en Lycie. C'en est assez à cet égard, et nous nous en tiendrons là-dessus aux opinions reçues.

XLVI. Le Pont-Euxin, que Darius attaqua, est de tous les pays celui qui produit les nations les plus ignorantes. J'en excepte toutefois les Scythes. Parmi celles en effet qui habitent en-deçà (102) du Pont-Euxin, nous ne pouvons pas en citer une seule qui ait donné des marques de prudence et d'habileté, ni même qui ait fourni un homme instruit, si ce n'est la nation (103) Scythe, et Anacharsis. Les Scythes sont, de tous les peuples que nous connoissons, ceux qui ont trouvé les moyens les plus sûrs pour se conserver les avantages les plus précieux. Mais je ne vois chez eux rien autre chose à admirer. Ces avantages (104) consistent à ne point laisser échapper ceux qui viennent les attaquer, et à ne pouvoir être joints, quand ils ne veulent point l'être : car ils n'ont ni villes, ni (105) forteresses. Ils traitent avec eux leurs maisons; ils sont habiles à tirer de l'arc étant à cheval. Ils ne vivent point

des fruits du labourage , mais de bétail, et n'ont point d'autres maisons que leurs (106) chariots. Comment de pareils peuples ne seroient-ils pas invincibles, et comment seroit-il aisé de les joindre pour les combattre ?

XLVII. Ils ont imaginé ce genre de vie, tant parce que la Scythie y est très-propre, que parce que leurs rivières la favorisent et leur servent de rempart. Leur pays est un pays de plaines, abondant en pâturages, et bien arrosé : il n'est, en effet, guère moins coupé de rivières que l'Égypte l'est de canaux. Je ne parlerai que des plus célèbres, de celles sur lesquelles on peut naviguer en remontant de la mer. Tels sont (106*) l'Ister, fleuve qui a cinq embouchures ; ensuite le Tyras, l'Hypanis, le Borysthènes, le Panticapes, l'Hypacyris, le Gerrhus et le Tanaïs. Je vais en décrire le cours.

XLVIII. L'Ister, le plus grand de tous les fleuves que nous connoissons, est toujours égal à lui-même, soit en été, soit en hiver. On le rencontre le premier en Scythie à l'Occident des autres, et il est le plus grand, parce qu'il reçoit les eaux de plusieurs autres rivières. Parmi celles qui contribuent à le grossir, il y en a cinq grandes (107) qui traversent la Scythie : celle que les Scythes appellent Porata, et les Grecs Pyretos, le Tiarante, l'Ararus, le Naparis et l'Ordessus. La première de ces rivières est grande ; elle coule à l'Est, et se mêle avec l'Ister : la seconde, je veux dire,

Ûire, le Tiarante, est plus petite, et coule plus à l'Occident : les trois dernières, l'Ararus, le Napolis et l'Ordessus, ont leur cours entre les deux autres, et se jettent aussi dans l'Ister. Telles sont les rivières qui, prenant leur source en Scythie, vont grossir l'Ister.

XLIX. Le Maris coule du pays des Agathyrses, et se jette dans l'Ister. Des sommets du mont Hæmus, sortent trois autres grandes rivières, l'Atlas, l'Auras et le Tibisis ; elles prennent leur cours vers le Nord, et se perdent dans le même fleuve. Il en vient aussi trois autres par la Thrace et le pays des Thraces Crobyziens, qui se rendent dans l'Ister. Ces fleuves sont l'Atrys, le (108) Noès et l'Artanès. Le Cios vient de la Pœonie et du mont Rhodope ; il sépare, par le milieu, le mont Hæmus, et se décharge dans le même fleuve. L'Angrus coule de l'Illyrie vers le Nord, traverse la plaine Triballique, se jette dans le Brongus, et celui-ci dans l'Ister ; de sorte que l'Ister reçoit tout à-la-fois les eaux de deux grandes rivières. Le Carpis et l'Alpis sortent du pays au-dessus des Ombriques, coulent vers le Nord, et se perdent dans le même fleuve. On (109) ne doit pas au reste s'étonner que l'Ister reçoive tant de rivières, puisqu'il traverse toute l'Europe. Il prend sa source dans le pays (a) des Celtes (ce sont les derniers peuples de l'Europe, du côté de l'Occident, si

(a) Voyez liv. II, §. XXXIII.

P'on (110) excepte les Cynètes); et, après avoir traversé l'Europe entière, il entre dans la Scythie par une de ses extrémités.

L. La réunion de toutes les rivières dont je viens de parler, et de beaucoup d'autres, rend l'Ister le plus grand des fleuves. Mais si on le compare lui seul avec le Nil, on donnera la préférence au fleuve d'Egypte, parce que celui-ci (111) ne reçoit ni rivière ni fontaine qui serve à le grossir. L'Ister, comme je l'ai déjà dit, est toujours égal, soit en été, soit en hiver. En voici, ce me semble, la raison. En hiver, il n'est pas plus grand qu'à son ordinaire, ou du moins guère plus qu'il doit l'être naturellement, parce qu'en cette saison, il pleut très-peu dans les pays où il passe, et que toute la terre y est couverte (112) de neige. Cette neige, qui est tombée en abondance pendant l'hiver, venant à se fondre en été, se jette dans l'Ister. La fonte des neiges et les pluies fréquentes et abondantes, qui arrivent en cette saison, contribuent à le grossir. Si donc, en été, le soleil attire à lui plus d'eau qu'en hiver, celles qui se rendent dans ce fleuve, sont aussi, à proportion, plus abondantes en été qu'en hiver. Il résulte de cette opposition, une compensation qui fait paroître ce fleuve toujours égal.

LI. L'Ister est donc un des fleuves qui coulent en Scythie. On rencontre ensuite le Tyras; il vient du Nord, et sort d'un grand lac qui sépare la Scythie de la Neuride. Les Grecs, qu'on

appelle (a) Tyrites, habitent vers son embouchure.

LII. L'Hypanis est le troisième : il vient de la Scythie , et coule d'un grand lac , autour duquel paissent des chevaux blancs sauvages. Le lac s'appelle , avec raison , la Mère (115) de l'Hypanis. Cette rivière, qui prend sa source dans ce lac, est petite, et son eau est douce pendant l'espace de cinq journées de navigation : mais ensuite, et à quatre journées de la mer, elle devient très-amère. Cette amertume provient d'une fontaine qu'elle reçoit, et qui est si (114) amère, que, quoique fort petite, elle ne laisse pas de gâter toutes les eaux de cette rivière, qui est de (b) grandeur moyenne. Cette fontaine est sur les frontières du pays des Scythes Laboureurs et des Alazons, et porte le même nom que l'endroit d'où elle sort. On l'appelle en langue Scythe, Exampée, qui signifie, en Grec, Voies sacrées. Le Tyras et l'Hypanis s'approchent l'un de l'autre dans le pays des Alazons; mais bientôt après, ils s'éloignent et laissent entr'eux un grand intervalle.

LIII. Le Borysthènes est le quatrième fleuve, et le plus grand de ce pays après l'Ister. C'est aussi, à mon avis, le plus fécond de tous les fleuves, non-seulement de la Scythie, mais du monde, si l'on excepte le Nil, avec lequel il n'y en a pas

(a) Les habitans de la ville de Tyras, Milésiens d'origine.

(b) Dans le grec : *Grande entre les petites.*

un qui puisse entrer en comparaison. Il fournit au bétail de beaux et d'excellens pâturages. On y pêche abondamment toutes sortes de bons poissons. Son eau est très-agréable à boire, et elle est toujours claire et limpide, quoique les fleuves (115) voisins soient limoneux. On recueille sur ses bords d'excellentes moissons ; et, dans les endroits où l'on ne sème point, l'herbe y vient fort haute, et en abondance. Le sel (116) se cristallise de lui-même, à son embouchure, et en grande quantité. Il produit de gros poissons sans arêtes, qu'on sale : on les appelle (117) antacées. On y trouve aussi beaucoup d'autres choses dignes d'admiration.

Jusqu'au pays appelé Gerrhus, il y a quarante (118) journées de navigation, et l'on sait que ce fleuve vient du Nord. Mais on ne connoît (a) ni les pays qu'il traverse plus haut, ni les nations qui l'habitent. Il y a néanmoins beaucoup d'apparence qu'il coule à travers un pays désert, pour venir sur les terres des Scythes cultivateurs. Ces Scythes habitent sur ses bords, pendant l'espace de (b) dix journées de navigation. Ce fleuve et le Nil sont les seuls dont je ne puis indiquer les sources, et je ne crois pas qu'aucun Grec en sa-

(a) Voyez dans la Table Géographique l'article BORYSTHÈNES.

(b) Il avoit dit plus haut, §. XVIII : *Onze journées de navigation.* *πρὸ δέκα* signifie peut-être environ dix.... mais j'en souhaiterois un exemple.

che davantage. Quand le Borysthènes est près de la mer, l'Hypanis mêle avec lui ses eaux, en se jetant dans le même (119) marais. La langue (120) de terre qui est entre ces deux fleuves, s'appelle le promontoire d'Hippolaüs. On y a bâti un temple à (121) Cérés. Au-delà de ce temple, vers le bord de l'Hypanis, habitent les Borysthénites. Mais en voilà assez sur ces fleuves.

LIV. On rencontre ensuite le (a) Panticapes, et c'est la cinquième (122) rivière. Elle vient aussi du Nord, sort d'un lac, entre dans (b) l'Hylée, et après l'avoir traversée, elle mêle ses eaux avec celles du Borysthènes. Les Scythes (125) cultivateurs habitent entre ces deux rivières.

LV. La sixième est l'Hypacyris; elle sort d'un lac, traverse par le milieu les terres des Scythes Nomades, et se jette dans la mer, près de la ville de Carcinitis, enfermant à droite le pays d'Hylée, et ce qu'on appelle la Course d'Achilles.

LVI. Le septième fleuve est le Gerrhus; il se sépare du Borysthènes vers l'endroit où ce fleuve commence à être (c) connu, depuis le Gerrhus, pays qui lui donne son nom. En coulant vers la mer, il sépare les Scythes Nomades (d) des Scythes Royaux, et se jette dans l'Hypacyris.

(a) Voyez notre Table Géographique.

(b) Voyez, sur ce pays, ci-dessous, §. LXXVI, et notre Table Géographique.

(c) Voyez le §. LIII.

(d) Voyez ci-dessus, §. XX.

LVII. Le huitième, enfin, est le Tanais; il vient d'un pays fort éloigné, et sort d'un grand lac, d'où il se jette dans un autre encore plus grand, qu'on appelle Mæotis, qui sépare les Scythes (124) Royaux des Sauromates. L'Hyrgis se décharge dans le Tanais.

LVIII. Tels sont les fleuves célèbres dont la Scythie a l'avantage d'être arrosée. L'herbe que produit ce pays est la meilleure pour le bétail, et la plus succulente que nous connoissions, comme on peut (125) le remarquer en ouvrant les bestiaux qui s'en sont nourris. Les Scythes ont donc en abondance les choses les plus nécessaires à la vie.

LIX. Quant à leurs autres loix et coutumes, les voici telles qu'elles sont établies chez eux. Ils cherchent à se rendre propices principalement Vesta, ensuite Jupiter et la Terre, qu'ils croient femme de Jupiter; et, après ces trois divinités, Apollon, Vénus-Uranie, Hercules, Mars. Tous les Scythes reconnoissent ces divinités; mais les Scythes Royaux sacrifient aussi à Neptune. En langue Scythe, Vesta s'appelle Tabiti; Jupiter, Papæus, nom (126) qui, à mon avis, lui convient parfaitement; la Terre, Apia; Apollon (127) Œtosyros; Vénus-Uranie, Artimpasa; Neptune, Thamimasadas. Ils élèvent des statues, des autels et des temples à Mars, et n'en élèvent qu'à lui seul.

LX. Les Scythes sacrifient de la même manière

dans tous leurs lieux (128) sacrés. Ces sacrifices se font ainsi : la victime est debout, les deux pieds de devant attachés avec une corde. Celui qui doit l'immoler se tient derrière, tire à lui le bout de la corde, et la fait tomber. Tandis qu'elle tombe, il invoque le Dieu auquel il va la sacrifier. Il lui met ensuite une corde au cou, et serre la corde avec un bâton qu'il tourne. C'est ainsi qu'il l'étrangle, sans allumer du feu, sans faire de libations, et sans aucune autre cérémonie (129) préparatoire. La victime étranglée, le sacrificateur la dépouille, et se dispose à la faire cuire.

LXI. Comme il n'y a point (130) du tout de bois (a) en Scythie, voici comment ils ont imaginé de faire cuire la victime. Quand ils l'ont dépouillée, ils enlèvent toute la chair qui est sur les os, et la mettent dans des chaudières, s'il se trouve qu'ils en aient. Les chaudières de ce pays ressemblent beaucoup aux (131) cratères de Lesbos, excepté qu'elles sont beaucoup plus grandes. On allume dessous du feu avec les os de la victime. Mais, s'ils n'ont point de chaudières, ils mettent toutes les chairs avec de l'eau dans le ventre (132) de l'animal, et allument les os dessous. Ces os font un très-bon feu, et le ventre tient aisément les chairs désossées. Ainsi, le bœuf se fait cuire lui-même. Pareille (133) chose s'observe à

(a) Voyez ci-dessus, §. XIX.

l'égard des autres victimes. Quand le tout est cuit, le sacrificateur offre les prémices de la chair et des entrailles, en les jetant devant lui. Ils immolent aussi d'autres (134) animaux, et principalement des chevaux.

LXII. Telles sont les espèces d'animaux que les Scythes sacrifient à ces (135) Dieux, et tels sont leurs rits : mais voici ceux qu'ils observent à l'égard du Dieu Mars. Dans chaque Nome, on lui élève un temple de la manière suivante, dans (136) un champ destiné aux assemblées de la nation. On entasse des fagots de menu bois, et on en fait une pile de trois stades en longueur et en largeur, et moins (137) en hauteur. Sur cette pile, on pratique une espèce de plate-forme carrée, dont trois côtés sont inaccessibles ; le quatrième va en pente, de manière qu'on puisse y monter. On y entasse tous les ans cent cinquante charretées de menu bois, pour relever cette pile, qui s'affaisse par les injures des saisons. Au haut de cette pile, chaque nation Scythe plante un vieux (138) cimenterre de fer, qui leur tient lieu de simulacre de Mars. Ils offrent tous les ans à ce cimenterre des sacrifices de chevaux et d'autres animaux, et lui (139) immolent plus de victimes qu'au reste des Dieux. Ils lui sacrifient aussi le centième de tous les prisonniers qu'ils font sur leurs ennemis, mais non de la même manière que les animaux ; la cérémonie en est bien différente. Ils font d'abord des libations avec du vin sur la

tête de ces victimes humaines, les égorgent ensuite sur un vase, portent ce vase au haut de la pile, et en répandent le sang sur le cimeterre. Pendant qu'on porte ce sang au haut de la pile, ceux qui sont au bas coupent (140) le bras droit avec l'épaule à tous ceux qu'ils ont immolés, et les jettent en l'air. Après avoir (141) achevé le sacrifice de toutes les autres victimes, ils se retirent; le bras reste où il tombe, et le corps demeure étendu dans un autre endroit.

LXIII. Tels sont les sacrifices établis parmi ces peuples; mais ils n'immolent jamais de pourceux, et ne veulent pas même en nourrir dans leur pays.

LXIV. Quant à la guerre, voici les usages qu'ils observent. Un Scythe boit du sang du premier homme qu'il renverse, coupe la tête à tous ceux qu'il tue dans les combats, et la porte au Roi. Quand il lui a présenté la tête d'un ennemi, il a part à tout le butin; sans cela, il en seroit privé. Pour écorcher une tête, le Scythe fait d'abord une incision à l'entour, vers les oreilles, et, la prenant par le haut, il en arrache la peau en la secouant. Il pétrit ensuite cette peau entre ses mains, après en avoir enlevé toute la chair avec une côte de bœuf; et, quand (142) il l'a bien amollie, il s'en sert comme d'une serviette. Il la suspend à la bride du cheval qu'il monte, et s'en fait honneur: car plus un Scythe peut avoir de ces sortes de serviettes, plus il est estimé vaillant et courageux.

Il s'en trouve beaucoup qui cousent ensemble des peaux humaines, comme des capes (143) de bergers, et qui s'en font des vêtements. Plusieurs aussi écorchent, jusqu'aux ongles inclusivement, la main droite des ennemis qu'ils ont tués, et en font des couvercles à leurs carquois. La peau d'homme est en effet épaisse ; et, de toutes les peaux, c'est presque la plus brillante par sa blancheur. D'autres enfin écorchent des hommes depuis les pieds jusqu'à la tête ; et, lorsqu'ils ont étendu leurs peaux sur des morceaux de bois, ils les portent sur leurs chevaux. Telles sont les coutumes reçues parmi ces peuples.

LXV. Les Scythes n'emploient pas, à l'usage que je vais dire, toutes sortes de têtes indifféremment ; mais celles de leurs plus grands ennemis. Ils scient le crâne au-dessous des sourcils, et le nettoient. Les pauvres se contentent de le revêtir par-dehors d'un morceau de cuir de bœuf, sans apprêt : les riches non-seulement le couvrent d'un morceau de peau de bœuf, mais ils le dorent aussi en dedans, et s'en servent, tant les pauvres que les riches, comme d'une coupe (144) à boire. Ils font la même chose des têtes de leurs proches, si après avoir eu quelque querelle ensemble, ils ont remporté sur eux la victoire en présence du Roi. S'il vient chez eux quelque étranger dont ils fassent cas, ils lui présentent ces têtes, lui content comment ceux à qui elles appartenoient les ont (145) attaqués, quoiqu'ils fussent leurs pû-

rens, et comment ils les ont vaincus. Ils en tirent vanité, et appellent cela des actions de valeur.

LXVI. Chaque Gouverneur donne, tous les ans, un festin dans son Nome, où l'on sert du vin mêlé avec de l'eau, dans un cratère. Tous ceux qui ont tué des ennemis boivent de ce vin : ceux qui n'ont rien fait de semblable, n'en goûtent point. Ils sont honteusement assis à part ; et c'est pour eux une grande (146) ignominie. Tous ceux qui ont tué un grand nombre d'ennemis, boivent, en même temps, dans deux coupes (147) jointes ensemble.

LXVII. Les devins sont en grand nombre parmi les Scythes, et se servent de (148) baguettes de saule pour exercer la divination. Ils apportent des faisceaux de baguettes, les posent à terre, les délient ; et, lorsqu'ils ont mis à part chaque baguette, ils prédisent l'avenir. Pendant qu'ils font ces prédictions, ils reprennent les baguettes l'une après l'autre, et les remettent ensemble. Ils ont appris de leurs ancêtres cette sorte de divination. Les Enarées (149), qui sont des hommes efféminés, disent qu'ils tiennent ce don de Vénus. Ils se servent, pour exercer leur art, d'écorce (150) de tilleul. Ils fendent en trois cette écorce, l'entortillent autour de leurs doigts, puis ils la défont et annoncent ensuite l'avenir.

LXVIII. Si le Roi des Scythes tombe malade, il envoie chercher trois des plus célèbres d'entre ces devins, qui exercent leur art de la manière

que nous avons dit. Ils lui répondent ordinairement que tel et tel, dont ils disent en même temps les noms, ont fait un faux serment, en jurant par les Lares du palais. Les Scythes en effet jurent assez ordinairement par les (151) Lares du palais, quand ils veulent faire le plus grand de tous les sermens.

Aussi-tôt on saisit l'accusé, l'un d'un côté, l'autre de l'autre : quand on l'a amené, ils lui déclarent que par l'art de la divination, ils sont sûrs qu'il a fait un faux serment en jurant par les Lares du palais, et qu'ainsi il est la cause de la maladie du Roi. Si l'accusé nie le crime et s'indigne qu'on ait pu le lui imputer, le Roi fait venir le double d'autres devins. Si ceux-ci le convainquent (152) aussi de parjure par les règles de la divination, on lui tranche sur-le-champ la tête, et ses biens sont confisqués au profit des premiers devins. Si les devins, que le Roi a mandés en second lieu, le déclarent (153) innocent, on en fait venir d'autres, et puis d'autres encore ; et, s'il est déchargé de l'accusation par le plus grand nombre, la sentence qui l'absout est l'arrêt de mort des premiers devins.

LXIX. Voici comment on les fait mourir : on remplit de menu bois un chariot, auquel on attelle des bœufs : on place les devins au milieu de ces fagots, les pieds attachés, les mains liées derrière le dos, et un bâillon à la bouche. On met ensuite le feu aux fagots, et l'on chasse les bœufs

en les épouvantant. Plusieurs de ces animaux sont brûlés avec les devins ; d'autres se sauvent à demi-brûlés , lorsque la flamme a consumé le limon. C'est ainsi qu'on brûle les devins , non-seulement pour ce crime , mais encore pour d'autres causes ; et on les appelle Faux-devins.

LXX. Le Roi fait mourir les enfans mâles de ceux qu'il punit de mort ; mais il (154) épargne les filles. Lorsque les Scythes font un traité (155) avec quelqu'un, quel qu'il puisse être, ils versent du vin dans une grande coupe de terre, et les contractans y mêlent de leur sang ; en se faisant de légères (156) incisions au corps avec un couteau ou une épée : après quoi, ils trempent, dans cette coupe, un cimenterre, des flèches, une hache et un javelot. Ces cérémonies achevées, ils prononcent une longue formule de prières, et boivent ensuite une partie de ce qui est dans la coupe, et, après eux, les personnes les plus distinguées de leur suite.

LXXI. Les tombeaux de leurs Rois sont dans le pays des Gerrhes, où le (a) Borysthènes (157) commence à être navigable. Quand le Roi vient à mourir, ils font, en cet endroit, une grande fosse carrée. Cette fosse achevée, ils enduisent le corps de cire, lui fendent le ventre ; et, après l'avoir nettoiyé et rempli de (158) souchet broyé, de parfums, de graine d'ache et d'anis, ils le

(a) Voyez ci-dessus, §. LIII et LVI.

recourent. On porte ensuite le corps sur un char, dans une autre province, dont les habitans se coupent, comme les Scythes Royaux, un peu de (159) l'oreille, se rasent les cheveux autour de la tête, se font des incisions aux bras, se déchirent le front et le nez, et se passent des flèches à travers la main gauche. De-là on porte le corps du Roi, sur un char, dans une autre province de ses Etats, et les habitans de celle où il a été porté d'abord suivent le convoi. Quand on lui a fait parcourir toutes les provinces et toutes les nations soumises à son obéissance, il arrive dans le pays des Gerrhes, à l'extrémité de la Scythie, et on le place dans le lieu de sa sépulture, sur un lit de verdure et de feuilles entassées. On plante ensuite, autour du corps, des piques, et on pose par-dessus des pièces de bois, qu'on couvre de (160) branches de saule. On met, dans l'espace vide de cette fosse, une des concubines du Roi, qu'on a étranglée auparavant, son échanson, son cuisinier, son écuyer, son (161) ministre, un de ses serviteurs, des chevaux; en un mot, les prémices du reste de toutes les choses à son usage, et des coupes d'or: ils ne connoissent en effet ni l'argent ni le cuivre. Cela fait, ils remplissent la fosse de terre, et travaillent tous, à l'envi l'un de l'autre, à élever, sur le lieu (a) de sa sépulture, un tertre très-haut.

(a) On trouve des choses curieuses et intéressantes sur la sépulture des Tartares dans l'ouvrage de M. Rennel,

LXXII. L'année révolue ; ils prennent , parmi le reste des serviteurs du Roi , ceux qui lui étoient les plus utiles. Ces serviteurs sont tous Scythes de nation ; le Roi n'ayant point d'esclaves achetés à prix d'argent , et se faisant servir par ceux de ses sujets à qui il l'ordonne. Ils (162) étranglent une cinquantaine de ces serviteurs , avec un pareil nombre de ses plus beaux chevaux. Ils leur ôtent les entrailles , leur nettoient le ventre ; et , après l'avoir rempli de paille , ils le recousent. Ils posent sur deux pièces de bois , un demi-cercle renversé , puis un autre demi-cercle sur deux autres pièces de bois , et plusieurs autres ainsi de suite qu'ils attachent de la même manière. Ils élèvent ensuite , sur ces demi-cercles , les chevaux , après leur avoir fait passer des pieux , dans toute leur (163) longueur jusqu'au col : les premiers demi-cercles soutiennent les épaules des chevaux , et les autres les flancs et la croupe ; de sorte que les jambes n'étant point appuyées , restent suspendues. Ils leur mettent ensuite un mors et une bride , tirent la bride en avant , et l'attachent à un pieu. Cela fait , ils prennent les cinquante jeunes gens qu'ils ont étranglés , les placent chacun sur un cheval , après leur avoir fait passer , le long de l'épine du dos jusqu'au col , une perche , dont l'extrémité inférieure s'emboîte dans le pieu qui traverse le

cheval. Enfin, lorsqu'ils ont arrangé ces cinquante cavaliers autour du tombeau, ils se retirent.

LXXIII. Telles sont les cérémonies qu'ils observent aux obsèques de leurs Rois. Quant au reste des Scythes, lorsqu'il meurt quelqu'un d'entr'eux, ses plus proches parens le mettent sur un chariot, et le conduisent de maison en maison chez leurs amis : ces amis le reçoivent, et préparent chacun un festin à ceux qui accompagnent le corps, et font pareillement servir au mort de tous les mets qu'ils présentent aux autres. On transporte ainsi, de côté et d'autre, les corps des particuliers pendant quarante jours; ensuite (164) on les enterre. Lorsque les Scythes ont donné la sépulture à un mort, ils se purifient de la manière suivante. Après s'être frotté la tête avec quelque chose de détersif, et se l'être lavée, ils observent, à l'égard du reste du corps, ce que je vais dire. Ils inclinent trois perches l'une vers l'autre; et, sur ces perches, ils étendent des étoffes de laine foulée, qu'ils bandent et ferment le plus qu'ils peuvent. Ils placent ensuite, au milieu de ces perches et de ces étoffes, un vase, dans lequel ils mettent des pierres rouges au feu.

LXXIV. Il croît en Scythie (165) du chanvre; il ressemble fort au lin, excepté qu'il est plus gros et plus grand. Il lui est, en cela, de beaucoup supérieur. Cette plante vient d'elle-même et de graine. Les Thraces (166) s'en font des vêtemens, qui ressemblent tellement à ceux de lin, qu'il faut

faut être connoisseur pour les distinguer; et quel-
qu'un qui n'en auroit jamais vu de chanvre, les
prendroit pour des étoffes de lin.

LXXV. Les Scythes prennent de la graine de
chanvre, et s'étant glissés sous ces (167) tentes
de laine foulée, ils mettent de cette graine sur des
pierres rougies au feu. Lorsqu'elle commence à
brûler, elle répand une si grande vapeur, qu'il
n'y a point (168), en Grèce, d'étuve qui ait plus
de force. Les Scythes, étourdis (169) par cette
vapeur, jettent des cris confus. Elle leur tient lieu
de bain; car jamais ils ne se baignent. Quant à
leurs femmes, elles broient, sur une pierre rabo-
teuse, du bois de cyprès, de cèdre et de l'arbre
qui (a) porte l'encens; et, lorsque le tout est bien
broyé, elles y mêlent un peu d'eau, et en font
une pâte, dont elles se frottent tout le corps et le
visage. Cette pâte leur donne une odeur agréable;
et, le lendemain, quand elles l'ont enlevée, elles
sont propres, et leur beauté en a plus d'éclat.

LXXVI. Les Scythes ont un (170) prodigieux
éloignement pour les coutumes étrangères: les
habitans d'une province ne veulent pas même
suivre celles d'une province voisine. Mais il n'en
est point dont ils aient plus d'éloignement que
de celles des Grecs. Anacharsis, et Scylès après
lui, en sont une preuve convaincante. Anachar-
sis (171), ayant parcouru beaucoup de pays,

(a) Je ne conçois pas comment ils peuvent s'en procurer.

et (172) montré par-tout une grande sagesse, s'embarqua sur l'Hellespont, pour retourner dans sa patrie. Etant abordé à Cyzique, dans le temps que les Cyzicéniens étoient occupés à célébrer, avec beaucoup de solemnité, la fête de la Mère des Dieux, il fit vœu, s'il retournoit sain et sauf dans sa patrie, d'offrir à cette déesse des sacrifices, avec les mêmes rits et cérémonies qu'il avoit vu pratiquer par les Cyzicéniens, et d'instituer, en son honneur, la veillée (173) de la fête. Lorsqu'il fut arrivé dans l'Hylée, contrée de la Scythie, entièrement couverte d'arbres de toutes espèces, et située près de la Course d'Achilles, il célébra la fête en l'honneur de la Déesse, ayant de petites statues (174) attachées sur lui, et tenant à la main un tambourin. Il fut aperçu, en cet état, par un Scythe, qui alla le dénoncer au Roi Saulius. Le Roi, s'étant lui-même transporté sur les lieux, n'eut pas plutôt vu Anacharsis occupé à la célébration de cette fête, qu'il le tua d'un coup de flèche; et même encore aujourd'hui, si l'on parle d'Anacharsis aux Scythes, ils font semblant de ne le point connoître, parce qu'il avoit voyagé en Grèce, et qu'il observoit des usages étrangers. J'ai oui dire à Timnès, tuteur d'Ariapithès, qu'Anacharsis étoit oncle paternel d'Idanthyrse, Roi des Scythes, qu'il étoit fils de Gnurus, petit-fils de Lycus, et arrière-petit-fils de Spargapithès. Si donc Anacharsis étoit de cette maison, il est certain qu'il fut tué par son propre (175) frère.

Idanthyse étoit en effet fils de Saulius ; et ce fut Saulius qui tua Anacharsis.

LXXVII. Cependant j'en ai entendu parler autrement à des Péloponnésiens. Ils disent qu'Anacharsis , ayant été envoyé par le Roi des Scythes , dans les pays étrangers , devint disciple des Grecs ; qu'étant de retour dans sa patrie , il dit au Prince qui l'avoit envoyé , que tous les peuples de la Grèce s'appliquoient aux Sciences et aux Arts , excepté les Lacédémoniens ; mais que ceux-ci seuls s'étudioient à parler et à répondre avec prudence et modération : mais cette histoire (176) est une pure invention des Grecs. Anacharsis fut donc tué , comme on vient de le dire ; et il éprouva ce malheur , pour avoir pratiqué des coutumes étrangères , et avoir eu commerce avec les Grecs.

LXXVIII. Bien des années après , Scylès , fils d'Ariapithès , Roi des Scythes , eut le même sort. Ariapithès avoit plusieurs enfans ; mais il avoit eu Scylès d'une femme étrangère de la ville (177) d'Istrie , qui lui apprit la langue et les lettres grecques. Quelque temps après , Ariapithès fut tué , en trahison , par Spargapithès , Roi des Agathyrses. Scylès , étant monté sur le trône , épousa Opcea , Scythe de nation , femme de son père , et dont le feu Roi avoit eu un fils , nommé Oricus.

Quoique Scylès fût Roi des Scythes , les coutumes de la Scythie ne lui plaisoient nullement ;

et il se sentoit d'autant plus de goût pour celles des Grecs, qu'il y avoit été instruit dès sa plus tendre enfance. Voici quelle étoit sa conduite : toutes les fois qu'il menoit l'armée Scythe vers la ville des Borysthénites, dont les habitans se disent originaires de Milet, il la laissoit devant la ville ; et, dès qu'il y étoit entré, il en faisoit fermer les portes. Il quittoit alors l'habit Scythe, en prenoit un à la Grecque ; et, vêtu de la sorte, il se promenoit sur la place publique, sans être accompagné de gardes, ni même de toute autre personne. Pendant ce temps-là, on faisoit sentinelle aux portes, de peur que quelque Scythe ne l'aperçût avec cet habit. Outre plusieurs autres usages des Grecs, auxquels il se conformoit, il observoit aussi leurs cérémonies dans les sacrifices qu'il offroit aux Dieux. Après avoir demeuré, dans cette ville, un mois ou même davantage, il reprenoit l'habit Scythe, et alloit rejoindre son armée. Il pratiquoit souvent la même chose. Il se fit aussi bâtir un palais à Borysthènes, et y épousa (178) une femme du pays.

LXXIX. Les destins ayant résolu sa perte, voici ce qui l'occasionna : Scylès desira de se faire initiateur aux mystères de Bacchus. Comme on commençoit la cérémonie, et qu'on alloit lui mettre entre les mains les choses sacrées, il arriva un très-grand prodige. Il avoit à Borysthènes, un palais, dont j'ai fait mention un

peu (a) auparavant. C'étoit un édifice superbe, et d'une vaste étendue, autour duquel on voyoit des sphinx et des gryphons de marbre blanc. Le Dieu le (179) frappa de ses traits, et il fut entièrement réduit en cendres. Scylès n'en continua pas moins la cérémonie qu'il avoit commencée. Les Scythes reprochent aux Grecs leurs Bacchanales, et pensent qu'il est contraire (180) à la raison d'imaginer un Dieu qui pousse les hommes à des extravagances. Lorsque Scylès eut été initié aux mystères de Bacchus, un habitant de Borysthènes se rendit (181) secrètement à l'armée des Scythes : « Vous vous moquez de nous, leur » dit-il, *parce qu'en célébrant les Bacchanales,* » le Dieu se rend maître de nous. Ce Dieu s'est » aussi emparé de votre Roi ; Scylès célèbre Bac- » chus, et le Dieu l'agite et trouble sa raison. » Si vous ne voulez pas m'en croire, suivez- » moi, et je vous le montrerai ». Les premiers de la nation le suivirent. Le Borysthénite les plaça secrètement dans une tour, d'où ils virent passer Scylès avec sa troupe, célébrant les Bacchanales. Les Scythes, regardant cette conduite comme quelque chose de très-affligeant pour leur nation, firent, en présence de toute l'armée, le rapport de ce qu'ils venoient de voir.

LXXX. Scylès étant parti après cela pour retourner chez lui, ses sujets se révoltèrent, et pro-

(a) §. LXXVIII.

clamèrent en sa place, Octamasades, son frère, fils de la fille de Térès. Ce Prince, ayant appris cette révolte, et quel en étoit le motif, se réfugia en Thrace. Sur cette nouvelle, Octamasades, à la tête d'une armée, le poursuivit dans sa retraite. Quand il fut arrivé sur les bords de l'Ister, les Thraces vinrent à sa rencontre. Mais, comme on étoit sur le point de donner (182) bataille, Sitalcès envoya un héraut à Octamasades, avec ordre de lui dire : « Qu'est-il besoin de tenter, l'un et » l'autre, le hasard d'un combat? Vous êtes fils » de ma sœur, et vous avez mon frère en votre » puissance : si vous me le rendez, je vous livrerai » Scylès, et nous ne nous exposerons point au » sort d'une bataille ». Le frère de Sitalcès s'étoit en effet réfugié auprès d'Octamasades.

Ce Prince accepta l'offre, remit son oncle maternel entre les mains de Sitalcès, et reçut, en échange, son frère Scylès. Sitalcès n'eut pas plutôt son frère en son pouvoir, qu'il se retira avec ses troupes ; et dès qu'on eut rendu Scylès, Octamasades lui fit trancher la tête sur la place même. Telle est la scrupuleuse exactitude des Scythes dans l'observation de leurs loix et de leurs coutumes, et la rigueur avec laquelle ils punissent ceux qui en affectent d'étrangères.

LXXXI. Quant à la population de la Scythie, on m'en a parlé diversement, et je n'en ai jamais rien pu apprendre de certain : les uns m'ont dit que ce pays étoit très-peuplé, et les autres, qu'à

ne compter que les véritables Scythes, il l'étoit peu. Mais voici ce que j'ai vu par moi-même.

Entre le Borysthènes et l'Hypanis, est un certain canton qu'on appelle Exampée. J'en ai fait mention (183) un peu plus haut (a), en parlant d'une fontaine, dont les eaux sont si amères, que celles de l'Hypanis, dans lequel elle se jette, en sont tellement altérées, qu'il n'est pas possible d'en boire. Il y a dans ce pays un vase d'airain, six fois plus grand que le (184) cratère qui se voit à l'embouchure du Pont-Euxin, et que Pausanias, fils de Cléombrote, y a consacré. Je vais en donner les dimensions, en faveur de ceux qui ne l'ont point vu. Ce vase d'airain, qui est dans la Scythie, contient aisément six cents amphores, et il a six doigts d'épaisseur. Les habitans du pays m'ont dit qu'il avoit été fait de pointes de flèches ; que leur Roi Ariantas, voulant savoir le nombre de ses sujets, commanda à tous les Scythes d'apporter chacun une pointe de flèche, sous peine de mort ; qu'on lui en apporta en effet une quantité prodigieuse, dont il fit faire ce vase d'airain, qu'il consacra dans le lieu qu'on appelle Exampée, comme un monument qu'il laissoit à la postérité. Voilà ce que j'ai appris de la population des Scythes.

LXXXII. La Scythie n'a rien de merveilleux que les fleuves qui l'arrosent ; ils sont très-consi-

(a) §. LII.

dérables, et en très-grand nombre. Mais, indépendamment de ses fleuves et de ses vastes plaines, on y montre encore une chose digne d'admiration ; c'est l'empreinte du pied d'Hercules sur un roc près du Tyras. Cette empreinte ressemble à celle d'un pied d'homme ; mais elle a deux coudées (185) de long. Revenons maintenant au sujet dont je m'étois proposé de parler au commencement de ce livre.

LXXXIII. Darius fit de grands préparatifs contre les Scythes ; il dépêcha de toutes parts des couriers, pour ordonner aux uns de lever une armée de terre, aux autres d'équiper une flotte, à d'autres enfin de construire un pont (186) de bateaux sur le Bosphore de Thrace. Cependant Artabane, fils d'Hystaspes et frère de Darius, n'étoit nullement d'avis que le Roi entreprît de porter la guerre en Scythie. Il lui représenta la pauvreté des Scythes ; mais, quand il vit que ses remontrances, quoiqu'esages, ne faisoient aucune impression sur son esprit, il n'insista pas davantage. Les préparatifs achevés, Darius, à la tête de son armée, partit de Suses.

LXXXIV. Alors un Perse, nommé Gobazus, dont les trois fils étoient de cette expédition, pria Darius d'en laisser un auprès de lui. Ce Prince lui répondit, comme à un ami, dont la demande étoit modérée, qu'il les lui laisseroit tous trois. Le Perse, charmé de cette réponse, se flattoit que ses trois fils alloient avoir leur congé ; mais le Roi

ordonna à ceux qui présidoient aux exécutions, de faire mourir tous les enfans d'Æobazus; et, après leur mort, on les laissa en cet endroit-là même (187).

LXXXV. Darius se rendit de Suses à Chalcédoine, sur le Bosphore, où l'on avoit fait le pont. Il s'y embarqua, et fit voile vers les îles Cyanées, qui étoient autrefois (188) errantes, s'il faut en croire les Grecs. Il s'assit dans (189) le temple, et de-là se mit à considérer le Pont-Euxin : c'est, de toutes les mers, celle qui mérite le plus notre admiration. Elle (190) a onze mille cent stades de longueur, sur trois mille trois cents (191) de largeur, à l'endroit où elle est le plus large. L'embouchure de cette mer a quatre stades de large, sur environ six vingts stades de long. Ce col, ou détroit, s'appelle Bosphore. C'étoit là où l'on avoit jeté le pont. Le Bosphore s'étend jusqu'à la Propontide. Quant à la Propontide, elle a cinq cents stades de largeur, sur quatorze cents de longueur, et se jette dans l'Hellespont, qui, dans l'endroit où il est le moins large, n'a que sept stades de largeur, sur quatre cents de longueur. L'Hellespont communique à une mer d'une vaste étendue, qu'on appelle la Mer Egée.

LXXXVI. On a mesuré ces mers de la manière suivante : dans les longs jours, un vaisseau fait en tout environ soixante et (192) dix mille orgyies de chemin, et soixante mille par nuit. Or de l'embouchure du Pont-Euxin au Phase, qui

est sa plus grande longueur, il y a neuf jours et huit nuits de navigation : cela fait onze cent dix mille (193) orgyies, c'est-à-dire, onze mille cent stades. De la Sindique à Thémiscyre, sur le Thermodon, où le Pont-Euxin est le plus large, on compte trois jours et deux nuits de navigation, qui font trois cent trente mille orgyies, ou trois mille trois cents stades. C'est ainsi que j'ai pris les dimensions du Pont-Euxin, du Bosphore et de l'Hellespont, et ces mers sont naturellement telles que je les ai représentées. Le Palus-Mæotis se jette dans le Pont-Euxin ; il n'est guère moins grand que cette mer, et on l'appelle la mer du Pont.

LXXXVII. Lorsque Darius eut considéré le Pont-Euxin, il revint par mer au pont de bateaux, dont Mandrocès de Samos étoit l'entrepreneur. Il examina aussi le Bosphore ; et, sur le bord de ce détroit, on érigea, par son ordre, deux colonnes de pierre blanche. Il fit graver sur l'une, en caractères (a) Assyriens, et sur l'autre, en lettres Grecques, les noms de toutes les nations qu'il avoit à sa suite. Or il menoit à cette guerre tous les peuples qui lui étoient soumis. On comptoit, dans cette armée, sept cent mille hommes avec la cavalerie, sans y comprendre la flotte qui étoit de six cents voiles.

(a) Les lettres Assyriennes étoient les mêmes que les Chaldéennes.

Depuis l'expédition des Perses en Scythie, les Byzantins ont transporté ces deux colonnes dans leur ville, et les ont fait servir à l'autel de Diane (194) Orthosienne, excepté une seule pierre qu'on a laissée auprès du temple de Bacchus à Byzance, et qui est entièrement chargée de lettres Assyriennes. Au reste, l'endroit (195) du Bosphore où Darius fit jeter un pont, est, ce me semble, autant que je puis le conjecturer, à moitié chemin de Byzance, au temple qu'on voit à l'embouchure du Pont-Euxin.

LXXXVIII. Darius, satisfait de ce (a) pont, fit de riches (196) présens à Mandroclès de Samos, qui en étoit l'entrepreneur. Mandroclès employa les prémices de ces présens à faire (197) faire un tableau qui représentoit le pont du Bosphore, avec le Roi Darius assis sur son trône, et regardant défilér ses troupes. Il fit une offrande de ce tableau au temple (b) de Junon, et y ajouta une inscription en ces termes :

« Mandroclès a consacré à Junon ce monument, en reconnaissance de ce qu'il a réussi, »
 » au gré du Roi Darius, à jeter un pont sur le »
 » Bosphore. Il s'est, par cette entreprise, couvert »
 » de gloire, et a rendu immortel le nom de Sa- »
 » mos sa patrie ».

Tel est le monument qu'a laissé celui qui a présidé à la construction de ce pont.

(a) C'étoit un pont de bateaux. Voyez la note 186.

(b) Le fameux temple de Junon à Samos.

LXXXIX. Darius, ayant récompensé Mandroclos, passa en Europe. Il avoit ordonné aux Ioniens de faire voile par le Pont-Euxin jusqu'à l'Ister, de jeter un pont sur ce fleuve, quand ils y seroient arrivés, et de l'attendre en cet endroit. Les Ioniens, les Eoliens et les habitans de l'Hellespont, conduisoient l'armée navale. La flotte passa donc les Cyanées, fit voile droit à l'Ister; et, après avoir remonté le fleuve pendant deux jours, depuis la mer jusqu'à l'endroit où il se partage en plusieurs bras, qui forment autant d'embouchures, toute l'armée navale y construisit un pont. Darius, ayant traversé le Bosphore sur le pont de bateaux, prit son chemin par la Thrace; et, quand il fut arrivé aux sources du Téare, il y campa trois jours.

XC. Les peuples qui habitent sur ses bords, prétendent que ses eaux sont excellentes contre plusieurs sortes de maux, et particulièrement qu'elles guérissent les hommes et les chevaux de la gale. Ses sources sortent du même rocher, au nombre de trente-huit : les unes sont chaudes, les autres froides. Elles sont à égale distance de la ville d'Héræum, qui est près de Périnthe, et d'Apollonie, ville située sur le Pont-Euxin, c'est-à-dire, à deux journées de marche de l'une et de l'autre de ces places. Le Téare se jette dans le Contadesdus, le Contadesdus dans l'Agrianès, l'Agrianès dans l'Hèbre, et l'Hèbre dans la mer, près de la ville d'Ænos.

XCI. Darius, étant arrivé aux sources du Téare, y assit son camp. Il prit tant de plaisir à voir ce fleuve, qu'il fit ériger, dans le même endroit, une colonne, avec cette inscription :

LES (198) SOURCES DU TÉARE DONNENT LES MEILLEURES ET LES PLUS BELLES EAUX DU MONDE : DARIUS, FILS D'HYSTASPES, LE MEILLEUR ET LE PLUS BEAU DE TOUS LES HOMMES, ROI DES PERSES ET DE TOUTE LA TERRE (199) FERME, MARCHANT CONTRE LES SCYTHES, EST ARRIVÉ SUR SES BORDS.

XCII. Darius partit de-là pour se rendre sur une autre rivière, qu'on appelle Artiscus, et qui traverse le pays des Odryses. Quand il fut arrivé sur ses bords, il désigna à ses troupes un certain endroit, où il ordonna à chaque soldat de mettre une pierre en passant. L'ordre fut exécuté par toute l'armée; et Darius, ayant laissé en ce lieu, de grands tas de pierres, continua sa marche avec ses troupes.

XCIII. Avant que d'arriver à l'Ister, les Gètes, qui se disent immortels, furent les premiers peuples qu'il subjuga. Les Thraces de Salmydesse, et ceux qui demeurent au-dessus d'Apollonie et de la ville de Mésambria, qu'on appelle Scyrmiaques et Nipséens, s'étoient rendus à lui sans combattre et sans faire la moindre résistance. Les Gètes, par un fol entêtement, se mirent en défense; mais ils furent sur-le-champ réduits en esclavage. Ces peuples sont les plus braves et les plus justes d'entre les Thraces.

XCIV. Les Gètes se croient (200) immortels, et pensent que celui qui meurt va trouver leur (201) Dieu (202) Zalmoxis, que quelques-uns d'entr'eux croient le même que (203) Gébéléizis. Tous (204) les cinq ans ils tirent au sort quelqu'un de leur nation, et l'envoient porter de leurs nouvelles à Zalmoxis, avec ordre de lui représenter leurs besoins. Voici comment se fait la députation. Trois d'entr'eux sont chargés de tenir chacun une javeline la pointe en haut, tandis que d'autres prennent, par les pieds et par les mains, celui qu'on envoie à Zalmoxis. Ils le mettent en branle, et le lancent en l'air, de façon qu'il retombe sur la pointe des javelines. S'il meurt de ses blessures, ils croient que le Dieu leur est propice : s'il n'en meurt pas, ils l'accusent d'être un méchant. Quand ils ont cessé de l'accuser, ils en députent un autre, et lui donnent aussi leurs ordres, tandis qu'il est encore en vie. Ces mêmes Thraces tirent aussi des flèches contre le ciel, quand il tonne et qu'il éclaire, pour menacer le Dieu qui lance la foudre, persuadés qu'il n'y a point d'autre Dieu que celui qu'ils adorent.

XCv. J'ai néanmoins oui dire aux Grecs qui habitent l'Hellespont et le Pont, que ce Zalmoxis étoit un homme, et qu'il avoit été à Samos esclave de Pythagore, fils de Mnésarque ; qu'ayant été mis en liberté, il avoit amassé de grandes richesses, avec lesquelles il étoit retourné dans son pays. Quand il eut remarqué la vie malheureuse et

grossière des Thraces, comme il avoit été instruit des usages des Ioniens, et qu'il avoit contracté avec les Grecs, et particulièrement avec Pythagore, un des plus (205) célèbres Philosophes de la Grèce, l'habitude de penser plus profondément que ses compatriotes, il fit bâtir une salle où il régaloit les premiers de la nation. Au milieu du repas, il leur apprenoit que ni lui, ni ses conviés, ni leurs descendans à perpétuité, ne mourroient point; mais qu'ils iroient dans un lieu où ils jouiroient éternellement de toutes sortes de biens. Pendant qu'il traitoit ainsi ses compatriotes, et qu'il les entretenoit de pareils discours, il se faisoit faire un logement sous terre. Ce logement achevé, il se déroba aux yeux des Thraces, descendit dans ce souterrain, et y demeura environ trois ans. Il fut regretté et pleuré comme mort. Enfin la quatrième année, il reparut, et rendit croyables, par cet artifice, tous les discours qu'il avoit tenus.

XCVI. Je ne rejette ni n'admets ce qu'on raconte de Zalmoxis et de son logement souterrain; mais je pense qu'il est antérieur de bien des années à Pythagore. Au reste, que Zalmoxis ait été un homme, ou que ce soit quelque dieu du pays des Gètes, c'en est assez sur ce qui le concerne. Les Gètes, chez qui se pratique la cérémonie (a) dont je viens de parler, ayant été subjugués par les Perses, suivirent l'armée.

(a) §. xciv.

XCVII. Darius étant arrivé sur les bords de l'Ister avec son (206) armée de terre, la fit passer de l'autre côté du fleuve. Alors il commanda aux Ioniens de rompre le pont ; et de l'accompagner par terre, avec toutes les troupes de la flotte. Mais, comme ils étoient sur le point de le rompre et d'exécuter ses ordres, Coès, fils d'Erxandre, qui commandoit les Mytiléniens, parla à Darius en ces termes, après lui avoir demandé la permission de lui dire son sentiment :

« Seigneur, puisque vous allez porter la guerre
 » dans un pays où il n'y a ni terres labourées, ni
 » villes, laissez subsister le pont tel qu'il est :
 » ordonnez seulement à ceux qui l'ont construit,
 » de rester auprès pour le garder. Par ce moyen,
 » soit que nous trouvions les Scythes, et que nous
 » réussissions selon notre espérance, soit que nous
 » ne puissions les rencontrer, nous pourrons nous
 » retirer avec sécurité. Ce n'est pas que je craigne
 » que nous soyons battus par les Scythes ; mais
 » j'apprends que, ne pouvant les trouver, il ne
 » nous arrive quelque fâcheux accident dans les
 » déserts. On dira peut-être que je parle pour moi,
 » et que je voudrais rester ici. Mais, Seigneur,
 » content de (207) proposer à votre Conseil le
 » sentiment qui me paroît le plus avantageux, je
 » suis prêt à vous suivre ; et la grace que je vous
 » demande, c'est de ne me point laisser ici ».

Darius, charmé de ce discours, lui dit : « Mon
 » Hôte de Lesbos, lorsqu'après mon expédition
 » je

» je serai de retour sain et sauf dans mes Etats,
 » ne manquez pas de vous présenter devant moi,
 » afin que je vous récompense dignement du bon
 » conseil que vous me donnez ».

XCVIII. Ayant ainsi parlé, il fit soixante (208) nœuds à une courroie, manda les Tyrans des Ioniens, et leur tint ce discours : « Ioniens, j'ai » changé d'avis au sujet du pont : prenez cette » courroie, et ayez soin d'exécuter mes ordres ; » quand vous me verrez parti pour la Scythie, » commencez dès-lors à défaire chaque jour un » de ces nœuds. Si je ne suis pas de retour ici, » après que vous les aurez tous dénoués, vous » retournerez dans votre patrie. Mais puisque j'ai » changé de sentiment, gardez le pont jusqu'à » ce temps, et ne négligez rien, tant pour le dé- » fendre que pour le conserver ; vous me rendrez » en cela un service essentiel ». Darius, ayant ainsi parlé, marcha en avant.

XCIX. La Thrace a devant elle la partie (209) de la Scythie qui aboutit à la mer (a). A l'endroit où finit le golfe de Thrace, là commence la Scythie. L'Ister en traverse une partie, et se jette dans la mer du côté du Sud-Est.

Je vais indiquer (210) ce qu'on trouve après l'Ister, et donner la mesure de la partie de la Scythie qui est au-delà de ce fleuve, du côté de la mer. L'ancienne Scythie est située (b) au Midi

(a) Le Pont-Euxin.

(b) En se tenant à l'extrémité Nord de la Scythie, et le
 Tome III.

jusqu'à la ville de Carcinitis. Le pays au-delà de cette ville, en allant vers la même mer, est montagneux ; il est habité par la Nation Taurique, qui s'étend jusqu'à la ville de (211) Chersonèse-Trachée, et cette ville est sur les bords de la mer qui est à l'Est (a). Il y a en effet deux parties des confins de la Scythie qui sont bornées comme l'Attique, l'une par la mer (b) qui est au Sud, l'autre par celle qui est à l'Est. Les Taures sont, par rapport à cette partie de la Scythie, dans la même position que seroit, par rapport aux Athéniens, un autre peuple qui habiteroit la pointe du promontoire Sunium, qui s'étend depuis le bourg de Thorique jusqu'à celui d'Anaphlyste, et s'avance beaucoup dans la mer. Telle est la situation de la Tauride, s'il est permis de comparer de petites choses aux grandes. Mais, en faveur de ceux qui n'ont jamais côtoyé cette partie de l'Attique, je vais expliquer cela d'une autre façon : qu'on suppose qu'une autre nation que celle des Iapyges habite le promontoire d'Iapygie, à commencer au port de Brentésium, et le coupe ou sépare depuis cet endroit jusqu'à Tarente. Au reste, en parlant de ces deux promontoires, c'est comme si je parlois de plu-

visage tourné vers la Chersonèse-Taurique ou Crimée, la Scythie est au Midi.

(a) La ville de Chersonèse est à l'Ouest ; mais elle est à l'Est de la Scythie.

(b) Ce sont des points différens du même Pont-Euxin.

sièurs autres pareils, auxquels la Tauride ressemble.

C. Au-delà de la Tauride, on trouve des Scythes qui habitent le pays au-dessus des Taures, et celui qui s'étend vers (212) la mer qui est à l'Est, ainsi que les côtes occidentales du Bosphore Cimmérien et du Palus-Mæotis jusqu'au Tanais, fleuve qui se décharge dans une anse de ce Palus. A prendre donc depuis l'Ister, et à remonter par le milieu des terres, la Scythie est bornée premièrement par le pays des Agathyrses, ensuite par celui des Neures, troisièmement par celui des Androphages, et enfin par celui des Mélanchlæenes.

CI. La Scythie étant (213) tétragone, et deux de ses côtes s'étendant le long de la mer, l'espace qu'elle occupe vers le milieu des terres, est parfaitement égal à celui qu'elle a le long des côtes. En effet, depuis l'Ister jusqu'au Borysthènes, il y a dix journées de chemin; du Borysthènes au Palus-Mæotis, il y en a dix autres; et depuis la mer en remontant par le milieu des terres jusqu'au pays des Mélanchlæenes, qui habitent au-dessus des Scythes, il y a vingt jours de marche. Or je compte (214) deux cents stades pour chaque journée de chemin. Ainsi la Scythie aura quatre mille stades de traverse le long des côtes, et quatre mille autres stades à prendre droit par le milieu des terres. Telle est l'étendue de ce pays.

CII. Les Scythes, ayant fait réflexion (215) qu'ils ne pouvoient pas, avec leurs seules forces,

vaincre en bataille rangée, une armée aussi nombreuse que celle de Darius, envoyèrent des Ambassadeurs à leurs voisins. Les Rois de ces nations, s'étant assemblés, délibérèrent sur cette armée qui venoit envahir la Scythie. Ces Rois étoient ceux des Taures, des Agathyrses, des Neures, des Androphages, des Mélanchlænes, des Gélons, des Budins et des Sauromates.

CIII. Ceux d'entre ces peuples qu'on appelle Taures, ont (216) des coutumes particulières. Ils immolent à Iphigénie (217), de la manière que je vais le dire, les étrangers qui échouent sur leurs côtes, et tous les Grecs (218) qui y abordent et qui tombent entre leurs mains. Après les cérémonies (219) accoutumées, ils les assomment d'un coup de massue sur la tête : quelques-uns disent qu'ils leur coupent ensuite la tête, et l'attachent à une croix, et qu'ils précipitent le corps du haut du rocher où le temple est bâti : quelques autres conviennent du traitement fait à la tête ; mais ils assurent qu'on enterre le corps, au lieu de le précipiter du haut du rocher. Les Taures eux-mêmes disent que la Déesse à laquelle ils font ces sacrifices est Iphigénie, fille d'Agamemnon. Quant à leurs ennemis, si un Taure fait dans les combats un prisonnier, il lui coupe la tête, et l'emporte chez lui. Il la met ensuite au bout d'une perche qu'il place sur sa maison, et sur-tout au-dessus de la cheminée. Ils élèvent de la sorte la tête de leurs prisonniers, afin, disent-ils, qu'elle

garde et protège toute la maison. Ils subsistent du butin qu'ils font à la guerre.

CIV. Les Agathyrses portent, la plupart du temps, des ornemens d'or, et sont les plus efféminés (219*) de tous les hommes. Les femmes sont communes entr'eux, afin qu'étant tous unis par les liens du sang, et que ne faisant tous, pour ainsi dire, qu'une seule et même famille, ils n'aient soient sujets ni à la haine, ni à la jalousie. Quant au reste de leurs coutumes, elles ont beaucoup de conformité avec celles des Thraces.

CV. Les Neures observent les mêmes usages que les Scythes. Une génération avant l'expédition de Darius, ils furent forcés de sortir de leur pays, à cause d'une multitude de serpens qu'il produisit, et parce qu'il y en vint en plus grand nombre des déserts qui sont au-dessus d'eux. Ils (220) en furent tellement infestés qu'ils s'expatrièrent, et se (220*) retirèrent chez les Budins.

Il paroît (221) que ces peuples sont des (222) enchanteurs. En effet, s'il faut en croire les Scythes et les Grecs établis en Scythie, chaque Neure se change une fois par an en loup, pour quelques jours, et reprend ensuite sa première forme. Les Scythes ont beau dire, ils ne me feront pas croire de pareils contes; ce n'est pas qu'ils ne les soutiennent, et même avec serment.

CVI. Il n'est point d'hommes qui aient des mœurs plus sauvages que les (a) Androphages.

(a) Anthropophages.

Ils ne connoissent ni les loix, ni la justice; ils sont Nomades (225). Leurs habits ressemblent à ceux des Scythes; mais ils ont une langue particulière. De tous les peuples (224) dont je viens de parler, ce sont les seuls qui mangent de la chair humaine.

CVII. Les Mélanchlænes portent tous (224*) des habits noirs; de-là vient leur nom. Ils suivent les coutumes et les usages des Scythes.

CVIII. Les Budins forment une grande et nombreuse nation. Ils se peignent (225) le corps entier en (a) bleu et en rouge. Il y a dans (226) leur pays une ville entièrement bâtie en bois; elle s'appelle Gélonus. Ses murailles sont aussi toutes de bois; elles sont hautes, et ont à chaque face trente stades de longueur. Leurs maisons et leurs temples sont aussi de bois. Il y a en effet dans ce pays des temples consacrés aux Dieux des Grecs. Ils sont bâtis à la façon des Grecs, et ornés de statues, d'autels et de chapelles de bois. De trois en (227) trois ans, ils célèbrent des fêtes en l'honneur de Bacchus. Aussi les Gélons sont – ils Grecs d'origine. Ayant été chassés des villes de (b) Commerce, ils s'établirent dans le pays des Budins. Leur langue est un mélange de grec et de scythe.

CIX. Les Budins n'ont ni la même langue ni la même manière de vivre que (228) les Gélons.

(a) Ou plutôt, c'est le verd de mer.

(b) Ce sont les villes sur le Font-Euxin et la ville de Borysthènes. Voyez ci-dessus, §. xxiv.

Ils sont Autochthones, Nomades, et les seuls de cette contrée qui mangent (229) de la vermine. Les Gélons, au contraire, cultivent la terre, vivent de bled, ont des jardins, et ne ressemblent aux Budins ni par l'air du (230) visage, ni par la couleur. Les Grecs les confondent, et comprennent les Budins sous le nom de Gélons ; mais ils se trompent.

Leur pays entier est couvert d'arbres de toutes espèces ; et, dans le canton où il y en a le plus, on trouve un lac grand et spacieux, et un marais bordé de roseaux. On prend dans ce lac des loutres, des castors et d'autres animaux qui ont le museau quarré. Leurs peaux servent à faire des bordures aux (231) habits, et leurs testicules sont excellens pour les maux de mère.

CX. Quant aux (232) Sauromates, voici ce qu'on en dit. Lorsque les Grecs eurent combattu contre les (233) Amazones, que les Scythes appellent Aiorpata, nom que les Grecs rendent en leur langue par celui d'Androctones (a) ; car Aior, en Scythe, signifie un homme, et Pata veut dire tuer ; quand ils eurent, dis-je, combattu contr'elles, et qu'ils eurent remporté la victoire sur les bords du Thermodon, on raconte qu'ils emmenèrent avec eux, dans trois vaisseaux, toutes celles qu'ils avoient pu faire prisonnières. Lorsqu'on fut en pleine mer, elles

(a) Qui tuent des hommes.

attaquèrent leurs vainqueurs, et les taillèrent en pièces. Mais, comme elles n'entendoient rien à la manœuvre des vaisseaux, et qu'elles ne savoient pas faire usage du gouvernail, des voiles et des rames, après qu'elles eurent tué les hommes, elles se laissèrent aller au gré des flots et des vents, et abordèrent à Cremnes (a) sur le Palus-Mæotis. Cremnes est du pays des (b) Scythes libres. Les Amazones étant descendues de leurs vaisseaux en cet endroit, avancèrent par le milieu des terres habitées, et s'étant emparées du premier haras qu'elles rencontrèrent sur leur route, elles montrèrent à cheval, et pillèrent les terres des Scythes.

CXI. Les Scythes ne pouvoient deviner qui étoient ces ennemis, dont ils ne connoissoient ni le langage ni l'habit; ils ignoroient aussi de quelle nation ils étoient; et, dans leur surprise, ils n'imaginoient pas d'où ils venoient. Trompés par l'uniformité (254) de leur taille, ils les prirent d'abord pour des hommes; et, dans cette idée, ils leur livrèrent bataille. Mais ils reconnurent par les morts restés en leur pouvoir, après le combat, que c'étoient des femmes. Ils résolurent, dans un conseil tenu à ce sujet, de n'en plus tuer aucune, mais de leur envoyer les plus jeunes d'entr'eux, en aussi grand nombre qu'ils conjecturoient qu'elles pouvoient être, avec ordre d'as-

(a) Voyez ci-dessus, §. xx.

(b) Ce sont les Scythes Royaux. Voyez §. xx.

soir leur camp près de celui des Amazones ; de faire les mêmes choses qu'ils leur verroient faire ; de ne pas combattre, quand même elles les attaqueroient, mais de prendre la fuite, et de s'approcher et de camper près d'elles, lorsqu'elles cesseroient de les poursuivre. Les Scythes prirent cette résolution, parce qu'ils vouloient avoir des enfans de ces femmes belliqueuses.

CXII. Les jeunes gens suivirent ces ordres : les Amazones, ayant reconnu qu'ils n'étoient pas venus pour leur faire du mal, les laissèrent tranquilles. Cependant les deux camps s'approchoient tous les jours de plus en plus : les jeunes Scythes n'avoient, comme les Amazones, que leurs armes et leurs chevaux, et vivoient, comme elles, de leur chasse et du butin qu'ils pouvoient enlever.

CXIII. Vers l'heure de midi, les Amazones s'éloignoient du camp, seules ou deux à deux, pour satisfaire aux besoins de la nature. Les Scythes, s'en étant apperçus, firent la même chose. Un d'entr'eux s'approcha d'une de ces Amazones isolées, et celle-ci, loin de le repousser, lui accorda ses faveurs. Comme elle ne pouvoit lui parler, parce qu'ils ne s'entendoient pas l'un et l'autre, elle lui dit, par signes, de revenir le lendemain au même endroit avec un de ses compagnons, et qu'elle amèneroit aussi une de ses compagnes. Le jeune Scythe, de retour au camp, y raconta son aventure ; et, le jour suivant, il revint avec un autre Scythe au même

endroit, où il trouva l'Amazone qui l'attendoit avec une de ses compagnes.

CXIV. Les autres jeunes gens, instruits de cette aventure, apprivoisèrent (235) aussi le reste des Amazones; et, ayant ensuite réuni les deux camps, ils demeurèrent ensemble, et chacun prit pour femme celle dont il avoit eu d'abord les faveurs. Ces jeunes gens ne pouvoient apprendre la langue de leurs compagnes; mais les Amazones apprirent celle de leurs maris; et, lorsqu'ils commencèrent à s'entendre, les Scythes leur parlèrent ainsi: « Nous avons des parens, » nous avons des biens; menons une autre vie: » réunissons-nous au reste des Scythes, et vivons » avec eux; nous n'aurons jamais d'autres femmes que vous ».

« Nous ne pourrions pas, répondirent les Amazones, demeurer avec les femmes de votre pays; » leurs coutumes ne ressemblent en rien aux nôtres: nous tirons de l'arc, nous lançons le javalot, nous montons à cheval, et nous n'avons » point appris les ouvrages propres à notre sexe. » Vos femmes ne font rien de ce que nous venons » de dire, et ne s'occupent qu'à des ouvrages de » femmes; elles ne quittent point leurs (236) » chariots, ne vont point à la chasse, ni même » nulle part ailleurs; nous ne pourrions par conséquent jamais nous accorder ensemble. Mais, » si vous voulez nous avoir pour femmes, et montrer de la justice, allez trouver vos pères, de-

» mandez-leur la partie de leurs biens qui vous
 » appartient ; revenez après l'avoir reçue, et nous
 » vivrons en notre particulier ».

CXV. Les jeunes Scythes persuadés firent ce que souhaitoient leurs femmes ; et, lorsqu'ils eurent recueilli la portion de leur patrimoine (237) qui leur revenoit, ils les rejoignirent. Alors elles leur parlèrent ainsi : « Après vous avoir privés
 » de vos pères, et après les dégâts que nous avons
 » faits sur vos terres, nous en craindrons (238)
 » les suites, s'il nous falloit demeurer dans ce
 » pays : mais, puisque vous voulez bien nous
 » prendre pour femmes, sortons-en tous d'un
 » commun accord, et allons nous établir au-delà
 » du Tanais ».

CXVI. Les jeunes Scythes y consentirent. Ils passèrent le Tanais ; et, ayant marché trois jours à l'Est, et autant depuis le Palus-Mæotis vers le Nord, ils arrivèrent dans le pays qu'ils habitent encore maintenant, et où ils fixèrent leur demeure. De-là vient que les femmes des Sauromates ont conservé leurs anciennes coutumes ; elles montent à cheval et vont à la chasse, tantôt seules, et tantôt avec leurs maris. Elles les accompagnent aussi à la guerre, et portent les mêmes habits qu'eux.

CXVII. Les Sauromates font usage de la langue Scythe ; mais, depuis leur origine, ils ne l'ont jamais parlée avec pureté, parce que les Amazones ne la savoient qu'imparfaitement.

Quant aux mariages, ils ont réglé qu'une fille ne pourroit se marier, qu'elle (239) n'eût tué un ennemi. Aussi y en a-t-il qui, ne pouvant accomplir la loi, meurent de vieillesse, sans avoir été mariées.

CXVIII. Les Ambassadeurs des Scythes, ayant été admis à l'assemblée des Rois des nations dont nous venons de parler (a), apprirent à ces Princes que (240) Darius, après avoir entièrement subjugué l'autre (b) continent, étoit passé dans le leur sur un pont de bateaux, qu'il avoit fait construire à l'endroit le plus étroit du Bosphore; qu'il avoit ensuite soumis les Thraces, et traversé l'Ister sur un pont, à dessein de se rendre maître de leur pays. « Il ne seroit pas juste, ajoutèrent-ils, que, gardant la neutralité, vous nous laissez périr par votre négligence : marchons donc de concert au-devant de l'ennemi qui vient envahir notre patrie. Si vous nous refusez, et que nous nous trouvions pressés, nous quitterons le pays, ou, si nous y restons, ce sera aux conditions que nous imposeront les Perses : car enfin (241) que faire à cela, si vous ne voulez pas nous donner de secours ? Ne vous flattez pas que votre sort en soit meilleur, et que, contents de nous avoir subjugués, les Perses vous épargnent. Leur invasion ne vous regarde pas

(a) Voyez le §. cii.

(b) L'Asie.

» moins que nous. En voici une preuve à laquelle
 » vous n'avez rien à opposer. Si les Perses n'a-
 » voient point d'autre intention que de venger
 » l'assujettissement où nous les avons tenus pré-
 » cédemment, ils se seroient contentés de mar-
 » cher contre nous, sans attaquer les autres peu-
 » ples; et par-là ils auroient fait voir à tout le
 » monde qu'ils n'en vouloient qu'aux Scythes.
 » Mais à peine sont-ils entrés dans ce conti-
 » nent, qu'ils ont façonné au joug tous les peu-
 » ples qui se sont rencontrés sur leur route, et
 » déjà ils ont soumis les Thraces et les Gètes nos
 » voisins ».

CXIX. Le discours des Ambassadeurs fini, ces Princes (a) délibérèrent sur leur proposition : les avis furent partagés. Les Rois des Gélons, des Budins et des Sauromates promirent unanimement du secours aux Scythes. Mais ceux des Agathyrses, des Neures, des Androphages, des Mélanchlænes et des Taures leur firent cette réponse : « Si vous n'aviez pas fait les premiers une guerre injuste aux Perses, vos demandes nous paroîtroient équitables ; et pleins de déférence pour vous, nous prendrions en main (b) vos intérêts. Mais vous avez envahi leur pays sans notre participation, vous l'avez tenu sous le joug aussi long-temps que le Dieu l'a permis ;

(a) Voyez ci-dessus, §. cii et cxviii.

(b) Dans le grec : *Nous ferions la même chose que vous.*

» et aujourd'hui que le même Dieu suscite les
 » Perses contre vous, ils vous rendent la pareille.
 » Pour nous, nous ne les offensâmes point alors,
 » et nous ne serons pas aujourd'hui les premiers
 » agresseurs. Si cependant ils viennent aussi at-
 » taquer notre pays, s'ils commencent des hosti-
 » lités contre nous, nous saurons (242) les re-
 » pousser. Mais, jusqu'à ce moment, nous res-
 » terons tranquilles : car il nous paroît que les
 » Perses n'en veulent qu'à ceux qui les ont in-
 » sultés les premiers ».

CXX. Les Scythes ayant appris, par le rapport de leurs Ambassadeurs, qu'ils ne devoient pas compter sur le secours des Princes leurs voisins, résolurent de ne point présenter de bataille aux Perses, et de ne point les attaquer ouvertement; mais de céder peu à peu le terrain, en se retirant toujours en avant, de combler les puits et les fontaines qu'ils trouveroient sur leur route, de détruire l'herbe, et pour cet effet de se partager en deux corps. On convint aussi que les Sauromates se rendroient dans les États de Scopasis (a); que, si les Perses tournoient de ce côté, ils se retireroient peu à peu droit au Tanais, le long du Palus-Mæotis, et que, lorsque l'ennemi retourneroit sur ses pas, ils se mettroient alors à le poursuivre. Tel étoit le plan de défense que devoit suivre cette partie des Scythes Royaux.

(a) Voyez ci-dessus, §. LVII, note 124.

Quant aux deux autres parties des Scythes Royaux, il avoit été décidé que la plus grande, sur laquelle régnoit Idanthyrse, se joindroit à la troisième dont étoit Roi Taxacis, et que toutes les deux, réunies avec les Gélons et les Budins, auroient aussi une journée d'avance sur les Perses, qu'elles se retireroient peu à peu, et en exécutant les résolutions prises dans le Conseil, et sur-tout qu'elles attireroient les ennemis droit sur les terres de ceux qui avoient refusé leur alliance, afin de les forcer aussi à la guerre contre les Perses, et de leur faire prendre les armes malgré eux, puisqu'ils ne vouloient pas le faire de bonne volonté. Elles devoient ensuite retourner dans leur pays, et même attaquer l'ennemi, si, après en avoir délibéré, ce parti leur paroissoit avantageux.

CXXI. Cette résolution prise, les Scythes allèrent au-devant de Darius, et se firent précéder par des coureurs, l'élite de la cavalerie. Ils avoient fait prendre (a) les devans à leurs chariots, qui tenoient lieu de maisons à leurs femmes et à leurs enfans, et leur avoient donné ordre d'avancer toujours vers le Nord. Ces chariots étoient accompagnés de leurs troupeaux, dont ils ne menoient avec eux que ce qui leur étoit nécessaire pour vivre.

CXXII. Tandis que les chariots avançoient vers

(a) Non pas du côté de l'ennemi, mais vers le Nord, où ils avoient dessein de se retirer.

le Nord, les coureurs (a) découvrirent les Perses environ à trois journées de l'Ister. Comme ils n'en étoient éloignés que d'une journée, ils campèrent dans cet endroit, et détruisirent toutes les productions de la terre. Les Perses ne les eurent pas plutôt apperçus, qu'ils les suivirent dans leur retraite. Ayant (b) ensuite marché droit à une des trois parties des Scythes Royaux, ils la poursuivirent à l'Est jusqu'au Tanaïs. Les Scythes traversèrent le fleuve, et les Perses (243) l'ayant passé après eux, ne cessèrent de les suivre, que lorsqu'après avoir parcouru le pays des Sauromates, ils furent (243*) arrivés dans celui des Budins.

CXXIII. Les Perses ne purent causer aucun dégât, tout le temps qu'ils furent en Scythie et dans le pays des Sauromates, les habitans ayant détruit tout ce qui étoit dans les campagnes; mais, quand ils eurent pénétré dans le pays des Budins, ils trouvèrent la ville de Gélonus qui étoit bâtie en bois. Comme elle étoit entièrement (244) déserte, et que les habitans en avoient tout emporté, ils y mirent le feu. Cela fait, ils allèrent en avant, marchant sur les traces de l'ennemi : enfin, après avoir parcouru le pays des Budins, ils arrivèrent

(a) C'est l'élite de la cavalerie envoyée pour reconnoître l'ennemi, dont il a été parlé dans le paragraphe précédent.

(b) Dans le grec : *Ils allèrent droit à l'une des parties, &c.* J'ai ajouté à l'une des trois parties des Scythes Royaux, afin d'être plus clair. Voyez ci-dessus, §. cxx.

dans un désert par-delà ces peuples, où l'on ne rencontre pas un seul homme. Ce désert a sept journées de chemin ; on trouve au-dessus le pays des Thyssagètes , d'où viennent quatre grandes rivières ; le Lycus, l'Oarus, le Tanais et le Syrgis qui se jettent dans le Palus-Mæotis , après avoir arrosé les terres des Mæotes.

CXXIV. Darius, étant arrivé dans ce désert, s'arrêta sur les bords de l'Oarus, où il campa avec son armée. Il fit ensuite construire huit grands châteaux (245), à soixante stades ou environ l'un de l'autre, dont les ruines subsistent encore maintenant. Tandis qu'il s'occupoit de ces ouvrages, les Scythes, qu'il avoit poursuivis, firent le tour par le haut du pays, et retournèrent en Scythie. Comme ils avoient entièrement disparu, et qu'ils ne se monroient plus, il laissa ces châteaux imparfaits, et dirigea sa marche à l'Occident, persuadé que ces Scythes formoient toute la nation, et qu'ils s'étoient sauvés de ce côté. Comme il marchoit à grandes journées, il arriva en Scythie, où il rencontra (a) les deux corps d'armée des Scythes. Il ne les eut pas plutôt trouvés, qu'il se mit à les poursuivre ; mais ils avoient soin de se tenir toujours à une journée de lui.

CXXV. Ils s'enfuyoient, suivant les conventions faites entr'eux, chez les peuples qui avoient

(a) L'un étoit commandé par Idanthyrse, et l'autre par Taxacis. Voyez §. cxx.

refusé leur alliance, et Darius les suivoit sans relâche. Ils se jetèrent premièrement sur les terres des Mélanchlænes, qui furent alarmés à leur vue et à celle des Perses. De-là ils attirèrent les Perses chez les Androphages, où, ayant semé le trouble et l'épouvante, ils les conduisirent chez les Neures, qui furent également effrayés : enfin ils se sauvèrent du côté des Agathyrses. Mais ceux-ci, voyant leurs voisins alarmés prendre la fuite, envoyèrent aux Scythes un Héraut, avant qu'ils eussent mis le pied dans leur pays, afin de leur en interdire l'entrée ; les menaçant de leur livrer bataille, en cas qu'ils y vinssent. Après ces menaces, les Agathyrses portèrent leurs forces sur leurs frontières, pour les en écarter.

Les Mélanchlænes, les Androphages et les Neures, voyant les Scythes se jeter, avec les Perses, sur leurs terres, ne se mirent pas en devoir de les repousser. Saisis de crainte à cette vue, ils oublièrent leurs menaces, et s'enfuirent dans les déserts vers le Nord. Quant aux Scythes, comme les Agathyrses leur (246) interdisoient l'entrée de leur pays, ils ne cherchèrent plus à y pénétrer ; mais, au sortir de la Neuride, ils rentrèrent dans leur patrie, où les Perses les suivirent.

CXXVI. Darius, s'étant apperçu que les Scythes tenoient sans cesse la même conduite (a),

(a) L'Auteur veut dire qu'ils ne cessoient point de passer d'un pays dans un autre.

envoya un cavalier à Idanthyrse leur Roi , avec ordre de lui parler en ces termes : « O le plus misérable des hommes ! pourquoi fuis-tu toujours, lorsqu'il est en ton pouvoir de t'arrêter et de me livrer bataille, si tu te crois assez fort pour me résister ? Si, au contraire, tu te sens trop foible, cesse de fuir devant moi ; entre en conférence avec ton maître, et ne manque pas de lui apporter la terre (247) et l'eau, comme un gage de ta soumission ».

CXXVII. « Roi des Perses , répondit Idanthyrse, voici l'état de mes affaires : la crainte ne m'a point fait prendre ci-devant la fuite, et maintenant je ne te fuis pas. Je ne fais actuellement que ce que j'avois coutume de faire aussi en temps de paix. Mais je vais te dire pourquoi je ne t'ai pas combattu sur le champ. Comme nous ne craignons ni qu'on prenne nos villes, puisque nous n'en avons point, ni qu'on fasse le dégât sur nos terres, puisqu'elles ne sont point cultivées, nous n'avons pas de motifs pour nous hâter de donner bataille. Si cependant tu veux absolument nous y forcer au plutôt, nous avons les tombeaux de nos pères, trouve-les, et essaye de les renverser : tu nous noieras alors si nous combattons pour les défendre. Nous ne te livrerons pas bataille auparavant, à moins que quelque bonne raison ne nous y oblige. C'en est assez sur ce qui regarde le combat. Quant à mes maîtres, je n'en recon-

» nois point d'autre que Jupiter, l'un de mes
 » ancêtres, et Vesta, Reine des Scythes. Au lieu
 » de la terre et de l'eau, je t'enverrai des présens
 » plus convenables. Quant à toi, qui te vantes
 » d'être mon maître, c'est à toi de (a) pleurer ». Telle (248) est la réponse des Scythes, que le Héraut alla porter à Darius.

CXXVIII. Au seul nom de servitude, les Rois des Scythes irrités firent partir les Scythes sur qui régnoit Scopasis, avec (b) les Sauromates qui servoient avec eux, pour aller conférer avec les Ioniens, à qui l'on avoit confié la garde du pont de l'Ister. Quant aux Scythes qui restoient dans le pays, ils résolurent de ne plus forcer les Perses à courir de côté et d'autre; mais de les attaquer toutes les fois qu'ils prendroient (249) leur repas. En conséquence ayant observé le temps où ils le prenoient, ils exécutèrent ce qui avoit été concerté entr'eux. Dans ces attaques, la cavalerie des Scythes mettoit toujours en fuite celle des Perses; mais celle-ci en fuyant se replioit sur l'infanterie, qui ne manquoit pas de la soutenir. Ainsi, lorsque les Scythes avoient fait reculer la cavalerie ennemie, la crainte des gens de pied les forçoit aussitôt à se retirer. Ils ne laissoient pas néanmoins de recommencer de pareilles attaques pendant la nuit.

(a) C'est l'expression du plus grand mépris.

(b) Dans le grec : *Et qui avoient été placés avec les Sauromates.* Voyez §. cxx.

CXXIX. Ce qui est bien étonnant, c'est que le cri des ânes et la figure des mulets favorisoient les Perses, et étoient désavantageux aux Scythes, quand ils attaquoient le camp de Darius. Il ne naît en effet, en Scythie, ni âne ni mulet, comme je l'ai dit (a) plus haut, et même on n'en voit pas un (250) seul dans tout le pays, à cause du froid. Les ânes jetoient, par leurs cris, l'épouvante parmi la cavalerie des Scythes. Il arrivoit souvent que celle-ci alloit à la charge; mais si, sur ces entrefaites, les chevaux les entendoient, ils dressoient les oreilles d'étonnement, et reculoient troublés, parce qu'ils n'étoient accoutumés ni aux cris ni à la figure de ces animaux. Mais c'étoit un foible avantage.

CXXX. Les Scythes s'étant aperçus de l'embaras des Perses, eurent recours à cet artifice, pour les faire rester plus long-temps en Scythie, et les tourmenter par l'extrême disette de toutes choses. Ils leur abandonnèrent quelques-uns de leurs (251) troupeaux, avec ceux qui les gardoient, et se retirèrent dans un autre canton. Les Perses se jetèrent sur ces troupeaux, et les enlevèrent.

CXXXI. Ce premier succès les encouragea, et fut suivi de plusieurs autres; mais enfin Darius se trouva dans une extrême disette. Les Rois des Scythes en étant instruits, lui envoyè-

(a) Voyez ci-dessus, §. XXVIII.

rent un Héraut avec des présens, qui consistoient en un oiseau, un rat, une grenouille et cinq flèches. Les Perses demandèrent à l'envoyé ce que signifioient ces présens. Il répondit qu'on l'avoit seulement chargé de les offrir, et de s'en retourner aussi-tôt après; qu'il les exhortoit cependant, s'ils avoient de la sagacité, à tâcher d'en pénétrer le sens.

CXXXII. Dans un conseil tenu à ce sujet, Darius prétendoit que les Scythes lui donnoient la terre et l'eau, comme un gage de leur soumission. Il le conjecturoit sur ce que le rat naît dans la terre, et se nourrit de blé ainsi que l'homme; que la grenouille s'engendre dans l'eau; que l'oiseau (252) a beaucoup de rapport au cheval, et qu'enfin les Scythes, en lui donnant des flèches, lui livroient leurs forces. Tel fut le sentiment de Darius. Mais Gobryas, l'un des sept qui avoient détrôné le Mage, fut d'un autre avis. « Perses, » leur dit-il, ces présens signifient que, si vous » ne vous envollez pas dans les airs, comme des » oiseaux, ou si vous ne vous cachez pas sous » terre, comme des rats, ou si vous ne sautez pas » dans les marais, comme des grenouilles, vous ne » reverrez jamais votre patrie; mais que vous » périrez par ces flèches ». C'est ainsi que les Perses interprétèrent ces présens.

CXXXIII. La partie des Scythes à qui l'on avoit précédemment confié la garde des environs du Palus-Mæotis, et qui venoit de recevoir l'or-

dre d'aller sur les bords de l'Ister pour s'aboucher avec les Ioniens, ne fut pas plutôt arrivée au pont que ceux-ci avoient jeté sur cette rivière, qu'ils leur parlèrent en ces termes : « Ioniens, » nous venons vous apporter la liberté, supposé » toutefois que vous vouliez nous écouter. Nous » avons en effet appris que Darius vous a enjoint » de garder ce pont (a) durant soixante jours seulement, et que s'il n'étoit pas de retour dans » cet intervalle, vous seriez les maîtres de vous » retirer dans votre patrie. En exécutant cet ordre, il n'aura rien à vous reprocher, et nous » n'aurons aucun sujet de plainte contre vous. » Puisque vous êtes demeurés le nombre de jours » prescrit, que ne retournez-vous dans votre » pays » ? Les Ioniens ayant promis de le faire, les Scythes se retirèrent en diligence.

CXXXIV. Après l'envoi des présens, le reste des Scythes se mit en ordre de bataille vis-à-vis des Perses, tant l'infanterie que la cavalerie, comme s'ils avoient voulu en venir aux mains. Mais, tandis qu'ils étoient ainsi rangés en bataille, un lièvre se leva entre les deux armées. Ils ne l'eurent pas plutôt aperçu, qu'ils le poursuivirent en jetant de grands cris. Darius demanda quelle étoit la cause de ce tumulte; et, sur ce qu'on lui répondit que les Scythes courroient après un lièvre, il dit à ceux d'entre les Perses

(a) Voyez §. xcviil.

avec qui il avoit coutume de s'entretenir : « Ces
 » hommes-ci ont pour nous un grand mépris.
 » L'interprétation qu'a donné Gobryas de leurs
 » présens, me paroît actuellement juste. Mais,
 » puisque son sentiment me semble vrai, je pense
 » qu'il nous faut un bon conseil pour sortir sains
 » et saufs de ce pas dangereux. Seigneur, ré-
 » pondit Gobryas, je ne connoissois guère la
 » pauvreté de ces peuples que par ce qu'en pu-
 » blioit la Renommée. Mais, depuis notre arri-
 » vée, je la connois mieux, en voyant de quelle
 » manière ils se jouent de nous. Ainsi, je suis
 » d'avis qu'aussi-tôt que la nuit sera venue, on
 » allume des feux dans le camp, selon notre cou-
 » tume, et qu'après avoir engagé, par des pro-
 » pos trompeurs, la partie de l'armée la moins
 » propre aux fatigues, à y rester, et qu'après
 » avoir attaché ici tous les ânes, nous partions
 » avant que les Scythes aillent droit à l'Ister pour
 » en rompre le pont, et avant que les Ioniens
 » prennent une résolution capable de nous faire
 » périr ».

CXXXV. Darius suivit le conseil de Gobryas.
 Dès que la nuit fut venue, il laissa dans le camp
 les malades avec ses plus mauvaises (a) troupes.
 Il y fit aussi attacher tous les ânes, afin que leurs
 cris se fissent entendre. Quant aux hommes, il les

(a) Dans le grec : *Ceux qu'il se soucioit le moins de perdre.*

y laissoit sous prétexte de garder le camp, tandis qu'avec la fleur de (253) ses troupes, il iroit en personne attaquer l'ennemi ; mais en effet, parce qu'ils étoient foibles ou malades. Ayant persuadé ces malheureux, il fit allumer des feux, et marcha en grande diligence vers l'Ister. Les ânes, se voyant dans une espèce de solitude, se mirent à braire beaucoup plus fort qu'auparavant. Les Scythes, entendant leurs cris, crurent les Perses toujours dans leur camp.

CXXXVI. Quand le jour parut, les soldats que Darius avoit abandonnés, se voyant trahis, tendirent les mains aux Scythes, et leur dirent tout ce que leur situation put leur suggérer. Là-dessus, les (254) deux parties des Scythes s'étant réunies promptement à la troisième, coururent après les Perses, droit à l'Ister, avec les Sauromates, les Budins et les Gélons. Mais, comme la plus grande partie de l'armée Perse consistoit en infanterie, et qu'elle ne savoit pas les chemins, parce qu'il n'y en avoit pas de tracés, et qu'au contraire les Scythes étoient à cheval, et qu'ils connoissoient la route la plus courte, ils ne purent se rencontrer. Les Scythes arrivèrent au pont de l'Ister long-temps avant les Perses ; et, sachant qu'ils n'étoient point encore venus, ils s'adressèrent ainsi aux Ioniens, qui étoient sur leurs vaisseaux :

« Ioniens, le terme qui vous a été (a) prescrit,

(a) Voyez §. xcviij.

» est passé; vous avez tort de rester plus long-
 » temps. Si la crainte vous a retenus jusqu'à pré-
 » sent en ces lieux, rompez maintenant le pont,
 » retirez-vous promptement; et, flattés d'avoir
 » recouvré votre liberté, rendez-en graces aux
 » Dieux et aux Scythes. Quant à celui qui étoit
 » auparavant votre maître, nous allons le traiter
 » de manière qu'il ne fera plus la guerre à per-
 » sonne ».

CXXXVII. L'affaire mise en délibération, Miltiades d'Athènes, qui étoit Commandant, et Tyran (255) de la Chersonèse de l'Hellespont, fut d'avis de suivre le conseil des Scythes, et de rendre la liberté à l'Ionie; mais Histiée, Tyran de Milet, s'y opposa. Il représenta qu'ils ne régnent dans leurs villes que par Darius; que si la puissance de ce Prince étoit détruite, ils perdroient leur autorité, et que lui-même ne pourroit plus conserver la sienne dans Milet, ni les autres la leur dans leurs Etats; les villes préférant toutes la Démocratie à la Tyrannie. Tous ceux qui avoient d'abord été de l'avis de Miltiades, revinrent aussi-tôt à celui d'Histiée.

CXXXVIII. Ceux qui furent de cette (256) opinion, étoient en grande estime auprès du Roi. Parmi les Tyrans de l'Hellespont, il y avoit Daphnis d'Abydos, Hippoclus de Lampsaque, Hérophante de Parium, Métrodore de Proconèse, Aristagoras de Cyzique, Ariston de Byzance; ceux de l'Ionie étoient Strattis de Chios,

Æacès de Samos, Leodamas de Phocée, Histiée de Milet, qui fut d'un avis contraire à celui de Miltiades. Aristagoras de Cyme fut le seul homme considérable qui assistât à ce conseil, du côté des Eoliens.

CXXXIX. Le sentiment d'Histiée ayant été approuvé, on ajouta qu'on romproit, de la longueur de la portée d'un trait, l'extrémité du pont du côté de la Scythie, afin de montrer aux Scythes qu'on vouloit, en quelque sorte, les obliger, quoique dans le fond on n'en fit rien, et de crainte que les Scythes ne voulussent, malgré eux, passer l'Ister sur le pont. Il fut aussi réglé qu'on leur enverroit dire qu'en rompant la partie du pont qui aboutissoit à leur pays, on avoit dessein de leur donner une entière satisfaction. Après quoi, Histiée répondit aux Scythes, au nom du conseil :

« Scythes, votre avis est salutaire, et vous
 » nous pressez fort à propos. Comme vous nous
 » montrez la vraie route que nous devons suivre,
 » nous vous ferons voir aussi que nous sommes
 » disposés à vous servir; nous rompons en effet
 » le pont, comme vous le voyez, et nous nous
 » porterons avec ardeur à recouvrer notre liberté.
 » Pour vous, pendant que nous sommes occupés
 » à détruire ce pont, il est à propos que vous al-
 » liez chercher les Perses, et qu'après les avoir
 » trouvés, vous nous vengiez, en vous vengeant
 » vous-mêmes comme il convient ».

CXL. Les Scythes, se fiant pour la seconde fois aux Ioniens, rebroussèrent chemin pour aller chercher les Perses ; mais ils prirent une autre route, et les manquèrent. Ce fut leur faute, puisqu'ils avoient détruit les foins, et bouché les fontaines de ce côté. Sans ce dégât, il leur auroit été aisé de trouver les Perses, s'ils l'eussent voulu. Le parti qu'ils avoient cru le plus avantageux, fut alors cause de leur méprise. Ils cherchèrent l'ennemi dans les cantons de la Scythie où il y avoit de l'eau et des fourrages pour les chevaux, persuadés qu'il s'enfuyoit de ce côté. Mais les Perses suivoient l'ancienne route qu'ils avoient observée ; et cependant ils eurent bien de la peine à gagner l'endroit où ils avoient traversé le fleuve. Y étant arrivés de nuit, et trouvant le pont rompu, ils craignirent que les Ioniens ne les eussent abandonnés.

CXLI. Darius avoit dans son armée un Egyptien d'une voix extrêmement sonore ; il lui commanda de se tenir sur les bords de l'Ister, et d'appeler Histiée de Milet. Aux premiers (257) cris de l'Egyptien, Histiée mit sur-le-champ tous les vaisseaux en état de passer l'armée, et rétablit le pont.

CXLII. Les Perses échappèrent par ce moyen, et les Scythes, qui les cherchoient, les manquèrent pour la seconde fois. C'est à cette occasion que ceux-ci disent des Ioniens, qu'à les considérer comme libres, ce sont les plus vils et les plus

lâches de tous les hommes, et que si on les envisage comme esclaves, ce sont les esclaves les plus attachés à leurs maîtres, et les moins capables de s'enfuir. Tels sont les traits que lancent les Scythes contre les Ioniens.

CXLIII. Darius traversa la Thrace, et arriva à Sestos dans la Chersonèse, où il s'embarqua pour passer en Asie. Il nomma (258) Mégabyse (a), Perse de naissance, Général des troupes qu'il laissoit en Europe. Le discours que tint un jour ce Prince, en présence de toute sa Cour, est bien honorable pour ce Seigneur. Comme il se disposoit à manger des grenades, à la première qu'il ouvrit, Artabane, son frère, lui demanda quelle chose il desireroit avoir en aussi grande quantité qu'il y avoit de grains dans cette grenade. Darius répondit qu'il aimeroit mieux avoir autant de Mégabyses, que de voir la Grèce sous son obéissance. Tel fut le témoignage honorable que lui rendit ce Prince parmi les Perses; mais alors, il lui donna des marques de sa confiance, en le laissant en Europe avec quatre-vingt mille hommes sous ses ordres.

CXLIV. Un mot de ce Mégabyse a rendu son nom immortel parmi les habitans de l'Hellespont. Etant à Byzance, il apprit que les Chalcédoniens avoient bâti leur ville dix-sept ans avant que les Byzantins eussent fondé la leur. Là-des-

(a) Voyez ses exploits, liv. v, §. 1, xiv, xv, &c.

sus, il dit qu'ils étoient sans doute (259) alors aveugles, puisque, sans cela, ils n'auroient pas choisi pour leur ville une situation désagréable, lorsqu'il s'en présentoit une plus belle. Ce Général subjuga, avec les troupes que lui avoit laissé Darius, tous les peuples de l'Hellespont qui n'étoient pas les amis des (260) Mèdes.

CXLV. Il y eut, vers le même temps, une expédition considérable en Libye, dont je dirai le sujet; mais il est à propos de raconter auparavant quelques faits nécessaires pour le bien entendre.

Les descendans des Argonautés, ayant été chassés de l'île de Lemnos par les Pélasges (261), qui avoient (a) enlevé de Brauron les femmes des Athéniens, firent voile à Lacédémone. Ils campèrent sur le mont Taygète, où ils allumèrent du feu. Les Lacédémoniens, l'ayant apperçu, leur envoyèrent demander qui ils étoient, et d'où ils venoient. Ils répondirent qu'ils étoient Minyens, et les descendans de ces héros qui s'étoient embarqués sur le navire Argo, et qui étoient abordés à Lemnos, où ils leur avoient donné naissance. Sur ce rapport de l'origine des Minyens, les Lacédémoniens envoyèrent une seconde fois leur demander à quel dessein ils venoient dans leur pays, et par quelle raison ils avoient allumé du feu. Les Minyens répondirent qu'ayant été chas-

(a) Voyez liv. VI, §. CLXXXVIII.

nés par les Pélasges, ils venoient chez leurs pères, comme cela étoit juste, et qu'ils prioient les Lacédémoniens de les recevoir chez eux, et de leur faire part non-seulement de leurs terres, mais encore des honneurs et des dignités de l'Etat. Les Lacédémoniens furent d'avis de les recevoir aux conditions qu'ils proposoient. Ce qui les y détermina principalement, fut que les Tyndarides (a) avoient été de l'expédition des Argonautes. Ils reçurent donc les Minyens, leur donnèrent des terres, et les distribuèrent parmi leurs tribus. Ceux-ci se marièrent aussi-tôt, et donnèrent à d'autres les femmes qu'ils avoient amenées de Lemnos.

CXLVI. Peu de temps après, les Minyens montrèrent tout-à-coup leur insolence, en voulant avoir part à la Royauté, et en faisant plusieurs autres actions contraires aux Loix. Les Lacédémoniens résolurent de les faire mourir. En conséquence, ils furent arrêtés et mis en prison. A Lacédémone, les exécutions se font la nuit, et jamais de jour (262). Lors donc qu'on étoit sur le point de les faire mourir, leurs femmes, qui étoient Spartiates, et filles des premiers de la ville, demandèrent la permission (263) d'entrer dans la prison, pour parler à leurs maris. Comme on ne les soupçonnoit d'aucun artifice, cette permission leur fut accordée. Elles ne furent

(a) Castor et Pollux.

pas plutôt entrées, qu'elles donnèrent leurs habits à leurs maris, et se revêtirent des leurs. Les Minyens, ayant pris les habits de leurs femmes, sortirent à la faveur de ce déguisement; et, s'étant échappés de la sorte, ils retournèrent au mont Taygète.

CXLVII. Vers ce même temps, Théras partit de Lacédémone pour aller fonder une colonie. Autésion (264), son père, étoit fils de Tisamène, petit-fils de Thersandre, et arrière-petit-fils de Polynices. Il étoit de la race de Cadmus, et oncle maternel (265) d'Eurysthènes et de (266) Proclès, tous deux fils d'Aristodémus. Comme ceux-ci étoient encore enfans, il eut, pendant leur minorité, la régence du Royaume. Mais quand ils furent devenus grands, ils gouvernèrent par eux-mêmes. Théras, affligé d'obéir, après avoir goûté les douceurs du commandement, déclara qu'il ne resteroit point à Lacédémone, et qu'il s'embarqueroit pour aller joindre ses parens.

Les descendans de Membliarès, fils de Pœciles, Phénicien, demeuroient dans l'île qu'on nomme aujourd'hui Théra, et qui s'appeloit autrefois Calliste. Cadmus, fils d'Agenor, étoit abordé à cette île en cherchant Europe; et, soit que le pays lui plût, ou par quelque autre raison, il y laissa plusieurs Phéniciens avec Membliarès (267), l'un de ses parens. Ils l'habitèrent pendant huit générations,

générations, avant que Théras y (a) vint de Lacédémone.

CXLVIII. Théras partit de Sparte pour cette île, avec grand nombre de Lacédémoniens qu'on tira des tribus. Son intention n'étoit pas d'en chasser les anciens habitans, mais d'y demeurer avec eux dans l'union la plus étroite. Les Lacédémoniens persistoient toujours dans la résolution de faire mourir les Minyens, qui, après s'être échappés des prisons, étoient campés sur le mont Taygète. Théras sollicita leur grace, et s'engagea à les faire sortir du pays. Elle lui fut accordée; et, ayant mis à la voile avec trois vaisseaux à trente rames, il se rendit chez les descendans de Membliarès. Il n'emmena avec lui qu'une petite partie des Minyens : les autres, en beaucoup plus grand nombre, chassèrent les Paroréates et les Caucons, de leur pays; et, s'étant partagés en six corps, ils y bâtirent six villes, Lépréum, Macistos, Phrixes, Pyrgos, Epium et Nudium, qui ont été la plupart détruites de mon temps par les Eléens. Quant à l'île de Calliste, elle s'appela Théra, du nom de son Fondateur.

CXLIX. Son fils refusant de s'embarquer avec lui, Théras dit qu'il le laisseroit comme (268) une brebis parmi les loups. Ce propos fit donner à ce

(a) Dans le grec : *Dans cette île, alors connue sous le nom de Calliste. C'est une répétition que j'ai cru devoir supprimer.*

jeune homme le nom d'Oiolycus (a), qui prévalut sur celui qu'il avoit auparavant. Oiolycus eut un fils appelé Egée. Les Egides, tribu considérable à Sparte, tirent de lui leur nom. Ceux de cette tribu, voyant qu'ils ne pouvoient conserver d'enfans, bâtirent, sur la réponse d'un Oracle, un temple aux Furies de Laïus et d'Œdipe; et, depuis ce temps, ils ne perdirent plus leurs enfans. Pareille (269) chose arriva dans l'île de Théra, à leurs descendans.

CL. Jusqu'ici, les Lacédémoniens s'accordent avec les habitans de Théra; mais ceux-ci sont les seuls qui racontent la suite, de la manière que je vais dire.

Grinus, fils d'Æsanius, descendant de ce Théras, et Roi de l'île de Théra, alla à Delphes pour y offrir une hécatombe. Il étoit accompagné de plusieurs habitans de cette île, et entr'autres de Battus, fils de Polymneste, de la race (270) d'Euphémus, l'un des (271) Minyens. Ce Prince consultant l'Oracle sur quelque chose, la Pythie lui répondit de fonder une ville en Libye. « Roi » Apollon, répliqua Grinus, je suis vieux et » courbé (272) sous le poids des ans : charges » plutôt de cette entreprise quelqu'un de ces jeu- » nes gens qui sont venus avec moi » ; et, en disant cela, il montrait Battus. Les Théréens, de retour dans leur île, n'eurent aucun égard pour

(a) *Όις* signifie une brebis, et *λύκος* un loup.

la réponse de l'Oracle, ne sachant point où étoit la Libye, et n'osant pas envoyer une colonie dans une pareille incertitude.

CLI. On fut ensuite sept ans à Théra sans qu'il y plût, et tous les arbres y périrent de sécheresse, excepté un seul. Les Thériens ayant consulté l'Oracle, la Pythie leur reprocha (272*) de n'avoir point envoyé en Libye la colonie qu'elle leur avoit ordonné d'y envoyer. Comme ils ne voyoient pas de remède à leurs maux, ils députèrent en Crète, pour s'informer s'il n'y avoit pas quelque Crétois, ou quelque étranger, qui eût voyagé en Libye. Leurs envoyés parcoururent l'île; et, étant arrivés à la ville d'Itanos, ils y firent connoissance avec un Teinturier en pourpre, nommé Corobius, qui leur dit qu'il avoit été poussé par un vent violent à l'île de Platée en Libye. Une récompense qu'ils lui donnèrent, le détermina à les accompagner à Théra. On ne fit partir d'abord qu'un petit nombre de citoyens pour examiner les lieux. Corobius leur servit de guide. Lorsqu'il les eut conduits à l'île de Platée, ils l'y laissèrent avec des vivres pour quelques mois; et, s'étant remis en mer, ils vinrent en diligence faire leur rapport aux Thériens au sujet de cette île.

CLII. Comme ils furent plus long-temps absens qu'ils n'en étoient convenus, Corobius se trouva dans une très-grande disette. Mais un vaisseau de Samos, qui alloit en Egypte, et dont le patron

s'appeloit Colæus, étant abordé à Platée, les Samiens apprirent de Corobius quelle étoit sa situation. Ils lui laissèrent des vivres pour un an; et, comme ils desiroient passionnément de se rendre en Egypte, ils remirent à la voile par un vent d'Est. Mais, ce vent ne discontinuant point, ils passèrent les Colonnes d'Hercule, et arrivèrent à Tartessus, sous la conduite de quelque Dieu. Comme (275) ce port n'avoit point été jusqu'alors fréquenté, ils firent, à leur retour, le plus grand profit sur leurs marchandises, qu'aucun Grec, que nous (274) connoissions, ait jamais fait, si du moins l'on excepte Sostrate d'Egine, fils de Léodamas, avec qui personne ne peut entrer en comparaison. Les Samiens ayant mis à part (a) six talens, qui étoient le dixième de leur gain, en firent faire un vase d'airain en forme de cratère argolique, autour duquel on voit des têtes de gryphons, l'une vis-à-vis de (275) l'autre. Ils en firent présent au Temple de Junon (b), où il est soutenu par trois colosses d'airain, de sept coudées de haut, appuyés sur les genoux. L'action de Colæus fut le principe de la grande amitié que les Cyrénéens et les Théréens ont contractée avec les Samiens.

CLIII. Les Théréens ayant laissé Corobius

(a) 32,400 liv. de notre monnoie. Leur gain étoit par conséquent de 324,000 liv.

(b) Le célèbre temple de Junon à Samos.

dans l'île, dirent, à leur retour à Théra, qu'ils avoient commencé une habitation dans une île attenante à la Libye. Là-dessus, il fut résolu que de tous leurs cantons, qui étoient au nombre de sept, on enverroit des hommes, que les frères tireroient au sort, et que Battus seroit leur Chef et leur Roi : en conséquence de cette résolution, on envoya à Platée deux vaisseaux de cinquante rames chacun. Telle est la manière dont les Thériens racontent cette histoire.

CLIV. Les Cyrénéens sont d'accord avec eux en tout, excepté en ce qui concerne Battus. Voici de quelle manière ils le rapportent. Etéarque, Roi de la ville d'Axus en Crète, ayant perdu sa femme, dont il avoit une fille, nommée Phronime, en épousa une autre, qui ne fut pas plutôt entrée dans sa maison, qu'elle fit voir, par ses actions, qu'elle étoit une vraie marâtre. Il n'y eut rien en effet qu'elle n'imaginât pour faire maltraiter cette Princesse; enfin elle l'accusa de s'être abandonnée à un homme, et parvint à le faire croire à son mari.

Etéarque, persuadé (276) par cette femme, se porta contre sa fille à une action odieuse. Il y avoit alors à Axus un Marchand de Théra, nommé Thémison. Ce Prince le manda; et ayant contracté avec lui l'hospitalité, il lui fit promettre, avec serment (277), de lui prêter son ministère dans toutes les choses où il auroit besoin de lui. Le serment exigé, il lui remit sa fille entre les

mains, et lui dit de l'emmenner, et de la jeter dans la mer. Thémison, fâché qu'on lui eût fait faire un serment pour le tromper, renonça à l'amitié d'Étéarque. Il remit à la voile avec la Princesse; et, quand il fut en pleine mer, il l'attacha avec des cordes; et, pour s'acquitter de son serment, il la descendit dans la mer; mais il l'en retira, et la mena dans l'île de Théra.

CLV. Lorsqu'elle y fut arrivée (278), Polymnestus, homme distingué, la prit pour concubine. Il en eut, au bout d'un certain temps, un fils qui (279) bégayoit et grasseyoit. Cet enfant fut appelé Battus, suivant les Théréens et les Cyrénéens; mais je pense qu'il eut un (280) autre nom, et qu'après son arrivée en Libye, il fut ainsi surnommé, tant à cause de la réponse qu'il avoit reçue de l'Oracle de Delphes, que par rapport à sa (281) dignité: car Battus signifie Roi dans la langue des Libyens; et ce fut, à mon avis, par cette raison que la Pythie, sachant qu'il devoit régner en Libye, lui donna dans sa réponse, un nom Libyen. En effet, lorsqu'il fut parvenu à l'âge viril, étant allé à Delphes, pour consulter l'Oracle sur le défaut de sa langue, la Pythie lui répondit: «Battus, tu viens ici au sujet de ta voix: mais Apollon ordonne d'établir une colonie dans la Libye, féconde en bêtes à laine». C'est comme si elle lui eut dit en grec: «O Roi, tu viens au sujet de ta voix».

Battus lui répondit (a) : « Roi, je suis venu vous » consulter sur le défaut de ma langue ; mais vous » me commandez des choses impossibles, en » m'envoyant établir une colonie en Libye. Avec » quelles troupes, avec quelles forces puis-je » exécuter un tel projet » ? Malgré ces raisons, il ne put engager la Pythie à lui parler autrement. Voyant donc que l'Oracle persistoit dans sa réponse, il quitta Delphes, et retourna à Théra.

CLVI. Mais dans la suite il lui arriva (282) beaucoup de malheurs, ainsi qu'aux autres habitans de l'île. Comme ils en ignoroient la cause, ils envoyèrent à Delphes consulter l'Oracle sur leurs maux actuels. La Pythie leur répondit qu'ils seroient plus heureux s'ils fondoient, avec Battus, la ville de Cyrène en Libye. Sur cette réponse, ils firent partir Battus avec deux vaisseaux à cinquante rames. Battus et ceux qui l'accompagnoient, forcés par la nécessité, firent voile en Libye ; mais ils revinrent à l'île de Théra. Les Thérécens les attaquèrent lorsqu'ils voulurent descendre à terre ; et, ne leur permettant point d'aborder, ils leur ordonnèrent de retourner à l'endroit d'où ils venoient. Contraints d'obéir, ils reprirent la même route, et s'éta-

(a) Ἰασι, les Dieux sont ainsi appelés, à cause des soins qu'ils sont censés prendre des hommes. On l'a donné, par cette même raison, aux Rois. Ce mot vient de *ἀναλαμβάνειν*, *curam alicujus suscipere*.

blirent dans une île attenante à la Libye. Cette île, comme il a été dit (a) ci-dessus, s'appelle Platée : on assure qu'elle est de la grandeur de la ville actuelle des Cyrénéens.

CLVII. Les Théréens restèrent deux ans dans l'île de Platée ; mais, comme rien ne leur prospéroit, ils y laissèrent l'un d'entr'eux, et le reste se rembarqua pour aller à Delphes. Quand ils y furent arrivés, ils dirent à la Pythie qu'ils s'étoient établis en Libye, et que cependant ils n'en étoient pas plus heureux. La Pythie leur répondit : « J'admire (283) ton habileté ; tu n'as » jamais été en Libye, et tu prétends connoître » ce pays mieux que moi, qui y ai été ». Sur cette réponse, Battus retourna avec ceux de sa suite : car le Dieu ne les tenoit pas quittes de la colonie, qu'ils n'eussent été dans la Libye même. De retour à Platée, ils prirent celui d'entr'eux qu'ils y avoient laissé, et s'établirent dans la Libye, vis-à-vis de l'île, à (284) Aziris, lieu charmant, environné de deux côtés par des collines agréables, couvertes d'arbres, et, d'un autre côté, arrosé par une rivière.

CLVIII. Ils demeurèrent six années à Aziris ; mais la septième, ils se laissèrent persuader d'en sortir, sur les vives instances des Libyens, et sur la promesse qu'ils leur firent de les mener dans un meilleur canton. Les Libyens leur ayant fait

(a) §. CLF.

quitter cette habitation, les conduisirent vers le Couchant ; et, de crainte (285) qu'en passant par le plus beau des pays, les Grecs ne s'en aperçussent, ils proportionnèrent tellement leur marche à la durée du jour, qu'ils le leur firent traverser pendant la nuit. Ce beau pays s'appelle Irasa. Quand ils les eurent conduits à une fontaine (286) qu'on prétend consacrée à Apollon : « Grecs, leur dirent-ils, la commodité du lieu » vous invite à fixer ici votre demeure : le ciel y » est ouvert (287) pour vous donner les pluies » qui rendront vos terres fécondes ».

CLIX. Sous Battus (288), le Fondateur, dont le règne fut de quarante ans, et sous Arcésilas son fils, qui en régna seize, les Cyrénéens ne se trouvèrent pas en plus grand nombre qu'au commencement de la colonie. Mais, sous Battus leur troisième Roi, surnommé l'Heureux, la Pythie, par ses Oracles, excita tous les Grecs à s'embarquer, pour aller habiter la Libye avec les Cyrénéens qui les invitoient à venir partager leurs terres. Cet Oracle étoit conçu en ces termes : « Celui qui n'ira dans la fertile Libye qu'après » le partage des terres, aura un jour sujet de s'en » repentir ». Les Grecs, s'étant rendus à Cyrène en grand nombre, s'emparèrent d'un canton considérable. Les Libyens leurs voisins, et Adicran leur Roi, se voyant insultés et dépouillés de leurs terres par les Cyrénéens, eurent recours à Apriès, Roi d'Égypte, et se soumirent à lui.

Ce prince (a) envoya contre Cyrène des forces considérables. Les Cyrénéens s'étant rangés en bataille à Irasa, et près de la fontaine de Thesté, en vinrent aux mains, et les défirent. Les Egyptiens, qui ne s'étoient pas auparavant essayés dans les combats contre les Grecs, les méprisoient; mais ils furent tellement battus, qu'il n'en retourna en Egypte qu'un très-petit nombre. Le Peuple (b) fut à ce sujet, si irrité contre Apriès, qu'il se révolta.

CLX. Arcésilas, fils de Battus, régna après son père. Ce Prince eut, aussi-tôt après son avènement au trône, quelques différends avec ses (289) frères; mais enfin ils quittèrent le pays, et passèrent dans un autre canton de la Libye. Ayant délibéré entr'eux sur ce qu'ils avoient à faire, ils bâtirent une ville qu'ils appelèrent Barcé, nom qu'elle porte encore aujourd'hui. Pendant qu'ils étoient occupés à la construire, ils soulevèrent les Libyens contre les Cyrénéens. Arcésilas marcha contre les révoltés, et contre ceux des Libyens qui les avoient reçus. Les Libyens, qui le redoutoient, s'enfuirent chez les Libyens Orientaux. Arcésilas les poursuivit; et, les ayant atteints à Leucon en Libye, ils résolurent de lui livrer bataille. On en vint aux mains, et la victoire se

(a) Voyez liv. II, §. CLXI.

(b) Voyez ci-dessus, liv. II, §. CLXI, &c. où il est parlé de cette révolte et des suites qu'elle eut.

déclara tellement en leur faveur, qu'il demeura sur la place, du côté des Cyrénéens, sept mille hommes pesamment armés. Après cet échec, Arcésilas tomba malade; et ayant pris médecine, il fut étranglé par son frère Léarque. Mais Eryxo, appelant la ruse (290) à son secours, fit périr le meurtrier de son mari.

CLXI. Son fils Battus lui succéda : il étoit boiteux, et ne se tenoit pas ferme sur ses pieds. Les Cyrénéens, extrêmement affligés de leurs pertes, envoyèrent à Delphes demander à l'Oracle, quelle forme de gouvernement ils devoient établir pour vivre plus heureux. La Pythie leur ordonna de faire venir de Mantinée (291), en Arcadie, quelqu'un qui pût rétablir, parmi eux, la paix et la concorde. Les Cyrénéens s'étant adressés aux Mantinéens, ceux-ci leur donnèrent un homme des plus estimés de leur ville, nommé Démonax, qui se rendit avec eux à Cyrène. Lorsqu'il se fut instruit de l'état des affaires, il partagea les Cyrénéens en trois tribus, dont une comprenoit les Théréens et leurs voisins; l'autre les Péloponnésiens et les Crétois, et la troisième tous les Insulaires. Enfin on mit en réserve (292), pour Battus, de certaines portions de terre avec les sacrifices, et on rendit au peuple toutes les autres prérogatives dont les Rois avoient joui jusqu'alors.

CLXII. Ces réglemens subsistèrent sous le règne de Battus; mais, sous celui de son fils, il s'éleva

de grands troubles au sujet des honneurs. En effet, Arcésilas, fils de Battus le boiteux et de Phérétime, déclara qu'il ne souffriroit point que les loix de Démonax subsistassent plus longtemps, et redemanda les prérogatives dont avoient joui ses ancêtres. Arcésilas excita des troubles à ce sujet; mais, son parti ayant eu du dessous, il s'enfuit à Samos, et Phérétime sa mère, à Salamine en Cypre.

Salamine étoit, en ce temps-là, gouvernée par (a) Evelthon, qui consacra à Delphes un très-bel encensoir, qu'on voit dans le trésor (b) des Corinthiens. Phérétime étant arrivée à la Cour d'Evelthon, lui demanda des troupes pour se rétablir à Cyrène, elle et son fils. Mais ce Prince lui donnoit plus volontiers toute autre chose qu'une armée. Phérétime acceptoit ses présens, et les trouvoit très-beaux; mais elle ajoutoit qu'il lui seroit beaucoup plus honorable de lui accorder des troupes. Comme elle faisoit toujours la même réponse à chaque présent, Evelthon lui envoya enfin un fuseau d'or, avec une quenouille revêtue de laine, et lui fit dire que l'on faisoit aux femmes de pareils présens, mais qu'on ne leur donnoit pas une armée.

CLXIII. Pendant ce temps-là, Arcésilas, fai-

(a) Il est parlé d'Evelthon et de ses descendans, liv. v, §. civ.

(b) Voyez ci-dessus, liv. i, §. xiv, note 38, et sur-tout la savante note de M. Valckenaer, pag. 353, note 12.

sant espérer le partage des terres, assembla à Samos, où il étoit, une armée nombreuse. Lorsqu'elle fut levée, il alla à Delphes consulter l'Oracle sur son retour. La Pythie lui répondit : « Apollon accorde à ta famille la domination de » Cyrène, pour quatre (293) Battus et quatre Arcésilas, c'est-à-dire, pour huit générations ; » mais il t'exhorte à ne rien tenter de plus. Quant » à toi, Arcésilas, il te conseille de rester tranquille quand tu seras de retour dans ta patrie. » Si tu trouves un fourneau plein de vases de » terre, garde-toi bien de les faire cuire, remets-les plutôt à l'air ; et si tu mets le feu au fourneau, n'entre pas dans l'endroit environné » d'eau : autrement tu périras toi-même avec le » plus beau des taureaux ».

CLXIV. Arcésilas retourna à Cyrène avec les troupes qu'il avoit levées à Samos. Lorsqu'il eut recouvré ses Etats, il fit faire, sans aucun égard pour l'Oracle, le procès à ceux qui s'étoient soulevés contre lui, et qui l'avoient obligé à prendre la fuite. Les uns sortirent de leur patrie pour n'y jamais revenir ; d'autres, ayant été arrêtés, furent envoyés en Cypre pour y être punis de mort. Mais les Cnidiens, chez qui ils abordèrent, les délivrèrent, et les envoyèrent à l'île de Théra. Quelques autres, enfin, se réfugièrent dans une grande tour, qui appartenoit à un particulier nommé Aglomachus. Arcésilas, ayant fait entasser du bois à l'entour, y mit le feu, et la brûla.

Ce crime commis, il reconnut le sens de l'Oracle, qui lui avoit (294) défendu, par l'organe de la Pythie, de faire cuire les vases de terre qu'il trouveroit dans le fourneau. Dans la crainte donc d'être tué, suivant la prédiction de l'Oracle, il s'éloigna volontairement de Cyrène, s'imaginant que cette ville étoit la place entourée d'eau de tous côtés, que la Pythie lui avoit recommandé d'éviter. Il avoit épousé une de ses parentes, fille d'Alazir, Roi des Barcéens. Il se réfugia chez ce Prince ; mais des Barcéens et quelques fugitifs de Cyrène, l'ayant aperçu dans la place publique, le tuèrent, et avec lui Alazir son beau-père. Ce fut ainsi qu'Arcésilas remplit sa destinée, et qu'il périt, pour avoir désobéi à l'Oracle volontairement ou involontairement.

CLXV. Tandis qu'Arcésilas travailloit dans Barcé à son propre malheur, Phérétime sa mère jouissoit à Cyrène des honneurs de son fils ; et, entr'autres prérogatives, elle assistoit aux délibérations du Sénat. Mais, dès qu'elle eut connoissance qu'il avoit été tué en cette ville, elle s'enfuit en Egypte, parce qu'Arcésilas avoit autrefois rendu quelques services à Cambyses, fils de Cyrus, en lui livrant Cyrène, et en lui payant tribut. Arrivée dans ce pays, elle supplia Aryandès de la venger, sous prétexte que son fils n'avoit été assassiné que parce qu'il favorisoit le parti des Mèdes (a).

(a) Des Persez.

CLXVI. Aryandès avoit été établi Gouverneur d'Égypte par Cambyses. Dans la suite, il fut puni de mort, pour avoir voulu s'égalier, en quelque sorte, à Darius. Ayant en effet appris, et ayant vu par lui-même que ce Prince avoit envie de laisser, pour monument de son règne, quelque chose que les autres Rois n'eussent point encore exécuté, il marcha sur ses traces, jusqu'à ce qu'il eût reçu la récompense qu'il méritoit. Darius avoit fait (295) battre de la monnoie de l'or le plus pur. Aryandès, Gouverneur d'Égypte, fit frapper de son côté des monnoies d'argent qu'on appelle Aryandiques (296) : elles sont encore aujourd'hui regardées comme étant d'un argent extrêmement fin. Darius en ayant été instruit, l'accusa de rébellion, et le fit mourir sous ce prétexte.

CLXVII. Aryandès eut compassion de Phérétime; il lui donna une armée composée de toutes les forces d'Égypte, tant de terre que de mer. Les troupes de terre étoient commandées par Amasis, qui étoit Maraphien, et celles de mer par Badrès, Pasagarde d'extraction. Mais, avant de les faire partir, il envoya un Héraut à Barcé, pour s'informer de celui qui avoit été le meurtrier d'Arcésilas. Les Barcéens prirent tous cet assassinat sur eux; car ce Prince leur avoit fait beaucoup de mal. Sur cette réponse, Aryandès envoya l'armée avec Phérétime.

CLXVIII. Cette cause étoit le prétexte dont

Aryandès cherchoit à colorer son expédition contre les Libyens, qu'il avoit, à mon avis, dessein de subjuguier. La Libye renferme beaucoup de nations différentes. Il y en avoit peu qui fussent soumises au Roi, et la plupart ne tenoient aucun compte de Darius. Voici l'ordre dans lequel on trouve les peuples de la Libye, à commencer depuis l'Égypte (a). Les premiers qu'on rencontra sont les Adyrmachides. Ils ont presque les mêmes usages que les Égyptiens ; mais ils s'habillent comme le reste des Libyens. Leurs femmes portent à chaque jambe un (297) anneau de cuivre, laissent croître leurs cheveux : si elles (298) sont mordues par un pou, elles le prennent, le mordent à leur tour, et le jettent ensuite. Ces peuples sont les seuls Libyens qui aient cette coutume ; ils sont aussi les seuls qui présentent leurs filles au Roi, lorsqu'elles vont se marier. Celle qui lui plaît, ne s'en retourne qu'après qu'il en a joui. Cette nation s'étend depuis l'Égypte jusqu'à un port appelé Plunos (299).

CLXIX. Les Giligammes touchent aux Adyrmachides : ils habitent le pays qui est vers l'Occident jusqu'à l'île Aphrodisias. Dans cet intervalle est l'île de Platée, où les Cyrénéens envoyèrent une colonie : Aziris, où ils s'établirent

(a) Hérodote interrompt ici sa narration pour faire la description de l'Afrique, et la reprend plus bas, §. cc.

aussi ,

aussi, est sur le continent, ainsi que le port de Ménélas. C'est-là qu'on commence à trouver (300) le Silphium. Le pays où croît cette plante, s'étend depuis l'île de Platée jusqu'à l'embouchure (301) de la Syrte. Ces peuples ont presque les mêmes coutumes que les autres.

CLXX. Immédiatement après les Giligammes, on trouve les (301*) Asbystes, du côté du Couchant : ils habitent le pays au-dessus de Cyrène ; mais ils ne s'étendent pas jusqu'à la mer : les côtes maritimes sont occupées par les Cyrénéens. Les chars à quatre chevaux sont beaucoup plus en usage chez eux que chez les autres Libyens, et ils s'étudient à imiter la plupart des coutumes des Cyrénéens.

CLXXI. Les Auschises sont à l'Occident des Asbystes, auxquels ils confinent : ils habitent au-dessus de Barcé, et s'étendent jusqu'à la mer, près des Evespérides. Les Cabales demeurent vers le milieu du pays des Auschises : leur nation est peu nombreuse ; elle s'étend sur les côtes de la mer, vers Tauchires, ville du territoire de Barcé. Leurs usages sont les mêmes que ceux des peuples qui habitent au-dessus de Cyrène.

CLXXII. Le pays des Auschises est borné à l'Ouest par celui des Nasamons, peuple nombreux (302). En été, les Nasamons laissent leurs troupeaux sur le bord de la mer, et se rendent (303) à un certain canton, nommé Augiles, pour y recueillir en automne les dattes. Les pal-

miers y croissent en abondance , y viennent très-beaux , et portent tous du fruit. Les Nasamons vont à la chasse des sauterelles , les font sécher au soleil ; et , les ayant réduites en poudre , ils mêlent cette poudre avec du lait , qu'ils boivent ensuite. Ils ont coutume d'avoir chacun plusieurs femmes (304) , et de les voir publiquement , à peu-près comme les (304*) Massagètes , après avoir planté à terre leur bâton. Lorsqu'un Nasamon se marie pour la première fois , la première nuit de ses noces , la mariée accorde ses faveurs à tous les convives , et chacun lui fait un présent qu'il a apporté de sa maison.

Voici leur manière de faire des sermens , et d'exercer la divination. Ils mettent la main sur le tombeau des hommes qui ont , parmi eux , la réputation d'avoir été les plus justes et les plus gens de bien , et jurent par eux. Pour exercer la divination , ils vont (305) aux tombeaux de leurs ancêtres : ils y font leurs prières , et y dorment ensuite. Si , pendant leur sommeil , ils ont quelque songe , ils en font usage dans leur conduite. Ils se donnent mutuellement la foi , en buvant réciproquement (306) de la main l'un de l'autre. S'ils n'ont rien de liquide , ils ramassent à terre de la poussière , et la lèchent.

CLXXIII. Les Psylles sont voisins des Nasamons ; ils périrent autrefois de la manière que je vais dire. Le vent du Midi avoit , de son souffle , desséché leurs citernes : car tout leur pays étoit

en dedans de la (507) Syrte, et sans eau. Ayant tenu conseil entr'eux, ils résolurent, d'un consentement unanime, d'aller faire la guerre (308) au vent du Midi. Je rapporte les propos des Libyens. Lorsqu'ils furent arrivés dans les déserts sâbloneux, le même vent, soufflant avec violence, les ensevelit sous des monceaux de sâble. Les Psylles détruits, les Nasamons s'emparèrent de leurs terres.

CLXXIV. Au-dessus de ces peuples vers le Midi, dans un pays rempli de bêtes féroces, sont les (309) Garamantes, qui fuient le commerce et la société de tous les hommes : ils n'ont aucune sorte d'armes, et ne savent pas même se défendre.

CLXXV. Cette nation habite au-dessus des Nasamons. Elle a pour voisins les Maces. Ceux-ci sont à l'Ouest et le long de la mer. Ils se rasent de manière qu'il reste, sur le haut de la tête, une touffe de cheveux. Ils y parviennent en laissant croître leurs cheveux sur le milieu de la tête, et en se rasant de très-près les deux côtés. Quand ils vont à la guerre, ils portent, pour armes défensives, des peaux (310) d'autruches. Le Cinyps descend de la colline des Graces, traverse leur pays, et se jette dans la mer. Cette colline est entièrement couverte d'une épaisse forêt; au lieu que le reste de la Libye, dont j'ai parlé jusqu'ici, est un pays où l'on ne voit point d'arbres : de cette colline à la mer, il y a deux cents stades.

CLXXVI. Les Gindanes touchent aux Maces. On dit que leurs femmes portent chacune, autour de la cheville du pied, autant de bandes de peaux qu'elles ont vu d'hommes : celle qui en a davantage, est la plus estimée, comme ayant été aimée d'un plus grand nombre d'hommes.

CLXXVII. Les Lotophages habitent le rivage de la mer, qui est devant le pays des Gindanes. Ces peuples ne vivent que des fruits du (311) Lotos : ce fruit est à-peu-près de la grosseur de celui du Lentisque, et d'une douceur pareille à celle des dattes. Les Lotophages en font aussi du vin.

CLXXVIII. Ils confinent, le long de la mer, aux Machlyes : ceux-ci font aussi usage du Lotos ; mais beaucoup moins que les Lotophages. Les Machlyes s'étendent jusqu'au Triton, fleuve considérable qui se jette dans un grand lac nommé Tritonis, où l'on voit l'île de Phla. On dit qu'il avoit été prédit, par les Oracles, que les Lacédémoniens enverroient une colonie dans cette île : on raconte le fait de cette manière.

CLXXIX. Quand Jason eut fait construire, au pied du mont Pélion, le navire (312) Argo, et qu'il y eut embarqué une hécatombe avec un trépied d'airain, il se mit en mer, et doubla le Péloponnèse dans le dessein d'aller à Delphes. Lorsqu'il fut arrivé vers le promontoire Malée, il s'éleva un vent de Nord qui le jeta en Libye, et il se trouva (313) dans les bas-fonds du lac Tritonis,

avant que d'avoir découvert la terre. Ne sachant comment sortir de ce pas dangereux, on dit qu'un Triton lui apparut, et lui demanda son trépied, lui promettant de lui montrer une route sûre et de le tirer de ce péril. Jason y ayant consenti, le Triton lui montra le moyen (314) de sortir de ces bas-fonds : il prit ensuite le trépied, le mit dans son propre temple, et, s'asseyant dessus, il prédit à Jason, et aux siens, tout ce qui devoit leur arriver. Il lui annonça aussi que, lorsque ce trépied auroit été enlevé par quelqu'un des descendans de ceux qui étoient dans le navire Argo, il étoit de toute nécessité que les Grecs eussent cent villes sur les bords du lac Tritonis. On ajoute que les Libyens voisins du lac, ayant appris cette réponse de l'Oracle, cachèrent le trépied.

CLXXX. Immédiatement après les Machlyes, on trouve les Auséens. Ces deux nations habitent autour du lac Tritonis ; mais elles sont séparées par le fleuve Triton. Les Machlyes laissent croître leurs cheveux sur le derrière de la tête, et les Auséens sur le devant. Dans une fête que ces peuples célèbrent tous les ans en l'honneur de Minerve, les filles, partagées en deux troupes, se battent les unes contre les autres à coups de pierres et de bâtons. Elles disent que ces rits ont été institués par leurs pères, en l'honneur de la Déesse née dans leur pays, que nous appelons Minerve, et elles donnent le nom de Fausses-Vierges à celles qui meurent de leurs blessures.

Mais avant que de cesser le combat, elles revêtent d'une armure complète, à la grecque, celle qui, de l'aveu de toutes, s'est le plus distinguée; et, lui ayant mis aussi sur la tête un casque à la corinthienne, elles la font monter sur un char, et la promènent autour du lac. Je ne sais de quelle façon ils armoient autrefois leurs filles, avant que les Grecs eussent établi des colonies autour d'eux. Je pense cependant que c'étoit à la manière des Egyptiens. Je suis en effet d'avis que le bouclier (315) et le casque sont venus d'Égypte chez les Grecs. Ils prétendent que Minerve est fille de Neptune et de la Nymphé (316) du lac Tritonis; et qu'ayant eu quelque sujet de plainte contre son père, elle se donna à Jupiter, qui l'adopta (317) pour sa fille. Les femmes sont en commun chez ces peuples; elles ne demeurent point avec les hommes, et ceux-ci les voient à la manière des bêtes. Les enfans sont élevés par leurs mères: quand ils sont grands, on les mène à l'assemblée que les hommes tiennent tous les trois mois. Celui à qui un enfant ressemble, passe pour en être le père.

CLXXXI. Tels sont les peuples Nomades qui habitent les côtes maritimes de la Libye. Au-dessus, en avançant dans le milieu des terres, on rencontre la Libye Sauvage (a), au-delà de laquelle est une élévation sâbloneuse, qui s'étend

(a) Dans le grec: *La Libye remplie de bêtes féroces.*

depuis Thèbes en Egypte jusqu'aux Colonnes d'Hercules. On trouve dans ce pays sâbloneux , environ de dix journées en dix journées , de gros quartiers de sel sur des collines. Du haut de chacune de ces collines , on voit (317*) jaillir , au milieu du sel , une eau fraîche et douce. Autour de cette eau , on trouve des habitans , qui sont les derniers du côté des déserts , et au-dessus de la Libye Sauvage. Les premiers qu'on y rencontre , en venant de Thèbes , sont les Ammoniens , à dix journées de cette ville. Ils ont un temple avec des rits qu'ils ont empruntés de celui de Jupiter-Thébéen. Il y a en effet à Thèbes , comme (a) je l'ai déjà dit , une statue de Jupiter avec une tête de bélier. Entr'autres fontaines , ils en (318) ont une , dont l'eau est tiède au point du jour , fraîche à l'heure du marché , et extrêmement froide à midi ; aussi ont-ils soin à cette heure d'arroser leurs jardins. A mesure que le jour baisse elle devient moins froide , jusqu'au coucher du soleil qu'elle est tiède. Elle s'échauffe ensuite de plus en plus , jusqu'à ce qu'on approche du milieu de la nuit : alors elle bout (319) à gros bouillons. Lorsque le milieu de la nuit est passé , elle se refroidit jusqu'au lever de l'aurore : on l'appelle la Fontaine du Soleil.

CLXXXII. A dix autres journées de chemin , après les Ammoniens , on trouve , sur cette élé-

(a) Voyez liv. II , §. XLII.

vation de sable, une autre colline de sel, semblable à celle qu'on voit chez les Ammoniens, avec une source d'eau. Ce canton est habité; il s'appelle Augiles : c'est-là que les Nasamons (a) vont, en automne, recueillir les dattes.

CLXXXIII. A dix autres journées du territoire d'Augiles, on rencontre une autre colline de sel avec de l'eau, et une grande quantité de palmiers portant du fruit, comme dans les autres endroits dont on vient de parler. Les (320) Garamantes, nation fort nombreuse, habitent ce pays. Ils répandent de la terre sur le sel, et sèment ensuite. Il n'y a pas loin de-là chez les Lotophages; mais du pays de ceux-ci, il y a trente journées de chemin jusqu'à celui où l'on voit ces sortes de bœufs, qui (321) paissent en marchant à reculons. Ces animaux paissent de la sorte, parce qu'ils ont les cornes rabattues en devant (b); car ils ne peuvent alors marcher en avant, attendu que leurs cornes s'enfonceroient dans la terre. Ils ne diffèrent des autres bœufs qu'en cela, et en ce qu'ils ont le cuir plus épais et (322) plus souple. Ces Garamantes font la chasse aux Troglodytes Ethiopiens; ils se servent pour cela de chars à quatre chevaux. Les Troglodytes Ethiopiens sont en effet les plus légers et les plus vîtes de tous les peuples dont nous ayons jamais ouï parler. Ils

(a) Voyez ci-dessus, §. CLXXII.

(b) Le grec ajoute : *C'est pour cela qu'ils vont à reculons quand ils paissent.*

vivent de serpens, de lézards et autres reptiles : ils parlent une langue qui n'a rien de commun avec celles des autres nations ; on croit entendre le cri des chauve-souris.

CLXXXIV. A dix journées pareillement des Garamantes, on trouve une autre colline de sel, avec une fontaine et des hommes à l'entour : ils s'appellent Atarantes (323), et sont les seuls hommes que je sache n'avoir point de nom. Réunis en corps de nation, ils s'appellent Atarantes ; mais les individus n'ont (324) point de noms qui les distinguent les uns des autres. Ils maudissent le soleil, lorsqu'il est à son plus haut point d'élévation et de force, et lui disent toutes sortes d'injures, parce qu'il les brûle ainsi que le pays.

A dix autres journées de chemin, on rencontre une autre (325) colline de sel, avec de l'eau et des habitans aux environs. Le mont Atlas touche à cette colline. Il est étroit et rond de tous côtés ; mais si haut, qu'il est, dit-on, impossible d'en voir le sommet, à cause des nuages dont il est toujours couvert l'été comme l'hiver. Les habitans du pays disent que c'est une colonne du ciel. Ils ont pris de cette montagne, le nom d'Atlantes, et l'on dit qu'ils ne mangent de rien qui ait eu vie, et qu'ils n'ont jamais de songes (326).

CLXXXV. Je connois le nom de ceux qui habitent cette élévation (a) jusqu'aux Atlantes ; mais

(a) Voyez ci-dessus, §. CLXXXI.

je n'en puis dire autant de ceux qui sont au-delà. Cette élévation s'étend jusqu'aux Colonnes d'Hercules, et même par-delà. De dix journées en dix journées, on y trouve des mines de sel et des habitans. Les maisons de tous ces peuples sont bâties (327) de quartiers de sel : il ne pleut en effet jamais dans cette partie de la Libye ; autrement, les murailles des maisons étant de sel, tomberoient bientôt en ruine. On tire de ces mines deux sortes de sel ; l'un blanc et l'autre couleur (328) de pourpre. Au-dessus de cette élévation sâbloneuse, vers le Midi, et l'intérieur de la Libye, on ne trouve qu'un affreux désert, où il n'y a ni eau, ni bois, ni bêtes sauvages, et où il ne tombe ni pluie ni rosée.

CLXXXVI. Tout le pays qui s'étend depuis l'Égypte jusqu'au lac Tritonis, est habité par des Libyens Nomades, qui vivent de chair et de lait. Ils ne mangent point de vaches, non plus que les Égyptiens, et ne nourrissent point de porcs. Les femmes de Cyrène ne se croient pas permis non plus de manger (329) de la vache, par respect pour la Déesse Isis, qu'on adore en Égypte ; elles jeûnent même, et célèbrent des fêtes solennelles en son honneur. Les femmes de Barcé non-seulement ne mangent point de vache, mais elles s'abstiennent encore de manger de la chair de porc.

CLXXXVII. Les peuples (329*) à l'Occident du lac Tritonis, ne sont point Nomades : ils n'ont

point les mêmes usages, et ne font pas à leurs enfans ce qu'observent, à l'égard des leurs, les Libyens Nomades. Quand les enfans des Libyens Nomades ont atteint l'âge de quatre ans, ils leur brûlent les veines du haut de la tête, et quelques-uns celles des tempes, avec de la laine (350) qui n'a point été dégraissée. Je ne puis assurer que tous ces peuples Nomades suivent cet usage; mais il est pratiqué par plusieurs. Ils prétendent que cette opération les empêche d'être, par la suite, incommodés (351) de la pituite qui coule du cerveau, et qu'elle leur procure une santé parfaite. En effet, entre tous les peuples que nous connoissons, il n'y en a point qui soient plus sains que les Libyens; mais je n'oserois assurer qu'ils en soient redevables à cette opération. Si leurs enfans ont des spasmes pendant qu'on les brûle, ils les arrosent avec de l'urine de bouc; c'est un remède (352) spécifique : au reste, je ne fais que rapporter ce que disent les Libyens.

CLXXXVIII. Les sacrifices des Nomades se font de cette manière : ils commencent par couper l'oreille de la victime (cela leur tient lieu de prémices), et la jettent sur le faite de leurs maisons. Cela fait, ils lui tordent le cou : ils n'en immolent qu'au Soleil et à la Lune. Tous les Libyens font des sacrifices à ces deux divinités; cependant ceux qui habitent sur les bords du lac Tritonis, en offrent aussi à Minerve, ensuite au Triton et à (353) Neptune, mais principalement à Minerve.

CLXXXIX. Les Grecs ont emprunté des Libyènes l'habillement et l'égide des statues de Minerve, excepté que l'habit des Libyènes est de peau, et que les franges de leurs égides ne sont pas des serpens, mais des bandes minces de cuir : le reste de l'habillement est le même. Le nom de ce vêtement prouve que l'habit des statues de Minerve vient de Libye. Les femmes de ce pays portent en effet, par-dessus leurs habits, des peaux (334) de chèvres, sans poil, garnies de franges, et teintes en (a) rouge. Les Grecs ont pris leurs égides (335) de ces vêtemens de peaux de chèvres. Je crois aussi que les cris perçans (336) qu'on entend dans les temples de cette Déesse tirent leur origine de ce pays. C'est en effet un usage constant parmi les Libyènes, et elles s'en acquittent avec grace. C'est aussi des Libyens que les Grecs ont appris à atteler quatre chevaux à leurs chars.

CXC. Les Libyens Nomades enterrent leurs morts comme les Grecs : j'en excepte les Nasamons, qui les enterrent assis, ayant soin, quand quelqu'un rend le dernier soupir, de le tenir dans cette attitude, et prenant garde qu'il n'expire couché sur le dos. Leurs logemens sont portatifs, et faits d'asphodèles, entrelacés avec des joncs. Tels sont les usages de ces nations.

CXCI. A l'Ouest du fleuve Triton, les Libyens laboureurs touchent aux Auséens ; ils ont des

(a) Garance.

maisons, et se nomment Maxyes. Ils laissent croître leurs cheveux sur le côté droit de la tête, rasant le côté gauche, et se peignent le corps avec du vermillon : ils se disent descendus des Troyens. Le pays qu'ils habitent, ainsi que le reste de la Libye Occidentale, est beaucoup plus rempli de bêtes sauvages, et couvert de bois, que celui des Nomades ; car la partie de la Libye Orientale qu'habitent les Nomades est basse et sâbloneuse jusqu'au fleuve Triton. Mais depuis ce fleuve, en allant vers le Couchant, le pays occupé par les Laboureurs, est très-montagneux, couvert de bois et plein de bêtes sauvages. C'est dans cette partie occidentale de la Libye que se trouvent les serpens d'une grandeur prodigieuse, les lions, les éléphants, les ours (337), les aspics, les ânes qui ont (338) des cornes, les (a) cynocéphales (339) et les acéphales (b), qui ont, si l'on en croit les Libyens, les yeux à la poitrine. On y voit aussi des hommes et des femmes sauvages, et une multitude d'autres bêtes féroces, qui existent (340) réellement.

CXCII. Dans le pays des Nomades, on ne trouve aucun de ces animaux ; mais il y en a d'autres, tels que des pygarges (341), des chevreaux, des bubalis (342), des ânes, non pas de cette espèce d'ânes qui ont des cornes, mais d'une autre qui ne boit point. On y voit aussi des

(a) Têtes de chiens.

(b) Qui sont sans tête.

oryes (343) qui sont de la grandeur du bœuf : on se sert des cornes de cet animal pour faire les coudes des (344) cithares. Il y a aussi des renards (345), des hyènes, des porcs-épics, des béliers sauvages, des dictyces, des (346) thoès, des panthères, des boryes, des crocodiles terrestres, qui ont environ trois coudées de long, et qui ressemblent aux lézards; des (347) autruches, et de petits serpens, qui ont chacun une corne. Toutes ces sortes d'animaux se rencontrent en ce pays; et outre cela, tous ceux qui se trouvent ailleurs, excepté le cerf et le sanglier; car il n'y a ni (348) sanglier, ni cerf en Libye. On y voit aussi trois sortes de rats, les (349) dipodes, les zégériques, nom Libyen qui signifie en notre langue des collines (350); les rats de la troisième espèce s'appellent (351) hérissons. Il naît outre cela, dans le Silphium, des belettes, qui ressemblent à celles de Tartessus. Telles sont, autant que j'ai pu le savoir par les plus exactes recherches, les espèces d'animaux qu'on voit chez les Libyens Nomades.

CXCIII. Les Zauèces touchent aux Libyens Maxyes; quand ils sont en guerre, les femmes conduisent les chars.

CXCIV. Les Gyzantes habitent immédiatement après les Zauèces. Les abeilles font dans leur pays une prodigieuse quantité de miel; mais on dit qu'il s'y en fait beaucoup plus encore par les mains et l'industrie des hommes. Les Gyzantes

se peignent tous avec du vermillon , et mangent des singes : ces animaux sont très-communs dans leurs montagnes.

CXCV. Après de ce pays est, au rapport des Carthaginois, une île fort étroite, appelée Cyraunis ; elle a deux cents stades de long. On y passe aisément du continent ; elle est toute couverte d'oliviers et de vignes. Il y a dans cette île (352) un lac, de la vase duquel les filles du pays tirent des paillettes d'or avec des plumes d'oiseaux frottées de poix. J'ignore si le fait est vrai ; je me contente de rapporter ce qu'on dit : au reste, ce récit pourroit être vrai, sur-tout après avoir été témoin moi-même de la manière dont on tire (353) la poix d'un lac de Zacynthe. Cette île renferme plusieurs lacs : le plus grand a soixante-dix pieds en tout sens, sur deux orgyies de profondeur. On enfonce dans ce lac une perche, à l'extrémité de laquelle est attachée une branche de myrte : on retire ensuite cette branche avec de la poix, qui a l'odeur du bitume, mais qui d'ailleurs vaut mieux que celle de (354) Piérie. On jette cette poix dans une fosse creusée près du lac, et quand on y en a amassé une quantité considérable, on la retire de la fosse pour la mettre dans des amphores. Tout ce qui tombe dans le lac passe sous terre, et reparoit quelque temps après dans la mer, quoiqu'elle soit éloignée du lac d'environ quatre stades. Ainsi ce qu'on raconte de l'île qui est près de la Libye, peut être vrai.

CXCVI. Les Carthaginois disent aussi qu'au-delà des Colonnes d'Hercules, il y a un pays habité où ils vont faire (355) le commerce. Quand ils y sont arrivés, ils tirent leurs marchandises de leurs vaisseaux, et les rangent le long du rivage : ils remontent ensuite sur leurs bâtimens, où ils font beaucoup de fumée. Les naturels du pays, appercevant cette fumée, viennent sur le bord de la mer, et après y avoir mis de l'or pour le prix des marchandises, ils s'éloignent. Les Carthaginois sortent alors de leurs vaisseaux, examinent la quantité d'or qu'on a apportée; et, si elle leur paroît répondre au prix de leurs marchandises, ils l'emportent et s'en vont. Mais s'il n'y en a pas pour leur valeur, ils s'en retournent sur leurs vaisseaux, où ils restent tranquilles. Les autres reviennent ensuite, et ajoutent quelque chose, jusqu'à ce que les Carthaginois soient contens. Ils ne se font jamais tort les uns aux autres. Les Carthaginois ne touchent point à l'or, à moins qu'il n'y en ait pour la valeur de leurs marchandises; et ceux du pays n'emportent point les marchandises avant que les Carthaginois n'aient enlevé l'or.

CXCVII. Tels sont les peuples de Libye dont je peux dire les noms. La plupart ne tenoient pas alors plus de compte du (a) Roi des Mèdes qu'ils

(a) J'avertis, une fois pour toutes, qu'Hérodote dit toujours les Mèdes pour les Perses, à moins que quelque chose n'indique qu'il parle des Mèdes en particulier.

ne le font encore à présent. J'ajoute que ce pays est habité par quatre nations, et qu'autant que je puis le savoir, il n'y en a pas davantage. De ces quatre nations, deux sont indigènes, et deux sont étrangères. Les indigènes sont les Libyens et les Ethiopiens. Ceux-là habitent la partie de la Libye qui est au Nord, et ceux-ci celle qui est au Midi : les deux nations étrangères sont les Phéniciens et les Grecs.

CXCVIII. Quant à la bonté du terroir, la Libye ne peut, à ce qu'il me semble, être comparée ni à l'Asie ni à l'Europe : j'en excepte seulement le Cinyps, pays qui porte le même nom que le fleuve dont il est arrosé. Il peut entrer en parallèle avec les meilleures terres à bled : aussi ne ressemble-t-il en rien au reste de la Libye. C'est une terre noire, et arrosée de plusieurs sources : elle n'a rien à craindre de la sécheresse, et les pluies excessives ne faisant que (356) l'abreuver, elle n'en souffre aucun dommage : il pleut en effet dans cette partie de la Libye. Ce pays rapporte autant de grains que la Babylonie. Celui des Evespérites est aussi un excellent pays. Dans les années où les terres se surpassent elles-mêmes en fécondité, elles rendent le centuple ; mais le Cinyps rapporte (357) environ trois cents pour un.

CXCIX. La Cyrénaïque est le pays le plus élevé de cette partie de la Libye habitée par les Nomades. Il y a trois saisons (358) admirables pour la récolte : on commence la moisson (359)

et la vendange sur les bords de la mer ; on passe ensuite au milieu du pays , qu'on appelle les *Bunes* (a) : le bled et le raisin sont alors mûrs , et ne demandent qu'à être recueillis. Pendant qu'on fait la récolte du milieu des terres , ils viennent aussi en maturité dans les endroits les plus reculés , et veulent être moissonnés et vendangés. On a par conséquent mangé les premiers grains , et l'on a bu les premiers vins , lorsque la dernière récolte arrive. Ces récoltes occupent les *Cyréniens* huit mois de l'année. Mais en voilà assez sur ce pays.

CC. Les *Perses* (b) qu'*Aryandès* avoit envoyés d'*Egypte* pour venger *Phérétime* , étant arrivés devant *Barcé* , en firent le siège , après l'avoir sommée de leur livrer les meurtriers d'*Arcésilas*. Les *Barcéens* étant tous coupables de la mort de ce Prince , n'écouterent point leurs propositions. Pendant neuf mois que dura le siège , les *Perses* poussèrent des mines jusqu'aux murailles , et attaquèrent la place vigoureusement. Un (360) ouvrier en cuivre découvrit leurs mines , par le moyen d'un bouclier d'airain. Il faisoit le tour de la ville , dans l'enceinte des murailles , avec son bouclier , et l'approchoit contre terre. Dans les endroits où les ennemis ne minoient pas , le bouclier ne rendoit aucun son ; mais il en ren-

(a) *Bouvoï*, collines.

(b) Hérodote reprend ici la narration qu'il avoit interrompue, §. CLXVIII, par la description de la Libye.

doit dans ceux où ils travailloient. Les Barcéens contremînèrent en ces endroits, et tuèrent les mineurs Perses. Quant aux attaques ouvertes, les habitans surent les repousser.

CCI. Le siège de Barcé duroit depuis longtemps, et il s'y étoit fait de part et d'autre, des pertes considérables, mais non moins fortes du côté des Perses que du côté des Barcéens, lorsqu'Amasis, qui commandoit l'armée de terre, voyant qu'il ne pouvoit les vaincre à force ouverte, résolut de les réduire par la ruse : voici le stratagème qu'il imagina.

Il fit creuser pendant la nuit un large fossé, sur lequel on mit des pièces de bois très-foibles, qu'on couvrit de terre, de sorte que le terrain étoit de niveau et égal par-tout. Au point du jour, il invita les Barcéens à un pour-parler : ils reçurent cette nouvelle avec joie, ne demandant pas mieux que d'en venir à un accommodement. On fit donc un traité, et on jura de part et d'autre, sur le fossé couvert, d'en observer tous les articles, tant que ce terrain subsisteroit dans l'état où il étoit alors. Les articles du traité portoient que les Barcéens paieroient au Roi un tribut convenable, et que les Perses ne formeroient point de nouvelles entreprises contre eux.

Les sermens prêtés, les Barcéens, comptant sur la foi du traité, ouvrirent toutes leurs portes, sortirent de la ville, et y laissèrent entrer ceux des ennemis qui voulurent y venir. Pendant ce

temps-là, les Perses, ayant détruit le pont caché, entrèrent en foule dans la ville. Ils rompirent le pont, afin de ne point violer le traité qu'ils avoient juré (361) d'observer, tant que le terrain sur lequel ils le faisoient, demeureroit en l'état où il étoit alors. En effet, le pont une fois détruit, le traité ne subsistoit plus.

CCII. Les Perses livrèrent à Phérétime les plus coupables d'entre les Barcéens : aussi-tôt elle les fit mettre en croix autour des murailles ; et, ayant fait couper le sein à leurs femmes, elle en fit (362) border le mur. Les Barcéens furent tous mis au pillage, par l'ordre de cette Princesse, excepté les Battiades, et ceux qui n'avoient eu aucune part à l'assassinat de son fils : ceux-ci eurent la permission de rester dans la ville.

CCIII. Les Perses ayant réduit en esclavage le reste des Barcéens, se mirent en marche pour retourner en Egypte. Quand ils furent arrivés à Cyrène, les Cyrénéens, par égard pour un oracle, les laissèrent passer librement par leur ville. Pendant qu'ils la traversoient, Barès (a), qui commandoit l'armée navale, leur dit de la piller ; mais Amasis, qui étoit à la tête des troupes de terre, ne voulut pas le permettre, leur représentant qu'ils n'avoient été envoyés que pour réduire Barcé. Lorsqu'ils l'eurent traversée, et qu'ils eurent

(a) Hérodote l'appelle *Badrès*, §. CLXVII.

assis leur camp sur la colline de Jupiter (363) Lycéen, ils se repentirent de ne s'en être pas emparés. Ils retournèrent donc sur leurs pas, et tentèrent de rentrer dans la place ; mais les Cyrénéens se mirent en devoir de s'y opposer. Quoiqu'il ne se présentât personne pour combattre, les Perses furent néanmoins tellement (364) effrayés, qu'ils se retirèrent précipitamment à soixante stades de-là, et y posèrent leur camp. Tandis qu'ils y campoient, il leur vint un courrier de la part d'Aryandès, qui les rappeloit : ils eurent alors recours aux Cyrénéens, et les prièrent de leur donner des vivres. Les Cyrénéens leur en ayant accordé, ils reprirent la route d'Egypte. Mais, tant qu'ils furent en marche, et jusqu'à leur arrivée en Egypte, les Libyens ne cessèrent de les harceler pour enlever leurs habits et leurs bagages, tuant tous les traîneurs et tous ceux qui s'écartoient du gros de l'armée.

CCIV. Cette armée des Perses (364*) ne pénétra pas plus avant en Libye que le pays des Evespérides. Quant à ceux d'entre les Barcéens (365) que les Perses avoient réduits en servitude, on les envoya d'Egypte au roi Darius. Ce Prince leur donna des terres dans la Bactriane avec une bourgade, qui subsiste encore maintenant, et à laquelle ils donnèrent le nom de Barcé.

CCV. Phérétime fit une fin malheureuse. A peine fut-elle de retour de Libye en Egypte, après s'être vengée des Barcéens, qu'elle périt

misérablement, dévorée par les vers dont son corps fourmilla : tant il est vrai que les Dieux haïssent et châtient ceux qui portent trop loin leur ressentiment. Telle fut la vengeance que Phérétime (366), femme de Battus, exerça contre les Barcéens.

FIN DU QUATRIÈME LIVRE.

NOTES

SUR LE TROISIÈME LIVRE D'HÉRODOTE.

(1) §. I. *THALIE*. Quoique du temps d'Hérodote on regardât cette Histoire comme l'ouvrage des Muses, cependant il paroît qu'on n'a mis les noms des neuf Muses à la tête des neuf livres, que dans les derniers siècles. On ne les trouve en effet jamais cités de la sorte. Porphyre dit *ἡ Αἰγυπτίαν βίβλος ἥτις ἐστὶ δευτέρα τῆ τάξι*, « le Livre concernant » l'Egypte, qui est le second suivant le rang qu'ils occupent ». Athénée dit par-tout *ἐν τῇ πρώτῃ τῶν Ἱστοριῶν*, ou tout simplement *ἐν τῇ πρώτῃ* : Dans la première de ses Histoires; il en est de même d'Harpocraton. Aulagelle cite *Herodotus in Historiis, Herodotus in tertiâ Historiâ, in quarto Herodoti libro, in primo Historiarum*. Mais on ne voit nulle part le nom des Muses. Ainsi, quoique l'ouvrage d'Hérodote ait été reçu à Olympie avec les plus grands applaudissemens, et que dans l'enthousiasme qu'il excita, on lui ait donné le nom (a) des Muses, il est à présumer que ce furent les Grammairiens des derniers siècles qui surnommèrent de la sorte chaque livre.

Céphalæon (b) avoit composé, en dialecte Ionien, un Abrégé de l'Histoire, depuis Ninus et Sémiramis jusqu'au temps d'Alexandre-le-Grand, dont il raconte aussi les gestes. Son Histoire étoit en neuf livres, qui portoient les noms des Muses. Nous avons (c), de l'Orateur Æschines,

(a) Lucian. in Herodoto, §. 1, tom. 1, pag. 853.

(b) Photii Biblioth. Cod. LXVIII, pag. 101.

(c) Id. ibid. Cod. LXI, pag. 60, lin. 59 et seq.

trois Oraisons , auxquelles les agrémens du style ont fait donner le nom des trois Graces , et neuf Epîtres qui portent celui des neuf Muses.

(2) §. 1. *Les maladies des yeux.* « Les maladies (a) des » yeux sont très-fréquentes en Egypte , et si difficiles à » guérir , que presque tous ceux qui en sont attaqués , per- » dent la vue ; ce qui fait que l'Egypte peut , à juste titre , » être appelée le pays des Aveugles ».

(3) §. 1. *Nitétis.* M. Jablonski (b) a fort bien vu que ces noms Nitétis , Nitocris et autres pareils viennent de Neith , qui est la Minerve des Egyptiens.

Il y a ici une petite difficulté. M. Wesseling est , avec raison , fort étonné que Nitétis fût encore belle. Elle devoit , dit-il , avoir alors plus de quarante ans , puisqu'Amasis avoit fait mourir son père quarante-quatre ans avant l'expédition des Perses en Egypte .

Cela seroit très-vrai , si l'on pouvoit en effet fixer le temps de la mort d'Apriès. Hérodote dit (c) qu'Amasis mourut après un règne de quarante-quatre ans. Mais , suivant toutes les apparences , ce règne commença du moment où l'Egyptien lui mit le casque sur la tête. Quoiqu'Hérodote passe très-rapidement de cette action à la défaite d'Apriès , il est très-vraisemblable qu'il se passa quelques années entre l'une et l'autre : d'ailleurs il peut se faire qu'Apriès n'ait eu cette fille que depuis qu'il fut au pouvoir d'Amasis. Hérodote ne détermine point combien de temps il y fut ; mais on pourroit conjecturer qu'il resta prisonnier pendant plusieurs années , et que ce Prince ne périt peut-être que plus de vingt ans après qu'Amasis se fut emparé du trône. Si cela est vrai , comme je n'y vois aucune impossibilité , Nitétis

(a) Granger , Voyage d'Egypte , pag. 21 , 22 , édit. de Paris , 1745 , in-12.

(b) Pantheon Ægyptiorum , pars 1 , pag. 56 et seq.

(c) Herodot. lib. III , §. 10.

pouvoit n'avoir que vingt ou vingt-deux ans lorsqu'elle fut envoyée à Cambyses.

Ctésias (a) s'accorde en général avec Hérodote ; mais voyez la note 6.

(4) §. I. *Revêtir d'une étoffe d'or.* Il y a dans le grec : *ισθῆτι τῆ καὶ χρυσῷ.* C'est, je crois, la figure que les Grammairiens appellent *ἰσθῆ* *δ'οὖν*, comme dans ce vers de Virgile :

Pateris libamus et auro.

Georgic. II, 192.

(5) §. II. *Qu'il étoit fils de cette fille d'Apriès.* (b) Dinon raconte, dans son Histoire de Perse, et Lyncéas de Naucratis, au troisième livre de son Histoire d'Égypte, qu'Amasis envoya Nitétis à Cyrus : que Cyrus en eut Cambyses, et que Cambyses, pour venger sa mère, entreprit son expédition contre l'Égypte. Polyæen (c) dit aussi la même chose. Il ajoute seulement que Nitétis engagea Cyrus à venger la mort de son père Apriès ; mais que, ce Prince étant mort auparavant, Cambyses marcha, à la prière de sa mère, contre l'Égypte, et la réduisit sous sa puissance.

(6) §. III. *Je détruirai l'Égypte.* « Je crois, dit (d) » Athénée, que personne de vous n'ignore que les plus » grandes guerres ont été suscitées pour des femmes ; la » guerre de Troie pour Hélène ; la peste au camp des Grecs » devant Troie, à cause de Chrysis ; la colère d'Achille, à » cause de Briséis ; la guerre qu'on appelle (e) Sacrée, pour

(a) Athen. Deipnosoph. lib. XIII, cap. 1, pag. 560, D.

(b) Id. ibid. pag. 560, F.

(c) Polyæni Strategem. lib. VIII, cap. XXIX, pag. 764 et 765.

(d) Athen. Deipnosoph. lib. XIII, cap. 1, pag. 560, B, C, D, E, F.

(e) La première de ces guerres sacrées énoncée dans cette note est la troisième, et la seconde est la première. Quant au sujet de ces guerres, consultez l'excellent ouvrage intitulé, *Des Anciens Gouvernemens Fédératifs*, pag. 57 et suivantes. Il peut se faire qu'on ait reproché aux Phocidiens l'enlèvement de Théoano, et aux Cirrhéens celui de Mégisto ; mais il est très-certain que l'enlèvement de ces femmes ne fut pas la cause de ces deux guerres.

» une femme de Thèbes, nommée Théano, qui avoit été
 » enlevée par un Phocidien, ainsi que nous l'apprend
 » Douris, dans le second livre de son Histoire; guerre qui
 » dura dix ans, et qui fut terminée, la dixième année, par
 » le secours de Philippe; car alors les Thébains prirent la
 » Phocide. La guerre appelée Cirrhàïque, comme le dit
 » Callisthènes, dans son livre de la Guerre Sacrée, c'est-à-
 » dire, la guerre des Cirrhéens contre les Phocidiens, fut
 » aussi une guerre de dix ans: le sujet de cette guerre fut
 » que les Cirrhéens avoient enlevé Mégisto, fille de Péla-
 » gonte de Phocide, et les filles des Argiens, qui revenoient
 » du temple d'Apollon Pythien; Cirrhé fut prise la dixième
 » année de cette guerre. Des maisons entières ont été dé-
 » truites, à cause des femmes: la maison de Philippe, père
 » d'Alexandre, le fut par le mariage de Cléopâtre; celle
 » d'Hercules, par celui d'Iolé, fille d'Eurytus; celle de
 » Thésée, par celui de Phèdre, fille de Minos; celle d'Atha-
 » mas, par celui de Thémisto, fille d'Hypséus; celle de
 » Jason, par celui de Glaucé, fille de Créon; celle d'Agamemnon,
 » à cause de Cécrops. L'expédition de Cam-
 » byses contre l'Egypte, ne se fit, au rapport de Ctésias,
 » qu'à cause d'une femme. Ce Prince, ayant ouï dire que
 » les femmes Egyptiennes étoient plus voluptueuses que les
 » autres, envoya demander à Amasis, Roi d'Egypte, une
 » de ses filles. Amasis, se doutant que ce Prince ne la deman-
 » doit que pour en faire sa concubine, et qu'il ne lui accor-
 » deroit pas les honneurs de Reine, lui envoya Nitétis, fille
 » d'Apriès. Ce dernier Prince, ayant été défait par les Cyré-
 » néens, Amasis l'avoit, par cette raison, détrôné et mis à
 » mort. Cambyses, charmé de Nitétis, apprit d'elle tout
 » ce qui s'étoit passé. Elle le conjura de venger la mort
 » d'Apriès, et l'engagea à faire la guerre aux Egyptiens.
 » Mais Dinon, dans son Histoire de Perse, et Lyncéas de
 » Naucratis, dans son troisième livre de l'Histoire d'Egypte,
 » racontent que Nitétis fut envoyée à Cyrus par Amasis,

» que Cyrus en eut Cambyses, et que Cambyses, pour venger sa mère, fit une expédition contre l'Égypte ».

(7) §. v. *Jusqu'à Jénysus*. M. Bryant (a) se trompe très-certainement dans la position de Jénysus. C'étoit une ville du pays des Arabes, en-deçà du lac Serbonis, par rapport à la Syrie, et au-delà par rapport à l'Égypte. Le texte d'Hérodote est là-dessus précis. Ainsi, lorsque cet Historien dit que cette ville étoit à trois journées du mont Casius, il faut entendre en-deçà du mont Casius, par rapport à la Syrie. En effet, si le désert sans eau, dont parle Hérodote, et où le Roi des Arabes fit porter de l'eau à dos de chameaux, se fût étendu du lac Serbonis jusqu'à la ville d'Héliopolis, qui est hors du Delta et près de Mataréa, Cambyses n'auroit pas été si embarrassé pour avoir de l'eau, parce qu'au lieu de se rendre droit à Héliopolis, il n'auroit eu qu'à suivre la côte; il auroit d'abord rencontré le torrent d'Égypte, et ensuite la bouche Pélusiaque du Nil : d'ailleurs ce pays appartenoit aux Syriens de la Palestine, comme le dit Hérodote en ce même paragraphe. Il ne sera pas inutile non plus de faire observer la marche d'Hérodote. La Syrie de la Palestine s'étend depuis la Phénicie jusqu'à la ville de Cadytis. De cette ville jusqu'à Jénysus, toutes les places de commerce sont aux Arabes. Le pays depuis Jénysus jusqu'au lac Serbonis appartient aux Syriens de la Palestine : il est clair par-là qu'Hérodote met le lac Serbonis après la ville de Jénysus, par rapport à la Palestine.

Cela prouve manifestement que cette ville n'est pas celle de Hanes, dont il est parlé dans Isaïe, chap. 30, vers. 4, comme le prétend M. Bryant, et que ce Savant a tort de changer son nom de Jénysus en celui d'Ianibus, afin de le rapprocher de celui de Hanes et d'Ain El (b) Sham (Fon-

(a) *A New System; or, an Analysis of Ancient Mythology*, pag. 195.

(b) M. d'Anville l'appelle Ainsiemis. *Mémoires sur l'Égypte*, pag. 114.

taine du Soleil), nom que les Arabes donnent à l'ancienne ville d'Héliopolis, qui étoit dans le voisinage de Mataréa.

(8) §. v. *On dit que Typhon se cacha.* Le Scholiaste d'Apollonius de Rhodes dit (a) que « Typhon, frappé par » Jupiter, comme il étoit près de la Syrie, toujours pour- » suivi par ce Dieu, arriva à Péluse, où il s'enfonça dans » le lac Serbonis. Ce lac s'étend depuis la Syrie jusqu'à » Péluse. Hérodore dit la même chose de Typhon ».

J'aurois mieux lire Hérodote au lieu d'Hérodore : ces deux noms ont été souvent mis l'un pour l'autre.

(8*) §. v. *D'une très-grande sécheresse et aridité.* Ce vaste désert n'est pas absolument destitué d'eau ; on en trouve dans un très-petit nombre de lieux, où les voyageurs en trouvent suffisamment pour eux et pour leurs chameaux. Abulféda en (b) nomme deux, Catia, et Varada, où l'on voyoit des palmiers et des maisons. Hérodote ne l'ignoroit pas sans doute ; mais il a voulu dire vraisemblablement qu'il n'y en avoit pas suffisamment pour une armée, telle que celle de Cambyses.

(9) §. vi. *On les envoie pleines d'eau.* « L'eau (c) du Nil » ne se gâte point, soit qu'on la garde sur les lieux, soit » qu'on la transporte dans les pays étrangers. Sur les vais- » seaux qui vont d'Égypte en Italie, on trouve saine, à » leur arrivée, l'eau qui leur reste ; tandis que celle qu'on » prend dans la route se corrompt. Les Égyptiens sont les » seuls peuples dont nous ayons connoissance, qui con- » servent de l'eau dans des jarres, comme les autres y con- » servent du vin. Ils en ont de trois et de quatre ans, et » même d'un plus grand nombre d'années, et c'est chez eux » une raison d'estime, comme c'en est chez nous une pour » le vin ».

(a) Vide Scholiast. Apollonii Rhodii ad lib. II, vers. 1215, pag. 179, lin. 16, &c.

(b) Abulfedæ Descriptio Ægypti, pag. 11.

(c) Aristid. Orat. Ægyptiac. fol. 96, lin. 48 et seq. in adversâ parte.

(10) §. VIII. *Urotal*. Urotal signifie le soleil et la lumière; Alilat, la lune lorsqu'elle est nouvelle : elle s'appeloit aussi (a) Alitta.

Tel est le sentiment de Scaliger et de Selden. Voici comment (b) s'exprime le dernier de ces deux Savans. *Alilat ab Halilath Arabum doctissime, ut omnia, petit Scaliger, quod lunam nascentem significat, et noctilucam. Latinorum hinc Lucina, id est, Ithyia Græcorum traducenda, quæ non alia est à Lunâ sive Dianâ, Lilith etiam dicta Judæis; quod ab eodem quo Halilath Arabum manat fonte: à Lailah nempe, quod Nox est, unde Lilith. Lilith autem per Noctilucam redditur.*

Les Arabes étoient fort attachés au culte de cette déesse. Les Aliléens, peuples de ce pays, y tenoient peut-être plus que les autres, et peut-être leur nom venoit-il de (c) leur grand attachement à ce culte.

(10*) §. IX. *Il fit remplir d'eau des peaux de chameaux*. Ce récit me paroît, ainsi qu'à Hérodote, le plus vraisemblable. En effet, le fleuve Corys, ou plutôt le torrent de Coré, comme l'appelle Abulféda, n'étoit pas assez considérable pour fournir de l'eau à une aussi grande armée que celle de Cambyses. D'ailleurs, comment pouvoir se procurer assez de peaux de bœufs ou d'autres animaux, pour en former trois canaux qui devoient parcourir douze journées de chemin? On ose dire que l'Arabie entière et les pays voisins n'auroient pu en fournir un nombre suffisant. C'est ce qu'a bien senti Hérodote, quoiqu'il n'ait pas insisté sur cette impossibilité.

Il faut donc s'en tenir à la première manière de raconter cette histoire. Quoique Hérodote nous ait dit, §. v, que ce pays étoit très-aride, il ne faut pas croire qu'il fût abso-

(a) Herodot. lib. 1, §. cxxx1.

(b) Selden. de Dis Syris, Syntagma II, cap. II; pag. 175 et seq. Additamenta Beyeri, pag. 291 et seq.

(c) Bochart. Phaleg. col. 109 et 110.

lument dépourvu d'eau. Car indépendamment de celles qu'on trouve à Catia, à Varada et à El-Arisch, dont j'ai parlé ci-dessus, note 8*, qui sont vers les bords de la mer et sur la route des caravanes, il y a encore dans ce désert de petites sources d'eaux courantes, ordinairement absorbées par les sâbles, mais plus souvent encore conduites dans des puits ou réservoirs, qui ne sont connus que des Arabes qui parcourent ces déserts. Il est vrai que les caravanes ne prennent pas ce chemin, où elles pourroient se procurer de l'eau en abondance. Elles préfèrent celui qui longe la mer, parce qu'il est le plus court, et parce qu'ils y trouvent de l'eau en quantité suffisante pour eux et pour leurs chameaux.

Depuis que la branche Pélusiaque du Nil n'est presque plus qu'un filet d'eau, la ville de Péluse ou Tineh n'est plus la clef de l'Égypte à l'Est; la ville de Sélé (a) à vingt-quatre milles au sud-ouest de Péluse, est devenue la dernière ville de la partie habitable de l'Égypte. Il faut bien se garder d'écrire ce nom Selæ, avec M. d'Anville, qui a pris le génitif *Selæ* pour un nominatif plurier. On trouve parmi les Evêques qui ont souscrit au premier Concile d'Ephèse, Alypius, Evêque de Sélé de l'Éparchie Augustammique, *Ἀλύπιος Ἐπίσκοπος Σείλης ἐπαρχίας Ἀυγουσταμνικῆς*. On l'appelle actuellement Salahiah. Comme c'est la place la plus proche de la Syrie où on trouve de l'eau, on ne doit pas être surpris que les François y aient établi un poste militaire, lorsqu'ils ont envahi l'Égypte. Les caravanes qui vont du Caire à Gaza, passent par Bolbeis, laissent Tineh sur la gauche, se rapprochent ensuite de la côte de la Méditerranée; de-là elles se rendent à Sélé, actuellement Salahiah ou Salhia, ensuite à Jénysus, aujourd'hui Kan-Iounès, et enfin à Gaza.

(11) §. IX. *Pour fournir de l'eau.* Je lis ici *πορίζουσι* avec

(a) Antonini Itinerarium, pag. 171 et ibi nat.

le manuscrit de Sancroft, et celui de la Bibliothèque Impériale à Vienne. M. Wesseling n'a pas osé admettre cette leçon dans le texte.

(12) §. x. *Campa*. Je lis *ἰσρατωίδειστο* avec la plupart des manuscrits et des éditions. Gronovius a préféré *ἰσρατιύς*, qui fait un sens moins bon, parce qu'il traduit *ἐν τῷ Πηλουσίῳ ἑσμάτῃ*, *apud Pelusium ostium*, au lieu qu'il auroit dû le rendre avec Valla *ad Pelusium ostium*; cela auroit levé la difficulté qu'il se fait. Comment les troupes Egyptiennes, dit-il, pouvoient-elles camper dans un lieu si difficile et si étroit? Elles n'étoient pas à l'embouchure même; mais elles étoient vers cette embouchure. Il a bien rendu la même préposition, liv. v, §. cxvi.

(13) §. x. *Il ne pleut jamais dans la Haute-Egypte*. « Il tombe (a) quelquefois un peu de pluie dans l'Egypte » supérieure; et l'on me dit qu'en huit ans, on n'y avoit » vu pleuvoir considérablement que deux fois pendant » environ une demi-heure, quoiqu'il ait plu beaucoup du » côté d'Akmin (l'ancienne Chemmis), tandis que j'y étois ». « Il tombe souvent, dit Aristides, des (b) pluies violentes » dans l'Egypte inférieure; mais, dans la supérieure, il en » tombe quelquefois une légère ».

(14) §. xi. *En ayant bu. Ἐμπίσητες δὲ τοῦ αἵματος*. Ayant bu du sang, de ce sang. Τοῦ αἵματος est le génitif partitif.

(15) §. xii. *Par Inaros, Roi de Libye*. Cet Inaros étoit fils de (c) Psammitichus; peut-être étoit-il de la Maison Royale d'Egypte: mais certainement il n'étoit et ne pouvoit être fils de Psammitichus qui fut Roi, puisque celui-ci mourut l'an 4,097 de la période julienne, 617 ans avant notre ère. Les Egyptiens le déclarèrent Roi: il battit les

(a) A description of the East, and some other countries: by Rich. Pococke, vol. 1, pag. 195.

(b) Aristid. Orat. Ægypt. pag. 92, lin. 10 in adversâ parte.

(c) Herodot. lib. vii, §. vii.

Perses (a), et tua Achéménès, fils de Darius, qu'Artaxerxès avoit envoyé en Egypte, pour remettre ce pays sous le joug. Cela arriva la troisième année de la 79^e olympiade, c'est-à-dire, 462 ans avant notre ère. Inaros (b) fut trahi par les siens, et mis en croix vers l'an 4,256 de la période julienne, 458 ans avant notre ère. Hérodote parle encore de cet Inaros un peu plus bas, §. xv, et liv. vii, §. vii. Thucydides en fait aussi mention, liv. i, §. civ, pag. 67.

J'ai appelé cet Inaros Roi de Libye, quoiqu'Hérodote dise seulement le Libyen; 1^o. parce qu'Hérodote a coutume d'appeler les Rois du nom de la nation sur laquelle ils règnent. Il dit presque toujours le Perse, l'Egyptien, pour le Roi de Perse, le Roi d'Egypte. Ὁ Ἀιγύπτιος, §. ii, C'est Psamménite, Roi d'Egypte. Ὁ Ἀράβιος, §. ix, c'est le Roi des Arabes. Les autres Auteurs en usent de même, et je croirois volontiers que, dans le (c) Traité de Plutarque, sur l'Education des enfans, ὁ Θεσσαλός signifie le Roi de Thessalie. M. Schneider, qui a donné d'excellentes Notes sur ce Traité, convient de bonne-foi qu'il ne sait pas de qui cet Auteur veut parler. 2^o. Je l'ai appelé ainsi, parce que cette acception est clairement déterminée par Thucydides (d).

Strabon parle de cet Inaros, mais pour faire une faute bien étrange. Il dit que des Milésiens (e) ayant abordé à l'embouchure Bolbitine, sous le règne de Psammitichus en Egypte, et de Cyaxares en Médie, bâtirent la forteresse des Milésiens. Ayant fait voile dans la suite des temps dans le Nome Saïtique, ils vainquirent Inaros sur le fleuve, et fondèrent la ville de Naucratis.

Cette forteresse des Milésiens est ce qu'Hérodote appelle

(a) Diodor. Sicul. lib. xi, §. lxxiv, tom. 1, pag. 459 et 460.

(b) Thucydid. lib. i, §. cx.

(c) Plutarch. de Puesorum ingenueorum Educatione, pag. 9.

(d) Thucydid. lib. i, §. civ, pag. 67.

(e) Strab. lib. xvii, pag. 1153, C.

le camp des Milésiens : ce furent les Perses qui battirent Inaros, à moins qu'on ne dise que les Milésiens donnèrent du secours aux Perses. Quoi qu'il en soit, il y avoit plusieurs siècles que la ville de Naucratis étoit bâtie. Mais Strabon s'est imaginé que cette ville devoit son nom à la victoire que les Milésiens avoient remportée par eau sur Inaros. M. Chassebœuf, qui ne sait pas mieux l'Histoire qu'il n'entend la langue grecque, voulant reprendre M. Savary, traduit (a) ainsi le passage de Strabon : « Quelque temps » après, les Milésiens s'étant avancés vers le Nome de Saïs, » et ayant battu *les Indres* dans un combat sur le fleuve, » ils fondèrent la ville de Naucratis un peu *au-dessous* de » Schédia, après le mur des Milésiens ».

Il falloit traduire : « Dans la suite des temps, ayant fait » voile dans le Nome Saïtique, ils battirent Inaros sur le » fleuve, et fondèrent la ville de Naucratis un peu *au-dessus* » de Schédia ». Ainsi voilà trois contre-sens en trois lignes, sans compter l'absurdité, *ils battirent les Indres*.

Il n'est pas inutile d'avertir M. Chassebœuf que *τείχος* chez les Grecs, ne signifie pas toujours un mur, mais très-souvent une ville environnée de murs, une forteresse. On ne sauroit faire un pas dans les Historiens grecs, sans en rencontrer des exemples. Voyez la note 19.

(16) §. XII. *Mirent en pièces ceux qui le montoient.* Ils étoient au nombre de deux cents; puisqu'on voit, dans le paragraphe suivant, qu'on fit mourir dix Egyptiens pour chaque Mytilénien massacré en cette occasion, et qu'il y eut deux mille Egyptiens mis à mort.

(17) §. XIII. *Furent enfin obligés de se rendre.* Il y a dans le grec : *χρὸν παρέστη*, que Gronovius a traduit *aliquandiū restiterunt*, quoique Henri Etienne eût corrigé la version de Valla. *Παρέστη* est au second aoriste. Dans le verbe *ἵστημι* et ses composés, le parfait et l'aoriste second

(a) Voyage en Syrie et en Egypte, tom. 1, pag. 22.

se prennent passivement. (α) Πολλῶν τὴ καὶ δειῶν ἀτυχμάτων συμβάντων τῇ πόλει, οὐ πρότερον τῆ πολέμου παρέτησεν πρὶν ἢ τὸ ναυτικὸν αὐτῶν ἀπώλετο. « Quoique notre ville ait » éprouvé de grands malheurs, nos citoyens ne furent pas » forcés de se rendre avant que notre marine eût été dé- » truite ». Il se prend aussi dans le même sens au futur premier. Voyez ci-dessous, §. CLV.

(18) §. XIII. *Les Cyrénéens.* Ce fut Arcésilas, III^e du nom, Roi de Cyrène. Voyez ci-dessous, liv. IV, §. CLXV.

(19) §. XIV. *La citadelle de Memphis.* L'expression d'Herodote τὸ τείχος τὸ ἐν Μίμφι prouve qu'il s'agit de la citadelle de cette ville, et non de ses murailles. Voyez liv. III, §. XCI, note 173, et liv. IV, §. CXXIV, note 245.

(20) §. XIV. *Un frein à la bouche.* Je m'étois d'abord imaginé qu'Herodote vouloit parler du *bâillon*, invention des despotes, qui veulent étouffer les justes plaintes de ceux qu'ils envoient à la mort. Mais un passage du §. CXVIII, du même livre, me persuade que c'est un vrai frein, qu'on attachoit, par ignominie, autour du cou de quelqu'un.

(21) §. XIV. *Le triste sort d'un ami.* Je lis avec les éditions d'Alde et d'Henri Etienne τοῦ ἰγαίρου πάθος, que Gronovius a mal-à-propos changé en πείθος.

Aristote (b) rapporte le trait intéressant de Psamménite et l'attribue à Amasis, qui étoit mort avant l'entrée de Cambyses en Egypte. Peut-être ne faut-il attribuer cette méprise qu'à la négligence des copistes. Je lirois par cette raison διὸ καὶ Ψαμμῆνιτος ὁ τῆ Ἀμάσιως κ. τ. λ. Quoi qu'il en soit, ce Philosophe, qui avoit si bien étudié le cœur de l'homme, s'exprime ainsi : « On a compassion de ses amis, » à moins qu'ils ne nous soient très-proches parens, comme » on le seroit à l'égard de soi-même. C'est par cette raison » qu'Amasis (Psamménite) vit d'un œil sec conduire son

(a) Demosth. cont. Androtion. pag. 386, 27.

(b) Aristot. Rhetoric. lib. II, cap. VIII, pag. 559, D.

» fils au supplice, et qu'il ne put retenir ses larmes à la vue
 » d'un ami qui demandoit son pain. Le malheur de son
 » fils étoit atroce, celui de son ami étoit misérable. L'atro-
 » cité détruit la commisération ».

(22) §. XIV. *Qui au commencement de sa vieillesse.*
 Cette expression ἐπὶ γῆρας οὐδᾶ se prend également pour
 le commencement et la fin de la vieillesse, parce que οὐδᾶ,
 qui signifie proprement le seuil d'une porte, sert à ceux
 qui sortent d'une maison de même qu'à ceux qui y entrent.
 Par exemple, on doit l'entendre d'une extrême vieillesse
 dans cet endroit de l'Iliade.

(a) Μιῆσαι πατὸς σῖο, θεοῖς ἐπιείκιλ' Ἀχιλλεῦ,
 Τηλέκου, ὅσπερ ἐγών, ὄλοᾶ ἐπὶ γῆρας οὐδᾶ.

« Souvenez-vous, Achille, en me voyant, de votre
 » père; il est, comme moi, accablé d'années ».

Mais, dans celui-ci de l'Odyssee, il me semble qu'il faut
 l'expliquer du commencement de la vieillesse.

(b) Εἶπ' ἄγε μοι περὶ μητρὸς Ὀδυσσῆος θεοῖο,
 Πατρός θ' ὃν κατέλειπεν ἰὼν ἐπὶ γῆρας οὐδᾶ.

« Dites-moi, je vous prie, des nouvelles de la mère
 » d'Ulysse et de son père, qu'en partant pour Troie il
 » laissa au commencement de la vieillesse ».

Laërtes en effet commençoit à vieillir, lorsqu'Ulysse
 partit, et celui-ci le retrouva en vie au bout de vingt ans.
 Je me suis déterminé ici pour la dernière signification,
 parce que ἀπηλιξ, qui est un peu plus haut, indique un
 homme qui finit l'âge viril, et commence la vieillesse.

(23) §. XIV. *De délivrer.* Il y a dans le grec : *De lui
 sauver* : lui est tout-à-fait inutile en cette phrase. Cette
 expression est très-commune en grec. Je la remarque, parce

(a) Homeri, Iliad. lib. xxiv, vers. 486.

(b) Homeri, Odys. lib. xv, vers. 346.

que nous avons la même tournure dans notre langue. On dit, dans le langage familier : Faites-moi-lui faire telle chose, &c.

(24) §. xv. *Ceux qui étoient allés chercher.* *σι μισιόρισ.* Gronovius traduit cela, *qui adierunt.* *μισοριμ* signifie *arcesso, eo petitem.* (a) *καὶ ἀλλαχέθεν μισιόρις αὐὶ τινὰς ἀξίους τῆς τοιαύτης πρῶτασίας.* « Et on alloit toujours chercher » ailleurs des gens qui méritassent cette dignité ». La traduction latine n'est pas supportable (b). *μισῆσαι στρόματα.* « Ils alloient chercher des couvertures ».

(25) §. xv. *Et même de leur rendre le trône.* Ces anciens Rois de Perse étoient des princes magnanimes. Sapor et ses successeurs observèrent une politique toute contraire. Contens d'imposer aux peuples conquis un tribut annuel, ils leur laissoient la liberté, moyennant ce tribut, de cultiver leurs terres; mais ils massacroient impitoyablement les familles Royales et les Grands de ces nations. Voyez Agathias, liv. iv, pag. 134, D, et 135, A.

(26) §. xv. *Amyrtée.* Le Syncelle (c) prétend qu' Amyrtée se révolta la seconde année de Darius Nothus, et qu'il régna six ans. Il paroît cependant, par Thucydides (d), que sa révolte date de la 79^e Olympiade. Voyez mon Essai de Chronologie, chap. i, §. xii, pag. 102 et suiv.

(27) §. xv. *Mais Psamménite.* L'Egypte, ayant été conquise par Cambyses, passa sous la domination des Perses. Les Grecs la soumirent ensuite, et après eux les Romains. Les Arabes l'enlevèrent à ces derniers, et après avoir passé successivement entre les mains des Sarasins, des Mamlucs, elle reconnoît l'empire du Grand-Seigneur, et est gouvernée par vingt-quatre esclaves, connus sous le nom de Beys. Il

(a) Strab. Geograph. lib. xiv, pag. 950, lin. 5.

(b) Aristoph. Equit. vers. 605, ex Edit. Brunck.

(c) Syncelli Chronograph. pag. 256.

(d) Thucydid. lib. i, §. cx.

est bien étonnant que le Prophète Ezéchiel ait prédit ces événemens soixante-huit ans avant la mort de Psamménite. Cette idée ne vient pas de moi; elle appartient à M. de Sainte-Croix, qui a bien voulu me la communiquer, ainsi que les preuves sur lesquelles elle est appuyée.

Ezéchiel, parlant de la conquête de l'Egypte par les Rois de Babylone, s'exprime en ces (a) termes: *Hæc dicit Dominus Deus: et dispergam simulachra et cessare faciam idola de Memphis: et dux de terrâ Ægypti non erit amplius: et dabo terrorem in terram Ægypti.* La première partie de cette Prophétie s'est accomplie littéralement. L'Egypte s'étant convertie, les temples des idolâtres ont été renversés, et l'on n'en a élevé qu'au vrai Dieu. Si les superstitions des Mahométans ont pris depuis la place de la Religion Chrétienne, on peut du moins dire qu'elles n'ont pas ramené les folies des anciens Egyptiens, et que le culte des idoles n'est pas moins en horreur chez eux que parmi les Chrétiens.

La seconde partie de la Prophétie, *et dux de terrâ Ægypti non erit amplius*, ne s'est pas moins vérifiée. Conquise par les Perses, l'Egypte n'eut plus d'autres maîtres que des Rois de cette Nation. Les Grecs vinrent ensuite, après eux les Romains, les Arabes, les Sarasins, les Mamlucs, et maintenant les Turcs la tiennent asservie. Cette Prophétie est donc d'une clarté et d'une évidence à laquelle il n'est pas possible de se refuser. Une partie du dix-huitième verset, *et defecerit in eâ superbia potentie ejus*, me paroît encore regarder l'abolition de la Royauté.

Je ne dissimulerai pas que dans la seconde partie du verset dix-huitième, rapportée un peu plus haut, on lit dans la version des Septante: *Καὶ ἀπολῶ Μιγιστῶνας ἀπὸ Μίμφως καὶ Ἀρχοντας Τάνως ἐκ γῆς Αἰγύπτου, καὶ οὐκ ἔσονται ἔτι.* Cette variante, bien loin d'apporter aucun changement à

(a) Ezechiel. cap. xxx, vers. 13.

la Prophétie , lui donne une nouvelle force. Sous les noms de *Μεγιστάνης* et d'*Ἀρχορτίς* sont compris les Rois, les Gouverneurs, et les grands Magistrats. C'est l'acception dans laquelle les prennent Alexandre d'Aphrodise et les Septante. Les Latins l'ont conservée dans leur langue en parlant des Grands de l'Orient. Sénèque a dit : (a) *Omnes illos Megistanas et Satrapas, et Regem ipsum, ex quo Idomeni titulus petebatur, oblivio alta suppressit* : et Tacite après lui : (b) *Megistanas Armenios, qui primi a nobis defecerant, pellit sedibus*. . . En adoptant la version des Septante, cette partie de la Prophétie s'est vérifiée à la lettre. Depuis la conquête de l'Égypte par les Perses jusqu'à nos jours, il n'y a eu ni Rois, ni Gouverneurs, ni grands Magistrats qui fussent de race égyptienne. S. Isidore de Péluze, qui vivoit au cinquième siècle, remarque (c) qu'une loi excluait les Égyptiens de toutes les places de la magistrature en Égypte, quoiqu'on y admît des Cappadociens qui étoient pires qu'eux.

Le verset douzième, *et tradam terram in manus pessimorum*, me paroît faire allusion au gouvernement de ces vingt-quatre esclaves, de ces Beys, sous lequel l'Égypte gémit, depuis sur-tout que Sélim l' établit.

Le verset quatrième, *et ablata fuerit multitudo illius*, me paroît une Prophétie de la grande diminution qu'éprouva la population de l'Égypte par la conquête des Babylo niens et des Perses, population qu'elle ne recouvra pas même sous les Ptolémées, et qui a toujours été depuis en déclinant.

(28) §. XVI. *Que le feu est un dieu.* Il ne faut peut-être pas prendre cette expression trop à la rigueur : le feu étoit regardé, par les Perses, comme quelque chose de sacré ;

(a) Senec. Epistol. XXI, pag. 78.

(b) Taciti Annal. lib. XV, §. XXVII.

(c) Sti Isidori Pelusiotæ Epistolæ, lib. I, Epist. 489, pag. 166 ;
 ex Edit. Parisiensi, 1585, in-fol.

peut-être même lui rendoit-on une espèce de culte religieux, qui, dans l'origine, ne se rapportoit qu'à Dieu, dont cet élément étoit l'emblème. Mais il paroît certain que cette nation ne croyoit pas que le feu fût un Dieu : autrement comment auroit-on osé l'éteindre, par toute la Perse, à la mort du Roi, comme nous l'apprenons de (a) Diodore de Sicile ? On connoit cette épigramme de Dioscorides (b) : « Philonyme, ne brûlez point Euphratès, et ne souillez pas » le feu à mon sujet, etc. ». Je l'ai publiée en entier dans le premier volume, note 342, page 426.

Lorsque le Roi sortoit en grande cérémonie, on portoit du feu devant lui. On en voit un exemple dans la marche triomphale (c) de Cyrus. Quinte-Curce en rapporte un autre en parlant de Darius Codoman, vaincu par Alexandre. (d) *Ignis, quem ipsi sacrum et æternum vocabant, argenteis altariibus præferebatur.* Les Empereurs Romains faisoient porter du feu devant eux. C'étoit une des prérogatives de la souveraineté, qui se communiquoit cependant aux Impératrices. Lucilla, sœur de Commode, avoit épousé Lucius Vérus, que Marc-Aurèle avoit associé à l'empire. Etant devenue veuve, elle épousa Pompeianus, et conserva les marques et les honneurs d'Impératrice. Commode ne les lui ôta point, et l'on continua à porter (e) *le feu* devant elle. Hérodien, de qui j'ai emprunté le trait précédent, dit un peu plus loin en parlant (f) de Pertinax : Il ne voulut pas qu'on portât devant lui *le feu* ni les autres marques de sa dignité. Le même Historien raconte (g) autre part que les soldats Osrhoéniens, s'étant révoltés

(a) Diodor. Sicul. lib. xvii, §. cxiv, vol. II, pag. 250.

(b) Analecta Vet. Poet. Græcor. tom. I, pag. 503.

(c) Cyripæd. lib. viii, cap. III, §. XII, sub finem.

(d) Quint. Curt. lib. III, cap. III, §. IX.

(e) Herodian. lib. I, §. XX, pag. 18.

(f) Id. lib. II, §. IX, pag. 53.

(g) Id. lib. VII, §. III, pag. 232.

contre Maximin, prirent pour leur chef Quartinus, homme consulaire, firent porter *le feu* devant lui et le proclamèrent Empereur. Cet usage est confirmé par (a) Dion Cassius, qui dit que Marc-Aurèle, ayant été adopté par Antonin-Pie, ne faisoit point porter devant lui *le feu*, lorsqu'il paroissoit en public sans l'Empereur. Feu M. Bonamy a rapporté dans (b) un Mémoire *sur l'ancien usage de porter du feu devant les Empereurs*, les passages ci-dessus cités d'Hérodien, ainsi que celui de Dion Cassius. Ce Mémoire sec et décharné ne contient rien d'intéressant. La courte note de M. Reimar sur le passage ci-dessus cité, de Dion Cassius, est beaucoup plus instructive. Quant à l'Abbé Mongault, qui a traduit Hérodien avec élégance, il n'a pas daigné parler de cet usage dans ses notes.

Mais quand cet usage commença-t-il en Perse? en quel temps fut-il établi chez les Romains? Ce sont des questions sur lesquelles je ne puis former que des conjectures. Je crois qu'on peut dire sur la première que les Perses adorant le feu, on portoit le feu devant leurs Rois, parce qu'on avoit coutume de porter devant eux le symbole de la Divinité, dont ils étoient l'image vivante. Quant aux Romains, je présume qu'ils n'eurent connoissance de cet usage que lorsqu'ils se furent rendus maîtres de l'Asie. Ayant alors remarqué que le feu porté devant le Prince, étoit l'une des prérogatives de la souveraineté, ils l'adoptèrent, et firent porter le feu devant leurs principaux magistrats. Les Empereurs, ayant réuni en leur personne les pouvoirs et les privilèges de toutes les magistratures, suivirent cet usage. Les premiers Magistrats de Rome ne le continuèrent pas moins. Il y eut même dans les provinces des Magistrats qui crurent se donner du relief en l'observant. Cela amusa dans leur voyage Mécène, Cocceius, Fonteius Capito et Horace, qui rirent

(a) Dio Cass. lib. LXXI, §. XXXV, pag. 1199, lin. ultimâ.

(b) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XXXI, Hist. pag. 155 et suiv.

beaucoup aux dépens d'Aufidius Luscius, qui de greffier étant devenu Préteur de Fondi, avoit endossé la robe bordée de pourpre avec le laticlave, et faisoit porter du feu devant lui. C'est, je crois, le seul moyen d'entendre ce passage d'Horace, liv. 1, satire 5, vers 34, 35 et 36, que MM. Reimar et Bonamy n'ont pas connu.

Fundos Aufidio Lusco Prætoris libenter
Linquimus, insani ridentes præmia Scribæ,
Prætextam, et latum clavum, prunæque batillum.

(29) §. XVI. *De même taille que lui.* Ἐχει τὴν αὐτὴν ἡλικίαν Ἀμάσι. Le Traducteur latin a rendu cela *eadem quæ Amasis ætate*. Ce n'est pas le sens. L'âge seul ne suffisoit pas pour donner le change aux Perses; il falloit qu'il y eût quelque ressemblance, soit par la taille, soit par la figure, pour qu'ils prissent le cadavre d'un particulier pour celui d'Amasis. φύσι signifie la forme et la taille du corps. φύς, dit Hétychius, φύσις σώματος, ἡλικία. Voyez liv. IV, §. CXI, note 234, φύσις se prend en ce sens dans l'Œdipe Roi, de Sophocles, vers 740.

Τὸν δὲ Λαίον, φύσιν
Τὸν ἴχτι, φράζει, τίς δ' ἀμὴν ἦβης τέτι.

« De quelle taille étoit Laïus? Quel âge avoit-il alors? »

Et afin qu'on ne puisse pas douter que ce ne soit la vraie signification de φύσις, Jocaste répond à cette question d'Œdipe, Μίγας, « Il étoit grand ».

(30) §. XVII. *Et aux Ethiopiens Macrobiens.* Macrobiens n'est pas le nom d'une nation, mais une épithète que donne Hérodote à cette portion d'Ethiopiens, à cause de leur longévité. M. Bruce s'y est (a) trompé. Le même Voyageur prétend que c'est une tribu des Shangallas, qui, n'étant pas dans l'usage de (b) tuer ceux d'entr'eux qui étoient

(a) Travels to discover the source of the Nile, vol. II^d, Book 17th, pag. 562, et de la traduction, pag. 611 et 612.

(b) Id. ibid. pag. 564, et de la traduction, pag. 614.

malades, foibles ou trop vieux, avoit dans son sein des vieillards; ce qui faisoit donner à cette tribu le nom de Macrobiens, et cela d'autant plus, que les autres tribus du même peuple avoient coutume de tuer tous ceux d'entre eux qui tomboient malades ou qui parvenoient à un âge avancé.

On défie M. Bruce de citer un seul auteur qui ait dit cela des Ethiopiens-Macrobiens. Mais, insiste notre Voyageur, Ptolémée place les Macrobiens au même endroit où sont actuellement les Shangallas. 1°. Ptolémée ne parle pas des Macrobiens. Hérodote en fait mention. Selon cet Historien, Méroë est leur capitale. Mais qu'on consulte la carte de M. Bruce, on verra que les Shangallas ne sont pas dans l'île de Méroë. Ces peuples ne sont donc pas les Macrobiens. Mais quand même on accorderoit à M. Bruce que les Shangallas occupent le pays qu'ont habité les Macrobiens, qui a appris à ce Voyageur que depuis le temps d'Hérodote, les Ethiopiens, dont parle cet Historien, n'ont pas été chassés de leur pays par quelque autre peuple, et que les Shangallas ne sont pas une nation très-moderne? Il y a grande apparence que l'Ethiopie n'a pas été plus exempte de révolutions que les autres parties du globe, et il seroit bien étonnant qu'un peuple qui existoit dans le temps de notre Historien, subsistât encore actuellement dans le même pays, c'est-à-dire, depuis vingt-deux à vingt-trois siècles.

J'observe encore, avec le Savant et ingénieux M. Rennel, que si (a) les Shangallas, les Gongas et les Gubas existoient dans ces anciens temps, ils n'occupoient alors comme à présent que quelques petits districts de l'Abyssinie, et par conséquent qu'ils n'auroient osé porter un défi à Cambyse. Ce savant Anglois, après un examen réfléchi de ce que raconte Hérodote des Macrobiens, conclut avec raison que ce sont les Abyssiniens.

(a) The Geographical System of Herodotus, &c. pag. 429.

(31) §. XVIII. *La Table du Soleil.* Solin' (a) parle de cette Table du Soleil comme d'une merveille, *Nam divinitus eas augeri ferunt.* Pomponius Mela (b) paroît en avoir eu la même idée. Pausanias mettoit au nombre des fables ce qu'on en rapportoit. « Si nous (c) croyons, dit-il, » ces merveilles sur la foi des Grecs, il faudra aussi admettre » tout ce que racontent, de la Table du Soleil, les Ethio- » piens qui habitent au-dessus de Syène ».

En s'en tenant au récit d'Hérodote, la plus grande partie du merveilleux disparaît.

Cette table s'appeloit la Table du Soleil, parce que, ainsi que le remarque Vossius sur l'endroit cité de Méla, comme le soleil luit pour tous les hommes, de même cette table étoit commune à tous les Ethiopiens.

(32) §. XIX. *Le plus d'influence.* Mot à mot, et que toute l'armée navale dépendoit d'eux. C'est-à-dire, que les Phéniciens étoient non-seulement la partie la plus forte et la plus considérable de l'armée navale de Cambyses, mais la plus habile dans la manœuvre et dans l'art de combattre; celle, en un mot, sans laquelle Cambyses ne pouvoit faire aucune entreprise par mer.

GEINOZ (d).

(33) §. XX. *Un collier d'or.* M. Lefebvre de Villebrune prétend dans sa traduction d'Athénée, tom. IV, pag. 249, qu'il faut traduire χρύσειον σπειρωτὸν περιουχίσιον, un collier de filet d'or tors. Ce présent n'auroit pas été bien magnifique. J'aime mieux m'en rapporter à Henri Etienne, qui explique cela supérieurement bien dans son Trésor de la Langue Grecque, tom. III, pag. 1079, F, G.

(34) §. XXI. *Un vase d'albâtre.* Les Naturalistes distin-

(a) Solini Polyhistor. cap. xxx, pag. 40.

(b) Pompon. Mela, lib. III, cap. IX, tom. I, pag. 307.

(c) Pausan. Eliacor. Poster. sive lib. VI, cap. XXVI, pag. 518.

(d) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XVIII, Hist. pag. 119.

guent l'albâtre de l'alabastrites. Le premier est une pierre molle, d'une substance gypseuse, qui se change en une espèce de plâtre, lorsqu'on la brûle : l'autre est une pierre dure, susceptible d'un beau poli, et dont la contexture approche de celle du marbre. On faisoit d'alabastrites des vases propres à mettre des parfums, parce qu'on pensoit que cette pierre avoit la vertu de les conserver. *Lapidem (a) alabastriten... cavant ad vasa unguentaria, quoniam optime servare incorrupta dicitur.* Hérodote veut parler de l'alabastrites, quoique j'aie traduit albâtre. Il provenoit d'une carrière aux environs de Thèbes en Egypte (b). J'aimerois mieux cependant croire qu'on le tiroit de la montagne Arabique, puisqu'il paroît que la ville d'Alabastron en prenoit le nom, ou plutôt que cette pierre s'appeloit ainsi du nom de cette ville. On nommoit aussi *Alabastrites mons*, la partie du mont Arabique où on la trouvoit. *Onychem (c) etiam tum in Arabis montibus, nec usquam aliubi, nasci putavere nostri veteres.* On l'appeloit aussi (d) *Onyx* : λίθος ἀλαβαστρίτης ἢ καλούμετος ὄνυξ. Plin dit de même, au commencement du huitième chapitre, livre xxxvi : *Hunc (Onychem) aliqui lapidem alabastriten vocant.* On trouve aussi dans Horace :

Nardi (e) parvus Onyx eliciet cadum.

Ce marbre étoit d'un blanc pâle, comme on le voit par ce vers de Paul le Siléntiaire (f) :

Ὅσον τ' ὄνυξ ἀνέκει διαυγάζοντι μετ' ἄλλω
 Ὀχρίων ἱρίτιμα.

(a) Plin. Hist. Nat. lib. xxxvi, cap. viii, tom. II, pag. 734, lin. 17.

(b) Theophrast. de Lapidib. pag. 154, in aversa parte. Plin. loco superius laudato.

(c) Plin. lib. xxxvi, cap. vii, tom. II, pag. 734, lin. 10.

(d) Dioscorid. lib. v, cap. cxiij, pag. 387.

(e) Lib. iv, Od. xii, vers. 17.

(f) Pauli Silentiarii descriptio Templi Sæ Sophiæ, part. II, vers. 225; ad calcem Historiæ Jo. Cinnami. Parisiis, 1670, in-folio.

« Et tout ce que nous envoie de précieux l'Onyx pâle et » brillant ».

Il y en avoit cependant d'autre couleur, comme on le voit dans le même chapitre de Pline. On faisoit aussi des vases à boire avec cette pierre. On les appeloit Panathénaïques. Ils contenoient deux cotyles. Il y en avoit de très-grands, qui tenoient deux congés, et d'autres encore plus grands. Athénée nous apprend (a) ces particularités d'après le Philosophe Posidonius. Mais le luxe ne se borna point là : on en fit des pieds de lit pour la table, des amphores, et même, au rapport de Cornélius Népos, cité par Pline, des colonnes de trente-deux pieds de hauteur. Mais je crois cela d'autant plus exagéré, que le même Pline raconte qu'on regarda comme quelque chose de merveilleux quatre petites colonnes d'Onyx, qui ornoient le théâtre de Cornélius Balbus. Cet Auteur ajoute tout de suite qu'il en a vu trente plus considérables dans la salle à manger de Callistus, affranchi de l'Empereur Claude.

(35) §. xx. *De vin de palmier.* Il y a dans le grec : *φοινικίου οίνου κάδον*. Hérodote ne désigne jamais les différentes sortes de vin, ou plutôt de boisson, par le pays qui les produit, mais par les plantes dont on les tire. Il parle, liv. II, §. LXXVII, de vin d'orge *οίνος ἐκ κριθῶν* ; de vin de Lotos, liv. IV, §. CLXXVII ; de vin de vigne *οίνος ἀμπελόεντος*, liv. II, §. XXXVII et LX. *οίνος φοινικίου* est certainement du vin de palmier, de dattes, liv. II, §. LXXXVI. Il ne peut donc y avoir de doute sur cette expression.

Ce vin étoit et est encore la boisson ordinaire des Orientaux. Dioscorides (b) enseigne la manière de le faire. Il y en avoit d'excellent, sur-tout celui qu'on tiroit des dattes appelées Caryotes. Il étoit capiteux. *Caryotæ* (c) *maxime et*

(a) Athen. Deipnosoph. lib. XI, cap. XIII, pag. 494, F ; 495, A.

(b) Dioscorid. Mater. Medic. lib. V, cap. XL, pag. 539.

(c) Plin. Histor. Natural. lib. XIII, cap. IV, tom. I, pag. 685.

celebrantur, et cibo quidem, sed et succo uberrimæ. Ex quibus præcipua vina Orienti, iniqua capiti.

(36) §. XXI. *Qu'ils étoient des espions.* Dans le grec : *καρίωντας*. Julius (a) Pollux cite ce mot comme étant d'Hérodote : il ne peut se prendre, en cet endroit, que dans le sens qu'on lui a donné ; et cependant le traducteur latin de Julius Pollux le rend par *contemptores*, qu'il ne peut jamais signifier. Mais ce peut être une faute d'impression pour *contemplatores*.

(37) §. XXI. *Portez-lui donc cet arc de ma part.*
1°. M. Bruce (b) prétend sans aucune raison légitime que ces Ethiopiens Macrobiens sont les Shangallas actuels. Ce Voyageur se trompe, comme je l'ai prouvé note 30.

2°. Partant de ce principe, il dit : « Les Shangallas (c) » ont une coutume religieuse fort singulière ; c'est qu'ils » attachent toujours à leur arc un anneau ou une courroie » de la peau de chacun des animaux qu'ils tuent, à l'instant » même qu'ils viennent de les tuer, depuis l'éléphant jus- » qu'au moindre lézard. Insensiblement ces anneaux finis- » sent par couvrir l'arc, et se roidissent au point qu'on ne » peut plus le bander. Alors le Shangalla, à qui il appar- » tient, en prend un autre, jusqu'à ce qu'il ait été égale- » ment couvert d'anneaux ».

M. Bruce, après avoir avancé sans aucune preuve que les Ethiopiens Macrobiens sont les Shangallas d'aujourd'hui, se sert de cet usage, établi chez ce peuple, pour expliquer un passage d'Hérodote, que certainement il n'a pas compris. Il s'agit du §. XXI, où Cambyse envoie des présens au Roi d'Ethiopie. Celui-ci, qui soupçonnoit avec raison les ambassadeurs du Roi de Perse d'être des espions, leur remit son arc en leur disant : « Portez-lui cet arc de

(a) Julius Pollux, lib. II, cap. IV, Segm 59, pag. 182.

(b) Travels to discover the source of the Nile, vol. II, Book VII, pag. 562, et de la traduction, pag. 611 et 612.

(c) Id. ibid. pag. 561 et 562 ; de la traduction, pag. 611.

» ma part, et dites-lui : Le Roi d'Ethiopie conseille à celui
 » de Perse de venir lui faire la guerre avec des forces plus
 » nombreuses, lorsque les Perses pourront bander un arc
 » de cette grandeur aussi facilement que moi ».

M. Bruce s'exprime ainsi à ce sujet : « L'arc (a) et le
 » défi furent portés à l'armée des Perses : aucun d'eux ne
 » put bander l'arc. C'étoit cependant l'arc même dont les
 » sauvages se servoient dès l'enfance. Mais nous ne devons
 » pas croire que s'il eût été possible de le bander encore,
 » quelqu'un des nombreux archers de l'armée de Cambyses
 » n'y eût réussi. Il n'y avoit pas sûrement assez de dispo-
 » sition entre la force d'un Macrobe et celle d'un Perse,
 » pour que l'arc, bandé par l'un, ne le pût être par l'autre.
 » Mais la vérité est que cet arc ayant perdu toute son élas-
 » ticité par l'effet de la coutume que j'ai citée, il ne pou-
 » voit plus être bandé par les Macrobes eux-mêmes, et
 » quand on voulut l'envoyer à Cambyses, on l'ôta de l'ar-
 » bre, où il étoit sans doute appendu depuis long-temps ».

Hérodote réfute cela en deux mots au commencement
 du §. xxii. « Le Roi d'Ethiopie, dit-il, ayant ainsi parlé,
 » débanda son arc et le donna aux Envoyés ». Le Roi
 remit son arc aux Envoyés, c'est-à-dire, celui qu'il venoit
 de débander, celui dont il se servoit habituellement, celui
 qu'il tenoit à la main, lorsqu'on lui présenta les Ambassa-
 deurs de Cambyses. Ce n'étoit donc pas un arc qu'on avoit
 ôté de l'arbre où on l'avoit appendu, depuis qu'on ne pou-
 voit plus en faire usage. De plus, cet arc n'avoit pas perdu
 son élasticité, puisque le Roi d'Ethiopie l'avoit détendu
 facilement, et si les Perses ne purent le bander, c'est qu'ils
 étoient moins forts que les Ethiopiens-Macrobiens. Une
 autre preuve que cet arc n'avoit pas perdu son élasticité,
 c'est que Smerdis, frère de Cambyses, le banda à deux
 doigts près, comme le dit Hérodote, §. xxx.

(a) Travels to discover the source of the Nile, vol. ii^d.
 Book vith, pag. 563, et de la traduction, pag. 613.

(38) §. xxii. *La pourpre. Les Anciens, et sur-tout (a) Aristote et (b) Pline, ont décrit avec une certaine étendue, le coquillage qui donnoit cette teinture si célèbre. Cependant nos Naturalistes ne sont pas bien décidés sur l'espèce particulière de ce coquillage qui est la vraie pourpre des Anciens. M. Camus a fait, dans le second volume de sa traduction de l'Histoire des Animaux d'Aristote, pag. 698 et suivantes, un extrait judicieux de ce qu'il y a de plus curieux à ce sujet dans les auteurs qui l'ont devancé. On peut y joindre, si l'on veut, M. Goguet dans son ouvrage sur l'Origine des Loix, des Arts et des Sciences, &c. tom. II, pag. 97 et suivantes.*

M. Bruce, qui se plaît beaucoup aux paradoxes, s'inscrit en faux sur cette assertion des Anciens et des plus savans d'entre les Modernes. Il soutient que « le prétendu coquillage (c) où étoit la pourpre, seroit vraisemblablement à cacher la connoissance que les Tyriens avoient de la » cochenille ». Il abordoit en tout temps à Tyr une multitude prodigieuse d'étrangers, parmi lesquels il devoit s'en trouver beaucoup qui étoient très-curieux de s'instruire des arts et des différentes branches de commerce qui avoient donné à cette ville un éclat et une splendeur que nulle autre n'a jamais eue. Comment a-t-il pu arriver que parmi ce grand nombre de curieux, il ne s'en est pas trouvé un seul qui se soit apperçu que la teinture en pourpre ne se faisoit pas avec un coquillage particulier à ces parages? Car cette pêche devoit occuper une multitude prodigieuse de monde. Mais, comme je l'ai dit, M. Bruce aime les paradoxes.

On trouve au Pérou des limaçons qui donnent cette pourpre : il y a grande apparence que c'est le même animal; on peut voir ce qu'en dit l'ingénieux et savant Auteur

(a) Aristot. Hist. Animal. lib. v, cap. xv.

(b) Plin. Histor. Natur. lib. ix, cap. xxxvi.

(c) Travels to discover the source of the Nile, vol. 1st; Introduction, pag. lxx, et de la traduction, pag. lxvi.

de l'Histoire Philosophique et Politique des Etablissemens et du Commerce des Européens dans les deux Indes, tom. III, pag. 243 de la seconde édition.

(39) §. XXII. *S'ils ne réparaient leurs forces. Je lis avec M. Wesseling *ἀρίφωπος*, au lieu de *ἀρίφωπος*. Nisi hoc se vini potu recrearent. Voyez la note de ce Savant. C'est aussi la leçon des manuscrits A et B de la Bibliothèque du Roi.*

(40) §. XXIII. *Qu'ils vivoient de viandes bouillies. La manière de vivre et les usages des Ethiopiens étoient si extraordinaires, qu'Hérodote a cru devoir remarquer que malgré leur singularité ils vivoient de viandes bouillies. Il avoit déjà observé plus haut, §. XVIII, que ce que l'on appelloit chez ces peuples la Table du Soleil étoit une prairie chargée de viandes bouillies. On est bien surpris après cela que M. le Chevalier Bruce assure « qu'ils (a) ne se » nourrissent que de viande crue séchée au soleil » ; et un peu plus bas, « je (b) fais mention... de leur manière » de vivre de chair crue, parce que c'est une chose que je » puis certifier avoir vue moi-même encore en usage chez » eux ». Ce trait, et plusieurs autres encore que j'ai relevés, sans compter une multitude d'autres que la nature de mon travail ne m'a pas permis de critiquer, doivent rendre très-suspect le récit de M. Bruce, et sur-tout ce qu'il nous dit de l'Histoire ancienne de cet empire, qu'il fonde sur l'autorité d'un manuscrit écrit dans l'ancienne langue du pays. Car si un homme, qui prétend savoir supérieurement la langue grecque, fait cependant dans cette langue des fautes qu'on ne pardonneroit pas à un commençant, comment pourroit-on se persuader de son habileté dans une langue destituée de tous les secours que nous avons pour apprendre le grec et le latin ? Je ne prétends pas que cette histoire et tout ce que nous dit de l'Ethiopie M. le Chevalier Bruce*

(a) *Travels to discover the source of the Nile*, vol. 1st, Book 2d, pag. 452, et de la traduction, pag. 519.

(b) *Id. ibid.* pag. 453 ; de la traduction, pag. 520.

soit le fruit de son imagination ; mais je suis bien tenté de croire qu'il a cru légèrement ce que lui en ont débité des imposteurs, et qu'il n'a d'autres garants de la plus grande partie de ce qu'il avance que ces mêmes imposteurs.

(41) §. XXIII. *L'eau de cette fontaine est si foible. Ce qu'ajoute Hérodote fait bien voir qu'il doutoit de l'existence d'une pareille fontaine. Mais, en admettant même que ce fût son sentiment, le célèbre Boerhaave le justifie amplement, et fait voir que les bois d'Ethiopie sont plus pesans que l'eau. Ubinam (a), dit-il, talis aqua hodie? Nusquam sane, et si semel haberi posset, daretur comparandæ aquæ cognitio. Sed neque natura talem hic nobis præbet, neque ars ulla parare potest, ne sollicitissimâ quidem et repetitâ distillatione. Quare credidi olim ista legens, quæ pro verissimis habeo, quod ligna in Æthiopiæ illâ parte quam ponderosissima habeantur, aquæ simul nostrarum respectu levissimæ sint : tum positis in medio Asiæ, Africæ et Americæ gravissimi ponderis lignis, non dubitabimus amplius, quin in illis telluris plagis ligna habeantur ponderosissima, in confirmationem eorum quæ Herodotus narravit : enim vero hodiernæ observationes probant fere omnia MAGNI VIRI dicta.*

Quant à ce que dit Hérodote, que les choses encore plus légères que le bois alloient au fond, ce peut être une exagération des Envoyés de Cambyses. Cependant Arrien raconte (b), d'après Mégasthènes, que le Silas, fleuve de l'Inde, ne peut rien soutenir sur ses eaux, et que tout se précipite au fond, tant son eau a moins de force et est plus légère que toutes les autres eaux.

(42) §. XXIV. *Faite de verre fossile, aisé à mettre en œuvre, et qui se tire en abondance des mines du pays. Notre verre ne se tire point de la terre : il coûte beaucoup*

(a) Boerhave Elementa Chimiæ, tom. 1, pag. 550.

(b) Arriani Indica, cap. vi, §. 1v, pag. 560.

de peine à faire. On trouve, au rapport de (a) Ludolf, dans quelques endroits de l'Ethiopie, une grande quantité de sel fossile, qui est transparent, et qui se durcit à l'air : c'est peut-être ce sel qu'on a pris pour du verre.

« Les Ethiopiens, dit Diodore de Sicile (b), ont des usages particuliers sur leur sépulture. Ils embaument les corps; et, après avoir fondu tout autour une grande quantité de verre, ils les placent sur une colonne, de manière que les passans les voient à travers le verre, comme l'a dit Hérodote. Ctésias de Cnide, voulant montrer que cet Auteur nous a conté une fable, assure qu'on embaume le corps; mais qu'on ne fond (c) point dessus à nud le verre, qui le brûleroit, et l'endommageroit au point qu'il ne pourroit plus conserver aucune ressemblance; que, par cette raison, on faisoit une statue d'or, dans le creux de laquelle on plaçoit le mort, et autour de laquelle on fondoit du verre. Cette représentation se posoit sur le tombeau; et l'on voyoit, à travers le verre, la statue d'or qui ressembloit parfaitement au mort. Telle étoit la sépulture des gens riches. Ceux qui l'étoient moins avoient des statues d'argent, et les pauvres d'argile. Mais le verre suffisoit à tout le monde, parce qu'il se trouve en abondance en Ethiopie ».

(43) §. xxiv. *N'a rien de désagréable.* Après ces mots il y a dans l'original : *Καὶ ἔχει πάντα φαιερά ὁμοίως αὐτῷ τῷ νεκρῷ.* M. Wesseling prétend qu'il faut transporter *αὐτῷ τῷ νεκρῷ* après *οὐ μάλισμα*, qui est deux lignes plus bas. Cela paroît vraisemblable : mais il résulte de-là que la première partie de cette phrase est une de ces répétitions ordinaires à Hérodote, et que j'ai dû la supprimer comme tant d'autres. Cette phrase que j'ai supprimée se rapporte évidemment

(a) Ludolfi Histor. Æthiop. lib. 1, cap. vii.

(b) Diodor. Sicul. lib. 11, §. xv, tom. 1, pag. 128.

(c) Ctésias et Diodore de Sicile n'ont point saisi le sens d'Hérodote.

à τῆν στήλην. Mais Valla l'ayant rapportée au cadavre, du Ryer l'a suivi, et n'a sauvé l'absurdité qu'en faisant un nouveau contre-sens.

(44) §. xxiv. *Les plus proches parens du mort.* Je place ici, avec M. Wesseling, ces mots, ἀντὶ τῆ ἡμέρῃ, qui paroissent avoir été transposés. Cette transposition est confirmée par un manuscrit de l'Abbaye de Saint-Remi à Rheims.

(45) §. xxv. *Son armée de terre.* ἰπιζὸς στρατός, dans Hérodote, signifie une armée de terre, et non de l'infanterie. Les traducteurs s'y sont trompés.

(46) §. xxv. *Que les vivres.* Il y a dans le grec : στίβων ἰχώματα, *les vivres.* Cette expression est fort commune dans Hérodote. On a vu plus haut, τὰ (a) τῶν ὀνειράτων ἰχώματα, *les songes*; et l'on verra plus bas : γῶσι (b) οὕτι χρυσοῦ ἰχώματι ἴσθι ὀυδὲν, οὕτε ἀργύρου. *Ils n'ont ni or ni argent.* Voyez aussi liv. viii, §. cxlii, note 218.

(47) §. xxv. *Mangeoient celui.* Malgré cette horrible famine, la table du Prince étoit servie avec la même délicatesse et la même profusion (c). *Servabantur interim illi generosæ aves, et instrumenta epularum camelis vehabantur : cum sortirentur milites ejus, quis male periret, quis pejus viveret.*

(48) §. xxvi. *De la tribu Æschrioniène.* Thémistagoras (d) ne nomme, dans le Livre d'or, que deux tribus à Samos, la Schésiène et l'Astypaléène. De-là Berkélius (e) voudroit qu'on lût ici la tribu Schésiène. Mais Thémistagoras ne parle que des commencemens de l'établissement de la colonie, où les Grecs se trouvèrent mêlés avec les Cariens.

(a) Herodot. lib. i, §. cxx.

(b) Id. lib. v, §. xlv.

(c) Senec. de Irâ, lib. iii, cap. xx.

(d) Apud Etymolog. Mag. Voc. Αστυπαλαία, pag. 160, lin. 26, et seq.

(e) Ad Stephan. Byzant. in voc. Ἀῤῥασις.

Le nombre des tribus peut avoir augmenté, lorsque Samos devint plus florissante.

Henri de Valois (a) a bien vu qu'il falloit lire dans l'Etymologicum, *Χήσιον*, *Χησιάν* et *Χησιύς*, et par conséquent qu'il faut dire, la Tribu Chésienne.

On ignore en quel temps cette colonie fut fondée.

(49) §. XXVI. *Les îles des Bienheureux*. Ce pays n'étoit pas proprement une île. On l'appeloit de la sorte, parce qu'il étoit environné de tous côtés de sables. On lui avoit donné le nom d'île des Bienheureux, relativement à l'aridité des plaines sabloneuses dont il étoit entouré.

Ce que dit Hérodote de la grande Oasis est confirmé par M. Bruce. « Le district (b) d'El-Wah comprend, dit-il, les » deux (c) Oasis des anciens, la grande et la petite. Des » sources abondantes jaillissant au milieu des sables brûlans » et ne tarissant jamais, ont invité les hommes à s'établir » en grand nombre autour d'elles. En conduisant les eaux » dans les campagnes voisines, on y a répandu la fécon- » dité. On aperçoit de tous côtés des jardins et de la ver- » dure, et l'on a planté de vastes forêts de palmiers, qui, » avec la grande quantité d'eau qui sort de ces fontaines, » rendent ce pays un petit paradis. Il ressemble à ces îles » riantes et fertiles qui s'élèvent au milieu d'un immense » océan ».

(50) §. XXVII. *Que les Grecs appellent Epaphus*. Epaphus étoit fils d'Io, fille d'Inachus. Les Grecs, qui rapportoient tout à eux, prétendoient qu'il étoit le même que le Dieu Apis. Mais les Egyptiens rejetoient cela (d) comme

(a) Henr. Valesii in Excerpt. à Dionys. Halicarn. pag. 75.

(b) Travels to discover the source of the Nile, vol. 34, Book 6th, chap. 19th, pag. 723, et de la traduction, pag. 830. Voyez aussi vol. 2d, pag. 470, et de la traduction, pag. 512.

(c) M. Bruce se trompe. L'El-Wah ne comprend que la grande Oasis. Voyez la Table Géographique, article OASIS.

(d) Ælian. Hist. Animal. lib. XI, cap. X, tom. II, pag. 615.

une fable, et disoient qu'Epaphus étoit postérieur à Apla de plusieurs centaines de siècles.

Æschyle trouve, dans la Mythologie de son pays, la raison qui fit donner ce surnom au Dieu Apis. Prométhée s'adressant à Io, lui dit : « Arrivée (a) à la bouche Canopique, Jupiter te rendra la raison, en te touchant seulement de la main : tu engendreras le noir Epaphus, qui tirera son nom de l'attouchement du Dieu ». L'allusion à ce nom n'est sensible que dans le grec, qui dit *ἐπαφή χειρὶ*, *te touchant de la main*.

Qu'il me soit permis de hasarder une autre conjecture : tout le monde sait que les Grecs, d'après un vain rapport de nom, ou même de syllabes, se forgeoient des généalogies, et attribuoient à leurs héros l'origine de la plupart des nations et de leurs dieux. Ils avoient appris, en voyageant en Egypte, que la mère d'Apis étoit fécondée (b) par un rayon qui descendoit du ciel, ou, comme s'exprimoient quelquefois les Egyptiens, par le contact de la lune (c), *ἐπαφή τῆς τελένης*. Cette expression *Ἐπαφή*, qui avoit beaucoup de rapport avec leur Epaphus, leur donna peut-être occasion de confondre l'un avec l'autre.

(51) §. XXVII. *Qu'ils se réjouissoient du mauvais succès de ses armes*. Cambyses perd les troupes qu'il avoit envoyé piller le temple de Jupiter Ammon; lui-même est obligé de retourner en Egypte, la rage dans le cœur, après avoir échoué dans son expédition contre les Ethiopiens, aussi mal exécutée que mal concertée. Revenu à Memphis, il trouve toute la ville en joie. Il s'imagine que ses malheurs sont le sujet des réjouissances publiques. Il mande les magistrats qui l'assurent que la cause de ces réjouissances vient de ce que le Dieu Apis s'est manifesté. Persuadé qu'ils lui dé-

(a) Æschyl. Prometh. Vincit. vers. 853, et seq. J'ai fait usage de l'élégante traduction de M. du Theil.

(b) Herodot. lib. III, §. XXVIII.

(c) Plutarch. Sympos. lib. VIII, Probl. I, pag. 718, B.

guisent la vérité, il les condamne à mort. Il fait venir ensuite les Prêtres. Ils lui tiennent le même langage. Il leur ordonne de lui amener leur Dieu. Quand il vit que c'étoit un jeune bœuf, il tire son poignard, blesse à la cuisse le Dieu Apis, fait fustiger les Prêtres, et ordonne qu'on fasse main-basse sur tous ceux qu'on trouveroit dans les rues célébrant la fête d'Apis. Remarquez sur-tout que ceci se passa au retour de Cambyses de sa malheureuse expédition d'Ethiopie. Rien de si naturel, rien de si vraisemblable que ce récit.

Que fait M. le Chevalier Bruce? Il intervertit l'ordre des temps, et suppose que ceci précède l'expédition d'Ethiopie. Pour donner quelque couleur à ce tragique événement, qui par cet arrangement cessoit d'avoir aucune sorte de motif, il place en Ethiopie un peuple imaginaire de Pasteurs, ennemi des Egyptiens et des Ethiopiens. Après quoi il ajoute : « Voulant (a) alors flatter ces Pasteurs et con- » server la paix avec eux, Cambyses tomba avec fureur sur » les Dieux et les Temples de l'Egypte. Il égorga le Dieu » Apis, et il détruisit Memphis et tous les édifices qu'il » rencontra sur son passage. Cette conduite ne pouvoit que » plaire aux Pasteurs, également ennemis de ceux qui ren- » doient un culte aux animaux, et de ceux qui habitoient » les villes. Aussi, après ces sanglans préliminaires, Cam- » byses conclut avec eux une paix solennelle, chaque nation » jurant l'une à l'autre une éternelle amitié ».

M. le Chevalier Bruce particularise tous ces faits, comme s'il avoit recouvré l'original de ce Traité avec l'historique qui le précède et qui le suit. Ce Traité a sans doute été écrit dans le Geez ou la langue des Pasteurs, et il fait probablement partie des manuscrits précieux de cette langue dont il a enrichi sa patrie. M. Bruce voudra bien nous en

(a) Travels to discover the source of the Nile, vol. 1st, Book 2d, chap. 5th, pag. 451; de la traduction, pag. 517.

instruire dans une nouvelle édition de son Voyage. Car à moins d'avoir l'Histoire de ce qui précéda et de ce qui suivit ce Traité, et ce Traité même, comment M. Bruce a-t-il pu nous dire qu'un peuple de Pasteurs traita avec Cambyses pour lui faciliter l'invasion de l'Ethiopie, lorsque l'Histoire ne fait mention ni de peuple de Pasteurs, ni même d'aucun peuple avec lequel s'allia ce Prince? Comment a-t-il pu avancer que ce fut pour plaire à ce peuple que Cambyses détruisit Memphis, incendia ses Temples et renversa tous les édifices qui se trouvèrent sur son passage, et que ce fut après ces atrocités que fut conclu le Traité qu'il fit avec eux? Tandis qu'il est constant par l'histoire qu'il n'y eut point de ville dévastée, que Memphis ne fut pas détruite, que ses Temples ne furent pas brûlés, et que ce qui arriva au sujet des réjouissances occasionnées par la manifestation du Dieu Apis, suivit l'expédition d'Ethiopie et ne la précéda pas.

M. Bruce continue : « L'armée (a) de Cambyses se rendit » dans le pays des Pasteurs, qui lui fournirent des provisions : mais indignés du sacrilège dont les Assyriens » s'étoient rendus coupables envers Jupiter Ammon, ils » conduisirent ses troupes dans des endroits où elles ne » purent se procurer de l'eau ».

Le fait est que Cambyses, ayant entendu le rapport de ses Envoyés, marcha, comme un furieux, contre les Ethiopiens, sans avoir fait préparer des vivres pour son armée : qu'il n'avoit pas encore fait la cinquième partie du chemin, que les vivres manquèrent tout-à-coup : que les soldats subsistèrent des herbes qu'ils trouvèrent dans les campagnes ; mais que lorsqu'ils furent arrivés dans les pays sablonneux, ils se mirent dix à dix, tirèrent au sort et mangèrent celui qu'il désignoit. Là-dessus Cambyses renonça à

(a) Travels to discover the source of the Nile, vol. 1st, Book 2^d, chap. 5th, pag. 452 ; de la traduction, pag. 518.

son expédition. Ce malheur fut occasionné par la fureur de ce Prince, qui le rendit sourd aux représentations que lui firent sans doute ses principaux officiers. Car il est vraisemblable qu'ils lui en firent, quoique Hérodote n'en parle pas. On connoît aussi l'obéissance aveugle des Perses, qui ne leur permit pas de résister aux volontés de leur Prince. Il est donc inutile de faire intervenir la trahison d'un peuple imaginaire pour rendre raison de cette folle entreprise. Tout est lié, tout est suivi dans la narration d'Hérodote, et l'on n'a pas besoin du Roman de M. Bruce pour lui donner un air de vraisemblance.

(52) §. XXVII. *Leur Dieu.* Le bœuf Apis ne fut pas probablement un Dieu de toute antiquité : peut-être le regarda-t-on comme le symbole d'Osiris, et ce fut vraisemblablement en cette qualité qu'il s'attira les hommages et la vénération des Egyptiens. Quelques-uns regardoient (a) ce bœuf comme l'emblème de l'ame d'Osiris; d'autres assuroient (b), sans aucun détour, qu'il étoit le même qu'Osiris, ou que l'ame de ce Dieu (c) étoit passée dans ce bœuf, et qu'elle continuoit d'y passer dans le temps qu'il se manifestoit. Il y avoit aussi des personnes (d) qui disoient qu'Osiris ayant été tué par Typhon, Isis en avoit mis les membres dans une génisse de bois.

Apis étoit consacré à la Lune, de même que le bœuf Mnévis l'étoit au Soleil : *Inter (e) animalia antiquis observationibus consecrata, Mnevis et Apis sunt notiora : Mnevis Soli sacratus... sequens Lunæ.* D'autres pensoient cependant qu'ils étoient tous deux (f) consacrés à Osiris, qui est le même que le Soleil. Quand ce bœuf venoit

(a) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 362, D.

(b) Strab. Geographic. lib. xvii, pag. 1160, C.

(c) Diodor. Sicul. lib. 1, §. lxxxv, tom. 1, pag. 96.

(d) Id. ibid.

(e) Ammian. Marcellin. lib. xxii, cap. xiv, pag. 257.

(f) Diodor. Sicul. lib. 1, §. xxi, tom. 1, pag. 25.

à mourir (a), c'étoit un deuil général par toute l'Égypte. On en cherchoit un autre; et, quand il étoit (b) trouvé, le deuil finissoit. Les Prêtres le menoient à Nilopolis, où on le nourrissoit pendant quarante jours. On le transportoit ensuite sur un vaisseau magnifique à Memphis, où il avoit un appartement tout doré. Pendant les quarante jours dont on vient de parler, les femmes avoient seules le privilège de le voir : elles se tenoient debout devant lui; et, levant leurs robes, elles lui montroient ce que la pudeur ne permet pas de nommer. Le reste du temps, la vue du Dieu leur étoit interdite.

Tous les ans (c), on lui amenoit une génisse qu'on connoissoit à de certaines marques.

Suivant les Livres Mystiques (d), il ne devoit vivre qu'un certain temps : lorsque ce temps étoit arrivé, on le noyoit dans une fontaine sacrée.

Il est bien étonnant que nous n'ayons appris ces deux dernières particularités que d'Ammien Marcellin. Comme cet auteur est très-récent, il est permis, je crois, d'en douter.

(53) §. XXVIII. *Que de cet éclair elle conçoit. Raro (e) nascitur, nec coitu pecoris, ut aiunt, sed divinitus, et cœlesti igne conceptus.* « On dit (f) qu'il est engendré par » un rayon prolifique de la Lune qui descend sur sa mère » lorsqu'elle est en chaleur : aussi remarque-t-on dans Apis » beaucoup de choses qui ressemblent à des figures de la » Lune ». Le traducteur latin de Plutarque a omis cela.

(54) §. XXVIII. *A de certaines marques.* Elien (g) pré-

(a) Diodor. Sicul. lib. 1, §. LXXXIV, tom. 1, pag. 95.

(b) Id. ibid. §. LXXXV, tom. 1, pag. 96.

(c) Ammian. Marcell. lib. XXII, cap. XIV, pag. 257.

(d) Id. ibid.

(e) Pompon. Mela, lib. 1, cap. IX.

(f) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 368, C.

(g) Elian. de naturâ Animal. lib. XI, cap. X, pag. 617.

tend qu'on reconnoissoit le Dieu Apis à vingt-neuf marques, et que les Egyptiens ne convenoient pas de celles dont faisoient mention Hérodote et Aristagoras. Lorsqu'Élien écrivoit, la Religion Egyptienne étoit presque entièrement tombée, et la langue sacrée ne s'entendoit plus. Le témoignage d'Hérodote est donc beaucoup plus sûr que celui d'un compilateur, qui ne paroît pas avoir été doué d'un grand jugement. Ammien Marcellin assure (a) que ce taureau devoit avoir sur le côté la figure d'un croissant. Il peut se faire que notre Historien ait oublié cette marque, ou qu'on ne l'ait pas jugée nécessaire de son temps.

(55) §. XXVIII. *Son poil est noir.* On lit aussi *Μίλας*, dans les manuscrits *A* et *B* de la Bibliothèque du Roi.

(56) §. XXVIII. *Et triangulaire.* Il y a, dans toutes les éditions et dans tous les manuscrits, *τετράγωνος*, carré. Mais on voit, sur les monuments, un triangle. De-là un Savant, c'est, je crois, M. l'Abbé Barthelemy, corrige (b) *λειπός τι τρίγωνος*. J'ai d'autant moins balancé à admettre cette correction, qu'elle est approuvée de MM. Valckenaer et Wesseling.

(57) §. XXVIII. *Sous la langue.* Il y a dans le grec : *ἐπὶ τῆ γλώσσης*, sur la langue. Mais Pline paroît avoir lu *ἐπὶ*, puisqu'il dit, *nodus (c) sub linguâ quem Cantharum adpellant.* Porphyre (d) lisoit aussi de même : *καὶ ἐπὶ τῆ γλώσσης κάταρος.* Cette conjecture est approuvée de M. Jablonski (e).

(58) §. XXVIII. *Les poils de la queue sont doubles.* Le Scholiaste de Ptolémée (f) assure, je ne sais sur quelle autorité, que la queue du bœuf croissoit et diminueoit selon le cours de la Lune.

(a) Ammian. Marcell. lib. XII, cap. XIV, pag. 257.

(b) Recueil des Antiquités Egyptiennes, &c. tom. I, pag. 42 et 43.

(c) Plin. Histor. Natur. lib. VIII, cap. XLVI, tom. I, pag. 472.

(d) Eusebii Præparat. Evangel. lib. III, cap. XII, pag. 117, D.

(e) Panth. Egypt. lib. IV, cap. II, pag. 184 et 185.

(f) Scholiast. Ptolemæi in Tetrabibl. pag. 2.

(59) §. XXIX. *Impunément.* Cette expression *χαίρων*, si commune dans tous les Auteurs Grecs, a presque toujours été l'écueil des Traducteurs : elle signifie *impunément*.

(a) *Ἀλλ' ἄ τι χαίρων δὶς γε πημονὰς ἐρεῖς.* « Vous ne m'aurez pas outragé deux fois impunément ». (b) *Ἀλλ' οὐχὶ χαίρων, ἢν γε μὴ φύγῃς πηροῖς.* « Vous ne l'aurez pas fait impunément, à moins que vous ne vous envoliez dans les airs ».

Les Anciens se sont servis aussi, dans le même sens, du verbe *γηθία*; mais beaucoup plus rarement. Œdipe, indigné des reproches injurieux de Tirésias, lui dit : (c) *ἢ καὶ γεγηθῶς τῶν γ' αἰὶ λέξῃς δοκίῃς* : « Pensez-vous donc que vous me tiendrez toujours impunément de tels propos » ?

(60) §. XXX. *Lui donnèrent la sépulture.* Ce récit est contredit par Plutarque, qui nous apprend (d) que le bœuf Apis ayant été tué par Cambyses, et jeté par son ordre, fut dévoré par les chiens. Il me semble qu'Hérodote, qui étoit né quarante-un ans seulement après cet événement, et qui, dans ses voyages en Egypte, pouvoit avoir conversé avec des personnes qui en avoient été témoins, est plus croyable que Plutarque, qui est postérieur à cet événement de près de six cents ans.

(61) §. XXX. *Qu'il attira ce Prince.* M. Reiske (e) fait rapporter *ἱξαγωγόνη* à Smerdis, contre toutes les règles. La construction est *οἱ μὲν λέγουσι Πηξάσπεια ἱξαγωγόνη Σμείρδι ἐπ' ἄγρην ἀπόκηται*. A l'égard de *προσαγωγόνη*, sa correction est inutile. Hérodote ne dit pas le prétexte dont se servit Prexaspes, pour attirer Smerdis sur le bord de la mer. Cette note est en partie tirée de celle de M. Wesseling.

(62) §. XXXI. *S'il n'y avoit pas quelque loi qui per-*

(a) Sophocl. Œdip. Tyran. vers. 363.

(b) Euripid. Orest. 1619, ex Edit. Brunck. Vel 1593, ex Edit. Barnes.

(c) Sophocl. Œdip. Tyran. vers. 368.

(d) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 368, F.

(e) Miscellan. Lips. Nova, vol. viii, pag. 89.

mit, &c. Ces fiers despotes de l'Orient se croyoient encore obligés de se soumettre à de certaines loix. Les Macédoniens s'étant emparés de la Perse, n'en reconnurent plus aucune. Séleucus avoit épousé Stratonice, dont il avoit un fils. Antiochus, son fils aîné, en devint amoureux ; mais par respect pour son père, il cacha et réprima sa passion. Une maladie de langueur étoit près de le conduire au tombeau, lorsqu'on en découvrit la cause. Séleucus, qui vouloit conserver son fils, ne balançoit pas à lui céder son épouse ; et ayant assemblé son armée, il leur dit : (a) « Je » vous imposerai moins les loix des Perses que celle-ci, » qui est commune à tous : ce que le Roi ordonne est toujours juste ». L'armée, au lieu de se récrier contre une proposition si odieuse, applaudit par une lâche flatterie, et souhaita toute sorte de prospérités à ce Prince.

(63) §. xxxi. *A moins qu'ils ne soient convaincus de quelque injustice.* On trouve dans l'édition toute grecque de Henri Etienne, et dans celle d'Alde, ἢ σφι μὴ παρυσθεῖν, que Gronovius a, je crois, le premier changé en ἢ σφι παρυσθεῖν. M. Toup (b) a rétabli l'ancienne leçon qui me paroît la véritable.

(64) §. xxxi. *Cambyse épousa la personne qu'il aimoit.* Elle s'appeloit Atosse, suivant le Scholiaste de (c) Lucien : elle (d) épousa depuis le Mage Smerdis, et ensuite Darius, fils d'Hystaspes.

(65) §. xxxi. *Une autre.* Celle-ci s'appeloit Meroë, si l'on peut ajouter foi à Libanius (e). W E S S E L I N G.

(a) Appian. de Rebus Syriacis, §. LXI, pag. 207.

(b) Emendationes in Suidam, part. III, pag. 13. Vel ex Nuperâ editione, tom. II, pag. 28.

(c) Ad Lucian. de Sacrific. §. v, tom. I, pag. 550.

(d) Herodot. lib. III, §. LXXXVIII.

(e) Libanius Antioch. pag. 343, A. M. Wesseling ajoute, Orat. xxxii, pag. 668, D ; mais Libanius ne la nomme point en cet endroit.

(66) §. XXXIII. *L'épilepsie.* Le grec porte *μειγάλη νόσος* que j'avois cru bien traduire par *grande maladie*, parce que ces termes signifient cela littéralement. Mais Hésychius nous apprend que *μειγάλη νόσος* signifie l'épilepsie. Voyez ce Lexicographe, aux mots *Μειγάλη νόσος*, et *Νόσος μεγάλη*. Justin appelle aussi cette maladie *valetudo major* (a). *Ptolemæus recusabat regem Aridæum, non propter maternas modo sordes, quod ex Larissæo scorto nasceretur: sed etiam propter valetudinem majorem.* Festus dit au mot *Prohibere*, pag. 382, qu'on la nommoit vulgairement *morbus major*.

(67) §. XXXIII. *Mal sacré.* « Les premiers (b) qui ont regardé cette maladie comme sacrée, me paroissent être des hommes, tels que les magiciens actuels, les expositeurs, ceux qui vont de côté et d'autre pour exercer le métier de devin, et ces arrogans qui affectent une grande piété envers les Dieux, et prétendent en savoir plus que les autres hommes. Ces sortes de personnes ne pouvant rien présenter d'utile, ont cherché à couvrir leur impuissance, en s'enveloppant de la divinité comme d'un manteau; et de crainte que leur ignorance ne vint à être reconnue, ils ont donné à cette maladie le nom de Mal sacré ».

Platon me paroît moins Philosophe qu'Hippocrates, lorsqu'il dit dans son (c) *Timée*, que cette maladie étant d'une nature sacrée, on l'appelloit avec justice *Mal sacré*.

(68) §. XXXV. *Frapper le but avec tant de justesse.* *ἐπίσκοπα* est un pluriel neutre, qui se prend adverbialment pour *ἐπίσκοπος*. *ἐπίσκοπος οἶσός* est une flèche qui frappe au but, et c'est ainsi qu'il faut entendre ce vers de Théocrite (d).

Τόξον δ' ἐγμανύσαι καὶ ἐπίσκοπον ἴναι οἶσόν,

(a) Justini Histor. Philipp. lib. XIII, cap. II, pag. 352.

(b) Hippocrat. de Morbo Sacro, §. II, tom. II, pag. 325.

(c) Plato in Timæo, tom. III, pag. 85, B.

(d) Theocrit. Idyll. XXIV, vers. 105.

que M. Warton (a) change sans sujet en *ἐπίπλοον*.

Il y a une grande différence entre *ἐπίσκοπα τοξίου* et *ἐπὶ σκοπὸν, κατὰ σκοπὸν, κατὰ σκοποῦ τοξίου*. La première expression signifie frapper au but, les autres, tirer contre le but, soit qu'on l'atteigne, soit qu'on le manque.

(69) §. xxxv. *Le Dieu lui-même*. Le Dieu lui-même, à qui on attribue l'art de tirer de l'arc, Apollon.

BELLANGER.

(70) §. xxxv. *Puisse tirer si juste. Dii (b) illum male perdant, animo magis quam conditione mancipium.*

(71) §. xxxv. *Douze Perses*. Douze Perses de même rang que les plus distingués. Ὅμοια τοῖσι πρώτοις. Ce sont ceux que Xénophon appelle, en cent endroits de la Cyropédie, les Homotimes, Ὁμότιμοι. On trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque du Roi, ὁμοίως, que Henri Etienne a eu tort d'adopter; et, dans un autre, ὁμοίως, qui vaut mieux; mais la véritable leçon est ὅμοια, qu'on trouve aussi liv. II, §. LVII, et, dans l'édition d'Alde. Ὅμοια se prend adverbialement, comme *ἐπίσκοπα*, que nous venons de voir, note 68.

(72) §. xxxvii. *Aux Pataïques*. Nous ne savons pas ce que c'est que ces Pataïques; et, suivant toutes les apparences, nous l'ignorons toujours. Hérodote est le seul Auteur qui en ait parlé: il ne leur donne point le nom de Dieux; j'ai cru devoir l'imiter, quoique Hésychius, qui ne fait que l'interpréter, les décore de ce titre. Ce qui peut faire croire que les Pataïques n'étoient pas des Dieux, c'est que les Anciens ne mettoient qu'à la poupe les figures des Dieux tutélaires des vaisseaux, et jamais à la proue, et que cette dernière place étoit destinée seulement à des figures d'animaux qui donnoient le nom au vaisseau. C'est

(a) Theocrit. Wartonii, *Oxonii*, 1770, in-4. pag. 273.

(b) Senec. de Irâ, lib. III, cap. XIV.

le sentiment de (a) Selden et de Morin (b). Stanley (c) croyoit cependant qu'on plaçoit indifféremment les Dieux tutélaires à la poupe ou à la proue. « On sait, dit-il, que » les vœux se mettoient sur les genoux (d) des Dieux tutélaires ». Properce, faisant allusion à cette coutume, place les vœux de la République à la proue; ce qui prouve que le Dieu tutélaire de ce vaisseau y étoit.

(e) Solve metu patriam, quæ nunc te vindice fræta
Imposuit proræ publica vota tuæ.

Je réponds que les navigateurs plaçoient quelquefois leurs vœux ailleurs que sur les genoux de la divinité tutélaire : par exemple, ils les écrivoient sur les voiles (f).

Ceux qui voudront s'instruire à fond là-dessus, n'ont qu'à consulter la savante note de Thomas Stanley, sur le vers 214 des sept Chefs devant Thèbes, Tragédie d'Æschyle, tom. II, pag. 750, de l'édition de Pauw.

(75) §. XXXVII. Dont les loix interdisent l'entrée à tout autre qu'au Prêtre. Il y a dans le grec : *ἴς τὸ οὐ θιμίζόν ἴσι ἰσιναί ἄλλοι γι ἢ τὸν ἱεῖα*, que le Traducteur latin traduit : *inaccessum alteri (templum nempe) quam Sacerdoti*. Ce sens est bien en général le véritable; mais on n'a pas rendu la particule *γι*. La plupart des Interprètes s'imaginent que cette particule et autres semblables sont explétives, et ne servent qu'à l'harmonie. Je suis persuadé qu'ils se trompent, et qu'il est très-peu de cas où elles soient oisives. La particule *γι*, par exemple, restreint ici, et en une infinité d'endroits, un sens qui auroit été sans elle trop général. Il

(a) De Dis Syris. Syntag. II, cap. XVI, pag. 279, &c.

(b) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. I, Mém. pag. 39, &c.

(c) In notis ad Æschyli Septem contra Thebas, vers. 214.

(d) De-là, genua incerare Deorum, Juvenal. Sat. X, vers. 55. Votum in femore statuæ assignare. Apul. in Apol. pag. 492, lin. 15.

(e) Propert. lib. IV, Eleg. VI, vers. 41.

(f) Apul. Metamorph. lib. XI, pag. 379, 2.

ne m'a pas été possible de la faire sentir dans ma traduction : il faut nécessairement entendre ces particules , pour avoir une connoissance profonde de la langue grecque ; et, lorsqu'on les néglige , on dénature souvent le sens d'un Auteur. Madame Dacier possédoit bien cette langue ; mais faute d'avoir fait attention à ces particules , elle n'exprime pas toujours le sens de son Auteur. Entre mille exemples que je pourrois rapporter , je me contente de celui-ci :

(a) Ὁ δὲ χειμάδιον λάβει χειρὶ
 Τυδείδης, μίγα ἔργον, ἃ ἰὺ δύο γ' ἄνδρες φέροιεν,
 Οἷσι γῦν ἑροτοί εἰσι.

Voici comment elle a rendu ce passage : « Aussi-tôt Diomède » prend de sa main une pierre d'une pesanteur énorme , et » que deux hommes , tels qu'ils sont aujourd'hui , ne pour- » roient lever ». Il falloit traduire : « Et que deux hommes » *du moins* tels qu'ils sont aujourd'hui , &c.

La version latine ne rend pas non plus la particule γί.

(73*) §. xxxviii. *Un sujet de dérision.* La sagesse de ces réflexions a donné à M. le Major Rennel , occasion de s'exprimer ainsi : « Cela (b) forme un violent contraste entre un » vertueux Républicain de la Grèce et un Républicain » moderne , formé sur le modèle des.... Tels sont , ajoute le » même M. Rennel , les sentimens d'un Républicain , qui , » pour jouir d'un plus haut degré de liberté civile , aime » mieux quitter sa patrie , que de vivre sous la domination » d'un Tyran , qui en violoit toutes les loix ».

(74) §. xxxviii. *La Loi est un Roi qui gouverne tout.* Hérodote veut dire que l'empire de la coutume est si grand , qu'un peuple ne voudroit jamais , sous aucun prétexte , changer ses usages , quelque mauvais qu'ils soient ; et il appuie son sentiment d'un passage de Pindare , qui dit que

(a) Homeri Iliad. lib. v , vers. 303.

(b) Geographical System of Herodotus examined , &c. pag. 7.
 Tome III. V

La Loi est le Roi de tous. Si l'on en croit (a) Platon, on doit entendre le passage de Pindare de cette loi éternelle, en vertu de laquelle le fort opprime toujours le foible.

On peut consulter sur cet endroit de Platon (b) l'Abbé Fraguier. Quoi qu'il en soit, voici le passage de Pindare, tel que nous l'a conservé le (c) Scholiaste de ce Poëte : Νόμος ὁ πάντων βασιλεὺς θεῶν τε καὶ ἀθανάτων, ἄγει δικαίῳ τὸ βιαίουργον ὑπερβίῳ χειρὶ. « La Loi est le Roi des dieux et » des mortels : elle gouverne et conduit de sa main puis- » sante ce qu'il y a de plus violent ». Aristides (d) rapporte aussi ce passage, mais un peu plus amplement, puisqu'il ajoute ces mots : τεκμαίρομαι ἔργοισιν Ἡρακλείους. Ἐπεὶ ἀπριά- τας. Son Scholiaste ajoute : ἐπὶ Γηρύον βόας Κυκλωπίων ἐπὶ προθύρων Εὐρυσθέως ἀναίρειται, καὶ ἀπριάτας ἤλασιν. « Je le con- » jecture par les actions d'Hercules, puisqu'il chassa devant » lui les bœufs de Géryon sans les avoir achetés, et les con- » duisit au palais d'Eurysthée, bâti par les Cyclopes ». Il paroît, par ce passage, et sur-tout par la fin, que Platon en avoit bien saisi le sens. On peut consulter les notes de MM. Valckenaer et Wesseling. Le Scholiaste d'Aristides doit être corrigé par celui de Pindare.

(75) §. xxxix. *S'étoit emparé.* Dans une (e) fête solem- nelle qu'on célébroit à Samos en l'honneur de Junon, tous les citoyens se rendoient processionnellement au temple de la Déesse, avec leurs armes. Polycrates ayant amassé sous ce prétexte beaucoup d'armes, les distribua à ses partisans, qui avoient pour chefs ses frères Syloson et Pantagnote. La procession finie, les Samiens mirent bas les armes, afin de se disposer au sacrifice. Les partisans de Polycrates

(a) Plato in Gorgiâ, tom. 1, pag. 484, B.

(b) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. v, Hist. pag. 111 et suiv.

(c) Scholiast. Pindari ad Nem. ix, vers. 35.

(d) Aristid. Περὶ Πρωτοῦ. Orat. 1, pag. 114, lin. 26.

(e) Polyæni Strateg. lib. 1, cap. xxxiii, §. 11, pag. 48 et 49.

s'étant saisis de ces armes , massacrerent tous ceux qui n'étoient pas de leurs amis , et s'étant emparés des postes les plus avantageux , ils firent venir de l'île de Naxos, Lygdamis qui en étoit Tyran , et par son moyen , ils se rendirent maîtres de la citadelle , nommée Astypalée.

(76) §. XXXIX. *Mille hommes de trait.* Ce nombre paroît trop petit , vu la grande puissance de ce Prince , et ce qui en est dit plus bas , §. XLV. Cependant , comme la force des armées Grecques consistoit dans les troupes pesamment armées , il peut se faire qu'il eût à sa solde dix mille hommes , ce qui est beaucoup ; car on sait qu'Athènes et Lacédémone ne mettoient guère plus de monde sur pied , dans les temps les plus brillans de leur République.

(77) §. XXXIX. *Qu'il feroit plus de plaisir à un ami, &c.* Cette pensée est fausse , et Libanius me paroît avoir raison , lorsqu'il dit dans un Discours , qui n'est point venu jusqu'à nous , (α) Πίφκειν ἄνθρωπος οὐχ οὕτως εὐφραίνεται κερδαίνων , ὡς ἀλγίῳ ζημιούμενος. « Le gain ne fait pas naturellement » autant de plaisir à l'homme , que la perte ne lui cause de » douleur ».

J'ajoute que quoique cette maxime soit vraie , il n'en est pas moins certain que celui qui ravit le bien à quelqu'un lui fait une blessure profonde. En rendant le bien , on ne guérit pas la blessure. Le cœur de celui qui a reçu l'offense reste toujours ulcéré.

(78) §. XL. *La jalousie des Dieux.* Voyez la note 84 sur le liv. 1^{er} , §. XXXII. J'ai rapporté dans la note à laquelle je renvoie , un passage précieux de Plutarque. Ce Philosophe raisonna en sage ; mais ces saines notions , peu connues du vulgaire , et les idées absurdes que s'étoit fait de la Divinité ce même vulgaire , prévalurent encore long-temps après notre Historien. Je n'en citerai que cet exemple. Paul Emile rendant , selon l'usage , compte au Peuple

(α) Anecdota Græca , tom. II , pag. 16.

Romain de sa conduite, s'exprime ainsi : « De Brindes (a) » je me suis rendu en un jour à l'île de Corcyre. De Cor- » cyre j'ai été à Delphes en cinq jours, et j'ai sacrifié au » Dieu (Apollon). En cinq autres jours, je suis arrivé en » Thessalie, où j'ai pris le commandement de l'armée. » Quinze autres jours après, j'ai fait prisonnier Persée, » et j'ai soumis la Macédoine. Ayant obtenu des succès si » rapides, j'ai craint qu'à mon retour il n'arrivât quelque » malheur à l'armée. L'armée étant arrivée saine et sauve, » mes craintes se sont portées sur vous; car le Dieu est » jaloux. Mais le malheur s'étant appesanti sur moi, et » mes deux enfans étant morts tout-à-coup, je suis, quant » à moi, le plus malheureux des hommes, mais rassuré et » tranquille à votre sujet ».

Je suis persuadé qu'Hérodote avoit de la Divinité, des idées aussi saines que Plutarque. Voyez liv. 1, note 84, et le Traité de Plutarque, de la Malignité d'Hérodote, §. XVI, avec la note 30. Ce Traité est dans le vol. VI.

(79) §. XLII. Une émeraude. Pline prétend, je ne sais sur quelle autorité, que cette pierre étoit une Sardoine. *Sardonychen (b) eam gemmam fuisse constat : ostenduntque Romæ, si credimus, Concordiæ delubro, cornu aureo Augusti dono inclusam.* Solin (c) a emprunté, à son ordinaire, de Pline ce qu'il dit de cette pierre : mais il y ajoute qu'elle venoit des bords de la (d) mer Rouge, où cependant on n'en a jamais trouvé, et qu'elle excita le goût du luxe chez les Romains, quoique les pierreries fussent connues et estimées à Rome long-temps avant qu'on y eût apporté cette Sardoine.

(a) Plutarc. Vit. parall. pag. 274, C.

(b) Plin. Hist. Natur. lib. xxxvii, cap. 1, tom. II, pag. 764, lin. 18.

(c) Solini Polyhist. cap. xxxiii, pag. 46, B.

(d) Salmas. Plinian. Exercitat. in Solini Polyhistor. pag. 393, col. 1, E, F, G.

Polycrates avoit sans doute plusieurs anneaux. Ainsi le récit de Pline ne contredit pas celui d'Hérodote. Saint Clément d'Alexandrie (a) nous apprend que cet anneau représentoit une lyre. Mais comme la représentation d'une lyre ne suppose pas un ouvrage admirable, et dont Polycrates dût regretter la perte, on peut croire que c'étoit une autre sorte d'ouvrage, qui étoit exécuté sur l'émeraude dont parle Hérodote, et que la lyre se voyoit sur la Sar-doine-onyx, dont il est fait mention dans Pline.

(80) §. XLII. *Elle étoit gravée par, &c.* Il y a seulement dans le grec : *C'étoit l'ouvrage de, &c.* J'y ai substitué le genre d'ouvrage que le terme de cachet suppose. Ce Théodore de Samos inventa (b) l'équerre, le niveau, le tour et les clefs. Pausanias (c), en parlant de l'art de jeter en fonte les statues, fait mention de Théodore de Samos, fils de Télécès, et de Rhœcus, fils de Philéus, qui en avoient été les inventeurs; et à propos de Théodore, il parle de cette émeraude. Il joint encore autre part (d) ces deux Artistes. Cependant (e) Diodore de Sicile parle de Télécès et Théodore de Samos, tous deux fils de Rhœcus, et habiles statuaires. Là-dessus on pense que ces Auteurs sont peu d'accord, et que l'un d'eux se trompe. Mais le Savant M. Valckenaer me paroît soupçonner avec raison, que Rhœcus avoit donné à ses deux fils le nom de son ami Théodore et celui de son père. Cette conjecture concilie parfaitement Hérodote avec Diodore de Sicile et Diogènes Laerce. Celui-ci prétend cependant que de vingt personnes de ce nom, Théodore, fils de Rhœcus (f), est le premier :

(a) Clem. Alexandr. Pædagog. lib. III, cap. XI, pag. 289, lin. 5.

(b) Plin. Hist. Natural. lib. VII, cap. LVI, tom. I, pag. 414, lin. 15.

(c) Pausan. Arcadic. sive lib. VIII, cap. XIV, pag. 629.

(d) Id. Phocic. sive lib. X, cap. XXXVIII, pag. 896.

(e) Diodor. Sicul. lib. I, §. XCVIII, tom. I, pag. 110.

(f) Diogen. Laert. lib. II, Segm. 103, pag. 140.

mais il peut se faire qu'il ait confondu le fils de Rhœcus avec celui de Téléclès.

Pline prétend qu'il étoit défendu de graver sur l'émeraude, *decreto (a) hominum iis parçitur scalpi vetitis*. Si cette défense a eu lieu, elle ne regardoit pas sans doute la Grèce.

Ce fut Théodore de Samos, fils de Rhœcus, qui conseilla de mettre des (b) charbons dans les fondemens du Temple d'Ephèse, parce que ce lieu étoit humide, et que le charbon, ayant perdu la nature du bois, acquiert une solidité que l'eau ne peut détruire. On en mettoit par la même raison sous les bornes, ou pierres qui servoient de limites aux champs. *In carbonibus (c)..... tanta firmitas, ut nullo humore corrupantur, nullâ ætate vincantur, usque adeo ut eos substernere soleant, qui limites figunt ad convincendum litigatorem, quisquis post quantalibet tempora exstiterit, fixumque lapidem limitem non esse contenderit*. Voyez aussi, sur le premier Théodore, Hérodote, liv. 1^{er}, §. LI, note 123.

(81) §. XLII. *Et l'ayant obtenu*. Il y a dans le grec : *χαρσίματος δὲ οἱ τέρψ*. *Cum hoc ei successisset*. Le Traducteur latin a mal rendu à *janitore permissus*. Voyez M. Wesseling, note 89.

(82) §. XLII. *Toutes les circonstances*. Il y a dans le grec : Il écrivit, dans la lettre, tout ce qu'il avoit fait et tout ce qui lui étoit arrivé.

(83) §. XLII. *Il remit sa lettre à un exprès*. Il y a dans le grec : *ἐπίθεται ἐς Αἴγυπτον*. « Il remit sa lettre pour être » portée en Egypte ». C'est le vrai sens de ce passage. Hérodote se sert de cette même expression, liv. v, §. xcvi. Mais Gronovius, qui avoit bien rendu le premier endroit, a mal traduit le second. Voyez la note de M. Valckenacr.

(a) Plin. Hist. Nat. lib. xxxvii, cap. v, tom. II, pag. 774.

(b) Diogen. Laert. lib. II, Sægm. 103, pag. 140.

(c) S. Augustin. de Civitate Dei, lib. XXI, cap. IV, pag. 621, B.

(84) §. XLIII. *Ce Prince en ayant fait lecture.* Ἐπιλέξι-
 μινος δὲ ὁ Ἀμασις τὸ βιβλίον τὸ παρὰ τοῦ Πολυκράτους ἦκον....
 « Amasis ayant fait lecture de la lettre qui lui venoit de la
 » part de Polycrates..... ». Ἐπιλέγομαι signifie *je lis*, et
 Henri Etienne n'a pas oublié cette signification dans son
 Trésor de la Langue Grecque; mais il ne l'appuie sur aucune
 autorité plus ancienne que Lucien, quoique Hérodote
 s'en soit servi plusieurs fois, par exemple, liv. I, §. CXXIV
 et CXXV; liv. II, §. CXXV; liv. VII, vers la fin; liv. VIII,
 §. XXII. Hésychius a jugé à propos de donner dans son
 Lexique l'explication de ce terme : ἐπιλέξαται, τὰ γράμμα-
 τινά ἀνίγνωσιν.

(85) §. XLIII. *Pour renoncer à son alliance.* Un pareil
 motif fait, à ce qu'il me semble, bien peu d'honneur à
 Amasis : ce Prince joue un plus beau rôle dans Diodore de
 Sicile. Cet Historien raconte (a) que Polycrates traitoit
 rudement ses sujets, et les étrangers qui alloient à Samos;
 qu'Amasis lui envoya d'abord des Ambassadeurs pour
 l'exhorter à user de sa puissance avec plus de modération;
 et que le Tyran n'ayant point suivi ce conseil, Amasis lui
 écrivit une lettre, par laquelle il rompoit toute amitié et
 toute alliance avec lui, parce qu'il prévoyoit qu'un Prince
 qui traitoit ses sujets d'une manière si tyrannique, feroit
 une fin malheureuse, et qu'il vouloit s'épargner le chagrin
 de voir périr son ami.

(86) §. XLIV. *De lui envoyer demander des troupes.* Il y
 a un peu plus haut, *le fit prier.* Ἐδήθη (Καμβύσιαι) ὄρας
 ἀν..... δέσπετο στρατοῦ. Le verbe δέσπεται se prend ici en deux
 significations différentes. Il signifie *prier*, et ensuite *faire*
venir, envoyer chercher, faire demander. C'est ce que n'a
 pas senti le Traducteur latin, qui a rendu ce passage, *oravit*
(Cambysem) ut nuncios etiam ad se in Samum missis, ro-
garet aliquid copiarum. Voyez *Selecta principum Histo-*
ricorum, pag. 345.

(a) Diodor. Sicul. lib. I, §. xcvi, pag. 106.

(87) §. XLIV. *Recommanda à Cambyses de ne jamais les renvoyer à Samos.* On pourroit inférer d'un passage d'Apulée, que Pythagore fut du nombre des Samiens que Polycrates envoya à Cambyses, et que ce Prince retint prisonniers. Il dit en effet (a), « que quelques-uns prétendent » que Pythagore fut amené en ce temps-là en Egypte parmi » les prisonniers du Roi Cambyses, et qu'il fut racheté par » Gillus, Prince de Crotone ». Il n'y avoit point, en ce » temps-là, de Gillus, Prince de Crotone ; mais un Gillus de Tarente, qui, étant banni de cette ville, alla demeurer à Crotone. Ce Gillus racheta les Seigneurs Perses qui, en parcourant la Grèce par ordre de Darius, avoient été faits prisonniers, et les ramena à ce Prince (b). Mais il n'est point dit qu'il ait racheté des Grecs. Au reste Apulée regardoit ce voyage forcé de Pythagore comme un bruit populaire, et qui ne méritoit aucune créance ; car il ajoute, peu après, que le bruit le plus général étoit que Pythagore étoit allé de lui-même en Egypte, pour s'y instruire des sciences des Egyptiens.

(88) §. XLV. *Réduire.* Παρίσημι, au prétérit et à l'aoriste second, signifie Je suis subjugué, je suis forcé à me rendre. Voyez un peu plus haut la note 17 sur ce livre. Au moyen, il se prend activement, et signifie je subjugue, je force à se rendre : excepté au futur premier, où il se prend aussi dans un sens passif. Voyez-en un exemple ci-dessous, §. CLV.

(89) §. XLVI. *Un sac de cuir.* Θύλακος est proprement un sac de cuir. Hétychius l'explique par ἀσπὸς δερμάτινος. Il est aussi expliqué in *Glossis mss.* *Vas ad ferendum panem ex corio, quod milites ferunt.* Voyez Thomas Magister, au mot Θύλακος, et la note de feu M. Oudendorp.

(90) §. XLVI. *Ces paroles étoient superflues.* Περύργα sont proprement ces ornemens superflus que les Peintres

(a) Apul. Florid. xv, pag. 792, lin. ult. ex Edit. ad usum Delphini.

(b) Hérodote. liv. III, §. CXXXVIII.

ajoutent à leurs tableaux. Ainsi τῷ θυλάκῳ περιεργασταί signifie qu'il suffisoit de montrer le sac ; que les paroles dont ils l'avoient accompagné étoient superflues.

Les Lacédémoniens firent (a) la même réponse à ceux de Chios, ou plutôt c'est le même trait appliqué à un autre peuple.

Les meilleurs Auteurs emploient souvent ce terme dans cette signification (b) *Εἰ μὲν γὰρ μὴ ἰχρῆν, ἀλλὰ τῆν Μυσῶν λείαν καλυμμένην, τῆν Ἑλλάδα ὕσαι ἐφθῆναι, ζώσαν Ἀθηναίων καὶ ὄντων, περιεργασμαι μὲν ἰγὰ, περὶ τῶν τοιοῦτων ἰσπῶν περιεργασται δ' ἢ πόλις ἢ πιστῆσα ἰμοί.*

« Mais, s'il falloit que la Grèce devînt, à la vue des » Athéniens, la proie des Mysiens, comme on le dit en » proverbe, *j'ai pris une peine superflue, et la ville, » frappée de mes raisons, en a pris une aussi* ».

L'Abbé Auger ne s'est pas douté de cette signification. Voyez sa traduction de Démosthènes, tom. III, pag. 203.

(91) §. XLVII. *Et en coton.* Julius-Pollux (c) remarqué qu'en Egypte, on fait des étoffes dont la chaîne est de lin et la trame de coton. Ce coton vient dans une noix qui croit sur un arbre. Voyez liv. II, §. LXXXVI, note 305; liv. III, §. CVI, note 198; liv. VII, §. CLXXXI, note 291.

(92) §. XLVII. *Trois cent soixante autres fils.* Du Ryer nous parle ici de plusieurs chasses représentées sur ce corsclet, quoiqu'il n'en soit point question dans Hérodote; et il ajoute qu'à chaque chasse, il y avoit trois cent soixante bêtes, &c. Singulière méprise! Celle du paragraphe précédent ne l'est pas moins, comme on s'en appercevra, si l'on veut comparer sa traduction avec la mienne. Mais en voilà assez sur ce Traducteur.

(93) §. XLVII. *Dont Amasis fit présent. Mirentur (d)*

(a) Sextus Empiric. lib. II, advers. Rhetores, pag. 293.

(b) Demosth. Orat. pro Coronâ, pag. 147, Segm. 122.

(c) Julius Pollux, lib. VII, cap. XVII, Segm. 76, tom. II, pag. 741.

(d) Plin. Hist. Nat. lib. XIX, cap. I, tom. II, pag. 155, lin. 25.

hoc ignorantes in Ægyptii quondam Regis, quem Amasim vocant, thorace, in Rhodiorum insulâ ostendi in templo Minervæ, ccclxv filis singula fila constare: quod se expertum nuper prodidit Mucianus ter Consul, parvasque jam reliquias ejus superesse hoc experientium injuriâ.

« Vous ne (a) pourriez pas plus le détruire (le nid des » Alcyons) avec le fer, que ce corselet si vanté, qu'Amasis » consacra à Minerve de Linde ».

Il faut lire ici *Ἀμασίου*, et non pas *ἄμασίου*, comme l'a très-bien vu (b) Tanneguy Lefebvre, célèbre Profcsseur à Saumur, et père de Madame Dacier.

Hérodote a parlé de ce corselet, liv. II, §. CLXXXII, où l'on peut voir les raisons qui engagèrent Amasis à l'envoyer aux Lindiens.

(94) §. XLVIII. *Les avoient outragés.* L'action de Périandre étoit atroce, et la conduite des Samiens pleine d'humanité. En regardant l'insulte prétendue des Samiens comme faite à eux-mêmes, les Corinthiens se rendent les complices de leur Tyran, et se dévouent à l'indignation de la postérité.

(95) §. XLVIII. *Vers le temps de l'enlèvement du Cratère.* Le Cratère fut envoyé à Crésus plusieurs années avant la prise de Sardes. Périandre mourut, selon quelques Auteurs, quarante-un ans avant cette époque; c'est-à-dire l'an 4,128 de la période julienne, 586 ans avant notre ère: car il paroît qu'il faut entendre, de la captivité de Crésus, le passage de (c) Sosicrates, où il est fait mention de cette date. D'ailleurs Eusèbe (d) s'accorde avec cet Auteur, à un an près. Si les choses sont ainsi, comment Hérodote a-t-il pu dire que le Cratère fut envoyé à Crésus vers le même

(a) Ælian. Hist. Animal. lib. IX, cap. XVII, pag. 501.

(b) Epist. Critic. LX, part. I, pag. 205.

(c) Diogen. Laert. lib. I, Segm. xcvi, pag. 60.

(d) Euseb. Chronic. Canon. pag. 161.

temps que Périandre envoyoit trois cent soixante Corcyréens à Alyattes ?

M. Gibert (a) n'étoit point embarrassé : il supposoit que les Princes Lydiens portoient deux noms ; qu'Alyattes s'appeloit Crésus, et que Crésus avoit aussi nom Alyattes ; que cette confusion de noms étoit cause de l'embaras et de l'espèce de contradiction qu'on remarquoit dans le récit d'Hérodote. M. Gibert avoit-il donc, sur les Rois de Lydie, des Mémoires particuliers ? Comme il n'en a point fait part au public, il me sera, je crois, permis de n'être pas de son sentiment.

Ce n'est guère que sur l'autorité de (b) Sosicrates et d'Eusèbe, qu'on place la mort de Périandre si long-temps avant la prise de Sardes. Il paroît qu'il étoit encore vivant, peu d'années avant l'avènement de Crésus au trône. La guerre que soutint contre les Mytiléniens (c) Hégéaistrate, fils de Pisistrate, se termina par la médiation de Périandre. Or cette guerre n'a dû précéder que de peu d'années la première domination de Pisistrate sur les Athéniens, qui est de l'an 4,154 de la période julienne, 560 ans avant l'ère vulgaire : il s'ensuit par conséquent que Périandre vivoit encore vers l'an 4,150 de la période julienne, 564 ans avant notre ère.

On pourroit croire que ce Prince n'étoit pas encore mort au commencement du règne de Crésus, et voici la preuve qu'on pourroit en donner. Lorsque Crésus envoya des présens à l'Oracle de Delphes, il y en eut dont Esope fut le porteur. Or, Plutarque, qui (d) rapporte ce fait, raconte aussi qu'Esop se trouva dans ce même temps à l'assemblée

(a) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. xxi, Mém. pag. 143.

(b) Diogen. Laert. Euseb. locis laudatis.

(c) Herodot. lib. v, §. xciv et xcv.

(d) Plutarch. Conviv. sept. Sapient. pag. 150, A. De his qui sero à numine puniuntur, pag. 556, F.

des sept Sages chez Périandre. Ce Prince vivoit donc encore l'an 4,155 de la période julienne, 559 ans avant notre ère, puisque Crésus ne monta sur le trône que cette année-là.

Mais cette dernière raison est foible; car Esope fut précipité de la roche Hyampée l'année (a) précédente; et Crésus, ayant été associé au trône, comme on peut l'inférer d'un passage (b) de Plutarque, pouvoit avoir envoyé ces présents du vivant de son père.

MM. Bouhier et de la Nauze ont aussi beaucoup écrit sur ce sujet; mais les bornes d'une note ne me permettent pas de discuter leurs opinions. Voici la manière dont je conçois la chose. Les Spartiates envoient des troupes contre Polycrates, Tyran de Samos, l'an 4,189 de la période julienne, 525 ans avant notre ère. En voici la preuve : Lorsque Cambyses marcha contre l'Égypte, Polycrates donna des secours à ce Prince; et comme il se défioit d'une partie de ses sujets, il profita de cette occasion pour s'en débarrasser. Ceux-ci, au lieu d'aller en Égypte, se rendirent à Lacédémone, et revinrent à Samos avec les Lacédémoniens. La conquête de l'Égypte est de l'an 4,189 de la période julienne, 525 ans avant notre ère. Si les Corinthiens ont été outragés par les Samiens une génération avant cette expédition, comme le dit (c) Hérodote, et si vers le même temps les Samiens ont enlevé le Cratère que les Lacédémoniens envoyoient à Crésus, il faut que l'outrage des Samiens et que l'enlèvement du Cratère soient à-peu-près de l'an 4,159 de la période julienne, 555 ans avant l'ère vulgaire. L'enlèvement du Cratère s'accorde assez bien avec cette date; 1°. il se fit trente ans avant que les Lacédémoniens envoyassent des troupes contre Poly-

(a) Voyez mon Essai de Chronologie, chap. xix, pag. 541.

(b) Plutarch. de Fraternali amore, pag. 484.

(c) Herodot. lib. iii, §. xlviij.

crates; 2°. ce fut un petit nombre d'années avant la prise de Sardes, qui est de l'an 4,169 de la période julienne, 545 ans avant notre ère; 3°. cette date se concilie parfaitement avec la narration d'Hérodote; car les inquiétudes de Crésus sur l'accroissement de la puissance de Cyrus sont de l'an 4,156 de la période julienne, 558 ans avant l'ère vulgaire. Crésus envoie consulter, à différentes reprises, l'Oracle de Delphes; et ayant reconnu sa véracité, il lui fait demander à quel peuple il doit s'allier. L'Oracle lui conseille de faire alliance avec le plus puissant peuple de la Grèce. Crésus recherche en conséquence celle des Lacédémoniens, et leur fait de grands présens : les Lacédémoniens, par reconnaissance, lui envoient un magnifique Cratère. Ces allées et ces venues supposent au moins trois ans : tout est donc parfaitement lié dans notre Historien.

Quant à l'outrage dont se plaignoient les Corinthiens, il ne convient pas, strictement parlant, à cette date. Périandre vivoit encore lorsqu'ils furent insultés par les Samiens, et certainement il mourut vers l'an 4,151 de la période julienne, 563 ans avant notre ère. En supposant que les Samiens délivrèrent les trois cents Corcyréens en 4,149 de la période julienne, 565 ans avant notre ère, il s'ensuivra, 1°. qu'il n'y a eu que dix ans entre cette insulte des Samiens et l'enlèvement du Cratère par les mêmes Samiens. Cet intervalle n'est pas assez considérable pour qu'Hérodote n'ait pu dire qu'elle fut faite vers le temps de l'enlèvement du Cratère; 2°. il s'ensuivra qu'Alyattes, à qui Périandre envoyoit ses enfans, vivoit encore; 3°. il en résultera que Périandre étoit alors très-âgé, et sur la fin de sa vie, comme le prouve toute la suite du discours qu'Hérodote fait tenir à Périandre.

(96) §. XLVIII. *Périandre*. Ce Tyran est mis au nombre des sept Sages : cependant Platon (a) met en sa place Myson

(a) Plato in Protagorâ, tom. 1, pag. 343, A.

de Chen en Laconie. Je ne puis croire cependant que ce Philosophe l'ait jugé indigne de ce titre, à cause qu'il étoit Tyran, comme le pense (a) Saint Clément d'Alexandrie : je crois plutôt que la tradition sur ces sept Sages étoit fort incertaine, puisqu'on mettoit en la place de Périandre tantôt (b) Anacharsis, tantôt Epiménis de Crète, tantôt Arcésilaus d'Argos et Myson de Chen.

(97) §. XLVIII. *Qu'ils célèbrent encore.* Il y a dans le grec : « Dont ils font encore usage de la même manière ». Je lis *χεῖρα* avec les manuscrits de la Bibliothèque du Roi.

(98) §. XLVIII. *Gâteaux de sésame et de miel.* Les gâteaux (c) de Samos étoient renommés. Voyez sur le Sésame, liv. I, §. CXCIII, note 472.

(99) §. XLVIII. *Les Samiens les ramenèrent à Corcyre.* Plutarque (d) prétend que ce furent les Cnidiens qui sauvèrent les enfans des Corcyréens; que les honneurs et les immunités accordés aux Cnidiens par ceux de Corcyre, aussi-bien que les décrets faits à cette occasion, en sont une preuve. Ce furent en effet les Cnidiens, ajoute-t-il, qui vinrent à Samos avec une flotte, qui chassèrent du Temple les gardes de Périandre, qui firent monter les trois cents jeunes Corcyréens sur leurs vaisseaux, et qui les ramenèrent à Corcyre. Il s'appuie ensuite de l'autorité d'Anténor de Crète et de Denys de Chalcide, dans son ouvrage sur les Fondations des villes.

Ce témoignage paroît contraire à celui d'Hérodote : mais examinons-le. Ou les Samiens ne se sentoient point assez forts pour enlever les enfans des Corcyréens aux gardes de Périandre, ou ils avoient des ménagemens à observer à l'égard de ce Prince. Dans l'un ou l'autre cas, ils ont recours aux Cnidiens. Comment en effet ceux-ci auroient-ils eu

(a) Clemen. Alexandr. Stromat. lib. 1, pag. 351, lin. 1.

(b) Id. ibid. pag. 350, lin. 24 et seq.

(c) Athen. Deipnosoph. lib. XIV, cap. XIII, pag. 644, C.

(d) Plutarch. de Herodoti malignitate, pag. 860, B.

connoissance de l'arrivée de ces enfans à Samos, et du traitement qu'on leur destinoit? L'inhumanité de Périan-dre dut paroître horrible aux Cnidiens; je veux qu'elle les ait révoltés, que leur cœur se soit ouvert à la pitié, et qu'ils se soient attendris sur le sort de ces malheureux. Mais la pitié toute seule n'est point active; et le plus souvent elle se borne à des larmes stériles. Si les Samiens ne les eussent point sollicités, s'ils ne les eussent point pressés par les motifs les plus puissans, ils ne se seroient sans doute jamais déterminés à venir enlever ces jeunes gens aux Corinthiens. Hérodote n'a point parlé ici des Cnidiens, parce qu'il dit rarement toutes les circonstances d'un fait, et que l'essentiel étoit de savoir que les Samiens avoient été le grand mobile de la conservation des Corcyréens.

Pline (a) dit que des Echénéïs ou Rémora, petit poisson qu'on croit arrêter un vaisseau en y attachant, arrêterent le vaisseau qui portoit ces enfans, et qu'on rend à Cnide, auprès de la statue de Vénus, des honneurs aux coquillages qui opérèrent cette merveille. *Plenam ventis stetit navem, portantem a Periandro, ut castrarentur nobiles pueri: conchasque quæ id præstiterint, apud Gnidiorum Venerem coli.* Toutes les éditions, excepté celle du père Hardouin, portent, contre l'autorité de tous les manuscrits, *portantem nuncios*. On m'a fait un reproche de n'avoir pas traduit *nuncios*, comme si j'étois obligé de traduire toutes les fausses leçons. Ce poisson tire son nom de ce qu'il arrête les vaisseaux. Tout fabuleux qu'est ce fait, il n'en est pas moins attesté par le Cardinal de Tournon et par Pélissier, qui prétendent en avoir fait l'épreuve, selon Rondelet, qui assure en avoir été témoin oculaire, comme le dit le père Hardouin dans sa note sur ce passage de Pline. Si cette propriété de l'Echénéïs ou Remora eût paru certaine à Aristote, ce Philosophe n'auroit pas manqué d'en parler.

(a) Plin. Hist. Natural. lib. ix, cap. xxv, pag. 514.

Voici ce qu'en dit ce savant (a) Naturaliste : « L'Echénés » est un de ces petits poissons qui se plaisent parmi les rochers. Quelques-uns les font servir à des philtres et pour gagner leurs procès. On ne le mange pas. Il y a des gens qui prétendent qu'il a des pieds, quoiqu'il n'en ait point; » et cela, parce que ses nageoires en ont l'apparence ».

M. Camus (b) rapporte en note un passage de M. Beckman, qui pourroit faire croire que ce qu'on raconte de l'Echénés n'est pas une fable.

(100) §. XLIX. *La fondation de Corcyre.* Eusèbe (c) place la fondation de Corcyre en la xviii^e Olympiade; mais Strabon la met vers le (d) temps qu'Archias fonda Syracuse. Or, suivant les Marbres d'Oxford (e), cette ville fut fondée la vingt et unième année de l'Archontat perpétuel d'Eschyle, qui répond à la troisième année de la v^e Olympiade, c'est-à-dire, à l'an 3,956 de la période julienne. Saint Clément d'Alexandrie (f) confirme indirectement cette époque, en faisant le Poète Eumélus contemporain d'Archias : or, suivant Eusèbe, ce Poète fleurissoit dans la iii^e Olympiade.

J'ai, par cette raison, mis la fondation de Corcyre en 3,958 de la période julienne, 756 ans avant Jésus-Christ.

Timée (g) place la même époque six cents ans après la guerre de Troie; mais il vaut mieux en croire Strabon, qui fait le Fondateur de cette île contemporain d'Archias. Archias, dit ce (h) Géographe, faisant voile en Sicile, laissa, avec une partie de son armée, Chersicrates, de la race d'Her-

(a) Aristotel. Histor. Animal. lib. 11, cap. xiv, pag. 788, D.

(b) Histoire des Animaux d'Aristote par M. Camus, tom. 11, pag. 725, note 5.

(c) Euseb. Chronicorum Liber posterior, pag. 119.

(d) Strab. lib. vi, pag. 414, B.

(e) Marmora Oxoniensia, pag. 25, Epoch. xxxii, (pag. 66, ex Edit. Maitt. Lond. 1752).

(f) Clemen. Alexandr. lib. 1, Stromat. tom. 1, pag. 398, lin. 14.

(g) Scholiast. Apollonii Rhodii, lib. iv, vers. 1216, pag. 491.

(h) Strab. Geograph. lib. vi, pag. 414, A.

cules, pour fonder l'île connue actuellement sous le nom de Corcyre, et qui l'étoit auparavant sous celui de Schérie. Celui-ci en chassa les Liburnes qui l'occupoient, et la fonda. Suivant le même Timée (a), Chersicrates, chef de cette colonie et de la maison des Bacchiades, étoit un exilé de Corinthe, ou bien il en sortit volontairement, parce qu'il y étoit noté *δία ἀρμίας*. Si cela est vrai, l'inimitié entre la Colonie et la Métropole n'a plus rien d'étonnant. On sait qu'elle se manifesta de bonne heure : témoin la fameuse bataille navale qui se donna entre ces deux villes, environ 260 ans avant la guerre du Péloponnèse; c'est-à-dire, la première année de la xxix^e Olympiade. C'est, au rapport de (b) Thucydides, le plus ancien combat naval dont on ait connoissance. Voyez plus bas, note 111.

(101) §. XLIX. *Quoiqu'ils eussent la même origine.* Je suis la conjecture de M. Valckenær, qui lit *συγγενίς*, après *ισυροίσι*. Voyez la note de ce Savant : M. Borheck, qui a senti la nécessité de cette addition, l'a mise entre crochets.

(102) §. L. *Mélisse sa femme.* « Pythænetus (c) raconte, » au troisième Livre de son Histoire d'Égine, que Périandre, ayant vu Mélisse, fille de Proclès d'Épidaure, habillée » selon l'usage des Péloponnésiens, sans robe et avec une » simple tunique, verser à boire aux ouvriers, en devint » amoureux, et l'épousa.

» Il en eut (d) deux enfans, Cypsélus et Lycophon.... » Quelque temps après, se laissant emporter à la colère sur » le faux rapport de ses concubines, il la tua d'un coup de » pied, tandis qu'elle étoit enceinte. Il les fit brûler dans » la suite ». On voyoit, près d'Épidaure (e), le monument de Mélisse. Périandre avoit-il renvoyé le corps de sa femme

(a) Scholiast. Apollonii Rhodii, lib. iv, vers. 1216, pag. 431.

(b) Thucyd. lib. 1, §. xliii, pag. 12.

(c) Athen. Deipnosoph. lib. xliii, cap. vi, pag. 589, F.

(d) Diogen. Laert. lib. 1, Segment. xciv, pag. 58 et 59.

(e) Pausan. Corinthiac. sive lib. ii, cap. xxviii, pag. 177.

à Proclès, pour qu'il lui donnât les honneurs de la sépulture, ou bien étoit-ce un cénotaphe ? C'est ce que je n'oserois décider, et peut-être ce qu'il importe assez peu de savoir.

(103) §. I. *Tyran d'Epidaure.* Les Poètes confondent assez souvent le *Τύραννος* avec le *Βασιλεύς* ; mais les Prosateurs en font, à ce qu'il me semble, une grande différence : par exemple, ils n'ont jamais appelé les Rois de Perse, de Lacédémone et d'Athènes *Tyrans* ; mais ils ont donné ce nom aux Rois de Syracuses, à Pisistrate, &c. *Tyran*, chez les Grecs, signifie un usurpateur qui gouverne un peuple contre son gré, sans son aveu, quand même il gouverneroit suivant les règles de la justice. Pisistrate, par exemple, étoit un Tyran, quoique son gouvernement fût doux. Hiéron en étoit un pareillement, quoique Xénophon en fasse l'éloge dans le Discours qu'il a intitulé : *Hieron sive Tyrannicus*. Il l'y appelle toujours *Τύραννος* ; et c'est ce qui avoit fait croire que ce terme se prenoit aussi en bonne part chez les Grecs ; au lieu qu'en françois, il n'a rien d'équivoque. Il signifie encore en notre langue un Prince légitime, qui gouverne une société d'une manière contraire à sa nature, à ses intentions, à son but primitif. Mais écoutons Xénophon : « Socrate (a) croyoit que la Royauté et la Tyrannie étoient deux espèces d'empires différens entr'eux. » Celui où les sujets étoient gouvernés de leur consentement et conformément aux loix, il le regardoit comme une Royauté : mais il appeloit Tyrannie celui où les sujets étoient gouvernés malgré eux, d'une manière contraire aux Loix, et suivant les caprices du Prince ».

Cornélius Népos (b) dit aussi : *Omnes autem et habentur et dicuntur Tyranni, qui potestate sunt perpetuâ in eâ civitate, quâ libertate usa est.*

(a) Socratis Memorabilia, lib. iv, cap. vi, §. xii, pag. 256.

(b) Corn. Nepos. Miltiad. cap. iiii, pag. 60.

J'ajouterai à ces autorités celle d'Hérodote même : lorsque les Lacédémoniens voulurent rétablir à Athènes les Pisistratides, Sosiclès de Corinthe leur dit : « (a) S'il vous paroît avantageux que les villes soient gouvernées par des Tyrans, pourquoi ne leur en donnez-vous point l'exemple, et n'en établissez-vous point un chez vous ? » Hérodote faisoit donc une grande distinction entre le *Τύραννος* et le *Βασιλεύς* ; car il est certain que les Lacédémoniens étoient gouvernés par des Rois.

(104) §. LII. *Négligé dans tout son extérieur.* L'expression grecque *ἀλυσίησι* indique qu'il n'avoit point pris les bains. Avant l'usage du linge, les bains fréquens étoient aussi nécessaires pour la santé que pour la propreté, surtout dans les climats chauds.

(105) §. LII. *Que j'en ai été moi-même l'auteur.* « *Εἰ γὰρ τις συμφορὴ ἐν ἀνθρώποις ἐγγιγνέσθαι..... ἐμοὶ τι ἀυτῆ γίγνοι, καὶ ἐγὼ ἀυτῆς τὸ πλεὺν μίσητός εἰμι, ὅσα ἀυτῆς σφι ἐξεργασάμην.* Toute la difficulté de ce passage vient, à mon avis, de ce que les Critiques ont cru que *ἐξεργασάμην* signifioit ici la même chose que *ἔπραξα*, et qu'il falloit le rapporter à *συμφορῆν*, représenté par le pronom *σφι*. Je pense, au contraire, que *ἐξεργασάμην* signifie ici *ἐφόνευσα*, comme dans ce même livre, §. xxx, *ἐξεργασατο τὸν ἀδελφεόν* ; et §. xxxi, *ἐξεργασατο τὴν ἀδελφεήν*. Ce sens, *ἐξεργασάμην σφι*, je l'ai tuée, c'est-à-dire, votre mère, étant admis, je crois qu'on peut laisser subsister *ἐν ἀνθρώποις*, en sous-entendant *πρήγμασι, συμβιβηκόσι, συμπλάμασι ou παθήμασι.* Mais, si l'on vouloit absolument le changer, j'aurois mieux lire *ἐν ἀυτῆ σοι, tibi ob eam, sc. matrem.* Quant à ce qui suit, je serois fort porté à lire, *τίσιν πλεὺν μίσητός εἰμι, ὅσα κ. τ. λ. Si quelque malheur t'est arrivé au sujet de ta mère, il me regarde de même, et j'y participe d'autant plus que j'ai été son meurtrier.* CORAY.

(a) Herodot. lib. v, §. xcii.

1°. La correction ἐν ἀυγῆσσι ne me paroît pas nécessaire. Il faut laisser ἐν ἀυγῶσσι, en sous-entendant πρηγματοσσι, comme l'avoit d'abord bien vu M. Coray, et comme M. Wesseling l'avoit observé dans sa note.

2°. Je ne peux admettre le changement de το πλεῖν en τῶν πλεῖν, parce que ce corrélatif se sous-entend communément. Voyez M. Hoogeveen, de *Particulis Linguæ Græcæ*, cap. LIX, sect. III.

3°. Quant à σφι ἰξεργασάμην, le Traducteur latin a eu tort de le rendre par *id perpetravi*. Quoique je fusse bien persuadé de l'inexactitude de cette version, j'ai cependant traduit comme si je l'avois suivie. Je comptois, dans une note, rendre raison de ma version, et expliquer le passage. Mais en relisant mon ouvrage, comme je n'avois pas sous les yeux l'original, je n'ai plus senti la nécessité de faire la note. Il est hors de doute que ἰξεργασάμην signifie *j'ai tué* : σφι est un pronom personnel qui signifie *ipsum, ipsam*. Périandre n'ose dire à son fils, *j'ai tué ta mère* : il se contente de dire, *je l'ai tuée*. On ne pouvoit s'y méprendre; et par cette réticence, il croyoit peut-être diminuer l'horreur de son crime. Si j'avois traduit, *et je le ressens d'autant plus vivement, que j'ai été moi-même l'auteur du meurtre de ta mère*, j'aurois rendu ce passage d'une manière claire et conforme au sens de l'Auteur; mais j'aurois exprimé ce qu'Hérodote vouloit supprimer par délicatesse. C'est ce qui m'a fait adopter une tournure qui paroît un contre-sens, et qui cependant n'en est pas un.

(106) §. LII. *Il vaut mieux faire envie que pitié*. Expression proverbiale en notre langue, que je n'ai point cru devoir changer. Pindare a dit de même avec le style énergique qu'on lui connoît : (α) Κρίσσων οἰκτιρμῶν φθόνος. « L'envie » vaut mieux que la pitié ».

(107) §. LIII. *Son fils aîné*. Il s'appeloit Cypsélus. Voyez

(α) Pythic. Od. 1, vers. 164.

§. L., note 102. Feu M. Wesseling a relevé l'erreur de Le Paulmier de Grentemesnil, qui prétendoit (a) qu'il s'appelloit Gordius, d'après Aristote (b). Mais Gordius, ou plutôt Gorgias, comme on lit dans Plutarque (c), étoit frère de Périandre, et non son fils; et par conséquent Psammitichus, fils de Gorgias, qui succéda à Périandre, étoit neveu de ce Prince, et non son petit-fils.

(108) §. LIII. *Les biens de votre père.* Ὅμοια sont les biens paternels, le patrimoine. (d) Πῶς οὐ δεινὸν εἰ ἕτεροι μὲν ὅμοιοι ταλασηϊοῖσι καὶ δηϊόλογοι παρῆλαιφθίγεις ἐκ τῷ μισθωθῆναι διπλάσιοι καὶ τριπλάσιοι γυγόνασιν. « N'est-il pas affreux que » d'autres aient doublé, et même triplé leur patrimoine en » l'affirmant » ? Τούσ (e) ἰδίους οἴκους ἔχοι μὲν ἂν ἐκ τῶν πραγμάτων μεγάλους ἐκῆσαντο, ὑμεῖς δὲ διὰ τὸν πρὸς ἀλλήλους πόλεμον ἐλάττους ἔχετε; « Ils augmentoient leurs patrimoines » dans les troubles, tandis que vos guerres intestines diminueoient le vôtre ». Ἰε lis ensuite σφία, au lieu de σφί, avec M. Valckenaer.

(109) §. LIII. *La Tyrannie est de sa nature chancelante et mal assurée.* Il y a dans l'original : Τυραννίς, χερῆμα σφαλερόν, qui signifie mot à mot : « La Tyrannie est une chose glissante ». Euripides fait dire de même à Agamemnon (f), en parlant de la suprême puissance :

Τῶτο δὲ γ' ἴσθι τὸ καλὸν σφαλερόν.

« Cet honneur est chancelant ».

(110) §. LIII. *Mille amans.* « La Tyrannie (g) est, de » tous côtés, en butte aux traits de ceux qui en sont vio-

(a) Palmer. Exercitat. in Auctores Græcos, pag. 15.

(b) De Republicâ, lib. v, cap. xii, pag. 411, B.

(c) Conviv. vii Sapient. pag. 160, C.

(d) Demosth. in Aphobum. Orat. 1, pag. 508, 92.

(e) Lysias contra Eratosthenem, pag. 128, lin. 38.

(f) Euripid. Iphigen. in Aulide, vers. 21.

(g) Euripid. incertæ Tragœdiæ, pag. 507, vers. 114.

» lement épris : il faut, mon père, vous tenir en garde
 » contre eux ». C'est un fragment d'Euripides, que nous a
 conservé (a) Stobéc. Je le traduis suivant la correction de
 M. Valckenaer, qui lit au second vers :

Δειῶς ἐρῶσιν, ὄς φυλακτίον, πάτερ.

Voyez les notes de ce Savant sur ce passage d'Hérodote.
 M. le Docteur Musgrave corrige ce vers de même que
 M. Valckenaer, sans nous avertir qu'il tient cette correc-
 tion de ce Savant.

(111) §. LIII. *Assassinèrent son fils.* Le Scholiaste de (b)
 Thucydides prétend que ce meurtre occasionna la bataille
 que se livrèrent sur mer les Corinthiens et les Corcyréens.
 Mais, comme elle se donna 260 ans (c) avant la fin de la
 guerre du Péloponnèse, et que cette guerre finit l'an 4,310
 de la période julienne, il s'ensuit que cette bataille a dû
 se donner l'an 4,050. Mais Cypselus, père de Périandre,
 ne régna que l'année suivante à Corinthe.

Feu M. le Président Bouhier (d) croyoit qu'il s'étoit
 glissé, dans le texte de Thucydides, une faute, et qu'il fal-
 loit lire 160 ans, au lieu de 260. Cela s'accorde, il est vrai,
 avec ce que j'ai dit plus haut de l'âge de Périandre. Mais
 pourquoi faire des changemens au texte d'un Auteur, sans
 une nécessité absolue ? On a vu ci-dessus (e) que le Fon-
 dateur de Corcyre étoit un exilé de Corinthe. Il peut très-
 bien se faire que ceux qui se joignirent à lui, détestassent
 leurs anciens compatriotes : les temps, d'ailleurs, s'accor-
 dent très-bien ; Corcyre ayant été fondée l'an 3,958 de la
 période julienne, et la bataille, suivant Thucydides, ayant
 dû se donner l'an 4,050 de la même période, il y a 92 ans

(a) Stobæi Sentent. Tit. XLVII, pag. 315.

(b) Scholiast. Thucydid. ad lib. I, §. XIII, pag. 12, col. 2.

(c) Thucydid. lib. I, §. XIII, pag. 12.

(d) Recherches et Dissertations sur Hérodote, chap. xv, pag. 167.

(e) Voyez §. XLIX, note 100.

entre la fondation de cette île et la bataille qu'elle livra à sa Métropole. Elle pouvoit avoir acquis, dans cet espace de temps, une assez grande puissance pour l'attaquer.

(112) §. LV. *Lycopas*. Tous les Traducteurs, tant les Latins que ceux en langue vulgaire, mettent Lycopes. Grégoire, Archevêque de Corinthe, avoit cependant averti que les Ioniens (a) finissoient en *ns* les mots ayant plus de deux syllabes, dont le nominatif se terminoit en *as*. Par exemple, ils disent *Ἐρμίους* au lieu de *Ἐρμίας*, *Σωρίους* pour *Σωρίας*. Il apporte ensuite le passage en question d'Hérodote.

(113) §. LVI. *La première expédition des Lacédémoniens - Doriens*. Je serois d'avis d'effacer, avec M. Valckenacr, le mot *Lacédémoniens*; celui de *Doriens* suffisoit, et la valeur en étoit assez déterminée par ce qui précédoit. Voyez sa note. C'étoit aussi le sentiment de feu M. Wesseling. J'ai rétabli, d'après les observations de ces deux Savans, *πρώτη*, que Gronovius avoit expulsé de son édition. Les Lacédémoniens s'étoient auparavant mêlés des affaires de l'Asie, comme on l'a vu livre 1^{er}, §. CLII. Mais ceci étoit leur première expédition.

(114) §. LVII. *Etoient alors dans un état très-florissant*. La prospérité de ces Insulaires alla en diminuant. Ils envoyèrent cependant quelques secours aux Grecs, attaqués par Xerxès. Voyez ci-dessous, livre VIII, §. XLVI. Mais, du temps de Démosthènes, ils étoient devenus fort méprisables; témoin la Harangue de cet Orateur *περὶ Σουφιάδας*. « Si je pouvois me persuader, dit-il (b) en s'adressant aux » Athéniens, que vous êtes des Siphniens, des Cythniens » ou d'autres gens pareils, je vous conseillerois de prendre » des sentimens plus humbles ».

(115) §. LVIII. *Aux plus riches qui soient en ce Temple*. Ces mots, qui soient en ce Temple, ne se trouvent pas dans

(a) Gregorius de Dialectis, pag. 172.

(b) Demosthen. *περὶ Σουφιάδας*, pag. 102, 52.

le texte grec; mais je ne puis croire qu'Hérodote ait eu en vue tous les trésors de l'Univers. Je crois que cet Historien ne veut parler que de ceux qu'on gardoit dans le temple d'Apollon à Delphes. Ταῖσι πλουσιωτάτοις me paroît se rapporter manifestement à θεσούρος ἐν Δελφοῖσι.

La plupart des Etats de la Grèce avoient chacun, dans ce temple, une chapelle où ils plaçoient leur trésor. Cet usage ne subsistoit plus du temps de Pausanias (a).

« Les Siphniens (b) ont fait aussi un trésor pour cette » raison - ci. Cette île avoit des mines d'or : Apollon leur » ordonna d'en offrir la dîme à Delphes. Ils bâtirent le tré- » sor, et offrirent la dîme; mais, lorsque par avarice, ils » eurent cessé de la payer, les inondations de la mer dé- » truisirent les mines, et les firent disparaître ».

« Le plomb (c), dit M. de Tournefort, est fort commun » en Siphne : les pluies en découvrent presque par-tout. La » mine est grisâtre, lisse, et rend du plomb qui approche » de l'étain. Lorsque les paysans veulent chasser, ils vont » la prendre dans les champs, et la fondent pour en faire » de la grenaille. Ce plomb, qui est comme une céruse na- » turelle, se vitrifie aisément, et c'est ce qui rend excel- » lentes les marmites de l'île. Théophraste (d) et Pline (e) » assurent qu'on tailloit à Siphnos, au ciscan, des pots à » feu d'une certaine pierre molle, lesquels devenoient noirs » et très - durs, après qu'on les avoit échaudés avec de

(a) Pausan. Phocico. sive lib. x, cap. xi, pag. 823.

(b) Id. ibid.

(c) Relation d'un Voyage du Levant, par Tournefort, Lettre iv, tom. 1, pag. 175.

(d) Theophr. lib. de Lapidibus, pag. 9.

(e) In Siphno, lapis est qui cavatur tornaturque in vasa coquen-
dis cibis utilia, vel ad esculentorum usus : quod in Comensi Italiæ
lapide viridi accidere scimus. Sed in Siphnio singulare, quod
excalfactus oleo nigrescit, durescitque, naturâ mollissimus. Plin.
Hist. Nat. lib. xxxvi, cap. xxii, tom. II, pag. 752, lin. 11.

» l'huile bouillante. On estimoit aussi les gobelets qui se
» fabriquoient dans cette île (a) ».

Quant aux mines d'or et d'argent, « à peine, dit (b)
» M. de Tournefort, sait-on aujourd'hui où elles se trou-
» vent. Pour nous faire voir la plus fameuse, on nous mena
» sur le bord de la mer, près de San-Sosti, chapelle à demi-
» ruinée; mais nous ne vîmes que l'entrée de la mine, et
» l'on ne put nous conduire plus avant, à cause des em-
» barras et de l'obscurité du lieu ».

(116) §. LVII. *Ils consultèrent l'Oracle.* Il y a dans le
texte : *ιχρίωτο τῷ χρηστηρίῳ* : mais le manuscrit A de la
Bibliothèque du Roi nous a conservé la vraie leçon, *ιχρίωτο*
τῷ χρηστηρίῳ, car l'oméga ne peut avoir lieu dans un verbe
Ionien. Cette leçon est appuyée par George, Archevêque
de Corinthe, de *Dialectis*, pag. 183 : *τὸ ἰρίω ἰρίω λέγουσι,*
καὶ τὸ ἰχρίωτο ἰχρίωτο, καὶ Α εἰς Ε μετασθίσι. « Les Ioniens
» disent *ἰρίω* au lieu de *ἰρίω*, et *ιχρίωτο* en la place de
» *ιχρίωτο*, changeant A en E ».

(117) §. LVII. *Une embûche de bois.* Le Dieu s'expli-
que, à son ordinaire, d'une manière énigmatique. Si cet
oracle a été véritablement rendu, il veut parler des hommes
qui montoient le vaisseau Samien. *Λόχος* est une embûche.
Euripides a dit de même, en parlant du cheval de bois qui
recéloit dans son sein les plus vaillans des Grecs (c). *Πικρὰ*
ἰν' ἰρίῳ ξιστὸν λόχον Ἀργείων. . . . Θιᾶ δ'ώσαν. *In abiete mon-*
tandâ edolatam latebram Græcorum. . . . Deâ consecraturus.
Voyez aussi Tryphiodore sur la prise de Troie, vers. 2.

(118) §. LIX. *Le temple de Dictynne.* « On (d) conte
» que Britomartis, surnommée Dictynne, est née à (e)

(a) Steph. Byzant. voc. *Σίφνος*.

(b) Relation d'un Voyage du Levant, tom. 1, pag. 174.

(c) Euripid. Troad. vers. 534.

(d) Diodor. Sicul. lib. v, §. LXXVI, tom. 1, pag. 392.

(e) La ville de Cænus, dont il est parlé dans ce passage, n'est
connue d'aucun autre Auteur. Cela a paru à M. Verheyk une

» Cænos dans l'île de Crète, de Jupiter et de Carme, fille
 » d'Eubulus, qui reconnoissoit Cérés pour sa mère. Elle
 » inventa, à ce qu'on dit, les filets pour la chasse, d'où lui
 » vient ce surnom. Comme elle étoit souvent avec Diane,
 » quelques personnes la confondent avec cette Déesse. Les
 » Crétois lui ont consacré des Temples, et lui offrent des
 » sacrifices. Ceux qui disent qu'elle fut surnommée Dic-
 » tynne, parce que Minos la poursuivant pour lui faire
 » violence, elle se sauva dans des filets de pêcheur, me
 » paroissent s'éloigner de la vérité; car il n'est pas vraisem-
 » blable qu'une Déesse, fille du plus grand des Dieux, ait
 » été réduite à ce point de foiblesse, que d'avoir besoin d'un
 » secours humain; et il n'est point juste d'attribuer une
 » telle impiété à Minos, qui, de l'aveu de tout le monde,
 » s'est appliqué à la justice, et a mené une vie très-louable ».

Callimaque s'éloigne en quelque chose du récit de Dio-
 dore de Sicile : 1°. Britomartis étoit, selon ce (a) Poète,
 une Nymphé de la suite de Diane, dont elle étoit chérie
 à cause de son adresse à tirer de l'arc. Elle n'avoit donc pas
 autant de pouvoir qu'une Déesse. 2°. Elle ne se sauva point
 dans des filets; mais Minos la poursuivant, et étant près
 de la saisir, elle sauta de dessus un rocher dans la mer,
 afin d'échapper à ce Prince. Heureusement elle tomba dans
 des filets de Pêcheurs, qui se trouvèrent là par hasard. Ce
 fut à ces filets qu'elle dut son salut. Les Cydoniens la nom-
 mèrent Dictynne, depuis cette aventure; les Grecs appe-
 lent, dans leur langue, un filet *Dictyon*.

raison suffisante pour changer (Antonini Liberalis Transform.
 Conger. cap. XL, pag. 266) ἐν Κρήτῃ ἐν κισθμῶνι; et il s'appuie
 d'un passage du Chapitre xxxvi d'Antoninus Libéralis, où il est
 fait mention de l'autre de Crète. Mais pourquoi rendre, sans né-
 cessité, clandestine la naissance de Britomartis? S'il n'est fait
 mention nulle part ailleurs de cette ville, ce n'est pas une raison
 pour nier son existence. Combien n'y en a-t-il pas d'autres, dans
 cette même île, dont il n'est parlé qu'une seule fois?

(a) Callimach. Hymn. in Dian. vers. 190, &c.

Antoninus Libéralis (a) et Pausanias (b) rapportent la même chose avec quelque légère différence ; mais il paroît qu'ils ajoutent foi à la fable de Minos. Quoi qu'il en soit des différences qui se trouvent entre les traditions que ces Auteurs ont suivies, elles s'accordent dans le principal point, qui est que Dictynne, Britomartis et Aphæa sont trois noms d'une seule et même Déesse. Βριτύ (c) est un mot Crétois, qui signiſoit la même chose que γλυκύ doux, et μαρτίς une vierge. Cretes (d), dit Solin, *Dianam religiosissimè venerantur*, Britomarten (e) *gentiliter nominantes, quod sermone nostro sonat virginem dulcem*. Voyez Hésychius, au mot Βριτόμαρτίς. Solin se trompe, lorsqu'il dit que les Crétois appelloient Diane en leur langue Britomartis, ou du moins cette appellation n'étoit pas uniforme. On voit en effet les Latiens, peuple de Crète, distinguer très-bien ces deux Déeses. Dans le *Traité avec les Opuntiens*, autre peuple de la même île, ils disent : « Je jure (f) par Vesta, » Jupiter né en Crète, Junon, Jupiter (g) Tallæus, Nep-

(a) Antonini Liberalis Transformat. Conger. cap. xl, pag. 266.

(b) Pausan. Corinthiac. sive lib. II, cap. xxx, pag. 180 et 181.

(c) Hesych. voc. Βριτύ.

(d) Solini Polyhistor. cap. xi, pag. 21.

(e) Dans la note de Kuster, sur le mot Βριτύ dans Hésychius, on lit *generaliter* au lieu de *gentiliter*.

(f) Chishull Antiquit. Asiatic. pag. 136.

(g) Hésychius dit Ταλλαιός ὁ Ζεὺς ἐν Κρήτῃ. Ταλλαιός, surnom de Jupiter en Crète. Ce surnom lui venoit des monts Tallæens, où il étoit adoré. Il est parlé de ces montagnes dans une Inscription rapportée par Gruter, pag. MLXVIII. M. de Tournefort, qui fait mention de cette Inscription (Relat. d'un Voyage du Levant, tom. I, pag. 77), assure que ces monts étoient près de Melidoni, qu'il place à 22 milles de Rétimo, qui est l'ancien Rhytymna. Mais je ne trouve rien dans cette Inscription qui puisse seulement faire soupçonner leur situation. Il est bien plus naturel de penser que ces montagnes étoient dans le territoire des villes d'Olus et de Lato, puisque Jupiter étoit particulièrement honoré sous le nom de Jupiter Tallæon par les habitans de ces villes,

» tune, Amphitrite, Latone, Diane, Mars, Vénus, Cérés,
» Britomartis, &c. ».

(119) §. LIX. *Amphicrates régnoit à Samos.* J'ignore quel étoit cet Amphicrates, et en quel temps il régnoit à Samos. Hérodote est, je crois, le seul Auteur qui en parle.

(120) §. LX. *Un chemin qui a.* Le chemin avoit huit pieds de hauteur sur autant de largeur. Le canal de l'aqueduc avoit trois pieds de large : il y avoit donc deux pieds et demi de chaque côté du canal, qui servoient de passage, afin de laisser la liberté de réparer l'aqueduc en cas de besoin.

(121) §. LX. *Eupalinus, fils de Naustrophus.* Je ne trouve aucune mention de cet Architecte en aucun autre Auteur, si vous exceptez Eustathe dans ses Commentaires, sur le 533^e vers de Denys le Periégète, pag. 101, col. 2, lin. 30, et encore paroît-il avoir copié Hérodote.

(122) §. LX. *Rhæcus, fils de Philéus.* Après ces mots, Hérodote finit le paragraphe comme il l'a commencé : *C'est à cause de ces ouvrages que je me suis étendu sur les Samiens.*

Rhæcus, fils de Philéus, étoit non-seulement un habile Architecte, mais encore il (a) inventa, avec Théodore de Samos, l'art de faire des moules avec de l'argile, long-temps avant que les Bacchiades eussent été chassés de Corinthe, et ils jetèrent les premiers (b) en fonte l'airain, et en firent des statues. Pausanias répète ailleurs la même chose, et il

comme on le voit par le Traité entre les Latiens et les Olontiens (Antiq. Asiat. pag. 135), et le Serment des Latiens (ibid. pag. 136). Au reste, qu'il me soit permis de faire remarquer encore une légère méprise du même M. de Tournefort. Il dit (ibid.) que c'est un certain Artémis ou Sallonius, qui offre un sacrifice à Mercure, à l'occasion de la mort de sa femme. Ces mots auroient bien dû lui faire voir que l'inscription étoit altérée. Muratori la rapporta plus exactement : c'est Artémisia, fille de Sallonius, qui offre les sacrifices à Mercure.

(a) Plin. Hist. Nat. lib. xxxv, cap. xii, tom. II, pag. 710, lin. 6.

(b) Pausan. Arcadic. sive lib. viii, cap. xiv, pag. 629.

ajoute (a) que, sur la balustrade qui est au-dessus de l'autel de Diane, dite Protothronia, à Ephèse, on voit à l'extrémité une statue de ce même Rhoecus. C'est une femme en bronze, que les Ephésiens disent être la nuit. Il eut deux fils (b), Téléclès et Théodore, tous deux habiles statuaires.

(123) §. LXI. *Cette mort jointe aux circonstances dont je vais parler.* Πρὸς ταῦτα se rapporte à la mort de Smerdis; τὰδὲ à ce qui suit; c'est-à-dire, à la ressemblance du Mage Smerdis, au Prince Smerdis. Ctésias (c) nomme Tanyoxarès Smerdis, donne le nom de Sphendadates au Mage, et raconte toute cette histoire d'une manière absurde. Justin (d) se rapproche un peu plus d'Hérodote; mais il appelle le Mage Oropastès. M. Bruce, qui est un *Savant du premier ordre*, lui donne le nom (e) d'Oropastus; mais bien loin d'en faire un Mage, il le suppose frère de Cambyses. Ce *Voyageur s'appuie d'Applée*, qui n'en dit pas un mot.

(124) §. LXI. *Pour défendre, &c.* « Les Mages étoient » une secte particulière, une société nombreuse, puissante, » adroite à s'insinuer dans l'esprit du Prince, et à se rendre » nécessaire à la Cour. Ils tendoient à la Monarchie, et ils y » parvinrent. Nous ne voyons point qu'il y eût d'autre » secte que celle-là, soit en Médie, soit en Perse. Si une » seule secte, une seule société sut se frayer le chemin au » trône, que n'auroit-on pas eu à craindre, s'il y eût eu en » Perse et en Médie, un grand nombre d'autres sectes ou » sociétés déguisées sous différens habits de religion, pour » appuyer et seconder les desseins de la plus puissante ?

(a) Pausan. Phocic. sive lib. x, cap. xxxviii, pag. 896.

(b) Diodor. Sicul. lib. 1, §. xcviij, tom. 1, pag. 110. Voyez aussi Hérodote. liv. III, §. xli, note 80.

(c) Ctesia Persic. §. x.

(d) Justini Hist. lib. 1, cap. ix, pag. 44.

(e) Travels to discover the source of the Nile, vol. 3d, Book 5th, chap. 11th, pag. 272, et de la traduction, pag. 310.

» Auroit-on pu détrôner ces usurpateurs? Auroit-on osé
» l'entreprendre?

» Mage étoit un mot synonyme de trompeur, fourbe, &c.
» *Μάγον, τον άπατιώνα, φαρμακιστήν*, disent Hésychius et
» Varinus Phavorinus. Ces sortes d'imposteurs sont sou-
» vent plus dangereux que des ennemis déclarés. *Plus*
» *plerumque periculi est in insidiatore occulto quàm in*
» *hoste manifesto*, dit le Pape S. Léon, *Sermon. de Qua-*
» *drag.* Le mot Mage étoit aussi synonyme de Religieux,
» Pieux, Théologien, Prêtre, Philosophe, Philothée, selon
» les mêmes Lexicographes. Mais on voit par l'Histoire
» que ces maîtres en l'art de tromper, soutenoient mieux la
» première signification que la seconde ».

L'abbé BELLANGER.

Cette note ne va pas trop au but : aussi ne l'ai-je con-
servée que pour faire voir la manière de penser de M. Bel-
langer. Je supprimerai dorénavant toutes celles de ce genre.

(125) §. LXIV. *De l'excès de ces malheurs.* Il y a dans le
grec : *περιημικτησος τῆ άπάσῃ συμφορῆ.* « Après s'être plaint
» de tous ses malheurs ». Cela fait un très-beau sens, et je
ne vois pas pourquoi M. Koen (a) veut le changer en *τῆ*
άπάτῃ τῆς συμφορῆς, « après s'être plaint d'avoir été trompé
» par son malheur ». Je doute fort qu'Hérodote se soit
exprimé de la sorte, et je ne remarque aucune identité entre
cette expression et celle-ci : *περιημικτησος τῆ άπάτῃ τῶ όργου*,
qui se trouve, liv. IV, §. CLIV. Quoi qu'il en soit, cette cor-
rection n'est appuyée d'aucun manuscrit.

(126) §. LXIV. *Le fourreau de son cimenterre tomba.*
Nicandre (b) s'exprime de même, *μύκης ὄδι κάπκισιν άρπης.*
Mais tant que nous ne serons pas mieux instruits que nous
ne le sommes de la forme des épées des Perses et des Grecs,

(a) Gregorius Corinthi Metropolit. de Dialectis, pag. 238,
col. 2.

(b) Nicandri Alexipharm. pag. 135, vers. ultim.

nous ne pourrions rien dire de certain là-dessus. Il paroît par le Scholiaste (a) de Nicandre, que le Μύκης tenoit le fourreau fermé. Mais nous n'avons aucune idée de ce que ce peut être : les Savans qui ont interprété ce mot par ce bout de fer qui couvre la pointe de l'épée, me paroissent éloignés de la vérité ; M. Toup (b) étoit de ce nombre : ils ont contre eux tous les anciens Grammairiens. J'ai donc mieux aimé m'exprimer d'une manière générale, que de m'exposer à faire dire à Hérodote ce qu'il n'a point dit.

(127) §. LXIV. *Lui parut mortelle.* Ὡς οἱ καιρῆν ἴδοξε τετύφθαι. Il faut sous-entendre πλῆγῃ. C'est une ellipse très-ordinaire : Sophocles s'exprime de même dans (c) l'Antigone :

Τί μ' οὐκ ἀνταλῶν
Ἐκμισί τις ἀμφιθήκτω ξίφει;

« Pourquoi ne me donne-t-on pas une blessure mortelle » avec une épée à double tranchant ?

(d) *Ετρώθη καιρίαν.* « Il avoit reçu une blessure mortelle ». Voyez aussi M. Valckenaer sur le vers 1440 des Phéniciennes d'Euripides, et *Lamberti Bos Ellipses Græcæ*, pag. 176.

(128) §. LXIV. *Agbatanes.* Ctésias fait mourir ce Prince à Babylone (e) ; mais ce n'est point le seul endroit où il soit en contradiction avec Hérodote. J'ai mis Agbatanes pour Ecbatanes, parce que ce mot est ainsi écrit dans les manuscrits du Roi, et parce qu'on l'écrivoit ainsi dans le siècle d'Hérodote. Eschyle dans la Tragédie intitulée : *les Perses*, dit au vers 16, ἄντι τὸ Σύσαν ἢ δ' Ἀγβατάνων, « Ceux de » Suses et d'Agbatanes ». Voyez aussi vers 957.

(a) Nicandri Scholiast. ad Alexipharm. vers. 103.

(b) Toup emendat. in Hesych. tom. III, pag. 500 ; tom. IV, pag. 62.

(c) Soph. Antig. vers. 1308.

(d) Ælian. Var. Hist. lib. XII, cap. III, pag. 725.

(e) Ctesias excerpta, §. XII.

(129) §. LXV. *Mais enfin.* Τῶν λοιπῶν est le même que τοῦ λοιπῶ, et signifie *tandem, quod ad reliquum attinet, cæterum.* Voyez (a) Markland.

(130) §. LXVI. *Déchirèrent leurs habits.* Gronovius a adopté la leçon du manuscrit de Médicis, Κατήρακον τι. Les manuscrits de Sancroft et de la Bibliothèque impériale à Vienne, portent Κατηρίκοντο, qui est la véritable leçon. Ce verbe pris activement signifieroit que les Perses déchirèrent à d'autres les habits, ce qui fait un sens ridicule. Etant au moyen, il veut dire : Ils se déchirèrent à eux-mêmes leurs habits. Je ne m'arrête là-dessus que parce que j'ai vu des gens de mérite douter de cette signification du verbe moyen. Je les renvoie à l'excellent Traité de Kuster, de *Verbis Mediis*, aux notes de M. Ernesti (b), sur les Dits mémorables de Socrates, et à celles de M. Hemsterhuis (c), sur les Ephésiaques de Xénophon d'Ephèse. Τὰ τῆς ἐσθήτης ἰχνομίνα est pour τὰς ἐσθήτας. Voyez la note de M. Wesseling, liv. I, §. CXX, note 38.

Deux mots plus bas, on lit διειχρίοντο, dans les manuscrits A et B de la Bibliothèque du Roi : c'est la véritable leçon. Voyez ci-dessus, §. LVII, note 116.

(131) §. LXVI. *Sept ans et cinq mois.* Saint Clément d'Alexandrie lui donne dix ans de règne (d), et Ctésias dix-huit. Voyez l'extrait de son Histoire de Perse, publiée par Photius, §. XII, avec ma note.

(132) §. LXVI. *Nioit fortement qu'il, &c.* Dans toutes les éditions précédentes, il y avoit ἕξαρος ἢ μὴ μίον. Il me semble que les derniers Editeurs ont eu tort de substituer à cette leçon μίον. Non-seulement les Poètes emploient μίον pour μίον; mais encore les Auteurs de Prose, qui ont suivi

(a) Marklandi Animadvers. ad Maximi Tyrii Dissertat. XVII, pag. 682.

(b) Xenophontis Memor. lib. IV, cap. IV, §. V, not. E, pag. 202.

(c) Miscell. Observat. vol. V, tom. III, pag. 64.

(d) Clemen. Alexandr. Stromat. lib. I, pag. 395, lin. 14.

le dialecte Ionien. Hérodote s'en sert souvent, sur-tout dans les formules de serment : quand il veut affirmer, il emploie ἢ μὲν, et quand il veut nier μὴ μὲν. C'est aussi le sentiment de l'Archevêque de Corinthe : τὸν (α) συμπλεκτικὸν μὲν σύνδισμον ἀπὲ τοῦ παρακληρωματικῶ μὴν προσλαμβάνουσιν. ὡς παρ' Ἡρῶδοτου μὴ μὲν ἔχων Ἑλίην. La véritable leçon μὴ μὲν s'est conservée dans les manuscrits *A* et *D* de la Bibliothèque du Roi.

(133) §. LXIX. *Celui de Phédyme.* On lit dans le manuscrit *A* de la Bibliothèque du Roi, dans l'édition d'Alde, et à la marge de celle de Henri Etienne, *ἰπί τε αὐτῆς μέρος ἴγυιτο τῆς ἀπίξις*. On trouve dans les autres éditions *αὐτῆ*; et cette leçon a été adoptée par M. Wesseling. Mais il y a dans le manuscrit du Roi, coté 1634, *αὐτῆ*; et c'est, je crois, la vraie leçon. Les Grecs disent *αὐτὸς μέρος γαίῃσται*. C'est une manière de parler qui leur est ordinaire, quoique je ne m'en rappelle actuellement aucun exemple.

(134) §. LXX. *Engagea Intaphernes dans son parti.* Il y a dans le grec : *ἰσάγεται Ἰνταφέρνηα* : Il introduit Intaphernes ». Mais où l'introduit-il? Je lis *ἰπάγεται* : « Il » attire à son parti, il s'associe ». Zonaras (b) paroît avoir trouvé ce mot dans son manuscrit. *Ἐδοξεν οὖν αὐτοῖς καὶ ἰτίρους προσηταίρῃσθαι, καὶ Ὁτάνης μὲν ἰπάγεται Ἰνταφέρνηα*. Voyez la note de M. Valckenaer, dont la mienne est tirée.

(135) §. LXXI. *Ces sept Seigneurs s'étant, assemblés.* Mithridates, Roi de Pont, qui fit dans la suite tant de peine aux Romains (c), descendoit d'un de ces sept conjurés. Voyez liv. VII, §. II, note 3.

(136) §. LXXII. *Quand il est nécessaire de mentir.* Cela n'est pas d'une morale bien sévère. Il faut cependant faire

(a) Gregorius de Dialectis, pag. 225.

(b) Zonar. Annal. lib. IV, pag. 128, B.

(c) Polyb. Hist. lib. V, §. XLIII, pag. 540. Diodor. Sicul. lib. XI, §. XL, tom. II, pag. 348.

attention qu'il ne s'agit point ici de ces mensonges qui portent préjudice à quelqu'un. Voyez liv. 1^{er}, §. CXXXVIII, note 333.

(137) §. LXXII. *Quoique nous ne suivions pas la même route.* Je lis avec le manuscrit de Sancroft : ἔσται ἢ τὰ αὐτὰ ἀκρίβως. « Quoique nous n'exercions pas les mêmes choses ; » quoique les uns mentent, et que les autres disent la vérité ». Voyez la note de M. Wesseling. M. Borheck a admis cette leçon dans son édition.

(138) §. LXXIV. *Ils lui promirent avec serment.* Je lis τίσις τε λαβόντες, avec le manuscrit A de la Bibliothèque du Roi, et je joins ἐπίσταντες avec ὑπισχυόμενοι, mettant une virgule avant ce participe, comme le propose M. Abresch (a). Cela est confirmé par les manuscrits A et B de la Bibliothèque du Roi, dans l'un desquels il y a une virgule après γυγνομένους, et dans l'autre, ni point ni virgule. Deux lignes plus haut, je lis ἢ μὴ avec les mêmes manuscrits, et suivant l'usage d'Hérodote. Voyez §. LXVI, note 132. M. Borheck a reçu ἢ μὴ dans son édition.

(139) §. LXXIV. *Sous les murs du palais.* C'étoit la citadelle. Les Rois y logeoient anciennement pour leur sûreté. Hérodote avoit dit, §. LXVIII, que le Mage ne sortoit pas de la citadelle, et §. LXXIX, il dira que les conjurés laissèrent dans la citadelle ceux d'entr'eux qui furent blessés en attaquant les Mages.

(140) §. LXXV. *Il se précipita de la tour, la tête la première.* Comment concilier cette action mâle et vigoureuse, avec la réponse pusillanime (b) et avilissante du même homme au despote des Perses ? Ici quelle énergie ! là quelle bassesse ! Un homme assez courageux pour se tuer dans une pareille circonstance, et par un motif aussi noble, a-t-il pu voir de sang-froid égorger injustement son fils, et louer

(a) Dilucidation. Thucyd. pag. 424 et 425.

(b) Voyez ci-dessus, §. XXXV.

lâchement l'adresse du meurtrier ? La mauvaise éducation, l'habitude du joug, le despotisme peuvent comprimer le ressort ; mais loin de se détruire, souvent ce ressort réagit avec une force irrésistible. De-là ces contrariétés dans le même homme, ce mélange de bassesse et de grandeur, dont sans cela on a peine à rendre compte. Avec des principes, Prexaspes se seroit rendu redoutable au Tyran, sous lequel il plioit sans murmurer : avec des principes, le même homme, au lieu de se tuer, auroit prévenu les sept conjurés.

(141) §. LXXVII. *Sous la conduite des Dieux.* Θείη πομπή *χρισμίνος*. Du Ryer a traduit : *qui venoit en si bel équipage*, parce qu'il y a dans le latin de Valla, *Pompa*.

(142) §. LXXVII. *Les Requetes.* Voyez liv. I, §. XCIX, avec la note au bas de la page, et §. CXIV.

(143) §. LXXVIII. *Darius obéit.* Je lis dans le texte *πειθόμενος*, avec un manuscrit de la Bibliothèque Impériale à Vienne, un autre de la Bibliothèque du Roi, coté B, Valla et M. Wesseling. On lisoit auparavant *πυθόμενος*, qui ne faisoit aucun sens.

(144) §. LXXIX. *Dans la citadelle.* Le palais des Rois étoit fortifié : il leur tenoit lieu de citadelle. Voyez liv. I, §. LXXVIII.

(145) §. LXXX. *Le Monarque.* Hérodote entend par Monarque un Despote, et par Monarchie un Gouvernement despotique, sorte de Gouvernement essentiellement et radicalement injuste : aussi quelques lignes plus bas, appelle-t-il le Monarque Tyran. Voyez sur ce dernier mot, §. L, note 103. L'avis d'Otanes pourra paroître étonnant à ceux qui connoissent la forme du Gouvernement des Perses. Mais voyez liv. VI, §. XLIII.

(146) §. LXXX. *Il prête volontiers l'oreille à la calomnie.* Il y a dans le texte : *διαβόλος δι' ἄριστος ἰνδίκισται* ; il est excellent pour admettre la calomnie. Cela me paroît trop recherché, pour qu'Hérodote se soit ainsi exprimé. M. Wyt-

tenbach (a) corrige cet endroit *ἀριστὸς ἰνδίκισται, id est, ἀριστόμιστος*, qui lubens admittit calumnias.

(147) §. LXXX. *Il n'en est pas de même du Gouvernement démocratique.* Euripides s'est exprimé de même dans sa Médée : « Le caractère des Tyrans est dur : éprouvant » peu de contradictions, faisant presque toujours leurs » volontés, ils s'appaient difficilement. Il vaut mieux » s'accoutumer à vivre dans un état d'égalité..... car » premièrement ce nom l'emporte sur tous les autres, et » l'expérience nous apprend que c'est l'état le plus avanta- » geux pour les mortels ».

(b) Διὶνὰ τυράννων λάματα, καὶ πως
 Ὀλίγ' ἀρχόμενοι, πολλὰ κρατοῦντες,
 Καλιπῶς ὄργας μεταβάλλουσι.
 Τὸ γὰρ εἰδίσθαι ζῆν ἐπ' ἴσοισι,
 Κριῖσνον.....

 Τῶν γὰρ μετρίων, πρῶτα μὲν, εἰπέων
 Τούνομα νικᾷ, χρῆσθαι τε μακροῦ
 Λῆσα βροτοῖσι.

J'ignore si quelque Auteur a débité à Athènes ces maximes avant Euripides. Quoi qu'il en soit, elles étoient dans la bouche et encore plus dans le cœur des Athéniens et de tous les peuples qui donnoient la préférence au Gouvernement démocratique. Aussi suis-je très-persuadé qu'Hérodote ne les avoit point empruntées d'Euripides, et ce qui achève de m'en convaincre, c'est que notre Historien étoit né quatre ans avant le Poète tragique, et que lorsque celui-ci donna (c) sa Médée, sous l'Archontat de Pythodore, Hérodote avoit cinquante-trois ans. Mais voyez la note suivante.

(148) §. LXXXI. *Qu'une multitude pernicieuse.* L'épithète

(a) Selecta Principum Historicorum, pag. 356.

(b) Euripidis Medea, vers. 110—125.

(c) In argumento II ejus Tragœdiæ.

ἄχρηστος, inutilis, me paroît devoir se prendre dans le sens de pernicieux, de même qu'*inutilis* dans ce vers d'Horace :

An hoc inhonestum et inutile factum
Nec ne sit, addubites, flagret rumore malorum
Hic, atque ille ?

Sat. lib. 1, 17, vers. 124.

Un Poète comique, dont nous ignorons le nom, a fait du peuple un portrait bien ressemblant. « Le (a) peuple, » dit-il, ressemble à la mer : si elle est tranquille, bientôt » ses vagues agitées par les vents, se poussent de côté et » d'autre, et s'accumulent en mugissant : le peuple est un » mal qui n'a aucune stabilité ; pour le moindre sujet, il » dévore le citoyen ».

Δῆμος ἄσκατος κακόν,
Καὶ θαλάσση παρ' ὅμοιον, ὑπ' αἰέμου ῥιπίζιται,
Καὶ γαληνὸς ἐς ἄχρη πᾶν πνεῦμα βραχὺ κορούσσιται
Κῆν τις αἰτία γίνηται τὸν πολίτην κατέπιεν.

Le troisième vers est corrompu. On lisoit Καὶ γαληνὸς ἐντ' ἄχρη. M. Reiske corrige d'une autre manière :

L'illustre Fénelon a très-bien peint la tyrannie du peuple. « Le despotisme (b) de la multitude, dit-il, est une puissance folle et avengle, qui se force contre elle-même. » Un peuple gâté par une liberté excessive, est le plus insupportable de tous les Tyrans ».

M. Goguet remarque (c) que « les meilleurs écrivains » de l'antiquité se sont toujours déclarés en faveur de la » Royauté. Hérodote, Platon, Aristote, Xénophon, Isocrate, » Cicéron, Sénèque, Tacite, Plutarque, &c., ont regardé » le Gouvernement Monarchique comme le plus avantageux et le plus parfait de tous ceux que les hommes aient

(a) Dio Chrysostom. Orat. xxxii, pag. 568, B.

(b) Directions pour la Conscience d'un Roi, pag. 140.

(c) De l'origine des Loix, des Arts et des Sciences, tom. 1, pag. 12, note.

» inventés, et il est à remarquer que la plupart de ces
» écrivains vivoient dans des Républiques ».

(149) §. LXXXI. *Ni le décent.* « *Καὶ γὰρ ἀνγινώσκουσι, (δημος*
» *ἀκόλατος) ἃς οὐτ' ἰδιδάχθη, οὔτε οἶδεν καλὸν οὐδὲν, οὐδ'*
» *οἰκίον.* M. Valckenaer pensoit que *οὐδὲν οἶδεν οἰκίον* équiva-
» valoit ici à *οὐδὲν οἶδεν οἴκοθεν*. Je suis d'avis au contraire
» que *οἰκίον*, étant le synonyme de *προσῆκον*, prend quel-
» quefois la signification métaphorique de ce dernier, c'est-
» à-dire, celle de *πρίπον*, *décent*, *qui ne connoît pas ce qui*
» *est beau ou décent*. Voici un passage d'Isocrates, où cet
» Orateur emploie *οἰκίον* à-peu-près dans le même sens, en
» le joignant comme Hérodote avec *καλόν*. Αἰτὰ (a) *πειρισσό-*
» *μυόν τε προτρέπειν ἐπὶ πράξεσι οἰκειοτέρως τε καὶ καλλίους, ἢ*
» *des actions plus convenables et plus belles.* Il paroît même
» que le mot *ἴδιος*, qui est un autre synonyme de *οἰκίος*,
» prend quelquefois cette signification, sur-tout lorsqu'il
» est joint à *καλός*. Le même Orateur dans son Pana-
» thenaicus, dit : *οὐδένα (b) γὰρ ἐυρήσομεν τῶν ἀπάντων, οὐτ'*
» *ἰδιωτέρως πράξεις μεταχειρισάμενον, οὔτε καλλίους κ. τ. λ. ἰδιω-*
» *τέρως* est ici pour *μᾶλλον προσηκούσως, πριτωδείερας*. En
» françois le mot *propre*, qui est l'*οἰκίος* ou l'*ἴδιος* des Grecs,
» présente quelquefois ce sens, ou du moins il signifie quel-
» que chose d'équivalent, par exemple, *proprement mis*,
» *ιδιώς*, ou *οἰκίως ἐσαλμείως, decore amictus* ». CORAY.

(150) §. LXXXI. *Semblable à un torrent.* *Illæ (c) undæ*
comitiorum, ut mare profundum et immensum, sic effe-
vescunt quodam quasi æstu, ut ad alios accedant, ab aliis
autem recedant.

(151) §. LXXXI. *Puissent les ennemis des Perses, &c.*
Les discours de Mégabyze et de Darius contre le Gouver-
nement démocratique, paroissent concluans. Cependant il

(a) Isocrat. Orat. ad Philipp. tom. 1, pag. 236 sub finem.

(b) Id. Panathen. tom. 11, pag. 217.

(c) Cicero pro Plancio, §. vi.

est à craindre qu'ils ne fassent pas la même impression, si l'on vient à comparer l'état d'avilissement où étoient les Athéniens sous leurs Princes, avec la gloire où ils s'élevèrent après avoir recouvré la liberté.

J'ose dire que cette comparaison ne seroit pas juste. 1°. Il auroit fallu comparer Athènes sous ses Rois, avec Athènes sous le Gouvernement populaire, et non Athènes gouvernée par les Pisistratides. Si Pisistrate gouverna doucement la nation, peut-être plus encore par politique que par une suite de son caractère, il n'y a pas d'excès où ne se portèrent ses deux fils Hipparque et Hippias qui lui succédèrent. Ils firent périr les plus illustres citoyens, et entre autres Cimon, père de Miltiades, et défendirent au peuple des campagnes de paroître à la ville sans l'habit d'esclave.

2°. Si les Athéniens ne s'illustrèrent pas sous leurs Rois par ces actions d'éclat qui les immortalisèrent dans la suite, on peut répondre qu'il ne leur manqua que des occasions de développer leurs talens guerriers, qu'il faut des siècles pour mûrir ceux de l'esprit, et qu'avec le temps ils auroient été sous leurs Rois ce qu'ils furent sous le Gouvernement démocratique. D'ailleurs, ce ne sont ni les conquêtes, ni les talens de l'esprit qui font le vrai bonheur des peuples. Les conquêtes rendent presque toujours malheureux le peuple conquérant, et les talens de l'esprit sont souvent un acheminement à sa corruption. Le peuple étoit heureux sous ses Rois; sous le Gouvernement démocratique il ne le fut jamais. Ne se conduisant la plupart du temps qu'au gré de ses passions et de ses caprices, il détruisoit un jour ce qu'il avoit fait la veille; maîtrisé par ses démagogues, il croyoit les gouverner, quoiqu'il en fût réellement l'esclave; en un mot, il ne sut ni commander, ni obéir. Il changea plusieurs fois de modes de Gouvernement, sans pouvoir se fixer à aucun; semblable à ces malades qui changent à tout instant de posture, et ne sont contents que dans celle où ils ne sont pas.

Cependant si ces différens changemens se fussent faits tranquillement, peut-être le peuple n'auroit-il pas été très-malheureux ; mais ils ne s'opéroient pas sans de violentes secousses qui ébranloient l'Etat jusque dans ses fondemens. La faction dominante, gouvernant avec un sceptre de fer, immoloit à ses soupçons les citoyens les plus distingués par leurs vertus, leurs talens, leurs richesses, ou les forçoit à s'expatrier, parce que tout porte ombre aux Tyrans.

3°. Si les Athéniens eussent été corrompus avant l'expulsion des Rois, le Gouvernement démocratique n'auroit jamais pris de consistance. Les germes des vices inhérens à cette sorte de gouvernement, trouvant une terre propre à les recevoir, se seroient développés avec rapidité. Les meurtres, les proscriptions, les vexations de tous les genres auroient porté le dernier coup à la nation, et s'ils ne fussent pas devenus les esclaves des peuples voisins, ils se seroient trouvés trop heureux de recourir à la clémence de leurs anciens Princes qu'ils avoient outragés, plutôt par légèreté, que par un système réfléchi.

(152) §. LXXXII. *On revient ordinairement.* Ἀπίεη. *Abire solet.* C'est une des propriétés de l'aoriste, comme je l'ai remarqué plus haut, liv. II, §. CLI, note 527.

(153) §. LXXXII. *Agissent de concert, et se soutiennent mutuellement.* Je lis avec la première édition de Stobée (a) συγκύβηττις καίτοι. *Concordes et conspirantes agunt.* Συγκύβηττις καίτοι qu'on lisoit auparavant, ne peut signifier *se cachent mutuellement* ; et quand même cela le signifieroit, les méchans se liguent entr'eux, et ne se cachent que des gens de bien. Le meilleur des manuscrits de la Bibliothèque du Roi est altéré. On y lit συγγυάβηττις. Voyez les Variantes de l'édition de M. Wesseling : M. Boeckh a admis avec raison συγκύβηττις dans son édition.

(154) §. LXXXIII. *Tels furent les trois sentimens pro-*

(a) Venetiis, 1555, in-4.

posés. On peut ajouter à ce qu'a dit Hérodote sur ces trois sortes de Gouvernemens, les judicieuses réflexions de Polybe, sur le gouvernement absolu d'un seul.

« Le plus parfait de tous les gouvernemens ne seroit-il » pas celui dont les parties intégrantes se serviroient mu- » tuellement de contre-poids ; où l'autorité du peuple ré- » primeroit la trop grande puissance des Rois, et où un » Sénat choisi, et nullement dans la dépendance du Prince, » mettroit un frein à la licence du peuple? Telle fut la forme » de gouvernement (a) établie à Sparte par Lycurgue, » instruit par les fautes de ses voisins : telle fut celle que » donnèrent au leur les Romains, instruits par leurs pro- » pres fautes ».

Cette sorte de gouvernement a de grands inconvéniens ; et d'ailleurs, elle ne convient pas à tous les peuples. Il en est un, sur-tout, d'un caractère léger, volage, versatile, qui ne pourroit s'en accommoder. Le gouvernement monarchique, tempéré par la religion, des loix sages et les mœurs, est le seul qui puisse comprimer les passions des particuliers, et les conduire à leur vrai bonheur.

(155) §. LXXXIII. *L'Isonomie.* L'Isonomie est l'égalité des loix, l'égle distribution de la justice, sans acception du rang, du crédit, de la personne. Il y a dans Stobée *Ἰσογμίην*, et peut-être y aura-t-il des personnes qui préféreront cette leçon. Mais Hérodote s'y oppose, dit M. Weseling. On peut ajouter aux raisons de ce Savant, que l'ancienne leçon est autorisée par la fameuse Scolie ou Chanson d'Harmodius, où on lit :

Ἐν μύρῳ κλαδί τὸ ξίφος φορήσω,
Ὡσπερ Ἀρμόδιος κ' Ἀριστογείων,
Ὅτι τὸν Τύραννον κτανίην,
Ἰσονόμους τ' Ἀθῆνας ἱποισάην.

« Je porterai mon épée couverte de feuilles de myrte,

(a) Polybii excerpta à Libro vi, §. viii et ix.

» comme firent Harmodius et Aristogiton, quand ils tuèrent le Tyran, et qu'ils établirent dans Athènes l'égalité des loix ».

J'ai fait usage de la traduction de M. de la Nauze. Voyez Mémoires de l'Académie des Belles - Lettres, tome ix, page 337.

(156) §. LXXXIII. *Perses*. Il y a dans le grec *στρασιῶται*, que le Traducteur latin a rendu par *Socii*. On pourroit croire, au premier coup-d'œil, que cela est mal traduit; mais si l'on fait réflexion qu'Otanes n'a point voulu se donner ni à lui, ni à ses associés l'épithète désagréable de *séditieux*, il est clair qu'il faut chercher à ce mot une autre signification. Hésychius interprète *στρασιῶται*, *οἱ ἐκ τῆς αὐτῆς γένεως* ou plutôt *στράσιος*, comme je crois qu'il faut lire, des gens de même parti. Cela va très - bien en cet endroit. Il me semble qu'il faut donner aussi à ce terme la même signification, livre 1^{er}, §. LIX, quoique dans le latin on ait mis *seditiosi*.

(157) §. LXXXIV. *Au lever du soleil*. Les Perses (a) avoient coutume d'adorer le soleil levant. Au reste, il n'est pas question de tirer un présage du hennissement du cheval. C'étoit seulement une convention faite entre les conjurés. Les passages qu'apporte M. l'Abbé Brotier pour (b) prouver que les Perses tiroient des présages des chevaux, ne le prouvent pas. Dans le premier, il s'agit d'une convention. Dans le second, il est question de chevaux sacrés; mais il n'est point dit qu'on en tirât des présages.

(158) §. LXXXV. *J'ai un secret infailible*. *Τοιαῦτα ἔχει Φάρμακον*. *Φάρμακον* est un terme moyen, qui se prend tantôt en bonne et tantôt en mauvaise part. Voyez la remarque du Lexique de Philémon manuscrit (c), dont le Savant de

(a) Procop. de Bello Pers. lib. 1, cap. 111.

(b) Ad Tacit. de situ, moribus et populis Germaniæ, §. x, tom. iv, pag. 19, note 3.

(c) Vid. not. ad Apollonii Lexic. pag. 820, col. 2, lin. 2.

Villoison a donné l'essentiel dans ses notes sur le Lexique d'Apollonius.

(159) §. LXXXVI. *Selon leur convention.* Κατὰ συνθήκην. Κατὰ est ioniquement pour κατὰ. J'en ai fait la remarque ailleurs.

(160) §. LXXXVI. *Pour leur Roi.* Lorsque Cyrus perdit la vie, Darius avoit environ (a) vingt ans. Cambyses régna sept ans (b) cinq mois; le Mage Smerdis ne fut sur le trône que (c) sept mois. Par conséquent, Darius avoit environ vingt-neuf ans lorsqu'il parvint à la couronne.

(161) §. LXXXVII. *Sous sa ceinture.* Le grec porte dans ses anaxyrides. Les anaxyrides étoient de larges culottes qui descendoient jusqu'à la cheville du pied.

(162) §. LXXXVIII. *Ils n'ont jamais été esclaves.* Les Arabes n'ont jamais été asservis, et à présent ils sont encore indépendans. « Cette nation (d) a été de tout temps extrêmement jalouse de sa liberté; elle n'a jamais admis de » Prince étranger. Aussi les Rois de Perse, et après eux les » Rois de Macédoine, n'ont jamais pu les subjuguier. Des » forces étrangères ne peuvent s'emparer de leur pays, » parce qu'il est en partie désert et qu'il manque d'eau, et » qu'il y a seulement, d'espace en espace, des puits cachés, » qui ne sont connus que des habitans ».

Dieu dit en parlant d'Ismaël, le père des Arabes : (e) *Hic erit ferus homo, manus ejus contra omnes, et manus omnium contra eum.*

(163) §. LXXXVIII. *Et Phédyme, fille d'Otanes.* Darius n'eut point d'enfans de cette femme, mais il eut douze Princes de ses femmes légitimes, qui étoient au nombre de six. De la fille de Gobryas, il eut trois enfans, Artobaza-

(a) Herodot. lib. 1, §. cclx.

(b) Id. lib. III, §. Lxvi.

(c) Id. ibid. §. Lxvii.

(d) Diodor. Sicul. lib. II, §. 1, pag. 113 et 114.

(e) Genes. xvi, vers. 12.

nes (a), Ariabignès (b) et Arsaménès (c); d'Atosse, fille de Cyrus, Xerxès qui lui succéda, Masistes, Achémènes et Hystaspes (d); d'Artystone, Arsamus et Gobryas (e); de Parmys, Ariomardus (f); de Phratagune, Abrocomas et Hyperanthès (g).

(164) §. LXXXVIII. *Par l'instinct de son cheval... et l'adresse d'Æbarès.* J'ai cru devoir employer deux mots pour exprimer le mot ἀρετή de l'original *virtute*, qui se rapporte au cheval et à l'écuyer. Le Père Viger (h) a remarqué, entr'autres acceptions de ce terme, qu'il se prenoit pour la bonté propre à chaque chose, et il en apporte un exemple tiré de Thucydides.

(165) §. LXXXIX. *Tous les ans.* Je préférerois la leçon du manuscrit de Sancroft ἐπίτην à celle des éditions ἐπίτην, parce qu'elle est conforme au dialecte Ionien que notre Auteur a suivi. Voyez Grégoire, Archevêque de Corinthe, de *Dialectis*, page 205.

(166) §. LXXXIX. *Le talent Babylonien vaut soixante et dix mines Euboïques.* Le talent Euboïque, dit M. de la Barre, tome XII des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, pag. 226 et suivantes, est précisément le même qu'on a appelé quelquefois talent Attique. Lorsqu'Antiochus demanda la paix aux Romains, et qu'on eut reçu dans le conseil de guerre les soumissions des Ministres plénipotentiaires de ce Prince, Scipion l'Africain qui porta la parole, leur déclara qu'ils paieroient pour les frais de la guerre, quinze mille talens Euboïques; cinq

(a) Herodot. lib. VII, §. II.

(b) Id. ibid. §. XCVII.

(c) Id. ibid. §. LXVIII.

(d) Id. ibid. §. LXIV, LXXXII, XCVII.

(e) Id. ibid. §. LXIX, LXXXII.

(f) Id. ibid. §. LXXVIII.

(g) Id. ibid. §. CCXXIV.

(h) De præcipuis græcæ dictionis Idiotismis, cap. III, sect. III, §. v, pag. 79.

cents d'abord, deux mille cinq cents aussi-tôt après que le Sénat et le Peuple Romain auroient ratifié le traité de paix, et le reste en douze années consécutives : *pro impensis deinde in bellum factis, quindecim millia talentum Euboïcorum dabit; quingenta presentia*, &c. Tit. Liv., lib. XXXVII, cap. XLV.

Cet illustre Romain parle de même dans Polybe : *πρὸς δὲ τοῖσις Εὐβοϊκὰ τάλαντα ἐπιθῆναι μύρια καὶ πεντηκισχίλια Ῥωμαίοις ἀπὸ τῆς εἰς τὸν πόλεμον δαπάνης*, &c. Le traité fut rédigé quelque temps après; et, comme Antiochus avoit déjà payé trois mille talens, il ne fut plus question pour les Romains que de s'assurer des douze mille qui restoient à recevoir; ce qu'ils firent en ces termes : *Argenti probi xii millia Attica talenta dato intrà duodecim annos pensionibus æquis* : « Antiochus paiera dans l'espace de douze » années consécutives, en douze paiemens égaux, la somme » de douze mille talens Attiques de bon argent ». Tit. Liv., liv. XXXVIII, chap. XXXVIII. On voit bien que les talens dont il est parlé en cet endroit, sont les mêmes dont Scipion l'Africain avoit stipulé le paiement. Or, ils sont nommés talens Euboïques dans le premier passage; et dans le second, on les nomme talens Attiques. Il est donc évident que la différence dans la dénomination n'en met aucune dans la chose même.

Le P. Panel croit pourtant pouvoir se tirer de l'embarras où l'a jeté la comparaison de ces deux passages de Tite-Live. Il a recours pour cela à Polybe; et, comme cet Historien, en rapportant le Traité, ne parle pas de talens Attiques, mais de talens d'un bon argent Attique, *Ἀργυρίου δίδοτο Ἀντίοχος Ἀττικῷ Ῥωμαίοις ἀρίστου μύρια δισχίλια ἐῶ ἔτισιν ἰθ*, &c. il prétend que Tite-Live a mal traduit Polybe.

Le célèbre Antonius Augustinus, cité par Fúlvius Ursinus, dans ses notes sur Tite-Live, avoit soutenu la même chose avant le P. Panel. Mais M. de la Barre ose assurer que cette manière de résoudre une difficulté n'étoit pas

digne de son habileté dans la critique. Comment, dit-il, n'a-t-il pas vu que Tite-Live fait profession de copier le Traité en entier et dans les termes qu'il fut rédigé, au lieu que Polybe n'en a rapporté la plupart des conditions qu'en Historien, et d'une manière qui montre que véritablement il en avoit une parfaite connoissance, mais qu'il ne se proposoit pas d'en conserver les expressions? Le Traité fut sans doute écrit en latin; ce fut sans doute en cette langue qu'on le rédigea dans le Sénat; qu'on le proposa au peuple, et qu'on le publia, après que les parties intéressées l'eurent ratifié : c'est donc ce Traité que Tite-Live a donné, et non pas une traduction de Polybe, qui s'est énoncé tout autrement que lui.

Si l'on examine la suite du Traité, on se convaincra de plus en plus que les talens qu'Antiochus promit de payer, et qu'on nomma d'abord talens Euboïques, étoient de vrais talens Attiques. M. de la Barre a établi dans sa Dissertation sur la livre Romaine, tom. VIII, pag. 372, &c. des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, qu'il y avoit quatre-vingt-seize deniers à cette livre; que le denier devoit peser soixante-quinze grains, et que la dragme Attique en pesoit quatre-vingt-quatre : de sorte que le talent Attique, étant composé de six mille de ces dragmes, pesoit soixantedix livres Romaines. On y a vu encore que la République ne recevoit les espèces étrangères en paiement, qu'avec le profit d'un huitième en sus : ce qui montre qu'un talent Attique devoit lui valoir quatre-vingts livres d'espèces étrangères. Ce fut précisément ce qu'elle prétendit que devoient lui valoir les talens qu'Antiochus s'étoit obligé de lui payer, *talentum ne minus pondo LXXX Romanis ponderibus pendat*; et la conséquence se présente naturellement.

Antiochus avoit apparemment voulu profiter de l'équivoque à laquelle étoit assujetti le nom de *talent*, depuis l'introduction des espèces qu'on nommoit *Tétradrages*

en Europe, et *Cistophores* en Asie; c'est-à-dire qu'il avoit souhaité qu'on reçût ses *Cistophores* pour des pièces de quatre Dragmes. C'auroit été pour lui, sur la somme totale, une épargne de trois à quatre mille talens : mais les Romains, qui n'étoient pas gens à se laisser surprendre, lui firent payer d'abord trois mille talens réels et effectifs avec le droit de la monnoie; et, pour prévenir les méprises auxquelles auroient été exposés les Questeurs, ils eurent soin de marquer nettement dans le Traité ce qu'on devoit entendre par un talent.

Qu'est-ce donc qui a trompé le P. Panel et les Savans dont il a adopté l'opinion? C'est qu'Hérodote, livre III, §. LXXXIX, observe que le talent de Babylone valoit soixante-dix mines Euboïques, et que d'un autre côté Elien, *Var. Hist. lib. 1, cap. XXII*, assure qu'il y avoit au même talent de Babylone soixante-douze mines Attiques : d'où l'on a conclu que le talent d'Athènes étoit à celui de l'île d'Eubée comme 35 à 36.

Rien ne seroit plus juste en effet, si le texte de ces deux Auteurs étoit correct; mais il ne l'est pas, suivant M. de la Barre, qui prétend qu'il y a une faute dans celui d'Hérodote. Cet Historien, liv. III, §. xc, nous a laissé un état exact des tributs que les différentes Provinces de l'Empire de Perse payoient depuis le règne de Darius, en exécution des ordres de ce Prince : et c'est-là qu'il observe que le talent de Babylone valoit soixante-dix mines Euboïques. A ce compte, le talent Euboïque auroit été à celui de Babylone comme 6 à 7; mais il nous apprend lui-même qu'il lui étoit (a) comme 5 à 6. Comment cela? Parce que tout l'Empire étoit partagé en dix-neuf départemens, qui payoient, chacun à proportion de leur étendue et de leurs richesses, différentes sommes de talens d'argent de Baby-

(a) Hérodote n'en parle pas; mais on peut inférer qu'il étoit comme 5 à 6 et environ demi-quart.

lone, qui faisoient une somme totale de sept mille sept cent quarante talens : à quoi il faut joindre deux cent quarante talens Euboïques pour le produit de la pêche du lac Mœris. Le premier département payoit quatre cents talens, le second cinq cents, le troisième, trois cent soixante, le quatrième cinq cents, le cinquième trois cent cinquante, le sixième (a) sept cents, le septième cent soixante-dix, le huitième trois cents, le neuvième mille, le dixième quatre cent cinquante, le onzième deux cents, le douzième trois cent soixante, le treizième quatre cents, le quatorzième six cents, le quinzième deux cent cinquante, le seizième trois cents, le dix-septième quatre cents, le dix-huitième deux cents, et le dix-neuvième trois cents. M. de la Barre soutient donc qu'il faut y joindre le produit de la pêche du lac Mœris, parce qu'Hérodote nous en avertit lui-même (b) en parlant de l'Égypte, qui paie, dit-il, mille talens, outre la somme d'argent que le Roi retire de la pêche du lac Mœris, *πάρειξ τοῦ ἐκ τῆς Μοίριος λίμνης γινομένου ἀργυρίου*. Il ajoute que ce produit étoit de deux cent quarante talens Euboïques ; l'Historien nous ayant appris dans la Description de l'Égypte, liv. II, §. CXLIX, où il n'est pas question de talens de Babylone, que le produit de cette pêche consistoit en un talent pendant six mois, et les six autres mois en vingt mines, qu'on payoit au Roi chaque jour. Or, le même Auteur, voulant donner aux Grecs une idée juste et précise des richesses du Roi de Perse, après avoir rapporté toutes les sommes particulières de talens de Babylone qu'il recevoit des provinces, les réduit en une somme totale de talens Euboïques, et cette somme est de neuf mille

(a) M. de la Barre oublie 700 talens en bled. Voyez Hérodote, liv. III, §. XXI.

(b) Hérodote. *Ib.* II, §. XXI. Si Hérodote eût eu intention de joindre cette somme, il en auroit averti. Il a omis l'évaluation de sept cents talens en bled que fournissoient les Égyptiens, et celle de trois cent soixante chevaux que donnoient les Ciliciens.

cinq cent quarante talens : τὸ μὲν δὴ ἀργύριον τὸ Βαβυλωνίον πρὸς τὸ Ἐυβοϊκὸν συμβαλλόμενον τέλαντον, εἶναι τρισσεράκοντα καὶ πεντακόσια καὶ ἑνακισχίλια τέλαντα, liv. III, §. xcν, d'où naît une conséquence infaillible, puisqu'elle est autorisée par le calcul : car, dans la raison de 7 à 6, sept mille cinq cent quarante talens de Babylone n'en feroient que (a) neuf mille trente Euboïques : au lieu que dans la raison de 6 à 5, ils en font (b) neuf mille deux cent quatre-vingt-huit ; et si l'on y ajoute les deux cent quarante du lac Moëris, on aura la somme de neuf mille cinq cent vingt-huit talens, qui est, à douze près, celle à quoi Hérodote a évalué les tributs que le Roi de Perse recevoit en argent. Les douze qui nous manquent tiennent lieu de dix talens de Babylone que l'Historien a omis dans le détail des départemens, dont quelques-uns payoient un ou deux talens plus qu'il n'a marqué, comme il en avertit lui-même à la fin de l'énumération des tributs, τὸ δ' ἴτι τάτων ἴλασσοι ἀπαιεῖς, οὐ λίγω. Or, si le talent Euboïque et celui de Babylone étoient l'un à l'autre comme 5 à 6, il est évident qu'au lieu que jusqu'à cette heure on a lu dans le texte d'Hérodote, τὸ δὲ Βαβυλωνίον τέλαντον δύναται Ἐυβοϊδας ἑξοδμήκοντα μίας, on doit y lire, comme dans celui d'Elie'n, Ἐυβοϊδας δύο καὶ ἑξοδμήκοντα μίας, le talent de Babylone vaut soixante-douze mines Euboïques.

BELLANGER.

Le passage de Tite-Live ne me paroît pas assez décisif. Scipion étoit convenu avec Antiochus qu'on paieroit en talens Euboïques. Les Romains, qui ignoroient probablement la valeur de ce talent, ajoutèrent que le talent ne pèseroit pas moins de quatre-vingts livres romaines. Il n'est pas bien sûr que le traité entre les Romains et Antiochus existât du temps de Tite-Live, et par conséquent qu'il en ait rapporté les termes. Peut-être n'a-t-il point saisi le

(a) Cela ne feroit que 6654.

(b) M. de la Barre se trompe encore. Cela ne fait que 6450.

sens de Polybe, comme il est avéré qu'il s'en est écarté en beaucoup d'endroits; peut-être aussi son texte est-il corrompu. Quoi qu'il en soit, tout ce que dit M. de la Barre pour prouver que le texte d'Hérodote est altéré, et qu'il faut soixante-douze mines au lieu de soixante-dix, ne me paroît pas assez convaincant. 1°. Tous les manuscrits de cet Historien portent soixante-dix, la plupart en toutes lettres. 2°. Julius Pollux (a) dit positivement que le talent de Babylone avoit soixante-dix mines. 3°. Le passage d'Élien (b) qu'on apporte en preuve des soixante-douze mines pour le talent de Babylone, n'est pas décisif. Scheffer prétend qu'il manque quelque chose entre τὸ Βαβυλώνιον et δύο. Willebrod Snellius assure que δύο a été ici répété mal-à-propos par les copistes; et il est très-sûr qu'il y a mille exemples de pareilles fautes.

Mais pour abrégér, les contributions des dix-neuf départemens se montoient à 7,740 talens, lesquels réduits en talens Euboïques, alloient à 9,880 talens. Les impôts du vingtième gouvernement se payant en or, et étant de 360 talens, égaloient les impôts des 19 gouvernemens précédens. Les 360 talens d'or devroient donc équivaloir à 9,880 talens Euboïques d'argent; cependant la proportion de l'or à l'argent étant de treize, ces 360 talens d'or multipliés par treize ne donnent que 4,680 talens d'argent. Or je demande comment 4,680 talens, produit de l'impôt du vingtième département, peuvent équivaloir à 9,880 talens, produit de l'impôt des dix-neuf autres départemens. C'est ce que je laisse à examiner à quelqu'un plus habile que moi.

Cependant malgré toutes ces difficultés, il me paroît certain que le talent d'Eubée valoît, selon la remarque (c) d'Appien, 7,000 drachmes d'Alexandrie, c'est-à-dire, 70 mines. Le talent Babylonien étoit donc de la même valeur

(a) Pollucis Onomast. lib. ix, cap. vi, Segm. LXXXVI, pag. 1068.

(b) Ælian. Var. Hist. lib. i, cap. xxii, tom. i, pag. 39 et 40.

(c) Appian. de Rebus Siculis, §. ii, tom. i, pag. 94, novæ edit.

que celui d'Eubée. L'un et l'autre valoit donc 6,300 liv. de notre monnoie. Le talent d'Alexandrie valoit 80 mines, c'est-à-dire, 7,200 liv. *Talentum (a) autem Ægyptium pondo LXXX patere Varro tradit.*

M. l'Abbé Barthelemy (b) évalue a 90,000,000 de notre monnoie les 14,560 talens Euboïques, qui sont le montant des impositions en argent que percevoit Darius dans ses Etats. Le talent Euboïque ne vaudroit alors que 6,181 liv. et quelques sous de notre monnoie. Les connoissances de cet illustre Savant doivent faire pencher la balance en faveur de son sentiment ; mais comme il ne l'a pas motivé, il est permis de suspendre son jugement.

(167) §. LXXXIX. *Il n'y avoit rien de réglé concernant les tributs.* Cela paroît contredire ce qu'il a dit plus haut, §. LXVII, que le Mage exempta pour trois ans les Perses de tout impôt. Il faut remarquer que ces impôts n'étoient point continuels ; qu'ils ne subsistoient que pendant le temps de la guerre, et que c'étoit plutôt un don gratuit qu'un impôt. Ceux que mit Darius étoient perpétuels. Hérodote par conséquent ne se contredit point.

(168) §. LXXXIX. *Que Darius étoit un marchand.* C'est à ce passage que fait allusion l'Empereur Julien : ἢ γὰρ (c) οὐκ ἠκηκόατε Δαρῖον τὸν Περσῶν μονάρχην... πολυτελεῖς ἐπιτάττειν φόρους ; ὅθεν αὐτῷ τὸ κλεινὸν ὄνομα γέγονε, κατὰ πάντας ἀνθρώπους ἰκφανίς. « Ignorez-vous donc que Darius, Monarque des Perses, surchargea ses peuples d'impôts ? D'où lui est venu cet illustre nom connu de toute la terre ».

M. Davies dans ses notes (d) sur Maxime de Tyr, vouloit changer κλεινόν en καπήλυ. Il n'avoit point senti que τὸ

(a) Plinii Hist. Nat. lib. xxxiii, cap. iiii, sect. xv, tom. ii, pag. 614.

(b) Voyage du jeune Anacharsis, tom. i, pag. 100 de l'édit. in-4. tom. i, pag. 157 de l'édit. in-8.

(c) Julian. Orat. ii, pag. 85, C, D.

(d) In notis ad Mar. Tyrium, pag. 508, col. 1.

κλεινὸν ἔποςμα étoit une ironie, et que les Grecs se servent souvent aussi d'une manière ironique de χρηστὸς, γυναικίος, &c.

Il est nécessaire que les sujets contribuent aux frais du Gouvernement. Ils n'ont donc occasion de se plaindre que lorsque les impositions sont onéreuses, ou lorsque le Prince ne les emploie pas à leur destination. Darius est louable d'en avoir levé, et beaucoup plus louable encore d'avoir (a) consulté les premières personnes de l'Etat, pour savoir si ces impositions n'étoient pas trop pesantes. Et sur ce qu'ils se furent tous récriés sur leur modicité, ce Prince généreux se défiant encore de leurs suffrages, les réduisit à la moitié.

(169) §. xc. *Les Magnètes d'Asie.* C'est afin de les distinguer de ceux d'Europe qui étoient en Thessalie.

(170) §. xc. *Les Hygenniens.* Il y a dans le grec Ὑγιένιον, nom d'un peuple imaginaire, &c. M. Wesseling y substitue les Obigéniens, peuple de l'Obigène, canton de la Lycaonie. Il s'appuie de ce passage de Pline le Naturaliste, *attingit (b) Galatia et Pamphiliæ Cabaliam: et Milyas.... Item Lycaoniæ partem Obigenen.*

Mais il n'a pas lui-même grande confiance en cette conjecture. M. Valckenaer soupçonne qu'il faut changer ΚΑΙΥΓΕΝΝΕΩΝ en ΚΑΛΕΥΜΕΝΩΝ, ce qui fera *Λαυόνιον τῶν καὶ Καυλίον καλεσμένων.* Hérodote a donné occasion à cette conjecture de M. Valckenaer, lorsqu'il dit, liv. VII, §. LXXVII, *Καυλίεις δὲ οἱ Μήονες, Λαυόνιοι δὲ καλεσμένοι.* Cette conjecture est très-heureuse; mais je n'ai pas osé la suivre, parce que, dans le passage du septième livre, les Iasoniens me paroissent très-distincts des Cabaliens. Je préférerois par cette raison les Obigéniens de M. Wesseling.

(170*) §. xc. *Cinq cents talens d'argent.* 2,700,000 liv. de notre monnoie. On peut être surpris de ce que cette

(a) Plutarch. Apophthegm. pag. 172.

(b) Plin. lib. 7, cap. xxxii, tom. 1, pag. 290, lin. 13.

Satrapie, qui étoit la plus petite des vingt, payât une si forte contribution. Il faut faire attention qu'elle comprenoit la Lydie, pays très-riche, et que le Pactole, qui l'arrosait, rouloit des paillettes d'or.

(171) §. xci. *A commencer.* Il y a dans le grec ἀρξάμιον, qui est un participe impersonnel, de même que Δείν cum deceat, Ἐξόν cum sit permissum, Παρὸν cum adsit facultas, Ἐπιχόμενον cum fieri possit, &c. Faute d'avoir fait attention à cela, Erasme voudroit qu'on lût ἀρξάμιον dans Saint Luc, chap. xxiv, §. xlvii, où d'autres lisent ἀρξάμινοι, et d'autres ἀρξάμιον. en le faisant rapporter à ἄφρον.

(172) §. xci. *Par Amphilochns.* Cét Amphilochns, fils d'Amphiaraius et d'Eriphyle, fut un célèbre (a) devin. Il fut Roi d'Argos (b); mais il ne put se maintenir dans ce Royaume, et il en sortit pour aller fonder la ville d'Argos Amphilochnum (c) dans le golfe d'Ambracie. Il bâtit aussi Malle en Cilicie (d). Les Pamphiliens (e) qui servoient sur la flotte des Perses, descendoient des Grecs qui, avec Amphilochns et Calchas, avoient été dispersés par la tempête après la prise de Troie. Ce ne peut être que ce même Amphilochns, puisque Strabon (f) parle du voyage d'Amphilochns fils d'Amphiaraius avec Calchas.

Il partageoit à Orope (g) les honneurs divins avec son père Amphiaraius. Son Oracle de Malle en Cilicie, étoit célèbre (h).

(a) Pausan. lib. ii, cap. xviii, pag. 150; cap. xx, pag. 156; lib. v, cap. xvii, pag. 420.

(b) Cicero de Divinat. lib. i, §. xv.

(c) Thucyd. lib. ii, §. lxxviii. Il y a des Auteurs qui prétendent qu'Amphilochns, fondateur d'Argos Amphilochnum, n'étoit point fils d'Amphiaraius, mais d'Alcméon son frère.

(d) Strab. lib. xiv, pag. 995, A.

(e) Herodot. lib. vii, §. xci.

(f) Strab. lib. xiv, pag. 951, B et C.

(g) Herodot. lib. i, §. xlvi, note lxi.

(h) Lucian. Alexandr. §. xxxix, tom. ii, pag. 237.

Il les y rendoit (a) en songe. Son Oracle subsistoit encore du temps de Plutarque (b).

(173) §. xci. *Dans le château blanc.* Ἐν τῷ λευκῷ τείχεϊ, dans le château blanc. Memphis étoit (c) composée de trois parties. La troisième étoit le château, dont le mur étant de pierres blanches s'appeloit le *mur blanc*. C'est ainsi qu'on nommoit les forteresses, les petites places. Ce fut dans cette troisième partie qu'Inaros (d) assiégea les Perses et les Mèdes qui s'y étoient réfugiés avec les Egyptiens qui n'avoient point pris part à la révolte. Voyez sur la signification qu'on donne ici à Τείχες, liv. iv, notes 27, 105 et 245.

(173*) §. xci. *Les Aparytes.* J'ai dit dans ma Table Géographique qu'on ne savoit où les placer. J'avoue encore mon ignorance. M. le Major Rennel les a mis (e) dans la Margiane, parce qu'il y a, selon (f) Isidore de Charax, une ville Apabarctique entre Nisæa et Antioche de la Margiane. Je ne vois aucun rapport, même éloigné, entre les mots Aparytes et Apabarctiques, et quand il y en auroit un sensible, il ne faudroit pas toujours juger de l'identité de deux peuples sur une conformité de noms, comme je l'ai observé livre vii, note 116*. La seule chose que nous apprend (g) Hérodote, c'est qu'ils ne sont pas éloignés des Gandariens et des Dadices. Voyez ces deux articles dans la Table Géographique.

(173**) §. xciii. *Payoit quatre cents talens.* Indépendamment de cette somme, « les Arméniens (h) donnoient

(a) Dio Cassius, lib. lxxii, §. vii, pag. 1208.

(b) Plutarch. de Oraculor. defectu, pag. 434, D.

(c) Thucydid. lib. i, §. civ, pag. 67, et ibid. Scholiast.

(d) Id. ibid.

(e) The Geographical System of Herodotus explained, pag. 295 et 296.

(f) Isidor. Characenus inter Geographiæ veteris Scriptores minores, tom. ii, pag. 7.

(g) Herodot. lib. iii, §. xci.

(h) Strab. lib. xi, pag. 802, B.

» tous les ans au Roi pendant les fêtes de Mithra vingt mille jeunes chevaux ». Ces chevaux venoient de la plaine Niséene. Il paroît par-là, que Strabon pensoit que cette plaine étoit en Arménie, quoiqu'elle fût réellement en Médie. Mais peut-être que du temps de ce Géographe, cette plaine dépendoit de l'Arménie. Voyez aussi liv. VII, note 76.

(174) §. xciv. . . *Les Ethiopiens Asiatiques*. Ce ne sont point les Indiens, puisqu'Hérodote les nomme quelques lignes plus bas, mais les Colchidiens.

Ces peuples étoient originaires d'Egypte, comme on l'a vu livre II, §. civ. Leurs cheveux crépus, et la couleur de leur visage leur avoient fait donner le nom d'*Ethiopiens*. Saint Jérôme assure que Saint Matthias (a) prêcha l'Evangile dans la seconde Ethiopie, où est l'Apsarus et le port d'Hyssus : *in alterâ Æthiopiâ, ubi est irruptio Apsari et Hyssi portus*. Or, l'Apsarus (b) et le port d'Hyssus sont près du Phase, et appartiennent à la Colchide. Sophronius, Auteur Ecclésiastique, dit, en parlant de Saint André : « Il prêcha à Sébastopolis la grande (c), dans le voisinage » de laquelle se jette l'Apsarus dans la mer, ainsi que le » Phase. Les Ethiopiens habitent ce pays.

Cette note est en grande partie tirée de la Géographie Sacrée de Bochart, liv. IV, chap. xxxi. col. 286.

(175) §. xciv. *Les Sapires*. Les éditions d'Alde, de Henri Etienne, de Th. Gale et de Gronovius portent *Σαρπειροι*. M. Wesseling a mis dans son édition *Σάσπιροι* d'après la version de Valla et le mss. de Sancroft. Je crois qu'il au-

(a) Hieronym. in Catalogo de Apost. Matthiâ.

(b) Scylax, Peripl. pag. 32. Arrian. Peripl. Ponti Euxini, pag. 6. Anonymi descriptio Ponti Euxini, pag. 14 et 15.

(c) Cet Auteur lui donne ce nom, afin de distinguer cette ville de Dioscurias, autrement dite, Sébastopolis, qui étoit alors presque déserte, et qui étoit située presque à l'autre extrémité de la Colchide.

roit dû plutôt corriger Σάπιροι, d'après le §. XXXVII des Liv. IV, où on lit Σάπιρις et Σαπίρων dans les trois mss. du Roi, ainsi que dans toutes les éditions, excepté celle de M. Wesseling.

Je me suis encore déterminé pour cette leçon, parce qu'on lit dans toutes les éditions d'Apollonius de Rhodes Σάπιρις et Σάπιρις, liv. II, vers 395 et 1243 de l'édition de M. Brunck, qui sont les 397 et 1247 des autres éditions.

Voyez la Table Géographique, au mot SAPIRES.

(176) §. XCV. *On trouvera neuf mille, &c.* Voyez ci-dessus, §. LXXXIX, note 166.

(177) §. XCV. *Huit cent quatre-vingts talens.* On lisoit auparavant cinq cent quarante talens. Mais l'addition de cette somme et de celle de 4680 ne faisoient que 14220, au lieu qu'Hérodote dit que ces deux sommes faisoient ensemble 14560. Le manuscrit de Sancroft porte *ὄγδ'άκοστα καὶ ἑκατόσια*, quoiqu'on les ait rayés. Mais, en marge, on voit ces lettres numériques ΘΩΠ qui signifient 9880. Je n'ai pas balancé à l'admettre dans le texte. On lit aussi dans le même mss., ainsi que dans le mss. A de la Bibliothèque du Roi, *γίσις*, au lieu de *σίσις*, et cette leçon me paroît préférable.

(178) §. XCV. *A treize fois autant.* La proportion de l'or à l'argent a varié en différens temps, suivant la plus ou moins grande quantité de ces deux métaux. Elle étoit de treize sous Darius, de douze du temps de Platon (a), et de dix du temps de Ménandre, Poète comique (b).

(179) §. XCVII. *Et de ceux qui, &c.* Il s'agit ici de deux peuples d'Ethiopie. Ces mots *ὅσσοι συναμφοτέροι* qu'on lit peu après, le prouvent suffisamment. Je n'en avertis que parce que M. Bellanger avoit rapporté cela à un seul et même peuple, d'après les corrections qu'on lui avoit communiquées.

(a) Plat. Hipparch. tom. II, pag. 231, D.

(b) Julius Pollux Onomast. lib. IX, cap. VI, Segm. 76, tom. II, pag. 1050.

(180) §. xcvi. *Observent à l'égard des morts les mêmes coutumes.* J'ai suivi la correction de M. Valckenaer, qui lit *σήμερι*, sépulture. Celle de feu M. Wesseling présente au fond le même sens. *Σπίρμαρι* qu'on lisoit auparavant, me paroît indigne d'Hérodote. Ce seroit, à ce qu'il me semble, une remarque bien futile, que d'observer que des peuples aussi éloignés que ces Ethiopiens et les Calaties, se nourrissoient des mêmes graines. A l'égard de l'autre sens qu'on donne au mot *σπίρματι*, il m'a paru si ridicule, que je rougierois de m'y arrêter. En ce sens, notre Historien se serviroit des mots *θρηή, γονή*, comme au §. ci de ce même livre. Hérodote veut dire que ces peuples mangent les corps morts, de même que les Calaties. Voyez ci-dessus, §. xxxviii.

(181) §. xcvi. *D'or fin.* *Α'πύρον χρυσίον*, de l'or qui n'a point passé par le feu, que l'on trouve dans la mine, sans aucun mélange, qui est naturellement fin. Pline dit de même : *hoc (Heliochryso) (a) coronare se Magi, si et unguenta sumantur ex auro, quod Apyron vocant, ad gratiam quoque vitæ gloriamque pertinere arbitrantur; mais* il ne fait que traduire Théophraste, suivant son usage : *ἐνδοξῆ δὲ καὶ ἰάν τις τῷ (b) Ἐλιοχρύσου τῷ ἄθει στιφαῖται, μύρον γαίαν ἐκ χρυσοῦ ἀπύρου. Χρυσίον ἀπύρον* est une boîte d'or fin, où l'on conservoit des parfums. Voyez livre 1^{or}, §. L, note 118.

Comme cet or se mesuroit à la chénice, il est vraisemblable que c'étoit de la poudre d'or.

(182) §. xcvi. *Deux cents troncs.* *In (c) tributi vicem Regibus Persidis è materie ejus (ebeni) centenae phalangas tertio quoque anno pensitasse Æthiops.*

Pline s'est un peu trop fié à sa mémoire sur le nombre des troncs d'ébène. Au reste, ce ne sont pas proprement

(a) Plin. Hist. Natur. lib. xxi, cap. xi, tom. II, pag. 244, lin. ultim.

(b) Theophrast. Hist. Plantar. lib. ix, pag. 118.

(c) Plin. Hist. Nat. lib. xii, cap. iv, tom. I, pag. 656, lin. ultim.

des troncs d'ébène, mais de grosses branches, longues et rondes. *Φαλάγγια*, dit Hésychius, *στρογγύλα ξύλα καὶ σύμμετρα*, des pièces de bois rondes et d'une juste grandeur. Le Scholiaste d'Apollonius de Rhodes définit (a) le Phalanx, un bois long et rond. Ces pièces de bois, ajoute-t-il, servoient à tirer les vaisseaux à terre; c'est-à-dire, qu'on les mettoit sous le vaisseau, et qu'on faisoit glisser le vaisseau sur ces pièces de bois. Les Latins les appeloient aussi *Palangæ*. Nonius (b) en donne cette définition d'après Varron. *Palangas dicuntur fustes teretes, qui navibus subjiciuntur, cum attrahuntur ad pelagus, vel cum ad litora subducuntur.*

(183) §. xcviij. *Vingt grandes dents d'Eléphant.* Quos (c) *Juba cornua appellat, Herodotus tanto antiquior, et consuetudo melius, dentes.*

Ces dents sont d'une prodigieuse grandeur. Lopez (d) prit plaisir à peser plusieurs de ces dents, dont chacune étoit d'environ deux cents livres. Kolben dit (e) qu'elles pèsent de soixante à cent vingt livres.

(184) §. xcviij. *Et les autres ont une demeure fixe.* Les peuples Nomades errent de côté et d'autre pour la commodité des pâturages. Voyez ci-dessous, liv. iv, §. cvi, note 223. Hérodote venoit de dire, en parlant des Indiens: les uns sont Nomades, les autres ne le sont pas. Puisque les Nomades sont errans, ceux qui ne le sont pas doivent avoir une demeure fixe; j'ai cru devoir l'exprimer.

(185) §. xcviij. *Qu'ils pêchent.* La correction de M. Weseling, *ὀρμειόμενοι*, me paroît juste. *Ὀρμιστοῦς* dans Hésychius, est un pêcheur. M. de Pauw lisoit *ὀρμιάμενοι*, ce qui revient au même. Il vient d'*ὀρμιά*, une ligne. Mais ce verbe,

(a) Schol. Apollonii Rhod. ad lib. ii, vers. 845.

(b) Nonius ii, 725.

(c) Plin. lib. viii, cap. iii, tom. i, pag. 456, lin. 10.

(d) Histoire générale des Voyages, tom. v, pag. 78.

(e) Ibid. pag. 190.

quoique fondé sur l'analogie, n'est point en usage. Peut-être faut-il laisser subsister la leçon ordinaire ὀρμίσματα, qui indique l'ardeur avec laquelle ces peuples pêchoient; mais il faut lire ὀρμίσματα, suivant le dialecte Ionien et le manuscrit A de la Bibliothèque du Roi.

(186) §. xcviij. *Leurs canots de canne.* Pline ajoute (a) une nacelle, quelquefois assez grande pour porter trois hommes. Il dit dans un autre endroit (b) que les roseaux des Indes sont gros comme des arbres, ainsi qu'on peut le remarquer en ceux qu'on met ordinairement dans les temples par singularité; que l'espace qui est entre deux nœuds suffit pour faire un bateau, *navigiorum vicem præstant singula internodia*, et que ces grands roseaux croissent principalement le long du fleuve Acésines, &c. Ctésias, dans son Histoire de l'Inde (c), raconte que ces roseaux sont si gros, que deux hommes peuvent à peine les embrasser. « Dans les Indes, dit Diodore de Sicile (d); les lieux voisins des fleuves et des marécages portent des roseaux » d'une grosseur prodigieuse; c'est tout ce que peut faire » un homme que de les embrasser. On en fait des canots ».

(187) §. xcviij. *Tissus d'une plante.* Dans le grec : de Phléos. Ce Phléos est une plante marécageuse approchant du jonc. Voyez ce qu'en a dit Bodée Van Stapel, dans son Commentaire sur Théophraste, page 463.

(188) §. xcix. *On les appelle Padéens.*

Impia (e) nec sævis celebrans convivia mensis
Ultima vicinus Phœbo tenet arva Padæus.

Ce peuple est-il le même que les Pædaliens, dont parle Nicolas (f) de Damas, et qui ne demandoit aux Dieux que

(a) Plin. Hist. Nat. lib. vii, cap. 11, tom. 1, pag. 572, lin. 22.

(b) Id. lib. xvi, cap. xxxvi, tom. 11, pag. 27, lin. 52.

(c) Photii Biblioth. Cod. lxxiii, pag. 144.

(d) Diodor. Sicul. lib. 11, § xvii, pag. 151.

(e) Tibull. lib. iv, Carm. 1, vers. 144.

(f) Excerpta ex Nicol. Damasceno, pag. 514.

la justice ? M. Valckenaer le pense. Pour moi, j'ai de la peine à me persuader qu'un peuple aussi barbare fût grand observateur de la justice.

M. le Major Rennel (a) observe que dans le Sanscrit, le Ganges s'appelle Padda, et que ce mot Ganges n'est qu'un terme appellatif. De-là, ce Savant conjecture avec beaucoup de vraisemblance, que les Padæi d'Hérodote sont les mêmes que les Gangarides des Ecrivains postérieurs. On peut encore prouver de-là, que les Perses avoient poussé leurs conquêtes dans l'Inde, jusqu'à l'embouchure du Ganges.

(189) §. xcix. *Ils l'égorgent impitoyablement, et se régalent de sa chair.* Il a été parlé plus haut, §. xxxviii, des Calaties, peuple Indien qui avoit le même usage. Cette coutume est si barbare, et révolte tellement la nature, qu'on est porté à croire que c'est un de ces contes qu'on a faits à Hérodote, et qu'il nous a transmis par un excès de crédulité. Cependant, des Voyageurs estimables nous assurent que cet usage subsiste encore aujourd'hui parmi les Hottentots. « La coutume (b) d'immoler leurs enfans » et leurs vieillards, doit paroître bien barbare.... S'il est » question de leurs vieillards, ils prétendent que c'est un » acte d'humanité, et qu'à cet âge, il vaut bien mieux sor- » tir des misères de la vie par la main de ses amis et de ses » parens, que de mourir de faim dans une hutte, ou de » devenir la proie des bêtes farouches ».

(190) §. c. *Ils ne tuent aucun animal.* Nicolas de Damas (c) nous a conservé le nom de ce peuple. Il s'appeloit les Aritoniens. « Les Aritoniens, dit-il, ne tuent jamais » aucun animal, et ils gardent des vases de terre dans des » étuis d'or ».

(191) §. ci. *Voyent publiquement leurs femmes.* Plusieurs

(a) The Geographical System of Herodotus, pag. 510.

(b) Histoire des Voyages, tom. v, pag. 147.

(c) Excerpta ex Nicol. Damasceno, pag. 510. Stob. Serm. xxxvii, pag. 115.

nations avoient cette infâme coutume. *Voyez* livre 1^{er}, §. ccxvi, note 514.

(192) §. ci. *Mais noire.* (a) *Semen, si probè concoctum fuerit, colore album et splendens esse oportet; ut vel hinc pateat quàm parùm verè Herodotus scribat semen nigrum Æthiopes promere.*

Aristote avoit dit (b) avant ce Médecin Portugais : « Le » sperme est visqueux dans les animaux qui ont du poil ; » il n'a pas cette viscosité dans les autres, mais dans tous sa » couleur est blanche, et Hérodote se trompe en disant que » les Ethiopiens l'ont noir ». Je me suis servi de la traduction de M. Camus.

(193) §. cii. *Des fourmis plus petites.* Ces animaux avoient probablement quelque ressemblance avec la fourmi ; ce qui leur avoit fait donner ce nom.

Indicæ (c) formicæ cornuæ, Erythris in Æde Herculis fixa, miraculo fuere. Aurum ex cavernis egerunt terræ, in regione septentrionalium Indorum, qui Dardæ vocantur. Ipsis color felium, magnitudo Ægypti luporum. Eruptum hoc ab iis tempore hiberno, Indi furantur æstivo fervore, conditis propter vaporem in cuniculos formicis : quæ tamen odore sollicitatæ provolant, crebroque lace-rant, quamvis prævelocibus camelis fugientes : tanta pernicitas feritasque est cum amore auri.

« Néarque (d) n'en avoit pas vu en vie ; mais il raconte » dans son Journal qu'il avoit vu les peaux d'un grand » nombre de ces animaux dans le camp des Macédoniens. » Mégasthènes dit que ce qu'on raconte de ces fourmis est » vrai ; qu'elles fouillent l'or, non par amour pour ce métal, mais pour se creuser une tanière, de même que nos

(a) Rodericus à Castro, de universâ mulierum Medicinâ, pars 1, lib. II, cap. II, pag. 24 ; Hamburgi, in-fol. 1603.

(b) Aristot. Hist. Animal. lib. III, cap. XXII, pag. 812, E.

(c) Plin. Hist. Nat. lib. XI, cap. XXXI, tom. I, pag. 610, lin. 16.

(d) Arriani Hist. Indica, cap. XV, §. IV et seq.

» petites fourmis se creusent un peu de terre. Il ajoute que
 » ces fourmis sont plus grandes que les renards, et que les
 » trous qu'elles se creusent sont proportionnés à leur gros-
 » seur. Cette terre est mêlée avec de l'or ; et c'est de-là que
 » vient l'or qu'on voit dans l'Inde. Mais Mégasthènes ne
 » racontant que ce qu'il a entendu dire, et moi, continue
 » Arrian, n'ayant rien de plus certain à rapporter, je crois
 » devoir abandonner ce sujet ».

Thémistius fait allusion à ce récit, lorsqu'il dit : La fourmi des (a) Indes sera pour vous un grand animal et un grand sujet de narration.

Le peu de commerce que les Grecs avoient avec les Indiens, les empêchoit de prendre des éclaircissemens sur cet animal ; et leur goût pour le merveilleux leur avoit fait ajouter à la description d'Hérodote. Démétrius Triclinius dit sur (b) l'Antigone de Sophocles, sans doute après d'anciens Scholiastes qu'il copie, qu'il y a dans l'Inde des animaux ailés, nommés fourmis, qui souillent l'or. Hérodote et Pline ne leur donnent point d'ailes.

La plupart des Lecteurs seront tentés de regarder ces fourmis comme un animal fabuleux. M. de Thou, Auteur digne de foi, raconte cependant que Schah Thamas, Sophi de Perse, envoya à Soliman, en 1559, une pareille fourmi.
 f *Nuntius (c) etiam à Thamo Oratoris titulo quidam ad Solimanum venit cum muneribus : inter quæ erat formica indica canis mediocris magnitudine, animal mordax et sævum.*

(194) §. ciii.... *Le chameau a, &c.* Voyez sur le chameau, ce qu'en dit Bochart (d). « La verge (e) de cet animal,

(a) Themist. Orat. xxvii, pag. 337, C, D.

(b) Demetr. Tricl. ad Soph. Antig. 1037, pag. 178, col. 1, ex Edit. Brunck.

(c) Thuanus, lib. xxiii, pag. 461.

(d) Hierozoicon. pars 1, lib. ii, cap. 1, pag. 73 et seq.

(e) Suite de la Matière Médicale de M. Geoffroy, par MM. Arnault de Nobleville et Salerne, tom. iv, pag. 128.

» qui n'est pas plus grosse qu'une plume à écrire, est fort
 » longue; et comme elle est tournée en arrière, l'urine jaillit
 » à reculons par un filet continu en arcade ».

Lorsqu'Hérodote ajoute que le chameau a deux cuisses et deux genoux à chaque jambe de derrière, cela est faux, et Aristote le relève (a) à ce sujet, sans cependant le nommer. Il paroît même l'excuser, lorsqu'il dit qu'on s'y trompe, parce que cet animal a le ventre fort relevé. Quoi qu'il en soit, M. Camus a lu Hérodote bien légèrement, puisqu'il lui fait dire (b) que le chameau a deux genoux à chaque jambe de devant.

(195) §. CIV. *Le soleil est le plus ardent le matin.... Ils l'ont à plomb sur la tête jusqu'à l'heure, &c.* Quelque voyageur aura dit à Hérodote que lorsqu'il étoit neuf heures du matin en Grèce, le soleil étoit vertical dans l'Inde. Si cet Historien eût eu quelque connoissance des longitudes, il se seroit douté que lorsqu'il étoit neuf heures en Grèce, il pouvoit être midi dans l'Inde. Le merveilleux auroit alors disparu. Son erreur est fondée sur une vérité qu'il n'avoit pas saisie. Mais que penser de Ctésias, qui (c) prétend que dans la plus grande partie de l'Inde, le soleil est froid à son lever et pendant la moitié du jour, mais que dans le reste de la journée, il est très-chaud ?

(196) §. CV. *Les sacs de cuir.* Θυλάκιον (d) *δέ ἐστὶ μικρότερον σακκίον.* « Le Thulacion est un petit sac de cuir ».

(197) §. CV. *Resteroient en arrière.* Ce passage vraiment difficile, a exercé la sagacité de MM. Wesseling et Valckenaer. J'avois suivi dans ma traduction l'opinion du premier. Dans cette seconde édition, je crois devoir donner la préférence à l'explication qu'en donne le savant Traduc-

(a) Aristot. Hist. Animal. lib. II, cap. 1, pag. 779, D.

(b) Trad. de l'Hist. des Animaux, par M. Camus, tom. II, pag. 185.

(c) Ctesiae Indica, §. IX.

(d) Etymolog. magn. voc. Θυλάκιον. col. 457. Voyez aussi ci-dessus, §. XLVI, note 89.

teur des Caractères de Théophraste, M. Coray, dans une note manuscrite qu'il a bien voulu me communiquer. Voici donc quelle est son opinion. « Τὸς μὲν νοὶ ἔρσιος τῶν » καμήλων, εἶσι γὰρ ἕσσιος θέϊ τῶν θηλίων, καὶ παραλύεσθαι » ἐπιλακμίνης, οὐκ ὁμοῦ ἀμφοτέρους. Il s'agit maintenant de » déterminer le sens du mot παραλύεσθαι. Si l'on vouloit lui » donner la signification de ἀσθενεῖν ὑπὸ τοῦ κόπου, le sens » seroit alors : *Les chameaux mâles ne courant pas si vite » que les femelles, seroient bientôt épuisés de fatigue, s'ils » n'étoient point tirés à côté de la femelle.* C'est dans cette » signification qu'on le trouve souvent dans les Septante, » comme Genes. κίχ, 11, Deuteron. xxxii, 36. Hésychius » explique περιλύθησαν par ἡσθένησαν; mais j'aime mieux » chercher l'explication de ce mot dans Hérodote même. » Or, il semble que cet Auteur ne l'emploie que dans le » sens de χωρίζεσθαι, ἀποσπᾶσθαι, ἀπολείπεσθαι, *se séparer,* » *s'écarter, s'éloigner, rester en arrière.* C'est ainsi que » liv. 1^{er}, §. cxlix, il a dit que Smyrne fut séparée des » villes Eoliennes par les Ioniens : σφίην περιλύθη ὑπὸ Ἴωνων. » Liv. iii, §. cxxxvi : τὰ πηδάλια παρέλυσε τῶν Μηδικίων » νεῶν, *il ôta les gouvernails des vaisseaux Mèdes, c'est-à-dire, il les sépara des vaisseaux;* et liv. v, §. lxxv : » παραλυομένου δὲ τουτίων τοῦ ἱτέρου, καταλείπεσθαι καὶ τῶν » Τυδαριδῶν τὸν ἕτερον. C'est dans le même sens, à-peu- » près, qu'on le trouve aussi dans Thucydides, livre ii, » §. lxv. Περικλῆς... ἐπιρᾶτο τοὺς Ἀθηναίους τῆς τε ἐπ' αὐτὸν » ὄργης παραλύειν. *Périclès tâchoit de distraire les Athé- » niens de la colère qu'ils avoient contre lui.* Ainsi, d'après » cette notion, le sens du passage d'Hérodote est : *Les cha- » meaux mâles se sépareroient des femelles (resteroient » en arrière), s'ils n'étoient point tirés ensemble et à côté » d'elles.* »

CORAY.

(198) §. cvi. Une espèce de laine. C'est le coton. Les anciens l'appelloient *Byssus*, et le regardoient tantôt comme

uno

une espèce de lin , et tantôt comme une sorte de laine qui croissoit sur un arbre dans l'Inde. Voyez *Pollux Onomastic. lib. VII, segm. LXXV*. « Les Indiens , dit (a) Arrien , » s'habillent , selon Néarque , avec des étoffes de lin , je veux » dire , de ce lin qu'on recueille sur les arbres ». Théophraste appelle (b) ces arbrisseaux , arbres portant laine , *ἰριόφρα δένδρα*. Ctésias dit , au rapport de (c) Varron , qu'il y a dans l'Inde des arbres qui portent de la laine. Pomponius Méla est de même avis (d). « L'Inde , dit-il , est si grasse et » si fertile , que le miel découle des feuilles des arbres , et » que les bois y portent de la laine ». Il ajoute ensuite que les Indiens sont habillés de lin , ou de la laine dont il vient de parler. Cet Auteur confond ici le lin avec le coton ; les Indiens n'ayant jamais connu le lin. Voyez aussi ma note sur le livre II , §. LXXXVI , note 305.

(199) §. CVI. *S'habillent*. Il faut lire *χρίονται* avec le manuscrit A de la Bibliothèque du Roi. C'est un ionisme.

(200) §. CVII. *L'encens , la myrrhe (e)*. L'arbre qui porte l'encens ne croit qu'en Arabie ; on le trouve particulièrement dans cette partie qu'on appelle *Thurifère* , dans un canton qui est vers le milieu de l'Arabie après les Atramites , proche la ville de Saba , capitale du pays des Sabéens. Ce canton est naturellement inaccessible , étant entouré de rochers. On y voit des forêts d'encens qui ont vingt schènes de long sur dix de large. Elles sont voisines des Minéens , qui habitent un autre pays , par lequel on apporte l'encens , et de-là vient qu'anciennement on appeloit l'encens *thus Minæum*. Car les Minéens furent les premiers qui s'avisèrent de le recueillir et de l'enlever par

(a) Arrian. Indic. cap. XVI , pag. 582.

(b) Theophrast. lib. IV , pag. 55.

(c) Servius in Virgiliti Æneid. lib. I , vers 649.

(d) Pompon. Mela , lib. III , cap. VII , pag. 289.

(e) Plin. Hist. Nat. lib. XII , cap. XIV , tom. I , pag. 663.

dessentiers presque impraticables. Voyez aussi Théophraste, liv. ix, pag. 105, *in aversâ parte*.

Dioscorides (a) dit qu'on en apporte aussi des Indes ; que l'encens mâle d'Arabie est blanc et gras au-dedans quand on le rompt, et que celui des Indes est roux et terne. On fait des (b) incisions à l'écorce de cet arbre ; il en sort une liqueur qu'on fait tomber sur de petites claies de palmier qu'on met dessous, ou sur la terre qu'on a soin d'appianir autour de l'arbre où elle se congèle : l'encens qui tombe sur les claies est plus pur et plus luisant, et celui qui tombe sur la terre applanie est plus pesant, plus terne, et a moins de vertu. Quant (c) à la forme et à la figure de l'arbre qui porte l'encens, je n'en trouve point la description dans les Auteurs Latins, quoique les Romains eussent fait plusieurs guerres en Arabie. Les Grecs même qui en ont parlé plus amplement, ne s'accordent point entr'eux. Théophraste (d) raconte qu'on disoit que cet arbre avoit cinq coudées de haut, qu'il avoit beaucoup de branches, que ses feuilles ressembloient à celles du poirier, excepté qu'elles étoient plus petites, qu'elles étoient de couleur d'herbe comme la Rhue, et que son écorce étoit lisse comme celle du Laurier. Cependant il ajoute qu'au-dessus de (e) Sardes, près d'un certain temple, on voyoit un de ces arbres, et qu'il avoit les feuilles semblables à celles du laurier.

On récolte l'encens deux fois par an. La première incision se fait en été, vers le commencement des jours caniculaires, et l'on ne recueille qu'en (f) automne l'encens qui en découle. Cet encens est plus blanc et plus pur : la seconde

(a) Dioscorid. Opera, lib. i, cap. LXXXI, pag. 45, B.

(b) Plin. Hist. Nat. lib. XII, cap. XIV, tom. I, pag. 663, lin. 37.

(c) Id. ibid. lin. 22.

(d) Theophrast. Hist. Plantar. lib. IX, pag. 105, *in aversâ parte*. Plin. tom. I, pag. 663, lin. 31.

(e) Theophrast. ibid. pag. 106, *in aversâ parte*, lin. 21.

(f) Plin. Hist. Nat. lib. XII, cap. XIV, tom. I, pag. 664, lin. 6.

se fait en hiver, pour en recueillir l'encens au printemps; cet encens est roux, et il s'en faut de beaucoup qu'il soit aussi bon que celui que rend l'incision faite en été. Outre l'encens qui coule à terre ou sur des claies, il en reste aussi (a) beaucoup d'attaché à l'arbre. On le racle avec des ferremens; aussi est-il plein de morceaux d'écorce d'arbre.

Pline prétend que, du temps de la guerre de Troie, on ne faisoit point encore usage d'encens dans le culte qu'on rendoit aux Dieux. *Iliacis (b) temporibus. nec thure supplicabatur.* Cela est vrai pour la Grèce et beaucoup d'autres pays. Mais cela n'est point vraisemblable pour l'Égypte, et le Lévitique dit positivement : *Offeres (c) primitias tuas Domino, fundens suprà oleum, et thus imponens, quia oblatio Domini est. De quâ adolebit sacerdos in memoriam muneris, partem farris fracti, et olei, ac totum thus.*

L'encens (d) qu'on tiroit anciennement de l'Arabie Heureuse n'étoit pas tout du crû de ce pays. Arrien (*Peripl. maris Erythr. pag. 6.*) dit qu'il en venoit de Malao, à 800 stades du golfe Avalites. Actuellement on ne cultive que sur la côte sud-est d'Arabie, dans les environs de Keschîn, Dafâr, Merbât, Hasek, et sur-tout dans la province de Schahhr, l'espèce seule d'encens, que les Arabes nomment (e) *Liban* ou *Oliban*, et cette espèce est très-mauvaise.

Quant à la myrrhe; voyez Pline, liv. XII, cap. xv, et Théophraste, *loco superius laudato.*

(201) §. CVII. *Avec beaucoup de peine.* Je lis avec le manuscrit de Sancroft *duovrisis.* Les §. CVII, CX, CXI et CXII font voir que c'est la véritable leçon. Il faut lire aussi *arioras*, avec le manuscrit A de la Bibliothèque du Roi.

(a) Plin. Hist. Nat. lib. XIII, cap. XIV, tom. 1, pag. 664, lin. 1.

(b) Id. lib. XIII, cap. 1, pag. 679, lin. 4.

(c) Levitic. cap. II, vers. 14, 15 et 16.

(d) Description de l'Arabie, par M. Niébuhr, pag. 126.

(e) Les Grecs nomment l'encens *λίβανος*, et avec l'art. *ὁ λίβανος*.

(202) §. CVIII. *C'est la Providence divine.* 1°. Il ne faut qu'une virgule après *σοφῆς*, de même que dans le manuscrit A du Roi, et dans l'Édition d'Alde. 2°. Il faut supprimer *γὰρ* avant *ψυχῆς*, qui trouble le sens. M. Borheck a placé la virgule après *σοφῆς* et *γὰρ* entre crochets.

(203) §. CVIII. *Et féroces.* M. Valckenaer, dont l'habileté et la sagacité sont connues de tous ceux qui ne sont pas étrangers aux Lettres, a bien vu que l'épithète *ἀνιπρά*, ne pouvoit convenir aux vipères et aux lions. Il la change en *ἀμικτα*, qui se dit des serpens et des bêtes féroces. Voyez la note de ce Savant. M. Borheck a admis dans son édition la conjecture de M. Valckenaer.

(204) §. CVIII. *Aussi cet animal est-il extrêmement fécond.* Ce qu'Hérodote dit du lièvre est exactement vrai. La prodigieuse fécondité de cet animal a fait croire à quelques Auteurs que les lièvres étoient hermaphrodites, et qu'ils avoient tous indistinctement la vertu générative. Cette opinion a été long-temps accréditée, mais actuellement elle est reléguée parmi ceux qui n'ont pas la plus légère notion de l'Histoire Naturelle.

(205) §. CVIII. *La seule qui conçoit, quoique déjà pleine.* « Les lièvres, dit (a) Aristote, s'accouplent et produisent en toute saison. Les femelles sont sujettes à la » superfétation et font des petits tous les mois », c'est-à-dire qu'elle conçoit dans le temps qu'elle est déjà pleine. Cela n'est pas particulier à la femelle du lièvre, puisque celle du lapin est dans le même cas. Mais il faut observer que les Grecs n'ont connu le lapin que très-tard, et que le *δαύπυρος* *Dasypus* d'Aristote n'est autre que le lièvre, comme l'a prouvé avec beaucoup de sagacité M. Camus dans le second volume de sa traduction de l'Histoire des Animaux d'Aristote, page 277 et suivantes.

(206) §. CVIII. *Sa matrice sort.* Tout ce qu'Hérodote.

(a) Aristot. Hist. Animal. lib. vi, cap. xxxiii, pag. 885.

raconte du lion est absolument faux. La (a) lionne fait ordinairement deux petits à la fois, et jamais plus de six ; quelquefois elle n'en fait qu'un. Les lionnes en Syrie portent jusqu'à cinq fois. Aristote traite aussi (b) de fable ce que dit le même Historien, que la matrice de la lionne sort avec son fruit. Cela n'a pas empêché Antigone de Caryste (c) de rapporter sérieusement la même fable, ainsi que celle des vipères, dont parle Hérodote dans le paragraphe suivant.

M. Camus a publié dans ses notes (d) sur l'Histoire des Animaux d'Aristote, un article très-intéressant sur le lion ; j'invite les amateurs d'Histoire Naturelle à le lire. Ce savant nous y apprend (e) que M. de Buffon conjecturoit que la durée de la gestation de la lionne étoit de six mois. Un écrit, qui m'est tombé dernièrement entre les mains, avance que c'est d'après Philostrate. Il est certain que Philostrate n'en a rien dit. Quoi qu'il en soit de l'autorité sur laquelle s'appuyoit M. de Buffon, savant dont la ville de Dijon, sa patrie, se glorifie, il est certain que la durée de la gestation de la lionne n'est que de cent jours. La lionne du jardin des Plantes étant entrée en chaleur, elle fut couverte cinq fois le 23 juillet 1800, et depuis elle ne l'a plus été. Elle mit bas son premier petit la nuit du 9 au 10 novembre sur les dix heures du soir, le second à onze heures moins un quart, le troisième à deux heures après minuit. Ils sont nés les yeux ouverts.

(207) §. cix. *Ne mourroient que de leur mort naturelle.* Je lis avec M. Reiske *in disputatione etc.*, &c. S'ils passeroient toute leur vie telle que la Nature la leur donne. Voyez la note de M. Wesseling, page 252, note 73.

(a) Aristot. Hist. Animal. lib. vi, cap. xxxi, pag. 884, D.

(b) Id. ibid.

(c) Antigon. Caryst. Histor. Mirab. cap. xxv, pag. 25.

(d) Histoire des Animaux d'Aristote, tom. II, pag. 480 et suiv.

(e) Id. ibid. pag. 485.

(208) §. cix. *Qu'elle ne l'ait dévoré.* Ce qu'Hérodote raconte des vipères est fabuleux. C'étoit l'opinion vulgaire de son siècle et de ceux qui l'ont suivi. Nicandre, qui vivoit au moins trois cents ans après notre historien, a adopté ces fables dans l'ouvrage intitulé (a) *Theriaca*. Aristote, qui étoit plus habile en histoire naturelle, n'en a point parlé dans son *Histoire des Animaux*. Voyez surtout liv. v, chap. xxxiv, où il avoit occasion de le faire.

M. Camus, dans ses notes sur l'*Histoire des Animaux* d'Aristote, observe d'après Charas, « que les petites vipères (b) naissent enveloppées d'une membrane qui se déchire au bout de trois jours. Ce sont peut-être, ajoute M. Camus, ces restes de l'arrière-faix, qui ont donné lieu aux contes que l'on trouve non pas dans Aristote, mais dans Elien et bien d'autres auteurs. Ils assurent que les vipereaux ne sortent du ventre de leur mère, qu'en lui déchirant le ventre. Ils vengent ainsi, ajoute Elien, leur père, dont la vipère mange la tête après l'accouplement ».

Cette manière d'expliquer cette fable est ingénieuse. Je suis seulement fâché que ce savant ait dit que la vipère mange la tête du mâle après l'accouplement. Elle lui coupe, dit Elien, vers la fin de l'accouplement, ou comme le dit Hérodote, dans le temps de l'émission de la liqueur séminale.

(209) §. cx. *La cannelle. Casia.* Andromaque l'ancien (c) l'appelle, dans sa Recette de la Thériaque écrite en vers élégiaques, *Κασσίη*. Mais Andromaque le jeune, dans la même Recette en prose (d), ajoute à ce nom celui de Syrinx, *Fistula*. Par une tradition qui s'est maintenue depuis cet

(a) Nicandri *Theriaca*, pag. 8, vers. 23 et seq.

(b) *Histoire des Animaux* d'Aristote, traduite par M. Camus, vol. II, pag. 834.

(c) Galen. de *Antidotis*, lib. I, pag. 429, col. 2, vers. 17.

(d) Id. *ibid.* pag. 434, lin. 46 et seq.

Andromaque jusqu'à nous , dit Galien , ceux qui préparent ce remède pour l'empereur , joignent toujours le nom de *Syrinx* à celui de *Casia*.

Le Traducteur du Cantique des Cantiques le nomme *Fistula*. *Nardus* (a) et *Crocus*, *Fistula* et *Cinnamomum*, &c. Nous en avons fait notre mot *Cannelle*. La version des Septante traduit *Κάλαμος*. Le *Casia* d'Hérodote est notre cannelle. Les modernes s'y sont mépris, trompés par la ressemblance des noms. Voyez Saumaise, *Exercitationes Plinianaë*, pag. 743, seconde col. E, et en d'autres endroits de son savant Ouvrage que l'on pourra consulter au moyen de l'Index.

Le *Xylocasia* paroît être une branche de *Cinnamome* avec son écorce ; à moins qu'on n'aime mieux dire que le *casia* étoit un arbre dont l'écorce est notre cannelle, et le *Cinnamomum* une autre espèce d'arbre actuellement perdue. Quoi qu'il en soit, il y avoit plusieurs espèces de l'arbre qui produit la Cannelle ; la plus estimée (b), s'appeloit *Gizi*, la seconde *Moto*, la troisième *Arabo*, et la quatrième *Daphnite*. Mais je suis persuadé que ce n'étoient que des espèces de *Cinnamome*.

(210) §. cxi. *Le Cinnamome*, &c. C'est le nom (c) que les Grecs et les Latins du Bas-Empire ont donné à notre Cannelle , qui est le *Casia* d'Hérodote , et le *Casia Syrinx* ou *Casia Fistula* de la plupart des Auteurs. Mais les Anciens entendoient sous le nom de *Cinnamome*, l'arbre même qui donne la Cannelle. *Cinnamomo*, dit Saumaise (d), *veterum nullo modo congruit, quod non erat cortex merus, sed surculus plenus ac solidus cum suo cortice*. Le *Casia* ou Cannelle n'étoit qu'une écorce, le *Cinnamome* une branche avec son écorce.

(a) Cant. Canticorum, cap. iv, vers. 14.

(b) Galen. de Antidotis, lib. i, pag. 434, lin. 40.

(c) Salmas. Exercit. de Homonymia Hyles iatricæ, cap. xciv, pag. 139, ad calcem Exercitat. Plinian.

(d) Loco laudato.

On voit par-là le ridicule de la distinction introduite par les Barbares entre *Cinnamum* et *Cinnamomum*. Le *Cinnamum*, selon eux, étoit l'écorce la plus épaisse et la moins aromatique, celle du tronc; le *Cinnamomum*, la plus mince et la plus odoriférante, celle des branches. On connoît plusieurs espèces de Cinnamome, qui prennent leurs noms des pays ou cantons qui les produisent, ou du moins où l'on en fait le commerce. Je doute fort, par exemple, qu'il en vint à Mosylon, promontoire et port d'Ethiopie dans le golfe Avalitès; mais, comme on en faisoit un commerce considérable dans ce port, on l'appeloit de son nom *Cinnamome Mosylique*. Le meilleur (a) est noir, de couleur de gros vin, tirant sur le cendré, lissé et poli, jetant ses rameaux menus, environnés et compartis de plusieurs nœuds. Outre une odeur exquise, qui lui est particulière, on peut aussi y remarquer une odeur qui approche de celle de la Rhue ou du Cardamomum. Le Cinnamome de montagne est court, gros et roussâtre. Celui de la troisième espèce est fort odoriférant; il est noir et branchu, et n'a guère de nœuds. Le quatrième est spongieux, blanc, enflé et bossu; il se casse aisément, et sa racine est grande. Le cinquième est roussâtre, et son écorce n'a point de veines: les moins odoriférans de tous sont ceux qui sentent l'encens, l'Amomum, &c. Il y a aussi du Cinnamome bâtard; il ressemble au véritable Cinnamome; mais il n'a ni odeur, ni propriété; on l'appelle *Zingiber*: Galien dit (*Lib. 1, Antidot. pag. 433, lin. 47 et seq.*) que tous les Cinnamomes sont de petits arbrisseaux qui produisent d'une seule racine, les uns six verges, les autres sept, plus ou moins. Le Cinnamome, selon Théophraste, Dioscorides, Galien, croissoit en Arabie. Selon Strabon il en venoit aussi dans cette partie des Indes qui tire vers le midi. Ce pays, dit-il (b), étant aussi chaud que l'Arabie et l'Ethiopie, produit

(a) Dioscoridis Opera, lib. 1, cap. XIII, pag. 12, 13 et 14.

(b) Strab. Geograph. lib. xv, pag. 1018, A.

de toutes les sortes d'aromates qui croissent dans l'Arabie et l'Ethiopie, comme le Cinnamome, le Nard, &c. On ne peut douter que ce ne soit un arbre ou un arbrisseau, puisque Galien assure (*Antidot. lib. 1, pag. 433, lin. 26 et seq.*) qu'on apporta à Rome, une caisse de quatre coudées et demie de longueur, dans laquelle il y avoit un Cinnamome entier de la première espèce. Théophraste dit qu'il est de la grandeur (a) de l'Agnus-Castus.

Le même Auteur (b) ne me paroît pas exact, non plus que Pline son copiste perpétuel, puisqu'ils font du Casia et du Cinnamome deux arbrisseaux différens. *Frutex (c) et Casia est, juxtaque Cinnami campos nascitur.* Le Casia est l'écorce du Cinnamome; ce que nous appelons *Cannelle*, et le Cinnamome la plante ou l'arbrisseau d'où on la tire. On ne peut guères en douter, à moins que l'on ne dise que le Cinnamome est absolument détruit. Mais, indépendamment que cela n'est guère vraisemblable, les Portugais qui ont parcouru le pays où il croît, attestent son existence; et disent que la Cannelle n'est autre chose que l'écorce de cet arbrisseau. Mais voici d'autres preuves. Pline rapporte (d) qu'il avoit vu, dans le temple que Livie avoit fait bâtir à Auguste sur le mont Palatin, une racine de Cinnamome d'un poids considérable, d'où il sortoit tous les ans des gouttes qui se durcissoient ensuite. Cela s'accorde très-bien avec ce que l'on dit aujourd'hui de la racine de l'arbre qui produit la Cannelle. Il en sort une liqueur qui se durcit pareillement; mais il est défendu de faire des incisions à cette racine, parce qu'elles sont mortelles à la plante. Si cette preuve ne paroît pas concluante, en voici une autre tirée de Galien, qui l'est davantage. Quoique ce célèbre Médecin fût persuadé que le Casia et le Cinnamome fussent

(a) Theophrast. Histor. Plant. lib. ix, pag. 107, lin. 6.

(b) Id. ibid.

(c) Plin. Hist. Nat. lib. xii, cap. xix, pag. 669, lin. 19.

(d) Id. ibid.

deux arbrisseaux différens, il avoue cependant (a) que le Cinnamome ressemble au meilleur Casia ; lequel Casia est appelé par ceux qui l'apportent, d'un nom barbare *dissyllabe*, dont la première syllabe est composé d'un *g* et d'un *i*, et la seconde du *z* et de l'*i*, *Gisi*. Et, dans un autre endroit du même Livre, il dit que le Casia (b) approche beaucoup du Cinnamome, qu'il se change en Cinnamome ; de sorte qu'on a vu un Cinnamome entier exactement semblable au Casia, et quelques-unes des grandes branches de Cinnamome ressembler parfaitement aux branches du Casia. Ajoutez à cela que le même Galien conclut au même Livre, que le Cinnamome ressemble, par sa nature, au meilleur Casia, c'est-à-dire, suivant lui, à l'arbre qui produit la Cannelle. Cela prouve clairement que d'un seul arbrisseau on en avoit fait deux ; mais Galien conserva ses préjugés.

Théophraste (c) en fait aussi des arbrisseaux différens ; cependant, comme il n'en donne qu'une seule description, on peut en conclure que d'un seul arbrisseau il en a fait deux.

Ce que l'on vendoit pour du Cinnamome, étoit les plus petites branches, les jets de cette plante avec leur écorce. On ne pouvoit les couper sans exposer la plante à périr. De-là vint la rareté du Cinnamome en Italie, où il ne s'en trouvoit que dans les cabinets des Empereurs. Pline rapporte une autre cause de la rareté du Cinnamome. Il l'attribue aux invasions des Barbares, qui mirent le feu aux forêts, et au vent du midi, qui est, ajoute-t-il, si chaud en ce pays-là, qu'il brûle (d) les forêts en été. Cela peut être vrai jusqu'à un certain point ; mais la véritable cause de cette ra-

(a) Galenus, tom. 11, lib. 1, de Antidotis, pag. 433, lin. 49 et seq.

(b) Id. ibid. pag. 434, lin. 18 et seq.

(c) Theophrast. Histor. Plantar. lib. ix, pag. 107, lin. 6, &c.

(d) Plin. lib. xii, cap. xx, pag. 669.

reté, c'est que l'opération par laquelle on enlève quelques-unes des branches de cet arbrisseau, est dangereuse, et le fait souvent périr. Voyez aussi Antigonus, *Hist. Mirabil.* Edition de Beckmann, chap. XLIX, avec la note de ce savant, page 84.

(211) §. CXI. *Nom que nous avons appris des Phéniciens.* C'est le véritable sens de ce passage que Pline n'a point saisi : il fait dire à Hérodote que la Cannelle (Casia), et le Cinnamome se trouvoient dans les nids de certains oiseaux, et en particulier dans celui du Phénix. *Cinnamomum (a) et Casias, fabulosè narravit antiquitas, princepsve Herodotus, avium nidis et privatim Phœnicis, in quo situ Liber Pater educatus esset, ex inviis rupibus, arboribusque decuti.* Dupinet traduit cela ridiculement : *L'Antiquité fabuleuse et le prince des menteurs, Hérodote, disent, &c.* Il falloit écrire, Hérodote a conté le premier; car *princeps* ne veut pas dire ici *prince*, et *menteur* n'est et ne peut pas être entendu dans le texte de Pline. Cet Auteur a eu raison de traiter cela de fable; mais il n'auroit pas dû imputer cette fable à notre Historien qui n'en dit pas un mot.

L'autorité de Pline en a imposé, non-seulement à Stace (b),

Phariæque exempta volucris
Cinnama.....

(Car *Pharia volucris* est le Phénix) et à Avienus (c)

Internis etiam procul undique ab oris
Ales amica Deo largum concessit amomum.

mais encore à Bodée Van Stapel dans ses Commentaires sur Théophraste (d).

Pline aura sans doute lu trop rapidement notre Histo-

(a) Plin. lib. XII, cap. XIX, tom. 1, pag. 668, lin. 11.

(b) Stat. Consolatio ad Flav. Ursam Silv. lib. II, VI, vers. 87.

(c) Avian. Descriptio orbis terræ, vers. 1126.

(d) Theophrast. Histor. Plant. pag. 984.

rien dont la narration est claire. Suidas et l'*Etymologicum magnum* ne s'y sont point trompés au mot *Κισσάμωμον*.

Pline n'a point relevé les traits véritablement fabuleux qui se trouvent dans le récit de notre Historien.

(212) §. cxii. *Le Lédanon*. Le Lédum est un arbrisseau (a) odoriférant, qui s'élève à deux ou trois pieds. « Sa » fleur (b) qui est d'un pouce et demi de diamètre, a cinq » pétales couleur de rose, chiffonnées, assez rondes, quoi- » qu'étroites à leur naissance, marquées d'un onglet jaune, » et bien souvent déchirées sur les bords : de leur centre » sort une touffe d'étamines jaunes, chargées d'un petit som- » met feuille morte : elles environnent un pistil long de » deux lignes, terminé par un filet arrondi à son extrémité. » Le calice est à cinq pétales, longues de sept ou huit lignes, » ovales, veinées, velues sur les bords, pointues et le plus » souvent recourbées en bas ; la fleur étant passée, ce pis- » til devient un fruit ou coque longue d'environ cinq » lignes, presque ovale, dure, obtuse, brune, couverte » d'un duvet soyeux, enveloppée des pétales du calice, » partagée dans sa longueur en cinq loges remplies de graines » rousses, anguleuses, de près d'une ligne de diamètre. . . » la tige dès sa naissance, est divisée en branches grosses » comme le petit doigt, dures, brunes, grisâtres, subdivi- » sées en rameaux rouges-bruns, dont les petits jets qui sont » vert-pâle, velus, ont les feuilles opposées deux à deux, » oblongues, vert-brun, ondées sur les bords, épaisses, » veinées, chagrinées, larges de huit ou neuf lignes, sur » un pouce ou quinze lignes de longueur, émoussées à la » pointe, soutenues par un pédicule long de trois ou quatre » lignes, sur une ligne de largeur ; celles qui sont vers les

(a) Pline l'appelle une plante, *herba* ; mais Dioscorides le nomme arbrisseau, *Θάμνος*.

(b) Tournefort, Relation d'un Voyage du Levant, tom. 1, lettre 4, pag. 75.

» fleurs sont presque rondes, et leur pédicule a deux lignes
» de large ».

Les chèvres broutent les feuilles du *Lédum*, sur lesquelles il y a une matière gommeuse, dont leur barbe (a) se charge. Les paysans ont soin de la ramasser avec des peignes de bois faits exprès; ensuite ils la fondent, la coulent et la mettent en masse; c'est ce qu'on appelle *Lédanon* ou *Ladanon*. Non-seulement cette substance s'attache à la barbe des chèvres et des boucs, mais encore elle coule jusqu'au poil de leurs cuisses et de leurs jambes.

On recueille encore en Grèce, et même en Arabie, le *Lédanon* avec des cordes qu'on passoit à diverses reprises sur les feuilles de la plante. *Hujus (b) pingue insidere itaque attractis funiculis.*

« On l'amasse actuellement avec (c) une espèce de fouet
» à long manche et à double rang de courroies, qu'on fait
» rouler sur ces plantes. A force de les secouer et de les frot-
» ter sur les feuilles de cet arbuste, les courroies se char-
» gent d'une espèce de glu odoriférante attachée sur les
» feuilles. Lorsque les fouets sont bien chargés de cette
» graisse, on ratisse les courroies avec un couteau, et l'on
» met en pain ce que l'on en détache. C'est ce que nous re-
» cevons sous le nom de *Lédanon*. Pour augmenter le poids
» de cette drogue, on la pétrit avec un sablon noirâtre et
» très-fin... Il est difficile de connoître la tromperie, lors-
» qu'on a bien mêlé le sablon avec le *Lédanon*. Il le faut
» mâcher long-temps pour connoître s'il croque sous la
» dent, et le filtrer après l'avoir dissous, afin de séparer ce
» qu'on y a ajouté ».

Le *Lédum* est l'arbrisseau, le *Lédanon* la substance grasse

(a) Dioscorid. *Materia Medica*, lib. 1, cap. cxxviii, pag. 65.

(b) Id. *ibid.* Plin. *Hist. Nat.* lib. xii, cap. xvii, tom. 1, pag. 666, lin. 30.

(c) Tournefort, *Relation d'un Voyage du Levant*, tom. 1, Lettre II, pag. 72, 74 et suivantes.

qu'il produit. Le meilleur Lédanon est celui qui est odoriférant, qui tire sur le vert, qui se mollifie aisément, et qui n'est ni sablonneux, ni moisi, mais résineux. Voyez Dioscorides, liv. 1^{er}, chap. cxxviii, pag. 65, et le Commentaire de Mathiole. Pline, liv. xii, chap. xvii, tom. 1^{er}, pag. 666, lin. 16, &c.

Le Lédum est une espèce de Cisthus ; et Galien (a) et Dioscorides (b) assurent que le Lédanon provient du Cisthus (c), το δὲ καλύμινον Λάδανον, ἴξ αὐτῷ (*nempè κίσθῳ*) γίγνεται. Pline a lu, suivant toutes les apparences, *ix κισσοῦ*, puisqu'il traduit (d) *ederæ flore deroso*. C'est le sentiment de Daléchamps, que le P. Hardouin n'auroit pas dû rejeter si légèrement. Au reste, ce ne seroit point la première faute où Pline seroit tombé par négligence ou par trop de précipitation. Si l'on disoit *κίστος*, et *κίσθος*, comme on le voit dans les passages que je viens de citer de Galien et de Dioscorides, il paroît qu'on disoit aussi *κισσός*, comme on le remarque dans ce vers (e) de Ruphus d'Ephèse :

Κισσοῦ ἀνθήντες ἐπίδημιαι ἄκρα πείτηλα.

(213) §. cxii. *Que les Arabes appellent Ladanon. Les Arabes l'appellent (f) Ladan*, suivant la remarque de M. Wesseling. Les Grecs ont ajouté la syllabe *on*, suivant le génie de leur langue.

(214) §. cxii. *Des boucs et des chèvres. Il y a dans le grec, τῶν γὰρ αἰγῶν τῶν τράγων*, où il manque certainement

(a) Galeni de simplici medicament. virtute, lib. vii, pag. 91, lin. 23.

(b) Dioscorid. lib. i, cap. cxxviii, Typis Wecheli, 1598, in-fol.

(c) Galeni de simplici medicament. virtute, lib. vii, pag. 91, lin. 25.

(d) Plin. Hist. Nat. lib. xii, cap. xvii, tom. i, pag. 666, lin. 26.

(e) Galeni de Composit. Medicam. per singulas corporis partes, lib. i, pag. 160, lin. 8.

(f) Ol. Celii Hierobotan. pars i, pag. 284.

quelque chose. Je lis avec M. Tydeman, τῶν γὰρ αἰγῶν τῶν τῆς τράγων. Voyez la note de M. Wesseling.

(215) §. CXIII. *Tous les bergers de ce pays, &c...*

(216) §. CXIII. *L'autre espèce de moutons a la queue large d'une coudée.* Dans le pays d'Yaman et de Zeyla en Afrique, il y a des moutons, dit l'Auteur (a) de l'Histoire des Voyages, dont la queue n'est pas moins large que les fesses. Elle a sept à huit pouces de long, et ressemble à un oreiller sans coins.

Entre le Sénégal et la Gamba (b), on voit des moutons dont les queues sont si grosses et si pesantes, que les Bergers sont obligés de les soutenir sur une espèce de petit chariot, pour aider l'animal à marcher.

Ce que les moutons (c) ont de plus remarquable au Cap de Bonne-Espérance, est la longueur et l'épaisseur de leur queue, qui pèse entre quinze et vingt livres.

Cette singularité ne doit point faire croire que ce soit une espèce particulière de moutons. On la doit à l'influence du climat et aux pâturages. Les Anglois (d) avoient transporté huit brebis dans l'île de la Table. L'Amiral Spilberg en tua sept. L'Amiral Matelief, Hollandois, fit tuer dans la suite la huitième. Elle étoit si prodigieusement engraisée, que sa queue avoit vingt-cinq pouces d'épaisseur, et pesoit dix-neuf livres.

Ce que rapporte des moutons d'Afrique, l'Histoire des Voyages, rend croyable ce que raconte Hérodote de ceux d'Arabie.

(217) §. CXIV. *Des Eléphans monstrueux.* On peut voir dans le Lexique Ionien d'Æmylius Portus, les raisons qui m'ont engagé à traduire de la sorte ἀμφιλαφῆς.

(a) Histoire Générale des Voyages, tom. v, pag. 214.

(b) Id. ibid. tom. III, pag. 297.

(c) Id. ibid. tom. v, pag. 189.

(d) Id. ibid. tom. VIII, pag. 554.

(218) §. cxv. *Nomment Eridan.* M. l'Abbé Bellanger (a) croyoit qu'Hérodote vouloit parler de l'Eridan, fleuve d'Italie, au sujet duquel cet Historien avoue son ignorance. Pline le Naturaliste étoit de (b) même sentiment ; mais il regardoit comme une chose étonnante ce qu'avoit dit Hérodote, que quelques recherches qu'il eût faites, il n'avoit pu trouver personne qui eût vu cette rivière, quoiqu'il eût passé une partie de sa vie à Thurium, dans la grande Grèce. *Auctor ille (Herodotus) historiam condidit Thuriis in Italiâ. Quo magis mirum est, quod eidem credimus, qui Padum amnem vidisset, neminem ad id tempus Asiæ Græciæque, aut sibi cognitum.* Cette réflexion auroit bien dû faire voir à Pline et à M. Bellanger, que notre Historien avoit en vue un autre Eridan.

Hérodote ne peut croire ce qu'on lui dit de ce fleuve Eridan, d'où vient l'ambre, parce que ce mot Eridan est grec. Il ne faisoit pas attention que le nom véritable de cette rivière avoit été altéré en passant par différentes bouches, et que les Grecs, en l'adoptant, lui avoient fait prendre une tournure grecque, comme ils l'ont fait à tant d'autres noms. Cet Eridan n'est et ne peut être autre que le Rhodaune, qui se jette dans la Vistule, assez près de Dantzic. On trouve encore de ces côtés-là une très-grande quantité d'ambre.

Je suis très-flatté que mon sentiment ait été approuvé par un Savant aussi distingué que M. le Major Rennel. *Voyez the Geographical System of Herodotus examined and explained, page 35, note.*

(219) §. cxv. *Et dont.* Il faut lire *ἀπ' ἑριου*. *Voyez Liv. 1, §. vii, note 22.* Cette leçon se trouve aussi dans l'édition de M. Borheck.

(220) §. cxv. *Les îles Cassitérides.* Les Phéniciens

(a) Essais de Critique, &c. pag. 292, &c.

(b) Plin. Hist. Nat. lib. xii, cap. iv, tom. 1, pag. 657, lin. 5.
étoient

étoient le seul peuple qui fit le commerce de ces îles. Comme il leur étoit d'un très-grand rapport, ils cachotent, avec le plus grand soin, la situation de ces îles; de crainte que les autres nations ne voulussent partager avec eux leurs profits. De-là vient que, lorsqu'ils avoient occasion d'en parler, ils ne s'expliquoient qu'obscurément. Hérodote, qui vivoit dans un temps où les Phéniciens faisoient encore ce commerce, ne put jamais, dans la Phénicie même, découvrir rien de certain sur ces îles, et s'est cru en droit de les traiter de fabuleuses. Ces îles n'en existoient pas moins, et il paroît qu'elles sont les mêmes que les Sorlingues; mais comme les Phéniciens tiroient aussi de l'étain de la Grande-Bretagne, je crois qu'ils comprennoient aussi cette île sous ce nom.

(221) §. cxv. *Qui ait pu me dire.* Il y a dans le grec *μειλιτῶν*. Il faut donner la torture à ce participe pour lui faire signifier *σπουδῇ ἐπέλησας*, « quoique j'ai donné tous mes soins ». Le mst. de Sancroft porte *μὲ λίσσω*, et celui du collège d'Eaton *μοὶ λίσσοντας*. Ces leçons sont évidemment altérées; mais elles ont fait soupçonner à M. Valckenaer qu'Hérodote avoit écrit *μὲ λίσσω*. Les Auteurs les plus attiques parlent ainsi. Le même M. Valckenaer en a pris occasion de corriger un passage de l'Archidamus d'Isocrates, dont le dernier éditeur, M. l'abbé Auger, a bien fait de profiter; mais il auroit dû citer l'endroit des ouvrages de ce Savant, où il avoit puisé cette remarque.

(222) §. cxvii. *Elle est située sur les frontières.* Il y a dans le texte *ταῦτα τὸ πεδῖον ἢ μὲν κατὰ Χορασμίαν, ἐν οὐρίσι εἴονται Χορασμίαν τε αὐτίαν*. Ce passage est manifestement altéré. Je ne m'arrêterai point aux changemens qu'y vouloient faire MM. Reiske et Abresch, et qu'on peut voir dans les notes de MM. Wesseling et Valckenaer. Ces deux derniers Savans proposent de lire *ταῦτα τὸ πεδῖον ἢ μὲν κατὰ Χορασμίαν, ἐν οὐρίσι εἴον τῶν Χορασμίαν τε αὐτίαν*. Il n'y a plus alors la moindre difficulté. Mais la vraie leçon a été con-

servée par le ms. de la Bibliothèque du Roi, où on lit : τῆτο τὸ πεδίου ἢ μὲν κατὰ Χορμασίαν ἐν οὐρασι (et au-dessus, οὐρασι) ἐπὶ Χορμασίαν τε αὐτίων, &c. l'article est en effet inutile. Les manuscrits *B* et *D* portent τοῦτο τὸ πεδίου ἢ μὲν κατὰ Χορμασίαν τε αὐτίων καὶ, &c.

(223) §. CXXVII. *En hiver il pleut.* Il y a dans le grec : en hiver le Dieu (Jupiter) pleut ; telle étoit l'expression ordinaire. Τί γὰρ ὁ Ζεὺς ποιεῖ ; quel temps fait-il ? *Aristoph. Av.* 1501. Χὼ Ζεὺς ἄλλοκα μὲν πέλει αἶθριος, ἄλλοκα δ' ὄει, tantôt il pleut, et tantôt il fait beau. *Theocrit. Idyll. 1^r*, vers. 43.

(223*) §. CXXVIII. *Et l'Introducteur.* C'étoit l'une des charges des plus importantes et des plus honorables chez les Perses. Hérodote l'appelle ioniquement ἀγγελισφόρος. On dit proprement ἰσωγγιλιός, et Hérodote lui-même se sert deux lignes plus haut du mot ἰσωγγίλαι. On ne peut douter que cette charge ne fût la seconde de l'empire. Tithraustès, qui en étoit revêtu, occupoit, dit (a) Cornelius Nepos, le second rang. Cet Auteur ne nomme pas, il est vrai, cet office par son nom ; mais Elien supplée à son silence. Ce Tithraustès (b) étoit celui qui présentoit au Roi les messages, et qui introduisoit ceux qui souhaitoient être admis à son audience, ὁ τὰς ἀγγελίας ἰσωγγιζῶν τῷ βασιλεῖ, καὶ τοὺς δευτέρους ἰσαγῶν.

(224) §. CXXIX. *Poussant des cris lamentables.* Ce ne fut pas Intaphernes, mais sa femme, qui vint se plaindre ; elle en avoit de justes sujets. Quant à lui, il étoit alors détenu en prison et prêt à subir la mort. M. Bruce (c) qui prétend qu'en Abyssinie on accourt aux portes du palais pour y faire des plaintes imaginaires, et qui assure que lorsqu'il ne se trouve pas un assez grand nombre de gens pour cela,

(a) Cornel. Nepos in Conone, cap. 111, pag. 251.

(b) Eliani Variæ Histor. lib. 1, cap. XXI.

(c) Travels to the source of the Nile, vol. 34, Book 5th, chap. 111^b, pag. 274, et de la traduction, pag. 313.

on en paye pour jouer ce rôle, ajoute que c'étoit un usage établi chez les Perses, et, après avoir cité Hérodote, il continue : « Intaphernes vint aussi faire entendre ses plaintes » à la porte du Roi ». Si M. Bruce ne connoît pas mieux les usages d'Abyssinie que ceux de Perse et que les Auteurs anciens qui en ont traité, on peut dire hardiment, que son voyage n'est qu'un roman.

(225) §. CXIX. *Je pourrai trouver un autre mari, &c.* Cette opinion paroît bien étrange; c'étoit cependant celle du siècle d'Hérodote, et l'on croiroit qu'elle étoit universellement établie, puisque Sophocles n'a pas craint de la mettre dans la bouche d'Antigone : « Après (a) la mort » d'un époux, un autre peut le remplacer; la naissance » d'un fils peut dédommager de celui qu'on a perdu; mais » lorsque les auteurs de nos jours sont ensevelis dans la » tombe, on ne peut plus compter sur la naissance d'un » frère ». Quand une opinion quelconque est admise chez un peuple et regardée comme une vérité certaine, un auteur tragique peut se l'approprier, sans qu'on soit en droit de lui en faire un crime. Je ne puis être par cette raison de l'avis de l'un de nos plus habiles écrivains, qui en fait un reproche à Sophocles. Voyez le Voyage du Jeune Anacharsis, tome IV, page 65, et de l'édition in-8°. tome VI, pag. 168.

(226) §. CXIX. *Tels sont les motifs qui me l'ont fait préférer.* Comme je lisois avec un fragment de la Bibliothèque du Roi, le manuscrit A de la même Bibliothèque, un manuscrit de la Bibliothèque Impériale à Vienne et celui de Valla, ταύτη δὲ ἡνώμη χρημαίειν ἔλιξε ταῦτα, je pensois que c'étoit une de ces phrases redondantes, si familières à Hérodote. En conséquence je l'avois supprimée. Mais depuis ayant fait attention que l'on trouvoit ἐξέλιξε dans toutes ces éditions et ἔλιξε dans celle de Gronovius,

(a) Sophoclis Antigon. vers. 909. Je me suis servi de la traduction de feu M. de Rochefort, encore plus estimable par les qualités du cœur que par les talens littéraires.

j'ai regardé cela comme une suite du discours de la femme d'Intaphernes, et que je ne devois pas l'omettre dans ma traduction. C'est aussi l'avis de M. Coray. On lit encore dans le même manuscrit de la Bibliothèque du Roi *χρυσόμεινον*, qui est un ionisme qu'il faut rendre à Hérodote.

(227) §. cxx. *Orétés*. Ce mot est écrit *Ο'ρείτης*, *Oroctès*. Mais Dion Chrysostôme (a), qui rapporte cette même histoire, le nomme *Orontès*. Comme ce dernier nom est plus commun chez les Perses que l'autre, je ne doute pas que ce ne soit le véritable.

(228) §. cxx. *A la Cour*. Il y a dans le grec, *à la porte du Roi*. Les grands Seigneurs attendoient à la porte des Rois en Perse. Cet usage, établi par Cyrus, s'est conservé aussi long-temps que la Monarchie, et même encore actuellement en Turquie, on dit la Porte Ottomane pour la Cour. Voyez ma traduction des Amours de Chéréas et de Callirhoë, vol. II, pag. 255.

(229) §. cxxi. *Anacréon de Teos*. Il n'est point étonnant de voir à la Cour d'un Tyran un Poète qui célèbre perpétuellement le vin et l'amour. Ses vers sont pleins des louanges de Polycrates. Ce Prince étant mort, Hipparque, Tyran d'Athènes, envoya un (b) vaisseau à cinquante rames pour le lui amener. Il resta à Athènes jusqu'à la mort du Tyran, comblé d'honneurs et des bienfaits de ce Prince. Quel contraste avec Pythagore ! Ce Philosophe (c) s'apercevant que la tyrannie s'introduisoit à Samos, passa en Egypte, et de-là à Babylone pour s'instruire. De retour dans sa patrie, comme la tyrannie subsistoit encore, il fit voile pour l'Italie où il finit ses jours.

(230) §. cxxii. *Minos de Cnosse*. Les Lydiens (d), les Rhodiens, les Phrygiens, les Phéniciens, les Egyptiens,

(a) Dio Chrysostom. Orat. xvii, pag. 251.

(b) Plato Hipparch. tom. II, pag. 228, C.

(c) Strabo, lib. xiv, pag. 945, C.

(d) Casaubon ad Polyb. pag. 192.

les Milésiens, les Cariens, &c. eurent, il est vrai, l'empire de la mer. Mais il n'est question dans le passage d'Hérodote que de Princes ou de Tyrans, comme l'a très-bien remarqué le judicieux et savant M. Wesseling.

Ce que dit Hérodote de la puissance de Minos II sur mer, est confirmé par (a) Thucydides et par Diodore de Sicile. Celui-ci dit (b), en termes exprès, qu'il est le premier d'entre les Grecs qui se soit rendu maître de la mer.

Quant à Polycrates, Thucydides (c) et Strabon (d) appuient le témoignage d'Hérodote.

(231) §. CXXII. *Mais quant à ce que l'on appelle les temps historiques.* C'est le véritable sens de ce passage, comme l'a très-bien expliqué Scaliger (e). *Ἀθηαῖαν γινῆ*, les temps humains, vrais, historiques sont opposés à *μυθικῆ*, aux temps fabuleux.

(232) §. CXXII. *Si donc vous suivez mes conseils. εὖ ἢ ἄδῃ ποιήεις. ἢ* est ici enclitique et signifie *igitur*. Il faut donc écrire *εὖ ἢ ἄδῃ ποιήεις* avec les manuscrits A et B de la Bibliothèque du Roi, et ceux qu'a cités M. Wesseling dans les variantes.

(233) §. CXXIII. *Fit remplir de pierres.* Annibal se servit d'une pareille ruse pour se soustraire aux dangers dont le menaçoit la cupidité des Gortyniens. Il remplit de plomb des (f) amphores, en fit couvrir la superficie d'or et d'argent, et les déposa dans le temple de Diane en présence des principaux du pays, comme s'il leur eût confié toute sa fortune.

(234) §. CXXIII. *Ayant fait fermer les coffres avec un*

(a) Thucyd. lib. I, §. IV, pag. 5.

(b) Diodor. Sicul. lib. IV, §. LX, tom. I, pag. 304, lin. 40.

(c) Thucyd. lib. I, §. XIII, pag. 12.

(d) Strab. lib. XIV, pag. 945, B.

(e) Canon. Isagog. lib. III, pars altera, pag. 278.

(f) Corn. Nepos cap. XXIII, §. IX, pag. 592. Justin. Hist. lib. XXXII, cap. XV, pag. 596.

nœud. Avant l'usage des serrures, on avoit coutume dans les temps anciens, de fermer les portes, les coffres, &c. avec des nœuds. Il y en avoit de si difficiles, que celui seul qui en avoit le secret, pouvoit les délier. Tout le monde connoît le fameux nœud Gordien. On trouve souvent cet usage dans Homère.

(a) *Αὐτίκ' ἐπήρτυε πᾶμα, θωῶς δ' ἐπὶ διομόν ἴηλε
Ποικίλον, ὅς ποτὶ μιν δίδαι φρεσὶ πότνια Κίρκη.*

Il ferma sur le champ le coffre, et y fit promptement un nœud merveilleux, dont Circé lui avoit donné le secret.

« Ce nœud, dit (b) Eustathe, étoit, à ce qu'il paroît, bien sûr. Il peut même passer pour un proverbe à l'égard des choses qui sont bien scellées. Les anciens avoient coutume de se servir de pareils nœuds. Les clefs sont dues aux modernes, c'est une invention des Lacédémoniens ».

Il est bien étonnant que les Lacédémoniens, qui n'avoient rien en propre, eussent inventé les clefs, qui mettent les biens à couvert de toute surprise. Ces peuples avoient sans doute alors dégénéré de la vertu de leurs ancêtres.

Le récit d'Hérodote est tellement abrégé, qu'on ne peut rendre raison du supplice atroce qu'Orètes fit souffrir à ce malheureux Prince. Diodore de Sicile nous apprend une circonstance qui répand beaucoup de jour sur ce passage. « Orètes, dit-il, gouvernoit (c) la Lydie avec beaucoup de dureté. Des Lydiens s'enfuirent à Samos avec de grandes richesses, et implorèrent la miséricorde de Polycrates. Ce Prince les reçut d'abord avec humanité ; mais dans la suite, il les fit périr, et s'empara de leurs richesses ». On voit par ce trait d'histoire, qu'Orètes ne fit que venger la perfidie de Polycrates.

(235) §. cxxv. *Si l'on excepte ceux de Syracuses. Hé-*

(a) Homer. Odyss. lib. viii, vers. 447.

(b) Eustath. in Homer. tom. iii, pag. 1603, lin. 47 et seq.

(c) Diodor. Sicul. Excerpta de Virtut. et Vitiis, tom. ii, pag. 557.

rodote veut parler de Gélon et de son frère Hiéron, et surtout du premier. Celui-ci étant parvenu à l'autorité suprême par de mauvais moyens, donna de tels exemples de clémence, de modération et de grandeur d'âme, qu'il fut regretté après sa mort par les plus ardens partisans de la liberté. Hiéron protégea les Gens de Lettres, les attira à sa cour, et leur fit le plus grand accueil. On peut citer entr'autres, Simonides, Pindare, Bacchylides, Æschyle. Voyez Ælien, Var. Hist. Lib. iv, cap. xv, pag. 359.

(236) §. cxxv. *Que j'ai horreur de rapporter.* Orètès le fit écorcher sans doute en vie. Ce supplice étoit assez ordinaire en Perse. Voyez la note de M. Wesseling.

(237) §. cxxvi. *De ces temps de troubles.* Je lis avec le manuscrit de Sancroft, avec Valla et M. Wesseling, *ἐν παντὶ τῇ ταραχῇ*. On lisoit dans les éditions précédentes, *ἐν ταύτῃ τῇ ἀρχῇ*.

(238) §. cxxvii. *Pour terminer leurs contestations.* Je prends ici *κατιλάμβαναι* dans le même sens qu'il a plus bas, liv. vii, §. ix. Æmylius Portus l'a très-bien expliqué dans son Lexique Ionique.

Ce passage a été rapporté par Suidas, au mot *πάλες*, comme l'a observé feu M. Toup, *Emendat. in Suidam*, §. III, pag. iv; *vel ex nuperâ editione*, tom. II, page 17.

(239) §. cxxviii. *Vous défend de servir.* Βασιλεὺς Δαρῖος ἀπαγορεύει ὑμῖν μὴ δορυφορεῖν Ὀροίτια. « Dans (a) l'usage ordinaire, on se sert de négations superflues, comme celle-ci : Je vous défends de ne point faire, au lieu de, » je vous défends de faire ». *Καὶ τῇ συνθειᾷ ἐὶ πολλὰς παρεκρούσας ἀποφάσισι χράμεθα ἄς τὸ ἀπαγορεύει καὶ μὴ ποιεῖν, αἰτὶ τοῦ ἀπαγορεύει σοι ποιεῖν.*

Olympius se servit (b) d'un moyen à-peu-près pareil pour faire périr Stélichon.

(a) Gregorius de Dialecticis, pag. 43.

(b) Zozimi Histor. lib. v, pag. 544.

(240) §. cxxx. *Qu'il tergiversoit.* Gronovius a rendu ce passage, *sed tamen visus fuit Dario notitiam artis peritè didicisse.* Henri Etienne l'avoit cependant parfaitement bien traduit dans son Trésor de la Langue Grecque. Le sens de cette phrase est comme s'il y avoit *κατεφώνησε τὸν Δαρίω τεχνάζων, καὶ πρὸ πιστάμιος.* « Il parut à Darius » qu'il dissimuloit qu'il fût Médecin, quoiqu'il le fût effectivement ». M. Wesseling a traduit : *Sed tamen visus fuit Dario dissimulandi artes bene nosse.* Je doute que ce Savant, qui a fait tant d'honneur aux Lettres, ait saisi la pensée d'Hérodote, en faisant dépendre *τεχνάζων* de *πιστάμιος*. Quant à cette expression, *en disant qu'il n'étoit pas Médecin*, elle n'est pas dans le grec; je l'ai ajoutée pour plus grande clarté.

(241) §. cxxx. *Faisant succéder les remèdes doux et calmans aux remèdes violens.* J'avois pensé que ces remèdes violens étoient ceux qu'avoient employés les Médecins Egyptiens, et que les remèdes doux et calmans étoient ceux de Démocèdes. J'avois traduit en conséquence : *Démocèdes fit succéder aux remèdes violens des Egyptiens, des léni-tifs.* M. Coray n'est pas de cet avis; je crois qu'il a raison, et cela, d'autant plus qu'il n'y a pas dans le texte le moindre mot qui ait rapport aux Egyptiens. Mais écoutons-le parler.

« Il s'agit d'une luxation de pied, mal traitée par les » Médecins Egyptiens. Démocèdes ne pouvoit réparer le » mal que ces ignorans avoient fait, en débutant par des » remèdes ou par des opérations douces. Il fut peut-être » obligé de commencer par luxer de nouveau le pied, s'il » avoit été mal remis; et c'est déjà une opération doulou- » reuse. Je croirois donc que *ἰσχυρὰ* comme *ἤπια* regardent également le traitement ou la cure de Démocèdes. A » la suite d'une opération qu'il étoit obligé de faire subir à » son malade, *μετὰ τὰ ἰσχυρὰ*, afin de calmer les douleurs, » il lui donnoit quelque narcotique *ἤπια*, comme, par

» exemple, l'opium pour le faire dormir. C'est ainsi que
 » lorsqu'il s'agit d'employer quelques remèdes violens,
 » Hippocrate conseille de les administrer alternativement
 » avec les remèdes doux et calmans, afin que le malade ne
 » soit pas épuisé par les douleurs; ou si ce sont des appli-
 » cations externes, afin que la partie malade ne soit pas
 » enflammée ou ulcérée par l'application continuelle d'un
 » remède âcre : (a) ἀρχόμενος ἐκ μαλακῶν εἰς ἰσχυρότερον (je
 » lis ἰσχυρότερα) τελευταῖν δὲ αὐτοῖς εἰς μαλακά. Cette méthode
 » grecque, qu'Hérodote désigne par Ἑλληνικοῖσι ἰήμασι, est
 » employée aujourd'hui par tous les bons Médecins. Dans
 » les maladies, par exemple, où l'on est obligé de purger
 » souvent, on donne, le soir du jour de la médecine, un
 » hypnotique ou calmant, ἤπιοι μετὰ τὸ ἰσχυρὸν, afin de ré-
 » parer les forces du malade, et de le disposer à la prise de
 » la médecine suivante. Il en est de même des opérations
 » chirurgicales un peu violentes ».

C O R R A T.

(242) §. cxxx. *S'il prétendoit.* Il y a dans le grec *εἰ*
ἐπίτηδες, si ex industria, que j'ai traduit, *s'il prétendoit*;
 cela m'a paru rendre la pensée d'Hérodote.

(243) §. cxxx. *Puisoient dans un coffre.* Ce passage est
 corrompu; les uns lisent τὸν χρυσὸν σὺν θήκῃ, d'autres τὸ
 χρυσοῦ τὴν θήκην, et quelques autres τῷ χρυσοῦ συνθήκην.
 M. Toup me paroît avoir mieux rencontré. Après avoir (b)
 remarqué que les Grecs ne disent point ὑποτύπτειν τὴν θήκην,
 mais ὑποτύπτειν εἰς τὴν θήκην, il corrige ὑποτύπτουσα δὲ αὐτῶν
 ἰκαστὴ φιάλη ἐς τὴν χρυσοθήκην ἰδωρίστο τὸν Δημο-
 κῆδισιν. Hérodote s'étoit auparavant servi de ce même ré-
 gime : ὑποτύπτουσι εἰς λίμην. Χρυσοθήκη est un coffre où l'on
 serre de l'argent, un coffre-fort.

(a) Hippocrat. de Sterilibus, §. x, tom. II, pag. 625.

(b) Emendationes in Suidam, pars tertia, pag. 326, vel ex
 nuperâ Editione, tom. II, pag. 390 et 391.

J'ai adopté dans ma traduction cette correction qui m'a paru plus heureuse que les autres.

A l'égard de l'interprétation du mot *ὑποπέπτουσα*, on peut consulter la note 479 sur le §. CXXXVI du livre II; ainsi, d'après l'explication que j'ai donnée dans cette note du mot *ὑποπέπτειν*, *φιάλη ὑποπέπτειν*, c'est mettre la soucoupe sous le tas de pièces d'or, et la retirer aussi pleine qu'il soit possible. Voyez aussi la note de M. Valckenaer, page 263, note 45.

Il y a dans le grec *φιάλη*. J'ai traduit avec une soucoupe. Ce terme tient au service des échantons. Pour s'en faire une idée juste, il faut connoître ce qui regarde ce service. 1°. On versoit dans de grands vases une certaine quantité d'eau et de vin, proportionnée à la force du vin, ou selon le goût des convives. Ces vases s'appeloient cratères, à cause du mélange de ces deux liqueurs. 2°. On puisoit dans ces cratères avec un cyathus, qui étoit un vase assez profond, et l'on versoit la boisson dans une coupe à boire, que l'on nommoit *ἔκπωμα*. 3°. On présentoit aux convives l'*ἔκπωμα* ou coupe à boire, sur une phiale. La phiale étoit donc une soucoupe ou une assiette, je veux dire un vase plat et large, sur lequel on présentoit la coupe. 4°. Les échantons, qui servoient avec élégance, tenoient la phiale ou soucoupe avec trois doigts, comme on le voit dans la Cyropédie de Xénophon, lib. I, cap. III, §. VIII. Οἱ δὲ τῶν βασιλείων τούτων οἰνοχοοὶ κομψῶς τι οἰνοχοοῦσι, καὶ καθαρίως ἰγχιῶσι, καὶ διδάσσει τοῖς τρισὶ δακτύλοις ἔχουσιν τὴν φιάλην, καὶ προσφέρουσι, ὡς ἂν ἰδοῖεν τὸ ἔκπωμα εὐληπτότατα τῷ μίλλοντι πίνειν. « Les » échantons des Rois mêlent avec grace le vin et l'eau dans » les cratères; ils le versent ensuite avec élégance dans la » coupe, la portent aux convives sur une soucoupe qu'ils » tiennent avec trois doigts, et présentent la coupe de ma- » nière qu'on puisse la prendre sans peine ». La traduction de M. Dacier est élégante; mais ces nuances lui ont échappé.

(244) §. cxxxI. *Il vivoit avec un père.* Le manuscrit *A* de la Bibliothèque du Roi porte aussi Πολυκράτει ἀμίλησι-
 πατρι συνίχιστο ἐν τῇ κ. τ. λ.

(245) §. cxxxI. *Une pension de cent mines.* Je soup-
 çonne cet endroit d'avoir été altéré par les copistes. Athènes, dans le temps de sa plus grande splendeur, ne donnoit à ses Ambassadeurs que deux drachmes par jour. Or, il faut cent drachmes pour faire une mine. Ajoutez à cela, qu'il n'y a guère d'apparence que les Athéniens aient jamais donné une pension à un Médecin étranger, comme on le voit dans le Plutus d'Aristophanes, vers 407. « Peut-il » y avoir des Médecins dans une ville où ils sont si mal » payés et si méprisés ? Si dans le temps où Athènes étoit très-riche, on ne donnoit que deux drachmes par jour à un Ambassadeur, comment, avant la guerre de Perse, temps où elle étoit fort pauvre, auroit-elle pu faire une pension de cent mines à un Médecin ?

Si tout ce que raconte Hérodote de ce Médecin est exactement vrai, il faut qu'il ait eu l'ame bien basse pour préférer le séjour de Samos, pays esclave, et où il ne pouvoit y avoir que des esclaves, à celui d'une ville libre comme Athènes, et cela, pour vingt mines de plus que lui donnoit le Tyran.

V Á L C K E N A E R.

M. Valckenaer auroit pu faire le même reproche à Anacréon, en un mot, à tous ceux qui préférèrent les caresses des despotes aux charmes de la liberté.

(246) §. cxxxI. *Les Argiens passaient, &c.* Eustathe rapporte aussi ce passage dans ses Commentaires sur Denys le Périégète (a).

(247) §. cxxxIV. *L'ame croît avec le corps.* Homère avoit dit auparavant : (b) *Mon ame a crû au-dedans de moi.* Galien a imité Hérodote dans son Commentaire sur

(a) Eustath. in Dionys. Perieg. pag. 76, col. 2, lin. 5.

(b) Hom. Odyss. lib. II, vers. 315.

ce que Platon a emprunté de la médecine dans son *Timée* : *ἐξηγήσεις (a) τῶν ἰατρικῶν ἐν τῇ Τιμαίῳ γεγραμμένων*; et Eustathe s'exprime de même qu'Hérodote : *(b) ἀυξανομένη τῷ σώματι, αυταυξάνονται καὶ τῆς λογικῆς ψυχῆς αἱ δυνάμεις*. « A » mesure que le corps croît, les facultés de l'ame intellectuelle croissent aussi ».

On ne sera peut-être pas fâché de voir ici quelques vers de Lucrèce sur la même pensée, avec l'exacte et élégante traduction de feu M. de la Grange.

Præterea (c), gigni pariter cum corpore, et una
 Crescere sentimus, pariterque senescere mentem.
 Nam velut infirmo pueri, teneroque vagantur
 Corpore; sic animi sequitur sententia tenuis.
 Indè ubi robustis adolevit viribus ætas:
 Consilium quoque majus, et auctior est animi vis:
 Post ubi jam validis quassatum est viribus ævi
 Corpus; et obtusis ceciderunt viribus artus:
 Claudicat ingenium, delirat linguaque mensque,
 Omnia deficiunt, atque uno tempore desunt.

« D'ailleurs nous la (l'ame) voyons naître avec le corps,
 » croître et vieillir avec lui. L'enfant a le corps foible et
 » la démarche mal assurée. Les idées de son ame n'ont pas
 » plus de consistance. L'âge, en fortifiant les membres, mù-
 » rit aussi l'intelligence, et augmente la vigueur de l'ame.
 » Ensuite, quand l'effort puissant des années a courbé le
 » corps, émoussé les organes, et épuisé les forces, le juge-
 » ment chancelle, et l'esprit s'embarrasse comme la langue;
 » enfin, tous les ressorts de la machine manquent à-la-
 » fois ».

Je serois très-fâché d'être soupçonné d'avoir voulu donner atteinte au dogme de la spiritualité de l'ame. L'ame ne croît ni ne décroît. Lorsque nos organes n'ont pas en-

(a) Galeni de Hippocratis et Platonis dogmatibus, tom. I, pag. 325, lin. 3, à fine.

(b) Eustath. ad Odys. lib. II, pag. 1447, 27.

(c) Lucret. lib. III, vers. 446, &c.

core acquis toute leur perfection, l'ame ne peut développer toutes ses facultés, à cause de la foiblesse des instrumens dont elle se sert. Quand ces instrumens se sont affoiblis par l'âge, elle ne paroît plus avoir la même vigueur, quoiqu'au fond elle soit toujours la même. Cela prouve seulement qu'étant unie au corps d'une manière incompréhensible, elle en suit toutes les vicissitudes.

Aristote, que l'on ne soupçonnera pas de croire à la spiritualité de l'ame, dit cependant : L'ame (a) est une sorte de substance, nullement sujette à corruption. Si elle y étoit sujette, ce seroit sur-tout lorsque nos organes sont émoussés par la vieillesse. Mais il en est d'elle comme de nos sens. Si un vieillard pouvoit voir avec l'œil d'un jeune homme, il verroit comme un jeune homme. Il n'arrive aucune sorte de changement à l'ame, ni dans l'ivresse, ni dans la maladie. Le vase dans lequel elle est peut se corrompre, mais elle ne se fane pas; elle est impassible.

(248) §. CXXXIV. *Marchez plutôt contre la Grèce.* On se servit encore d'un autre moyen, si l'on en croit (b) Diodon dans son Histoire de Perse; car je ne doute point qu'il n'ait eu en vue Darius, quoique ce Prince ne soit point nommé dans le passage en question. On servoit, dit cet Historien, sur la table du Roi, de tous les alimens que produisent ses Etats. Celui qui le premier régna dans ce pays, croyoit que les Rois ne devoient user d'aucuns mets et d'aucune boisson qui venoient des pays étrangers. De-là, on en fit une loi dans la suite. Un certain Eunuque ayant servi, avec le reste du dessert, des figues de l'Attique, le Roi lui demanda de quel pays elles venoient. Lorsqu'il eut appris qu'elles venoient d'Athènes, il ordonna de les vendre aux marchands qui étoient sur la place, jusqu'à ce qu'il pût en prendre quand il le voudroit sans les acheter. On dit que

(a) Aristot. de Animâ, lib. 1, cap. v, pag. 625, C. vel ex Edit. Sylburgii, lib. 1, cap. iv, pag. 15, lin. 10.

(b) Athen. Deipnosoph. lib. xiv, cap. xviii, pag. 652, B et C.

L'Eunuque fit cela de propos délibéré, afin de lui rappeler son expédition contre Athènes.

Il paroît cependant par la fin de ce passage, que Darius avoit déjà résolu de porter la guerre en Grèce, mais qu'il l'avoit oublié, ou qu'il n'y pensoit que foiblement. Au reste, le texte d'Athénée est altéré : *ξικκῶ δὲ οὐδινὶ οὔτι βρώματι, ὄντι ποτῶ ἤτεο διῖν ὁ ἐξ ἀρχῆς τοὺς βασιλεῖς χρῆσθαι.* Je crois qu'il faut lire *ὁ ἐξ ἀρχῆς βασιλείου τοὺς βασιλεῖς χρῆσθαι.* Cette correction appartient à Casaubon.

(249) §. CXXXV. *Quelque chose qui arrivât.* Il y a dans le grec *πάτως*, absolument.

(250) §. CXXXV. *Qu'il le feroit accompagner par un, &c.* *ἴφη συμβαλλίσθαι.* Je crois qu'il faut lire *ἴφη συμβαλίσθαι*, avec un seul lambda, d'autant plus qu'Eustathe (a) le rend par *συμβαλίσθαι*, et qu'il se trouve de la sorte dans les manuscrits *A*, *B* et *D* de la Bibliothèque du Roi. C'est aussi la leçon de l'édition toute grecque d'Henri Etienne. Ce mot signifie qu'on *l'aideroit* d'un vaisseau, qu'on lui *fourniroit* un vaisseau.

(251) §. CXXXV. *L'éprouver.* *Μῆ ἰδ̄.* Il faut lire avec M. Reiske *μη ἰδ̄*. *Εὔ* est un dorisme dont font aussi usage les Ioniens (b) pour *οὔ*, *sui ipsius*. On le trouve aussi dans le manuscrit *A* de la Bibliothèque du Roi; ce qui appuie cette conjecture qu'approuve M. Wesseling.

(251*) §. CXXXV. *Sans montrer beaucoup d'empressement.* *Ἐπιτρίχειν* signifie *saisir avec avidité*. Voyez la savante note de M. Wesseling, et M. Facius, sur le livre IX de Pausanias, tome III, page 65, note 18.

(252) §. CXXXVI. *Par bonté pour Démocède.* On lisoit *ἐκ κρηταίνης τῆς Δημοκῆδιος*. MM. Valckenaer et Wesseling ont bien vu que cette leçon ne valoit absolument rien. Ce dernier y substitue, d'après un manuscrit du Docteur

(a) Eustath. ad Homerum, pag. 741, lin. 64.

(b) Gregorius de Dialectis, pag. 76.

Askew, *ἐκ ῥηστάνης τῆς Δημοκῆδιος*. C'est la leçon que j'ai suivie, leçon que j'ai interprétée avec M. Wesseling, *ex indulgentiâ Democedis*. M. Coray, peu content de cette explication, m'a communiqué la remarque suivante.

« Ἐνθάυτα δὲ ἐκ ῥηστάνης τῆς Δημοκῆδιος, Ἀριστοφιλίδης...
 » Τοῦτο μὲν τὰ πηδάλια παρίλυσι τῶν Μηδικίων ναῶν κ. τ. λ. Ce
 » passage mérite un sérieux examen. Je prends ici le mot
 » ῥηστάνη dans le sens de τέχνη, δόλος, σόφισμα, et je le re-
 » garde comme absolument synonyme de ῥαδιουργία, d'au-
 » tant plus que l'un et l'autre ont une origine commune,
 » ῥάδιον, ῥᾶον, ῥᾶστον, d'où vient ῥηστάνη. En effet, dans
 » tout le récit qui concerne Démocède, Hérodote nous re-
 » présente ce Médecin comme un homme fin, rusé. Sorti
 » de sa prison, et conduit à la Cour, il commence par en
 » imposer au Roi, en lui disant qu'il n'étoit pas Médecin :
 » κατεφάνη τι τῷ Δαρείῳ τεχνάζων. Lib. III, §. CXXX. Il n'en-
 » treprend ensuite la cure de la Reine, qu'après lui avoir
 » fait promettre avec serment de lui rendre un service, en
 » récompense de sa guérison. *Ibid.* §. CXXXIII. Après l'avoir
 » guéri, il lui suggère de conseiller au Roi de faire une
 » expédition contre les Grecs : διδασχάσαι ὑπὸ τοῦ Δημοκῆ-
 » διος Ἄττοσταν προσίφειρι ἐν τῇ κοίτῃ Δαρείῳ λόγον τοιοῦτον....
 » ἢ μὲν δὴ ταῦτα ἐκ διδασχῆς ἔλιγι; *ibid.* §. CXXXIV : ce qui est
 » conforme à l'expression *ἐκ ῥηστάνης τῆς Δημοκῆδιος*. Cette
 » dernière ruse avoit pour motif de gagner du temps pour
 » arriver à Crotona, pendant que les Perses, privés des
 » gouvernails de leurs vaisseaux, étoient obligés de rester
 » à Tarente. Ἐκ ῥηστάνης ne peut donc signifier, et par son
 » origine, et par l'ensemble de toute cette narration, que
 » ἐκ ῥαδιουργίας, ἐκ τέχνης, ἐκ σοφίσματος, sens qu'on pour-
 » roit encore confirmer par un passage d'Athénée, qu'on
 » pourroit regarder comme une Scholie de celui-ci. Le
 » voici : (a) ἀντισφίζονται (Ἰφικλος) πλοῖα ἀπὸ τοῦ διδού, ἢ

(a) Athen. Deipnosoph. lib. VIII, cap. XVI, pag. 361, B.

» ἀποκομισθῶσι, παραλύσας τὰ πηδάλια καὶ τὰς κώπας κ. τ. λ.
 » *Iphiclus opposa ruse à ruse, leur donnant des vaisseaux*
 » *pour emporter leurs effets, mais dont il avoit fait ôter le*
 » *gouvernail et les rames, &c.* Ἀγτισοφίζεται n'est autre
 » chose que ἀντιραστανιεύεται, c'est-à-dire, ἀντιτιχηάζεται.
 » On pourroit m'objecter que les Lexicographes ne donnent
 » pas une pareille signification au mot ραστανιεύομαι; mais
 » si je parviens à prouver qu'elle convient au mot ραστάνη,
 » on ne pourra douter qu'elle ne convienne de même à son
 » dérivé ραστανιεύομαι. Or, Pollux, lib. iv, cap. iii, segm.
 » 20 et 22, pag. 360 et 361, en faisant l'énumération des
 » qualités qu'on peut exiger d'un Orateur, dit expressé-
 » ment : ἴσποις ἂν δειὸς ἰκπεῖν, ὑπίρδανος, πάνδειος, σοφίς
 » ἰκπεῖν, δεξιὸς.... ῥάδιος.... καὶ τὰ πρᾶγματα, δεινότης, σοφία,
 » δεξιότης.... ραστάνη. Mais afin que personne ne doute que
 » ραστάνη ne signifie ici la même chose que δεινότης, σοφία,
 » δεξιότης, adresse *finesse, habileté, savoir-faire, pris en*
 » *bonne part*, on peut citer un autre passage de Pollux,
 » lib. viii, cap. iii, segm. 12 et 13, pag. 857 et 858, où il
 » parle des mauvaises qualités d'un juge : Τέγων δὲ ἂν ἴσποις,
 » δικαστῆς ἄδικος, ἴκνομος, παρανομος, ῥάδιος, ῥαδιουργός....
 » τὰ δὲ πρᾶγματα, ἀδικία, ἀνομία, παρανομία, ραστάνη, ῥα-
 » διουργία κ. τ. λ. Il est évident que dans ce passage, ῥάδιος
 » ou ῥαδιουργός signifie *un coquin*, ou, si l'on veut remonter
 » à l'origine de la signification figurée de ῥαδιός, *un juge*
 » *facile à corrompre, qui ne fait aucune difficulté de juger*
 » *contre les loix*; comme ῥάδιος, quand il est question d'un
 » orateur ou d'un avocat, signifie *fin, habile par la faci-*
 » *lité qu'il a de trouver des argumens pour et contre une*
 » *affaire*. ῥάδιος ne diffère peut-être pas de son synonyme
 » ῥαδιουργός, comme ραστάνη de ῥαδιουργία, si ce n'est que
 » ce dernier terme est toujours employé en mauvaise part,
 » au lieu que ῥάδιος et ραστάνη se prennent de même que
 » *artificium* chez les Latins, tantôt en bonne part, et tan-
 » tôt en mauvaise part, pour signifier *fin* ou *coquin*. Ilc-
 » sychius

» sychius explique *ράδιουργός* par *ποιηρός, μηχανουργός, πο-
 » λυμήχανος*; et Eustathe, sur l'Odyssee, pag. 1509, lin. 44,
 » par *κακοῦργος*.

» Si tout ce que je viens d'avancer sur la signification de
 » *ραστάνη* et de *ράδιος* n'est point illusoire, on peut expli-
 » quer par-là un endroit d'Euripides, Hippolyt. 1117.

'Ράδια δ' ἦθια τὸν ἄνθρωπον
 Μεταβαλλομένα χρόνοι αἰεὶ
 Βίην συνευτοχοῖν.

» *Ράδια ἦθια, des mœurs faciles*, signifient des mœurs
 » versatiles, qui changent du jour au lendemain, qui s'ac-
 » commodent à l'humeur de tout le monde; en un mot,
 » *ποικίλα καὶ πολύτροπα ἦθη, les mœurs d'un homme fin et*
 » *rusé*. On peut encore expliquer un endroit de Lucien,
 » tom. I, de *Merced. Conduct.*, §. XI, pag. 700 : *ὃ δὲ*
 » *Ἕλλην, καὶ ράδιος τὸν τρόπον*, que je traduirois, *tu vero*
 » *Græcius, et homo vaser*, et non *levis*, comme porte la
 » version latine. *Ράδιος τὸν τρόπον* est la même chose que
 » *ράδιος τὰ ἦθια*. Du Soul paroît s'être douté de cette signi-
 » fication, dans ses notes sur Lucien. On peut enfin apper-
 » cevoir la raison pourquoi les Grecs donnoient le nom
 » de *ράδια* ou *ραΐδια*, à une espèce de soulier que Pollux
 » dit, liv. VII, chap. XXI, segm. 94, avoir été *ποικίλον*
 » *καὶ πολυέλικτον ὑπέδημα*. Ce n'est pas parce qu'on le chaus-
 » soit facilement, comme le pense Henri Etienne, d'après
 » d'autres Grammairiens, mais à cause de sa bigarrure.
 » *Ράδιος* étant donc synonyme de *ποικίλον*, dans sa signifi-
 » cation primitive de *bigarré*, peut l'être aussi dans sa
 » signification figurée d'*habile, fin, rusé*. Voyez Hésy-
 » chius, aux mots *ποικιλομήτης, ποικίλον*; et Euripides,
 » *Andromach.* 448.

Ψυδῶν ἀνακτες, μηχανογράφοι κακῶν
 Ἐλικτὰ, κούδ' ἐν ὕγιες, ἀλλὰ πᾶν π ριξ
 Φρονοῦντες. . .

» Le même Poète, Iphigen. in Aulide 526, donne au
 » fourbe Ulysse le nom de *σοικίλος*. Je ne puis finir sans
 » citer une glose d'Hésychius, qui confirmera davantage la
 » signification de *ῥασταίνη*, si toutefois la conjecture que je
 » vais proposer est vraie. Après le mot *ῥαθυμοσ*, on trouve
 » deux gloses hébraïques absolument déplacées, *ῥακκὰ* et
 » *ῥαμὰ*. Vient ensuite la glose *ῥαθύθημα ψεύσμα*, après la-
 » quelle il y a une longue série de mots qui commencent
 » par *ῥαι*, et qui se trouvent par conséquent dans leur vé-
 » ritable place. Les Critiques ont voulu changer cette glose
 » en *ῥαψάθημα*, conjecture qu'on peut justifier par le mot
 » même de *ῥαψάθημα*, qu'on trouve plus bas dans sa vé-
 » ritable place, avec l'explication *ψεύσμα*, et par le dépla-
 » cement des deux mots précédens, *ῥακκὰ* et *ῥαμὰ*. Malgré
 » cette probabilité, je croirois volontiers qu'il faut lire
 » *ῥαθύθημα*, de *ῥαθυμία*, mot composé de *ῥα*, facile, et de
 » *θυμός*, animus; et alors, ce mot seroit encore un syno-
 » nyme de *ῥασταίνη*, en signifiant *ψεύσμα*, un mensonge,
 » une espièglerie, une ruse, un tour de fripon. D'après
 » son origine de *ῥα* et de *θυμός*, animus, il répondroit à
 » l'expression *animi causâ*, par plaisir, pour rire, que
 » les Latins emploient lorsqu'ils veulent faire entendre
 » qu'une chose n'est pas faite ou dite sérieusement.

» On trouvera peut-être que j'ai été trop long; mais ce
 » point de critique étant très important, j'ai cru qu'il fal-
 » loit le discuter avec quelque étendue.»

CORAY.

Cette note est ingénieuse, et peut-être un peu trop
 subtile. Je préfère l'explication de M. Wesseling, pourvu
 qu'on fasse rapporter *in ῥασταίνης τῆς Δημοκρίδης* à Aristophi-
 lides, et que le génitif se prenne dans le même sens que dans
 cette phrase d'Elie'n (a) : *ὑπὲρ τοῦ μῆματος τῶν παιδῶν*, pro
scelere in pueros. Voyez aussi sur ces génitifs, liv. v, note 86.
 M. Borheck a admis cette leçon dans le texte de son édition.

(a) Eliani Var. Hist. lib. v, cap. xxi, pag. 437.

(253) §. CXXXVII. *A coups de bâtons.* Quelques Auteurs disent que les (a) Crotoniates dépouillèrent de ses habits le Perse qui avoit voulu arrêter Démocèdes, et qu'ils en revêtirent le Licteur du principal Magistrat. Depuis ce temps, le Licteur visite avec le premier Magistrat, tous les sept jours, dans cet habit, les autels des Dieux; mais ce n'est ni par luxe, ni par insolence, mais pour insulter aux Perses. Cet habit étoit de pourpre (b).

(254) §. CXXXVII. *Le nom de ce Lutteur.* L'athlète (c) Milon remporta six fois le prix de la lutte aux jeux Olympiques, et sept fois aux Pythiques. Il mourut malheureusement. Il étoit déjà fort âgé, et depuis plusieurs années il avoit renoncé à sa profession, lorsque passant seul par une forêt d'Italie, il vit sur son chemin un chêne entr'ouvert. Il lui prit envie d'essayer s'il lui restoit encore de la force. Il passe ses doigts dans la fente, et s'efforce de fendre entièrement ce chêne. Il le fend en effet jusqu'à la moitié du tronc. Ayant réussi jusqu'à ce point, il cesse de faire effort, et relâche ses bras, comme si tout eût été fait. L'arbre, par sa force élastique, se referme et lui prend les mains. Milon ne pouvant plus les retirer, des bêtes sauvages le dévorèrent sans qu'il pût se défendre.

Voyez aussi Pausanias *Eliacorum posteriore, sive lib. vi, cap. xiv, pag. 486.* On voyoit à Olympie la statue de ce Lutteur. C'étoit l'ouvrage de Damesas de Crotonc. Philostate en fait la description dans la vie d'Apollonius, lib. iv, cap. xxviii, pag. 168.

(255) §. CXXXIX. *Comme on peut le croire.* Il faut lire *αἰετὸς* ioniquement avec les manuscrits A, B et D de la Bibliothèque du Roi.

(256) §. CXXXIX. *Fils d'Æacès.* Syloson (d) avoit été

(a) Athen. Deipnosoph. lib. xii, cap. iv, pag. 522, C.

(b) Id. ibid. A.

(c) Aulus Gell. Noct. Attic. lib. xv, cap. xvi.

(d) Strab. lib. xiv, pag. 945, D.

laissé simple particulier par son frère Polycrates. Darius, fils d'Hystaspes, qui n'étoit point encore Roi, ayant désiré avoir un habit qu'il lui avoit vu, celui-ci lui en fit présent. Lorsqu'il fut Roi, il reconnut ce don par la Tyrannie de Samos. Syloson gouverna avec tant de sévérité, que l'île devint déserte. Delà étoit venu le proverbe, pays désert par le moyen de Syloson.

Syloson eut un fils nommé *Æacès*, comme son père, qui fut après lui Tyran de Samos. Il fut dépossédé par Aristagoras de Milet. Voyez ci-dessous liv. VI, §. XIII.

(257) §. CXL. *Qui m'a prévenu de ses bienfaits.* Voyez liv. I, §. LXI, note 155. Il faut lire ἢ ἰγὰ προειδύμου avec les manuscrits *A, B, D* de la Bibliothèque du Roi.

(258) §. CCLI. *Il fit embarquer ses troupes.* ἔστειλε τὴν στρατὴν. στείλλω se dit d'un voyage par mer, comme d'un voyage par terre. Euripides a dit (a) στείλλειν στρατόν, pour faire passer l'armée du port d'Aulis en Asie; et l'on trouve dans (b) Eschyle ἀφ' οὐπὲρ πάντων ἡμῶν στείλλω στρατὸν ἰακόνων γῆν ὀίχεται. « Depuis le temps que mon fils, embarquant » une armée, est allé en Grèce ». Le Scholiaste dit très-bien sur ce passage στείλλω, κλίω.

(259) §. CXLII. *L'aire sacrée.* τίμιος est l'espace consacré qui est autour d'un autel ou d'un temple. Κύκλῳ (c) τε ἐκείνῳ τῷ ἱερῷ ἔστι τίμιος, ἔστι ἱερὸς τόπος ἄστυλος ἕστω. « Que » ce qui environne le temple, soit pièce de terre, soit lieu » sacré, jouisse du droit d'asyle ».

Fabius (d) . . . scribit . . . in eâ pugnâ Jovis Statoris œdem votam ut Romulus ante voverat : sed sanum tantum, id est, locus templo effatus jam sacratus fuerat.

(260) §. CXLIII. *Ils regardoient comme une chose indigne, &c.* J'ai accommodé la traduction à la conjecture de

(a) Euripid. Iphig. in Aulid. vers. 661.

(b) Eschyl. Pers. vers. 175.

(c) Monumentum Aphrodisiense. Vide Antiq. Asiat. pag. 154.

(d) Tit. Liv. lib. x, §. XXXVII, tom. III, pag. 145.

Corneille de Pauw. Voyez la note de feu M. Wesseling

(261) §. CXLIV. *N'y trouvèrent pas la moindre résistance.* Les manuscrits *A* et *B* de la Bibliothèque du Roi portent *ού τί τις σφι χείρας άρρασίπειται*, comme l'avoient conjecturé Corneille de Pauw et d'Orville. C'est la vraie leçon, qui signifie mot à mot *personne ne leva la main contre eux.*

(262) §. CXLVI. *Assis.* Il y a dans le grec : *τούς διπροφορευμένους.* Hérodote avoit expliqué ce terme un peu plus haut, §. CXLIV. par *θρόνους θέμινοι . . . ινατίατο . . .* s'étant fait apporter des sièges, ils s'assirent. Ainsi *τούς διπροφορευμένους* signifie ici des gens assis sur des sièges.

« Je ne suis pas content de l'explication que les grammairiens donnent au mot *διπροφορευμένους.* Ils l'expliquent au passif, et je crois que c'est au moyen qu'il faut le prendre. *διπροφείω, je porte une chaise, διπροφείομαι, je me fais porter une chaise, ou plutôt je me fais suivre par un esclave qui porte une chaise, pour m'en servir dans le besoin.* Le luxe, connu même parmi les Athéniens (Voyez Kuhnus ad Var. Hist. iv, 22, qui explique cependant *διπροφορευμένος* comme Hésychius) consistoit à se faire suivre par un valet, qui portoit un siège pliant, et qui le présentoit à son maître toutes les fois qu'il vouloit s'asseoir. Hérodote, pour marquer que ce furent les Perses de distinction qui avoient été tués dans cette occasion, dit : *τῶν Περσῶν τούς διπροφορευμένους τι καὶ λόγου πλείστου ἰόντας.* *Ceux d'entre les Perses qui étoient les plus considérés, et qui se faisoient suivre par des esclaves porteurs de chaises ».*

C O R A Y.

Je persiste à croire que *διπροφορευμένους* ne signifie autre chose que les Perses, qui étoient assis. C'étoient des gens de la première distinction, qui s'étoient fait apporter des sièges, sans doute par leurs esclaves, comme on l'a vu plus haut, §. CXLIV. Ils s'étoient assis pour attendre plus commodément l'exécution du traité qui venoit d'être conclu,

et ce furent eux qui furent massacrés par l'infâme trahison de Charilée, qui viola le traité.

(263) §. CXLVIII. *Qu'il eût à sortir.* Elien (a) prétend que Mæandrius de Samos s'étant brouillé avec les Athéniens, cela donna lieu à la guerre que les Perses firent aux Grecs. Je pense qu'il confond Mæandrius avec Aristagoras de Milet, et encore celui-ci ne se brouilla pas avec les Athéniens. Ce furent, au contraire, leurs liaisons qui occasionnèrent la guerre de Perse. Périzonius se trompe lorsqu'il avance qu'on peut inférer la vérité de ce que dit Elien du livre III d'Hérodote, §. CXLII.

(264) §. CXLIX. *Comme dans un filet.* Les Perses se tenoient tous par la main, et parcouroient ainsi l'île entière, dont ils vouloient prendre les habitans. C'est ce qui a fait dire à Philostrate, en parlant des Erétriens : ils (b) éprouvèrent la même chose que les poissons ; car ils furent pris comme dans un filet. Notre Auteur explique cette méthode des Perses, plus bas, liv. VI, §. XXXI.

(265) §. CXLIX. *Sans aucun habitant.* Strabon attribue cette disette d'habitans à la sévérité de Syloson, et non aux ravages des Perses. Voyez ci-dessus §. CXXXIX, note 256. L'un et l'autre peut être vrai. L'île fut repeuplée, mais la cruauté du Tyran la dépeupla de nouveau.

(266) §. CLI. *Ne pensant pas qu'une mule pût jamais engendrer.* Les mules engendrent rarement. Quand cela arrivoit autrefois, on le regardoit comme un prodige qu'il falloit expier. Théophraste assure, au rapport (c) de Pline, que la mule engendre communément en Cappadoce ; mais que c'est un animal d'une espèce particulière. *Theophrastus vulgò parere in Cappadocia tradit : sed esse id animal ibi sui generis.*

(267) §. CLIII. *Lorsque les mules toutes stériles qu'elles*

(a) Elian. Var. Hist. lib. XII, cap. LIII, tom. II, pag. 816.

(b) Philostrate. vita Apollon. lib. I, cap. XXXIII, pag. 29.

(c) Plin. Hist. Nat. lib. VIII, cap. XLIV, tom. I, pag. 470, lin. 13.

sont. Il y a dans le grec *ἰπιὸν περ ἡμίνοι τίκουσι* ; j'ai voulu exprimer la force de la particule *περ*, qui n'est point oisive, comme bien des personnes se l'imaginent ; elle donne de l'énergie à l'expression, et signifie lorsque les mules, *Toutes mules qu'elles sont*, c'est-à-dire, lorsque les mules, tout stérile qu'est cet animal, engendreront. *Τὰ τε στυγίουσι θεοί περ*, séjour craint des Dieux, tout Dieux qu'ils sont. Hom. Iliad. lib. xx, vers. 65. Voyez *Hoogveen Doctrina Particularum Græcarum*, cap. XLIV, sect. III, pag. 1048, &c.

(268) §. CLIII. *En conséquence de ce présage. Voyez liv. V, §. LXXII, note 187.*

(269) §. CLIV. *Les belles actions.* Le mot grec *ἀγαθοεργίαι*, dont se sert Hérodote, en parlant de l'action de Zopyre, signifie de belles actions, de grands exploits, des exploits de ces hommes courageux et dévoués au service de leur patrie, qu'Hérodote appelle *ἀιδρας ἀγαθούς τὰ πολέμια*, liv. VII, §. CCXXXVIII, ajoutant qu'entre tous les peuples qu'il connoît, il n'y en a point qui les honorent plus que les Perses. La version latine de Valla porte *beneficia*, ce que M. Rollin a pris pour des *bienfaits* d'un sujet envers son Souverain, sans faire attention ni à la signification du mot grec *ἀγαθοεργίαι*, ni à la subordination d'un sujet, dont les services envers son Souverain ne peuvent s'appeler *bienfaits*. Voyez *Essais de Critique sur les Ecrits de M. Rollin*, par M. (a) van der Meulen, page 80.

(270) §. CLIV. *Ayant fait réflexion.* 1°. *ἄλλω* se rapporte à *ἔργω* ; les traducteurs s'y sont trompés. 2°. *ἐφράζετο* signifie *il considéra, il réfléchit*, et est bien différent de *ἔφραζε*, *il dit*. Valla s'étoit servi de cette dernière explication, et du Ryer l'avoit suivi à son ordinaire. M. Bellanger ne s'y étoit pas trompé. 3°. Il faut lire *ἀποχειρήν* avec le manuscrit A sur vélin de la Bibliothèque du Roi, et ceux dont fait mention M. Wesseling, dans les variantes. Voyez la note de M. Valckenaer.

(a) M. Bellanger s'étoit caché sous le nom de van der Meulen.

(271) §. CLV. *La porte de Ninive.* Il y a dans le grec, des Ninivites. Νῖνος signifie Ninive, et Νίνιος un habitant de Ninive. Voyez Etienne de Byzance et Suidas au mot Νῖνος.

(272) §. CLV. *Ce qu'il faudra.* J'ai suivi la correction de M. Valckenaer, qui lit τὰ δὲ ποίσειν au lieu de τὰ δὲ ποίσει des éditions. On trouve dans le manuscrit A de la Bibliothèque du Roi ταῦτα ποίσειν.

(273) §. CLVI. *A l'assemblée de la nation.* ἐπὶ τα κοινὰ τῶν βασιλευσίων, signifie ou l'assemblée du peuple, ou celle du sénat et du peuple, ou celle du sénat, suivant la forme de gouvernement établie en cette ville. Je penche pour la seconde signification.

(274) §. CLIX. *Darius s'en étant rendu maître.* « Xerxès (a) irrité contre les Babyloniens qui s'étoient révoltés, leur défendit, lorsqu'il les eut reconquis, de porter des armes, et leur ordonna de ne s'occuper que de chants, d'instrumens de musique, et du commerce des courtisanes, &c. »

Les Babyloniens ne se sont pas révoltés sous Xerxès. Plutarque a mieux aimé suivre le récit de (b) Ctésias, que celui d'Hérodote, qu'il n'aimoit pas. Cependant par une incon séquence incompréhensible, il avoit rapporté, page précédente, la révolte et la prise de Babylone de la manière dont on avoit parlé Hérodote. Quoi qu'il en soit, après la réduction de Babylone, les Rois de Perse firent leur résidence dans trois grandes villes; ils (c) passaient l'hiver à Babylone, l'été en Médie (sans doute à Agbatanes), et la plus belle partie du printemps à Suses.

(275) §. CLX. *Déclaroit souvent.* « Darius (d) ayant ouvert une grosse grenade, et quelqu'un lui ayant demandé

(a) Plutarch. Apophthegm. pag. 4, ex Edit. Maitharii, Londini, 1741, in-4.

(b) Ctesias Persica, §. xxii.

(c) Plutarch. de Exsilio, pag. 604, C.

(d) Plutarch. Apophthegm. pag. 3, ex Edit. Maitharii.

» de quelle chose il auroit voulu avoir autant qu'il y avoit
 » de grains dans cette grenade, il répondit : de Zopyres ». Hérodote raconte ce trait de Mégabyze, liv. IV, §. CXLIII, et il est beaucoup plus croyable.

(276) §. CLX. *Qui commanda en Egypte, &c.* Les Egyptiens (a) s'étant révoltés sous Artaxerxès, élurent pour leur Roi Inaros. Celui-ci fit alliance avec les Athéniens, qui envoyèrent à son secours la flotte avec laquelle ils attaquoient l'île de Cypre (b). Ils remportèrent une victoire complète sur les Perses (c); mais Artaxerxès, ayant envoyé en Egypte une armée nombreuse sous la conduite de Mégabyze, fils de Zopyre, il eut le dessus. Mégabyze et Artabaze, témoins des belles actions des Athéniens, firent un traité avec eux. Cela arriva, selon (d) Diodore de Sicile, sous l'Archontat de Phrasiclides, la première année de la quatre-vingtième Olympiade. Mais cette guerre ayant commencé, selon le (e) même Auteur, la première année de la soixante-dix-neuvième Olympiade, et ayant duré six ans, suivant (f) Thucydides, elle a dû finir la seconde année de la quatre-vingtième Olympiade. Voyez mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chap. I, §. XII, pag. 103 et suiv.

Simson et le P. Pétau placent cet événement la première année de la quatre-vingt-unième Olympiade; mais sans rien motiver. Ctésias (g) ajoute, à ce qu'on vient de voir, qu'Amytis, irritée de la mort de son fils Achéménès, voulut la venger sur Inaros, et les Grecs qui l'avoient secouru. Elle les demanda au Roi, mais il la refusa, ainsi que Mégabyze qu'elle avoit aussi demandé. Enfin, à force d'importunités, elle obtint Inaros et les Grecs. Inaros fut

(a) Diodor. Sicul. lib. XI, §. LXXI, tom. I, pag. 458.

(b) Thucyd. lib. I, §. CIV, pag. 67.

(c) Diodor. Sicul. lib. XI, §. LXXIV et LXXV, pag. 460.

(d) Id. ibid. §. LXXVII, pag. 462.

(e) Id. ibid. §. LXXI.

(f) Thucyd. lib. I, §. CX.

(g) Ctésias apud Phot. Cod. LXXII, pag. 121, lin. 16 et seq.

attaché à trois croix, et les Grecs, au nombre de cinquante, eurent la tête tranchée. Mégabyze, affligé, demanda à se retirer en Syrie, où il avoit déjà envoyé secrètement d'autres Grecs. A peine y fut-il arrivé qu'il se révolta. Il leva cent cinquante mille hommes, battit Osiris, général d'Artaxerxès, le blessa, le fit prisonnier, et le renvoya au Roi, après en avoir pris tout le soin possible. On envoya contre lui une nouvelle armée commandée par Ménostanes, fils d'Artarius, frère d'Artaxerxès; elle fut battue, et Ménostanes blessé. Artarius lui conseilla de faire sa paix. Il y consentit, mais à condition qu'il n'iroit point trouver le Roi, et qu'il ne sortiroit point de son gouvernement. Enfin, après bien des pourparlers et des sermens, il promit d'aller à la Cour. Le Roi lui pardonna; mais quelque temps après, ayant tué un lion qui se jetoit sur le Roi, ce Prince donna ordre de lui couper la tête. On obtint sa grace; mais il fut relégué à Cyrtes sur la mer Rouge, où il demeura cinq ans, au bout desquels il se sauva déguisé en lépreux, et entra en grace avec le Roi, par le moyen d'Amistris et d'Amytis. Il mourut âgé de soixante-seize ans, regretté du Roi.

(277) §. CLX. *Zopyre*. Zopyre, fils de Mégabyze, et petit-fils du fameux Zopyre, se révolta (a) contre Artaxerxès après la mort de son père et de sa mère, et se mit en route pour se rendre à Athènes, à cause des bienfaits de sa mère envers les Athéniens. Il vint à Caune par mer, et ordonna aux habitans de remettre leur ville aux Athéniens qui l'avoient suivi. Les Cauniens répondirent qu'ils la lui livreroient volontiers, mais qu'ils en refuseroient l'entrée aux Athéniens. Là-dessus, il monta sur le mur; mais un Caunien, nommé Alcides, l'atteignit à la tête d'une pierre, et le renversa mort. Sa grand'mère Amistris fit mettre ce Caunien en croix.

(a) Ctesias apud Phot. Cod. LXXII, pag. 124, lin. 42 et seq.

NOTES

SUR LE QUATRIÈME LIVRE D'HÉRODOTE.

(1) §. II. *Ils les mettent dans, &c.* Homère (a) appelle ces peuples Galactophages, c'est-à-dire, mangeurs de lait; et Hippemolges, qui traient les jumens.

« J'entendis et vis moi-même à Basra, dit M. (b) Niebuhr, que lorsqu'un Arabe trait la femelle du buffle, un autre lui fourre la main et le bras jusqu'au coude dans la *vulva*, parce qu'on prétend savoir par expérience, qu'étant chatouillée de la sorte, elle donne plus de lait. Cette méthode ressemble beaucoup à celle des Scythes ».

(2) §. II. *Autour desquels ils placent.* Des deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi, l'un porte, *περιστήσωντες*, comme l'édition toute grecque de Henri Etienne, et l'autre *περιστήξαντες*. Si l'on adopte *περιστήξαντες*, qui est la leçon du manuscrit de Médicis, qu'a suivi Gronovius, il faudra lui donner la même signification qu'au mot *περιστήσωντες*, et le faire venir de *περιστήχων*. Hétychius interprète *περιστήξαντες* par *περικυκλώσαι*. La traduction de Gronovius, *compungentes ad vasa, les piquans auprès des vases*, est absurde. Hérodote s'est servi du même terme plus bas, §. CCII.

(3) §. II. *La partie du lait qui surnage.* C'est la crème. Il est bien étonnant que ni les Grecs, ni les Latins n'aient pas en leur langue de terme qui l'exprime. Fortunat, qui vivoit dans le VI^e siècle, s'est servi (c) du mot *crema*; il vient de *cremor*, que les Latins emploient pour signifier le

(a) Homer. Iliad. lib. XIII, vers. 5 et 6.

(b) Description de l'Arabie, par Niebuhr, pag. 146.

(c) Venant. Honor. Fortunati Poemat. lib. X; XIII, vers. 2.

suc épais qui surnage sur l'eau où l'on a fait macérer du grain.

(4) §. III. *Un large fossé.* La Chersonèse Taurique est entourée de tous côtés par le Pont-Euxin, le Bosphore Cimmérien, et le Palus Mæotis, excepté un espace assez étroit qui sépare le golfe Carcinitis du Palus Mæotis. C'est-là, à ce que je crois, que fut creusé le fossé dont parle Hérodote; il commence à l'endroit nommé *Taphræ*, où l'on voit aujourd'hui la ville de Précops, qui, suivant le P. Briet, signifie en Tartare *un fossé*. L'Empereur (a) Constantin Porphyrogénète assure que ce fossé fut comblé de son temps. Les montagnes dont parle Hérodote étoient en dedans de la Tauride; il n'y en a point au-dehors.

(5) §. v. *Les Scythes disent que, &c.* La construction est *Συθησι λέγουσι ὅτι ἴμαί....* C'est un atticisme sur lequel on peut consulter Henri Etienne, *de Dialectis*, pag. 138. Ce Traité se trouve dans l'Appendix qui est à la suite de son Trésor de la langue grecque.

(6) §. v. *Est la plus nouvelle.* Justin assure (b) que les Scythes prétendoient être plus anciens que les Egyptiens. Cette opinion contredit formellement ce que dit Hérodote; mais elle n'est fondée sur aucune sorte de vraisemblance. Les descendans de Noë ne durent quitter les beaux climats de l'Asie pour se rendre dans les tristes régions du Nord, que lorsqu'ils n'y trouvèrent plus de terres à exploiter.

(7) §. v. *L'aîné s'appeloit Lipoxais.* M. Pelloutier (c) appelle ces trois Princes Leipoxain, Arpoxain et Kolaxain. Il ajoute, dans une note, que cette terminaison de *xain* semble être le *sahn*, *sohn* des Tudesques et des Anglois. Andersohn, fils d'André, Johnsohn, fils de Jean.

Il me semble que M. Pelloutier se trompe et dans son

(a) Constantin. de Administ. Imper. cap. XLII.

(b) Justin. Histor. lib. II, cap. I, pag. 57, &c.

(c) Histoire des Celtes, vol. I, pag. 136.

texte et dans sa note. Dans son texte, il énonce ces trois noms propres à l'accusatif, comme il les a trouvés dans les versions latines, sans s'aviser de remonter au nominatif Lipoxais, &c. Cette méprise l'a fait tomber dans une autre, qui est de chercher dans les langues Tudesque et Angloise, la terminaison *xain*, terminaison de l'accusatif, dont le nominatif se termine en *xais*, et le génitif en *xaios*.

Cette légère méprise, et quelques autres encore, dont j'aurai occasion de parler dans les notes sur ce quatrième Livre, ne doivent rien diminuer de l'estime due à M. Pelloutier; et son *Histoire des Celtes* n'en sera pas moins un ouvrage curieux, savant et plein de recherches.

(8) §. VI. *Qui fut Roi*. Si l'on suivoit la leçon ordinaire, il s'ensuivroit qu'on appelloit les Rois *Paralates*; mais les *Paralates* étoient un peuple. M. le Febvre-Villebrune, qui demouroit alors en Hollande, et qui est actuellement en France, propose de lire *roi Καοιλῆας* au lieu de *roi Καοιλῆας*. Cette heureuse conjecture m'a paru fondée; ainsi qu'à M. Valckenaer, et j'ai cru devoir la suivre dans ma traduction. M. Borheck l'a admise dans son édition d'Hérodote.

(9) §. VI. *S'appellent Scolotes*. M. Pelloutier (a) dit : Les Scythes appeloient leurs Magistrats *Scolotas*, et cite Hérodote. Je crois qu'il se trompe doublement. Hérodote dit, 1°. que tous les peuples Scythes, et non leurs Magistrats, s'appeloient *Scolotes*. Ce mot *Scolote* étoit un surnom du Roi. 2°. Qu'ils s'appeloient *Scolotes*, et non *Scolotas*.

(10) §. VI. *De Scythes*. Hérodote remarque que ces peuples se donnoient le nom de *Scolotes*, mais que les Grecs les appeloient *Scythes*. Il y a grande apparence (b) qu'ils leur donnèrent ce nom à cause de leur adresse à tirer de

(a) Histoire des Celtes, vol. 1, pag. 185.

(b) Commentarii Acad. Scient. Petropolit. tom. 1, pag. 391.

l'arc ; les colonies Grecques , établies sur les bords du Pont-Euxin , leur ayant donné occasion de la remarquer et d'apprendre la langue de ces peuples. Encore à présent en Lithuanie , *szauti* signifie *jaculari* , *jaculatorem*. De ce mot sont dérivés *szaudu* , qu'on trouve dans Constantin Szyruidus , et qui signifie *je tire de l'arc* , *je lance des flèches* , *szaudikie* qui veut dire *une flèche*. En Livonie , en Finlande , en Curlande , en Laponie *skytta* , *kytta* ou *kyt* est un *archer*. Les anciens Prussiens lui donnoient le nom de *szythi* , au rapport de Prætorius *in orbe Gothico*.

Je trouve cette conjecture plus vraisemblable que celle de M. Pelloutier (a) qui fait venir ce nom de *zihen* , qui signifie *courir* , *voyager* , parce que ces peuples étoient Nomades.

(11) §. VII. *Plus de mille ans*. Les troupes des Perses furent très-fatiguées au siège de Babylone , qui fut long et meurtrier. Il fallut leur donner beaucoup de temps pour se reposer. L'expédition contre les Scythes exigeoit de nouvelles levées et des préparatifs d'autant plus considérables que Darius , n'ignorant pas que ces peuples n'ensemencioient point leurs terres , seroit obligé de porter avec lui toutes les provisions de bouche. Ce n'est pas trop de cinq ans pour des préparatifs aussi immenses. J'ai cru par cette raison devoir placer , avec le P. Pétau , cette expédition l'an 508 avant notre ère. Il s'ensuit de-là que l'origine des Scythes est , selon les Scythes eux-mêmes , de l'an 5,206 de la période julienne , 1,508 avant l'ère vulgaire. Si l'on admet l'opinion des Grecs du Pont , les Scythes ne sont pas si anciens , et ne datent à-peu-près que de l'an 3360 de la période julienne , 1,354 ans avant notre ère.

Voilà les seules autorités que nous ayons sur l'origine des Scythes , et encore ne sont-elles point incontestables ; mais faute de mieux il faut s'en contenter. Cependant il a plu à Isidore de Séville , qui mourut l'an de Jésus-Christ 636 , de

(a) Histoire des Celtes , tom. 1 , pag. 144.

placer la première migration de ce peuple du temps de Sarag, bisaïeul d'Abraham. Messénius, dans son ouvrage intitulé *Scandia illustrata*, n'a fait que le copier. Liscander en fixe l'époque du temps d'Abraham; Roderic Zantius la place vers le temps de Gédéon. M. Pougens, après avoir rapporté ces autorités si discordantes, continue ainsi : « Il » est difficile (a) de trouver dans l'Histoire Grecque, Latine » et de la Suède, une migration plus insigne des Goths dans » l'Égypte, en Grèce et dans les Indes ».

Voilà sans doute de belles autorités, dont la plus ancienne est postérieure de 560 ans à notre ère, et les autres ne sont que du siècle dernier. C'est abuser étrangement de son loisir et de la patience des lecteurs. On se fait un système que l'on appuie souvent sur de vaines étymologies, et quelquefois sur des homonymies, comme si l'on ignoroit que tous les hommes, ayant eu une origine commune, il doit s'être conservé, dans plusieurs langues anciennes, des mots communs entr'elles.

(12) §. VII. *Le fait venir.* Si Hérodote eût voulu dire seulement que les Scythes offroient de grands sacrifices à cet Or, il se fût contenté de mettre *θυσιῶσι μεγάλης μετέρχονται*, de même qu'il a dit, liv. VI, §. LXIX, *ἐπί τέ μελιτῆσι μετέρχονται*. M. Wesseling est d'avis que *μετέρχονται ἀνά πᾶν ἔτος* signifie, que les Rois font venir tous les ans cet Or, chacun dans ses Etats. Je pense qu'il a raison, et c'est le sens que j'ai suivi.

(13) §. VII. *C'est pour le dédommager du risque qu'il court.* Je trouve dans les papiers de M. l'Abbé Bellanger cette remarque d'un homme de Lettres.

« Je crois qu'il faut dire : *Les Scythes disent que c'est la coutume que le depositaire de l'Or sacré dorme en plein air la nuit de la fête ; et qu'après cette cérémonie, il ne passe pas l'année. Que pour le dédommager d'avoir ainsi*

(a) Essai sur les Antiquités du Nord, &c. pag. 59.

» abrégé ses jours, on lui donne, &c. Il me semble qu'il
 » faut ici aider à la lettre, sans quoi cet endroit est incom-
 » préhensible ».

Hérodote ne parle point de coutume; il dit seulement, celui qui, ayant en garde l'Or sacré, dormira.... Quant à la fin de la phrase, je pense, avec ce Savant, qu'il faut aider à la lettre; mais je doute fort qu'il ait saisi le sens d'Hérodote. Le don qu'on faisoit à cet homme en terres, ne l'auroit pas dédommagé d'avoir abrégé ses jours, puisqu'il devoit mourir avant que d'en avoir retiré aucun profit.

Le sens que j'ai suivi me paroît plus conforme au texte d'Hérodote. Les destins paroissent avoir attaché la fortune des Scythes à la conservation de ces pièces d'Or. Celui à qui l'on en confioit la garde, ne manquoit pas de mourir dans l'année, s'il venoit à dormir le jour de la fête. C'étoit une punition de son peu de vigilance. S'il ne dormoit point, les Scythes lui donnoient une certaine quantité de terres, pour le récompenser de ses soins, et le dédommager du risque qu'il avoit couru. Hérodote dit seulement : *et c'est par cette raison qu'on lui donne, &c.* En paraphrasant de la manière qu'on l'a vu, je ne crois pas m'être écarté de la pensée de cet Historien.

Quant à cette charrue d'or, je pense qu'on voulut faire entendre par un emblème au Roi des Scythes, que l'Agriculture étoit le plus précieux des arts.

(14) §. VII. *Le tour à cheval.* Telle étoit autrefois la manière de récompenser le mérite. *Dona (a) amplissima Imperatorum ac fortium civium, quantum quis uno die plurimum circumaravisset.*

At (b) proceres.....
 Ruris honorati tantum tibi, Cipe, dedere,
 Quantum depresso subjectis bubus aratro
 Complecti posses ad finem solis ab ortu.

(a) Plin. lib. xviii, cap. iiii, tom. II, pag. 97, lin. 19.

(b) Ovidius Metamorph. lib. xv, vers. 616.

Um (a) illi ob virtutem et benè gestam Rempublicam tantum agri decerneretur, quantum trando uno die circumire potuisset.

(15) §. VII. *Des plumes.* Ces plumes ne sont rien autre chose que des flocons de neige, qui tombent en grande abondance dans ces pays, comme on le verra ci-dessous, §. XXXI.

(16) §. VIII. *Qui habitent sur les bords du Pont-Euxin.* Il y a seulement dans le grec *qui habitent le Pont*. Hérodote et la plupart des anciens entendent par Πόντος, la mer en général, et on ne doit le prendre pour le Pont-Euxin, que lorsqu'il est déterminé à ce sens par les circonstances, c'est-à-dire, lorsqu'Hérodote parle des pays voisins du Pont-Euxin. Ici il parle des Scythes, et de leur pays situé sur le Pont-Euxin. Les circonstances demandent donc qu'on entende par les *Grecs du Pont*, les Grecs Pontiques, et non les Grecs de la Grèce.

DE LA NAUZE.

Je trouve cette remarque dans une lettre de M. de la Nauze à M. l'Abbé Bellanger, qui entendoit ce passage des Grecs de la Méditerranée.

(17) §. VIII. *Emmenant les troupeaux de bœufs de Géryon.* Il y a dans le latin *Geryonis vaccas agentem*. C'est un contre-sens. Les Ioniens se servent du féminin avec le nom de l'animal, pour exprimer un troupeau. ἡ ἵπκος, c'est de la cavalerie; ἡ ὄνος, c'est un troupeau d'ânes. ἰστῖος δὲ ὅτι οἱ Ἴωνες πάσας τὰς ἀγέλας ἐπαθλύουσι τῇ προφορᾷ, τὰς ἵπκους, καὶ τὰς ὄνους, καὶ τὰς βοῦς λέγουσι. Etymolog. m. pag. 473, lin. 34.

(18) §. VIII. *Par-delà le Pont.* Cela est vrai par rapport aux Gréco-Scythes.

(19) §. VIII. *Au-delà des Colonnes d'Hercules.* Ce passage a occasionné un grand nombre de discussions dans lesquelles je n'entrerai point. Celle qui auroit dû être la

(a) Senec. de Benef. lib. VII, cap. VII, versus finem.

première, n'est venue que la dernière. Il auroit fallu commencer par examiner si le texte étoit correct, avant que de chercher à l'expliquer. C'est ce que personne n'a fait avant MM. Wesseling et Valckenaer, qui, voyant bien que la préposition *ἐν* ne pouvoit absolument subsister, ont d'autant moins balancé à la retrancher, qu'elle ne se trouve point dans quelques manuscrits. Elle n'est certainement pas dans le manuscrit *A* de la Bibliothèque du Roi, quoique les variantes de la dernière édition d'Hérodote indiquent qu'elle se trouve dans tous les deux. A l'égard de la position de Gades au-delà des Colonnes d'Hercules, voyez ce que j'en ai dit sur le livre II, §. XXXIII, note 104.

Il ne faut pas croire que l'Hercules Grec ait donné son nom à ce lieu, quoi qu'en disent les fables des Grecs. Les Phéniciens, qui fréquentoient ces parages, y portèrent, avec leur commerce, le culte de leur Hercules. « Le temple » d'Hercules qu'on voit aux Colonnes, dit (a) Appien, me » paroît avoir été fondé par les Phéniciens; et ce Dieu y est » encore adoré à la manière des Phéniciens: ce Dieu n'est » pas l'Hercules Thébain; c'est celui des Tyriens ». C'est aussi l'opinion (b) très-vraisemblable d'Arrien.

(20) §. IX. *Un monstre*. M. Pelloutier appelle (c) ce monstre une *Sirène*. Mais Homère représente les Sirènes comme des femmes très-aimables. Ses Scholiastes leur donnent des ailes aussi bien que Servius sur le vers 864 du cinquième Livre de l'Enéide, et Hygin, Fable CXXI, pag. 248. Mais le même Hygin (d) dit qu'elles avoient la partie inférieure comme les poules, c'est-à-dire, des pieds de poule, comme le dit Fulgence.

Diodore de Sicile (e) parle aussi de ce monstre, et le

(a) Appian. de Rebus Hispanicis, pag. 425.

(b) Arriani Expedit. Alexandri, lib. II, §. XVI, pag. 151.

(c) Histoire des Celtes, vol. I, pag. 136.

(d) Hygini Fabulæ, Fab. 125, pag. 222.

(e) Diodor. Sicul. lib. II, §. XLIII, pag. 155.

décrit de même qu'Hérodote; mais il en fait la maîtresse de Jupiter; ce Dieu en eut Scythès, qui devint célèbre, et donna son nom à la nation.

(21) §. ix. *Quand ils seront grands.* *ἐπιὰν γίνωνται τρέφεις*, Consultez la savante note de M. Valckenaer, à laquelle il n'y a rien à ajouter. Mais je saisis cette occasion pour corriger Hésychius au mot *τρέφεις*, où on lit *εὖ τετραμμένους*; lisez *ἐκτετραμμένους*, changement léger. *εὖ τετραμμένους*, signifie *bien nourri, engraisé*; *ἐκτετραμμένους*, *adulte*.

(a) Πικροὶ γὰρ αὐτοῖς ἦξεν ἐκτετραμμένοι.

« Lorsque vous serez parvenu à l'âge viril, vous viendrez » les punir » : *venietis enim acerbi istis, adulti*.

(22) §. ix. *J'ordonne.* *Ἐπιτίλλομαι* ne peut être une variante, c'est une faute de l'édition de Th. Gale, qui a passé dans celle de Gronovius. Cette faute ne se trouve, ni dans les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, ni dans les éditions d'Alde et de Henri Etienne.

(23) §. x. *Scythès.* M. Pelloutier (b) l'appelle *Scytha*, et dans un autre (c) endroit *Scythus*, et il cite Hérodote. Cet Historien le nomme toujours *Scythès*.

(24) §. x. *Telle fut la chose qu'imagina sa mère en sa faveur.* Je lis partie avec Henri Etienne et partie avec d'excellens manuscrits, *τὸ δὲ μόνον μηχανήσασθαι τῆς μητρίμω Σκύθη*. Gronovius a eu grand tort de reprendre Henri Etienne avec autant d'aigreur qu'il l'a fait. *Τὸ δὲ..... μηχανήσασθαι* se trouve dans le manuscrit de Sancroft, les manuscrits *A* et *B* de la Bibliothèque du Roi, et un de la Bibliothèque Impériale à Vienne, aussi bien que *Σκύθη*. Valla avoit trouvé la même leçon dans le manuscrit dont il faisoit usage, comme il le paroît par sa traduction. *Voyez* M. Wesseling, pag. 285, note 66 de son édition d'Hérodote.

(a) Euripid. Supplic. 1222.

(b) Histoire des Celtes, vol. 1, pag. 136.

(c) Ibid. pag. 144.

(25) §. XI. *Ne point s'exposer au hasard.* On lit, ainsi que je l'ai vérifié, dans les manuscrits *A* et *B* de la Bibliothèque du Roi, *μηδὲ πρὸς πολλοὺς δειόμενον κισθηνοῖσι*, et M. Wesseling assure qu'on trouve la même leçon dans un manuscrit de la Bibliothèque Impériale, et dans celui de Sancroft. On ne conçoit pas, après cela, comment Gronovius a osé avancer que tous les manuscrits portoient *πρὸ πολλῆ δειόμενα*. Il y a dans l'édition d'Alde *πρὸ πολλῆ δειόμενον*. M. Wesseling pense que *δειόμενον* est superflu, et je suis de cet avis. Un copiste aura mis ce mot en marge pour expliquer *πρῆγμα ἴση*, et de la marge il aura passé dans le texte. Cependant, le même M. Wesseling conjecture qu'il faut lire *δειόμενον*, en le faisant rapporter à *δήμου*, qui est un peu plus haut. Dans cette supposition, il faudra traduire : *et il (le peuple) demandoit instamment de ne point, &c.* M. Valckenaer propose de lire *ἀκαλλάρτασθαι πρῆγμα ἴση, μηδὲ πρὸς πολλὰς ἐνδὲν δίων μείοντας κισθηνοῖσι* : ce qu'il traduit ainsi : *Ita rem esse comparatam, ut optimum videretur excedere à regione, neque manendo atque adversus exercitum numerosum pugnando frustra se obijcere periculo.*

Cette conjecture m'a paru très-heureuse ; mais, comme elle exige de trop grands changemens, je m'en tiens à la première, et je crois qu'il faut supprimer *δειόμενον* ; au moyen de quoi cette phrase devient très-claire.

M. Coray est d'avis de ne point supprimer *δειόμενον*. Il pense que c'est une tautologie Ioniène, qu'on trouve dans Homère, que plusieurs Auteurs en prose et en vers ont ensuite employée, mais dont aucun n'a fait un aussi grand usage qu'Hérodote. On la trouve chez ce dernier Auteur, presque à chaque page. M. Coray en donne une petite liste, que je crois devoir supprimer. Il observe ensuite qu'il pourroit apporter de cette tautologie une liste non moins considérable, tirée d'Hippocrate, qui est aussi un Auteur Ionien. Ce Savant ajoute après cela : « Les Auteurs Attiques en ont

» usé plus sobrement, les Prosateurs sur-tout, si l'on en
 » excepte ceux qui ont écrit dans une époque où la langue
 » étoit sur son déclin. Les Septante, par exemple, en sont
 » pleins, ce qu'il faut attribuer au texte Hébraïque, qui
 » fait un fréquent usage de cette figure Orientale. Parmi les
 » Ecrivains du Nouveau Testament, je ne me rappelle qu'un
 » endroit de S. Jean, chap. 1, vers. 20 : καὶ ἀμολόγησι, καὶ
 » οὐκ ἠρῆσατε ».

Je ne puis être de l'avis de M. Goray. De tous les exemples que rapporte ce Savant, il n'y en a pas un qui ait la plus légère analogie avec le passage en question d'Hérodote. Il n'a pas fait attention que dans tous ces exemples, et que dans mille autres qu'il auroit pu citer, il y a toujours un terme qui fait opposition au premier, et que ce terme est précédé par une négation. En voici quelques exemples, afin de rendre la chose plus sensible. Κατ' αἴσαν, οὐδ' ἐπὶ αἴσαν ἠδὺς, οὐδὲ μητρὶ δυσχερῆς ἰμμανῆς, ἀλλ' οὐ φρινήρης. Quelquefois la négation précède, comme dans ces exemples : οὐ χαλεπῶς, ἀλλ' ἐπιθεῶς οὐ πλείον, ἀλλὰ τοσούτα οὐ πολλόν, ἀλλὰ σπάνιον.

Je suis persuadé par ces raisons qu'il n'y a point ici de tautologie, et qu'il faut absolument supprimer *Διόμεινον*.

(26) §. XI. *Le parti du peuple.* Le grec dit seulement, le peuple des Cimmériens; mais, comme il ne s'agit point ici de la nation entière, mais d'une des deux factions qui la partageoient, j'ai cru devoir l'exprimer.

Il paroît par ce passage que les pays occupés par les Cimmériens, s'étendoient à l'Ouest jusqu'au Tyras ou Dniester.

(27) §. XII. *Les villes de Cimmerium.* Τείχος signifie une ville ou un château. Voyez livre III, §. XXI, note 173; et ci-dessous, §. CXXIV, note 245. Je nomme cette ville *Cimmerium* au singulier, d'après Pline, lib. VI, cap. VI, tom. I, pag. 306.

(28) §. XII. *Porthmies Cimmériènes.* J'ai vu des personnes qui, ne faisant attention qu'à la signification de ce

mot, qui veut dire *trajet*, étoient choquées de me le voir rendre de cette manière. Elles ne se doutoient pas sans doute que ce fût le nom d'une bourgade, d'où l'on traversoit commodément le Bosphore Cimmérien. Voyez notre Table Géographique. Si l'on rendoit en françois *Trajectum ad Rhenum*, par *trajet sur le Rhin*, au lieu d'*Utrecht*, je pense qu'on se rendroit ridicule.

(29) §. XIII. *Cette autre manière de raconter*, &c. Ce passage n'a, à ce qu'il me semble, aucun rapport à la narration d'Aristée, mais à ces mots du commencement du paragraphe onzième. On en raconte encore une autre à laquelle je souscris volontiers.

Hérodote a coutume de finir ses récits par ces sortes de récapitulations. Si on y eût fait attention, on n'auroit point fait rapporter cette phrase à la suivante, ainsi que l'ont fait Du Ryer et les Traducteurs latins.

Il y avoit, du temps d'Hérodote, quatre sentimens sur l'origine des Scythes; le premier, celui des Scythes: il en est parlé §. v. Le second, celui des Grecs qui habitoient le Pont. Il commence §. VIII, et continue jusqu'à la fin du §. x. Le troisième étoit commun aux Grecs et aux Barbares; c'est celui qu'adopte Hérodote. Il est rapporté §. xi et XII. Le quatrième est celui d'Aristée de Proconnessè, qui commence §. XIII.

(30) §. XIII. *Aristée de Proconnessè*. Il a écrit les *Arimaspiques*, poëme épique en trois livres, sur la guerre des Arimaspes avec les Gryphons. Longin (a) en a rapporté six vers, qui sont plus fleuris, au jugement de ce célèbre Critique, que grands et sublimes. Les voici de la traduction de Boileau, que je souhaiterois plus exacte: celle de Saint-Marc, dans son édition de ce Poëte, est pitoyable.

O prodige étonnant! ô fureur incroyable!
Des hommes insensés, sur de frêles vaisseaux,
S'en vont loin de la terre habiter sur les eaux:

(a) Longin. de Sublim. §. x, pag. 40.

Et suivant sur la mer une route incertaine ,
 Courent chercher bien loin le travail et la peine.
 Ils ne goûtent jamais le paisible repos ;
 Ils ont les yeux au ciel , et l'esprit sur les flots :
 Et les bras étendus , les entrailles émues ,
 Ils font souvent aux Dieux des prières perdues.

Tzetzès (a) nous a conservé six autres vers de ce poëme , qu'on ne sera pas fâché de voir ici. « Les Issédons , fiers de leur longue chevelure , ont au-dessus d'eux pour voisins , du côté du Nord , un peuple nombreux , brave et guerrier , riche en chevaux et en troupeaux de bœufs et de moutons ; ils n'ont qu'un œil sur leur front aimable ; leur chevelure est épaisse. Ce sont les plus forts de tous les hommes ».

Denys d'Halicarnasse (b) regardoit ce Poëme comme un ouvrage supposé. Voyez ci-dessous , §. xv , note 35.

(31) §. XIII. *Les Gryphons qui gardent l'or.* Ce ne sont point des peuples , comme l'ont cru quelques Gens de Lettres , mais des animaux fabuleux. « On voit , dit Pausanias (c) , de l'un et de l'autre côté du casque (de Minerve) des Gryphons. Aristée de Préconnèse dit dans ses vers qu'ils sont toujours en guerre à cause de leur or , avec les Arimaspes , qui demeurent au-dessus des Issédons ; que l'or que gardent les Gryphons pousse de la terre ; que les Arimaspes sont des hommes qui n'ont tous qu'un œil depuis leur naissance ; que les Gryphons sont des animaux ressemblans aux Lions , avec un bec et des ailes d'aigle ».

(32) §. XIII. *Les Hyperboréens.* Olen de Lycie , Poëte et Devin , est le premier qui ait fait mention de ce peuple. Il en parle dans un (d) Hymne sur Achæa , qui vint de

(a) Tzetzes Chiliad. vii , vers. 688.

(b) Dionys. Halicarnass. de Thucydide Judicium , §. xxiii , pag. 238 , lin. 19 , &c.

(c) Pausan. Attic. sive lib. i , pag. 57 , sub finem.

(d) Pausan. Eliacorum prior , sive lib. v , cap. vii , pag. 392.

chez les Hyperboréens à Délos. L'Abbé Gédoyn a confondu cette femme avec l'Achaïe, pays du Péloponnèse. *Voyez plus bas*, note 73.

(33) §. XIII. *Les côtes de la mer au Midi.* Si l'on pouvoit chercher de la vraisemblance dans les récits d'un Auteur aussi justement décrié qu'Aristée, on pourroit dire qu'il s'agit de la côte du Pont-Euxin, près de la Chersonèse Taurique, qui est réellement au Midi pour les Issédons, les Arimaspes, &c.

C'est aussi pour donner un peu de vraisemblance à ce récit, que j'ai traduit, *les côtes de la mer au Midi*, quoiqu'il y ait dans l'original, *les bords de la mer Australe*.

(34) §. XIV. *Allant à Cyzique.* Plutarque (a) supposoit sans doute que la prétendue mort d'Aristée étoit arrivée en un autre lieu que Proconnèse, puisqu'il le fait rencontrer par des voyageurs sur la route de Crotone. Le même Plutarque fait tout de suite le conte d'un certain Cléomèdes d'Astypalée, qui, se voyant poursuivi, se jeta dans un grand coffre qu'il ferma sur lui. Après de vains efforts pour ouvrir le coffre, on le brisa; mais on ne trouva Cléomèdes ni vif, ni mort. Pausanias raconte (b) aussi la même histoire. On ne finiroit point si l'on vouloit rapporter tous les sots contes de ce genre, tant anciens que modernes.

(35) §. XV. *Trois cent quarante ans après qu'Aristée.* « Aristée de Proconnèse (c) vivoit vers la cinquantième Olympiade, c'est-à-dire, 580 ans avant la venue de J. C. ». Cela est appuyé sur Suidas et quelques autres Auteurs, qui le placent la première année de la cinquantième Olympiade; mais, d'après le récit des Métapontins, il doit avoir vécu long-temps avant la première Olympiade, puisqu'il

(a) Plutarch. in Romulo, pag. 35, D.

(b) Pausan. Eliacor. posterior, sive lib. vi, cap. ix, pag. 474.

(c) Histoire des Celtes, tom. 1, cap. II, pag. 11 et 12.

apparut (a) 340 ans après qu'il eut disparu pour la seconde fois. Remarquez qu'Hérodote ne dit pas en quel temps arriva cette troisième apparition.

Du Ryer a fait un contre-sens qui peut induire en erreur les Chronologistes. Tatien (b) fait Aristée plus ancien qu'Homère. Quoi qu'il en soit, on avoit ou l'on croyoit avoir, du temps d'Aulu-Gelle (c), les ouvrages de cet Aristée. Mais voyez ci-dessus, §. XIII, note 30.

(36) §. xv. *Le seul peuple des Italiotes.* Il y a la même différence entre les Ἰταλιῶται et les Ἴταλοι, qu'entre les Σικελῶι et les Σικελιῶται. Les Ἴταλοι et les Σικελῶι étoient les anciens peuples d'Italie et de Sicile; les Ἰταλιῶται et les Σικελιῶται étoient les Grecs qui étoient venus s'établir en Italie et en Sicile. Voyez Etienne de Byzance (d).

(37) §. xv. *Sous la forme d'un corbeau.* Pline (e) conte cela d'une manière un peu différente. Ce fut l'ame d'Aristée qui sortit de son corps, et qui parut sous la forme d'un corbeau. *Aristeæ etiam visam (animam) evolantem ex ore in Proconneso, corvi effigie, magna, quæ sequitur, fabulositate.*

(38) §. xv. *Des lauriers qui les environnent.* Je lis avec le manuscrit de Sancroft, *πῆριξ δὲ αὐτῶν*. Dans le manuscrit A de la Bibliothèque du Roi, il y a *πῆριξ δὲ αὐτῶν*. M. Borheck a admis la leçon du manuscrit de Sancroft. Il paroît que ces lauriers n'étoient pas naturels, mais (f) de bronze. Pourquoi Hérodote ne l'a-t-il pas dit? Je croirois qu'ils étoient naturels dans les commencemens, mais qu'étant morts, on leur en substitua de bronze.

(a) Le manuscrit B de la Bibliothèque du Roi porte, *δικοσιμιστὰ*, deux cents.

(b) Tatian, Orat. ad Græcos, §. LXII, pag. 136.

(c) Aul. Gell. Noct. Attic. lib. IX, cap. IV, vol. I, pag. 535.

(d) Steph. Byzant. voc. Σικελία.

(e) Plin. Hist. Nat. lib. VII, cap. LII, tom. I, pag. 407, lin. 19.

(f) Athen. Deipnosoph. lib. XIII, cap. VIII, pag. 605, C.

(38*) §. XVI. *Nous avons porté nos recherches, &c.*
 « Malgré quelques ambiguïtés, dit (a) le savant Major
 » Rennel, et quelques contradictions apparentes qui se
 » trouvent dans la Description Géographique de la Scy-
 » thie, il est certain qu'Hérodote a donné une attention
 » extraordinaire à ce sujet. Par la déclaration solennelle
 » qu'il fait dès le commencement, on peut supposer qu'il a
 » eu intention qu'elle fît beaucoup d'impression. Il est peut-
 » être rarement arrivé à un Voyageur, qui a tiré d'une
 » manière si casuelle ses connoissances concernant la Géo-
 » graphie d'un pays aussi étendu que la Scythie, de faire
 » une description dans laquelle on remarque tant de cir-
 » constances qui s'accordent avec la vérité ».

(39) §. XVIII. *Au-dessus de ce pays.* M. Valckenaer lit *ἀνω*, au lieu d'*ἀνθρασι*. Cette conjecture est appuyée d'un manuscrit de la Bibliothèque du Roi, où l'on trouve *ἀνω*, qui a paru une abréviation d'*ἀνθρασι*, et qui souvent en est une. Voyez la note de ce Savant. M. Borheck a mis *ἀνω* dans son édition.

(39*) §. XVIII. *Des Androphages.* On peut ajouter à ce que j'en ai dit dans la Table Géographique, qu'ils ont les Mélanchlæènes à l'est, les Neures au sud-ouest, et qu'ils occupent le Palatinat de Volhinie, qui appartient à présent à la Russie.

(40) §. XIX. *Est sans arbres.* Voyez ci-dessous, §. LXI : *ἄλα*, d'où vient le nom d'Hylée, signifie *une forêt*.

(41) §. XX. *Le pays des Scythes Royaux.* C'est ainsi que j'ai expliqué *τὰ καλιόμενα Βασιλεία ἴσσι*. D'autres l'ont rendu par le séjour des Rois de Scythie. Mais, quelques lignes plus bas, et §. LVI, Hérodote parle clairement de ces Scythes Royaux.

(42) §. XXI. *La première, &c.* Il y a dans le grec : *la première des divisions.* *Ἀέζις* n'est point un nom de peuple,

(a) The Geographical System of Herodotus, pag. 81.

comme l'a cru M. Bayer (a), Auteur d'un Mémoire sur l'état de la Scythie, du temps d'Hérodote, mais un terme Ionien, comme on le voit dans le Traité des Dialectes (b) de George, Archevêque de Corinthe. Dans la langue commune, on dit, λέξις. Τῆν (c) δὲ γῆν ταύτην ἀρίστην φασὶ τῆς Ἰνδικῆς εἶναι, καὶ μινύιστην τῶν ἐκεί λέξεων. « On dit que c'est » le meilleur pays de l'Inde, et la plus grande de ses provinces ». Le Traducteur Latin n'a point entendu ce mot dans Philostrate.

M. de Guignes (d) nous a donné, sans doute d'après M. Bayer, un peuple de Laxes qui n'a jamais eu d'existence que dans le latin de Valla.

(43) §. XXI. *Les Iyrques*. C'est en vain que MM. Falconnet (e) et Mallet (f) voudroient qu'on lût ici Τύρκοι, les Turcs, de même que dans Pomponius (g) Méla. Il vaut mieux corriger, avec Pintianus, le texte de ce Géographe, d'après celui d'Hérodote. Pline (h) joint pareillement ce peuple avec les Thyssagètes. Je doute qu'il en soit fait mention autre part.

(44) §. XXIII. *Ils ont le nez applati*. Les Tartares ont encore actuellement le nez applati. Des Auteurs anciens, ce sont, je crois, ceux qui ont écrit l'Histoire Byzantino, ont avancé que les Huns écrasoient le nez à leurs enfans, afin que le casque pût s'appliquer plus juste à leur visage. Des modernes l'ont répété d'après eux; mais les uns et les

(a) Commentarii Acad. Scient. Petropol. vol. 1, pag. 421.

(b) Gregorius de dialectis, pag. 252, lin. ult.

(c) Philostrat. Vit. Apollon. lib. III, cap. v, pag. 98.

(d) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XXXV, pag. 545.

(e) Dans une note manuscrite en marge de son Hérodote, qui est en ma possession.

(f) Introduction à l'Histoire de Danemarck, pag. 38.

(g) Pompon. Mela, lib. 1, cap. XIX, tom. 1, pag. 116.

(h) Plin. lib. VI, cap. VII, tom. 1, pag. 307, lin. ult. mais il faut lire aussi Iyrca.

autres étoient mal instruits des usages des Tartares. Leurs casques ne descendent point jusqu'au nez ; ce n'est même qu'une petite calotte avec un ourlet qui couvre le haut de la tête, comme on peut le voir dans la description qu'en a fait le P. Gerbillon dans son *Voyage*, pag. 327. D'ailleurs, leurs femmes ont aussi le nez applati, quoiqu'elles n'aillent point à la guerre, et qu'elles ne portent point de casque. Aussi est-ce un défaut que ces peuples tiennent de la nature, et non de l'art.

(45) §. XXIII. *Ils ont une langue particulière.* Hérodote voulant indiquer ce que ce peuple avoit de commun avec les Scythes, et ce qu'il avoit de particulier, ne pouvoit mieux faire sentir cette différence, qu'en disant qu'il avoit une langue qui lui étoit particulière. Eschines s'est (a) d'ailleurs servi du mot *φωνή* dans ce sens. Démosthènes, dit-il, est Scythe de naissance, et Grec seulement par la langue, *ἠλληνίζων τῇ φωνῇ*.

(46) §. XXIII. *Ils ont peu de bétail.* *Πρόβατα* signifie non-seulement des moutons, mais encore toutes sortes de bétail dans Hérodote. *Πάντα* (b) *τὰ τετράποδα ἰκέλουσι οἱ παλαιοὶ πρόβατα.* « Les Anciens appeloient *πρόβατα* tous les animaux » à quatre pieds ».

(47) §. XXIII. *D'une étoffe de laine blanche.* *Πῖλον στιγμῶν λινοῦ.* Ce n'étoit point une étoffe tissue, mais de la laine foulée et collée, du feutre. Le mot *στιγμῶν*, *firmus*, joint à *πίλος*, me paroît décisif. Je crois qu'il faut entendre cela d'une tente de feutre. Je n'ai point cependant osé hasarder cette expression. Voyez aussi la note 167 sur cet endroit.

(48) §. XXIV. *On a une connoissance exacte.* *Πολλὴ περιφάνεια χώρας* ne signifie pas qu'on a une grande vue du pays, qu'on découvre une grande partie du pays, mais qu'on en

(a) *Æschin. advers. Ctesiphont. pag. 78, lin. 25.*

(b) *Schol. Homer. in Iliad. lib. xiv, vers. 124.*

à une grande connoissance. Τσαύτη (a) περιφάνεια τῆς ἐμῆς ποιήσεως ἐγένετο παρ' αὐτοῖς « Tant étoit grande la connoissance qu'ils avoient de mon adoption ».

M. Wesseling avertit de cette signification, et indique Isée.

On peut joindre cet autre passage du même (b) Auteur : Νῦν δὲ τῇ περιφάνειᾳ τῷ πράγματι, καὶ τῷ συσιδέσθαι ταῦτα πολλὰς, εὐδαμόθεν ἠμφισβητήθη τοιοῦτον οὐδὲν. « On n'a jamais » disputé sur aucune de ces choses, comme étant connues » et sues de tout le monde ». Τσαύτη (c) περιφάνεια τοῦ πράγματός ἐστιν. « Tant on a une connoissance claire de cette » affaire, tant cette affaire est claire ».

(49) §. xxv. *Les Argippéens*. Je mets ici le nom de ce peuple, afin de ne pas répéter perpétuellement *ces hommes chauves*.

Jean Ihre (in Dictionario Suid-goethico) prétend, et M. Pougens (d) d'après lui, que les Phalacriens sont un peuple Scythe, et tous deux citent Hérodote, liv. iv. Le fait est, 1°. qu'Hérodote parle des (e) Argippéens. Ces peuples étoient, il est vrai, chauves, φαλακροί. Mais ce n'étoit ni leur nom, ni leur surnom. 2°. Le même historien remarque que ce peuple n'étoit pas Scythe. Ces deux savans dans les antiquités du Nord, auroient bien dû se familiariser davantage avec les auteurs Grecs.

(50) §. xxv. *Des hommes aux pieds de chèvre*. Ces montagnards accoutumés à gravir sur les plus hautes montagnes, étoient sans doute comparés, par les Argippéens, aux chèvres qui grimpent sur les plus grandes élévations. Ainsi, ceux-ci prenoient au figuré cette expression, *pieds de chèvres*, tandis qu'Hérodote l'entendoit au propre.

(a) Isæus de Apollodori Hereditate, pag. 66, lin. 17.

(b) Isæus de Cironis Hereditate, pag. 71, lin. 8.

(c) Demosth. prima contra Stephanum, pag. 622, lin. 2.

(d) Essai sur les Antiquités du Nord, pag. 80.

(e) Herodot. lib. iv, §. xxiv.

(51) §. xxvi. *Ils s'en servent comme d'un vase précieux.* ἄγαλμα signifie tout ce qui est précieux. Lorsque les Issédons, dit Hérodote, ont nettoyé au-dehors et au-dedans le crâne de leurs pères, ils le dorent, et s'en servent comme d'un vase précieux dans leurs fêtes solennelles. C'est, je crois, le véritable sens de ce passage d'Hérodote, que Vossius me paroît n'avoir pas entendu. Ces fêtes étoient probablement instituées en l'honneur de leurs pères; mais ce n'étoit point à cette tête qu'ils rendoient cette espèce de culte, comme le pensoit ce savant. Ils s'en servoient comme d'un vase à boire. *Capita (a) ubi fabre expolivere, auro vincta pro proculis gerunt*, comme le dit Pomponius Méla, en parlant de ces Issédons. Ils en faisoient le même usage que les Bœiens de celles de leurs ennemis. *Purgato (b) indè capite, ut mos iis est, calvam auro cælavere: idque sacrum vas iis erat, quo solemnibus libarent.* Il auroit été bien étonnant que les Issédons eussent préparé les têtes de leurs pères de la même manière que les Bœiens préparoient celles de leurs ennemis, et qu'ils les eussent ensuite fait servir à un usage différent.

M. Rennel a vu (c) des crânes qui avoient la forme d'une coupe et qui étoient proprement vernissés par-tout. On les avoit tirés des temples, ou lieux servant au culte. Ce savant n'ose prononcer si on les avoit conservés par amitié, ou par inimitié. Il penche cependant à croire que c'étoit par le premier motif. Quoi qu'il en soit, on les avoit apportés du Boutan, qui est à-peu-près le même pays que celui des Yugures, où le même savant place les Issédons.

(52) §. xxvi. *L'anniversaire de la mort.* Quelques personnes seront peut-être surprises de me voir traduire γινέσθαι

(a) Pomponius Mela, lib. II, cap. I, pag. 130, et ibi Vossius.

(b) Livius; lib. xxiii, cap. xxiv, §. xii.

(c) The Geographical System of Herodotus, pag. 144.

de la sorte. Il y a de la différence, dit (a) Ammonius, entre γινίθλια et γινίσια. Le premier se prend pour le jour de l'anniversaire de la naissance de quelqu'un ; γινίσια pour celui de l'anniversaire de la mort de quelqu'un. Ce Grammairien va même jusqu'à dire que ceux qui emploient γινίσια pour le jour de la naissance, parlent improprement.

(53) §. XXVII. *Et Spou l'œil. Voyez la Préface de Wachter ad Glossarium Germanicum. Sect. XIII.*

WESSELING.

(54) §. XXVIII. *La mer même se glace dans cet affreux climat.* Les Grecs, qui n'avoient aucune connoissance de ces pays, croyoient que la mer ne pouvoit geler ; ils regardoient par conséquent ce trait d'Hérodote comme une fable. Les Modernes, qui ont acquis plus de connoissance sur le Nord, savent bien qu'Hérodote ne s'est pas trompé.

(55) §. XXVIII. *Les Scythes de la Chersonèse.* Il y a dans le grec, *qui habitent en-dedans du fossé.* Hérodote entend ce fossé creusé par les fils des esclaves, dont il est parlé §. III. Ce fossé fermoit l'entrée de la Chersonèse.

(56) §. XXVIII. *Passent en corps d'armée.* J'ai tâché de rendre supportable dans ma traduction, l'expression grecque στρατιύονται qui déplaît, avec raison, à M. Valckenaer. La correction de M. Van Eldick (b) στραγγιύονται, me plaît assez. Si c'en la suit, il faudra traduire : *Ils séjournent sur cette glace.* On sait que dans le Nord on construit des cabanes sur la glace. Στρατιύονται et στραγγιύονται se confondent aisément, comme nous l'apprend M. Wesseling sur le §. CXXIV de ce livre, note 98.

(57) §. XXVIII. *Les mulets et les ânes ne le peuvent. Ipsum animal (c) (asinus) frigoris maximè impatiens: ideò non*

(a) Ammonius de adfinium vocabulorum Differentia, voc. γινίθλια, pag. 34.

(b) Suspicionum specimen, cap. II, pag. 16.

(c) Plin. Hist. Nat. lib. VIII, cap. XLIII, tom. I, pag. 469, lin. 3.

generatur in Ponto : nec æquinotio verno , ut cætera pecua , admittitur , sed solstitio.

Les ânes sont très-rares dans le Nord. Quoique le climat de l'Angleterre soit en général doux et tempéré, cet animal n'y est pas commun, et il n'y est pas beau, comme je m'en suis assuré en parcourant l'Angleterre en tout sens, pendant l'espace de deux ans ; les choses ont peut-être changé depuis 50 ans et plus, que je voyageois en ce pays.

(58) §. xxix. *Les bœufs d'y avoir des cornes.* Hippocrates dit, en parlant des chars des Scythes, qu'ils sont trainés (a) par des bœufs sans cornes, et que le froid empêche qu'il ne leur en vienne.

« Les bœufs (b) naissent sans cornes ; ou, s'il leur en vient, ils les leur liment, parce que cette partie est très-susceptible de froid ».

(58*) §. xxix. *Dans l'Odysée.* C'est le vers 85 du liv. iv.

(59) §. xxx. *L'effet de quelque malédiction.* « Pour-quoi (c) les Eléens, quand leurs jumens sont en chaleur, les mènent-ils hors de leurs frontières pour les faire saillir ? est-ce parce qu'Enomaüs, celui de tous leurs Rois qui s'est plu davantage avec les chevaux, et qui les a le plus aimés, a fait de grandes imprécations contre les jumens qui seroient couvertes en Elide ? est-ce par la crainte de ces malédicions qu'ils refusent de les faire couvrir dans leur pays ? »

Pausanias dit de même qu'Hérodote :

« En Elide (d) les jumens n'engendrent pas avec les ânes, quoiqu'elles le fassent hors de ce pays. On en attribue la cause à une certaine malédiction ». L'Abbé Gédoyne a étrangement défiguré ce passage. « Ce qu'on attribue (e),

(a) Hippocrat. de aëribus, aquis et locis, tom. 1, pag. 353.

(b) Strab. lib. vii, pag. 471, C.

(c) Plutarch. Quæst. Græcæ, pag. 503, B.

(d) Pausan. lib. v, sive Eliac. prior, cap. v, pag. 584.

(e) Pausan. François, in-4. pag. 151.

» fait-il dire à Pausanias, à l'horreur qu'ont les Eléens pour
 » ce mélange des deux espèces ». On voit qu'il n'a pas
 même entendu le latin d'Amasæus. S'il eût su un tant soit
 peu le grec, le passage d'Hérodote, que Kuhnus a cité
 au bas de la page, sans y joindre de traduction, auroit
 servi d'explication à celui de Pausanias, et auroit empêché
 cet Abbé de s'y méprendre. Pausanias dit autre part que le
 mulet (*a*) étoit un animal maudit chez les Eléens depuis les
 temps les plus reculés, et qu'il ne naissoit point dans leur
 pays. Ce passage, que l'Abbé Gédoyen a pareillement estro-
 pié, peut servir à expliquer le précédent.

Cette malédiction étoit sans doute cause qu'on avoit
 aboli, à Olympie, la course des chars attelés de mules, qui
 y avoit été introduite en (*b*) la soixante-dixième Olym-
 piade, par Thersias de Thessalie. Le peu de grace de cette
 sorte d'attelage avoit probablement aussi contribué à la
 faire proscrire.

Quoique cette course de mules n'ait qu'un rapport très-
 éloigné avec le passage d'Hérodote, je ne puis résister à la
 tentation de discuter un point de critique qui la regarde.

Le Scholiaste (*c*) de Pindare prétend que la Course de
 l'Apéné, ou char attelé de mules, ne subsista que dix ans,
 et qu'elle fut abolie vers la quatre-vingt-neuvième Olym-
 piade. Elle avoit donc été introduite, suivant ce Scho-
 liaste, la quatre-vingt-sixième Olympiade, époque de
 beaucoup postérieure à celle de Pausanias. Cependant,
 comme ce même Scholiaste remarque que Psaumis, à
 qui est adressée l'Ode qu'il commente, remporta la vic-
 toire de l'Apéné en la quatre-vingt-deuxième Olympiade,
 il est clair qu'il y a erreur dans son texte. Il dit sur la
 sixième Olympique (*d*) que la course de l'Apéné fut abolie,

(a) Pausan. Eliac. prior, sive lib. v, cap. ix, pag. 396.

(b) Id. ibid. pag. 395.

(c) Scholiast. Pindari ad Pindar. Olymp. v, vers. 6.

(d) Scholiast. Pindar. *περὶ τῶν κλάων*, pag. 59, ex Edit. Oxon.

suivant quelques-uns, la quatre-vingt-cinquième Olympiade, et suivant d'autres, la quatre-vingt-sixième. Ici il est d'accord avec Pausanias ; car nous voyons dans cet Auteur, qu'on proclama en la quatre-vingt-quatrième Olympiade, qu'il ne seroit plus fait à l'avenir de courses de l'Apéné. Cette défense devoit donc sortir son plein et entier effet l'Olympiade suivante, qui est la quatre-vingt-cinquième. Voici le passage entier de Pausanias, que l'Abbé Gédoyn n'a point entendu. « On abolit (a) aussi à Olympie » des jeux ; les Eléens ayant, par un changement de pensée, » résolu de ne les plus célébrer... savoir, la course de » l'Apéné et celle du Calpé, dont la première avoit été établie » en la soixante-dixième Olympiade, et l'autre, l'Olym- » piade suivante. On proclama, en la quatre-vingt-qua- » trième Olympiade, qu'il ne seroit plus fait à l'avenir de » courses de l'Apéné et du Calpé. Thersias de Thessalie » remporta la première victoire lors de l'établissement de » l'Apéné, et Patæcus de Dyme en Achaïe fut victorieux, » lors de celui du Calpé ». D'après cet exposé, je lirois dans le Scholiaste, *ἀλλὰ δωδικοετής*, au lieu de *ἀλλὰ δεκάετης* et *ὀγδοηκοστήν πέμπτην* en la place de *ὀγδοηκοστήν ἑνάτην*. J'interprète *χρόνος δὲ τις οὐ μακρὸς*, non de la durée entière de la course de l'Apéné, mais seulement de sa durée, depuis la victoire remportée par Psaumis, en la quatre-vingt-deuxième Olympiade. Par ce moyen, le Scholiaste est d'accord avec lui-même et avec Pausanias.

Il reste cependant encore une petite difficulté. Le Scholiaste dit sur la cinquième Olympique, que ce fut un certain Asandraste qui s'appliqua aussi à combattre avec des mules. *Ἀσανδραστος ἰππιτήδισσι καὶ ἡμίονοις ἀγωνίζεσθαι*, tandis que Pausanias, historien très-exact, nous apprend que c'est Thersias, que l'Abbé Gédoyn nomme *Thersius*, parce qu'il n'a vu que le latin, où il y a *Thersius*. Le texte du

(a) Pausan. Eliac. prior, sive lib. v, cap. ix, pag. 595 et 596.

Scholiaste me semble encore altéré en cet endroit, et je li-rois Θέρανδρος τις ἐπισηδίουσι, &c. Asandrastus n'est point un nom grec, et le Thersias de Pausanias paroît le même que Thersandre et son équivalent.

Cette note étoit faite en 1772. Il a paru depuis à Groningue en 1777, une traduction de la Dissertation de Richard Bentley, et de la réponse de ce Savant à Charles Boyle. Je fus bien surpris de la conformité qui se trouvoit entre ma note et les pages 87 et 88 de l'Ouvrage de Bentley, que je n'avois pu me procurer en Anglois, parce qu'il est de la plus grande rareté. Je la rends avec plaisir à ce Savant.

Mais, pour revenir à Hérodote, Gronovius a retranché de son édition τινὸν après κατάρης, parce qu'il n'est pas dans le manuscrit de Florence; et, là-dessus, il prend occasion de l'attribuer à Henri Etienne. Ce savant Imprimeur, qui a fait tant d'honneur à la France, l'avoit trouvé dans son manuscrit. Ce mot est encore dans celui de Sancroft, dans les manuscrits *A* et *B* de la Bibliothèque du Roi, et il paroît que Pausanias et Eustathe avoient lu de la sorte. Voyez la note de M. Valckenaer.

(60) §. xxxi. *Par comparaison avec la neige.* Le Psalmiste (a) compare la neige à des flocons de laine, qui dat *nivem sicut lanam*, cela fait image. Que des Scythes, qui voyoient chez eux tomber la neige en abondance, l'aient comparée à des plumes, cela ne me paroît pas surprenant; mais qu'un Africain, qui ne pouvoit avoir été témoin que rarement d'un pareil spectacle, se soit servi de l'expression d'Hérodote qu'il n'avoit jamais lu, c'est ce qui m'étonne. Jean-Léon l'Africain dit qu'au-dessous de la ville d'Imizmizi il y a un défilé qui traverse l'Atlas et conduit au pays de Guzzula; que ce défilé s'appelle Burris, c'est-à-dire, tout couvert de plumes, *eo quod (b) frequentes illic admo-*

(a) Psalm. cXLVII, vers. 5.

(b) Jo. Leonis Africani Africae descriptio, lib. II, fol. 56.

dum cadant nives, quas plumas quis potius quam nivem judicaret.

(61) §. XXXI. *Sur ces pays si éloignés.* La virgule qui est après *λίγισται*, je la mets après *μικρότατα*.

(62) §. XXXII. *Des Hyperboréens.* M. Fréret place ces peuples (a) au-delà du mont Boras, et veut qu'on les appelle par cette raison, *Hyperboréens*. Sa conjecture ne me paroît pas recevable. Il s'appuie sur ce que cette montagne confine avec l'Illyrie. Mais, si cette montagne eût été si près de la Grèce, comment les Grecs auroient-ils débité tant de fables sur la situation des pays au-delà de cette montagne ? 2°. Il paroît que le nom de la montagne est altéré dans Tite-Live, et qu'il faut lire *Bernus*, comme on le trouve dans Diodore de Sicile, tom. II, pag. 644, ligne 4, ou plutôt *Bermius*, comme on le voit dans Hérodote, liv. VIII, §. CXXXVIII.

Il paroît par le (b) Scholiaste de Pindare, que les Grecs de son temps appeloient les Thraces Boréens; il y a par conséquent grande apparence qu'ils donnoient aux peuples qui habitoient par-delà, le nom d'Hyperboréens. Constantin Porphyrogenète paroît confirmer cette opinion, lorsqu'il dit (c) qu'il y a plusieurs nations considérables jusqu'au Danube, dans les pays Hyperboréens. Le fait est que les Grecs n'entendoient par ce nom que les peuples les plus reculés vers le Nord. Ils l'appliquoient tantôt à une nation, tantôt à une autre, à proportion des progrès qu'ils faisoient en Géographie. Hérodote, qui avoit des connoissances supérieures à la plupart des Ecrivains qui sont venus après lui, l'applique à un peuple particulier. Voyez la Table Géographique, article HYPERBORÉENS.

(a) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XVIII, Hist. pag. 200.

(b) Scholiast. Pindari ad Pyth. Od. IV, vers. 324, pag. 234, col. II, lin. 4.

(c) De Administrat. Imperii, pag. 78, ex Edit. Banduri.

Ces peuples paroissent Grecs d'origine; le culte d'Apollon Délien, leurs rites et les traces de leur langue qui se remarquent dans leurs noms propres, tout en un mot semble le donner à penser.

(63) §. XXXII. *Dans les Epigones.* Ce Poème est très-ancien, quoique, suivant toutes les apparences, Homère n'en soit pas l'Auteur. Le (a) Scholiaste d'Aristophanes l'attribue à Antimachus. Mais Antimachus de Colophon, qui étoit antérieur à Platon, suivant (b) Suidas, étoit postérieur à Hérodote, ou du moins son contemporain. Il étoit par conséquent impossible d'en imposer à notre Historien. La Thébàide d'Antimachus n'étoit pas assez connue à Athènes, dans le temps qu'Aristophanes faisoit représenter ses pièces, et les Athéniens n'en faisoient pas assez de cas pour la faire apprendre à leurs enfans.

L'Auteur de la dispute entre Homère et Hésiode, rapporte ce vers des (c) Epigones.

Νῦν αὖθ' ἐπλοτέρων ἀρχώμεθα Μοῦσαι.

« Muses, recommençons maintenant nos chansons par les exploits de ces jeunes guerriers ».

Le Poète appelle ἐπλοτέρους les fils de ces guerriers qui périrent dans la première guerre de Thèbes.

La seconde guerre étoit le sujet des Epigones. Aristophanes rapporte dans la comédie intitulée (d) *la Paix*, le vers que nous venons de citer.

(64) §. XXXIII. *Les offrandes des Hyperboréens.* Il y a dans le grec ἱρά, *sacra*. Saumaise (e) prétend que ce sont les prémices des victimes; mais elles auroient été gâtées

(a) Scholiast. Aristoph. in Pac. vers. 1270.

(b) Suidas. voc. Ἀντίμαχος.

(c) Homeri et Hesiodi certamen, ex editione Barnesii in primo vol. Homeri, pag. xxvij; vel pag. 14, ex Edit. Henrici Stephani.

(d) Aristoph. Pax, vers. 1270.

(e) Salmas. in Solini Polyhist. pag. 147.

avant que d'arriver à Délos. Il paroît que les prémices des fruits de la terre furent les premières offrandes que l'on fit aux Dieux. Je pense donc, avec (a) le Baron de Spanheim, qu'il s'agit ici des prémices de l'orge ou du froment, que les Hyperboréens envoyoit à Délos. C'est aussi le sentiment de Grævius. J'ai cependant mieux aimé me servir d'une expression générale, parce que le terme grec l'est.

Quant à la route des Hyperboréens, Callimaque (b) s'accorde parfaitement avec notre Auteur. Les Athéniens, qui rapportoient tout à eux, suivoient une autre tradition, que Pausanias a conservée. Suivant eux (c), les Hyperboréens remettoient leurs prémices aux Arimaspes; les Arimaspes, aux Issédons; les Issédons, aux Scythes; les Scythes, à Sinope; et de-là, les Grecs se les passoient de main en main jusqu'à Prasies, bourgade de l'Attique, qui les envoyoit à Athènes, et les Athéniens à Délos. Quoique Hérodote ne nomme pas les peuples à qui les Hyperboréens remettoient d'abord leurs offrandes, il est certain que c'étoient les Arimaspes et les Issédons, comme le dit Pausanias; mais lorsque cet Auteur ajoute que les Issédons les faisoient passer aux Scythes, et ceux-ci à Sinope au Midi, il est clair qu'il se trompe. La tradition des Déliens paroît mieux fondée. Il y avoit plusieurs nations entre les Issédons et les Scythes. Ces offrandes se transmettoient du Nord-Est au Sud-Ouest, jusqu'à ce qu'enfin elles parvinssent à la mer Adriatique.

Ceux qui portoient ces offrandes enveloppées dans des gerbes de bled s'appeloient *Amalophores* (d) et *Oulophores*. *Græci* (e) tradunt 'Ουλοφόρους ex Hyperboreis.... in insulam Delum venisse. On pourroit peut-être conclure de ce pas-

(a) Callimach. tom. II, pag. 562, 563.

(b) Callimach. Hymn. in Delum. vers. 284.

(c) Pausan. lib. I, Attic. cap. xxxi, pag. 77.

(d) Porphyr. de Abstin. lib. II, §. xix, pag. 135.

(e) Servius ad Virgil. Æneid. lib. XI, vers. 858.

sage de Servius, que du moins dans les premiers temps on mettoit ces offrandes dans de la paille d'orge. On sait que c'est le grain le plus anciennement connu, et celui qu'on répandoit en Grèce sur la tête des victimes; usage dont j'ai parlé note 382 sur le premier Livre.

(65) §. XXXIII. *Jusqu'à la mer Adriatique.* M. Burette (a) dit jusqu'à la ville d'Adria. C'est une légère méprise, qu'il auroit évitée avec un peu plus d'attention.

(66) §. XXXIII. *Qu'on appelle actuellement Perphères.* Ceux que les différens Etats de la Grèce envoyoient pour consulter Apollon, ou pour lui offrir des sacrifices au nom de leur patrie, s'appeloient en général *Théores*; ceux des Hyperboréens Perphères, comme nous l'apprend Hérodote. Porphyre les nomme Amalophores, et Servius Oulophores, probablement parce que leurs offrandes étoient enveloppées dans des gerbes de bled. Voyez la note 64. On donnoit aussi le nom de *Déliastes* à ceux qu'on députoit à Délos, et de *Pythiastes* à ceux qu'on envoyoit à Delphes. Voyez Hésychius, Phavorin, Athénée, &c. Le chef de la députation s'appeloit *Archithéore* (b).

(67) §. XXXIII. *Diane la Royale.* Cette Déesse (c) s'appeloit en langue Thracé *Bendis*. Βένδης, ἢ Ἀριστὶς Θρακιστί. Les Athéniens célébroient, en son honneur, une fête sous le nom de Βενδίδεια.

(68) §. XXXIII. *Sans faire usage de paille de froment.* Ἐρδούσας me paroît la véritable leçon, et a enfanté ἰχθύσας. Θουόσας est une glose qui, suivant l'usage, a passé de la marge dans le texte (d).

(69) §. XXXIV. *Sur le monument de ces Vierges.* La coutume d'offrir sa chevelure aux Dieux est très-ancienne. On la mettoit quelquefois dans les temples, témoin la che-

(a) Mémoires de l'Acad. des Inscriptions, tom. XIII, pag. 222.

(b) Ælian. Hist. Var. lib. III, cap. 1, tom. 1, pag. 199.

(c) Hesychius in voc.

(d) Suspicionum specimen. pag. 16.

velure de Bérénice, qui dédia la sienne dans le temple de Vénus; et quelquefois aussi on la suspendoit aux arbres. Ces sortes d'arbres s'appeloient (a) *capillatæ* ou *capillares*. Les Vestales chez les Romains suspendoient les leurs sur un Lotos. *Antiquior (b) illa est (Lotos), sed incerta ejus ætas, quæ capillata dicitur, quoniam Vestalium virginum capillus ad eam defertur.*

C'étoit un signe de deuil que de se couper les cheveux. On se les coupoit sur la sépulture de son père, de sa mère, en un mot, sur celle des personnes qui nous étoient les plus chères. C'est par cette raison qu'à Délos les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe se coupoient les cheveux en l'honneur de ces Vierges Hyperboréennes, afin d'éterniser le regret qu'ils avoient de leur perte. Le même usage s'observoit à Trézène dans le temple consacré à Hippolyte. Diane le prédit à ce jeune Héros: « Les (c) jeunes filles, lui » dit-elle, se couperont les cheveux en ton honneur, et tu » jouiras, dans toute la suite des temps, du tribut de leurs » larmes, expression de leur douleur ».

L'Auteur (d) du traité de la Déesse de Syrie, qu'on trouve parmi les Œuvres de Lucien, a donc eu tort d'attribuer cet usage aux seuls Trézéniens, puisqu'on le remarque aussi dans l'île de Délos.

(70) §. xxxiv. *Le lieu consacré à Diane.* Ce ne peut être le temple proprement dit. En effet, comment un olivier ou tout autre arbre, auroit-il pû y croître ?

(71) §. xxxv. *L'autre Opis.* Orion, qui fut aimé de l'Aurore, et que Phérécydes dit être fils de Neptune et d'Euryale, et d'autres Auteurs de la Terre, voulant faire (e)

(a) Sext. Festus Pompeius, voc. Capillatam, pag. 66.

(b) Plin. Histor. Natur. lib. xvi, cap. xliv, tom. II, pag. 40, lin. 7.

(c) Euripid. Hippolyt. vers. 1436.

(d) Lucian. de Deâ Syriâ, tom. III, §. lx, pag. 48, et 49.

(e) Apollodor. lib. I, pag. 15, lin. 17, &c.

violence à Opis, fut tué à coups de flèches par Diane, au rapport de quelques Ecrivains.

Les premières (a) Hyperboréennes qui apportèrent ces offrandes à Délos, s'appeloient, suivant Callimaque, *Oupis*, *Loxo* et *Hécaergé*, filles de Borée.

(72) §. xxxv. *Leurs femmes quêtent pour elles.* L'usage de quêter en l'honneur des Dieux est très-ancien. Voyez la note de M. Ruhnken sur le Lexique de Timée, pag. 9 et suivantes de la deuxième édition, où ce Savant rapporte deux vers de l'*Inachus* de Sophocles, que M. Brunck a oubliés dans son excellente édition de ce Poète. Platon (b) les a cités, en partie sans en nommer l'auteur, ainsi que le Scholiaste d'Aristophanes, qui les a publiés en entier, sur le vers 1385 des Grenouilles. Les voici :

Νύμφαι ὄρειόγονοι, θεῶν ἀγείρω
Ἰνάχου, Ἀργεῖου ποταμοῦ, καὶ σὶ Γιοδάρισ.

« Nymphes des montagnes, je fais la quête en l'honneur » des filles d'*Inachus*, fleuve Argien, Déesses qui donnent » la fertilité à nos campagnes ». M. Tyrwhitt, *Conject. in Strabonem*, pag. 25, rapporte un autre passage du même Poète, dont M. Brunck pourra embellir une nouvelle édition de Sophocles.

Ῥεῖ γὰρ ἀπ' ἄκρας
Πίδου, Λάκμου τ' ἀπὸ Πιρραϊδῶν,
Εἰς Ἀμφιλόχους κακκαρῆνας,
Μίσγει δ' ὕδασι τοῦ Ἀχιλῆου,
Καὶ ὑποδάς ἐνθὲν δ' εἰς Ἄργος,
Διὰ κῆμα τιμῶν, ἤκει δῆμον
Τὸν Λυρκείου.

Voyez Strabon, lib. vi, pag. 416, G.

Voici encore un autre fragment de Sophocles qui est

(a) Callimach. Hymn. in Del. vers. 292.

(b) Plato de Republicâ, lib. II, tom. II, pag. 381, D.

rapporté dans l'Etymologique manuscrit de la Bibliothèque du Roi.

Κυζῶ ἴστι ῥῆμα πρῶτης καὶ δευτερᾶς συζυγίας τῶν περισπωμένων, εἰς κυζήσω· ἐξ οὗ καὶ κυζηθμός, ὡς μυκηθμός. *Odys.* xiv, 163.

Κυζηθμῶ δ' ἰτίρωσι διὰ σταθμοῖς φύζην

Καὶ πάλιν Σοφοκλῆς, Φρίξω·

Κυνηθὸν ἐξέπραξαν κυζούμενον.

M. Brunck rapporte, pag. 16, comme un fragment de la pièce d'Iso, le vers qui commence par ces mots, Ἴνὰ δὲ τὰ πῖ. Ce vers est le 1118 des Bacchantes d'Euripides. Le même Savant cite, page 64, au mot Σάγμα, ce vers :

Κάλλιστα τύχη δ' ἰν καλοῖσι σάγμασι.

Ce vers n'est pas de Sophocles, mais le 617 de l'Andromaque d'Euripides. Je vais rapporter un autre passage du même Auteur, dont la ponctuation vicieuse a empêché le savant Editeur de saisir le sens. Ce passage est de l'Œdipe à Colone, vers 149.

Ἄε ἰ

Ἀλκῶν ὀμμάτων ἄρα καὶ

Ἦσθα φυτάμιος, δυσκίαν,

Μακρῶν θ', ὡς ἐπιπέσαι.

M. Brunck a traduit : *Hei, hei ! cæcus ergo es, infelix, et senex, ut conjicere est* ; et dans le Lexique de Sophocles, au mot Φυτάμιος, page 65, il dit : Φυτάμιος Σοφ.

Προσῆλθε μητρὶ καὶ φυταμίῳ πατρὶ.

Etymol. m. in Φυτάμιος. *Eurip. Rheso.* v. 923.

Λίκτροις ἐπλάθην Στρυμόνος Φυταμίῳ.

Unde emendandus etiam Hesychius : Φυταμίῳ, Φυτιτικῷ, γονίῳ. Alio significatu occurrit in Œd. Col. 151.

Ce Savant se trompe, φυτάμιος signifie dans ce passage

de Sophocles et par-tout ailleurs, *genitalis, sator, progenitor, pater*. Eschyle in *Agamemnone*, vers 335.

Οἱ μὲν γὰρ ἀμφὶ σώμασιν πιπτακέτις

Ἀϊδρῶν κασιγιήτων τι καὶ φυτάλμιον.

Voyez aussi Maxime de Tyr, Dissert. xli, §. 2. Pausan. Corinthiac. sive lib. ii, cap. xxxii, pag. 188.

Il faut ponctuer de cette manière le passage de Sophocles :

Ἄε ἴ

Ἀλαῶν ὀμμάτων. Ἄρα καὶ

Ἦσθα φυτάλμιος, δυσαίων,

Μακρῶν θ', ὡς ἀπιπτάσαι.

Avec *ἀλαῶν ὀμμάτων* il faut sous-entendre *ἔνικα*. *Φυτάλμιος* se prend dans son acception ordinaire. *Vous êtes donc aussi père*. Le chœur le conjecture, parce qu'il voit Antigone. C'est à M. Coray, Savant distingué, que l'on doit cette correction. Le même Savant lit aussi *ὡς ἀπιπτάσαι*, *ut conjicio*, parce que *ἰπιπτάσαι* signifie *ut insuper conjicio*, sens qui ne convient point ici. Le même corrige aussi dans les Trachiniènes, vers 1222 :

Ἴόλην ἴλιξας, ὥστ' ἀπιπτάζειν ἰμί.

On lisoit auparavant, ὥστ' ἰπιπτάζειν ἰμί.

Je prie M. Brunck d'être persuadé que personne n'a plus de vénération que moi pour sa personne et pour ses connoissances, et que je ne me suis permis ces observations que pour contribuer, du moins autant qu'il étoit en moi, à la perfection d'une nouvelle édition de Sophocles.

(73) §. xxxv. *Olen de Lycie*. Olen, Devin et Poète, antérieur à Homère, et même à Pamphus et (a) à Orphée, est le plus ancien Poète qu'il y ait jamais eu chez les Grecs, et le premier qui ait prononcé les (b) Oracles d'Apollon. Les

(a) Pausan. Bœot. sive lib. ix, cap. xxvii, pag. 762.

(b) Id. Phocic. sive lib. x, cap. v, pag. 809 et 810.

habitans de Delphes chantoient les Hymnes qu'il avoit composés pour eux : « Ils chantent, dit (a) Callimaque, les » Hymnes que leur a apporté des bords du Xanthe Olen » de Lycie, Poète et Devin ». Dans son Hymne (b) sur Plithyie, il dit qu'elle est mère de l'Amour. Il a fait aussi un Hymne sur Junon, où il avance (c) que cette Déesse a été élevée par les Heures, et lui donne pour enfans Mars et Hébé. Il y en a aussi un autre du même sur (d) Achæia, qui vint à Délos, du pays des Hyperboréens. L'Abbé Gédoyen, non content de faire de cette femme un canton du Péloponnèse, la prend encore pour les Achéens, sans compter plusieurs autres balourdises que je me serois donné de garde de relever, si cela ne m'avoit fourni l'occasion de corriger le texte de Pausanias, qui est altéré. Le voici tel qu'il se trouve dans la dernière édition publiée par M. Fabricius, tom. II, pag. 29. Κομισθήμην δὲ ἐκ τῆς Ἵπερβορείων γῆς τὸν κότεῖνον φασὶν ὑπὸ τοῦ Ἡρακλείου εἰς Ἑλλάδας εἶναι δὲ ἀνθρώπους εἰ ὑπὲρ τὸν ἄνεμον οἰκοῦσι τὸν βορέαν. Πρῶτος μὲν ἐν ἡμέρῃ τῷ εἰς Ἀχαιοὺς ἰποίησεν Ὀλην ὁ Λύκιος, ἀφικέσθαι τὴν Ἀχαιοὺς εἰς Δῆλον ἐκ τῶν Ἵπερβορείων τούτων. Ἐπειτα ἄσλην Μελάνοπος Κυρκαῖος εἰς Ὀπιον καὶ Ἐκαίργην ἦσιν, ὡς ἐκ τῶν Ἵπερβορείων καὶ αὐτὰι πρότερον εἰς τὴν Ἀχαιοὺς ἀφίκοντο καὶ εἰς Δῆλον.

Il est évident qu'à la dernière ligne, on a répété mal à propos ces mots, εἰς τὴν Ἀχαιοὺς, et qu'il faut absolument les supprimer, et traduire ainsi :

« On dit qu'Hercules apporta l'olivier sauvage en Grèce, » du pays des Hyperboréens, et que ces peuples habitent » au-dessus du vent Borée. Olen de Lycie, dans un Hymne » fait en l'honneur d'Achæia, nous a le premier appris » qu'Achæia étoit venue à Délos du pays de ces Hyperbo- » réens. Après Olen, Mélanopus de Cyme dit dans une

(a) Callimach. Hymn. in Delum, vers. 304.

(b) Pausan. Bœqt. sive lib. IX, cap. XXVII, pag. 762.

(c) Id. Corinthiac. sive lib. II, cap. XIV.

(d) Id. Eliacor. prior, sive lib. V, cap. VII, pag. 392.

» Ode en l'honneur d'Opis et d'Hécaergé, qu'elles étoient
 » aussi venues anciennement à Délos ».

Voyons actuellement la traduction de l'Abbé Gédoyn. Je mettrai en italique ce qui n'est pas dans le texte, ou ce qui y est contraire. « Hercule (a) apporta le premier cette
 » plante en Grèce de chez les Hyperboréens. Le Poète Olen
 » de Lycie, dans une Hymne qu'il a faite pour les Achéens,
 » nous apprend que les Hyperboréens étoient une nation
 » qui habitoit sous le Nord, et qu'Hercule étoit venu de-là
 » à Délos et en Achaïe. Après Olen, Mélanopus de Cumes
 » a fait un cantique en l'honneur d'Opis et d'Hécaergé, où
 » il dit que ces Déeses étoient aussi venues du pays des
 » Hyperboréens à Délos et en Achaïe ». On voit par cet
 échantillon que Gédoyn n'avoit pas, comme Midas, le ta-
 lent de changer en or ce qu'il touchoit.

Olen étoit de Lycie, comme le disent Hérodote, Calli-
 maque et le texte grec de Pausanias; je dis le texte grec,
 parce que le françois de Gédoyn (b) le fait Hyperboréen.

(74) §. XXXV. Près de la salle où les Céliens font leurs
 festins. Les Athéniens et les habitans des Cyclades célé-
 broient à Délos, avec beaucoup de magnificence, des fêtes
 en l'honneur d'Apollon, qu'on appelloit Délies. Ces fêtes
 revenoient après quatre ans révolus, c'est-à-dire, au com-
 mencement de la cinquième année. Celles qui se faisoient
 tous les ans, n'étoient pas, à beaucoup près, aussi magnifi-
 ques que celles là. Dans les grandes, les habitans des Cy-
 clades envoioient à Délos des Chœurs, et chaque île y avoit
 un édifice qui lui appartenoit en propre, où alloient loger
 les Députés de cette île, comme on peut le conjecturer par
 ce passage d'Hérodote. Je ne dirai rien de cette fête, M. Tay-
 lor, le Père Corsini, et M. l'Abbé Barthelemy, n'ayant rien
 laissé à désirer sur ce sujet; le premier, dans l'ouvrage in-

(a) Pausanias de Gédoyn, tom. 1, pag. 424.

(b) Pausanias traduit en françois, liv. x, chap. v, tom. II,
 pag. 528.

titulé *Marmor Sandvicense* ; le second , dans la sixième Dissertation qui est à la suite de l'ouvrage qui porte pour titre *Notæ Græcorum* ; le dernier , dans les Voyages du Jeune Anacharsis , tom. IV , pag. 192 , 230 et suivantes de l'édition in-4° ; tome VI , pag. 354 , 412 et suivantes de l'édition in-8°.

(75) §. XXXVI. *Abaris*. Les Auteurs varient sur le temps où Abaris vint en Grèce. Les uns (a) le mettent en la troisième Olympiade , les autres en la vingt - unième ; mais Pindare , Ecrivain (b) dont on ne peut contester l'autorité , place ce voyage sous le règne de Crésus. Il devoit en être bien instruit , puisqu'il est venu au monde dans un temps où la mémoire d'Abaris étoit encore très-récente. Il est né en effet la troisième année de la (c) soixante-cinquième Olympiade , et Crésus fut fait prisonnier la quatrième année de la cinquante-huitième , après un règne de quatorze ans. En supposant qu'Abaris fût venu en Grèce la troisième année du règne de ce Prince , c'est-à-dire , l'an 4,157 de la période julienne , 557 ans avant l'ère vulgaire , son voyage n'auroit précédé la naissance de ce Poète que de quarante ans.

(76) §. XXXVI. *Porté sur une flèche*. Je lis avec MM. Wesseling et Valckenaer , *ὡς τὸν ἰστρὸς*... changement qui paroît nécessaire , et fondé sur ce que la plupart des Auteurs qui parlent de cet Abaris , disent qu'il étoit porté sur une flèche. Voyez la note de ces deux Savans. M. Borheck a admis leur conjecture dans son édition.

Cependant , un fragment de Lycurgue , rapporté (d) par l'Impératrice Eudocie , me fait naître des doutes sur la correction de ces Savans , et conséquemment sur la manière dont j'ai rendu le passage d'Hérodote. « La famine , dit cet Orateur , se faisant sentir chez les Hyperboréens , Abaris

(a) Harpocraton , Suidas voc. Ἀβάρης.

(b) Id. ibid.

(c) Suidas voc. Πενταγῶς.

(d) Anecdota Græca , tom. I , pag. 20.

» vint en Grèce, et se mit aux gages d'Apollon. Ce Dieu
 » lui apprit à rendre des Oracles. En conséquence, il par-
 » courut toute la Grèce, rendant des Oracles, et tenant
 » entre les mains une flèche, symbole d'Apollon; car ce
 » Dieu est grand tireur d'arc ».

Ce fragment est tiré de l'Oraison de Lycurgue contre
 Ménéschès, ἐν τῇ κατὰ Μενίσχους. Ce nom me paroît altéré,
 et je crois qu'il faut lire contre Ménésachmus, ἐν τῇ κατὰ
 Μενισαχμῦ.

Voyez aussi Apollonius, *Histor. Mirab.*, cap. 17, pag. 9,
 où il n'est pas question de cette flèche merveilleuse.

(77) §. xxxvi. *S'il y a des Hyperboréens, il doit, &c.*
 « Lorsqu'Hérodote conclut (a) qu'il n'y a point d'Hyper-
 » notiens, de ce qu'il a dit qu'il n'y avoit pas d'Hyper-
 » boréens, Eratosthènes prétend que cette preuve est un
 » sophisme, et que c'est comme si l'on disoit qu'il n'y a
 » point de gens qui se plaisent au mal, parce qu'il n'y en
 » a pas qui se plaisent au bien. Il peut se faire qu'il y ait
 » des Hypernotiens, puisque le Notus ne souffle point en
 » Ethiopie, ni même plus bas. Or, les vents soufflant en
 » tout climat, et celui qui vient du Midi s'appelant *Notus*,
 » il est bien étonnant qu'il y ait des pays où il ne se fasse
 » pas sentir. Mais c'est tout le contraire : car, non-seule-
 » ment l'Ethiopie est sujette au Notus, mais encore tout
 » le pays au-delà, jusqu'à la ligne équinoxiale. Cela posé,
 » il falloit blâmer Hérodote d'avoir cru qu'on appelloit *Hy-*
 » » *perboréens*, des peuples qui ne sentoient point le souffle
 » de Borée. En effet, si les Poètes et leurs Interprètes tien-
 » nent ce langage dans leurs fictions, il auroit dû en écouter
 » un plus sain ».

Le raisonnement d'Eratosthènes est absurde. On dit en
 grec ἐπιχειρημάκος, et on ne dit pas ἐπιχειρήγαντος. Mais, de
 ce que le premier terme existe, il ne s'ensuit pas que l'idée

(a) Strab. lib. 1, pag. 106, B; 107, A.

du second soit nulle , parce que le terme correspondant n'existe pas. Je n'ai pu rendre l'idée de ce Géographe , parce qu'en notre langue , les deux expressions sont exactes.

(78) §. XXXVIII. *Deux péninsules.* Ἀπὴ se prend souvent pour une péninsule. L'Attique n'a eu ce nom qu'à cause qu'elle étoit une péninsule. Voyez les notes d'Isaac Vossius , sur le Périples de Scylax (a).

(79) §. XXXVIII. *Opposées.* On lit dans toutes les éditions et dans les trois manuscrits du Roi , ἀπ' αὐτῆς. Cette leçon , manifestement corrompue , a été changée en ἀπ' αὐτίαν , par Corneille de Pauw , qui sous-entend θαλασσίαν. Feu M. Wesseling approuvoit ce changement. Mais on trouve à la marge du manuscrit A du Roi , αὐτίης , écrit d'une main plus récente. J'ai préféré cette leçon , qui fait un meilleur sens. M. Borheck a sans doute trouvé quelque part cette leçon , puisqu'il l'a mise dans son édition.

(80) §. XXXVIII. *Golfe Myriandrique.* On lisoit auparavant le golfe Mariandrique. Mais , comme cela ne faisoit aucun sens , M. Wesseling a rétabli la véritable leçon , d'après Etienne de Byzance. Voyez la note de ce Savant. Ce golfe est ainsi nommé de la ville de Myriandrus. On l'appelle aussi *Issique* , de la ville d'Issus.

(81) §. XXXIX. *La mer Erythrée.* Il faut faire attention que non-seulement le golfe Arabe étoit connu sous ce nom , mais encore le golfe Persique et l'Océan Austral , c'est-à-dire , cette vaste étendue de mer qui est entre ces deux golfes.

(82) §. XXXIX. *Où Darius fit conduire.* Voyez liv. II , §. CLVIII , note 546.

Ce canal commence , comme le dit (b) Hérodote , un peu au-dessus de Bubastis. Il coule dans un long espace d'Occident en Orient. Il passe ensuite par les ouvertures de la

(a) Geograph. Script. Minores, tom. I, pag. 9.

(b) Herodot. lib. II, §. CLVIII.

montagne d'Arabie, et se porte au Midi dans la mer Erythrée, près de Patumos. Hérodote a oublié une circonstance importante; c'est que ce canal passe par (a) les lacs amers. Mais, pour se faire une idée claire de l'endroit où il commence et de celui où il aboutit, voyez dans la Table Géographique, les articles Bubastis et Patumos.

Il est bien étonnant qu'Hérodote, qui avoit vu ce canal, et qui savoit certainement qu'il portoit les eaux du Nil dans le golfe Arabique, soit contredit par (b) Diodore de Sicile, (c) Strabon et (d) Pline, qui assurent que Darius se désista de son entreprise, et que ce fut Ptolémée second qui l'acheva. Il est certain que Diodore n'a point vu ce canal, puisqu'il le fait commencer, contre la notoriété du fait, à Péluse. Il me paroît évident que ce canal s'étant comblé, par la négligence de ceux qui étoient chargés de l'entretenir, Ptolémée second le fit nettoyer, et le rendit navigable. Lorsque Pline ajoute que Darius le fit conduire seulement jusqu'aux lacs amers, c'est prouver que depuis ces lacs jusqu'à la mer Rouge, il avoit été comblé, mais que la partie supérieure de ce canal, depuis l'endroit où il commençoit jusqu'aux lacs amers, subsistoit encore du temps de Ptolémée. Ce Prince ne se contenta pas de le faire nettoyer; il y fit encore pratiquer (e) des écluses, que l'on ouvroit et que l'on fermoit à volonté, pour la commodité de la navigation. On en prit sans doute peu de soin dans la suite, et il se détériora tellement, qu'environ deux cents ans après, Cléopâtre voulant se retirer au-delà du golfe Arabique, imagina (f) de faire transporter ses vaisseaux par terre, de la mer Médi-

(a) Strab. lib. xvii, pag. 1156, C; Plin. lib. vi, cap. xxxix, tom. 1, pag. 341, lin. 4.

(b) Diodor. Sicul. lib. 1, §. xxxiii, pag. 59.

(c) Strab. loco laudato.

(d) Plin. loco laudato.

(e) Diodor. ibid.

(f) Plutarch. in Antonio, pag. 948, C, D.

terrannée à ce golfe. Si ce canal eût été encore praticable, cette pensée ne lui seroit pas venue à l'esprit. S'il a été comblé en moins de deux siècles, c'est-à-dire, depuis Ptolémée Philopator jusqu'à Cléopâtre, comment ne l'auroit-il pas été en un peu plus de deux siècles, sous les Rois de Perse, dont les soins et la sollicitude trop partagés, ne pouvoient se porter avec vivacité sur cet objet, qui ne leur présentoit qu'un intérêt secondaire?

Concluons donc avec Hérodote, que Darius acheva le canal commencé par Nécos; que ce canal ayant été négligé, se combla peu à peu; que Ptolémée Philopator en ayant senti l'utilité, le fit nettoyer, mais que ses successeurs l'ayant négligé, il se combla de nouveau.

Trajan le fit nettoyer de nouveau, si l'on en croit (a) Ptolémée. Mais Makrizi, Auteur Arabe, prétend que ce fut l'Empereur Adrien. L'opinion de Makrizi est d'autant plus vraisemblable, que Trajan n'a jamais été en Egypte, qu'Adrien y a voyagé, et qu'ayant été adopté par Trajan, il en a quelquefois porté le nom. C'est la réflexion ingénieuse (b) de M. d'Anville.

Amrou, Général de l'Emir des Croyans Omar, le fit creuser de nouveau, par ordre de cet Emir, l'an 18 de l'Hégire, de J. C. 639, c'est-à-dire, environ 500 ans après qu'Adrien l'eut rendu praticable. On continua à s'en servir pour porter des bleds à la Mecque. Mais Mohammed Ben Abdallah Ben Alhassan s'étant soulevé à Médine contre Abougiafar Al-Mansor Billah, second Khalife de la maison des Abassides, cet Emir le fit combler, vers (c) l'an 145 de l'Hégire, de J. C. 762; et depuis ce temps, il est resté bouché jusqu'à présent.

Mais il vaut mieux écouter les Auteurs Orientaux eux-

(a) Ptolemæi Geograph. lib. iv, pag. 124.

(b) Mémoires sur l'Egypte, &c. pag. 135.

(c) Ce fut l'année de la révolte d'Abdallah. Voyez Elmascin, Abulfedæ Annales, tom. II, pag. 15.

mêmes. Voici donc ce que m'a communiqué M. Sylvestre de Saci, l'un des plus savans hommes qu'il y ait en Europe dans les Langues Orientales.

EXTRAIT de la Description Historique et Topographique de l'Egypte, par Takieddin Ahmed, plus connu sous le nom de MAKRIZI.

Du Canal nommé Khalidj Mesr (a).

Ce canal est hors de la ville de Fostat-Mesr; il passe à l'Ouest du Caire. C'est un canal ancien, qui a été creusé par un des anciens Rois d'Egypte, à cause d'Agar, mère d'Ismaël, fils d'Abraham, l'ami de Dieu, lorsqu'Abraham établit la demeure d'Agar et de son fils à la Mecque. Après une longue suite de siècles et d'années, il fut creusé de nouveau par un des Rois Grecs (b) qui ont régné en Egypte après Alexandre. Lorsque Dieu établit la Religion Musulmane, et que l'Egypte fut conquise par les Musulmans, par Amrou Ben Al-As, ce Gouverneur le fit creuser de nouveau, par ordre de l'Emir des Croyans Omar, Ben Al Khattab. Il fut creusé en l'année nommée (c) l'année de mortalité. Il versoit ses eaux dans la mer de Kolzom, et les vaisseaux descendoient par ce canal dans la mer (d)

(a) Voyez Golius in Aferg. pag. 153. SACI.

(b) Ce Roi est l'Empereur Adrien. Les Arabes modernes, accoutumés à nommer l'Empire d'Orient le Royaume de Roum, donnent aussi ce nom par confusion aux Empereurs antérieurs à la fondation de Constantinople. SACI.

(c) C'est la dix-huitième année de l'Hégire (de J. C. 639). En cette année il y eut une grande disette à Médine, et la peste fit des ravages affreux en Syrie, comme le rapportent Abulfeda (Abulfed. Annal. tom. 1, pag. 243 et 245) et Elmacin. Cette année fut aussi celle de la conquête de l'Egypte suivant Elmacin. (Abulfeda met cette conquête l'an 20 de l'Hégire, de J. C. 640. Abulf. Annal. tom. 1, pag. 245.) SACI.

(d) Voyez Notices et Extraits des Manuscrits, tom. 1, pag. 169. Djelaleddin (Gélaleddin) sur ce passage de l'Alcoran: *Nous avons*

Salée, et descendoient par cette mer dans le Hedjaz (Hedjaz ou Higiah), le Yemen et l'Inde. Les choses demeurèrent en cet état jusqu'au temps où Mohammed, fils d'Abdallah, fils de Hassan, fils de Houssaïn, fils d'Ali, fils d'Aboutalib, se fit reconnoître pour souverain à Médine. Ce Khalife, qui régnoit alors dans l'Irak, Aboudjafar Abdallah, fils de Mohammed, fils d'Al Mansor (a), écrivit au Gouverneur qui commandoit pour lui en Egypte, pour lui ordonner de faire combler le canal de Kolzom, afin qu'on ne put porter des vivres de l'Egypte à Médine. Ce Gouverneur le fit combler; et depuis ce temps, ce canal cessa de se joindre à la mer de Kolzom, et il fut réduit à l'état où il est encore aujourd'hui.

Originaiement, ce canal portoit le nom de canal de Mesr. Lorsque le Général Djauhar (Giauhar) eut construit le Caire sur le bord de ce canal, on le nomma le canal du Caire. On l'appeloit aussi le canal de l'Emir des Croyans, c'est-à-dire, d'Omar Ben Al-Khattab, parce que c'étoit lui qui avoit donné l'ordre de le creuser de nouveau. Aujourd'hui, le peuple le nomme le canal Hakemi, et on dit communément que c'est (b) Alhakem Biamrillah Abou Ali Mansour qui l'a fait creuser; mais cela n'est pas vrai, et ce canal existoit long-temps avant Hakem. Parmi le peuple, il y a des gens qui le nomment aussi le canal de Loulone. Je vais raconter dans un détail suffisant ce qui concerne l'histoire de ce canal.

fait passer la mer aux enfans d'Israël. Surate vii dit : *C'est la mer salée.* SAGR.

(a) C'est le second des Khalifes Abbassides. Il monta sur le trône l'an 136 (de l'Hégire, de J. C. 756); la révolte de Mohammed arriva l'an 145 (de l'Hégire, de J. C. 762). Voyez Elmascin et Abulfoda. SAGR.

(b) Hakem Bemrillach, troisième Khalife de la race des Fathémities, commença à régner l'an 386 de l'Hégire, de J. C. 996. Il mourut l'an 411 de l'Hégire, de J. C. 1,020. Biblioth. Orient au mot *Hakem Bemrillach.*

Makrizi rapporte d'abord, d'après Ostad Ibrahim Ben Vasifschah, le premier établissement du canal à Toutis Ben Malia, Roi d'Égypte, du nombre des Pharaons, et contemporain d'Abraham. Suivant cet Auteur, Agar étant établie à la Mecque, fit part à ce Roi d'Égypte que le pays qu'elle habitoit étoit (a) stérile, et lui demanda de venir à son secours. Alors, Toutis (b) fit creuser ce canal dans la partie orientale de l'Égypte, et le fit conduire jusqu'au port de la mer Salée. On portoit ainsi à Agar du bled et d'autres grains. On les déchargeoit à Djidda (Giddah), et de-là, on les transportoit par terre sur des chameaux, à la Mecque. Le Hedjaz (c) reçut pendant long-temps par cette voie les subsistances. Telle fut la première origine de ce canal. Makrizi continue ainsi :

Ce canal fut creusé une seconde fois par Adrian Kaisar, un des Rois Grecs. Il y en a qui le nomment Andrianous, d'autres (d) Hourianous. On lit dans l'Histoire de Rome : Adrian Kaisar, l'un des Rois des Grecs, monta sur le trône; il régna vingt-un ans. Ce fut lui qui extermina les Juifs une seconde fois, après qu'ils eurent tenté de se soulever contre lui. Il rebâtit Jérusalem, c'est-à-dire, la Ville Sainte. Il voulut qu'on changeât son nom, et qu'on la nommât Elia

(a) Voyez Alcoran, Surate xiv, vers. 37. SACR.

(b) Les Arabes, très-ignorans dans l'histoire des nations différentes de la leur, ont de plus la ridicule vanité de rapporter tout à eux. Le premier Roi d'Égypte, qui ait fait creuser ce canal, est certainement Nécos.

(c) Le Hedjaz ou Hejaz est une contrée de l'Arabie qui comprend Médine et la Mecque. Après la Mecque vient le Téhama.

(d) Il faut lire Adrianous et Hadrianous. Les Arabes corrompent facilement les noms étrangers. La ressemblance du Dal et du Vau a trompé ici les copistes. SACR. — Si les Arabes corrompent les noms étrangers, ils corrompent encore plus l'histoire. Il est donc surprenant qu'ils nous aient conservé un fait dont ne font aucune mention les Historiens de Rome, et qui cependant est très-vraisemblable, par le nom que Ptolémée donne à ce canal.

(Ælia). Il monta sur le trône (a) en 439 d'Alexandre. De Jérusalem, il alla à Babylone, fit la guerre au Roi de Babylone, et mit son armée en déroute; ensuite il retourna en Egypte, et creusa un canal du Nil à la mer de Kolzom. Les vaisseaux naviguoient sur ce canal. Il en restoit encore des traces quand les Musulmans conquièrent l'Egypte, et Amrou Ben Al-As le fit creuser de nouveau.

Telle est l'histoire de la seconde ouverture de ce canal. Sous la domination Musulmane, Amrou Ben Al-As le fit creuser pour la troisième fois. Voici comment est rapporté cet événement par Abdalhakem, dans l'endroit où il parle du canal que fit creuser l'Emir des Croyans. Suivant que nous l'apprenons, dit-il, d'Alleïth Ben Saad, qui le tenoit d'Abdallah Ben Saleh, sous le Khalifat de l'Emir des Croyans Omar Ben Al Khatal, les habitans de Médine furent affligés d'une grande disette en l'année (b) de la mortalité. Omar écrivit donc à Amrou Ben Al-As, qui étoit alors en Egypte, pour lui demander des vivres. Amrou (c) lui envoya une nombreuse caravane de chameaux chargés de provisions, qui rétablirent l'abondance dans Médine. Omar manda ensuite Amrou et quelques-uns des habitans de l'Egypte; et lorsqu'ils furent arrivés, il exposa à Thuron le projet qu'il avoit conçu de faire ouvrir un canal de communication du Nil à la mer de Kolzom, par lequel on pourroit tirer de l'Egypte, plus commodément que par terre, des provisions pour alimenter la Mecque, et lui

(a) Il faut lire dans Makrizi en 417 d'Alexandre; cette année répond à l'an 429 de l'ère des Séleucides, 117 de J. C. qui est l'année de l'avènement d'Adrien au trône. Si l'on admettoit la date de cet auteur, il s'ensuivroit qu'Adrien auroit commencé à régner l'année même de sa mort, puisque l'an 439 d'Alexandre répond à l'an 138 de notre ère, et qu'Adrien est mort aux calendes de janvier de cette année.

(b) Voyez page 451, note c.

(c) J'abrège le récit de Makrizi, sans rien changer d'essentiel. SACT.

ordonna de se retirer, et de délibérer avec ceux qui l'avoient accompagné, sur les moyens d'exécuter ce projet. Amrou leur communiqua les intentions d'Omar; mais ils appréhendèrent qu'il ne résultât de l'exécution de ce projet, des suites qui fussent à charge aux habitans de l'Égypte, et ils engagèrent Amrou à répondre au Khalife que la chose étoit impraticable. Amrou retourna porter cette réponse à Omar. Omar le voyant, se mit à rire, et lui dit tout ce qui s'étoit passé dans leur délibération. Amrou, fort surpris, avoua ce qui en étoit. Le Khalife lui ordonna de s'en retourner, et de travailler à l'ouverture de ce canal avec la plus grande activité, en sorte que l'année ne se passât pas qu'il ne fût achevé. Amrou s'en retourna, et fit creuser le canal nommé Canal de l'Emir des Croyans, proche de Fostat, et le conduisit du Nil à la mer de Kolzom.

L'année n'étoit pas achevée que les vaisseaux descendoient ce canal, et portoient par-là des vivres à Médine et à la Mecque. On continua à porter des provisions par ce canal, jusqu'au temps (a) d'Omar Ben Abdalâziz. Ensuite les Gouverneurs le négligèrent, le sable s'y accumula, et sa communication avec la mer fut interrompue. Il se termina au lieu nommé la Queue du Crocodile, qui est dans le district de (b) Taha Al-Kolzom.

(a) Omar Ben Abdalâziz, huitième Khalife de la race des Omniades, monta sur le trône l'an 99 de l'Hégire, de J. C. 717. Il avoit été gouverneur de Médine de 86 à 95, de J. C. de 705 à 711.

(b) Il y a dans le Saït près d'Osyant une ville nommée Taha, dont parlent Abulfeda (*in Descript. Ægypt. pag. 4*) et le Géographe de Nubie, pag. 41 de la version latine. M. d'Anville la nomme Taha el Modain (*Mémoires sur l'Égypte, pag. 173*). Peut-être ce surnom lui est-il donné pour la distinguer de celle dont il est ici question. Dhanab altimrah, la queue du crocodile, doit être très-proche de Kolzom, suivant ce que dit Abulfeda (*Descript. Ægypt. pag. 7*). SACI. Zanab El Tamsich, *cauda Crocodilorum.* (*Abulfeda Descript. Ægypt. pag. 7.*)

Makrizi rapporte ensuite la même histoire suivant divers Auteurs, dont les récits ne diffèrent que dans des choses peu essentielles. Je n'en extrairai que le passage suivant.

Al-Kendi (a) dit que ce canal fut creusé en l'an 23 de l'Hégire (b); que l'ouvrage fut achevé en six mois, et que dans le septième mois, les vaisseaux descendirent par ce canal, et arrivèrent dans le Hegiaz. Dans la suite, Abdalâziz Ben Marvan (c) bâtit un pont sur ce canal, dans le temps qu'il étoit Gouverneur de l'Egypte. On continua de faire usage de ce canal pour transporter des subsistances, jusqu'à (d) Omar Ben Abdalâziz, qui en fit aussi transporter par cette voie. Mais ayant été négligé par les Gouverneurs suivans, le sable s'y accumula, et le cours en fut interrompu. Il se termina alors au lieu nommé la Queue du Crocodile, dans le canton de Taba Al-Kolzom. Ebn Kodaïd dit qu'Abougiafar Al Mansor (e) fit boucher ce canal, lorsque Mohammed Ben Abdallah Ben Al Hassan se souleva contre lui à Médine, pour empêcher qu'il ne reçût des convois de vivres; et il est demeuré bouché jusqu'à présent.

S A C I.

(a) Abou Amrou Ben Ioussouf, surnommé Al-Kendi, a composé un Traité sur les choses remarquables de l'Egypte, dont le titre est Fadhâil Mesr, *les excellences et les prérogatives de l'Egypte*. Il mourut l'an 246 de l'Hégire, de J. C. 860.

(b) Les autres placent l'ouverture de ce canal cinq ans plutôt, c'est-à-dire, l'an 18.

(c) Frère d'Abdalmelik ou Abdalmelik Ben Marvan, cinquième Khalife de la race des Ommiades, qui monta sur le trône l'an 65 de l'Hégire, de J. C. 684, et mourut l'an 86 de l'Hégire, de J. C. 704. Abdalâziz étoit gouverneur de l'Egypte. Il y mourut l'an 85. S A C I.

(d) Voyez page 455, note a.

(e) Abou Giafar Al Mansor, dit Al Mansor Billah, second Khalife de la maison des Abbassides, succéda à son frère Aboul Abbas Seffah, l'an de l'Hégire 136, de J. C. 753. Il mourut, selon Ben Schohnah, l'an de l'Hégire 158, de J. C. 774.

On voit encore des restes de ce canal en différens endroits, et sur-tout près du Nil, parce qu'on en a senti l'utilité pour arroser les terres. Mais, comme cette note n'est déjà que trop longue, je renvoie le lecteur à (a) l'ouvrage de M. le Major Rennel, qui a discuté cela d'une manière supérieure.

(83) §. XLI. *Est étroite aux environs, &c.* Si Gronovius eût fait attention qu'Hérodote répète ici en d'autres termes ce qu'il avoit dit plus haut, liv. II, §. CLVIII, il n'auroit pas changé l'ancienne leçon pour celle du manuscrit de Florence, qui ne fait aucun sens. Voyez la note suivante.

(84) §. XLI. *Depuis cette mer-ci.* Il faut nécessairement entendre l'isthme entre la Méditerranée et le golfe Arabe ou mer Rouge. Hérodote a dit de même, livre II, §. CLVIII, que le chemin le plus court pour aller d'une de ces mers à l'autre, étoit de mille stades. Agrippa avance, au rapport de (b) Pline, que de Péluse à Arsinoë sur la mer Rouge, il y avoit cent vingt-cinq milles; ce qui revient au même, cet Auteur comptant toujours huit stades par mille.

(85) §. XLII. *Mer Australe.* C'est l'Océan qui baigne les côtes Est et Sud de l'Afrique. Hérodote savoit donc que la mer Atlantique et la mer Erythrée se communiquoient après avoir fait le tour de l'Afrique. Eratosthènes ne l'ignoroit pas non plus, comme nous l'apprenons (c) de Strabon. Cette vérité fut inconnue à Hipparque et à Ptolémée; et même elle fut perdue jusqu'au moment où Barthelemy Dias et Vasco de Gama doublèrent le Cap de Bonne-Espérance, en 1486 et 1487.

(a) The Geographical System of Herodotus, &c. pag. 473, and following.

(b) Pliu. Hist. Nat. lib. v, cap. xi, tom. 1, pag. 259, lin. 10.

(c) Strab. lib. 1, pag. 97, B. Cette note est empruntée de l'excellent ouvrage de M. Gosselin, intitulé : *Géographie des Grecs analysée*, pag. 57.

(86) §. XLII. *Ce fait ne me paroît nullement croyable.* Hérodote ne doute point que les Phéniciens n'ayent fait le tour de l'Afrique, et qu'ils ne soient revenus en Egypte par le détroit de Gibraltar. Mais il ne peut croire que dans le cours de leur navigation, ils ayent eu le soleil à droite. Les Phéniciens devoient cependant l'avoir nécessairement, après qu'ils eurent passé la ligne, et cette circonstance précieuse, et qui n'a pu être imaginée dans un siècle où l'Astronomie étoit encore en son enfance, assure l'authenticité de ce voyage, dont, sans cela, on pourroit douter. Je suis très-flatté que cette réflexion ait été approuvée par M. le Major (a) Rennel.

Ce voyage me paroît encore, après un examen réfléchi, aussi authentique que ceux de nos modernes, quoique la relation en soit très-peu instructive. Cependant, il a plu à un Savant du premier mérite de nous le faire envisager comme (b) un roman. Il tâche de le prouver en réfutant le récit d'Hérodote. Nous allons le suivre dans sa marche.

« On a prétendu, dit (c) M. Gosselin, que les Anciens » n'auroient pas su que l'Afrique étoit une véritable péninsule, si le tour n'en avoit pas été fait par quelque » navigateur ».

Comment auroit-on pu s'en assurer autrement, sur-tout à l'époque du règne de Nécos, c'est-à-dire, entre l'an 617 avant J. C., et l'an 601 ?

« On pouvoit avoir connoissance, continue M. Gosselin, » que l'Afrique étoit une péninsule, parce qu'Hannon (d), » en visitant les côtes occidentales de l'Afrique, et Himilcon, en parcourant les côtes occidentales et septentrio-

(a) *The Geographical System of Herodotus examined*, &c. pag. 718.

(b) *Recherches sur la Géographie Systématique et Positive des Anciens*, &c. tom. 1, pag. 216.

(c) *Ibid.* pag. 207.

(d) *Ibid.* pag. 208.

» nales de l'Europe, s'étoient assurés que ces continens
» étoient distincts et séparés ».

Cela est fondé sur ce que M. Gossellin soutient que le voyage d'Hannon remonte au moins à 1,000 ans avant notre ère. Il s'appuie, 1°. sur la fondation de Carthage, qu'il place (a) 1,265 ans, ou au moins 1,235 ans avant J. C. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner cette question; nous le ferons dans l'Essai sur la Chronologie d'Hérodote, tome VII, chap. II, §. 2, pag. 136 et suiv. Le sentiment qui nous a paru le plus vraisemblable, est celui de Velléius Paterculus; et c'est d'après cet Historien que nous avons fixé, dans notre Canon Chronologique, cette fondation, 819 ans avant notre ère. Dans cette hypothèse, M. Gossellin feroit partir Hannon de Carthage, près de deux siècles avant la fondation de cette ville. Mais, quand même on supposeroit que Carthage a été fondée 1,235 ou 1,265 ans avant notre ère, il ne s'ensuivroit pas que le voyage d'Hannon précède notre ère de 1,000 ans. Neuf Savans se sont occupés de l'époque de ce périple. M. de Bougainville est celui qui l'a fait remonter plus haut, et qui la place l'an 570 avant notre ère, c'est-à-dire, 432 ans postérieurement à l'époque fixée par M. Gossellin. Nous ne prétendons pas dire que M. de Bougainville ne se soit pas trompé; mais M. Gossellin n'apporte aucune autorité à l'appui de ce sentiment, et nous osons dire qu'il n'a eu d'autre motif pour fixer à cette époque le périple d'Hannon, que celui d'étayer ses vues systématiques, puisqu'il ne rapporte aucune preuve, ni positive ni négative, qu'il précède notre ère de 1,000 ans.

« Hérodote (b) ajoute que les Phéniciens ayant navigué
» deux ans, ils doublèrent, la troisième année, les Colonnes
» d'Hercules, et revinrent en Egypte ».

M. Gossellin n'infirme pas directement ce récit; mais il

(a) Recherches sur la Géographie Systématique et Positive des Anciens, &c. tom. 1, pag. 138.

(b) Ibid. pag. 205.

prétend « que si (a) les Phéniciens ont été à la rame, étant » nés dans des climats tempérés, ils n'ont pu résister à une » fatigue si long-temps prolongée, et au milieu de la zone » brûlante qu'ils avoient à parcourir deux fois ». M. Gossellin avoit dit plus haut, page 207 : « Nous sommes loin » de penser que le tour de l'Afrique n'a jamais été fait avant » Nécros. Les nombreux témoignages que nous avons recueillis.... ne permettent guère de douter que toutes les » côtes du continent n'eussent été parcourues dans des » temps antérieurs à ceux dont nous parlons ». Si elles l'ont été, elles n'ont pu l'être qu'à la rame et à la voile, parce qu'on ne connoissoit alors que cette manière de naviguer, et ces navigateurs se sont trouvés nécessairement exposés à toutes les ardeurs de la Zone torride. S'ils y ont résisté, pourquoi M. Gossellin ne veut-il pas que les Phéniciens y aient également résisté? De plus, si toutes les côtes du continent ont été parcourues avant Nécros, comme le prétend M. Gossellin, pourquoi refuse-t-il de croire que le tour de l'Afrique a été fait sous ce Prince? Ce qui s'est fait avant lui, a pu s'exécuter de son temps. Il est bien étrange que M. Gossellin rejette un fait consigné dans l'histoire, et qu'il donne pour certain un autre fait qui ne se trouve dans aucun écrit.

« Enfin, ajoute (b) M. Gossellin, s'ils ont été à la rame » et à la voile, ou alternativement à la voile et à la rame, » malgré les séjours qu'ils sont censés avoir faits pour semer » et recueillir le bled dont ils avoient besoin, ils n'ont pas » dû employer, à beaucoup près, deux ans et demi et même » trois ans, pour faire le tour de l'Afrique ».

Hérodote dit que les Phéniciens doublèrent les Colonnes d'Hercules la troisième année; c'est dire assez clairement qu'ils firent le tour de l'Afrique en deux ans, et qu'au

(a) Recherches sur la Géographie Systématique et Positive des Anciens, &c. tom. 1, pag. 209.

(b) Ibid. pag. 209 et 210.

commencement de la troisième année, ils arrivèrent au détroit de Gibraltar. Mais, quand même on supposeroit qu'ils ont mis trois années entières à faire le tour de cette péninsule, qu'en pourroit-on conclure? Rien autre chose, sinon qu'ils ont séjourné dans de certains cantons de l'Afrique plus long-temps que ne le suppose M. Gosselin, tantôt pour semer et recueillir le bled, et tantôt pour se mettre à l'abri de la chaleur excessive.

« Les Phéniciens, continue Hérodote, racontèrent à leur arrivée, qu'en faisant voile autour de la Libye, ils avoient eu le soleil à leur droite ».

M. Gosselin (a) objecte à cela que Thalès avoit appris en Egypte les principes du calcul, qui l'avoient mis en état de prédire les éclipses du soleil. Or, cette science suppose la connoissance de l'obliquité de la marche du soleil, et des phénomènes qui en résultent pour les différentes latitudes. Il ne pouvoit donc ignorer qu'en faisant le tour de l'Afrique, on devoit avoir le soleil à droite, et par conséquent on pouvoit connoître cette particularité sans avoir fait ce tour réellement.

Je réponds, 1°. que pour prédire l'éclipse du soleil du 9 juillet 597 avant J. C., il n'étoit pas nécessaire de connoître parfaitement l'obliquité de la marche du soleil par les différentes latitudes; il suffisoit de connoître l'obliquité de cette marche pour de certaines latitudes connues. 2°. L'Astronomie, très-peu répandue alors, étoit concentrée parmi un très-petit nombre de Savans. Comment supposer que les marins en eussent alors connoissance? Dans ce siècle-ci, où elle est portée à un très-haut point de perfection, et où elle est cultivée par un très-grand nombre de personnes, on trouve cependant une infinité de marins qui n'en ont qu'une légère teinture, ou même qui n'en ont aucune. Comment pourra-t-on s'imaginer que dans le siècle de Thalès,

(a) Recherches sur la Géographie Systématique, &c. tom. 1, pag. 206.

les Phéniciens employés par Nécós en eussent quelque connaissance ? Leur surprise en apercevant le soleil à leur droite, prouve leur ignorance. Ils sentirent qu'on auroit de la peine à les croire. Cependant, leur bonhomie, plus forte que toutes les autres raisons, les détermina à rapporter ce fait, qu'ils s'attendoient à voir contesté ; mais ce fait prouve, à mon avis, la réalité du voyage autour de l'Afrique, parce qu'il est d'un temps où l'Astronomie avoit fait trop peu de progrès pour qu'on pût l'imaginer. D'ailleurs, quand il auroit été possible de l'imaginer, s'ensuit-il qu'on l'ait fait ?

« Quand l'automne étoit venu, continue M. Gossellin » d'après Hérodote, les Phéniciens abordoient dans l'en- » droit de la Libye où ils se trouvoient, et semoient du » bled. Ils attendoient ensuite le temps de la moisson, » et après la récolte, ils se remettoient en mer ».

Il est certain que le long des côtes orientales et méridionales de l'Afrique, les saisons ne répondent pas aux mêmes mois où elles arrivent en Phénicie. Par exemple, au Cap de Bonne-Espérance, les semailles se font en juin ou juillet, et la récolte en décembre. De-là, M. Gossellin a cru devoir conclure qu'Hérodote ayant avancé que les Phéniciens semoient en automne, n'avoit raconté qu'une fable, qui se détruisoit d'elle-même.

Cette objection, très-forte en apparence, ne porte pas sur une base solide. 1°. Il est vraisemblable que les Phéniciens n'écrivirent pas la relation de leur voyage. Il étoit seulement nécessaire d'en constater l'authenticité. Dans un pays presque absolument désert, il ne pouvoit pas leur être arrivé de ces aventures qui piquent la curiosité des contemporains. Ne s'étant pas proposé des vues de commerce, ils négligèrent de donner des détails de leur navigation, de parler des caps, des golfes et des rivières qu'ils rencontrèrent, comme Hannon le fit depuis. Ils se contentèrent de rapporter, que, parvenus à une certaine hauteur, ils avoient eu le soleil à leur droite ; qu'ils semoient du bled,

et qu'ils attendoient le temps de la récolte, sans spécifier ce temps. Hérodote, qui voyageoit en Egypte environ 150 ans après eux, ayant entendu parler de ce voyage, le crut assez intéressant pour en embellir son histoire. Mais, comme il ignoroit que le temps des semailles ne répondoit pas, dans une partie de l'Afrique, à celui où elles se font en Grèce, il s'imagina que les Phéniciens semoient en automne, quoique ces marins n'eussent peut-être rien dit de cette particularité dans leur relation. Hérodote a certainement commis une faute, très-excusable dans le siècle où il vivoit, en plaçant dans cette partie du monde, le temps des semailles en automne; mais on ne peut pas plus conclure de l'erreur de cet Historien, que ce voyage n'est qu'un roman, qu'on ne conclut que la navigation de l'Indus par Scylax de Caryande n'est qu'imaginaire, parce qu'Hérodote assure (a) qu'il descendit ce fleuve à l'Est jusqu'à la mer, quoiqu'il soit certain que son cours est du Nord au Sud. Voyez plus bas, note 95.

« Enfin, dit (b) M. Gosselin, Méla et Pline, qui ont » cherché à prouver la possibilité de cette grande naviga- » tion, en rassemblant les faits et les traditions favorables » au soutien de leur conjecture, n'ont fait aucune mention » de ce passage d'Hérodote, quoiqu'ils aient souvent cité » l'ouvrage de cet Historien. Un silence si affecté n'an- » nonce-t-il pas clairement que les Philosophes et les Géo- » graphes n'ont jamais ajouté foi à cette vague relation » ?

Et c'est précisément parce que c'est une *relation vague*, ou pour parler plus juste, une simple énonciation d'un fait dénué de preuves, et sans aucune des circonstances qui pouvoient servir à guider les Voyageurs et les Géographes, que Pomponius Méla et Pline n'en ont point parlé. D'ailleurs, ces deux Auteurs ont gardé le plus grand silence sur la na-

(a) Herodot. lib. IV, §. XLIV.

(b) Recherches sur la Géographie Systématique, &c. tom. I, pag. 206.

vigation de l'Indus et le périple de Scylax. D'après le raisonnement de M. Gosselin, il faudroit regarder ce périple et cette navigation comme des fables imaginées à plaisir, quoique ce Savant couvienne lui-même de leur authenticité.

Il résulte de ce que nous venons de dire, que le savant Auteur des Recherches sur la Géographie systématique et positive des Anciens, ne s'est appuyé, pour prouver qu'Hérodote n'avoit écrit qu'un roman, que sur des preuves négatives, et que toutes les raisons qu'il apporte pour soutenir son opinion, ne portent pas sur une base solide. Son ouvrage, savant et précieux à la Géographie, mérite d'ailleurs les plus grands éloges. J'ose même prononcer, après la lecture la plus attentive, qu'il porte l'empreinte du génie. Qu'il me soit cependant permis d'inviter ce Savant à se livrer un peu moins à l'esprit systématique.

(87) §. XLII. *A été connue.* Hérodote ne veut pas dire que l'intérieur de l'Afrique ait été connu, mais seulement que l'on a appris que cette partie du monde étoit environnée de la mer, excepté du côté où elle confine à l'Asie. C'est ce qu'il faut suppléer d'après ce qu'on lit au commencement de ce paragraphe : *ὅσα μὲν αὐτὴ ἰγνώσθη τοπρώτον, νηπὲ περιήρμετος ἰῶσα, πληρὸν ὅσον αὐτῆς πρὸς τὴν Ἀσίην οὐρίζει.*

(88) §. XLIII. *Les Carthaginois.* Les Carthaginois ayant des traités avec Xerxès, et voyageant d'ailleurs par-tout, pouvoient avoir entendu parler du périple de Sataspes.

(89) §. XLIII. *Zopyre, fils de Mégabyze.* Voyez liv. III, §. CLX, note 277.

(90) §. XLIII. *Des habits de Palmier.* Il y a dans le grec *ισθῆτι φοινικῆς*. Les uns ont traduit des habits à la Phénicienne, et les autres des habits rouges. Je crois que les uns et les autres se sont trompés.

1°. Comment des peuples éloignés de tout endroit de commerce, et qui, suivant toutes les apparences, n'avoient jamais vu de vaisseaux, puisqu'ils se sauvèrent dès qu'ils eurent

eurent aperçu celui de Sataspes, pouvoient-ils avoir des habits à la Phénicienne ?

2°. On ne me paroît pas mieux fondé à leur donner des habits rouges. Il est fort douteux que des peuples, aussi sauvages que nous les représente Hérodote, eussent des étoffes, et qu'au cas qu'ils en eussent, ils sussent les teindre en rouge.

Quand notre Historien veut exprimer cette couleur, il se sert toujours de *φοινίκιος*, et jamais de *φοινικῆιος*, qui est un ionisme pour *φοινίκιος*, et qui signifie toujours dans les neuf livres de cette Histoire, *Phénicien*, ou de *Palmier*.

On trouve des exemples de *φοινίκιος* pour rouge, liv. I, §. xcviij; liv. II, §. cxxxii; liv. VII, §. lxxvi; liv. IX, §. xxii, &c.

Φοινικῆιος se prend pour de palmier, liv. II, §. lxxxvi; liv. III, §. xx, &c.

3°. J'ai traduit *des habits de palmier*, c'est-à-dire, faits avec les feuilles ou la pellicule du palmier. Les peuples sauvages, tels qu'étoient ceux-ci, s'habilloient de la sorte. *Diù (a) fuere occulta ejus (naturæ) beneficia; summumque munus homini datum, arbores silvæque intelligebantur: hinc primum alimenta, harum fronde mollior specus, libro vestis: etiamnum gentes sic degunt.*

Les anciens Anachorètes, dit M. l'Abbé Bellanger, dans une note sur ce passage, s'habilloient de la même manière. S. Paul l'Hermitte, suivant le Bréviaire de Paris (b), *tunicam in spartæ modum ex palmæ foliis sibi contexerat*. S. Athanase dit du même (c): *Paulus à vigesimo secundo ætatis anno ad tertium decimum suprâ centesimum, palmâ ei victum et vestitum præbente, Anachoretarum primus in eremi speluncâ degebat.*

(91) §. XLIII. *Qu'étant entré dans leurs villes. Je lis*

(a) Plin. Hist. Nat. lib. XII; Præfat. tom. I, pag. 654, lin. 4.

(b) Pars hiemalis, pag. 291.

(c) Ibid. pag. 401.

ισορρις avec les manuscrits de Sancroft et de la Bibliothèque Impériale, le manuscrit *A* de la Bibliothèque du Roi, la marge de l'édition toute grecque de Henri Etienne de 1570, et Valla. Le *ισορρις* des éditions, ne me paroît point convenir; MM. Wesseling et Valckenaer ont adopté *ισορρις*.

(92) §. XLIII. *Du bétail*. Si l'on aime mieux *ἑρτά*, qui est la leçon de deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi et de l'Édition toute grecque de Henri Etienne, il faudra traduire, *des vivres*.

(93) §. XLIII. *N'avoit pu avancer*. Ce fut, suivant toutes les apparences, le vent d'Est qui empêcha le vaisseau d'avancer. Il souffle constamment en cette mer dans une certaine saison. Voyez la note de M. Wesseling.

(94) §. XLIV. *Scylax de Caryande*. Ce Scylax n'a paru ni à Vossius ni à Dodwell le même que celui dont nous avons le Périples de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. Voyez la Dissertation de Dodwell dans le premier volume des petits Géographes, pag. 42 et suiv. Mais M. de Sainte-Croix revendique ce Scylax pour l'Auteur de ce Périples, dans une Dissertation lue en 1778, à l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, et imprimée dans le quarante-deuxième volume de ses Mémoires, pag. 350 et suivantes. Les raisons de ce Savant m'ont paru péremptoires.

(95) §. XLIV. *Ils descendirent le fleuve à l'est*. Le cours de l'Indus est du nord au sud. Scylax ne put par conséquent descendre à la mer, par l'est. Cet habile navigateur n'ignoroit pas qu'il étoit parvenu à la mer au midi. Mais Hérodote, qui n'avoit pas lu sa relation, et qui avoit entendu dire qu'il avoit descendu l'Indus jusqu'à la mer, s'imagina que cette mer étoit à l'est, parce que c'étoit l'opinion de son siècle. Dans un temps postérieur, Hipparque (a) prétendit que l'embouchure de l'Indus étoit à l'est équinoxial.

(a) Strab. Geograph. lib. II, pag. 142, A

(96) §. XLIV. *Darius subjuga les Indiens, et se sert de cette mer.* M. le Président de Montesquieu dit : « La (a) » navigation que Darius fit faire sur l'Indus et la mer des » Indes, fut plutôt une fantaisie d'un Prince qui veut mon- » trer sa puissance, que le projet réglé d'un monarque qui » veut l'employer. Elle n'eut de suite, ni pour le commerce, » ni pour la marine ; et, si l'on sortit de l'ignorance, ce » fut pour y retomber ». Cet ingénieux Ecrivain dit en note : « Hérodote, in *Melpomene*, dit que Darius conquit » les Indes. Cela ne peut être entendu que de l'Ariane : » encore ne fut-ce qu'une conquête en idée ».

Comment cette conquête ne fut-elle qu'en idée, puisque Xerxès et Darius lui-même eurent des Indiens dans leurs armées ? Comment cette navigation n'eut-elle aucune suite ni pour le commerce ni pour la marine, puisque le Périple achevé, ce Prince subjuga les Indiens et se servit de leur mer ?

Si M. de Montesquieu parle avec trop de mépris de cette expédition de Darius, M. le Chevalier Bruce l'élève trop haut. « Ce (b) Prince, dit-il, fit partir des vaisseaux qui » passèrent de l'Indus dans l'Océan, et qui de-là péné- » trèrent dans la Mer Rouge. Vraisemblablement ce voyage » lui procura les connoissances nécessaires pour bien établir » ce commerce dans ses Etats ; car ses vaisseaux durent » traverser le golfe Persique, et suivre leur route tout le » long de la côte orientale de l'Arabie. Ils durent voir les » marchés des parfums et des épiceries à l'entrée de la mer » Rouge, et apprendre la manière de traiter pour de l'or » et de l'argent, comme il étoit nécessaire qu'on traitât » dans ces lieux de commerce, lesquels étoient précisé- » ment situés sur la même côte d'où l'or et l'argent étoient » tirés, &c. ».

(a) *L'Esprit des Loix*, liv. XXI, chap. VIII, pag. 483.

(b) *Travels to discover the source of the Nile*, vol. 1st, Book 24, chap. 5th, pag. 454, et de la traduction, pag. 521.

Voilà un long et beau commentaire sur les deux mots qu'on vient de lire dans Hérodote. Je doute fort que ce Historien l'eût avoué.

Si M. le Chevalier Bruce fait de Darius relativement au commerce un éloge que ce Prince ne mérita peut-être en aucune manière, il ne faut pas plus ajouter foi à ce qu'il dit contre Cyrus. « Quel que (a) soit, dit-il, le caractère » que les Historiens attribuent à ce conquérant, la conduite qu'il tint par rapport au commerce de l'Orient » décele beaucoup de petitesse d'esprit. Non content de » l'étonnante prospérité qui avoit élevé son empire sur les » ruines des autres États, et qui peut-être aussi étoit due » à la fidélité gardée aux marchands étrangers par son peuple, que des loix écrites rendoient circonspect, Cyrus » forma le plus absurde et le plus désastreux de tous les » projets, celui de tourmenter les commerçans et d'envahir » l'Inde entière, afin de ravir d'un seul coup toutes les » richesses qu'elle possédoit. Il exécuta ce plan d'une manière aussi folle qu'il l'avoit conçu. Il savoit que de » grandes caravanes de marchands venoient des Indes en » Perse et en Assyrie en traversant l'Ariane, c'est-à-dire, » la côte déserte qui s'étend tout le long de l'Océan Indien » jusqu'au golfe Persique, et qui est presque entièrement dépourvue d'eau et d'autres provisions, dont les caravanes » ont toujours soin de se munir; et il tenta de suivre la même route pour entrer dans l'Inde avec une grande » armée. Treize cents ans auparavant Sémiramis avoit voulu » exécuter un pareil projet; mais son armée périt dans le » désert, et celle de Cyrus périt de même, sans qu'il lui » fût possible d'enlever un seul grain de poivre dans aucune » partie de l'Inde ».

Tout ce que vient de dire M. le Chevalier Bruce n'est fondé que sur ce mot du Président de Montesquieu, Esprit

(a) Travels to discover the source of the Nile, vol. 1st, Book 2^d, chap. 5th, pag. 449, et de la traduction, pag. 515.

des Loix., liv. XXI, chap. VIII, pag. 482. « La tradition » portoit que les armées de Sémiramis et de Cyrus avoient » péri dans ces déserts ».

Voilà, je l'avoue, un commentaire *curieux, savant, intéressant*, auquel je ne me serois guère attendu. Le mot de M. de Montesquieu est fondé sur (a) Strabon qui dit, sur le rapport de Néarque, qu'Alexandre ayant entendu dire que Sémiramis et Cyrus avoient fait une expédition dans l'Inde, quoique l'une n'en fût revenue qu'avec vingt hommes de son armée et l'autre avec sept, avoit résolu de se couvrir de gloire en faisant la conquête d'un pays où avoient échoué ces illustres guerriers. « Mais, ajoute Strabon, quelle confiance peut-on avoir en cette expédition » de Cyrus et de Sémiramis? Mégasthènes est aussi de notre » avis, lui qui nous exhorte à nous défier des anciennes » Histoires des Indes, et qui soutient que les Indiens n'ont » jamais fait au-dehors aucune expédition, et que jamais » on n'en avoit fait dans leur pays, si l'on excepte les conquêtes d'Hercules, de Bacchus et d'Alexandre ».

M. de Montesquieu auroit dû lire la phrase entière de Strabon, et M. Bruce ne pas s'imaginer qu'un moderne fût un garant sûr d'un événement qui a eu lieu vingt-quatre siècles auparavant, et sur-tout se donner bien de garde de commenter ses autorités, n'étant pas heureux en commentaires. D'ailleurs, qui a jamais dit que l'Ariane s'étend le long de l'Océan Indien? Voilà une étrange géographie!

Ce trait, je le répète, n'est pas propre pour inspirer de la confiance sur ce qu'a écrit de l'Ethiopie M. Bruce. Voyez plus haut la note 40 sur le liv. III.

(96^m) §. XLV. Elle (l'Europe) surpasse les deux autres parties de la terre. Il n'est pas étonnant qu'Hérodote se fût fait cette idée de l'Europe et de l'Asie, puisqu'à l'exception des Massagètes, de l'Arabie et d'une partie de l'Inde,

(a) Strab. lib. XIV, pag. 1007, A.

il ne connoissoit de l'Asie que les pays soumis à Darius. D'ailleurs cet Historien plaçoit en Europe cet immense pays qui est au nord du Caucase, de la mer Caspiène et des Massagètes. D'un côté, il ajoutoit à l'Europe des contrées immenses qu'il retranchoit de l'Asie, et d'un autre, il y avoit dans cette partie du monde des pays d'une vaste étendue qui n'étoient pas encore connus. Il ne faut donc pas être surpris qu'il assure que l'Europe est plus grande que l'Asie et l'Afrique.

(97) §. XLV. *Et pourquoi on donne à l'Asie.* Si l'on fait rapporter καὶ ὑπερμεγαλὰ αὐτῆν à ἡ δὲ Ἑυρώπη, qui précède immédiatement, on fait un contre-sens. Ce passage ne peut convenir à l'Europe, mais à l'Asie. M. le Président Boucher, qui s'en étoit bien aperçu, prétendoit (a) qu'il étoit transposé, et qu'il falloit le placer à la fin du paragraphe précédent. Je suis persuadé qu'il a raison. Je n'ai pas osé cependant aller contre l'autorité de tous les manuscrits et de toutes les éditions. Mais j'ai expliqué αὐτῆν de l'Asie, ce qui empêche qu'on ne s'y méprenne.

« Il est à propos de remarquer, dit (b) le savant et ingénieux Major Rennel, qu'Hérodote considéroit, et peut-être avec raison, la terre entière alors connue, comme un seul continent, ne regardant l'Europé, l'Asie et l'Afrique que que comme des portions de ce continent ».

(98) §. XLV. *Ils ont pris les noms. ἰσθμῶν* ne se prend point ici dans le sens réciproque ordinaire au moyen.

(99) §. XLV. *Fils de Cotys.* Cotys paroît au premier coup-d'œil un nom Thrace. Celui d'Atys est certainement Lydien. Indépendamment du Roi Atys, Hérodote parle d'un fils de Crésus et du père du riche Pythius qui portolent ce nom. Ajoutez à cela ce que raconte notre Auteur

(a) Recherches et Dissertations sur Hérodote, chap. XVIII, pag. 199.

(b) Geographical System of Herodotus examined, &c. pag. 3.

de l'Histoire de Lydie, et qu'il n'a point emprunté (a) de Xanthus de Lydie, comme le croyoit Thomas Gale, puisque cet Historien, suivant Denys d'Halicarnasse (b), n'a parlé nulle part de Tyrrhénus, ni de l'envoi de la Colonie des Méoniens en Italie. En cet endroit (liv. I, §. xciv), il appelle le fils de Manès *Atys*, et non point *Cotys*. Enfin, Eustathe paroît avoir lu (c) *Asias*, fils d'*Atys*. Quoique ces autorités soient d'un grand poids, je laisse subsister *Cotys*, parce qu'il paroît, d'après le même Eustathe sur Homère (d), que les Anciens ont regardé *Asias* comme fils de *Cotys*, et sur-tout, parce que Denys (e) d'Halicarnasse assure que Manès, premier Roi de Méonie, eut de Callirrhoë, *Cotys*, et que *Cotys* eut de *Halié*, fille de *Tullus*, *Asias* et *Atys*; car c'est ainsi qu'il faut lire d'après plusieurs manuscrits cités au bas de la page.

V A L C K E N A E R.

J'ajoute à cette note que j'ai empruntée de M. Valckenaer, que *Cotys* n'est pas un nom tellement affecté à la Thrace, qu'on ne le rencontre en différens pays de l'Asie Mineure. Le Prince ou Roi des Paphlagoniens, comme l'appelle Plutarque (f) qui étoit contemporain d'Agésilas, Roi de Lacédémone, s'appeloit *Cotys* (g).

Asiès est un ionisme pour *Asias*. J'ai mis par cette raison *Asias* dans ma traduction. Voyez l'*Etymologicum Magnum*,

(a) M. Valckenaer me paroît s'être trompé. Voyez liv. I, §. xciv, note 266 sur la fin.

(b) Dionys. Halicarn. Ant. Rom. lib. I, pag. 22, lin. 15.

(c) Eustath. ad Dionys. Perieget. vers. 270. On peut ajouter à toutes ces autorités celle de l'*Etymologicum Magnum*, au mot *Ἀσίας ἐν Λοιμῶνι*, pag. 153.

(d) Eustath. in Homer. Iliad. B, pag. 192, 51 de l'édition de Bâle, dont il paroît que fait usage M. Valckenaer; mais pag. 254, ligne 24 de l'édition de Rome, dont je me sers.

(e) Dionys. Halicarnass. Antiq. Rom. lib. I, pag. 21, lin. 20 et seq.

(f) Plutarcli. in Agesilao, pag. 601, E.

(g) Xenoph. Orat. de Agesilao, cap. III, §. IV, pag. 32.

au mot Ἀσία ἐν λιμῶσι, et Eustathe sur Homère, pag. 254, lin. 16 et 17.

(100) §. XLV. *Dont.* Il faut lire avec le manuscrit *A* du Roi, ἀπ' ὧν. Voyez liv. I, §. VII, note 22.

(101) §. XLV. *D'Europe de Tyr.* Bochart prétend (a) que cette partie du monde a été appelée par les Phéniciens Ur-Appa, à cause de la blancheur du teint de ses habitans. Cela peut être.

(102) §. XLVI. *En-deçà du Pont-Euxin.* Hérodote n'emploie ἰσθμὸς qu'en parlant de ce qui est en-deçà, de ce qui est entre lui et quelqu'autre chose. Il n'a donc point écrit ceci dans l'Asie Mineure, à Halicarnasse, à Samos, &c. Car, dans cette situation, les Scythes, &c. ne seroient point entre le Pont-Euxin et lui. Il l'a donc écrit à Thurium dans le pied de la botte de l'Italie. Les Scythes sont en-deçà du Pont-Euxin pour les habitans de cette ville. Ce passage est donc un de ceux que notre Historien a ajoutés à son Histoire, après avoir fixé sa demeure en Italie.

(103) §. XLVI. *La nation Scythe.* Les Scythes n'étoient pas fort habiles; aussi n'est-ce pas ce qu'a voulu dire Hérodote. Mais ils l'étoient relativement aux autres nations qui habitoient en-deçà du Pont-Euxin.

(104) §. XLVI. *Ces avantages consistent.* C'étoit en cela que consistoient l'habileté et la prudence qui les distinguoient des autres nations renfermées par le Pont, dont Hérodote vient de parler.

(105) XLVI. *Ni forteresses.* Τείχη, sont des forteresses, des châteaux, comme on le voit en cent endroits de notre Auteur, de Thucydides, de Xénophon, &c. Hésiode (b) dit aussi :

ἄλλοτε δ' αὖτις.

Ἢ τῶν γε στρατῶν ἰσθμὸν ἀπάλεισι, ἢ ὄγῃ τείχεσι.

(a) Bochart Geograph. Sacra, lib. IV, cap. XXXIII, pag. 298.

(b) Hesiodi Opera et Dics, vers. 243.

« Tantôt Jupiter détruit leurs armées, tantôt leurs villes ». Voyez aussi liv. III, §. xci, note 173; liv. IV, notes 27, 105 et 245.

(106) §. XLVI. *Que leurs chariots.* Æschyle, qui est antérieur de 41 ans à Hérodote, s'exprime de même, dans la Pièce intitulée *Prométhée enchaîné*. Prométhée voulant indiquer à Io la route qu'elle doit tenir, lui dit : « Au » sortir de ces lieux, tourne tes pas vers les portes de » l'Orient. Au travers des déserts que le soc n'a jamais » sillonnés, tu arriveras près des Scythes Nomades, peuples » armés de flèches légères, et qui n'ont pour demeure que » des cabanes de roseaux élevées sur des chars ». Je me suis servi de l'élégante traduction de M. Du Theil. *Prométhée Enchaîné*, pag. 43.

(106*) §. XLVII. *Tels sont l'Ister... et le Tanais.* C'est-à-dire que la Scythie est renfermée entre le Danube et le Don. Elle comprend donc l'Ukraine, les Tartares Nogais, les Cosaques du Don, &c.

(107) §. XLVIII. *Il y en a cinq grandes.* Il y a dans le texte *πέντε μὲν οἱ μέγας*. Ce *μὲν οἱ* est sûrement une altération. M. Reiske lit *οἶδι*, et M. Valckenaer *μῶνοι*. Je ne puis approuver ni l'une ni l'autre de ces corrections. Je suis persuadé qu'il y avoit *πέντε μεγάλοι μέγας*, de même qu'au paragraphe XLIX, il y a *ἐκ δὲ τῶ Αἴμου τῶν κορυφῶν τρεῖς ἄλλοι μεγάλοι μέγας πρὸς ἑρῆν ἄνιμον, ἰσθαλλοῦσι ἐς αὐτόν*.

Cette expression, *τρεῖς ἄλλοι μεγάλοι*, suppose nécessairement la correction que j'établis.

J'ai reconnu depuis, que je m'étois rencontré avec M. Koen. Voyez ses excellentes notes sur le *Traité des Dialectes de Grégoire*, Archevêque de Corinthe, page 221.

(108) §. XLIX. *Le Noës.* Voyez ce que j'en ai dit dans ma *Table Géographique*. Mais je ne puis m'empêcher d'ob-

(a) Æschyl. in *Prometh. Vincito*, vers. 715, et seq. ex Edit. Brunckii.

server ici que M. Bryant (in a new System, or an Analysis of antient Mythology) prétend que c'est le nom propre du Danube, sans le préfixe Da. Ainsi l'on disoit selon ce savant, Da-Nau, Da-Nauos, Da-Nauas, Da-Naubus. Il s'ensuit, selon le même savant, que le Danube traversoit la plaine Triballique qui appartient à la Thrace, ce qui est curieux, et, ce qui est encore plus curieux, qu'il se jetoit dans le Danube. Je ne conçois pas comment avec tant d'esprit et de connoissances, on a pu faire un si mauvais ouvrage.

Dans la ligne suivante, il est parlé du Cios, autre fleuve de Thrace. Les mss. de Sancroft et de Valla ont une autre leçon, qui peut nous mener à la véritable; car ce nom est certainement corrompu. Ces mss. portent Skios, Scius. Strabon nous (a) parle d'un fleuve Scoeus en Thrace. C'est le fleuve dont nous cherchons le nom, mais qui est encore altéré. Thucydides en fait (b) aussi mention. L'Oscius, dit-il, prend sa source au mont Scomius. Cette montagne, déserte et d'une grande étendue, est contiguë au mont Rhodope. Cela s'applique naturellement au Scius d'Hérodote. Car si cet historien dit que le Scius prend sa source au mont Rhodope, c'est qu'il ne distingue pas ce mont du mont Scomius, et même il ne parle pas de cette dernière montagne, parce qu'il est difficile d'assigner le lieu où finit le Scomius et où commence le Rhodope. Pline paroît nous avoir représenté la véritable leçon, lorsqu'il dit (c) : *ex Rhodope Escus*. Ainsi le véritable nom de ce fleuve est *Oïscos*, *Escos*. Ptolémée le confirme (d) de son témoignage, lorsqu'il met une ville d'*Escos* dans le pays de Triballes. On sait que les anciens donnoient communément aux villes le nom du fleuve sur lequel elles étoient assises. Il y avoit donc, selon Ptolémée, une rivière de ce nom dans le pays

(a) Strab. lib. xiii, pag. 883, C.

(b) Thucyd. lib. ii, §. xcvi.

(c) Plin. Hist. Nat. lib. iii, cap. xxvi, tom. i, pag. 180. lin. 19.

(d) Ptolemæi Geograph. lib. iii, cap. x, pag. 38.

des Triballes. Or le Scios, ou Cios d'Hérodote, traverse la plaine Triballique. Donc c'est le même fleuve. La Table de l'Empereur Théodose, dite communément la Table de Peutinger, le prouve invinciblement. Elle met dans ce pays un fleuve Escus et sur ce fleuve une ville de ce nom. *Voyez* Segment VII, B. J'aurois dû, d'après ces autorités, mettre Escos dans ma traduction; mais j'ai craint la tourbe de ceux qui ont plus de vénération pour l'autorité des masts que pour celle de la raison.

(109) §. XLIX. *On ne doit pas, &c.* Ces mots ne sont pas du texte. Je les ai ajoutés, afin d'exprimer la force de γὰρ, qu'on n'auroit pas, à ce qu'il me semble, sentie sans cela.

(110) §. XLIX. *Si l'on excepte les Cynètes.* Ce sont les mêmes que les Cynésiens. *Voyez* liv. second, §. XXXIII, note 105.

(111) §. L. *Ne reçoit ni rivière, ni fontaine.* Hérodote se trompe. L'Astapus ou Abawi, l'Astaboras ou Athara, qui sont des rivières très-considérables, et une multitude d'autres qui viennent de l'Abyssinie et des pays au-delà, grossies par les pluies du tropique, versent toutes leurs eaux dans le Nil en Ethiopie. Mais peut-être notre historien a-t-il voulu dire seulement que le Nil depuis son entrée en Egypte, ne reçoit ni rivière, ni fontaine; ce qui est exactement vrai.

(112) §. L. *Est couverte de neige.* Il y a dans le grec *ἡφιστῶ δὲ πάντα χρᾶται*. Hésychius nous a conservé la signification de ce mot *χρᾶται*, qu'il explique par *μελόνισται*. *Nive omnia inficiuntur et sordent.* *Voyez* aussi la note de M. Ernesti, sur l'Hymne de Callimaque en l'honneur de Diane, vers 69.

(113) §. LII. *La mère de l'Hypanis.* *Hypanis (α) ex grandi palude oritur, quam Matrem ejus accolæ appellant.*

(α) Pomponius Mela, lib. II, cap. I, pag. 127.

(114) §. LIII. *Et qui est si amère. Hypanis (a) non longè à mari, ex parvo fonte, cui Exampeo cognomen est, adèd amaras aquas accipit, ut ipse quoque jam sui dissimilis et non dulcis hinc defluat.*

(115) §. LIII. *Quoique les fleuves voisins soient limoneux. Il y a dans le grec, ῥίη τε καθαρός παρὰ θεληροῖσι.* M. Bellanger avoit traduit : *Elle (l'eau du Borysthènes) est même pure et claire, quoiqu'elle passe par un pays gras et par un canal plein de fange et limoneux.* Un Homme de Lettres qui avoit fait part à M. Bellanger de ses remarques sur sa traduction d'Hérodote, avoit réformé cet endroit. M. Bellanger n'en avoit pas moins persisté dans son explication, qui s'éloigne on ne peut pas davantage du sens d'Hérodote. Pomponius Méla, qui a traduit ce passage de notre Historien, fait voir le sens qu'il faut lui donner. *Turbidis (b) aliis (amibus), liquidissimus defluit.*

(116) §. LIII. *Le sel se cristallise de lui-même à son embouchure.* Dion Chrysostôme, qui avoit passé un été entier à Borysthènes, dit : « On (c) trouve en ce lieu une » grande quantité de sel. Beaucoup de Barbares viennent » y faire leurs provisions, ainsi que les Grecs et les Scythes qui habitent la Chersonèse Taurique ».

(117) §. LIII. *Qu'on appelle Antacées.* Le Poète Comique (d) Antiphanes en parle dans son Deucalion. Pomponius Méla en fait aussi mention : (e) *Alit lætissima pabula, magnosque pisces, quibus est optimus sapor et nulla ossa sunt.* Le Comte Marsigli, in *Danubio Pannonic-Mysico*, tom. IV, pag. 31, appelle ce poisson Huso. C'est le *Tock* ou *Tuck* du Danube.

(118) §. LIII. *Quarante journées de navigation. L'Hylée*

(a) Pomponius Mela, lib. II, cap. I, pag. 127.

(b) Id. *ibid.* pag. 126.

(c) Dio Chrysostom. Orat. Borysthen. pag. 437, D.

(d) Athenæus, lib. III, cap. XXXII, pag. 118, D.

(e) Pomponius Mela, lib. II, cap. I, pag. 55.

est une petite contrée sur les bords de la mer. Les Scythes cultivateurs habitent au-dessus. La partie nord du pays de ces Scythes est de onze jours de navigation en remontant le Borysthènes, comme on l'a vu §. XVIII. Le pays des Gerrhes est peu éloigné, et c'est-là (a) que le Borysthènes commence à être navigable. Cela me persuade qu'il y a une faute dans le texte, et qu'il faut lire *τεσσαριςκαιδικα*, quatorze, au lieu de *τεσσαράκοντα*, quarante. M. Bayer me paroît s'être aperçu de cette faute, puisqu'il dit, dans son Mémoire sur la Scythie ancienne (b), *cognoscebatur Græcis Borysthenes ab Gerrhæ regione, quæ quatuordecim navigatione dierum distabat à mari.*

Cependant, je n'ai pas osé changer le texte, parce que cette leçon se trouve non-seulement dans toutes les éditions, mais encore dans les trois manuscrits de la Bibliothèque du Roi, et dans tous ceux que M. Wesseling a consultés. Bien plus, si le texte est réellement altéré, comme je le pense, la faute doit être ancienne; car on la trouve dans Pomponius Méla, qui traduit Hérodote (c). *Longè venit, ignotisque ortus è fontibus, quadraginta dierum iter acutè stringit, totoque spatio navigabilis.* Scymnus de Chios (d) avoit dit aussi que le Borysthènes étoit navigable pendant quarante jours.

(119) §. LIII. *Dans le même marais.* Je lis *ἰς τὸ αὐτὸ ἔλος* avec la leçon marginale de l'édition de Henri Etienne de 1570, page 151, et les manuscrits du Cardinal Passionéi et du Docteur Askew. Dion Chrysostôme, qui avoit vu ce pays, et qui le connoissoit bien, dit la même chose. MM. Wesseling et Valckenaer approuvent cette leçon.

(120) §. LIII. *La langue de terre.* Ἐμβολον τῆς χώρας

(a) Hérodote. lib. IV, §. LXXI.

(b) Commentar. Academiæ Petropolitane, tom. I, pag. 411.

(c) Pompon. Mela, lib. II, cap. I, pag. 126, 58.

(d) Scymni Chii fragm. vers. 69 et 70. Vide Geographiæ veteris scriptores minores, tom. II, pag. 47.

signifie, mot à mot, *l'éperon de navire de la terre*; c'est-à-dire, que cet endroit prenoit, en se terminant, la forme d'un éperon de vaisseau, comme on peut le voir dans Dion Chrysostôme, dont je vais mettre le passage en entier, parce qu'il sert à éclaircir ce que dit Hérodote. « Le Borysthènes (a) a donné son nom à la ville (des Borysthéniens), » à cause de sa grandeur et de la beauté de ses eaux; mais » cette ville est sur l'Hypanis. Elle occupe actuellement le » même emplacement qu'autrefois, un peu au-dessus du » Promontoire Hippolaüs, et vis-à-vis. Cette partie du » pays, aux environs de laquelle se joignent l'Hypanis et le » Borysthènes, est solide, et se termine en pointe comme » l'éperon d'un vaisseau. Ces deux rivières forment, depuis » leur confluent jusqu'à la mer, un lac d'environ deux » cents stades en longueur, sur autant de largeur. La plus » grande partie de ce lac est pleine de vase, et tranquille » dans les temps sereins, comme un lac nullement agité. Le » fleuve paroît à droite, et la force de son courant fait con- » jecturer à ceux qui naviguent dessus, qu'il est très-pro- » fond à son embouchure. En effet, sans la rapidité de son » cours, il s'y engorgeroit aisément, lorsque le vent du » Midi vient à souffler avec violence, à l'opposite de cette » embouchure ».

Je lis dans ce passage de Dion Chrysostôme, *σθαπερᾶ*, et le fais accorder avec *λίμνη*. La virgule qui est après *ρεύματος*, je la place après *τὸ βάθος*. J'entends *ὄθιν περι καὶ ἰξίησι*, de l'embouchure du fleuve, et je sous-entends *αὖ* avec *ἀνεφράττις*, comme on en trouve beaucoup d'exemples. Voyez le Lexique Ionien d'Æmiliius Portus, au mot *Α'ν*.

La plupart de ces corrections se trouvent dans l'édition de Dion Chrysostôme, publiée en 1784 par M. Reiske. Ce volume de ma première édition étoit déjà imprimé; ainsi, je ne pouvois pas en avoir eu connoissance.

(a) Dion. Chrysost. Orat. xxxvi, pag. 437, B.

(121) §. LIII. *A Cérés.* Quelques manuscrits portent à *Cérés*, et d'autres à *la Mère*. Il faut entendre *Cérés* par cette dernière expression, et non *Vesta* avec Gronovius. Lorsqu'il dit que les Scythes ne connoissoient ni *Cérés* ni *Cybèle*, il a raison; mais il auroit dû faire attention que les *Borysthéniens* ou *Olbiopolites* étoient Grecs d'origine, et qu'ils avoient retenu beaucoup d'usages et de rites de leurs ancêtres.

(122) §. LIV. *Et c'est la cinquième rivière.* Μετὰ δὲ τοῦ-
 τος πικρὸς ποταμὸς ἄλλος, τῷ ὄνομα Παντικᾶκης : ἢ αὐτὸ
 ἡντινοῦ ποταμοῦ... C'est ainsi que s'expriment les Au-
 teurs Attiques. On trouve dans Eschyle (a), τρίτος ἄλλος....
 ἐν βῶῃ παρίσταται. On lit dans (b) Sophocles, δεύτερον ἄλλο
 κακόν; et dans Euripides (c), τοὶ δὲ δεύτεροι λίγω, Ἐτίοκλον,
 ἄλλος χρηστότητ' ἠσκηότα. « Le second, je veux dire Etéocles,
 » qui s'est exercé à des actions d'humanité ». Notre Histo-
 rien a dit aussi, liv. I, §. cxcvii, δεύτερος δὲ σφίη ἔδδ
 ἄλλος σφί νόμος καταστήκει.

Comme les Ioniens étoient Athéniens d'origine, ils avoient conservé beaucoup de façons de parler de l'ancienne langue Attique.

(123) §. LIV. *Les Scythes Cultivateurs.* C'est ainsi que je traduis le mot Γεωργός d'Hérodote, afin de mettre de la différence avec les Scythes Laboureurs. Pline appelle toujours ceux-là *Georgi. Panticapes Nomadas* (d) et *Georgos disterninat*. Le P. Hardouin confond dans une note sur cet endroit les *Georgi* ou *Cultivateurs* avec les *Laboureurs*.

(124) §. LVII. *Les Scythes Royaux.* Les Scythes se (e) partageoient en trois Etats. Idantyrse régnoit sur le pre-

(a) Æschyl. Ἐπὶ ἐπι Θηβ. vers. 488, ex Edit. Brunckii.

(b) Sophocl. Antig. 1304.

(c) Euripid. Suppl. 871.

(d) Plin. Hist. Nat. lib. iv, cap. xii, tom. I, pag. 217, lin. 16.

(e) Herodot. lib. iv, §. cxx.

mier et le plus grand, lors de l'invasion des Perses, Scopasis sur le second, et Taxacis sur le troisième.

(125) §. LVIII. *Comme on peut le remarquer.* Il y a dans le grec : *On peut conjecturer que cela est ainsi, en ouvrant, ἄς. Ἔστι σταδμώσασθαι ὅτι τοῦθ' ὄυτως ἔχει.* Il faut lire avec le manuscrit *A* de la Bibliothèque du Roi, ὅτι τοῦτο ὄυτω ἔχει. C'est un ionisme familier à notre Historien. Il avoit dit plus haut, liv. II, §. XLIII, πολλά μοι καί ἄλλα τεκμήρια ἴστι τοῦτο ὄυτω ἔχειν. Au reste, les Athéniens, dont étoient issus les Ioniens, s'exprimoient de même. On trouve dans Thucydides (a), οὐδ' ἄξια, ὄυτι ὄυμῶν. Quant au reste, je lis ἐπιχυλοτάτη avec MM. Wesseling et Valckenaer, dont on peut voir les notes.

(126) §. LIX. *Nom qui, à mon avis, lui convient parfaitement.* C'est qu'Hérodote supposoit que ce mot chez les Scythes signifioit *père*, et cela peut très-bien être. On sait que, dans toutes les langues, *απ*, *πα*, *παπα*, sont les premières syllabes que prononcent les enfans, et qu'ils désignent de cette manière leurs pères.

(127) §. LIX. *Apollon Œtosyros.* Que signifie cette épithète que donnoient les Scythes à Apollon? C'est ce que l'on ignore, et ce que l'on ignorera peut-être toujours. Hésychius (b) dit Γεττόσυρον τὸν Ἀπόλλωνα. Σκύθαι. Il est évident qu'il faut lire *Γεττόσυρον*, qui est le même mot dont s'est servi Hérodote avec le digamma, suivant la remarque de M. Alberti. Quant à l'explication qu'en donne ce Savant, je ne crois pas qu'elle trouve personne qui l'approuve, parce qu'il fait venir ce mot du grec, tandis qu'il auroit fallu en chercher l'origine dans la langue des Scythes. M. Pelloutier n'a pas été plus heureux. Il dérive ce mot (c) de goet syr, le bon astre. Il auroit fallu prouver que dans la langue de ce peuple syr signifiât un astre. D'ailleurs ce

(a) Thucyd. lib. II, §. LXXI, pag. 145, lin. 61.

(b) Voc. Γεττόσυρον, pag. 847.

(c) Histoire des Celtes, liv. III, chap. XII, tom. II, pag. 221.

Savant n'a pas voulu voir que ce mot étoit corrompu dans Hétychius, et qu'il falloit l'écrire avec un digamma. C'est ainsi que l'écrivoient les Æoliens; chez les autres grecs on trouve Ὀϊτούρας, de même que dans Hérodote. Dans les (a) inscriptions de Marquardus Gudius, il y en a une qui est d'autant plus curieuse, qu'elle nous apprend qu'on donnoit aussi la même épithète à la lune.

ΘΕΑ. ΣΗΛΟΙΤΟΣΚΥΡΑ
 ΚΑΙ. ΑΠΟΛΛΩΝΩ. ΟΙ
 ΤΟΣΚΥΡΩ. ΜΙΘΡΑ
 Μ. ΟΥΛΙΟΣ. ΠΛΟΚΑ
 ΜΟΣ. ΝΕΩΚΟΡΟΣ
 ΑΝΕΘ.

θεῖα Σιλήη Ὀϊτούρα καὶ Ἀπολλῶνι Ὀϊτούρα... ἀνέθηκε.
 M. Ulpius Plocamus Néocore a dédié à la déesse Lune
 Ἐτοςyra et à Apollon Ἐτοςyras Mithras...

(128) §. LX. *Lieux sacrés.* M. Wesseling croyoit que τὰ ἱρὰ étoient les rites qui s'observoient lorsqu'on immoloit les victimes, et non point des temples, puisque Hérodote venoit de dire que les Scythes n'en élèvent qu'à Mars. Mais il paroît plus naturel d'entendre par τὰ ἱρὰ un lieu sacré. Quoique les Scythes n'eussent point de temple proprement dit, il est cependant très-vraisemblable qu'ils s'assembloient en plein air en de certains endroits, qu'on regardoit comme sacrés, à cause des sacrifices qui s'y faisoient,

(129) §. LX. *Sans aucune autre cérémonie préparatoire.* Hérodote fait cette remarque, parce que les Grecs ne manquoient jamais à ces cérémonies.

1°. On arrosoit la victime d'eau lustrale. 2°. On jetoit sur son front de l'orge en grain mêlée avec du sel. (Les Latins y jetoient de la farine mêlée avec du sel. C'est ce qu'ils appeloient *mola salsa*, voyez liv. I, §. CLX, note 382.)

(a) Inscriptiones Antiquæ, pag. 56, n°. 2.
 Tome III.

3°. On coupoit du poil sur le front de la victime, et on le jetoit au feu.

La première cérémonie se voit dans Euripides. Iphigénie raconte qu'elle a vu en songe la maison de son père renversée, excepté une colonne. Cette colonne étoit Orestes. Elle a arrosé dans le même songe cette colonne; elle en conclut qu'Orestes est mort; car ceux qu'elle arrose d'eau lustrale meurent.

(a) *Θηήσκουσι δ' οὐς ἀν χίριβις βάλλωσ' ἱμαί.*

Dans la même Pièce, vers 621, Orestes dit : « Quoi » donc, vous m'immolerez vous-même, vous qui êtes une » femme » ! Iphigénie répond : « Non ; mais je répandrai » sur votre tête l'eau lustrale ».

Ὅουκ ἀλλὰ χαιτήν ἀμφὶ σην χιρίψομαι.

Voyez aussi le vers 643 de la même Pièce
Homère a réuni ces trois cérémonies :

(b) *γέραν δ' ἰππηλάτα Νέστορ
Χίριβά τ' ἄλοχύτας τε κατήρχιτο· πολλὰ δ' Ἀθήη
Ἐΰχεται ἀπαρχόμενος, κεφαλῆς τρίχας ἐν πυρὶ βάλλων.*

« Nestor répand l'eau lustrale et l'orge sacrée sur la vic- » time, coupe du poil de son front, et le jetant au feu, il » adresse ses prières à Minerve ».

Madame Dacier n'a pas saisi le sens de ce passage. Elle croit (c) que Nestor se lave les mains de cette eau; et, quelques vers plus haut, elle interprète χίριβα une aiguière, tandis que c'est l'eau lustrale. Elle confond, à ce qu'il paroît, χίριψ avec χίριβον. Ce premier mot n'a jamais signifié, dans Homère, une aiguière. Cette fausse interprétation

(a) Iphigenia in Taurid. vers. 58.

(b) Homer. Odys. lib. III, vers. 444.

(c) Odyssée, tom. I, pag. 223, édition de Paris, 1740.

est cause qu'elle voudroit faire un changement dans le texte (a), quoiqu'il n'en soit nullement besoin.

Pope nè s'y est pas trompé. Voici comme il a rendu ces vers du Prince des Poètes :

Scatters with quiv'ring hand the sacred flour,
And the stream sprinkles : from the curling brows
The hair collected in the fire he throws.

Il lui est cependant échappé une légère inexactitude, en ce qu'il attribue aux Grecs une coutume qui ne se pratiquoit que chez les Romains. Aussi Nestor ne répand-il point de fleur de farine, mais de l'orge en grain. J'ai dit deux mots de cet usage, liv. 1, §. CLX, note 382.

M. Bitaubé ne s'y est pas trompé.

Les Grecs désignoient ces cérémonies par ce mot *κατάρ-
ξιστος*, qui est le terme propre.

(130) §. LXI. *Il n'y a point du tout de bois. Α'ινῶς ἄξυλος.
αἰνῶς* est un ionisme pour *σφόδρα*, *valdè*. On le trouve sou-
vent dans Homère et dans Hippocrates. Voyez sur ce mot
Foesii Œconomia Hippocratis.

(131) §. LXI. *Cratères de Lesbos*. Cette espèce de Cra-
tère est actuellement inconnue.

(132) §. LXI. *Dans le ventre de l'animal*. Avant l'in-
vention des chaudières, les peuples barbares se servoient
de peaux pour faire cuire les alimens. Les Arabes Bé-
douins, les Groënlandois et plusieurs peuples de la Tartarie
en font encore usage.

WESSELING.

Remarquez aussi que dans les pays où il n'y a point de
bois, on fait usage des os des animaux pour faire du feu.
Voyez-en un exemple remarquable dans Ezéchiel, cap. XXIV,
vers. 5.

(133) §. LXI. *Pareille chose s'observe à l'égard des autres
victimes*. Il y a dans le grec : *Et les autres victimes se font
cuire aussi chacune elle-même*.

(a) Voyez ses Remarques, *ibid.* pag. 262.

(134) §. LXI. *D'autres animaux.* J'ai remarqué sur le §. XXXIII de ce livre, note 46, que *Πρόβατα* signifioit toute sorte de bétail. J'ajoute que *Μῆλα*, qui dans la suite ne s'est dit que des moutons, de même que *πρόβατα*, se prenoit aussi autrefois pour tout le bétail en général. De-là, les Nymphes qui présidoient aux pâturages, s'appeloient *Ἐπιμηλίδες*. Phrynichus, qui est en manuscrit à la Bibliothèque du Roi, dit : *αἱ (Νύμφαι) περὶ τὰς νομάς τῶν τετραπόδων Ἐπιμηλίδες, ὅτι Μῆλα ἅπαντα τὰ τετραπόδα καλεῖσιν οἱ ἀρχαῖοι.* « Les Nymphes qui sont dans les pâturages des animaux à quatre »
 » pieds, se nomment *Epimélides*, parce que les anciens » appellent *Méla* tous les animaux à quatre pieds ».

(135) §. LXI. *A ces Dieux.* Il y a dans le grec : *Au reste des Dieux.* Cela se rapporte manifestement aux Dieux dont Hérodote venoit de parler. Cet Historien s'est servi de cette expression, à cause de Mars qui suit, et qu'il met en opposition.

(136) §. LXII. *Dans un champ destiné aux assemblées de la Nation.* *Ἀρχαῖον* signifie le Sénat, le lieu où s'assemblent les Magistrats. Dans une Nation où il n'y avoit point de maisons, ce lieu devoit être en pleine campagne ; ce qu'on appeloit chez nos pères le *Champ de Mars*. Si c'eût été un édifice, comment concevoir qu'il pût être assez grand et assez élevé pour contenir une pile de fagots de trois stades, tant en longueur qu'en largeur, sur un peu moins de hauteur ? J'ai cru que la clarté exigeoit que j'exprimasse que c'étoit un champ destiné aux assemblées de la Nation.

(137) §. LXII. *Et moins en hauteur.* Je suis persuadé, avec M. Wesseling, qu'une pile de menu bois, de trois stades, tant en longueur qu'en largeur, sur un peu moins de hauteur, n'a de vraisemblance nulle part, et sur-tout dans un pays qui n'avoit point de bois. Je pense, avec ce même Savant, que le nombre qui en exprimoit la hauteur, a été oublié par les copistes.

(138) §. LXII. *Un vieux cimenterre de fer.* D'autres peuples barbares honoient le Dieu de la guerre sous l'emblème d'un cimenterre. Ammian Marcellin dit des Huns : *Nec (a) templum apud eos vísitur aut delubrum. . . . sed gladius barbarico ritu humi figitur nudus, eumque ut Martem. . . . colunt.* A Rome même (b), une pique représentoit autrefois le Dieu Mars, comme nous l'apprenons de Varron.

(139) §. LXII. *Et lui immolent.* Je lis *καὶ δὴ καὶ τῷ δ' ἔτι*, au lieu de *καὶ δὴ καὶ τοῖς δ' ἔτι*. Cette dernière leçon pourroit cependant se soutenir à la rigueur, puisqu'il y avoit plusieurs cimenterres.

(140) §. LXII. *Le bras droit avec l'épaule.* J'entends par *χεῖρ* le bras avec la main. Voyez la note 420 sur le §. CXXI du second livre.

(141) §. LXII. *Après avoir achevé le sacrifice.* « M. Wesseling change *ἀπίρσαντες ἰρήν* en *ἀπαράξαντες*. Je pense » qu'il ne faut rien changer, ou qu'il faut lire *ἀπορίξαντες* » dans le sens d'*ἀποθύσαντες*, après avoir achevé le sacrifice » des autres victimes, comme Hérodote lui-même a dit, » lib. IX, §. VIII. *ὄκω ἀπτεταίχιστα*, le mur n'étoit pas » encore achevé, et *ibid.* §. XXX, *ἀπικηδύσαντες*, lorsqu'ils » eurent cessé de pleurer. On sait que *πίξω* est synonyme » de *θύω* ». Homère, *Iliad.* lib. I, 443.

Φοίβω θ' ἰσρὴν ἱκατόμην

ῥίξαι ὑπὲρ Δαναῶν.

« On peut encore corriger *ἀπίρσαντες* d'*ἔρδω*, qui signifie » également *θύω*. Cette correction me paroît d'autant plus » vraisemblable qu'Hérodote un peu plus haut, §. LX, en » parlant des sacrifices de ces mêmes Scythes, dit *θυσιῇ δὲ* » *ἢ αὐτῇ πᾶσι κατίστημι. . . . ἔρδομένη ᾧδε*. Hésychius explique » *ἔρδω* par *θύω*. Si j'ai dit qu'on pourroit aussi laisser la

(a) Ammian. Marcellin. lib. XXXI, cap. II, pag. 478.

(b) Clem. Alexand. Cohort. ad Gentes. §. IV, pag. 41, liu. 2.

» leçon ἀπίρξαντες telle qu'elle est dans le texte, c'est que
 » je trouve encore dans Hésychius : ἔρξον... ἔρσον, quoiqu'il
 » soit très-possible qu'il ait confondu dans cette glose ἔρξον
 » avec ἔρσον. Quoi qu'il en soit, j'aime mieux croire qu'Hé-
 » rodote a voulu dire ἀποθύσαντες, que d'adopter sans néces-
 » sité la correction de M. Wesseling ».

C O R A Y.

(142) §. LXIV. *Quand il l'a bien amollie, il s'en sert comme d'une serviette.* Ce vers de l'Œnomaüs de Sophocles explique ce que dit Hérodote.

(a) Σκυθιστὶ χειρόμακτρον ἰκκικαρμίον.

« Ecorché à la manière des Scythes, sa peau fait une
 » serviette ». C'est ainsi que ce vers doit être entendu, et
 non comme l'explique Casaubon dans ses notes sur Athé-
 née, comme le prouve Hésychius au mot Σκυθιστὶ χειρόμακ-
 τρον, quoique cette glose soit altérée.

Démosthènes nomme deux fois cette Pièce dans sa
 Harangue pour la couronne, et Hésychius explique le
 second passage de cet Orateur au mot Ἀρουραῖος Ὀινόμαος.
 Si M. l'Abbé Auger eut eu connoissance de la glose d'Hé-
 sychius, il y a grande apparence qu'il ne se seroit pas con-
 tenté de nous dire qu'Eschines avoit joué le rôle d'Œno-
 maüs. Voyez son Démosthènes, tom. III, pag. 268 et 298
 dans les notes. L'Œnomaüs étoit une Tragédie de Sopho-
 cles, dont il ne reste plus que quelques vers. On l'appe-
 loit aussi Hippodamie.

(143) §. LXIV. *Capes de bergers.* On appeloit en grec
 cette sorte de capes Βαῖρα. Elle étoit faite de peaux de
 bêtes cousues ensemble.

(144) §. LXV. *Comme d'une coupe à boire.* Strabon (b)

(a) Athen. lib. IX, cap. XVIII, pag. 410, C. Le sens de ce pas-
 sage a été estropié par M. Lefèvre-Villebrune. Voyez les Fragmens
 de Sophocles dans l'édition de M. Brunck, pag. 24; Toup Appen-
 dic. ad emendationes, in Suidam, tom. IV, pag. 466.

(b) Strab. lib. VII, pag. 460, B.

fait mention, ainsi que beaucoup d'autres Auteurs, de cét usage des Scythes, de boire dans les crânes de leurs ennemis.

(145) §. LXV. *Les ont attaqués.* On lit aussi *προθήκατο* dans le manuscrit A de la Bibliothèque du Roi, et *λίγισται* deux lignes plus bas.

(146) §. LXVI. *Et c'est pour eux une grande ignominie. Ut (a) quisque plures interemerit, ita apud eos habetur eximius. Cæterùm expertem esse cædis, inter opprobria vel maximum.*

(147) §. LXVI. *Deux coupes jointes ensemble.* Consultez Saumaise, *ad Solini Polyhist.* pag. 136, Col. 1, C.

(148) §. LXVII. *De baguettes de Saule.* Ammian Marcellin dit, en parlant des Huns: *Futura (b) miro præaugiunt modo: nam rectiores virgas vimineas colligentes, easque cum incantamentis quibusdam secretis præstituto tempore discernentes, apertè quid portendatur norunt.*

Cette sorte de divination n'a rien de commun, comme on le voit, avec la Baguette Divinatoire de l'Abbé de Vallemont. Mais j'ai vu dans le Berry des traces de cette superstition parmi les Bergers.

Voyez aussi la note de Lindenbrogius, sur le passage d'Ammian Marcellin.

(149) §. LXVII. *Les Enarées.* Voyez ce que j'en ai dit liv. I, §. cv, note 285, pag. 397.

(150) §. LXVII. *D'écorce de tilleul.* M. de Pauw (c) fait dire à Hérodote que ces Scythes employoient à la divination, des feuilles d'arbres; mais qu'il lui faudroit faire une Dissertation tout exprès, pour expliquer cette divination par les feuilles.

Une Dissertation, qui expliqueroit une chose dont il n'a point été parlé, seroit très-curieuse.

(a) Pomp. Mela, lib. II, cap. I, pag. 133.

(b) Ammian. Marcellin. lib. XXXI, cap. II, sub finem, pag. 478.

(c) Recherches Philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois, sect. VII, pag. 195, B.

(151) §. LXVIII. *Par les Lares du Palais. Les Turcs jurent encore aujourd'hui par la Porte Ottomane.*

(152) §. LXVIII. *Le convainquent. Καταδήσωσι.* Voyez la note savante de M. Valckenaer. Hérodote s'est servi du même terme dans le même sens, liv. II, §. CLXXIV.

(153) §. LXVIII. *Le déclarent innocent. ἢ... ἀπολύσωσι, s'ils l'absolvent.* Julius Pollux (a) dit qu'ἀφίῃναι, ἀπαλλάξαι sont du bon usage pour signifier absoudre, mais qu'ἀπολύσαι est un terme du peuple, du vulgaire. Cependant Hérodote, qui a écrit avec la plus grande pureté et la plus grande élégance, s'en est servi plusieurs fois. ὅσοι μὲν αὐτὸν τῶν θείων ἀπίλυσαι μὴ φῶρα εἶναι. Les Dieux qui le renvoyèrent absous du crime de vol, liv. II, §. CLXXIV. παιδας δὲ αὐτῶ... Πανουκίης ἀπίλυσαι, Pausanias renvoyait absous les enfans d'Attagnus, liv. IX, §. LXXXVII. Thucydides l'emploie pareillement en ce sens : τῶν μὲν (b) ἰδίᾳ πρὸς τινα ἀδικημάτων εὐθύθη, τὰ δὲ μίγιστα ἀπολυεταὶ μὴ ἀδικεῖν. « Il fut con- » damné pour des fautes particulières, et renvoyé absous » pour des fautes publiques et très-graves ». Le même terme se trouve souvent dans Xénophon. ἔτι (c) μὲν; ᾧ πᾶτερ, εἰ μὴδὲν ἠδίκει Σφοδρίας, ἀπίλυσας αὐτὸν, οἶδα. « Je sais, » mon père, que si Sphodrias eût été innocent, vous l'au- » riez absous ». Lysias, que Denys d'Halicarnasse regarde comme le plus parfait (d) modèle du langage Attique, s'en est pareillement servi : (e) εἰ δὲ τινες κακόνους ἐγένοντο εἰς τὰ ὑμῖν πρᾶγματα, ἢ γνῶμην μὴ ἐπιτηδείαν εἶπον, οὐχ οἱ (f)

(a) Jul. Poll. Onomastic. lib. VIII, cap. II, Segm. IX, tom. II, pag. 855.

(b) Thucydid. lib. I, §. xcν, pag. 63, lin. 41.

(c) Xenoph. Hellenic. lib. V, cap. IV, §. xxxi, pag. 339.

(d) Τῆς Ἀττικῆς γλώττης ἄριστος κατὰ Διονυσ. Halicarn. tom. II, pag. 130, lin. 41.

(e) Lysias Polystrati Defensio, pag. 159, lin. 40, &c. ex Edit. Henr. Stephan.

(f) C'est ainsi que lisent Taylor et Marckland, au lieu de ἄνα-
ται. J'avois communiqué cette correction à l'Abbé Auger, dernier

ἀπαντες τούτων αἰτίαι ἰσὶς ἐπὶ καὶ τοὺς παρόντας ὁμοῖς ἀπι-
λύσκει. « S'il y a eu des personnes mal intentionnées contre
» votre gouvernement, ou qui aient été d'un avis perni-
» cieux, vous ne devez pas en punir ceux qui ne se sont
» pas trouvés à ces délibérations, après avoir renvoyé
» absous ceux qui y ont assisté ».

Que penser, d'après ces exemples, de la remarque de ce
Grammairien ?

(154) §. LXX. *Il ne fait aucun mal aux filles.* Pourquoi
donc M. de Pauw avance-t-il qu'en Chine on fait mourir
les parens d'un coupable, mais qu'on vend comme esclaves
les femmes, suivant (a) la maxime des Scythes dont parle
Hérodote ? Il est très-certain qu'Hérodote se contente de
dire qu'on ne fait aucun mal aux femmes.

(155) §. LXX. *Lorsque les Scythes font un traité avec
quelqu'un.* Voyez liv. I, §. LXXIV, et les notes 206 et 207
sur ce paragraphe, auxquelles j'ajoute que lorsque (b)
Henri III entra en Pologne pour prendre possession de ce
Royaume, il trouva à son arrivée trente mille chevaux
rangés en bataille. Le Général s'approchant de lui, tire son
sabre, s'en pique le bras, et recueillant dans sa main le sang
qui couloit de sa blessure, il le but, en lui disant : *Seigneur,
malheur à celui de nous, qui n'est pas prêt à verser pour
votre service tout ce qu'il a dans les veines ; c'est pour cela
que je ne veux rien perdre du mien.*

(156) §. LXX. *De légères incisions au corps.* ἰπιταμόντις...
σμηκρὸν τῷ σώματι. C'est ce qu'Hérodote a dit, livre I,

Editeur de Lysias, et en copiant la note de ces deux savans, je
lui avois marqué la page où elle se trouvoit. L'Abbé Auger se
l'est appropriée, sans apprendre au public qu'elle appartenoit à
MM. Taylor et Marckland.

(a) Recherches Philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois,
sect. VIII, pag. 209.

(b) Histoire de France, par le Père Daniel, nouvelle édition
in-4. tom. X, pag. 552.

§. LXXIV. *ἵπια τὸς ἑραχίους ἐπιτάμονται ἐς τὴν ὀμοχροίην.*
Ce passage explique celui du premier Livre. Le savant Dodwell a dit sur ce sujet des choses très-curieuses, in *Dissertat. Cyprian. XIII, §. XVIIII, pag. 130.*

(157) §. LXXI. *Οὐδὲν ἄλλο τὸν Βορυσθῆνα ἀναπνεύσειν ἢ τὸν ἄνθρωπον.*
Où le Borysthènes commence à être navigable. Il y a dans le grec : *Αὐτὸν ἄνθρωπον ἕως οὗ οὐδὲν ἄλλο τὸν Βορυσθῆνα.*

(158) §. LXXI. *De Souchet.* Le Cypérus est, je crois, le Souchet. Homère met cette plante au nombre de celles qui servent d'aliment aux chevaux. Voyez *Odyssée, liv. IV, vers 603.*

(159) §. LXXI. *Se coupent un peu de l'oreille.* M. Bayer (a) fait dire à Hérodote, que ce peuple coupoit au Roi une légère portion de l'oreille.

(160) §. LXXI. *De branches de saule.* Le même M. Bayer (b) a traduit cet endroit : *Super lignis vestes ponebant.* On diroit qu'il n'a jeté les yeux que sur la traduction de Laurent Valla, où il y a *palliis contegunt.*

(161) §. LXXI. *Son Ministre, &c.* C'est ainsi que je traduis *ἀγγελοφόρον.* Voyez liv. I, §. XCIX.

(162) §. LXXII. *Ils étranglent une cinquantaine, &c.* M. de Voltaire (c) suppose qu'on empaloit tout en vie les Officiers les plus chéris du *Kan* des Scythes, autour du cadavre royal ; et il attribue cela à Hérodote, qui assure cependant qu'on les étrangloit auparavant.

Je ne doute pas que ces sacrifices inhumains ne paroissent une fable à ceux d'entre les modernes qui ne jugent des anciens que d'après eux-mêmes et des nations étrangères que d'après la leur. Qu'ils sachent qu'à la Chine, c'est-à-dire, dans le pays le plus doux et le plus policé qu'il y ait,

(a) *Memoriæ Scythicæ. Comment. Academ. Petropol. tom. II, pag. 358.*

(b) *Ibid. pag. 359.*

(c) *Philosophie de l'Histoire, pag. 200 (221).*

l'Empereur (a) Chun-Tchi, ayant perdu une de ses épouses en 1660, fit sacrifier sur le tombeau de cette femme plus de trente esclaves. Il étoit Tartare, c'est-à-dire, Scythè. Cet exemple récent rend croyable ce que nous dit Hérodote des anciens Scythes.

(163) §. LXXII. *Dans toute leur longueur.* On lit dans le manuscrit *A* de la Bibliothèque du Roi, *καταμήσια* en un seul mot, et *κατὰ μήσια* en deux, dans le manuscrit *B* de la même Bibliothèque.

(164) §. LXXIII. *Ensuite on les enterre.* Les Scythes n'observoient pas tous les mêmes usages dans leurs funérailles. Il y en avoit qui suspendoient les corps morts à un arbre, et les laissoient pourrir en cet état ». Qu'importe à » Théodore, dit (b) Plutarque, s'il pourrit en terre ou sur » terre? Telle est la sépulture honorable des Scythes ».

Silius Italicus fait aussi mention de cette coutume :

At (c) gente in Scythicâ suffixa cadavera truncis
Lenta dies sepelit, putri liquentia tabo.

J'ai remarqué, liv. II, §. CIV, note 365, pag. 399, que les Colchidiens avoient probablement emprunté de ces Scythes, leur manière de rendre les derniers devoirs aux morts.

Il n'est peut-être pas inutile d'observer que les peuples Barbares ont des usages aussi barbares qu'eux-mêmes, et que ces usages ont souvent beaucoup de ressemblance entre eux, quoique ces nations n'aient pu se les communiquer.

M. Cook (d), Lieutenant de vaisseau, raconte que, dans l'île Otaheite, on laisse pourrir sur terre les corps morts,

(a) Histoire Générale de la Chine, tom. 1, pag. 43 du Discours Préliminaire.

(b) Plutarch. an Vitiositas ad infelicitatem sufficiat. pag. 499, D.

(c) Silius Italic. lib. XIII, vers. 486.

(d) An account of the Voyages undertaken by order of the king, for making discoveries in the southern Hemisphere, drawn up from the Journals of the several Commanders, by Dr Hawkesworth. From the London Chronicle 29 June 1773, pag. 5th.

jusqu'à ce que la chair soit tout-à-fait consumée, et qu'ensuite on enterre les os.

(165) §. LXXIV. *Il croît en Scythie.* J'ai suivi la leçon ordinaire. M. Valckenaer propose de lire : ἴσσι δὲ σφι κάρναβις ἀντομάτη φυσμένη ἐν τῇ χωρῇ, πλὴν παχύτητος, καὶ μεγάλους, τῷ λίπῳ ἰμφοριστάτη ταύτης δὲ πολλῶν ὑπερφέρει ἢ κάρναβις αὐτή, ἢ καὶ σπειρομένη φύεται. Cette conjecture est ingénieuse ; mais je n'aime point à faire des changemens dans le texte, à moins qu'ils ne soient d'une nécessité absolue. Voyez la note de feu M. Wesseling. Quoi qu'il en soit, si l'on donne la préférence à la correction de M. Valckenaer, en voici la traduction en faveur de ceux qui ne savent pas le grec. « Il y a en Scythie une espèce de chanvre qui croît » d'elle-même, et qui ressemble au lin, excepté qu'il est » plus gros et plus grand : celui qu'on sème lui est de beau- » coup supérieur ».

(166) §. LXXIV. *Les Thraces, &c.* Hésychius dit que ce sont les femmes de Thrace qui font des habits avec le chanvre (a). ἴσσι δὲ φυτὸν τι λιπῶ ὅμοιον ἐξ ὅου αἱ Θραῦσαι ἰμάτια ποιοῦσιν. « Le chanvre est une plante qui a quelque ressem- » blance avec le lin. Les femmes de Thrace en font des » habits ». Ces habits ne se portoient sans doute qu'en été ; car il paroît, par le liv. VII, §. LXXV, et par l'Expédition de Cyrus, liv. VII, chap. IV, §. II, pag. 414, que les Thraces avoient soin de se tenir chaudement en hiver. Il paroît cependant, par le Rhésus attribué à Euripides (b), que les Thraces étoient vêtus très-légerement en hiver. Mais les usages de ce peuple pouvoient avoir changé depuis la guerre de Troie.

(167) §. LXXV. *Et s'étant glissées sous ces tentes de laine foulée.* πίλος ἰρίσιος, est une étoffe de laine foulée et collée, du feutre. Voyez ci-dessus, §. XXI, note 47. Le terme

(a) Hesych. voc. Κάρναβις.

(b) Eurip. in Rheso vers. 443, le vers est altéré. Voyez les notes de M. Murgrave.

ὑποδύουσι, *ils se glissent*, indique que l'ouverture par où ils entroient étoit fort petite. Elle devoit l'être en effet, et il y a grande apparence qu'on la bouchoit entièrement après qu'on étoit entré, afin que la vapeur ne pût s'échapper. Ces étoffes devoient s'abaisser de tous côtés jusqu'à terre; et c'est ce qui me les a fait appeler *des tentes*. Hérodote a dit plus haut, §. XXI, que les Argippéens demeurent toute l'année sous des arbres, et que, l'hiver, ils les couvrent d'une étoffe de laine foulée. Or, si cette étoffe n'eût point été jusqu'à terre, elle n'auroit pu les garantir de l'intempérie de cette saison.

Les chars des Scythes étoient aussi revêtus de feutre, comme le dit Hippocrate. (a) αὐται δὲ πίλοισι περιπεφραγμένοι, « ils sont revêtus de feutre ». Et, trois lignes plus bas, il ajoute : ταῦτα δὲ καὶ (b) στιγὰ πρὸς ὕδωρ, καὶ πρὸς χίονα, καὶ τὰ πνεύματα, « ce qui les garantit de la pluie, de » la neige et des vents ».

Ces sortes de tentes sont encore en usage chez les Tartares. Le Docteur Cook, qui a demeuré plusieurs années à Astracan, sur le Volga, qui a été de cette ville à Asoph sur le Don ou Tanais, d'Asoph à Astracan, et qui a traversé plusieurs fois le désert d'Astracan, s'exprime ainsi dans son Voyage : « Les (c) Calmoucks habitent ce grand désert qui est » entre le Volga et le Don, ayant la Circassie au midi, et au » nord la ligne qu'on a tirée entre ces deux rivières qui en » fait la jonction. Ils ne cultivent pas la terre, et font paître » leurs nombreux troupeaux. Ils n'ont pas d'habitation fixe, » et passent continuellement d'un lieu à un autre. Ils habitent sous des tentes, qui ont la forme d'une ruche à miel.

(a) Hippocrat. de Aer. Aquis et Locis, vol. 1, pag. 353.

(b) Il y a dans toutes les éditions στιγὰ, étroits, ce qui ne fait aucun sens. J'ai suivi la correction de feu M. Hemsterhuis dans ses notes sur le Plutus d'Aristophanes, pag. 369, Harlingæ, 1744, in-8.

(c) Voyages and Travels through the Russian Empire, &c. vol. 1st, pag. 307.

» Celles des riches sont couvertes de feutre, et celles des
 » pauvres de roseaux. Les Calmoucks passent l'hiver sur
 » les frontières de la Circassie, et quand le printemps
 » s'avance, ils vont au nord, même jusqu'à Tsaritzin, et
 » aux approches de l'hiver ils retournent de nouveau sur
 » leurs pas ».

Médée (a) introduisit en Grèce l'usage des bains chauds. Ils entretenoient la santé, et rendoient le corps plus souple. L'appareil des chaudières et du feu, fit croire qu'elle rajeunissoit les hommes en les faisant cuire; et cela d'autant plus, qu'elle cachoit sa méthode, afin que les Médecins ne vinsent point à l'apprendre. Pélias fut étouffé par la vapeur du bain.

(168) §. LXXV. *Qu'il n'y a point d'étuve.* Πυρίη est proprement une étuve, un endroit où l'on excite la sueur. Les Latins l'appeloient *caldarium*, *tepidarium*. Ceux qui ont rendu ce mot par *Cassolette* se sont éloignés du véritable sens d'Hérodote, et ont pris sans doute pour guides les versions latines, où on lit *Thuribulum*.

Les Indiens de la Baie d'Hudson ont encore à présent un usage à-peu-près pareil. Lorsqu'ils veulent se faire suer, « ils (b) prennent une grande pierre ronde, sur laquelle ils font un feu qu'ils entretiennent jusqu'à ce qu'elle devienne rouge. Ensuite ils élèvent autour une petite cabane qu'ils ferment soigneusement; ils y entrent nus avec un vase plein d'eau, dont ils arrosent la pierre. L'eau se changeant en vapeurs chaudes et humides, qui remplissent bientôt la cabane, cause une transpiration très-prompte ».

(169) §. LXXV. *Etourdis par cette vapeur.* J'entends cela de la stupeur et de l'espèce d'ivresse occasionnée par la vapeur; et tel étoit le sentiment de feu M. Wesseling. Cette

(a) Palæphat. de Incredibilib. §. XLIV, pag. 55.

(b) Histoire des Voyages, tom. XIV, pag. 666.

espèce d'ivresse leur faisoit pousser des cris confus, ou, pour m'exprimer comme Hérodote, les faisoit hurler. On a vu plus haut (a) que la vapeur qui s'élevoit d'un certain fruit jeté dans le feu, causoit aux Massagètes une espèce d'ivresse.

Quelques lignes plus bas, il est dit que les femmes des Scythes font usage du bois de l'arbre qui porte l'encens, et là-dessus j'ai observé en note, au bas de la page, que je ne concevois pas comment elles pouvoient s'en procurer. Je pense actuellement que les Grecs faisant alors un commerce très-étendu, ils portoient de ce bois aux Grecs des villes de commerce sur le Pont-Euxin, et que par le moyen de ces Grecs les femmes des Scythes pouvoient s'en procurer.

M. Van Eldik (b) lit *χρίονται*, en la place de *ἀρίονται*. Cette correction me paroît heureuse. Mais que faire d'*ἀγάμνοι*? Si on le changeoit en *ἀγαλλόμενοι*, tout seroit alors clair, et il faudroit traduire : « Les Scythes font usage de » cette vapeur avec plaisir, ou, prennent plaisir à cette » vapeur ».

(170) §. LXXVI. *Un prodigieux*. Voyez ci-dessus, §. LXI, note 130, sur *ἀνῆς*.

(171) §. LXXVI. *Anacharsis*. Voyez la vie de ce Philosophe par Diogène Laerce (c), qui lui attribue plusieurs inventions constatées par Strabon. Voyez aussi les notes de Ménage sur cette vie, et mes notes sur Hérodote, liv. 1, §. cv, note 285. Anacharsis, dit (d) Galien, barbare par sa naissance, n'en fut pas moins admiré et surnommé le ΣΑΞ. Quelqu'un lui ayant reproché qu'il étoit un barbare et un Scythe, il lui répondit : « Ce reproche déshonore ma patrie; » mais toi, tu es le déshonneur de la tienne ». On trouve dans les Recueils des Lettres des Philosophes et des Ora-

(a) Herodot. lib. 1, §. cccii.

(b) Suspicionum Specimen, pag. 6.

(c) Diogen. Laert. lib. 1, Segm. 101 et seq.

(d) Galen. S. in Hippocratis, tom. 1, pag. 2, lin. 51.

teurs, publié par Alde, des lettres sous le nom d'Anacharsis. Je suis persuadé qu'elles sont supposées. Elles sont cependant très-anciennes. Cicéron en cite une dans ses *Tusculanes*, liv. v, §. xxxii, et S. Clément d'Alexandrie paroît y faire allusion dans ses *Stromates*, lib. i, pag. 364, lin. 18.

(172) §. lxxvi. *Et montré par-tout, Δc. ἀποδιξάμινος* est un ionisme pour *ἀποδιξάμινος*. On a vu, au commencement de cette histoire, *ἀπόδιξις* pour *ἀπόδιξις*. J'en avertis, parce que j'ai vu plusieurs personnes qui y avoient été arrêtées.

(173) §. lxxvi. *La veillée*. Les fêtes commençoient proprement à l'entrée de la nuit du jour où on les célébroit ; et, suivant toutes les apparences, on passoit la nuit à chanter des hymnes en l'honneur du Dieu ou de la Déesse dont on faisoit la fête. Voyez le *Pervigilium Veneris*.

(174) §. lxxvi. *De petites statues*. Les Argonautes établirent à Cyzique le culte de Cybèle, et fondèrent les temples élevés en son honneur, aux environs de cette ville et sur le mont Dindyme, si l'on en croit (a) Strabon. Les Prêtres de cette Déesse portoient un tambourin et de petites statues ou images sur la poitrine. « Les Phrygiens (b se » rendent propice Rhéa avec le tambourin. Ils parcou- » rent (c) (les Prêtres de Cybèle) la ville, faisant la quête » pour la Mère des Dieux, et portent sur la poitrine de » petites figures ». Ces figures pendoient du col sur la poitrine, comme nous l'apprenons de Saint Clément d'Alexandrie. « Anacharsis (d) avoit des images pendues au col, tel » qu'un Prêtre de Cybèle, lorsque le Roi le tua d'un coup » de flèche ». Ces figures s'appeloient *Προσθηθιδίαι*. Voyez Suidas au mot *Γάλλος*, et au mot *Προσθηθιδίαι*.

(a) Strab. lib. i, pag. 76, B ; lib. xi, pag. 862, A.

(b) Apollonius Rhodius, lib. i, vers. 1159.

(c) Dionys. Lalicarn. Antiq. Rom. lib. ii, §. xix, tom. i, pag. 88, lin. 36.

(d) S. Clem. Alexandr. in *Protreptico*, pag. 20.

(175) §. LXXVI. *Par son propre frère.* Il y a dans le grec : *Qu'il sache qu'il fut tué par son propre frère.* Plusieurs mssts. et l'édition de Henri Etienne, lisent ἀδελφιδίδου, son neveu. Cette leçon a induit en erreur les Auteurs de l'Histoire Universelle, tom. v, pag. 124 de la traduction.

(176) §. LXXVII. *Une pure invention.* On lit, dans l'édition de M. Wesseling, ἄλλως πίπασται. Quoique ce Savant ait rapporté dans sa Dissertation sur Hérodote, page 71, d'assez bonnes raisons pour appuyer cette leçon, j'ai cependant cru devoir préférer πίπασται qui se trouve dans deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi, et dans l'édition toute grecque de Henri Etienne. A l'égard de ἄλλως, j'ai suivi l'interprétation de M. Toup (a).

(177) §. LXXVIII. *De la ville d'Istrie.* Il y a dans les éditions Ἰστρινῆς, et dans le manuscrit du Cardinal Pasionéi, Ἰστρηῆς. L'un et l'autre mots me paroissent corrompus. Cette femme étoit de la ville d'Istros ou Istria, dont les habitans sont appelés par (b) Hérodote Ἰστρινοί dans le Dialecte Ionien. Etienne de Byzance les nomme Ἰστριανοί dans le Dialecte commun. Je lirois donc ici Ἰστρινῆς.

(178) §. LXXVIII. *Et y épousa.* γυναῖκα ἔγημι ἐς αὐτά. αὐτά se rapporte à οἰκία, qui est plus haut ; uxorem duxit in istas œdes. Voyez la note de M. Valckenaër.

(179) §. LXXIX. *Le Dieu le frappa de ses traits.* Les Grecs se servoient de cette façon de parler pour exprimer ce que nous disons, *le tonnerre tomba.* Nous avons déjà vu plus haut, *le Dieu pleut,* pour dire *il pleut.*

(180) §. LXXIX. *Est contraire à la raison.* Il y a dans toutes les éditions ἰκός : mais il faut lire οἰκός ioniquement avec le manuscrit A du Roi.

(181) §. LXXIX. *Se rendit secrètement.* On lit dans le manuscrit A du Roi, διακρήσσεισι, dans le manuscrit B,

(a) Epistola Critica ad Celeb. Vir. Guliel. Episcopum Glœestr. pag. 81. Vel Emendat. in Suid. 2^a Edit. tom. II, pag. 497 et seq.

(b) Herodot. lib. II, §. XXXIII.

ἰπρήστουσι. Ces mots, qui ne font aucun sens, ont donné lieu à beaucoup de conjectures qu'on peut voir dans les notes de MM. Wesseling et Valckenaer. *διεπίστουσι*, du manuscrit de Sancroft, ne me paroît point convenir : on ne confie point un secret à toute une armée. Sans cela, ce verbe iroit très-bien, en mettant la virgule après Βορυσθιενίων, et en l'ôtant après Σκύθας ; de manière que la construction soit *λέγων πρὸς τοὺς Σκύθας*. M. Valckenaer lit *δίπικισι* ou *δίπικισι*, *urbe elapsus est*. C'est la leçon que j'ai suivie. Cependant elle ne me satisfait pas encore. Les portes de cette ville n'étoient fermées que pour empêcher les Scythes d'y entrer, et non pour ôter à ses habitans la liberté d'en sortir. Si les citoyens de Borysthènes jouissoient de cette liberté, comment peut-on dire que cet homme s'échappa de la ville ; mais peut-être que *διαπρηστύω* est un de ces termes qu'on ne trouve qu'une seule fois dans les Auteurs, comme il y en a mille exemples, et qu'il faut lui donner la signification que lui assigne Henri Etienne dans son Trésor. *Indicium defero, indico*.

(182) §. LXXIX. *Sur le point de donner bataille*. Μιλόντων δὲ αὐτίων.... συνάψιν. Il y a des manuscrits où on lit *συνάπτειν*, mais *συνάψιν* est la vraie leçon. Les Attiques joignent souvent le futur avec le présent du verbe μέλλω. Voyez liv. VII, §. CLVII, note 247.

Au reste, *συνάπτω* se prend absolument de même que *Committo* chez les Latins. On sous-entend *μάχη*.

(a) Κάπροι δ' ὄπας, θήγοντι ἀγρίαι γίνου,
 Συνῆψαν.

« Ils en vinrent aux mains avec la même fureur que des » sangliers qui ont aiguisé leurs dents meurtrières ».

Le Scholiaste met très-bien *συνῆψαν μάχη*.

(183) §. LXXXI. *Un peu plus haut*. Les manuscrits A

(a) Eurip. Phœniss. 1390, ex Edit. Brunck ; ex Ed. Musgravii, 1418.

et B de la Bibliothèque du Roi portent τοῦ καὶ ὀλίγω τι πρότερον κ. τ. λ.

(184) §. LXXXI. *Que le Cratère.* « Nymphis (a) d'Héraclée » rapporte, au livre sixième de l'Histoire de sa patrie, que » Pausanias qui vainquit Mardonius aux environs de Platées, violant les loix de Sparte, et se livrant à son orgueil, » consacra, tandis qu'il étoit aux environs de Byzance, un » cratère d'airain, aux Dieux, dont on voit les statues à » l'embouchure du Pont-Euxin, lequel existe encore actuellement. La vanité et l'insolence le firent tellement s'ou- » blier, qu'il osa mettre dans l'inscription que c'étoit lui-même qui l'avoit consacré ».

« Pausanias de Lacédémone, fils de Cléombrote, et de » l'ancienne race d'Hercules, Général de la Grèce, a consacré ce Cratère au Roi Neptune, comme un monument » de sa valeur ».

(185) §. LXXXII. *Elle a deux coudées de long.* C'étoit la mesure du pied d'Hercules, et aussi celle du pied de Persée. Voyez plus haut, livre second, §. xci.

(186) §. LXXXIII. *Un pont de bateaux.* Le grec ne le dit pas positivement; mais il est évident qu'on ne peut joindre les deux bords du Bosphore de Thrace que par un pont de bateaux. Notre Auteur s'est servi plus bas, §. LXXXVIII, de *σχιδίη*, qui est le terme propre.

(187) §. LXXXIV. *On les laissa en cet endroit-là même.* Cum (b) bellum Scythiis indixisset (Darius), Orientem cingentibus, rogatus ab Æbazo nobili sene, ut ex tribus liberis unum in solatium patri relinqueret, duorum operâ uteretur : plus quam rogabatur, pollicitus, omnes se illi dixit remissurum : et occisos in conspectu parentis abjecit, crudelis futurus, si omnes abduxisset.

(188) §. LXXXV. *Errantes.* Les roches Cyanées étoient à

(a) Athen. Deipnosoph. lib. XII, cap. IX, pag. 536, A, B.

(b) Seneca de Irâ, lib. III, cap. XVI, tom. I, pag. 120.

une si petite distance l'une de l'autre, que de loin elles paroissoient se toucher. Cette illusion d'optique donna probablement lieu à la fable, et cette fable s'accrédita par les dangers qu'on couroit sur cette mer. Voyez sur ces rochers, Apollonius de Rhodes, liv. II, vers 320 et suivans; même livre, vers 559 et suiv.

(189) §. LXXXV. *Dans le temple.* Darius ne passa pas dans les îles Cyanées, comme le dit du Ryer; mais il fit voile de ce côté, et aborda près du temple de Jupiter, d'où il considéra le Pont-Euxin. Ce temple n'étoit point sur les roches Cyanées, mais sur le rivage (a) Asiatique, et à quarante stades de ces rochers (b).

Jupiter étoit invoqué dans ce temple, sous le nom d'*Urius*, parce qu'on croyoit ce Dieu favorable à la navigation, *ἄριος* signifiait un vent favorable. Jamais on n'eut plus besoin de son secours que dans une mer extrêmement orageuse. On connoît l'inscription gravée sur la base de la statue de ce Dieu, rapportée par Spon et Wheler, mais beaucoup plus correctement par M. Chishull dans l'Appendix de ses Antiquités Asiatiques.

(190) §. LXXXV. *Elle a onze mille cent stades de longueur, sur trois mille trois cents de largeur.* Le Chevalier Chardin (c) prétend que cela fait 462 lieues de 15 au degré astronomique; ce qui est, dit-il, une erreur si étrange, qu'il ne sait comment l'excuser. Il est cependant bien aisé de justifier Hérodote. Si cet Historien avoit eu en vue le stade Olympique, cela ne feroit que 419 lieues; ce qui est bien éloigné du compte de Chardin. Mais il ne s'agit pas de ce stade, mais de celui de 51 toises, dont Hérodote fait presque toujours usage. Onze mille cent de ces stades donnent 226 de nos lieues, ce qui est la longueur du Pont-Euxin,

(a) Tabula Peutingeriana, Segm. VIII, C.

(b) Arrian. Periplus Ponti Euxini, pag. 25.

(c) Voyages de Chardin, tom. I, pag. 146.

comme on peut s'en assurer par la carte de M. d'Anville.

La largeur du Pont étant de 3,300 stades, cela fera 67 lieues et près d'un tiers.

La réponse que je fais à Chardin peut s'appliquer à ce que dit M. le Major Rennel (a) sur la longueur du Pont-Euxin. Je ne conteste point à ce savant la justesse des dimensions qu'il donne à cette mer. Mais je ne puis être de son avis sur l'évaluation qu'il fait du stade. Ce seroit ici le lieu de réfuter ce qu'il a dit de cette mesure itinéraire des Grecs; mais comme cela me meneroit à une dissertation où les bornes de cet ouvrage ne me permettent pas de m'engager, je renvoie le lecteur au Traité de M. d'Anville.

Cependant il résulte du Périple du Pont-Euxin, par Arrien, qu'en rangeant toutes les côtes et qu'en reconnoissant tous les promontoires, il n'avoit que 8,385 stades. Quand même on supposeroit, comme je l'ai avancé, qu'Hérodote vouloit parler ici du petit stade, et Arrien du stade de huit par mille romain, il ne s'ensuivroit pas moins que notre Historien s'est d'autant plus trompé, qu'il ne paroît pas dans son évaluation avoir fait l'estime des sinuosités des côtes. Ainsi quoique Chardin ait tort, M. Rennel pourroit bien avoir raison.

(191) §. LXXXV. *Trois mille trois cents de largeur.* Il y avoit dans les éditions précédentes, aussi bien que dans les manuscrits *A* et *B* de la Bibliothèque du Roi, *διηκόσιαι*; mais le paragraphe suivant prouve que *τριηκόσιαι*, qui se trouve dans le manuscrit de Sancroft, est la seule véritable leçon.

(192) §. LXXXVI. *Soixante-dix mille Orgyies, &c.* Cela fait 700 stades par jour et 600 par nuit; 1300 pour 24 heures. Marin évalue, au rapport de Ptolémée, une journée de navigation à mille stades; Aristides (*in Ægyptio*) à 1200,

(a) The Geographical System of Herodotus, &c. pag. 53, and else: here.

et Polybe soutient qu'il est impossible de faire deux mille stades par jour. Strabon dit que de la Cyrénaïque à Criu-Métopon, promontoire de l'île de Crète, il y a deux jours et deux nuits de navigation : or, suivant Eratosthènes, cet intervalle est de deux mille stades, et Pline écrit la même chose, lib. IV, cap. XII, *Ipsa (Creta) abest promontorio suo, quod vocatur Criu-Metopon, ut prodit Agrippa, à Cyrenarum promontorio Phycunte, cccxxv, M. P.*

Cette note est tirée de Casaubon sur Strabon, pag. 61 de l'édition d'Amsterdam, ou page 23, col. 1, B, du Commentaire de cet Auteur, édition de Paris. Remarquez que dans l'endroit où ce Savant fait mention de l'évaluation de la journée marine, suivant Hérodote, il y a, par une faute d'impression, 13000 stades au lieu de 1300, et que cette faute a été conservée très-religieusement, ainsi qu'un grand nombre d'autres dans l'édition d'Amsterdam.

(193) §. LXXXVI. *Onze cent dix mille Orgyies.* Je crois qu'il y a une transposition dans le texte grec, et qu'il faut lire *ἑνδῆκα καὶ ἑκατὸν μυριάδες ὄργυιων*, comme au liv. VII, §. LX, *ἑξάδομήκοντα καὶ ἑκατὸν μυριάδες*. Au reste, il est bien étonnant qu'aucun Commentateur, et qu'aucun Traducteur, tant en latin qu'en langue vulgaire, ne s'en soient pas apperçus. Ils ne donnoient tous de longueur au Pont-Euxin que cent dix mille cent orgyies, qui ne feroient que onze cent un stades, nombre fort éloigné de celui d'Hérodote. Soixante-dix mille orgyies, multipliées par neuf, nombre de jours qu'on met à parcourir le Pont dans sa longueur, donnent six cent trente mille orgyies. Soixante mille orgyies, multipliées par huit, nombre de nuits nécessaires pour parcourir le Pont, donnent quatre cent quatre-vingt-mille orgyies. Ces deux nombres ajoutés font onze cent dix mille orgyies, qui, étant divisées par cent, donnent onze mille cent stades. On sait qu'il y a cent orgyies (a)

(a) Herodot. lib. II, §. CXLIX.

dans le stade Olympique, l'orgyie ayant six pieds, et le stade six cents pieds.

Quoiqu'il paroisse par cet exposé qu'il est ici question du stade Olympique, il est cependant certain qu'Hérodote n'a voulu parler que du petit stade. Voyez la note 190; mais je croirois volontiers que de même qu'il y avoit des stades plus ou moins grands, il y avoit aussi des orgyies plus ou moins grandes, et que dans le stade Olympique il y avoit 100 orgyies de six pieds grecs, et que dans le petit stade il y avoit aussi 100 orgyies, mais d'une plus petite dimension.

(194) §. LXXXVII. *Diane Orthosienne*. Il y avoit en Arcadie (a) une montagne qu'on appeloit *Orthius*. Diane qui y étoit adorée, en prit le nom d'*Orthiène* et d'*Orthosienne*, ou plutôt d'*Orthia* et d'*Orthosia*. Elle étoit adorée sous ce nom en Tauride et à Sparte. On lui immoloit des hommes en Tauride, et à Lacédémone on fouettoit en son honneur des jeunes gens jusqu'au sang, sans qu'ils préférassent une seule plainte.

La statue de cette Déesse, qu'on voyoit à Lacédémone, étoit celle qui avoit été en Tauride. Pausanias en apporte des preuves que la superstition lui faisoit admettre, et qu'on peut actuellement rejeter. « Astrabacus, dit-il (b), et Alo- » pécus, descendans d'Agis, ayant trouvé cette statue, per- » dirent sur le champ l'esprit. Les Limnates de la Laconie, » les Cynosuriens, les habitans de Mésoa et de Pitane, ayant » pris querelle en sacrifiant à Diane, il y en eut plusieurs » de tués près de l'autel de la Déesse, et une maladie en- » leva le reste. L'Oracle, consulté, ordonna d'arroser de sang » humain cet autel. En conséquence on tiroit au sort la » victime. Lycurgue substitua à ces sacrifices l'usage de » fouetter des jeunes gens, en sorte que l'autel n'en est pas » moins arrosé de sang humain ».

(a) Scholiast. Pindari ad Olympic. Od. III, vers. 54.

(b) Pausan. Lacon. sive lib. III, cap. XVI, pag. 249.

Plutarque (a) raconte, d'après quelques Auteurs, « qu'a-
 vant la bataille de Platées, Pausanias offrant un sacrifice
 » un peu hors des rangs, des Lydiens fondirent sur lui, et
 » se mirent à piller et à renverser tout ce qui servoit aux
 » sacrifices : que Pausanias et ceux de sa suite n'ayant point
 » d'armes, les frappèrent à coups de verges et de fouets, et
 » qu'en mémoire de cette incursion, on a institué à Sparte
 » la procession des Lydiens, et les coups de fouets qu'on
 » y donne aux jeunes gens autour de l'autel ».

Quand même l'autel, dont parle Plutarque en ce passage, seroit celui de Diane Orthia, on n'en pourroit pas conclure qu'il s'agit de la même fête dont Pausanias fait mention. Je dis la même chose de ce que rapporte (b) Xénophon, que les jeunes gens surpris, en volant du bled, étoient fouettés auprès de l'autel de Diane Orthia.

Ces deux Auteurs ne contredisent donc point le récit de Pausanias, comme l'a pensé (c) M. Vauvilliers, qui s'est d'ailleurs servi d'une édition très-fautive de Xénophon. Pausanias parle de la fête de Diane Orthia et de son institution. Plutarque fait mention d'une autre fête qui se célébroit pour rappeler le souvenir de l'incursion des Lydiens, pendant que Pausanias étoit occupé à un sacrifice. Enfin, il est question dans Xénophon d'une fustigation qui se faisoit toutes les fois qu'un jeune homme étoit surpris en volant.

(195) §. LXXXVII. *L'endroit du Bosphore, &c.* Ce lieu est clairement déterminé par Hérodote. M. l'Abbé Barthelemy, prenant cet Historien pour guide, a très-bien placé dans son Plan du Bosphore de Thrace, le pont de bateaux de Darius. M. d'Anville n'a pas jugé à propos de l'indiquer, quoique le local de ce pont fût intéressant pour les ama-

(a) Plutarch. in Aristide, pag. 329, D.

(b) Xenophon. Lacedæmon. Polit. cap. II, §. x, pag. 68.

(c) Examen Historique et Politique du gouvernement de Sparte, pag. 50, note.

teurs de l'Histoire ancienne. Hérodote place, §. LXXXV, le pont à Chalcédoine, non qu'il fut précisément en ce lieu, mais parce que c'étoit la ville la plus remarquable dans le voisinage. Ici, il s'exprime avec exactitude.

(196) §. LXXXVIII. *Fit de riches présents.* Il y a dans le grec, *ἰδωρήσωτο πᾶσι δέκα*, il lui fit présent de dix choses de chaque genre; c'est-à-dire, qu'il lui donna dix choses de toutes les espèces de choses dont il lui fit présent. La leçon *παισι δέκα*, que Gronovius a conservée, est d'une absurdité sans égale. Que seroit-ce en effet que les prémices de ce présent, s'il eût consisté en dix garçons? M. Bellanger a bien vu qu'il falloit lire *πᾶσι δέκα* avec Henri Etienne, qui a mis cette leçon en marge.

Homère s'est servi en plusieurs occasions d'une expression, qui paroît la même au premier coup-d'œil, mais qui, examinée de près, est très-différente. Par exemple, Iliade, liv. XVIII, vers 373, en parlant de Vulcain qui faisoit des trépieds, il dit :

Τρίποδας γὰρ εἰκόσι πάντας ἔτευχεν.

Cela signifie : « Il faisoit vingt trépieds à-la-fois » ; c'est-à-dire, ni plus ni moins. Voyez la note de M. Valcknaer sur ce passage d'Hérodote.

(197) §. LXXXVIII. *Faire faire un tableau.* *ζῶα γραψάμιμος* (a) est pour *ζωγραφήσιμος*, comme le remarque Eustathe, qui rapporte plusieurs autres exemples où un mot se sépare en deux. Remarquez aussi la signification du moyen. S'il y eût eu *ζῶα γραψάς*, cela auroit voulu dire qu'il avoit fait lui-même le tableau.

(198) §. xci. *Les sources du Têare.* Cette inscription est nécessairement en prose. Ainsi je ne vois pas par quelle bizarrerie on l'a distribuée en lignes dans le manuscrit de l'Anthologie du Vatican, comme si elle eut été écrite en

(a) Eustath. ad Homer. pag. 626, lin. 55.

vers, quoiqu'il n'y ait pas la moindre apparence de vers, Je tiens ce fait de M. de la Rochette.

(199) §. xcī. *De toute la terre ferme. Les Perses appe-
loient l'Asie le Continent.* Or, il est certain qu'ils étoient
maîtres de la plus grande partie de ce Continent. Nous
avons vu plus haut (a) que Darius parloit de faire cons-
truire un pont pour passer du Continent de l'Asie dans
celui de l'Europe.

(200) §. xciv. *Les Gètes se croient immortels. Les Gètes
étoient une nation qui croyoit à l'immortalité de l'ame, et
non point une secte d'immortels, comme le pense M. de
Pauw (b).*

(201) §. xciv. *Leur Dieu.* Il y a dans le grec : *Le Génie
Zalmoxis.* Mais, comme Strabon (c) l'appelle *le Dieu des
Gètes, ὁ παρὰ τοῖς Γέταις θεός*, et Jamblique (d) *le plus
grand des Dieux des Gètes, μέγιστος τῶν θεῶν ἰστί παρ' ἄν-
θρώπων*, je m'y suis conformé. Hérodote en parle comme d'un
Dieu dans la suite de ce même paragraphe. Au reste, cette
expression, *ἀθάνατιζουσι*, veut dire, à ce que je pense, *croient
l'immortalité de l'ame*, de même que celle-ci de (e) Joseph :
ἀθάνατιζουσι δὲ τὰς ψυχὰς. Ils croient l'immortalité de l'ame,
en parlant des Esséniens.

C'est dans ce sens qu'il faut entendre ce passage d'Ar-
rien (f) *ἰπὶ δὲ Γέταις τοὺς ἀθάνατιζοντας. Il arriva ensuite
(Alexandre) chez les Gètes, qui croient à l'immortalité
de l'ame.* Gronovius ne l'a point entendu, lorsqu'il traduit :
Immortalibus consecrantes.

(202) §. xciv. *Zalmoxis.* Quoiqu'il soit d'usage d'écrire

(a) Herodot. lib. III, §. cxxxiv.

(b) Recherches Philosophiques sur les Egyptiens, &c. sect. VIII, pag. 208.

(c) Strab. lib. VII, pag. 457, A.

(d) Jambl. Vit. Pythag. §. cLxxiii, pag. 147.

(e) Joseph. Antiq. Jud. lib. XVIII, cap. 1, §. v.

(f) Arrian. lib. I, cap. III, §. II, pag. 15.

Zamolxis, j'ai cependant préféré, avec M. Wesseling, d'écrire *Zalmoxis*; 1°. parce que c'est la leçon de plusieurs manuscrits, et même des meilleurs; 2°. parce que cette leçon est conforme à l'étymologie; car les Thraces appeloient en leur langue, *Zalmos*, une peau d'ours; et Porphyre observe dans la vie de Pythagore (a), qu'on lui donna le nom de *Zalmoxis*, parce qu'on le couvrit d'une peau de cet animal aussi-tôt qu'il fut né.

(203) §. xciv. *Que Gébéleizis*. M. Bayer (b) interprète ce nom: *Celui qui donne le repos, qui en est l'auteur*. Il fonde son interprétation sur la langue des Lithuaniens, où *Cyva*, *Leysis*, se prend en cette signification. *Zemcluks* ou *Ziamcluks*, nom qui approche beaucoup de *Zalmoxis*, signifie dans la même langue, *le Dieu de la terre*. Rien de si incertain que les connoissances fondées sur les étymologies. M. Pelloutier (c) est de même avis que M. Bayer.

(204) §. xciv. *Tous les cinq ans*. Saint Clément d'Alexandrie (d) dit que c'est tous les ans, et appelle *Zalmoxis un Héros*. Cet Ecrivain avoit, sans doute, d'autres Mémoires qu'Hérodote.

(205) §. xcv. *Un des plus célèbres Philosophes*. Il y a dans le grec, *ὁ τῶ ἀρτισιτάτῃ σφιστῇ*. *Un Philosophe qui n'est pas le plus foible*. C'est une de ces figures qu'on appelle *λιπέτης*, *μίσσις*, et qui est extrêmement commune parmi les Auteurs grecs et latins. Je vais en rapporter quelques exemples. Denys d'Halicarnasse, parlant de l'Histoire Romaine, dit que *ce n'est pas le plus petit des sujets* (e), *ὅκ ἰλαχίστην τῶν ἰσοθίστων*, quoiqu'il veuille dire que c'est le sujet le plus grand et le plus magnifique qu'il puisse trai-

(a) Porphyr. Vit. Pythagor. §. xiv, pag. 16.

(b) Origin. Sinic. pag. 283.

(c) Hist. des Celtes, liv. III, tom. II, pag. 372.

(d) Clem. Alex. Stromat. lib. IV, pag. 590, lin. 3.

(e) Dionys. Halicarn. lib. I, §. III, pag. 5, lin. ult.

ter. "Ουτι (a) *κακίστος ἀνὴρ*, il n'est point le plus lâche, pour dire, c'est le plus brave. Polybius (b), dit Tite-Live, *haud quaquam spernendus Auctor*. . . . Polybe, Auteur excellent. . . et Horace (c), en parlant de ce même Pythagore : *Non sordidus Auctor naturæ verique*. Voyez ci-dessus, liv. I, §. XLI, note 102 ; et ci-dessous, liv. VIII, §. XIII, note 17. (d) *Ὁ ὅ πάνυ μοίρας ἐὼδαίμονισσι πρώτης*, de la dernière classe des malheurs. On peut consulter sur cette expression le Scholiaste de Sophocles, et sur-tout Eustathe, dans ses Commentaires sur le IV^e livre d'Homère, pag. 479, lig. 12 et suivantes.

Ce Philosophe avoit puisé chez les Egyptiens le dogme absurde de la Métempsychose. Il prétendoit avoir été à la guerre de Troie, cet Euphorbe qui (e) blessa Patrocle. C'est ce qu'exprime en beaux vers Horace, dans l'ode 28 du liv. 1^{er}, vers 10 et suivans. Il est bien étonnant que ce grand homme ait eu une pareille folie, et qu'il ait trouvé des gens assez insensés pour y croire. Lactance le tourne à ce sujet en ridicule. (f) *O felicem, cui soli tanta memoria concessa est! vel potius infelicem, cui translato in pecudem non licuit nescire, quid fuerit! Atque utinam solus delirasset! Invenit etiam, qui crederent, et quidem doctos homines, ad quos stultitiæ transiret hæreditas*.

(206) §. XXVII. Avec son armée de terre. Ὁ πικρὸς στρατὸς signifie toujours dans Hérodote, et dans les meilleurs Ecrivains, tels que Xénophon, Thucydides, Démosthènes, &c., une armée de terre; et dans ce cas, cette expression est toujours en opposition avec ναυτικὴ δύναμις, des forces de mer. Nous avons vu plus haut, liv. III, §. XLV,

(a) Homer. Iliad. lib. XVI, vers. 570.

(b) Tit. Liv. lib. XXX, §. XLV, pag. 506.

(c) Horat. Carmin. I, Od. XXVIII, vers. 19.

(d) Sophocl. Œd. col. vers. 144.

(e) Homeri Iliad. lib. XVI, vers. 850.

(f) Lactantii Epitome Institut. Divin. cap. XXXVI.

πιζομαχεῖν, pour signifier combattre sur terre, et nous ver-
rons plus bas, liv. VIII, §. XV, πιζομαχίη, un combat de
terre. Xénophon s'exprime de même : πρῶτον (a) μὲν τοῖον,
λίξον ἡμῖν τῆς πόλεως τῆν τε πιζικὴν καὶ τὴν ναυτικὴν θύραμιν.
« Exposez - nous d'abord quelles sont les forces de terre et
» de mer de la République ».

Mais lorsque cette expression est suivie de ἵππος, elle
signifie toujours de l'infanterie, comme ci - dessous,
§. CXXXIV, ἀντιτάχθησαν οἱ ὑπολειφθέντες Σκυθῆαι πιζῶ καὶ
ἵπποισι. « Les Scythes restés dans le pays, se rangèrent en
» bataille vis-à-vis des Perses, tant l'infanterie que la ca-
» valerie ». Plus bas, §. CXXXVI, πιζῶ στρατοῦ est opposé
à Σκυθικοῦ ἱππότω.

(207) §. XCVII. *De proposer à votre conseil.* On trouve
aussi dans un manuscrit de la Bibliothèque du Roi, ἰς μί-
στον φήσω.

(208) §. XCVIII. *Il fit soixante nœuds à une courroie.*
Cette manière de supputer les temps suppose encore beau-
coup de grossièreté et d'ignorance de la part des Perses.
Environ un siècle et demi après cette époque, à Rome, on
enfonçoit (b) tous les ans un clou dans la muraille du temple
de Minerve. C'étoit par le nombre de ces clous qu'on sup-
putoit le nombre des années.

Darius comptoit conquérir la Scythie en deux mois; mais
il est vraisemblable qu'il en mit au moins cinq, sans même
avoir pu réussir.

(209) §. XCIX. *La partie de la Scythie.* Je crois que la
construction est ἡ Θρηϊκή πρόκειται τῆς Σκυθικῆς γῆς κατὰ τὸ
ἰς θάλασσαν, οὐ ἡ Θρηϊκή κατὰ τὸ ἰς θάλασσαν πρόκειται κ. τ. λ.
Cela pourroit par conséquent signifier aussi : La partie de

(a) Xenophon. Memorab. Socratis dicta, lib. III, cap. VI, §. 1X.
pag. 160.

(b) Tit. Livius, lib. VII, §. III. Voyez aussi Festus Voc. Clavus
annalis, pag 82.

la Thrace qui aboutit à la mer est au-devant de la Scythie. Mais au fond cela revient au même.

(210) §. xcix. *Je vais indiquer, &c.* Je suis la ponctuation de M. Wesseling. Τὸ δὲ ἀπὸ Ἰστρου ἔρχομαι σημαίνων τὸ πρὸς θάλασσαν αὐτῆς τῆς Σκυθικῆς χώρας ἐς μέτρον ἀπὸ Ἰστρου· αὕτη ἤδη... M. Borheck a admis avec raison cette ponctuation dans son édition.

(211) §. xcix. *Jusqu'à la ville de Chersonèse Trachée.* Il ne s'agit point ici d'une péninsule, mais d'une ville grecque, qui portoit le nom de *Chersonèse Trachée*. Etienne de Byzance le dit positivement, et même il cite ce passage d'Hérodote. J'ai ajouté le terme de *ville*, quoiqu'il ne soit pas dans le texte de notre Historien, afin de lever l'équivoque.

(212) §. c. *Vers la mer qui est à l'Est.* Cette description de la Scythie est d'une difficulté étonnante. 1°. Il n'est pas toujours aisé de saisir le véritable sens d'Hérodote; 2°. je ne crois pas que cette description s'accorde dans tous les points avec la véritable position des lieux. Je suis cependant étonné qu'elle soit en général exacte, vu le peu de connoissance qu'on avoit alors de ce pays. Il faut que cet Historien ait fait de prodigieuses recherches, pour pouvoir en parler avec autant de justesse qu'il l'a fait.

M. Bellanger entend, par *la mer qui est à l'Est*, le Palus Mæotis. Mais il paroît que ce ne peut pas être cette mer, puisqu'elle est nommée dans la même phrase. Je suis très-persuadé qu'Hérodote, en parlant dans cette description de la mer qui est au sud, et de celle qui est à l'est, entend seulement différens points du Point-Euxin. Il y en a, à ce qu'il me semble, une preuve bien claire, par rapport à ce qui est dit de la mer qui est à l'Est. Il dit dans le §. xcix, que la nation Taurique s'étend jusqu'à la ville de Chersonèse, que sa situation avoit fait surnommer *Trachée*. Cette ville, ajoute-t-il, est sur les bords de la mer qui est à l'Est. Or, on sait que la ville de Chersonèse est en dedans de

l'isthme sur les bords du Pont-Euxin. Cette ville étoit à l'Est par rapport à la Scythie, qui commençoit en-deçà de l'Ister.

(213) §. ci. *La Scythie étant tétragone.* Je ne crois pas qu'Hérodote ait pensé que la Scythie formât un carré parfait. Quoi qu'il en soit, toujours est-il qu'il donnoit à ce pays quatre côtés, et que le Pont-Euxin formoit avec le Palus Mæotis deux de ces côtés. Il se trompe évidemment à ce dernier égard. Il est certain que la partie maritime de la Scythie s'étend depuis l'embouchure de l'Ister jusqu'à celle du Tanais dans une direction est-nord-est, et forme un parallélogramme à quelques courbures près. Cè qui peut-être a occasionné l'erreur de notre Historien, c'est que la Tauride se terminant en pointe au sud-ouest, il aura imaginé d'après cela que le Pont-Euxin avoit deux côtés dans la partie Européenne.

C'est aussi l'opinion de M. le Major Rennel, qui développe (a) avec beaucoup de sagacité les causes de l'erreur où Hérodote est tombé. Le même Savant parle en général avec beaucoup de justesse de l'étendue de la Scythie et des pays actuels auxquels elle répond, section iv de son excellent ouvrage, et particulièrement, page 61, auxquelles je renvoie le lecteur.

(214) §. ci. *Je compte deux cents stades pour chaque journée.* Les Auteurs ne sont pas d'accord les uns avec les autres, ni avec eux-mêmes, sur la grandeur des journées. Hérodote les suppose ici de deux cents stades, et liv. v, §: v, il les évalue à cent cinquante. Strabon et Plinc donnent au golfe Arabique mille stades de longueur, et le premier de ces Auteurs dit que c'est un voyage (b) de trois ou quatre journées, ce qui feroit trois cent trente-trois stades

(a) The Geographical System of Herodotus, &c. pag. 53, and following.

(b) Strabon, lib. 1, pag. 61, A.

un tiers, ou deux cent cinquante par jour. Ce que Tite-Live nomme, liv. XXI, *une journée de chemin*, Polybè l'appelle, liv. III, *deux cents stades*; et en cela il se rapporte au premier nombre d'Hérodote. Les Jurisconsultes Romains n'assignoient à chaque journée que vingt milles, c'est-à-dire cent soixante stades.

Cette note est tirée de Casaubon sur Strabon, page 61, édition d'Amsterdam, ou page 23, col. 1, A, de l'édition de Paris.

(215) §. CII. *Les Scythes ayant fait réflexion.* La traduction latine n'est pas exacte. Le Traducteur latin s'est le plus souvent trompé sur cette expression, qui est très-ordinaire à Hérodote. Par exemple, liv. II, §. CLXII, il a traduit ces mots, *εὐδείκω λόγον αὐτῷ δόντω*, *nullo verbo edito*, sans proférer une seule parole, au lieu qu'il falloit les rendre sans se donner le temps de réfléchir.

Ce tour de phrase n'est point particulier à notre Auteur. On le trouve souvent chez les Attiques. α (α) *ἄνθρωποι γινώσκοντες, ἔδωκαν σφίσι αὐτοῖς λόγον*. . . « Ce que venant à savoir, ils » dirent entr'eux, ils réfléchirent entr'eux ». Plutarque s'exprime aussi de même : *καὶ (β) διδόντες ἑαυτοῖς λόγον, εἴτε ποιῆσαι βέλτιον ἔειη*, &c. « Ils discutoient entr'eux s'il ne » seroit pas plus avantageux de faire, &c. ». *καὶ διδόντες λόγον (γ), ἔβρισκον αὐτούς, ὀλίγω δειν μαιίντας ὑπὸ ζηλοτυτίας καὶ ὀργῆς* ». Ils découvrirent, en se communiquant leurs » pensées, que la jalousie et la colère les avoient, peu s'en » faut, rendu insensés ».

La correction de Dacier (d), qui lisoit ici *διιδόντες*, est donc inutile. Il faut seulement sous-entendre *ἑαυτοῖς*.

(216) §. CIII. *Ont des coutumes.* *νόμοισι*. . . *χρῶνται*, il faut lire *χρῶνται*, avec le manuscrit A de la Bibliothèque

(a) Andocid. de *Mysteriis*, pag. 17, lin. 33.

(b) Plutarch. *Defect. Oraculor.* pag. 419, C.

(c) Idem in *Alexandro*, pag. 704, C.

(d) Plutarque traduit par Dacier, tom. VI, pag. 162, note.

du Roi, qui observe perpétuellement cet ionisme. Je n'en avertirai plus.

(217) §. CIII. *A Iphigénie.* Il y a dans le grec : *A la Vierge* ; mais cela n'auroit point été supportable en notre langue, à cause de l'équivoque. Cette Vierge étoit Iphigénie, comme Hérodote le dit à la fin de ce même paragraphe. Ainsi, suivant les Taures, Iphigénie n'étoit point la Prêtresse qui immoloit (a) les étrangers qui abordoient chez eux ; mais la Déesse à qui on offroit ces sacrifices inhumains.

(218) §. CIII. *Les Grecs qui y abordent.* « J'immole, dit » Iphigénie dans (b) Euripides, suivant la loi qui existoit » avant moi dans cette cité, tous les Grecs qui abordent ici ».

(219) §. CIII. *Après les cérémonies accoutumées.* Il paroît par le vers de l'Iphigénie en Tauride, que j'ai cité note précédente, et par celui de la même pièce, ἡ δὲ τῶν (c) ξίτων κατήρξατο, qu'avant d'immoler la victime, on observoit en Tauride, de même qu'en Grèce, des cérémonies préparatoires. Voyez sur cette expression la note 166 sur le §. XLV du liv. II, et la note 382 sur le §. CLX du liv. I. On trouve dans les manuscrits A et B du Roi, κατ' ἀρ' εὐξάμενοι. On lit aussi de même dans le msst. D de la même Bibliothèque, et en marge, κατιυξάμενοι.

(219*) §. CIV. *Les plus efféminés de tous les hommes.* Cela ne paroît pas s'accorder avec la conduite vigoureuse qu'ils tinrent à l'égard des Scythes, qui se disposoient à entrer à main armée sur leur territoire. Mais les peuples efféminés rappellent souvent leur antique vertu, lors-

(a) La Prêtresse faisoit les cérémonies préparatoires, qui consistoient à arroser la victime d'eau lustrale, à couper du poil de sa tête, qu'on brûloit, et à jeter sur son front de l'orge sacrée, mêlée avec du sel. D'autres étoient chargés du soin d'immoler la victime. Κατάρχομαι μὲν, σφάγια δ' ἄλλοισιν μίλι. Iphig. in Tauris, vers. 40. Voyez sur ces cérémonies, note 129, sur le §. LX de ce même livre, et note 382, sur le §. CLX du liv. I.

(b) Euripid. Iphig. in Tauris, vers. 38.

(c) Id. ibid. vers. 1154.

qu'il s'agit de défendre leur patrie. *Herodot. lib. IV, §. CIV, CXXXV.*

(220) §. cv. *Ils en furent tellement infestés qu'ils s'expatrièrent.* Ce fait n'a rien de surprenant. La ville d'Amycles en Italie entre Caiette et Tarracine fut détruite par des serpens, au rapport (a) de Marc Varron. Mais si cet exemple est douteux, comme le prouve (b) assez bien M. Heyne, on peut l'appuyer du témoignage de M. Cetti qui, dans sa Description de la Sardaigne, imprimée en 1774 (*Descrizione della Sardegna*), assure qu'on envoya en 1736 une colonie à San Pietro, petite île adjacente à la Sardaigne; mais qu'elle fut obligée de retourner dans sa patrie, à cause de la multitude de lapins dont cette île étoit infestée. On ne put l'habiter qu'après en avoir extirpé ces animaux.

(220*) §. cv. *Se retirèrent chez les Budins.* On ne conçoit pas comment les Neures, qui étoient au sud-ouest des Androphages, et au nord un peu est des Agathyrses, ont traversé une immense étendue de pays, sans trouver d'opposition, ni de la part des Scythes Royaux, ni de celle des Mélanchlènes.

Il est vraisemblable que les Budins occupoient le pays actuellement connu sous le nom de *Woronez*, ou, selon de l'Île, *Veronecz*.

(221) §. cv. *Il paroît que. Κινδυνεύειν ἴσμεν.* Cette expression est très-ordinaire à Platon et à Xénophon. *Κινδυνεύει σοφός τις ἴσμεν* (c) : Il paroît un Sage.

(222) §. cv. *Enchanteurs.* « Hérodote, dit (d) M. Pellon-
» tier, avoit raison de ne pas ajouter foi à cette fable; mais
» il est surprenant qu'il ne se soit pas aperçu que ces
» Grecs, établis en Scythie, se jouoient de sa crédulité, eu

(a) Plin. Hist. Nat. lib. VIII, cap. XXIX, tom. I, pag. 455.

(b) Heynius ad x lib. *Æneidos*, vers. 564, et in *Excursu II ad eundem librum*.

(c) Plato in *Eutyphron*. tom. I, pag. 2, C, et *passim*.

(d) *Histoire des Celtes*, tom. I, pag. 305.

» lui représentant, comme une merveille, la chose du
 » monde la plus naturelle et la plus commune. Les Neures
 » étoient des Scythes qui, dans les grands froids, se cou-
 » vroient d'un sac fait de peaux de loups, et qui quittoient
 » cette fourrure d'abord que le temps étoit adouci. Voilà
 » tout le mystère qu'Hérodote n'a pas compris, non plus
 » que ceux qui l'ont copié ».

M. Pelloutier se trompe. 1°. Si les Grecs de tous les pays et de tous les siècles, ont été fort crédules, comme il seroit aisé de le prouver, ceux qui étoient établis en Scythie devoient l'être d'autant plus, qu'ils n'avoient pas l'esprit aussi cultivé que les autres. Ils ne se jouoient pas de la bonhomie d'Hérodote; ils croyoient les premiers les sots contes des Neures et des Scythes, les débitoient avec confiance à notre Historien, et tâchoient de les lui persuader.

2°. Si la raison de M. Pelloutier est bonne, ces Grecs auroient dû conter à Hérodote que les Neures se changeoient non-seulement en loups, mais en renards, en ours, &c. parce qu'ils portoient en hiver des habits faits de la peau de ces animaux. 3°. Les Neures n'étant pas le seul peuple du nord qui s'habillât de la sorte en hiver, pourquoi les Scytho-Grecs n'attribuoient-ils qu'à celui-là cette métamorphose?

4°. Ces peuples, selon M. Pelloutier, se couvroient et devoient se couvrir de ces fourrures pendant tout l'hiver. Mais selon les Scythes, ils se changeoient en loups une fois seulement par an, et cela pour quelques jours. Cela prouve manifestement que les Scythes et les Scytho-Grecs étoient persuadés de cette métamorphose, et qu'ils ne se jouoient pas de la crédulité de notre Historien.

Y a-t-il donc parmi nous quelqu'un qui n'ait pas entendu parler de loups-garou, et d'autres pareilles fables, dont la plupart des habitans de nos campagnes ne sont point encore détrompés? Ces contes, auxquels les paysans ajoutent foi dans le nord, doivent être beaucoup plus

accrédités dans un temps où ces peuples étoient à moitié sauvages.

Evanthes (a), Auteur considéré parmi les Grecs, dit que les Arcadiens écrivent que ceux de la famille Anthus tirent au sort l'un d'entr'eux, qui se rend à un certain étang du pays, se déshabille sur ses bords, suspend ses habits à un chêne, traverse l'étang à la nage, va dans les déserts, se change en loup, et vit avec ceux de son espèce, pendant neuf ans. Si dans cet espace de temps il ne dévore point d'homme, il retourne au même étang, le traverse, et reprend sa première figure, à cela près qu'il a vieilli de neuf ans. Mais Pline, de qui j'emprunte ce trait, ajoute très-bien : *Mirum est quò procedat græca credulitas ! Nullum tam impudens mendacium est, ut teste careat.*

(223) §. CVI. *Nomades.* Les peuples Nomades n'ont pas de demeure fixe. Ils en changent souvent pour la commodité des pâturages. Ils vivent sur leurs chariots, comme les Scythes, ou sous des tentes, ou en plein air, comme une partie des Libyens (b). *Νομάδες δὲ καλεῖνται, ὅτι οὐκ ἔστιν οἰκήματα, ἀλλ' ἐν ἀμάξαις οἰκίσουσιν... ἐν (c) ταύταις μὲν οὖν ταῖς ἀμάξαις αἱ γυναῖκες διαιτεῖνται· αὐτοὶ δ' ἐπ' ἵππων ὀχεῖνται οἱ ἄνδρες. ἔπονται δὲ αὐτοῖς καὶ τὰ πρόβατα ἴοντα καὶ αἱ βόες, καὶ οἱ ἵπποι. μένουσι δ' ἐν τῷ αὐτῷ τοσούτου χρόνου, ὅσον ἀν' ἀπόχρη αὐτοῖσι ταῖσι κτήρεσιν ὁ χόρτος· ὁκόταν δὲ μηκέτι, εἰς ἐτέρην χώραν ἔρχονται.* « On les appelle Nomades, parce qu'ils n'ont point » de maisons, et qu'ils demeurent sur leurs chariots... » Leurs femmes passent leur vie dans leurs chariots; les » hommes montent à cheval, et sont suivis de leurs trou- » peaux de moutons, de bœufs et de chevaux. Ils restent » dans le même endroit, tant que les pâturages suffisent à » leur bétail; lorsqu'ils en manquent, ils vont ailleurs ».

(224) §. CVI. *De tous les peuples, &c.* Ceci, par une

(a) Plin. Hist. Nat. lib. VIII, cap. XXII, tom. I, pag. 450.

(b) Hippocr. de Aeribus, Aquis, Locis, §. XLIV, tom. I, pag. 352.

(c) Id. ibid. pag. 353.

transposition manifeste, se trouvoit à la fin de ce qu'Hérodote dit des Mélanchlènes. J'ai cru qu'un Traducteur devoit avoir plus de liberté qu'un Editeur, qui ne doit faire dans le texte de son Auteur, d'autres changemens que ceux qui sont autorisés par les manuscrits, à moins qu'ils ne soient d'une évidence à laquelle personne ne peut se refuser. Cette transposition doit être très-ancienne, puisque Eustathe (a) cite ce passage dans l'ordre où il se trouve dans nos éditions. Elle a donné occasion à M. Rennel d'attribuer aux Mélanchlènes l'usage de manger des hommes, quoique cette horrible coutume n'appartint qu'aux Androphages.

(224*) §. CVII. *Ils portent tous des habits noirs.* M. Rennel (b) rapporte en note que « Tamerlan trouva dans les » montagnes de **Kawuck**, qui font partie du Caucase Indien, » une tribu que **Sherefeddin**, son Historien, nomme Sia- » poshian, c'est-à-dire, les habillés de noir. Les Gètes, qui » habitoient au-delà de l'Iaxartes avoient des enseignes » noires. *Histoire de Timur*, par *Sherefeddin*, liv. III, » chap. VI ».

(225) §. CVIII. *Se peignent le corps en bleu.* Quelques personnes, dit (c) M. de Saumaise, rapportent cela à la couleur des yeux, mais moi je l'interprète du corps entier. De-là vient que Virgile, dans ses Géorgiques, les appelle *picti Geloni* (d). Voyez sur ce vers la note intéressante de M. Heyne.

Hippocrate (e) dit que les Scythes sont rouges à cause du froid, parce que le soleil n'a pas chez eux beaucoup d'activité. La blancheur s'enflammant par le froid, devient rouge : *πυρρόν δὲ τὸ γένος ἰστί τὸ Σκυθικόν διὰ τὸ ψύχος, οὐκ*

(a) In Dionys. Perieg. vers. 309, pag. 55, col. 1.

(b) The Geographical System of Herodotus, pag. 87.

(c) Salmas. Plinianæ exercitation. in Solin. pag. 135, col. 2, D, E.

(d) Virgil. Georg. lib. II, vers. 115.

(e) Hippocrat. de Aere, Aquis et Locis, §. XLVIII, tom. I., pag. 355 et 356.

*ἐπιγυνομένου ὀξείας τοῦ ἡλίου ὑπὸ δὲ τοῦ ψύχους ἢ λευκότης ἐπι-
καίεται καὶ γίγνεται πυρρῆ.*

Il est évident qu'il s'agit dans ce passage d'une couleur naturelle aux Scythes, occasionnée par l'intensité du froid. Pourquoi n'en seroit-il pas de même des Budins ? Mais cela ne peut être de ceux-ci. 1°. Parce que l'air, frappant également toutes les parties de leur corps, son action auroit été uniforme, et par conséquent ils auroient été rouges par tout le corps, ainsi que les Scythes, et n'auroient pas eu ce mélange de rouge et de vert de mer. 2°. Si l'on dit que les Budins étoient *πυρροί*, rouges, par l'effet du climat, et *γλαυκοί*, de vert de mer, par celui de l'art, je réponds qu'Hérodote l'auroit certainement exprimé. 3°. Les Budins ne sont pas Scythes ; c'est une nation nombreuse, dont les coutumes et les usages sont très-différens de ceux des Scythes. Par conséquent il peut très-bien se faire qu'ils se fussent peint le corps, quoique les Scythes eussent laissé le leur dans son état naturel. 4°. Il est certain que les Gélons se peignoient le corps. Tous les Auteurs l'attestent. Mais de quel peuple tenoient-ils cet usage ? Il est évident que ce ne pouvoit être que des Budins. Les Gélons, Grecs d'origine, chassés de la ville de Borysthènes et des autres villes de commerce établies sur les bords du Pont-Euxin, s'étoient réfugiés dans le pays des Budins. Enclavés dans ce pays, ils avoient à la longue oublié les usages de la Grèce, et avoient peu à peu imité ceux du peuple, au milieu duquel ils vivoient. On ne doute pas, comme je l'ai observé, que les Gélons ne se peignissent le corps. Ils n'avoient pas cet usage originairement, puisqu'ils étoient Grecs. Ils l'avoient donc emprunté des peuples voisins. Or, ils n'avoient d'autres voisins que les Budins, dans le pays desquels ils étoient enclavés. Donc ils avoient pris cette coutume des Budins, quoique la couleur qu'ils employoient n'étoit pas la même que celle des Budins, comme le remarque Hérodote un peu plus bas.

(226) §. CVIII. *Il y a dans leur pays.* Quoique je n'aie point pris à tâche de faire remarquer tous les contre-sens de la Traduction latine et de celles qui sont en langues vulgaires, cependant je ne puis m'empêcher de dire un mot de celui qu'ont fait ici tous les Traducteurs. Ils font dire à Hérodote que la ville des Budins s'appeloit *Gélonus*. Comment a-t-on pu imaginer qu'un peuple, qui n'avoit rien de commun avec les Gélon, ait donné à sa ville le nom d'un peuple qui différoit essentiellement de lui et par la langue, et par les usages. D'ailleurs, comment a-t-il pu venir dans la tête à quelqu'un que les Budins, qui étoient Nomades, comme le dit Hérodote au paragraphe suivant, aient habité une ville? Aussi notre Historien ne dit pas que cette ville appartient aux Budins, mais qu'elle étoit chez eux, c'est-à-dire, dans leur pays.

(227) §. CVIII. *De trois ans en trois ans ils célèbrent, &c.* « On dit (a) que les Grecs célèbrent les Triétérides (fêtes triennales) parce que Bacchus fut trois ans à son expédition. . . . Bacchus (b) ayant passé trois ans à son expédition des Indes, revint en Béotie avec de riches dépouilles, et fut le premier qui triompha sur un éléphant Indien. Les Béotiens et le reste des Grecs, ainsi que les Thraces, ont institué des fêtes triennales en l'honneur de ce Dieu, afin de conserver la mémoire de son expédition dans les Indes ».

(228) §. CIX. *Que les Gélon.* Il y a dans le grec : Βουδιῶσι δὲ οὐ τῇ αὐτῇ γλώσσῃ χρίονται καὶ Γελωνοί. MM. Valckenaer et Wesseling souhaiteroient qu'on lût Γελωνοῖς ou τῇ καὶ Γελωνοί. Cette correction n'est point nécessaire. Cette tournure est familière aux Grecs. τὰ (c) δὲ ἀνθρώπων οὐχ ἥμισυ τὸ πρόθυμον ἢ πιπρωμένη κατὰ ταυτὰ ἐπικρύπτει, καὶ ἡ ψηφίδα ἐπιλαβοῦσα ἰλὺς ποταμοῦ. « Le destin ne couvre pas moins l'éclat des ac-

(a) Diodor. Sicul. lib. III, §. LXIV, tom. I, pag. 235.

(b) Id. lib. IV, §. III, tom. I, pag. 248.

(c) Pausan. Messenic. sive lib. IV, cap. IX, pag. 302.

» tions humaines que la vase des rivières ne couvre les cailloux qui sont dans leur lit ».

(229) §. cix. *Qui mangent de la vermine.* Les Phthirophages ou mangeurs de vermine de (a) Strabon et de Pline (b) sont différens des Budins.

(230) §. cix. *Ni par l'air du visage.* *ιδίην ὁμοίαν.* Thomas Magister prononce hardiment qu'aucun Auteur approuvé ne s'est servi de ce terme, en parlant de l'homme, mais de ceux de *ἴδως* et d'*ὄψις* : *ὀυδεις* (c) *τῶν δοκιματάτων ἰδίας ἐπὶ ἀνθρώπου λέγει, ἀλλὰ ἴδως καὶ ὄψιν.* Indépendamment de ce passage de notre Historien, on trouve encore ce terme dans Platon et en d'autres Auteurs qui ont écrit purement. Ce qui fait voir avec quelle précaution il faut admettre les préceptes des anciens Grammairiens. *Εἰς* (d) *Διονυσίου τοῦ Γραμματικῶν εἰσηλθὼν καὶ ἴδων αὐτόθι τῶν τε νέων τοὺς ἰπικιστάτους δυκοῦντας εἶναι τὴν ἰδίαν.* « Etant entré chez le Grammairien Dionysius, j'y aperçus des jeunes gens d'un air honnête et modeste ».

(231) §. cix. *A faire des bordures.* *τῶν τὰ δέρματα περὶ τὰς σισύρινας παραρήπτται. Παραρήψασθαι* signifie *adsuere*. *Παραράμματα* sont des bordures qu'on met aux habits. Hésychius explique *παραρήματα* par *παραράμματα ἱματίων*. Thucydides s'est servi de ce mot de manière à ne point en laisser ignorer la signification. Voyez Thucydides, liv. iv, §. XLVIII, pag. 267, et la note des commentateurs.

(232) §. cx. *Quant aux Sauromates.* Hérodote rapporte l'origine des Sauromates en ce paragraphe et dans les suivans, jusqu'au 117^e inclusivement. Diodore de Sicile la raconte d'une manière différente. Les Scythes ayant, selon cet (e) Auteur, subjugué une partie de l'Asie, en firent

(a) Strab. lib. xi, pag. 754, A.

(b) Plin. Hist. Nat. lib. vi, cap. iv, tom. 1, pag. 305, lin. 3.

(c) Thomas Magister voc. *ἰδία*, pag. 464.

(d) Plat. Amator. tom. 1, pag. 132, A.

(e) Diodor. Sicul. lib. II, §. XLIII, tom. 1, pag. 155.

sortir plusieurs peuplades, entr'autres une de Mèdes, qui passa vers le Tanais, et forma la nation des Sauro-mates.

(253) §. cx. *Contre les Amazones.* On a regardé et l'on regarde encore ces femmes, comme un de ces contes dont Hérodote a voulu amuser la crédulité des Grecs. Ce conte fut renouvelé du temps d'Alexandre, et l'on assure qu'Atropates, Satrape de Médie, présenta à ce conquérant cent Amazones armées à la manière de leur pays. Mais (a) Arrien, ne trouvant point cette histoire ni dans Ptolémée, ni dans Aristobule, ni dans aucun autre auteur digne de foi, imagine qu'Atropates présenta à Alexandre cent femmes barbares, instruites à monter à cheval et armées comme l'étoient les Amazones. A ce sujet il parle des Amazones, et voici ce qu'il en dit :

« Il ne paroît pas que la nation des Amazones se fût con-
 » servée jusqu'à ce temps-là. Xénophon, qui vivoit avant
 » Alexandre, n'en parle pas. Il fait cependant mention des
 » Phasiens, des Colchidiens, et de tous les peuples que les
 » Grecs rencontrèrent sur leur route, soit en allant à Tra-
 » pézonte, soit à leur départ de cette ville. Si les Amazones
 » eussent encore existé en ce temps-là, ils les auroient trou-
 » vées en son chemin. Il ne me paroît pas cependant vrai-
 » semblable que cette nation n'ait jamais existé, puisqu'un
 » grand nombre d'écrivains célèbres attestent qu'Hercules
 » fit une expédition contre elles et qu'il enleva à Hippolyte
 » leur reine, son baudrier qu'il emporta en Grèce, et que
 » les Athéniens, sous la conduite de Thésée, vainquirent
 » ces femmes qui avoient fait une invasion en Europe, et
 » qu'ils les repoussèrent. Cette histoire a été écrite par Ci-
 » mon avec le même soin que l'on a écrit les batailles des
 » Athéniens contre les Perses ».

Si l'on ajoute à cela ce que j'ai dit de ces femmes, liv. ix,

(a) Arriani Exped. Alex: lib. vii, §. xliii, pag. 506 et seq.

§. XXVII, note 42, on ne pourra, je crois, se dispenser de croire que cette nation a véritablement existé, mais que sa manière d'exister étant très-précaire, elle a bientôt été éteinte.

(234) §. CXI. *Trompés par l'uniformité de leur taille.*
 α ἰδοῦσιον δ' αὐτάς ἴσμι ἀνδρας τὴν αὐτὴν ἡλικίαν ἔχοντας. Je prens
 » ici ἡλικίη dans le sens de *statura* et même de *forma*, toute
 » l'habitude du corps; et telles étoient en effet les Amazo-
 » nes ἀντιάνειραι, ayant la forme et la taille des hommes.
 » Ainsi je traduirois : *Séduits par leur taille, ils les pri-*
 » *rent*, &c. C'est dans le même sens qu'il faut entendre le
 » mot ἡλικίη, lib. III, §. XVI. ἔχων τὴν αὐτὴν ἡλικίαν Ἀμασι.
 » C'est ainsi que le mot φύη signifie et la forme et la taille
 » du corps. φύή, dit Hésychius, φύσις σώματος, ἡλικία. Pin-
 » dare a employé l'un et l'autre indistinctement en disant :
 » εὐάνθεμον Φυάν, Olymp. I, 109, que le Scholiaste explique par
 » ἡλικίαν et εὐανθέα ἀλικίαν, Isthm. VII, 47. Une expression
 » très-familière à Homère rend encore cette signification plus
 » claire : θεῶ ἀλίγκιος ou ἐκαλίγκιος n'est autre chose que θεῶ
 » τὴν αὐτὴν ἡλικίην ἔχων, ou, comme dit ailleurs le même
 » poète, θεοειδής. Car suivant l'ingénieuse étymologie de
 » M. Van Lennep, pag. 108, ce mot ἀλίγκιος vient abso-
 » lument d'ἡλικία, qui signifie non seulement la taille,
 » mais encore toute la forme et l'habitude du corps dans
 » cette expression de Plinc le Naturaliste *quadratae staturæ*,
 » lib. XXXIV, cap. VIII, tom. II, pag. 653, lin. 1. Ainsi je
 » pense que τὴν αὐτὴν ἡλικίην ἔχειν dans les deux passages
 » d'Hérodote signifie la même chose que ταῦτά μοι Φῆς μέτρα
 » ἔχειν, comme dit Euripides in Alcestide, vers. 1065.

CORAY.

J'ajoute à la note de M. Coray, que dans S. Mathieu, chap. VI, vers. 27, le mot ἡλικία se prend dans le même sens : τίς δὲ ἐξ ὑμῶν μεριμνῶν δύναται προσθεῖναι ἐπὶ τὴν ἡλικίαν αὐτοῦ πῆχυν ἓνα; que la Vulgate a rendu : *quis autem ves-*

trūm cogitans potest adjicere ad staturam suam cubitum unum ; et dans S. Luc, chap. XIX, vers. 3. καὶ ἐζητεί· ἰδιῶν τον Ἰησοῦν τίς ἐστί· καὶ οὐκ ἠδύνατο ἀπὸ τοῦ ὄχλου, ὅτι τῆ ἡλικία μικρὸς ἦν. *Et querebat videre Jesum, quis esset : et non poterat præ turbâ, quia staturâ pusillus erat.* Lucien s'est servi de la même expression in *Imagin.* §. VI, tom. II, pag. 464. τῆς ἡλικίας δὲ τὸ μέτρον, ἡλικίαν ἂν γένοιτο, κατὰ τὴν ἐν Κιθῶν ἐκείνην μάλιστᾶ... μιμετρήσθω. On peut voir sur ce passage la note de Lambert Bos.

(235) §. CXIV. *Apprivoisèrent.* Il y a dans le grec, ἐπιλάσσαντο. Ce mot vient de κτίλος, bétail. Comme cet animal étoit ordinairement accoutumé à la main du berger, et qu'il étoit apprivoisé, on s'est servi de κτίλος adjectivement pour signifier tout animal apprivoisé. De-là le verbe κτιλῶ.

(236) §. CXV. ~~Ἡρώδοτος οὐκ ἐπέβη ποτὲ ἐπὶ τῶν ἑλλήνων τὰς ἀγῶνας.~~ *Quittent point leurs chariots.* C'est que leurs chariots leur tenoient lieu de maisons. Or, tout le monde sait qu'en Grèce les femmes sortoient rarement des leurs. Mais j'ai bien peur qu'Hérodote n'ait attribué aux femmes Scythes les mœurs des Grecques.

(237) §. CXV. *La portion de leur patrimoine qui leur revenoit.* τῶν κτημάτων τὸ ἐπιβάλλον. On sous-entend μέρος. Hérodote a dit liv. VII, §. XXIII, ἀπολαχόντες γὰρ μέρος ὅσον αὐτοῖσι ἐπίβηαι, ἄρυσσον. On trouve dans Démosthènes τῆς (a) τῶν ἄλλων ἀνθρώπων τύχης τὸ ἐπιβάλλον ἐφ' ἡμᾶς μέρος μετεπιληφίται νομίζω τὴν πόλιν. « Je pense que notre ville a eu sa part » de la partie de la fortune du reste des hommes qui pouvoit nous revenir ». La même phrase se trouve dans Denys d'Halicarnasse, τῦτων ὑπάρξει (b) τὸ ἐπιβάλλον ἑκάστωι λαχῶς. « Chacun aura la part qui lui reviendra par le sort, » la part que le sort lui adjugera ». M. Gottleber (c) pouvoit donc appuyer cette phrase de Denys d'Halicarnasse de

(a) Demosth. de Coronâ, pag. 182, Segm. 455.

(b) Dionys. Halicarn. Antiq. Rom. lib. VIII, §. LXXIV, pag. 520, lin. 38.

(c) Act. Erudit. An. 1771, pag. 221.

meilleures autorités que de celles de Saint Luc et du Scho-
liaste d'Aristophanes.

(238) §. cxv. *Nous en craindrions les suites.* J'ai cher-
ché à exprimer les deux termes grecs. Φόβος est une frayeur
subite, δῖος la crainte permanente d'un mal à venir. Voyez (a)
Ammonius.

(239) §. cxvii. *Qu'elle n'eût tué un ennemi.* « Les fem-
mes (b) des Sauromates montent à cheval, tirent de l'arc,
lancent le javelot de dessus le cheval, et vont à la guerre,
tant qu'elles sont filles. Elles ne se marient point qu'elles
n'aient tué trois ennemis, et ne cohabitent point avec
leurs maris qu'elles n'aient fait les cérémonies sacrées
prescrites par la loi. Les femmes mariées cessent d'aller
à cheval, à moins qu'il ne soit nécessaire de faire une ex-
pédition générale ».

(240) §. cxviii. *Que Darius.* Il y a dans le grec, le
Perse, pour le Roi de Perse, et plus bas, §. cxix, le Géo-
lon, le Budin, le Sauromate, l'Agathyrse, le Neure, l'An-
drophage, pour les Rois des Gélon, des Budins, des Sau-
romates, &c. Telle est la manière d'Hérodote et de la plu-
part des bons Ecrivains. Et je crois que c'est ainsi qu'il
faut entendre le passage suivant de (c) Plutarque. εὖ δὲ καὶ
ὁ Θεσσαλὸς ἰρωτηθεὶς, τίνας εἰσὶν ἡπιώτατοι τῶν Θεσσαλῶν, εἶπεν,
οἱ παύομενοι πολεμεῖν. « Quelqu'un ayant demandé au Roi
de Thessalie quels étoient les plus doux des Thessaliens,
celui-ci répondit très-bien, ceux qui ont cessé de faire
la guerre ». Car, quoiqu'il n'y eût plus de Roi en Thes-
salie long-temps avant Plutarque, ce mot peut être très-
ancien, et du temps où il y en avoit.

(241) §. cxviii. *Que faire à cela?* Il y a dans le grec
τί γὰρ πάθαμεν; que pourrions-nous y faire? Cette expres-
sion est communément la pierre d'achoppement des Tra-

(a) Περὶ διαφορῶν λέξεων, pag. 59.

(b) Hippocrat. de Aeribus, Aquis, Locis, §. xlii, tom. i, pag. 352.

(c) Plutarch. de Libervis educandis, tom. ii, pag. 2, E.

ducteurs. La traduction, *quid enim cladem subeamus?* est vicieuse; il falloit traduire, *quid enim facere possimus* (a)? *πλήν ἀλλὰ τί ἂν πάθοιμι; ἰμμενιτίον γὰρ οἷς ἅπαξ προεἰλόμην.* « Mais qu'y ferois-je? Il faut s'en tenir au choix que j'ai » fait une fois ». (b) *τί γὰρ ἂν καὶ πάθῃ τις ὅποτε φίλος τις ἀντιάζοιτο;* « car qu'y pourroit-on faire, lorsqu'un ami vous » presse »? (c) *Τί πάθω; οὐ γὰρ ἐγὼ αἴτιος τούτου. ἡ φύσις δέ μιν ῥίη.* « Que voulez-vous que j'y fasse? (comme a très-bien rendu M. Dacier, Secrétaire perpétuel de l'Académie » des Belles-lettres), ce n'est pas ma faute; j'ai le cerveau » humide, c'est mon tempérament ».

(242) §. CXXIX. *Nous saurons les repousser.* Je lis avec M. Valckenaer *καὶ ἡμῖς σφί τιπέριβα.*

(243) §. CXXXII. *Les Perses l'ayant passé après eux.* Il y avoit sans doute un gué en cet endroit; autrement je ne vois pas comment une armée ~~aussi nombreuse~~ que celle des Perses, qui devoit être embarrassée de beaucoup de bagages, auroit pu passer un fleuve comme le Tanais en assez peu de temps pour pouvoir poursuivre les Scythes.

M. Wesseling remarque qu'y ayant vingt jours de marche (Voyez ci-dessus, §. CI) de l'Ister au Palus Mœotis, il devoit y en avoir beaucoup plus pour une armée immense.

(243*) §. CXXXII. *Lorsqu'ils... furent arrivés dans celui (dans le pays) des Budins.* Les Scythes ayant traversé le Tanais, et les Perses après eux, passèrent chez les Sauromates, et sans s'arrêter sur leurs terres, ils retournèrent sur leurs pas, ils entrèrent dans le pays des Budins, qui étoit au nord du Pont-Euxin et au sud des Thyssagètes. Quoique Hérodote ne dise pas de nouveau que les Scythes et les Perses repassèrent le Tanais, il faut nécessairement le supposer. Dès que Darius eut passé l'Ister, les Scythes et

(a) Lucian. ad eum qui dixerat Prometheus es, §. VII, tom. I, pag. 56.

(b) Lucian. in Contemplat. §. II, tom. I, pag. 91.

(c) Æliani Hist. Var. lib. IX, cap. XXVII, pag. 618.

les Perses dirigèrent leurs marches à l'est. Arrivés chez les Sauromates, ils tournèrent au nord-ouest. Les uns et les autres traversèrent de nouveau, dans leur marche rétrograde, le Syrgis, qui est à l'est du Tanais, le Tanais, qui est à l'est de l'Oarus, et enfin l'Oarus. Ayant aussi passé ce dernier fleuve, comme les Scythes avoient pris les devans et ne paroissent plus, les Perses construisirent sur le bord occidental de cette rivière huit forteresses.

Les Budins sont donc nécessairement à l'ouest du Tanais, et M. de Guignes ne les a mis (a) à l'est de ce fleuve que parce qu'il n'a rien compris à la marche de ces deux armées. Il est fâcheux que ce savant, dont on ne sauroit trop regretter la perte, et qui s'étoit rendu si habile dans les langues et dans l'histoire de l'Orient, ait négligé l'étude du grec.

(244) §. CXXIII. *Déserte*. Il y a dans le grec : *les Budins l'ayant abandonnée* ; mais je crois qu'il faut lire *les Gélons*, *ικλιλιπότεαι τῶν Γελώνων*. Voy. ci-dessus, §. CVIII, note 226.

(245) §. CXXIV. *Huit grands châteaux*. Ce sont de vrais châteaux, comme l'a très-bien exprimé le Traducteur latin, et non point des murailles, comme l'a dit du Ryer, et quelques autres auteurs après lui ; mais du Ryer est une très-mauvaise autorité. Il est vrai que cette première signification ne se trouve ni dans le Trésor de la langue grecque de Henri Etienne, ni dans aucun autre Lexique, si l'on excepte celui de Portus ; mais il faut être absolument neuf dans la langue grecque, et n'avoir jamais lu Hérodote, Thucydides, Xénophon, &c. pour ignorer que ce terme se prene dans cette acception. Hérodote venoit de dire, en parlant de la ville des Gélons que rencontrèrent les Perses, *εἰτυχόντες τῇ ξυλίῳ ταίχῃ*, « ayant trouvé sur leur » route la ville de bois des Gélons ». *Κικισωμίτου τοῦ ταίχῃος*

(a) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. xxxv, pag. 545.

πάτων, « les Gélois ayant emporté tous leurs effets de leur » ville, &c. ».

Le même Historien parle, liv. VII, §. CVIII, des places appartenantes aux Samothraces, *Σαμοθηρία τείχεα*; et pour qu'on ne puisse douter de la signification de *τείχεα*, il ajoute : dont la dernière ville s'appelle *Mésambrie*. Ce qu'il venoit de nommer *τείχεα*, il l'appelle tout de suite *πόλις*, liv. VII, §. CXII, il dit que Xerxès passa près des places des Pières *τείχεα τὰ Πείρων*, et tout de suite il les nomme, c'étoit Phagres et Pergame, petites villes ou châteaux connus d'ailleurs. Il y avoit aussi plusieurs villes du nom de *Neon-tichos*, ou *nouvelle muraille*, ce qui revenoit à celui de *Villeneuve*. Hérodote parle d'une de ces villes, liv. I, §. CXLIX. Bien plus, il y avoit en Achaïe un château *Φρούριον* qui s'appeloit *Τειχος (α)*, Tichos.

L'Assyrien Gobryas (*b*) dit à Cyrus qu'il est maître d'un château fort et d'un pays considérable : *ἰμί τὸ μὲν γένος Ἀσσύριος, ἔχω δὲ καὶ τειχος ἰσχυρόν καὶ χώρας ἐπάρχην πολλῆς*.

Plutarque nomme ainsi la citadelle de Sardes. Les Athéniens, dit-il, (*c*) prirent tout Sardes, excepté la citadelle. *χωρὶς τῆ τείχους τῆ ἑκαστηῆς*.

Le savant M. de Valois remarque dans ses notes sur (*d*) Harpocraton que *τειχος* signifie un fort, un château; voici sa note : *τειχος non est simpliciter murus, ut interpret accepit in fine hujus annotationis, sed castrum potius. Sic Σύριον τειχος apud Demosthenem pro Coroná : et quod Ἡραϊὸν τειχος hic dicitur, Herodoto Ἡραϊὸν πόλις παρὰ Πίριθῳ. Sic apud Xenophontem, lib. I et II, ubi de Alcibiade, τὰ τείχη sæpe sic usurpat, et Herodotus lib. VI. Videtur propriè de Thraciæ locis id usurpari, teste De-*

(a) Polyb. lib. IV, §. LXXXIII, tom. I, pag. 481.

(b) Xenoph. Cyripæd. lib. IV, cap. VI, §. II.

(c) Plutarch. de Herodoti Malignitate, pag. 861, D.

(d) Henr. Valesii animadvers. in notas Maussaci ad Calcem Harpocratonis, pag. 288.

mosthene in Philipp. et περί Παραπρισθίας. Livius lib. xxxi, pag. 573, Doriscon et Serrium Castella vocat, id est τείχη. et Scylax in Thraciæ situ. Voyez aussi liv. III, note 173.

M. de Guignes auroit donc mieux fait de suivre (a) les auteurs Anglois de l'Histoire Universelle que de les blâmer, et de ne point s'écarter (b) de Bayer, qu'il prend presque toujours pour son guide.

(246) §. cxxv. *Leur interdisoient.* Gronovius a fait ici un contre-sens très-grossier, lorsqu'il a traduit *jam non recusantes societatem*. Henri Etienne a parfaitement bien rendu cette phrase : *At Scythæ non jam ad Agathyrsos, quippe qui ingressu regionis interdixissent, tendebant, sed ex Neuride regione....* la construction est, *οἱ μὲν Σκύθαι οὐκ ἔτι ἀπικνίσοντο ἐς τοὺς Ἀγάθυρσους ἀπείκωντας.*

Si l'on est surpris de la pusillanimité des Budins, des Mélanchlènes, des Androphages et des Neures, on ne l'est pas moins du courage et de la fermeté que montrent les Agathyrses, quoique Hérodote (c) nous les ait représentés comme un peuple mou et efféminé. Mais il faut faire attention que le pays occupé par ces peuples consistoit en plaines qu'on pouvoit traverser sans obstacles; au lieu que celui des Agathyrses, fort par la nature du terrain, étoit défendu à l'est par cette chaîne de montagnes que l'on appeloit anciennement *Alpes Bastarniæ* et *Carpathes*, et que l'on nomme actuellement les monts *Crapach*. Il paroît que les Agathyrses occupoient la Transilvanie et la partie nord-est de la Hongrie.

(247) §. cxxvi. *La terre et l'eau.* Chez les anciens peuples occidentaux, pour marquer qu'on s'avoit vaincu et qu'on se rendoit à discrétion, on cueilloit de l'herbe, et on

(a) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. xxxv, pag. 547.

(b) Commentar. Academiæ Petropolitanzæ, tom. III, pag. 565.

(c) Herodot. lib. IV, §. civ.

la présentoit au vainqueur : on se démettoit par cette action de tous les droits qu'on avoit sur le pays. Du temps de Pline, les Germains observoient encore cette coutume (a). *Summum apud antiquos signum victoriæ erat herbam porrigere victos, hoc est terrâ et altrice ipsâ humo, et humatione etiam cedere : quem morem etiam nunc durare apud Germanos scio.* Festus (b) et Servius sur le vers 128 du liv. VIII de l'Enéide de Virgile :

Et vittâ comptos voluit præterdere ramos,

disent que *herbam do* est la même chose que *victum mofateor* et *cedo victoriam*. On observoit la même cérémonie, ou quelqu'autre semblable, quand on cédoit, quand on donnoit ou qu'on vendoit un pays, un fief ou une terre à quelqu'un; on lui en donnoit l'investiture en lui offrant de l'herbe et du gazon, &c. Voyez le Glossaire de Ducange au mot *Investitura*. Dans l'Orient, et en d'autres pays, c'étoit par la tradition de la terre et de l'eau qu'on mettoit un Prince en possession d'un pays, et c'étoit de cette manière qu'on lui en donnoit l'investiture. On le reconnoissoit par-là comme maître absolu; car la terre et l'eau comprennent tout. « Donner la » terre et l'eau, dit Aristote (c), c'est renoncer à sa liberté ».

(248) §. CXXVII. *Telle est la réponse des Scythes.* L'expression précédente, *Quant à toi, qui te vantes d'être mon maître, c'est à toi de pleurer*, peut avoir passé en proverbe; mais je ne puis croire que ces mots, *telle est la réponse des Scythes*, soient une expression proverbiale, et que Ctésias s'en soit servi en parlant de la mort de Cyrus, comme le prétend M. Wesseling; je ne puis me le persuader. Démétrius dit dans son Traité de l'Elocution; cap. CCXXIII, « l'Envoyé n'annonça pas sur-le-champ à » Parysatis que Cyrus étoit mort, *un tel discours n'eût pu » venir que de la part des Scythes*; mais il lui dit d'abord

(a) Plin. lib. xxii, cap. iv, tom. II, pag. 267.

(b) Festus de Verb. Significat. lib. viii, pag. 170.

(c) Aristot. Rhetoric, lib. II, cap. xxiii, pag. 577, F.

» que Cyrus est victorieux. La Princesse se livre à la joie, » son cœur est ému, &c. ». On ne voit pas, je le répète, dans cette expression la plus légère trace d'un proverbe.

(249) §. CXXVIII. *Qu'ils prendroient leurs repas.* Gronovius a fait ici trois contre-sens qu'a remarqué M. Wesseling. 1°. Πλασῶν est un verbe actif, et ne peut signifier *errare*. 2°. Ἔτα ἀπαρτέμενοι sont des gens qui prennent leur repas, comme on l'a déjà vu liv. III, xxvi, et comme on le verra liv. VII, §. cxx. 3°. Νομῶν signifie ici *observare*. On peut voir les exemples cités dans la note de M. Wesseling.

(250) §. CXXIX. *On n'en voit pas un seul.* Les Scythes (a) immoloient cependant des ânes, si l'on en croit Saint Clément d'Alexandrie; mais il y a apparence qu'il confondoit ces peuples avec les Hyperboréens, puisqu'il apporte en preuve un vers de Callimaque, où il n'est question que de ces derniers. On sait aussi par Pindare (b) que les Hyperboréens sacrifioient à Apollon des Hécatombes d'ânes.

(251) §. CXXX. *Ils leur abandonnèrent quelques-uns de leurs troupeaux.* Cela paroît à M. Wesseling directement contraire au but des Scythes, qui étoit de conper les vivres aux Perses. En conséquence il voudroit qu'on lût ὄκως..... μὴ καταλάσσειν, μίττα τῶν νομίων αὐτοί.... « et se retirèrent » dans un autre canton, afin qu'ils ne pussent s'en emparer ». Qu'il me soit permis d'être d'un sentiment différent de celui de ce Savant, qui a si bien mérité des Lettres. Les Scythes, comme le dit Hérodote, avoient intention de faire rester plus long-temps les Perses dans la Scythie. S'ils eussent mis leurs troupeaux à l'abri, les Perses ne trouvant absolument rien dans le pays, se seroient retirés sur-le-champ, afin de ne pas périr de faim. Que font donc les Scythes? Ils leur abandonnent une petite partie de leurs troupeaux; car le génitif τῶν προβάτων τῶν σφιτέρων est un

(a) Clement. Alexand. Cohortatio ad Gentes, pag. 25, lin. 12.

(b) Pindar. Pyth. Od. x, vers. 51.

genitif de partition. Les Perses enflés de ce succès *ἰππημῖνοι τῷ πιπιομῖνῳ* (a) en espèrent d'autres, et se flattent de trouver l'endroit où les Scythes avoient mis tous leurs troupeaux à l'abri. Ce foible avantage n'étoit pas un remède à la faim qui se faisoit sentir dans le camp des Perses, mais leur donnoit l'espérance d'y voir bientôt régner l'abondance. Cet espoir leur faisoit prolonger leur séjour en Scythie, et plus ils le prolongeoient, et plus leur misère augmentoit, suivant les desirs des Scythes.

Les troupeaux que les Scythes abandonnèrent aux Perses faisoient probablement partie de ceux qui étoient destinés à leur subsistance journalière; le reste s'étoit retiré plus avant dans le Nord avec les femmes et les enfans, comme on l'a vu plus haut, §. CXXI.

(252) §. CXXII. *Que l'oiseau a beaucoup de rapport.* Il y a dans le grec : *Que l'oiseau ressemble beaucoup au cheval.* Je ne vois pas la comparaison qu'on peut faire d'un oiseau à un cheval, à moins que ce ne soit du côté de la vélocité, et encore cela est-il bien tiré. Mais, en supposant cette comparaison juste, on ne saisit pas le rapport qu'elle a avec l'explication de Darius. Jean Corneille de Pauw me paroît avoir très-bien obvié à cette difficulté en lisant *ὄρνις δὲ μάλιστα ἴσικι τῷ ἴππῳ τὸν τοῦς τι ὀϊστοῦς κ. τ. λ.* Il faudra alors traduire : l'oiseau a beaucoup de rapport avec le cheval, qu'ils nous livrent avec leurs flèches, comme faisant leur force. Voyez la note de feu M. Wesseling.

(253) §. CXXV. *Avec la fleur de ses troupes.* *ἐν τῷ καθαρῷ τῷ στρατοῦ.* τὸ καθαρὸν est susceptible de diverses explications, suivant les endroits où il est placé. Dans le passage de Thucydides rapporté par M. Wesseling, il signifie les Citoyens d'Athènes, par opposition aux alliés et aux troupes rassemblées d'ailleurs; mais ce que notre Historien venoit de dire, que Darius laissa dans le camp les malades

(a) Ainsi la correction du même Savant qui lisoit *ἰππημῖνοι*, au lieu de *ἰππημῖνοι*, est inutile.

avec ses plus mauvaises troupes, détermine le sens de cette expression, et indique assez qu'elle signifie les meilleures troupes de l'armée. Voyez aussi liv. I, note 460.

(254) §. CXXXVI. *Les deux parties des Scythes.* Il y avoit deux corps d'armée qui alloient toujours ensemble; et un qui accompagnoit les Sauromates, comme cela est clairement exprimé aux paragraphes CXX, CXXVIII et CXXXIII. C'est de ce dernier corps de troupes qu'il faut entendre ces mots *καὶ ἡ μίη*.

(255) §. CXXXVII. *Et Tyran de la Chersonèse.* Voyez sur le mot *Tyran*, liv. XI, §. I, note 103. Tous ces petits princes avoient donné des fers à leurs patries, et ne se soutenoient dans leurs usurpations que par le moyen des Perses, qui avoient intérêt à préférer le gouvernement despotique au démocratique, qui auroit été moins souple, et moins prompt à exécuter leur volonté. Ainsi ce n'est ni générosité de leur part, ni commisération pour le malheur des Perses, mais l'ambition qui dicte leur résolution.

(256) §. CXXXVIII. *Ceux qui furent de cette opinion.* *διαφίρειν τῆν ψῆφον* se prend pour *φίρειν*, comme dans l'Orestes d'Euripides (a), *κρίαι δ' ἡδ' ἡμέρα, ἐν ἧ διοίσει ψῆφον Ἀργείων πόλις*. « C'est ici le jour fixé où la ville d'Argos » doit donner son suffrage ».

La préposition n'ajoute point ici à la signification du simple. On en a déjà vu des exemples.

(257) §. CXXLI. *Aux premiers cris.* *Κίλισμα* ou *Κίλισμα* signifient proprement ce cri par lequel on anime les matelots à ramer avec vigueur. Il se dit aussi de la chanson que chantent les matelots en ramant. Les Latins disoient, à l'imitation des Grecs, *Celeusma: Hygini, Fab. XIV, pag. 55, cum notis Munckeri et Van Staveren.*

(258) §. CXLIII. *Il nomma Mégabyze.* Il y a dans le grec *Mégabaze*; mais, comme Hérodote a écrit ailleurs ce

(a) Eurip. Orest. vers. 48.

nom Mégabyze, j'ai cru devoir conserver l'uniformité, et cela d'autant plus que le manuscrit *B* de la Bibliothèque du Roi, et Eustathe (*a*) dans son Commentaire sur l'Iliade, l'écrivent de même. Je l'ai fait aussi afin de le distinguer de Mégabaze, fils de Mégabates, dont il est parlé liv. VII, §. XCVII.

(259) §. CXLIV. *Qu'ils étoient sans doute alors aveugles.* Ce mot brillant de Mégabyze a donné occasion à M. le Président de Montesquieu d'en faire une application ingénieuse à Harrington au sujet de son *Oceana*. Voyez l'Esprit des Loix, liv. XI, chap. VI, tome I, page 222, édition in-4°. 1758; mais ce trait me paroît avoir eu plus de célébrité qu'il n'en méritoit. Pour pouvoir en bien juger, il faut connoître la position de Chalcédoine et celle de Byzance. On trouvera cela détaillé dans la Table géographique à l'article CHALCÉDOINE.

(260) §. CXLIV. *Des Mèdes.* Hérodote et la plupart des Anciens comprennent presque toujours les Perses sous le nom de Mèdes. Claudien (*b*) dit, *remige Medo sollicitatus Athos*, en parlant de l'Athos creusé et traversé par la flotte des Perses.

(261) §. CXLV. *Par les Pélasges qui avoient enlevé de Brauron.* Plutarque rapporte ce trait d'histoire avec quelques différences et quelques additions. « Les Tyrhé-
» niens (*c*), dit-il, occupèrent autrefois les îles de Lem-
» nos et d'Imbros. Ils enlevèrent de Brauron les femmes des
» Athéniens, et en eurent des enfans, que les Athéniens
» chassèrent de ces îles, comme étant métifs et demi-bar-
» bares. Ces jeunes gens s'étant embarqués, arrivèrent au
» promontoire de Ténare, et rendirent de grands services
» aux Spartiates dans la guerre qu'ils avoient contre les
» Hilotes. En reconnaissance de ces services, on leur donna

(a) Eustath. Comment. in Iliad. pag. 240, sub finem.

(b) Claudian. in Rufin. lib. I, vers. 336.

(c) Plutarch. de Virtut. Mulierum, pag. 247.

» le droit de cité, et on leur permit d'épouser des femmes
 » de Sparte, sans cependant les admettre aux magistra-
 » tures et au Sénat. Dans la suite on les soupçonna de vou-
 » loir troubler l'ordre public, et de tramer des conspira-
 » tions contre l'Etat. Là-dessus ils furent mis en prison,
 » où on les tint sous une étroite garde, et on chercha à les
 » en convaincre par des preuves certaines et indubitables.
 » Cependant leurs femmes se transportèrent à la prison, et
 » firent tant par leurs prières et leurs vives instances, que
 » les geoliers les y laissèrent entrer, seulement pour saluer
 » leurs maris et leur parler. La porte leur ayant été ou-
 » verte, elles conseillèrent aux prisonniers de leur donner
 » leurs habits, de prendre les leurs, et de sortir en se ca-
 » chant le visage. Cela fut exécuté sur-le-champ. Les maria-
 » se présentèrent à la porte, déguisés; les geoliers les pre-
 » nant pour des femmes, les laissèrent passer, et leurs
 » femmes restèrent à leur place, disposées à souffrir tout
 » ce qui pourroit en arriver. De-là les Tyrrhéniens s'empa-
 » rèrent du mont Taygète, soulevèrent les Hilotes, et
 » firent avec eux une alliance offensive et défensive. Les
 » Spartiates, alarmés de l'évasion des uns et du soulèvement
 » des autres, leur envoyèrent un héraut, et conclurent
 » avec eux un traité de paix, dont les articles furent qu'on
 » leur rendroit leurs femmes, qu'on leur donneroit une
 » somme d'argent et des vaisseaux, qu'ils se mettroient en
 » mer, et que quand ils auroient trouvé ailleurs des terres
 » et une ville, ils seroient regardés comme une colonie et
 » comme parens des Lacédémoniens. Le traité fait, les
 » Pélasges prirent pour chefs et pour conducteurs Pollis,
 » Adelpus (a) et Crataïs, Lacédémoniens. Une partie s'é-
 » tablît dans l'île de Mélos; mais les autres, en plus grand
 » nombre, firent voile sous la conduite de Pollis jusqu'en
 » Crète, dans l'espérance de voir l'accomplissement des

(a) Callicratidas, son frère, comme M. Valckenaer voudroit qu'on lût,

» Oracles, qui leur avoient dit que lorsqu'ils auroient perdu
 » leur déesse et leur ancre, le premier pays où ils arrive-
 » roient seroit le terme de leur voyage, et qu'ils devoient
 » y bâtir une ville. Ayant donc pris terre à l'endroit qu'on
 » appelle *Chersonèse* (a), durant la nuit, il se répandit
 » parmi eux des terreurs paniques. Ils se jetèrent d'abord
 » dans leurs vaisseaux sans ordre, et laissèrent à terre la
 » statue de Diane, que leurs ancêtres avoient apportée de
 » Brauron à Lemnos, qu'ils avoient conservée de père en
 » fils, et qu'ils avoient portée de Lemnos par tout avec
 » eux. Leur frayeur se dissipa enfin, et le tumulte cessa.
 » Ils cingloient déjà en pleine mer, lorsqu'ils s'aperçurent
 » qu'ils avoient perdu leur statue. En même temps Pollis
 » remarqua qu'il n'y avoit plus d'oreilles à l'ancre de son
 » vaisseau. On l'avoit levée de force, et, selon toutes les ap-
 » parences, les oreilles s'étoient rompues contre les rochers
 » cachés sous l'eau, et y étoient restées. Alors il dit que la
 » réponse de la Pythie étoit accomplie, et donna le signal
 » pour retourner en Crète. On regagna terre, et Pollis prit
 » possession du pays. On s'opposa à ses conquêtes; il défit
 » dans plusieurs combats ceux qui lui disputoient le ter-
 » rein; il prit Lyctos et plusieurs autres villes, et s'y éta-
 » blit. Voilà pourquoi ils se disent encore aujourd'hui pa-
 » rens des Athéniens du côté de leurs mères, et colonie
 » des Spartiates ».

1°. Plutarque appelle *Tyrrhéniens* ceux qui avoient en-
 levé de Brauron les femmes des Athéniens; il les appelle
 ensuite *Pélasges*, de même qu'Hérodote. C'est que les
 Tyrrhéniens ayant conquis le pays occupé par les Pélasges
 dans l'Ombrie, on donna à ceux-ci le nom de leurs vain-
 queurs, afin de les distinguer des autres Pélasges. Amyot
 dit dans sa traduction, qu'ils ravirent quelques femmes
 des Athéniens du bourg de Lauria. Le texte de Plutarque
 porte néanmoins de Brauron, Βραυρωνίδειν.

(a) Péninsule.

2°. Selon Hérodote, ce sont les Minyens qui viennent au mont Taygète, ayant été chassés de Lemnos par les Pélasges. Selon Plutarque, ce sont les enfans des Tyrrhéniens ou Pélasges qui se rendent à cette montagne, après avoir été chassés par les Athéniens.

3°. Selon Plutarque, les Lacédémoniens ne les admirent point aux charges, ni aux honneurs de la magistrature. Hérodote dit, au contraire, qu'ils prièrent les Lacédémoniens de leur faire part des honneurs ou charges, et qu'on leur accorda leur demande.

4°. Suivant Plutarque, ils arrivèrent au Cap de Ténare; de-là ils avancèrent jusqu'au mont Taygète, selon Hérodote.

5°. Les Tyrrhéniens, ou Pélasges de Plutarque, se retirèrent en Mélos et en Crète; au lieu que les Minyens d'Hérodote (a) vont partie en Théra ou Calliste, partie dans le pays des Paroréates et des Caucons.

Plutarque a confondu les Minyens avec les Pélasges. Ceux-ci étoient venus de la Tyrrhénie, et s'étoient établis dans l'Attique. Chassés de l'Attique, ils avoient envahi l'île de Lemnos, dont ils expulsèrent les Minyens. Ces derniers étoient les descendans des Argonautes. Je saisis cette occasion pour corriger un passage de (b) Pausanias où on lit : Μινύας τοὺς ἰκωληθίντας ὑπὸ Πειλαργοῦ ἐκ Λήμνου. Il faut corriger ὑπὸ Πειλαργῶν.

(262) §. CXLVI. *De jour.* μετ' ἡμέρην de jour. Les Athéniens disent μεθ' ἡμέρην, et non point ἐν ἡμέρᾳ, comme nous l'apprend le Scholiaste d'Aristophanes sur le vers 931 du *Plutus*. μεθ' ἡμέραν, dit-il, ἀντὶ τοῦ ἐν ἡμέρᾳ, Ἀττικὸν τὸ σχῆμα μεθ' ἡμέραν γὰρ φασιν, οὐκ ἐν ἡμέρᾳ. On trouve par-tout beaucoup d'exemples de cette façon de parler, mais sur-tout dans Platon.

(263) §. CXLVI. *D'entrer dans la prison.* Gronovius a admis dans son édition ἐς ὃ ἰλθῆν, d'après le manuscrit de

(a) Ci-dessous, §. CXLVII et CXLVIII, et Pausan. lib. VII, pag. 524.

(b) Pausan. Achaic. sive lib. VII, cap. II, pag. 524.

Florence. Cette leçon est appuyée des manuscrits *B* et *D* de la Bibliothèque du Roi ; mais elle fait un sens ridicule. M. Wesseling change *is* à des manuscrits en *is* ἰωνίῳ à la manière des Ioniens, ce qui me paroît être la véritable leçon. Le manuscrit *A* du Roi lit *ισιλοῖν* *τε* *is*. Deux lignes plus bas je lis *δῶλον* au lieu de *λόγον* avec les manuscrits *B* et *D* du Roi.

(264) §. CXLVII. *Fils d'Autésion*. Theras étoit le sixième descendant d'Œdipe, et le dixième de Cadmus. « Le sixième (a) descendant d'Œdipe mena de Sparte à Théra » une colonie ». Le Scholiaste de Callimaque suppose que Theras étoit fils de Tisamène, et petit-fils d'Autésion. C'est le contraire. Voici sa généalogie.

	Période julienn.	Années, av. J. C.
CADMUS arrive en Béotie.....	3165	1549
Polydore, fils de Cadmus.....	3217	1497
Labdacus, fils de Polydore.....	3264	1450
Laius, fils de Labdacus, n'ayant qu'un an, est chassé par Lycus.....	3298	1416
Laius remonte sur le trône.....	3324	1390
Œdipe, fils de Laius.....	3360	1354
Polynices, fils d'Œdipe, se ligue avec les Argiens contre les Thébains.....	3396	1318
Thersandre, fils de Polynices.....	3415	1299
Thersandre ayant devancé la flotte des Grecs qui alloient à Troie, est tué en Mysie.....	3433	1281
Tisamène, fils de Thersandre, mineur..	3434	1280
Il prend les rênes du gouvernement....	3445	1269
Son fils Autésion chassé par Damasich- thon.....	3465	1249
Naissance de Theras, fils d'Autésion....	3500	1214
Theras, tuteur de Proclès et d'Eurys- thènes, Rois de Lacédémone.....	3536	1178

(a) Callimach. Hymn. in Apollin. vers. 74.

(265) §. CXLVII. *Oncle maternel d'Eurysthènes.* Il étoit frère d'Argéia leur mère (a).

(266) §. CXLVII. *Proclès.* Je croirois volontiers que Proclès est une abréviation des copistes, pour Patrocles. On trouve dans Platon : Βασιλεύς (b) μὲν Ἀργεῶν Τήμενος ἰγύγιτο· Μεσσήνης δὲ, Κρησφόντης· Λακεδαιμόνιος δὲ, Πατροκλῆς καὶ Εὐρυσθένης. « Téménus devint roi d'Argos, Cresphontes de Messène, Patrocles et Eurysthènes de Lacédémone ». On lit aussi dans Suidas, au mot Λυκῶργος : Λυκῶργος, Σπάρτιότης, Πατροκλείου ἀπόγονος. Lycurgue de Sparte, descendant de Patrocles.

Ce nom est écrit de la même manière par Strabon (c) et par (d) Plutarque. M. Davies oppose (e) à ces autorités celles d'Hérodote, de Pausanias, d'Apollodore et de Porphyre. Mais qui ne voit que c'est opposer celle des premiers Editeurs de ces Auteurs, qui n'ayant point su lire cette abréviation, ont été suivis par les Editeurs qui sont venus après eux ? On sait que les copistes écrivoient ἀνός et ἐνός pour ἀνθρώπος et ἑρμῆνός, et que ces mots ayant été mal lus, ont donné occasion à mille conjectures.

(267) §. CLXVII. *Membliarès, l'un de ses parens.* Pausanias (f) dit, au contraire, que Membliarès étoit un homme du peuple. Il ajoute que Théras ne doutoit point que les descendans de Membliarès ne lui cédassent la souveraineté de l'île, et qu'ils le firent d'autant plus volontiers, que Théras rapportoit son origine à Cadmus, au lieu qu'ils descendoient de Membliarès, homme de basse naissance.

Hérodote dit qu'avant que Théras vint à Calliste, la famille de Membliarès y avoit régné pendant huit généra-

(a) Pausan. Lacon. lib. III, cap. 1, pag. 205.

(b) Plato de Legibus, lib. III, tom. II, pag. 683, D.

(c) Strab. Geograph. lib. X, pag. 737, C.

(d) Plutarch. in Lycurgo, pag 40, B.

(e) Ad Ciceronem de Divinat. lib. II, §. XIII, pag. 215.

(f) Pausan. Laconic. lib. III, cap. 1, pag. 205 et 206.

tions. Cependant Théras étant le dixième descendant de Cadmus, il devoit y avoir ce même nombre de générations depuis Membliarès jusqu'au Prince qui étoit souverain de Calliste, à l'époque où Théras y aborda. Cette difficulté n'a été sentie, ni par les Commentateurs, ni par les Traducteurs; j'ai tâché de l'éclaircir dans mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chapitre XI, page 335 et suiv.

(268) §. CXLIX. *Comme une brebis parmi les loups.* Théras avoit trouvé probablement fort peu de reconnaissance dans ses deux neveux, quoiqu'il les eût élevés avec le plus grand soin, et qu'il eût gouverné sagement leur Etat pendant leur minorité. Il ne vouloit point s'exposer au caprice de ces jeunes Princes, et ce fut peut-être ce motif, encore plus que son ambition, qui le détermina à fonder une colonie. Les craintes qu'il avoit pour lui, il les eut aussi pour son fils. Il appréhenda que le désir de s'emparer des biens qui lui étoient échus dans le partage des terres conquises, ne portât ces Princes à le faire périr. C'est, à ce qu'il me semble, ce que signifie le mot qu'Hérodote met dans la bouche de Théras.

(269) §. CXLIX. *Pareille chose, &c.* Je lis avec M. Valckenær, οὐ γὰρ σφι ἔμειναν τὰ τέκνα ἰδρύσθη κ. τ. λ. en la place de οὐ γὰρ ὑπέμειναν τὰ τέκνα. Peu après, je lis aussi καὶ μετὰ τοῦτο σφι ἔμεινε. Et ensuite avec M. Reiske (a), ταῦτὸ τοῦτο συνίση καὶ ἐν Θήρῃ....

(270) §. CL. *De la race d'Euphémus.* Dans toutes les éditions et dans la plupart des manuscrits, il y a Euthymèdes ou Euthymide, c'est-à-dire, de la race d'Euthymès. J'ai cru, malgré ces autorités, devoir substituer à cette leçon, *Euphémides*, c'est-à-dire, de la race d'Euphémus.

1°. On ne trouve dans aucun Catalogue des Argonautes le nom d'Euthymès, mais celui d'Euphémus.

(a) Miscellanea Lipsiensia nova, tom. VIII, pag. 111.

2°. Cet Euphémus étoit, selon le (a) Scholiaste de Pindare, de la ville de Ténare, et fils de Neptune et d'Europe, fille de Tityus, et même il y régna; mais le même Scholiaste écrit dans un autre (b) endroit, qu'il étoit fils de Neptune et de Mérionice, fille de l'Eurotas; c'est-à-dire, que les grands Seigneurs, afin de se rendre plus respectables, mêloient autrefois, comme aujourd'hui, beaucoup de fables à leurs généalogies. Il épousa (c) Laonone, fille d'Alcmène et sœur d'Hercules, dont Battus, fondateur de Cyrène, descendoit à la (d) dix-septième génération. Pindare lui-même nous l'apprend au vers 15° de la quatrième Ode des Pythiques, où l'on peut aussi consulter le Scholiaste. Le même Scholiaste dit qu'Euphémus eut (e) d'une Lemniène un fils, dont la postérité ayant été obligée de quitter Lemnos, passa à Lacédémone, et de-là dans l'île de Calliste, autrement nommée Théra. Lorsque Pindare loue la postérité de Battus, il l'appelle *la race (f) d'Euphémus*.

Edouard Simson (g) s'étoit bien apperçu que le texte d'Hérodote étoit altéré, et il l'a rétabli dans sa Chronologie. Il a été suivi par Paulmier de Grentemesnil, et feu M. le Président Bouhier (h).

(271) §. CL. *L'un des Minyens*. Ce Battus (i) n'étoit point un descendant de Minyas; mais Minyas ayant donné

(a) Schol. Pindari ad Pyth. Od. iv, vers. 77, pag. 217, col. 2, lin. penultim.

(b) Id. Schol. ad vers. 39, pag. 214, col. 2, lin. 4, ante finem, et ad vers. 15, pag. 213, col. 1.

(c) Id. Schol. ad Pyth. Od. iv, vers. 15, pag. 213, col. 1.

(d) Je crois qu'il faut lire la vingt-unième génération. Voyez la note 293.

(e) Schol. Pindari ad Pyth. Od. iv, vers. 455, pag. 243, col. 2.

(f) Id. ibid.

(g) Chronicon Histor. Cathol. complectens ad annum 3389, pag. 567.

(h) Recherches et Dissertations sur Hérodote, chap. xii, pag. 155.

(i) Palmerii Exercitat. ad optimos Auctores Græcos, pag. 23.

son nom à des peuples de Thessalie qui suivirent Jason à la conquête de la Toison d'or, tous les Argonautes furent appelés de ce nom. Jason lui-même descendoit de Minyas par sa mère Alcimède. Ainsi Hérodote veut dire simplement qu'il étoit un des Argonautes.

(272) §. CL. *Courbé sous le poids des ans.* C'est la véritable signification de ces mots : *ἄρως ἀίψιστος. Τρόπος* pour se lever ; *appesanti par le poids des ans.* Les Traducteurs latins, qui les ont rendus, *gravis ad moliendum*, ne me paroissent pas avoir saisi le véritable sens de l'Auteur.

(272*) §. CLI. *Leur reprocha de n'avoir point envoyé.* J'avois traduit *leur proposa d'envoyer*, mais la Pythie leur avoit déjà fait cette proposition. Elle leur reproche ici de n'avoir pas exécuté ses ordres. Hésychius explique Πρῶτος dans l'Iliade, livre ~~11~~ 64, par Οὐσιδίζι. Cette note m'a été communiquée par le savant ~~Cor~~ ^{CL.}

(273) §. CLII. *Comme ce port n'avoit point été jusqu'alors fréquenté.* Cela paroît contredire ce que notre Historien avoit avancé livre I, §. CLXIII, que les Phocéens étoient les premiers qui avoient fait connoître Tartessus aux Grecs. Hérodote est parfaitement d'accord avec lui-même. Les Samiens, ayant les premiers connu Tartessus, ne firent point de part de leur découverte au reste des Grecs, et s'approprièrent le commerce de cette ville. Les Phocéens l'ayant connue près d'un siècle après, plus généreux que les Samiens, ils communiquèrent aux Grecs leur bonne fortune.

(274) §. CLII. *Que nous connoissons.* Il y a dans le grec *ἴσμεν*; mais je soupçonne qu'il faut lire *ἴδμεν*. George, Archevêque de Corinthe, dit dans son Traité des Dialectes, les Ioniens changent le sigma en delta. *τὸ σ εἰς δ' τρέπουσιν.* Il apporte ensuite cet exemple. On trouve par-tout ailleurs dans Hérodote, *ἴδμεν*; ce qui fait croire, avec raison, que *ἴσμεν* est une faute des copistes. M. Borheck a reçu cette leçon dans son édition.

(275) §. CLII. *L'une vis-à-vis de l'autre. οι πρόπερροι* ἴσι. Voyez *πρόπερροι* dans le Lexique Ionien d'Emilius Portus.

(276) §. CLIV. *Persuadé par cette femme.* Toutes les versions, tant les latines que celles en langue vulgaire, interprètent *ἀναγισθεῖς* par *deceptus*, trompé. Mais ce mot signifie *persuadé*, comme l'explique très-bien (a) Suidas, qui cite même ce passage d'Hérodote. Thomas Magister (b) remarque pareillement que, dans notre Historien, *ἀναγισθεῖν* signifie *je persuade*. *ἰούηται δὲ παρ' Ἡροδότου ἀναγισθεῖν τὸ ἀναπειθῆναι.* C'est un terme particulier aux Ioniens, comme en avertit Grégoire (c), Archevêque de Corinthe.

(277) §. CLIV. *De lui préter.* Il y a dans le texte grec, *ἢ μὴν διηκονήσῃν.* Il faut nécessairement lire *ἢ μὴν*, qui est la formule usitée par Hérodote, quand il affirme quelque chose avec serment, et *μὴ μὴν* quand il nie. Les Ioniens emploient, suivant la remarque (d) de l'Archevêque de Corinthe, *μὴν* pour *μὴν*. Suidas prétend (e) que *ἢ μὴν* est plus parfait que *ἢ μὴν*. Il se trompe assurément. Hérodote se sert toujours de *ἢ μὴν*, et quelquefois aussi Homère. Cette leçon se trouve d'ailleurs appuyée par un manuscrit du Docteur Askew, et par les manuscrits *A* et *B* de la Bibliothèque du Roi.

(278) §. CLV. *Polymneste.* Polymneste, homme de distinction dans l'île de Théra, épousa Phronime, fille d'Étéarque, Roi de la ville d'Axus, dans l'île de Crète. Pindare en parle dans sa quatrième Ode pythique, vers 104.

Il est fait mention d'un Polymneste de Colophon dans le Traité de la Musique de (f) Plutarque, dont parle Pin-

(a) Au mot *ἀναγισθεῖς*.

(b) Au mot *ἀναγισθεῖν*.

(c) Gregorius de Dialecticis, pag. 239.

(d) Ibid. pag. 223.

(e) Suidas voc. *ἢ μὴν*, tom. II, pag. 58.

(f) Plutarch. de Musica, pag. 1132, C.

dare, selon ce même (a) Plutarque. M. Burette, qui a traduit ce Traité en français, et qui a accompagné sa traduction d'excellentes notes, remarque qu'il n'est question, dans les Œuvres de Pindare, que du Polymneste de Théra, père de Battus; et là-dessus il dit : « Plutarque (b) s'est » trompé; à moins qu'on ne suppose que dans quelqu'un » des ouvrages de Pindare, que nous n'avons plus, et qui » existoit du temps de Plutarque, ce Poète eût parlé du » Polymneste dont il s'agit ».

Rien de si juste que cette observation de M. Burette. Ainsi je ne conçois pas comment M. Schneider a pu dire (c) : *Respiciebat hunc locum Pindari Plutarch. de Musicâ, ubi ridiculum errorem Buretti merito mireris*. M. Burette n'a point commis d'erreur, et s'il en a fait une, elle n'est pas ridicule, puisqu'il suppose que ce passage de Pindare pouvoit se trouver dans quelqu'un des ouvrages perdus de ce Poète. La seule chose qu'on pourroit reprocher à ce Savant, ce seroit de n'avoir pas eu connoissance de ce fragment, qui se trouve dans Strabon, livre XIV, page 952, C. mais il est bien excusable. M. Burette ne s'étoit pas proposé, ainsi que M. Schneider, de rassembler les passages épars de Pindare. S'il lui avoit fallu chercher tous ceux des auteurs dont a parlé Plutarque dans ce Traité sur la Musique, ce seul Traité auroit fait l'occupation entière de sa vie. Quel avantage en seroit-il résulté pour le Public? Aucun, et il y auroit perdu plusieurs excellens Mémoires dont il auroit été privé, perte qui n'auroit été compensée que par la frivole découverte d'un passage qui ne lui auroit rien appris.

(279) §. CLV. *Qui bégayoit et grasseyoit*. On traduit ordinairement *ισχυίφωνος sono vocis gracili*, qui a la voix grêle. Mais ce n'étoit pas le défaut de Battus. Aristote donne une définition très-exacte de ce défaut, ainsi que du sui-

(a) Plutarch. de Musicâ, pag. 1133, A.

(b) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. x, pag. 228.

(c) Schneider ad Pindari Fragm. pag. 89.

vant : ἡ μὲν οὖν (a) τραυλότης, τῇ γραμματός τις μη κρατιῖν, καὶ (b) οὐ τοῦ τυχόντος... ἡ δὲ ἰσχροφασία, ἀπὸ τοῦ μὴ δύνασθαι ταχὺ συνάψαι τὴν ἰτίραν συλλαβὴν πρὸς τὴν ἰτίραν. « Le Trau- » lotès consiste à ne pouvoir prononcer une certaine lettre, » et non la première venue... L'Ischnophonia vient de ce » qu'on ne peut joindre promptement une syllabe à une » autre ». Budé croyoit, avec raison, dans ses Commen- » taires (c) sur la langue grecque, qu'on devoit écrire ἰσχρο- » φασία et ἰσχροφάσιος, parce que Cicéron appelle ce défaut *hæsitantia linguæ*. Cette conjecture est autorisée par le Glossaire de Saint-Germain-des-Prés, où on lit 'Hρόδοτος ἰσχροφάσιον.

(280) §. CLV. *Un autre nom.* Son véritable nom étoit Aristote, suivant (d) Callimaque et son Scholiaste. Voyez aussi le Scholiaste de Pindare sur la quatrième des Pythiques, page 211, col. 1, liv. 28.

(281) §. CLV. *A sa dignité.* Βάττος signifie Roi chez les Libyens. Voyez Hésychius sur ce mot.

(282) §. CLVI. *Il lui arriva beaucoup de malheurs.* Hérodote ne s'explique pas davantage, et nous laisse absolument ignorer quels furent ces malheurs. Ménécès suppléera à son silence. « Il y (e) eut, dit-il, des troubles dans l'île » de Théra, et les citoyens se partagèrent en deux factions. » Battus s'étant mis à la tête de l'une de ces deux factions, » eut du dessous dans un combat, et fut obligé de quitter sa » patrie. Comme il avoit perdu l'espoir d'y retourner, il » résolut de s'établir ailleurs avec ceux qui l'avoient accom- » pagné dans sa fuite. Battus étant allé à Delphes, demanda

(a) Aristot. Problem. sect. xi, §. xxx, pag. 740, B.

(b) Ex conjectura Sylburgii; antea legebatur, τοῦτο οὐ τὸ τυχόν.

(c) Commentarii Linguæ Græcæ, pag. 345.

(d) Callimach. Hymn. in Apoll. vers. 76. Voyez aussi les Remarques d'Ezech. Spanheim.

(e) Scholiast. Pindari ad Pyth. iv, vers. 10, pag. 212, col. 2, lin. 4.

» au Dieu s'il combattroit pour recouvrer sa patrie, ou
 » s'il iroit chercher ailleurs un établissement. Le Dieu lui
 » répondit : Battus, le premier parti est mauvais, le second
 » est bon. Va, quitte une terre environnée de la mer; le
 » continent vaut mieux. Renonce à l'Orient, où fut ton
 » premier domicile. Obéis à mes ordres, en allant habiter
 » une terre ferme, suivant la volonté des Dieux. Garde-
 » toi d'entreprendre une navigation injuste, en retournant
 » en ta patrie, et souviens-toi que telles sont les œuvres de
 » l'homme, tel est le succès de ses entreprises ».

Il s'est glissé dans cet oracle un assez grand nombre de fautes des copistes, qui le rendent inintelligible. J'ai non-seulement suivi les (a) corrections de M. le Président Bouhier, mais encore j'ai copié sa traduction. M. Heyne (b) a mis en note une des corrections du Président, et n'a pas fait usage des autres. L'oracle devient par-là tout aussi inintelligible dans son édition qu'il l'étoit auparavant.

(283) §. CLVII. *J'admire ton habileté.* Le grec dit : « Si n'ayant jamais été en Libye, tu la connois mieux que moi qui y ai été, j'admire grandement ton habileté ». MM. Wesseling et Walckenaer ont bien fait de changer *ἀστὺ*, qui ne faisoit aucun sens, en *ἀστὺ*. Gronovius l'avoit pareillement trouvé dans son manuscrit; mais il lui donnoit un sens ridicule. Il y a dans un manuscrit de la Bibliothèque du Roi, *ἀστὺ*. *Ἀστὺ* est un dorisme qui signifie *Sis*.

(284) §. CLVII. *Aziris.* J'ai rétabli ce nom d'après l'autorité de plusieurs personnes très-habiles. Je n'ai fait que suivre en cela M. Wesseling, dont on peut voir la note, et sur-tout ce qu'a écrit là-dessus le Président (c) Bouhier.

(285) §. CLVIII. *Et de crainte qu'en passant.* La ponctuation vicieuse, qui se trouve dans toutes les éditions, n'a pas manqué d'occasionner des traductions absurdes. Les

(a) Recherches et Dissertat. sur Hérodote, chap. XIII, pag. 156.

(b) Pindarus ex Editione Heynii 1798, tom. II, pag. 546.

(c) Recherches et Dissertat. sur Hérodote, pag. 157 et 158.

Libyens, jaloux, selon toutes les apparences, de voir les Grecs établis à Aziris, et n'osant les en faire sortir par force, leur promettent de les mener dans un plus beau pays. Il est contre toute vraisemblance qu'ils aient abandonné à des étrangers le meilleur canton de toute la Libye. D'ailleurs, ce canton s'appeloit *Irasa*. Or, on voit dans le paragraphe suivant, que les Cyrénéens sortirent de la ville de Cyrène pour aller au-devant des troupes d'Après, et qu'ils leur livrèrent combat au lieu nommé *Irasa*. Donc *Irasa* ne peut être le canton où les Libyens conduisirent les Grecs pour y fonder une ville. Il faut donc ponctuer, avec le manuscrit *A* du Roi : ἤγον δὲ σφίνας ἐνθιῦντιν οἱ Λίβυες ἀναστρέψαντες πρὸς ἰσπέρην· καὶ τὸν κάλλιστον τῶν χώρων ἵνα θλιεζόντες οἱ Ἕλληες μὴ ἴδωιν, συμμιτρησάμενοι τὴν ἄρην τῆς ἡμέρας, νυκτὸς παρέξῃγον. Cette ponctuation obvie à toutes les difficultés, et c'est celle que j'ai suivie. M. Borheck l'avoit sans doute rencontrée dans quelque manuscrit, puisqu'on la trouve dans son édition.

(286) §. CLVIII. *Une fontaine.* C'est peut-être la fontaine de *Cyré (a)*, d'où la ville de Cyrène a pris son nom, comme le dit Eustathe sur Denys le Périégète, page 38, col. 1, ligne 13; mais il faut lire en cet endroit, ἀπὸ Κυρήσ, d'après Callimaque.

Cependant il pourroit se faire que ce soit la même fontaine que celle qu'Hérodote nomme *Thesté* au paragraphe suivant. Si la fontaine de *Thesté* couloit près d'*Irasa*, elle pouvoit aussi arroser la Cyrénaïque. Quoique ce pays fût bien arrosé, il peut se faire cependant que *Cyré* et *Thesté* fussent deux noms différens du même ruisseau, que *Thesté* fût le nom Libyen, et *Cyré* le nom Grec. M. Hennicke (b) n'accuse d'avoir confondu ces deux fontaines. Je ne les ai pas confondues; je me suis contenté de présenter un doute,

(a) Callimach. Hymn. in Apollin. vers. 88.

(b) Jo. Frid. Hennicke Geograph. Africae, Herodot. pag. 16.

et ce doute me paroît autorisé par la manière dont s'est exprimé Hérodote. Je n'ai pas peut-être présenté mes idées avec assez de clarté dans ma première édition ; elles offroient cependant un doute, et ce doute me paroît encore à présent très-légitime.

(287) §. CLVIII. *Le ciel y est ouvert.* Il y a seulement dans le grec : *Ici le ciel est percé.* Mais comme cette expression n'auroit point été comprise, suivant toutes les apparences, j'ai cru devoir la paraphraser. Eustathe (a) a entendu ce passage de même que moi, ainsi que feu M. le Président Bouhier (b).

M. Valckenaer a proposé une autre conjecture dans sa note.

(288) §. CLIX. *Sous Battus.* Le grec porte *Pendant la vie.* Ζώνη est un ionisme pour Ζώνη. Gronovius, qui très-souvent rend peu de justice à Laurent Valla, auroit bien dû corriger sa version, et ne point laisser subsister une ville qui n'a jamais existé. M. Bellanger s'étoit bien aperçu de la méprise de Gronovius. M. le Président Bouhier en avoit aussi averti dans ses Recherches sur Hérodote, page 139 ; et Paul Léopard, plus d'un siècle et demi avant eux (c), avoit vu que Ζώνη n'étoit point un nom de ville.

(289) §. CLX. *Avec ses frères.* Ils s'appeloient *Persée, Zacynthe, Aristomédon et Lycus* (d).

(290) §. CLX. *La ruse.* Suivant Plutarque (e), Lérarque étoit l'ami et non le frère d'Arcésilas, et il le fit périr en lui donnant du poison ; ce qui lui causa une maladie de langueur. Il voulut ensuite épouser Eryxo sa veuve. Cette

(a) Eustath. ad Dionys. Perieg. vers. 213, pag. 58, col. 1, et ad Homeri Iliad. pag. 742, lin. 22 et seq.

(b) Recherches et Dissertations sur Hérodote, pag. 138.

(c) Pauli Leopardi Emendat. lib. III, cap. XI, pag. 55.

(d) Stephanus Byzant. voc. Βάπτω.

(e) Plutarch. de Virtutibus Mulierum, pag. 260, D, E, F ; 261, A, B.

Princesse , sage et vertueuse , ne lui témoigna aucune répugnance ; mais , voulant venger son mari , elle lui dit qu'il n'avoit qu'à obtenir le consentement de ses frères. Ses frères différant , à dessein , de lui faire réponse , Eryxo lui envoya dire que s'il vouloit la venir trouver , elle lui accorderoit ses faveurs , et qu'après cela il ne seroit plus temps à ses frères de s'opposer à son mariage. Léarque vint en effet sans être accompagné de ses gardes. Eryxo avoit fait mettre au lit en sa place Polyarque , son frère aîné , accompagné de deux jeunes gens armés d'épées , qui tuèrent Léarque aussi-tôt qu'il parut.

(291) §. CLXI. *De Mantinée.* Les Mantinéens passaient pour avoir des loix excellentes (a). Cet homme de Mantinée qu'Hérodote ne nomme pas , est (b) Démonax , qui s'étoit rendu célèbre par sa prudence et par son équité. Il ne fut pas plutôt arrivé à Cyrène qu'on lui confia les rênes du Gouvernement. Il se servit de cette autorité , pour rétablir la paix et l'union entre les villes.

(292) §. CLXII. *On mit en réserve pour Battus de certaines portions de terre.* *Témos* étoit une portion de terre consacrée aux Dieux , et qui servoit ou à l'entretien des autels , ou à celui des Prêtres. On le trouve par-tout en ce sens , et sur-tout dans l'Iliade. Mais on donnoit aussi autrefois aux Princes et aux personnes qui se distinguoient , des portions de terre , qui portoient le même nom. « Les » Lyciens (c) donnèrent à Bellérophon une portion de terre , » *οἱ Λύκιοι τέμνος τάμον*. On a mis avec justice en réserve » pour elle (Minerve) les citadelles , comme un symbole » de sa naissance , et parce qu'on a choisi les lieux les plus » forts pour la Déesse qui gouverne tout , de même qu'on » a mis en réserve des portions de terre pour les Rois et

(a) *Ælian. Var. Hist. lib. II, cap. XXII, pag. 124.*

(b) *Excerpta Valesiana ex Diodor. Siculo, pag. 254.*

(c) *Homer. Iliad. lib. VI, vers. 196.*

» les Généraux ». Τὰς (α) δὲ ἀποκόλις ἐξέλιον ἀπὸ τῆ ἑκαίως· ἅμα μὲν σύμβολον τῆς γενέσεως ἅμα δὲ ὡσπερ τοῖς ἐπιλιυσι καὶ ἡγεμόσι τιμὴν καὶ χάρους ἐξαιροῦσιν, ὅτω τῆ τοῦ πατρὸς ἡγεσμένη θεῶ τὰ ἐπικαιρότατα ἐξέλιον.

(293) §. CLXIII. *Pour quatre Battus et quatre Arcésilas.*

Les Battiades régnèrent à Cyrène deux cents ans, selon le Scholiaste de Pindare, sur l'Ode 1 des Pythiques. Voici les huit générations dont parle la Pythie.

	Période julienne.	Années av. J. C.
BATTUS I, surnommé Ὀικιστῆς, c'est-à-dire Fondateur, commence à régner suivant Eusèbe, en.....	4083	631
Arcésilas I, en.....	4123	591
Battus II, surnommé l'Heureux, en....	4139	575
Arcésilas II, surnommé Χαλιπὸς, le Difficile, le Mauvais, en.....	4160	554
Battus III, surnommé Χωλός, le Boiteux, en.....	4170	544
Arcésilas III, en.....	4185	529
Battus IV, surnommé Καλός, le Beau, en..	4196	518
Arcésilas IV, en.....	4250	464
Il est tué en.....	4282	432

Battus, fils de ce dernier Prince, voulut monter sur le trône ; les Cyrénéens l'ayant chassé, il se retira dans le pays des Hespérides, où il finit ses jours.

J'ai emprunté ces dates du chap. XII des Recherches et Dissertations sur Hérodote, par M. le Président Bouhier. Mais il faut bien se garder de croire avec ce Savant, que Battus 1^{er} ne fut que le XVII^e descendant d'Euphémus l'Argonaute. Je sais qu'il s'appuie sur un passage du Scholiaste de Pindare ; mais ce passage est certainement corrompu. En supposant que Battus, qui fonda Cyrène, l'an 4,083 de la période julienne, avoit 30 ans en 4,075, qui est

(a) Aristid. Orat. in Minervam, pag. 70, in aversâ parte, lin. 15. Remarquez que le feuillet 70 est double, et que c'est le premier.

l'année où il fonda avec des Thérécens l'île de Platée, il devoit être né l'an 4,045 de la période julienne. L'expédition des Argonautes étant de l'an 3,364, et la naissance de Battus de l'an 4,045, il s'ensuit qu'il y a entre la naissance d'Euphémus, le premier des ancêtres connus de Battus et celle de Battus, 711 ans, ce qui fait un peu plus de vingt et une générations, et non dix-sept, comme le prétend le Scholiaste de Pindare.

(294) §. CLXIV. *Qui lui avoit défendu. ἡ Πυθίη οὐκ ἔα. La Pythie défend.* M. Valckenaer ne se ressouvenoit pas sans doute de ce passage, et de quelques autres encore, lorsqu'il disoit qu'on ne trouvoit point dans Hérodote οὐκ ἔα en ce sens. Voyez ci-dessus, livre II, §. XXX, note 92.

Je crois cependant que ce Savant s'est rétracté quelque part.

(295) §. CLXVI. *Darius avoit fait battre de la monnoie.* On appelloit ces pièces d'or des *Dariques*. La Darique valoit 20 drachmes, la drachme 18 s. de notre monnoie. Ainsi la Darique valoit 18 liv. Harpocraton, Suidas et lo Scholiaste (a) d'Aristophanes prétendent que ces pièces ne tirent point leur nom de Darius, père de Xercès, mais d'un autre Roi de ce nom. Hérodote me paroît plus croyable que ces trois Grammairiens. M. Vénéma les justifie, comme nous l'apprend M. Wesseling dans sa note, et tâche de les concilier avec Hérodote, en supposant que Darius le Mède avoit fait frapper des Dariques le premier en Médie, et que Darius, fils d'Hystaspes, en avoit fait frapper le premier à son exemple, en Perse. Mais quelle preuve en apporte-t-il ? Il vaut mieux s'en rapporter à M. Wesseling, qui (b) prétend avec raison que l'autorité de ces Grammairiens n'est pas d'un assez grand poids pour contre-balancer celle de notre historien. Comme ce Prince avoit employé

(a) Schol. Aristoph. ad Concionatrices, vers. 589.

(b) Wesselingii Observat. Var. lib. II, cap. XXII.

l'or le plus pur pour faire cette monnoie , on se servoit de cette expression , *de l'or de Darius* , pour signifier de l'or extrêmement pur. *Voy. Plutarque in Pactolo*, pag. 1152. A.

(296) §. CLXVI. *Aryandiques*. Hésychius appelle cet Aryandès *Aroandès*. Mais c'est une faute qui vient des copistes. *Ἀρυάνδικος νόμισμα, ᾧ χρῆσται Ἀργυρῆται ἀπὸ Ἀροάνδου*. Il faut lire *Ἀρυάνδικος* et *Ἀρυάνδου*. M. Alberti ne devoit pas hésiter.

(297) §. CLXVIII. *Un anneau de cuivre*. C'est un usage qui s'observe encore actuellement parmi la plupart des nations Africaines , comme on peut s'en convaincre en lisant les relations des voyageurs. Dans le royaume d'Angola , les femmes (a) portent au-dessous des genoux , des cercles de cuivre qui descendent jusqu'aux mollets.

(298) §. CLXVIII. *Si elles sont mordues par un pou*. Cet usage est si malpropre et si dégoûtant , qu'on seroit presque tenté de le révoquer en doute. Mais les plus célèbres voyageurs assurent que « la malpropreté (b) des Hottentots » les expose à toutes sortes de vermine , sur-tout aux poux , » qui sont d'une grosseur extraordinaire. S'ils en sont mangés , ils les mangent aussi ; et si on leur demande comment ils peuvent s'accommoder d'un mets si détestable , » ils allèguent la loi du talion , et prétendent qu'il n'y a » point de honte à dévorer des animaux qui les dévorent » eux-mêmes ».

(299) §. CLXVIII. *Appelé Plunos*. Le nom de ce port est écrit Plennos dans les éditions d'Hérodote. Mais on trouve Plunos dans celle de Valla , à la marge de celle de Henri Etienne , dans un manuscrit du Roi , et dans ceux de Sancroft et de Vienne. Lycophon (c) , parlant de cette ville , l'appelle *Plunos*. *Voyez* l'édition de cet Auteur , don-

(a) Histoire des Voyages , tom. v , pag. 26.

(b) Ibid. pag. 152.

(c) Lycophon. Cassandr. vers. 149.

née par Meursius, et la même réimprimée au cinquième volume des Œuvres de ce Savant. M. Brunck m'apprend que c'est aussi la leçon des éditions d'Alde et d'Oporin. Il y a dans celle de Potter Πλησ; mais c'est une faute d'impression, qui a échappé d'autant plus facilement que la ligature *lw* ressemble beaucoup à un lambda suivi d'un upsilon et d'un nu. La note de Tzetzés fait voir qu'il faut lire Plunos.

(300) §. CLXIX. *Commence à trouver le Silphium.* Ce seroit ici l'occasion de parler de cette plante, mais il n'est guère possible d'ajouter quelque chose aux recherches savantes de M. l'Abbé Belley, qui, dans un Mémoire sur une améthyste du cabinet de Mgr. le Duc d'Orléans, a développé avec sa sagacité et son érudition ordinaire, tout ce que les Anciens nous en ont dit de plus satisfaisant. Ce Mémoire, lu à la séance publique de la Saint-Martin 1768, se trouve dans le 36^e vol. des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, Hist. pag. 18.

Arrien observe (a) que les moutons sont très-friands de silphium, et que s'ils le sentent de loin, ils y courent, mangent la fleur, découvrent la racine et la dévorent. C'est par cette raison, ajoute-t-il, qu'à Cyrène on éloigne les troupeaux de moutons des lieux où croît le silphium, et que l'on environne les campagnes qui le produisent de haies très-épaisses, de crainte qu'il ne fût pas possible de les empêcher d'y entrer, si par hasard ils en approchoient; car les Cyrénéens font un grand cas de cette plante.

(301) §. CLXIX. *L'embouchure de la Syrte.* Il s'agit ici de la grande Syrte, dont l'embouchure n'est pas éloignée de Barcé et qui est beaucoup plus près de l'Égypte que la petite.

(301*) §. CLXX. *Les Asbystes.* J'ai avancé dans ma Table Géographique, article ASBYSTES, que ces peuples

(a) Arriani Exedit. Alex. lib. III, §. XIX, pag. 248.

étoient voisins des Ammoniens, un peu autorisé par Nonnus, que je croyois d'autant plus instruit, qu'il étoit de Panopolis. Il y a entr'eux un pays immense, la partie orientale du désert de Barcé, des montagnes considérables, le pays des Augiles au sud-est, et encore plus au sud-est, la plaine de Gégabid, qui touche à l'Oase d'Ammon.

(302) §. CLXXII. *En été.* « Il n'est point vraisemblable, » dit (a) Vossius, que ces peuples fassent la récolte des dattes en été, comme le dit Hérodote, puisque ce fruit ne mûrit nulle part qu'en automne. Mais si on lit *ὁ μὲν τὸ ἔρος*, après l'été, il n'y aura plus de difficulté ».

La correction de Vossius me paroît inutile. Notre Historien ne dit point que les Nasamons recueilloient les dattes en été, mais qu'ils partoient en cette saison, sans exprimer si c'étoit le milieu ou la fin, pour récolter en automne les dattes. Car *ἰνῶρα* signifie non-seulement l'automne, mais encore les fruits d'automne, et *ἰπωριῦντες* est le participe futur Ionien du verbe *ἰπωρίζω*, qui veut dire je cueille les fruits d'automne.

(303) §. CLXXII. *Se rendent à un certain canton nommé Augiles.* Il y a dans le texte, *montent, &c.* Tout endroit qui s'éloigne de la mer va en montant. De-là l'Expédition de Cyrus le jeune dans la haute Asie s'appelle *Ἀναβάσις*.

J'ai parlé d'Augiles dans ma Table Géographique; mais comme cet article étoit déjà imprimé lorsque l'ouvrage de M. le Major Rennel m'est parvenu, je vais faire ici quelques additions qui pourront suppléer à mes omissions.

L'extrémité occidentale d'Augiles est à dix journées de l'extrémité orientale des Garamantes. Hadjac Abdalla compte vingt-six journées de caravane, entre le Fezzan et Augiles, probablement entre l'extrémité occidentale du Fezzan, qui est le pays des Garamantes, et le commencement d'Augiles. Le même compte vingt-sept journées entre

(a) Annotation. in Scylacem, pag. 55.

Augiles et le Caire. Le Géographe de Nubie, Edrisi, compte dix journées entre Bârcé dans la Cyrénaïque, et Augiles. D'après ces données, M. le Major Rennel discute (a) avec beaucoup de sagacité les distances respectives de ces lieux.

Hérodote ajoute que les Nasamons vont recueillir en automne les dattes en ce canton. M. Rennel (b) m'apprend qu'on est informé par les voyageurs modernes, que les peuples de la côte de Derna, ville de la Cyrénaïque, vont recueillir, encore à présent, les dattes de Gégabib, qui est à cinq journées à l'est d'Augiles.

(304) §. CLXXII. *D'avoir chacun plusieurs femmes.* M. Valckenaer retranche après ces mots, ceux-ci : *ἐπίκεινον αὐτίων τὴν μίξιν ποιῶνται. Elles sont communes parmi eux.* Si en effet cette coutume eût été vraie, pourquoi Hérodote rapporteroit-il comme un fait singulier, que la première nuit des noces, la nouvelle mariée accorde ses faveurs à chacun des convives? Aussi Hérodote n'avoit-il en vue que la coutume singulière (c) des Massagètes, de voir publiquement leurs femmes, après avoir attaché leurs carquois à leurs chariots.

« Je suis persuadé, dit M. Coray, qu'il faut conserver » ces mots en lisant ἐπὶ κοινῷ, au lieu de ἐπίκεινον. Alors » ils signifient la même chose que ποιῶνται τὴν μίξιν ἰμφα- » νία κατάπερ τὰ πρόβατα, comme Hérodote s'est exprimé, » liv. I, §. CCIII, et liv. III, §. CI : ils voyent publi- » quement leurs femmes comme les bêtes. Ces coutumes » immorales avoient également lieu chez les Tyrrhéniens, » comme le dit Athénée, liv. XII, chap. III, pag. 517, D, F. » Κοινὰς ὑπάρχειν τὰς γυναῖκας. ... ἀφροδισιάζουσι δὲ καὶ ποιῶν- » ται τὰς συνοσίας, ὅτι μὲν ὄραντες ἀλλήλους, ὡς δὲ τὰ πολλὰ » καλόεσας περιβάλλοντες περὶ τὰς κλίνας. Chez les Tyrrhéniens,

(a) The Geographical System of Herodotus, pag. 568, and following.

(b) Ibid. pag. 613.

(c) Herodot. lib. I, §. CCXVI.

» la communauté des femmes est établie par les loix.....
 » et lorsqu'ils les voient, tantôt ils le font sans se cacher
 » les uns des autres, et tantôt ils entourent leurs lits de
 » claies ».

C O R A Y.

(304*) §. CLXXII. *Comme les Massagètes.* Les Massagètes jouissoient publiquement de leurs femmes, après avoir attaché leurs carquois à leurs chariots. Voyez liv. 1, §. CCXVI.

Cette identité de coutume entre des peuples si éloignés, je veux dire entre les Massagètes, les Nasamons et les Tyrhéniens, dont il est parlé dans la note précédente, doit nous rendre très-réservés à juger que des nations ont la même origine, parce qu'elles ont quelques usages communs. Je prie ceux qui pensent que les Massagètes sont Scythes d'origine, de s'appliquer cette réflexion.

(305) §. CLXXII. *Ils vont aux tombeaux de leurs ancêtres.* *Nasamonas (a) propria oracula apud parentum sepulchra mansitando captare, ut Heraclides scribit, vel Nymphodorus, vel Herodotus.*

(306) §. CLXXII. *Réciproquement de la main.* L'ancienne (b) coutume des Nasamons, de boire de la main l'un de l'autre en se donnant leur foi, est encore aujourd'hui la seule cérémonie qu'on observe dans les mariages parmi les Algériens.

(307) §. CLXXII. *En dedans de la Syrte.* Il est encore ici question de la grande Syrte. Le territoire des Psylles s'étendoit depuis le pays des Nasamons jusqu'aux Macés; ils étoient par conséquent enfermés au nord par la grande Syrte. C'est ce qui fait dire à Hérodote qu'ils étoient en dedans de la Syrte.

(308) §. CLXXIII. *La guerre au vent du midi.* Un pareil projet auroit été bien extravagant, et n'est point vraisem-

(a) Tertullian. de Animâ, §. LVII, pag. 306.

(b) Voyages de Shaw, tom. 1, pag. 393, et de l'Anglois, pag. 303.

blable. Aussi Hérodote n'y ajoute point foi. *Je rapporte*, dit-il, *les propos des Libyens*. Telle est la formule dont se sert notre Historien toutes les fois qu'il raconte une fable, ou une histoire un peu douteuse. Il y a grande apparence que les Nasamons détruisirent les Psylles pour s'emparer de leur pays, et qu'ils répandirent cette fable chez leurs voisins. *Hæc (a) gens ipsa quidem propè internecone sublata est à Nasamonibus, qui nunc eas tenent sedes: genus tamen hominum ex his qui profugerant, aut cùm pugnatum est, abfuerant, hodièque remanet in paucis.*

Il peut se faire cependant, comme le dit (b) M. l'Abbé Souchay, que les Psylles étant allés chercher de l'eau au fleuve Cyniphe pour eux et pour leurs troupeaux, il s'éleva un vent impétueux qui les ensevelit sous les sables. Ce Savant s'est mépris en faisant dire à Hérodote que les Psylles furent indignés de voir leurs sources desséchées. Leur pays n'avoit point de sources *χώρη σφι πάσα..... ἢν ἀνδρες*, mais des réservoirs, des citernes pour les eaux de pluies, *ἔλυτρα τῶν ὑδάτων*.

Les Psylles avoient le secret de charmer (c) les serpens. Ce secret ne périt pas avec eux, et l'on donna dans la suite le nom de *Psylles* aux jongleurs qui le possédoient. C'est ainsi que (d) Plutarque nomme ceux dont se fit accompagner Caton lorsqu'il traversa la Libye. Ce secret étoit pareillement connu des Orientaux. Il en est souvent parlé dans l'Écriture sainte, et le savant de Villoison a fait à ce sujet une remarque curieuse dans un Mémoire lu à l'Académie des Belles - Lettres, qui n'a point paru. Ce secret cependant n'étoit point infallible, puisque ceux qui pré-

(a) Plin. Hist. Nat. lib. vii, cap. 11, tom. 1, pag. 371, lin. 15.

(b) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. vii, Mém. pag. 276.

(c) Strab. lib. xvii, pag. 1169, B. Ælian. de Naturâ Animal. lib. xvi, cap. xxviii, pag. 901.

(d) Plutarch. in Catone Minore, pag. 787, A.

tendoient le posséder en étoient quelquefois les victimes. C'est à cela que fait allusion ce passage de l'Écclésiastique, cap. XII, vers. 13 : *Quis miserebitur incantatori à serpente percusso ?*

(309) §. CLXXIV. *Les Garamantes.* On peut partager ces peuples en Garamantes nomades et en Garamantes qui avoient une demeure fixe. Il s'agit ici de ces derniers. Hérodote parle plus bas, §. CLXXXIII, de ceux qui étoient nomades. Voyez la Table Géographique, article GARAMANTES.

(310) §. CLXXV. *De peaux d'Autruches.* Cela n'est pas plus surprenant que de voir les Ethiopiens (a) se servir de peaux de grues en guise de boucliers.

Hérodote appelle l'Autruche *στρουθὸς κατάγαιος*, Elien (b) *στρουθὸς χειρῆσιος*, et en un autre endroit (c) *στρουθὸς μεγάλη*, et Aristote (d) *στρουθὸς λιβυκός*. Les Athéniens la nommoient simplement *στρουθός*. Hésychius (e) dit : *στρουθός ὁ καταφέρης καὶ λάγιος. Ἀττικοὶ δὲ τὰς στρουθοκαμήλους*. Cela est confirmé par Aristophanes, qui dit, dans la comédie des Oiseaux, vers 874 :

Καὶ στρουθῶ, Μιγάλη
Μητρί θεῶν καὶ ἀνθρώπων.

et dans celle des Acharnes, vers 1105 :

Καλόν γε καὶ λευκὸν τὸ τῆς στρουθοῦ πτερόν.

Eustathe (f), sur l'Odyssée d'Homère, dit que les Poètes connoissoient une autre sorte de *στρουθαί* (moineaux), non cette petite espèce, mais une autre vraiment grande, comme

(a) Herodot. lib. VII, §. LXX.

(b) Elian. de Nat. Animal. lib. XIV, cap. XIII, pag. 783.

(c) Id. ibid. lib. II, cap. XXVII, pag. 99.

(d) Aristot. de partibus Animal. lib. IV, cap. XIV, pag. 1046.

(e) Hésychius voc. *στρουθός*.

(f) Eustath. ad Odys. A, pag. 1411, lin. 11.

le fait voir le mot *grands strouthoi*, dont le comique (Aristophanes) a eu connoissance. Eustathe s'est trompé en disant qu'Aristophanes appelle l'Autruche *μίγας στρουθός*. Cela regarde le vers des Oiseaux cité plus haut, où l'on voit que *μικράλη* se rapporte à *Μητρί*. On les appeloit aussi *strouthoi de Libye*, ou tout simplement *strouthoi*. Cet oiseau (a) s'accouple comme le chameau, parce qu'il est conformé de même. Voyez, sur la conformation de celui-ci, notre Historien, liv. III, §. CIII.

(311) §. CLXXVII. *Du Lotos*. Polybe (b), qui a vu le Lotos, le décrit de cette manière au douzième livre de son Histoire. « Le Lotos est un arbre qui ne vient pas haut. » Il est rude et épineux ; sa feuille est verte, et ressemble à celle du Rhamnus ; mais elle est un peu plus large et un peu plus épaisse. Dans les commencemens, le fruit ressemble, pour la couleur et la grandeur, aux baies par faites de myrtes qui sont blanches ; mais en croissant, il devient de couleur rouge, et de la grosseur d'une olive ronde. Son noyau est extrêmement petit ; on le recueille lorsqu'il est mûr.... Il approche, pour le goût, de la figue et de la datte ; mais son odeur est beaucoup plus agréable. En le faisant macérer dans l'eau, et en le pressant ensuite, on en fait du vin d'un goût agréable, et qui approche beaucoup du vin doux. On le boit sans eau. Il ne se conserve pas plus de dix jours ; aussi ne le fait-on que peu à peu, et seulement quand on en a besoin ». Cette description s'accorde en général avec celle que fait Théophraste du même arbre. Voyez son Histoire des Plantes, liv. IV, pag. 46, verso.

Voici ce qu'en dit le *Specimen* du jardin de Sherard qui se conserve à Oxford. « C'est le Sédra des Arabes. Il ressemble au Nerprun, et ses fleurs sont comme celles du

(a) Oppian. de Venat. lib. III, vers. 500, 501.

(b) Athen. Deipnosoph. lib. XIV, cap. XVIII, pag. 651, D, E, F.

» Ziziphe; mais son fruit est plus doux, plus rond, plus
 » petit, et de la grandeur des prunelles sauvages. Le noyau
 » qu'il renferme n'est pas plus grand que celui du Ziziphe.
 » De plus, le fruit du Sédra vient, par-ci par-là, aux
 » branches, comme les groseilles; au lieu que les jujubes
 » viennent à de petits rejetons d'un pied de long, que les
 » branches poussent tous les ans vers leurs extrémités. Le
 » Ziziphe s'élève jusqu'à vingt pieds et davantage; sa tige
 » est assez grosse et pleine de crevasses; ses branches sont
 » tortues et pleines de nœuds aux extrémités; ses feuilles
 » sont oblongues et assez grandes. Le Sédra, au contraire,
 » ne monte ordinairement qu'à la hauteur de trois ou
 » quatre coudées; sa racine pousse communément plusieurs
 » petites tiges blanches et droites à-la-fois, dont les feuilles
 » sont petites, arrondies et roides. Cet arbrisseau croît
 » naturellement par tout le royaume de Tunis, mais prin-
 » cipalement dans la contrée nommée *Jereed*, qui faisoit
 » autrefois partie du pays des Lotophages ».

On ne sera peut-être pas fâché de voir ce qu'en dit
 M. Shaw (a).

« Nous ne devons pas quitter le Sahara sans dire quelque
 » chose du Lotos, dont les Anciens ont tant parlé, et d'où
 » les Lotophages, peuples considérables du Sahara et des
 » déserts voisins ont pris leur nom. Hérodote nous dit, que
 » son fruit est doux comme la datte; Plinè, qu'il est de
 » la grosseur d'une fève et de la couleur du safran; et
 » Théophraste, que le fruit vient sur les branches comme
 » celui du myrte. Il paroît, par ce détail, que le *Lotos*
 » *arbor* des Anciens doit être le Sédra des Arabes, ar-
 » brisseau très-commun dans le Sahara, et dans d'autres
 » parties de la Barbarie. Son feuillage, ses épines, sa fleur

(a) Voyages de Shaw en Barbarie et au Levant. Observations
 physiques et mêlées, sur les Royaumes d'Alger et de Tunis,
 chap. 1, tom. 1, pag. 292 et 293, ou de l'original Anglois,
 pag. 225 et 226.

» et son fruit ressemblent à ceux du Ziziphe ou Jujube ,
 » avec cette différence seulement que son fruit est rond ,
 » moins gros et plus succulent , et que ses branches sont
 » plus droites et n'ont pas tant de nœuds , à - peu - près
 » comme celles du Paliurus. Le fruit de cet arbrisseau est
 » encore aujourd'hui en grande réputation , et se vend dans
 » tous les marchés des provinces méridionales du Royaume ;
 » les Arabes l'appellent *Aneb enta El Seedra* , ou *le Jujube*
 » *du Seedra* ».

M. le Chevalier Bruce (a) s'inscrit en faux contre le récit du docteur Shaw ; mais il me semble que ces deux voyageurs veulent parler de pays très-différens.

Quoi qu'il en soit, M. Park, qui vient de parcourir une partie de l'intérieur de l'Afrique, confirme (b) ce que les Historiens et les Naturalistes anciens, ainsi que les voyageurs modernes ont écrit sur le Lotos. « C'est plutôt, dit » cet habile et ingénieux Voyageur, un arbuste épineux » qu'un arbre. Son fruit est une baie farineuse de la grosseur d'une olive, que l'on pile, et que l'on fait sécher au » soleil, pour en faire des gâteaux qui ont un goût fort » agréable ».

Voyez aussi M. le Major Rennel, *in the Geographical system of Herodotus*, page 625, and following.

(312) §. CLXXIX. *Navire Argo*. Il y a parmi les Anciens quatre opinions différentes sur le nom d'*Argo* donné à ce navire. Voici les deux principales. La première est celle de quelques Ecrivains, qui prétendent, suivant (c) Diodore de Sicile, qu'il eut ce nom à cause d'Argus qui le construisit. La seconde est celle d'autres Auteurs qui assu-

(a) Travels to discover the source of the Nile, vol. 1st. Introduction, pag. xxxvi, et de la Traduction, pag. xli.

(b) Proceedings of the African Association to encourage the discovery of the inner parts of Africa, by Mr Park. London, 1798, in-4to.

(c) Diodor. Sicul. lib. iv, §. xli, tom. i, pag. 285.

rent, selon (a) le même Historien, qu'on lui donna ce nom à cause de sa vitesse, *ἀργός* chez les Grecs signifiant vite.

Bochart (b) me paroît avoir mieux rencontré. « Les Grecs, dit ce Savant, avoient appris la navigation et l'art de construire des vaisseaux des Phéniciens qui étoient venus avec Cadmus en Béotie. Ces peuples avoient deux sortes de vaisseaux, les uns ronds qu'ils appeloient *Gaules*, les autres longs, qu'ils nommoient *Arca* ou *Arco*. Les Grecs changeant, suivant leur usage, le C en G, firent *Argo*. Mais, venant ensuite à oublier la cause de cette dénomination, ils inventèrent, suivant leur usage, des fables pour en rendre raison ».

(313) §. CLXXIX. *Il se trouva dans les bas-fonds*. Apollonius de Rhodes prétend (c) que ce fut à son retour de la conquête de la Toison d'Or. Il étoit alors, dit-il plusieurs traditions sur le voyage des Argonautes: peut-être aussi le Poète, voulant embellir son Poème, a-t-il cru devoir placer cette aventure au retour des Argonautes, quoiqu'elle fût arrivée dans un voyage particulier que Jason fit à Delphes, pour consulter l'oracle sur l'expédition qu'il méditoit en Colchide.

(314) §. CLXXIX. *Le moyen de sortir*. *ἀίικπλωσις* se prend ici dans son sens ordinaire, pour l'action d'un vaisseau qui sort d'un lieu, et passe au milieu de quelque chose, comme entre deux vaisseaux, entre les deux rivages, &c. Il a aussi la même signification, lib. VII, §. XXXVI, mais nous le verrons plus bas employé comme un terme de marine-militaire. Voyez liv. VI, §. XII, note 11. *ἀίικπλωσις* est aussi tantôt dans le premier sens, et tantôt dans le second.

Apollonius de Rhodes a fait quelques changemens au récit d'Hérodote. Je ne m'amuserai point à les rapporter.

(a) Diodor. Sicul. lib. IV, §. XLI, tom. I, pag. 286.

(b) Bochart Geograph. Sacr. Pars poster. sive Chanaan. lib. II, cap. XI, pag. 738 et 739.

(c) Apollon. Rhod. lib. IV, vers. 1232 et seq.

On peut consulter le quatrième livre des Argonautiques, depuis le vers 1551 jusqu'au vers 1617.

(315) §. CLXXX. *Le bouclier et le casque sont venus d'Egypte.* Platon fait tenir à-peu-près le même langage aux prêtres d'Egypte dans son Timée (a).

(316) §. CLXXX. *Et de la Nymphé du lac Tritonis.* Il y a dans le grec : *et du Lac Tritonis.* Cela peut très-bien aller dans cette langue, parce que les termes grecs sont du genre féminin ; mais les termes françois étant du genre masculin , l'expression auroit été ridicule. J'ai substitué par cette raison la Nymphé qui présidoit à ce lac.

(317) §. CLXXX. *L'adopta pour sa fille.* Cette adoption fit probablement imaginer que cette Déesse étoit sortie toute armée du cerveau de Jupiter. Quoiqu'il y eût à ce sujet, parmi les Grecs, plusieurs traditions, il passa cependant pour constant que Jupiter étoit son père. « Jupiter (b) eut commerce » avec Métis. Celle-ci lui ayant dit qu'elle accoucheroit » d'abord d'une fille et ensuite d'un garçon qui auroit l'em- » pire du ciel, Jupiter l'avalâ. Lorsque le temps de l'enfan- » tement fut arrivé, Prométhée, ou, comme d'autres le di- » sent, Vulcain, fendit à Jupiter la tête d'un coup de hache. » Aussi-tôt Minerve sortit de son cerveau toute armée sur » les bords du Triton ». Il y a dans toutes les éditions d'Apollodore *μίνυται ἐκ τοῦ Ζεὺς Θέτιδι.* Je ne doute point qu'il ne faille lire *Μήτιδι*, et j'ai traduit en conséquence. Je m'appuie sur (c) Hésiode, qui dit la même chose. Mais, comme ce Poète pourroit avoir suivi une autre tradition, je me fonde encore plus sur un passage du Scholiaste d'Homère qui donne de l'authenticité à cette conjecture : car, après avoir rapporté la même fable qu'Apollodore, il ajoute (d) *Ἀπολλόδορος ἱστορεῖ*, « Apollodore le raconte ».

(a) Plat. tom. III, pag. 24, B.

(b) Apollodor. lib. I, cap. III, §. VI, pag. 9 et 10.

(c) Hesiodi Theogon. vers. 885 et seq.

(d) Schol. Homeri ad Iliad. lib. I, vers. 196.

Apollonius de Rhodes a suivi la même fable, lorsqu'il dit que (a) « les Héroïnes, protectrices de la Libye, lavèrent » dans les eaux du Triton, Minerve, quand elle sortit » toute armée de la tête de Jupiter ». Le Scholiaste de ce Poète dit sur cet endroit que Stésichore est le premier qui ait avancé que Minerve soit sortie armée de la tête de Jupiter. Si l'on peut s'en rapporter à ce Scholiaste, l'hymne xxvii, attribué à Homère, n'est pas de ce Poète.

La faute de *Θετιδι* pour *Μητιδι* n'a pas échappé au Savant M. Heyne, qui même a mis sa correction dans le texte et l'a appuyée des mêmes raisons. Voyez ses notes, page 38 de son édition d'Apollodore.

(317*) §. CLXXXI. *On voit jaillir, au milieu du sel, une eau fraîche et douce.* S'il jaillit de l'eau du milieu de ce sel, elle doit fondre le sel et devenir salée. Il y a grande apparence que la rosée faisoit fondre une partie de ce sel, et que venant ensuite à s'évaporer par l'ardeur du soleil, le sel se crystallisoit de nouveau. S'il se trouvoit des habitations autour de ces ruisseaux d'eau douce, cela n'est pas étonnant; il y avoit des ruisseaux dans toutes ces Oases; mais ils ne sortoient pas de ces collines de sel.

(318) §. CLXXXI. *Ils en ont une.* « Près du second temple de Jupiter Ammon, dit (b) Diodore de Sicile, est » une fontaine qu'on appelle la *Fontaine du Soleil*, à cause » de ce qui lui arrive. Son eau varie avec les heures du jour » d'une manière admirable. Elle est tiède au commencement du jour, et devient froide à mesure qu'il avance ».

Comme cet Historien s'accorde parfaitement avec Hérodote, je ne copierai pas le reste. Voyez aussi Pline, Hist. Natural. lib. II, cap. ciii, pag. 120. Quint. Curt. lib. iv, cap. vii, pag. 125.

(319) §. CLXXXI. *Elle bout à gros bouillons. Ζέει ἀμύβο-*

(a) Apollon Rhod. lib. iv, vers. 1309.

(b) Diodor. Sicul. lib. xvii, §. I, tom. II, pag. 199.

λάθη. Ce mot est expliqué par Suidas καὶ ὑπερβολήν, *excessivement*. Ce mot vient de ἀναβάλλειν, *in altum ejicere*. De là Xénophon a dit dans la Cyropédie, liv. VII, pag. 190 C (édit. du Louv. 1625) ἀπιστή δὲ καὶ ἄλλως πολλὰς πύργους ἐπὶ τῆς ἀμβολάδος γῆς. Car c'est ainsi qu'il faut lire au lieu de ἀμφολάδος γῆς, qui me paroît d'autant moins une faute d'impression que cela est répété dans l'édition d'Oxford, 1703, *in-8°*, page 436. Je me suis assuré depuis que c'étoit une faute d'impression, puisqu'on trouve ἀμβολάδος γῆς dans l'édition de Castalion et dans celle d'Hutchinson, Oxford, 1727, *in-4°*.

(320) §. CLXXXIII. *Les Garamantes*. Ces peuples sont les Garamantes Nomades. Hérodote avoit parlé plus haut de ceux qui avoient une demeure fixe. Voyez §. CLXXIV, note 309, et la Table Géographique.

(321) §. CLXXXIII. *Qui paissent en marchant à reculons*. Athénée (a) dit qu'Alexandre de Mynde, dans le second livre de son Histoire des Bêtes de somme, a parlé de ces bœufs qui paissent à reculons; mais que ce qu'il en dit n'est pas croyable, et qu'aucun autre Historien n'en a parlé. Il ne se souvenoit donc pas de ce passage d'Hérodote.

Pline raconte (b) qu'en Scandinavie il y a un animal nommé *Achlis*, dont la lèvre supérieure est si grande, qu'il est obligé d'aller à reculons en paissant, de peur qu'elle ne s'entortille. Cependant il dit dans un autre endroit (c) qu'entre tous les animaux, les bœufs sont les seuls qui paissent en marchant à reculons, et qu'ils ne paissent jamais autrement dans le pays des Garamantes. On ne peut en conclure que l'Achlis et le bœuf des Garamantes soient des animaux de la même espèce, puisque l'Achlis ne peut plier (d)

(a) Athon. lib. v, cap. xx, pag. 221, E, F.

(b) Plin. Hist. Nat. lib. VIII, cap. xv, tom. 1, pag. 442.

(c) Id. ibid. cap. xlv, tom. 1, pag. 471, lin. 13.

(d) Id. ibid. cap. xv, pag. 442.

le genou, et se coucher à terre, au lieu qu'on ne dit rien de pareil du Bœuf Garamantique. Il s'ensuit seulement que Pline se contredit.

(322) §. CLXXXIII. *Plus souple. is παχύτητα τε καὶ τρίψις.*
Le Traducteur latin a mal rendu *crassitudinem pellis atque duritiem*.

M. Wesseling a très-bien observé que *τρίψις* signifie *attritus, frictio*, et qu'il n'a jamais été employé dans le sens de dureté. Mais quel sens donner à *frictio*? J'imagine que *τρίψις* se prend ici pour la souplesse qu'acquiert le cuir de ces bœufs lorsqu'il est préparé. Qu'une peau fine, comme celle des gants d'Inspruck, soit souple, ce n'est pas merveille; mais qu'un cuir très-épais ait de la souplesse, c'est une chose remarquable. Telle est la peau d'élan, qui a plus d'une ligne d'épaisseur, et qui cependant est très-souple et très-maniable. *τρίψις* signifie frottement. Du frottement à la souplesse il y a d'autant moins loin, que la souplesse s'acquiert la plupart du temps par le frottement.

(323) §. CLXXXIV. *Atarantes.* Il y a dans le grec *Atlantes*; mais il paroît qu'il faut lire *Atarantes*, d'après ce que dit Rhianus. « Rhianus (a) parle des *Atarantes*. Il place » derrière ces peuples les *Atlantes*, que l'on dit n'avoir » jamais de songes ». Ces peuples étoient éloignés de dix journées de chemin des *Atlantes*, et ne sont point par conséquent les mêmes. Il y a dans le texte d'Eustathe, Arrien en la place de Rhianus; mais j'ai suivi la correction de Holsténius, dans ses notes sur Etienne de Byzance, au mot *Ἀτλαντες*.

Nicolas de Damas raconte (b) la même chose des *Apharantes*. Il est certain qu'il faut lire *Atarantes*. Voyez la note de M. Valckenaer. M. Borheck a mis *Atarantes* dans son édition.

(324) §. CLXXXIV. *N'ont point de noms qui les distin-*

(a) Eustath. ad Dionys. Perieg. vers. 66, pag. 14, col. 1, lin. 11.

(b) Nicolaus Damascen. pag. 521.

guent les uns des autres. Cela paroît bien étrange, et peut-être plus d'un lecteur regardera cela comme un conte, dont on a amusé la crédulité du père de l'Histoire. Cependant Jean Léon l'Africain dit dans (a) sa description de l'Afrique, que dans le Royaume de Bournou il y a un peuple qui ne professe ni la religion juive, ni la mahométane, qu'il vit à la manière des bêtes, que les femmes et les enfans sont en commun, et qu'enfin les individus parmi ce peuple n'ont aucun nom propre. Je sais que la Libye est très-éloignée du Royaume de Bournou, mais ces deux pays sont en Afrique, et le fait que rapporte Jean Léon rend très-croyable ce que raconte Hérodote.

(325) §. CLXXXIV. *Une autre colline de sel.* M. (b) Shaw, qui a parcouru ce pays, dit qu'il abonde en sel; il nous parle des Salines d'Arzen qui ont six milles de tour, du Jibel Had-Deffa, qui est une montagne de sel toute entière, située à l'extrémité orientale du lac des Marques, &c.

(326) §. CLXXXIV. *Qu'ils n'ont jamais de songes.* Plin (c) a confondu les Atarantes avec les Atlantes.

Il attribue au même peuple ce qu'Hérodote raconte de deux peuples très-différens. Cela prouve que la faute subsistoit de son temps dans les manuscrits de notre Historien.

Pomponius Mela (d) avance aussi la même chose:

Charles Blount, dans ses notes sur le chap. VIII du premier livre de la vie d'Apollonius par Philostrate, dit que ce sont les habitans des îles Atlantiques, quoiqu'Hérodote n'ait point parlé de ces îles.

(327) §. CLXXXV. *Les maisons de tous ces peuples sont*

(a) Joannis Leonis Africani Africae Descriptio, lib. VII, pag. 255. Vel ex Edit. Elzevirianâ, pag. 656.

(b) Voyages de Shaw en Barbarie et au Levant, tom. I, pag. 296, &c. et de l'Anglois, pag. 229.

(c) Plin. Hist. Nat. lib. V, cap. VIII, tom. I, pag. 252.

(d) Mela, lib. I, cap. VIII, §. XXXIX, &c.

bâties. Gerra (a), ville sur le golfe Persique, habitée par des Chaldéens exilés, étoit bâtie de sel. Le sel de la montagne (b) Had-Deffa, près du lac des Marques en Afrique, est dur et solide comme une pierre.

(328) §. CLXXXV. *Couleur de pourpre*. Had-Deffa (c) est une montagne de sel toute entière, située à l'extrémité orientale du lac des Marques (d), ou lac Tritonis des Anciens. Son (e) sel est à tous égards entièrement différent de celui des salines, étant dur et solide comme une pierre, et sa couleur rouge ou pourpre : mais le sel que la rosée détache de la montagne, change de couleur, et devient blanc comme la neige ; il perd aussi l'amertume ordinaire au sel de roche.

(329) §. CLXXXVI. *De manger de la vache*. Il y a dans l'édition de M. Weeseling, *ἄκτιστοι κτιστοί*, ainsi que dans plusieurs manuscrits, et entr'autres dans ceux de la Bibliothèque du Roi ; *ἄκτιστοι* est appuyé par trois manuscrits et fait le même sens. Si *κτιστοί* est propre aux Ioniens, Hérodote se sert aussi de *ἄκτιστοι*, ce qui embarrasse sur le choix. Mais puisque cet embarras regarde plus un Editeur qu'un Traducteur, je ne m'y arrête pas davantage. Voyez liv. II, §. XXXII, note 96.

On peut voir plus haut, liv. II, §. XLI, ce qui se pratiquoit à la fête d'Isis. J'ajouterai seulement qu'on offroit aussi à cette Déesse des gâteaux et des faons de biche, comme on le voit dans une Epigramme de l'Anthologie de Constantin Céphalas. La voici :

« Déesse vêtue de lin, qui gouvernez la terre fertile
» (noire) de l'Egypte, honorez nos offrandes de votre pré-

(a) Strab. lib. XVI, pag. 1110, C.

(b) Voyages en Barbarie et au Levant, par M. Shaw, tom. I, pag. 297, et de l'Anglois, pag. 229.

(c) Id. *ibid.*

(d) Id. *ibid.* pag. 275, et de l'Anglois, pag. 212.

(e) Id. *ibid.* pag. 297, et de l'Anglois, pag. 229.

» sence. Ce gâteau, ce couple d'oies, ce nard, ces figues sa-
 » vages, ces raisins séchés au soleil, et cet encens, sont déjà
 » sur le bûcher. Vous avez garanti Damis des dangers de la
 » mer; si vous le délivriez de même de la pauvreté, il vous
 » offrirait un faon de biche aux cornes dorées ». J'ai tra-
 duit cette Epigramme telle que M. Kuster l'a donnée sur
 Suidas, au mot Κεγχρίσιον. On la trouve dans l'Anthologie
 de M. Reiske, page 34. Ce Savant y a fait des changemens
 qui ne sont pas nécessaires. Par exemple, il substitue à
 Βῆτι, qui fait un sens raisonnable, Θῆτι, qui n'est pas même
 grec. Les Analectes de M. Brunck n'avoient point encore
 paru, lorsque je fis cette note. Je me suis aperçu depuis
 que je m'étois rencontré avec ce (a) Savant. Voyez aussi
 M. Toup, *Epistolâ Criticâ*, pag. 72, vel ex secundâ edi-
 tione, tom. II, pag. 488.

(329*) §. CLXXXVII. *Les peuples à l'occident du lac Tri-
 tonis, ne sont point nomades.* Il paroît qu'Hérodote parle
 ici en général; car plus bas, §. CXCI, il met les Auséens au
 nombre des Peuples Nomades. Or il est certain qu'ils sont
 au-delà du lac Tritonis, et la première peuplade qu'on
 rencontre sur le bord occidental de ce lac.

(330) §. CLXXXVII. *De la laine qui n'a point été dé-
 graissée.* Voyez sur le mot οἰσύνη, Foesius *Æconom. Hip-
 pocratis*, pag. 449. Arétée (b) s'est servi d'une périphrase:
 ἔριον τὸ ἀπὸ τῆς οἰας ἔξιν τοῖς λόμασι. De-là Pierre Petit,
 dans son Commentaire, prend occasion de traiter le style
 des Ioniens de lâche et de diffus, comme si Hérodote et
 Hippocrate ne s'étoient pas servis du mot propre, et comme
 si Arétée, qui a vécu dans le cinquième siècle, pouvoit
 être regardé, en fait de style, comme un modèle.

(331) §. CLXXXVII. *Les empêche d'être incommodés de*

(a) Analect. Veter. Poetar. Græcor. tom. II, pag. 214, x.

(b) Aretæi Cappadocis de Morborum Curatione, lib. II, cap. v,
 pag. 131, C.

la pituite. « Les Scythes (a) s'appliquoient le feu aux » épaules, aux bras, au carpe des mains, à la poitrine, &c. » à cause de l'humidité et de la mollesse de leur tempé- » ment..... Cette opération dessèche le trop d'humidité » qu'il y a dans les articulations, et en rend l'usage plus » libre. Ils deviennent plus forts, et leur corps prend plus » de nourriture ».

M. Wesseling remarque, d'après Scaliger, *lib. VII, de Emendat temporum, pag. 682, seq.* &c. que cet usage subsiste encore parmi les Ethiopiens Chrétiens, Mahométans et Païens. *Voyez aussi Job. Ludolph. Historiæ Æthiopiæ, lib. III, cap. VI, n. 42.*

(332) §. CLXXXVII. *C'est un remède spécifique.* Il y a seulement dans le grec : *Ils ont imaginé ce remède.* Ce remède est excellent, et par la volatilité de son alkali, il fait le même effet que l'esprit de corne de cerf dont nous nous servons.

(333) §. CLXXXVIII. *Neptune.* Neptune étoit un Dieu originaire de Libye, et les Grecs l'avoient pris des peuples de ce pays, comme nous l'apprend Hérodote, liv. II, §. L. Le cheval étoit consacré à ce Dieu, et les Mythographes assurent qu'il fut dompté par lui. *ἵππων δμωτήρ* est l'épithète que donne Homère (b) à cette divinité. Dans Pindare, le titre *ἵππωνος*, illustre par ses chevaux, dont ce Poète décore la ville de Cyrène, n'est point une épithète oiseuse, suivant la remarque (c) de son Scholiaste; mais elle est fondée sur ce que Neptune apprit aux Libyens à atteler des chevaux à un char. On dit aussi, continue le même Scholiaste : « Que Minerve Equestre est née en Libye, et que » l'art de manier le cheval a été inventé en Libye ». Les Mythographes disoient aussi, « que (d) la terre, ayant reçu

(a) Hippocrat. de Aeribus, Aquis, &c. pag. 355.

(b) Homeri Hymn. in Neptunum, vers. 5.

(c) Schol. Pindar. ad Pyth. IV, vers. 2, pag. 211, col. 2, lin. 15.

(d) Id. *ibid.* vers. 246, pag. 229, col. 1, lin. 7.

» dans son sein la liqueur séminale que répandit ce Dieu
 » en dormant, produisit le premier cheval, qu'on appela
 » *Scythius* ». Il me paroît très-vraisemblable que les Phé-
 niciens abordèrent autrefois en Afrique, et qu'ils furent les
 premiers qui domptèrent des chevaux; que les sauvages
 habitans de cette partie du monde, les voyant maîtriser ce
 terrible élément et le plus fier des animaux, les regardèrent
 comme des Divinités. Peut-être même les Grecs, sous l'en-
 veloppe de leurs fables, ont-ils voulu dire la même chose.

(334) §. CLXXXIX. *Des peaux de chèvres.* Cela n'est
 point étonnant. Hippocrate remarque, en parlant des
 Libyens qui habitent le milieu des terres, « qu'ils (a) dor-
 » ment sur des peaux de chèvres, et qu'ils mangent de la
 » chair de ces animaux. Ils n'ont, ajoute-t-il, ni couver-
 » tures, ni habits, ni chaussures qui ne soient de peaux de
 » chèvres; car ils n'ont point d'autre bétail que des chèvres
 » et des bœufs ». Apollonius de Rhodes, qui est un exact
 observateur du costume, décrit ainsi les trois Héroïnes
 Libyènes qui apparurent à Jason. « (b) Tandis que j'étois
 » plongé dans l'affliction, trois Déesses m'apparurent; elles
 » étoient habillées de peaux de chèvres, qui, leur prenant
 » depuis le haut du cou, leur couvroient le dos et les reins ».

(355) §. CLXXXIX. *Leurs Egides.* De αἴξ αἰγίς, chèvre,
 les Grecs ont fait Αἰγίς αἰγίδος, qui signifie peau de chèvre
 et l'Egide de Minerve.

(336) §. CLXXXIX. *Les cris persans.* Ces sortes de cris
 ne se faisoient guère qu'en l'honneur de Minerve, comme
 le remarque le Scholiaste (c) d'Æschyle. Aussi Homère se
 sert-il de cette expression, quand il parle des prières
 qu'adressoient à Minerve les Troyennes.

αἰ (d) δὲ ὀλολυγῆ πάντοι Α'θήνη χιῖρας ἀνίσχον.

(a) Hippocr. de Morb. Sacr. tom. II, pag. 326.

(b) Apoll. Rhod. lib. IV, vers. 1347.

(c) Scholiast. Æsch. ad septem contre Thebas. vers. 274.

(d) Iliad. lib. VI, vers. 301.

« Elles tendoient toutes les mains à Minerve, en jetant de » grands cris ».

C'est à l'imitation du Prince des Poètes que Virgile a dit, *Æneid.* iv, 168: *Summoque ulularunt vertice Nymphæ*, où il n'est pas question de hurlemens, comme a traduit ridiculement l'Abbé des Fontaines, mais des Nymphes qui chantoient l'Épithalame de Didon.

(357) §. cxcī. *Les ours.* Pline (a) prétend qu'il n'y a point d'ours en Afrique, quoiqu'il rapporte le témoignage des Annales de Rome, qui attestent que, sous le Consulat de M. Pison et de M. Messala, Domitius *Ænobarbus* donna, pendant son *Ædilité*, des jeux où l'on vit cent ours numides.

Juste-Lipse prétend que c'étoient des lions qui avoient paru dans les jeux de ~~Domitius-Ænobarbus~~, et qu'il faut entendre de même le *Libystis Ursa* de Virgile. « Lors- » qu'on portoit (b) à Rome, dit-il, quelque chose d'ex- » traordinaire, le peuple en étoit étonné, et l'appeloit, » non de son nom propre, mais du premier qui se présen- » toit à son idée, et qui étoit pris de quelqu'un des objets » qu'on trouvoit dans le territoire de la ville..... La » première fois qu'ils virent des lions, ils ne les appelèrent » pas lions, mais *ours*, parce que ce nom leur étoit plus » connu et moins étranger ». L'Abbé des Fontaines rend *Libystis Ursa* par Panthère.

Quand même on accorderoit à Juste-Lipse que, dans le temps où les ours étoient fort connus, et que les lions ne l'étoient pas encore, on ait appelé les lions *ours d'Afrique*, qui pourra se persuader qu'on ait continué à les nommer de la sorte, lorsqu'ils furent aussi connus que les ours? Il est très-vrai que les Romains appeloient l'éléphant *bos Luca*, et l'antruche *Passer marinus*, mais ce sont eux-

(a) Plin. Hist. Nat. lib. viii, cap. xxxvi, tom. i, pag. 461, lin. 5.

(b) Elect. lib. ii, cap. iv.

mêmes qui nous l'apprennent. Qu'on me montre maintenant un seul Auteur latin qui ait donné le nom d'*ours* aux lions. Pline, dans le chapitre en question, parle d'*ours*, et s'il est étonné de ce que Domitius Ænobarbus ait donné au peuple cent ours, c'est parce que c'étoient des ours d'Afrique, et, suivant toutes les apparences, il n'en auroit point parlé sans cette particularité. Virgile nomme en cent endroits le *lion*; on ne doit donc point croire, lorsqu'il parle d'un ours, qu'il veut désigner le roi des animaux.

Il y a beaucoup d'autres Auteurs qui pensent, comme Hérodote, qu'on trouve des ours en Afrique; mais voyez Saumaise (a). M. Shaw met pareillement l'ours (b) au nombre des animaux qu'on rencontre en Afrique.

(338) §. cxcī. *Les ânes qui ont des cornes.* Aristote parle d'ânes qui n'ont qu'une corne, c'est l'âne d'Inde. Mais comme il n'en parle que sur le rapport d'autrui, il y a grande apparence qu'il a puisé ce qu'il en dit dans l'Histoire de l'Inde de Ctésias. Voyez cet Auteur, Histoire des Indes, §. xxv, avec mes notes. Cet âne de Ctésias me paroît fabuleux; celui d'Hérodote ne me le paroît pas moins.

(339) §. cxcī. *Les Cynocéphales et les Acéphales.* On ne doit point imputer à Hérodote tous ces contes. Il se contente de rapporter ce que disoient les Libyens, comme il en avertit lui-même; mais il se garde bien de rien garantir. Ces Cynocéphales, que les Africains regardoient comme des hommes à tête de chiens, étoient une espèce de singes (c) plus forte et plus féroce que le singe ordinaire. On en apportoit (d) à Alexandrie de l'Ethiopie et du pays des Troglodytes. Voyez, dans le sixième volume, l'Histoire

(a) Plinius exercitationes in Solini Polyhist. pag. 220, col. 2.

(b) Voyages de Shaw en Barbarie et au Levant, tom. 1, pag. 325, ligne 3; de l'original Anglois, pag. 249.

(c) Aristot. Hist. animal. lib. 11, cap. viii, pag. 785;

(d) Agatharch. de Rubro mari, pag. 50.

de l'Inde, par Ctésias, §. xx, avec les notes, où je réponds au reproche que l'on a fait à Saint Augustin, d'avoir cru l'existence des Cynocéphales.

Quant aux Acéphales, M. de Pauw (a) en a pris occasion de tourner en ridicule Saint Augustin, l'un des plus savans et des plus ingénieux Docteurs de l'Eglise. On fait dire à ce Saint, dans un Sermon (b) adressé aux Frères dans le Désert, ces paroles : *Ecce ego jam Episcopus Hipponensis eram et cum quibusdam servis Christi ad Æthiopicam perrexi ut eis sanctum Christi Evangelium predicarem, et vidimus ibi multos homines ac mulieres capita non habentes, sed oculos grossos in pectore, cætera membra æqualia habentes.*

M. de Pauw dit là-dessus en note, que Lupus prétendoit que ce Sermon n'étoit pas de Saint Augustin. « Mais, » ajoute-t-il, ne trouve-t-on pas une infinité de passages » qui ne prouvent que trop qu'il a été capable d'écrire le » discours en question » ?

Que M. de Pauw cite un seul de ces passages, et je le tiens quitte de tous les autres ; je l'en défie. Le Cardinal Baronius est de même avis que Lupus. Voici comment s'exprime ce Savant dans ses Annales Ecclésiastiques, sur l'année 482 : *Illorum Sermonum non nisi impostor dicens, cum multorum mendaciorum sanctissimum ac doctissimum virum constituerit assertorem.*

Mais comme M. de Pauw pourroit répondre que Baronius, étant Cardinal, avoit quelque intérêt à prendre la défense de Saint Augustin, voici ce qu'en pense Erasme, l'un des plus savans et des plus judicieux Ecrivains du seizième siècle. C'est dans sa Préface de Saint Augustin, adressée à Fonseca, Archevêque de Tolède : *In omnibus*

(a) Recherches Philosophiques sur les Américains, tom. 1, pag. 152.

(b) Sti August. Serm. xxxvii, ad Fratres in Brema, tom. vi, pag. 345, ex Edit. Parisiensi.

quæ illi falsò sunt inscripta, nihil insulsius, aut impudentius Sermonibus ad Eremitas, in quibus nec verba, nec sententiæ, nec pectus, nec omnino quidquam est Augustino dignum. Le même, dans son troisième livre de *Ratione Concionandi*, s'exprime ainsi : *Omnia barbariam crepant, exceptis eis quæ ex aliis auctoribus assuta sunt.*

M. de Pauw a bonne grace d'infirmier ce témoignage de Lupus ! Le Cardinal Baronius avoit donc raison de traiter d'imposteur l'auteur, quel qu'il soit, de ces Sermons. Il faut être, en effet, un impudent menteur, pour faire dire à Saint Augustin qu'il a prêché l'Évangile en Ethiopie, tandis qu'il n'a jamais mis le pied dans ce pays. Quel fruit auroit-il tiré de sa prédication ? Comment se seroit-il fait entendre des Ethiopiens ? ils ne savoient que la langue de leur pays, et Saint Augustin ne parloit que le latin. Il ignoroit même la langue Punique, qui étoit celle de sa patrie. On en trouve la preuve dans sa 242^e Lettre, qui est la 84^e de l'édition des Bénédictins. Il écrit à l'Évêque Novat qu'il souhaiteroit retenir auprès de lui le Diacre Lucilius, parce qu'il étoit habile dans la langue Punique. S'il eût su lui-même cette langue, l'éloignement de Lucilius ne lui auroit pas fait tant de peine.

Mais voici quelque chose de plus positif. Saint Augustin, après avoir fait, dans la Cité de Dieu, l'énumération d'hommes qui n'ont qu'un œil au milieu du front.... d'autres qui n'ont point de bouche, et ne vivent que de l'air qu'ils respirent par le nez ; des Sciapodes, qu'on appelle ainsi, parce que l'été ils se mettent à l'abri de l'ardeur du soleil à l'ombre de leurs pieds, de ces Sciapodes, dis-je, qui n'ont que des pieds sans jambes et sans articulation aux genoux, et qui courent cependant avec une vitesse surprenante, d'hommes enfin qui n'ont point de tête, et ont les yeux aux épaules : après, dis-je, avoir fait cette énumération, cet illustre Père de l'Église ajoute : « On les

» voit représentés en mosaïque sur la place du port de Carthage. Mais que dirai-je, continue-t-il, des Cynocéphales, dont la tête de chien et le jappement font voir que ce sont plutôt des bêtes que des hommes? Mais nous ne sommes pas obligés de croire qu'il y ait des hommes de ces espèces ». *Et (a) cætera hominum, vel quasi hominum genera, quæ in maritimâ plateâ Carthaginis musivo picta sunt. Quid dicam de Cynocephalis, quorum capita canina atque ipse latratus magis bestias quam homines confitetur? SED OMNIA GENERA HOMINUM QUÆ DICUNTUR ESSE, CREDERE NON EST NECESSE.*

Si Saint Augustin eût vu lui-même de ces sortes d'hommes, se seroit-il ainsi exprimé? Le Sermon, que lui attribue M. de Pauw, n'est donc pas de lui, mais d'un imposteur, comme l'assurent Læpæ, le Cardinal Baronius et Erasme.

Ces peuples Acéphales. s'appeloient Blemmyies. *Blemmyis (b) traduntur capita abesse, ore et oculis pectore affixis.* L'Empereur Probus les subjugua, et en transporta quelques-uns à Rome, dont les Romains furent fort étonnés; mais Flavius Vopiscus, qui raconte ce trait, ne dit pas ce qui excita leur étonnement. *Blemyas (c) etiam subegit, quorum captivos Romam transmisit, qui mirabilem sui visum, stupente populo Romano, præbuerunt.*

M. Bryant s'étant imaginé que ces peuples s'appeloient *Acéphales*, décompose ce nom qui est purement grec, et le fait venir (d) de l'Égyptien AC-Caph-El, qu'il interprète le roc sacré du Soleil. Le même Auteur prétend, avec aussi peu de raison, que les Cynocéphales viennent de Cahen-Caph-El, à qui il donne la même signification, et qu'il as-

(a) SANCTUS Augustin. de Civitate Dei, lib. xvi, cap. viii, pag. 422.

(b) Plin. Hist. Nat. lib. v, cap. viii, tom. 1, pag. 252, lin. 19.

(c) Histor. August. SCRIPTORES, vol. II, pag. 667.

(d) A New System, or an Analysis of ancient Mythology, pag. 340.

sure être (a) un Séminaire Royal dans la haute Egypte, d'où l'on tiroit les Prêtres qui occupoient, par toute l'Egypte, les Temples et les Collèges. Voilà, à ce qu'il me semble, bien de l'érudition en pure perte.

(340) §. CXCI. *Qui existent réellement.* Ceci forme une opposition avec les Cynocéphales et les Acéphales, dont il vient de parler, et dont il ne croyoit pas l'existence. Si le P. de Montfaucon (b) et M. d'Orville (c) eussent fait cette attention, ils auroient sans doute préféré la leçon *ἀκατάψυστα*, adoptée par Gronovius. Il me reste cependant un scrupule. Je soupçonne que les mots n'étant point séparés les uns des autres en beaucoup de manuscrits, un copiste négligent aura joint la finale de *θηρία* à *κατάψυστα*. Si cette conjecture est vraie, il faudra traduire : *et beaucoup d'autres bêtes féroces dont on conte des fables, ou, qui n'existent pas.*

« Vous traduisez, Monsieur, *qui existent réellement*, » d'après la leçon *ἀκατάψυστα*, qui se trouve dans quelques manuscrits. Cette leçon me paroît vicieuse; mais » elle nous conduit, ce me semble, à la véritable, *ἀκατάψυστα*, *qu'on ne peut toucher* (avec la main, comme » on touche les animaux qu'on appelle *χειρῆτα* : voyez » Hérodote, liv. I, §. LXXIX), *qu'on ne peut approcher*; » ce que Sophocle a exprimé, in *Trachin.* 1093, *λίον' ἄπλατον θρίμμα*; et Pindare, *Pyth.* XII, vers. 16, *ἀπλάτοις ὀφίων κεφαλαῖς*. Hétychius explique *ἄψυστοι* par *ἀπρόσιπτοι*. Mais ce qui achève de me confirmer dans la » conjecture de *ἀκατάψυστα*, c'est un endroit de Strabon, » liv. V, pag. 329, B : *προσμιθύνουσι δὲ ὡς εἰκὸς τὸ ἐν τοῖς ἄλλοις τοῖτοις ἡμερῶν τὰ θηρία... προσίοντων δὲ τῶν ἀνθρώπων καὶ καταψυόντων ἀνίχισθαι*. Il paroît même que

(a) *A New System, or an Analysis of ancient Mythology*, pag. 337.

(b) *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, tom. XII, *Hist.* pag. 170.

(c) *Animadversion.* in *Charitonem*, pag. 241 et 242.

» quand

» quand il est question des animaux , le mot ψάνειν est
 » plus en usage que le mot ἀπτεσθαι. Moschus, Idyll. 11,
 » vers. 90.

» Πάσῃσι δ' ἔμωσ γίνετ' ἰγγὺς ἰκίσθαι
 » Ψάνσαι θ' ἱμερτοῖο βόας ».

La correction de M. Coray, ἀκατάψυστα, n'est pas une simple conjecture ; c'est une leçon qu'a trouvé Dom de Montfaucon dans les manuscrits du Roi (voyez *Palaeographia Græc. pag. 343*), et que je me rappelle avoir lue aussi dans ces mêmes manuscrits. M. Coray appuie cette leçon de meilleures preuves que celles qu'en avoient apporté les critiques précédens, et ces preuves m'ont presque ébranlé. Elles auroient peut-être fait la même impression sur M. Wesseling, s'il les eût connues. Je ne crois pas cependant que la leçon ἀκατάψυστα, qui est celle des éditions d'Alde, de Henri Etienne, de Th. Gale, de Gronovius et de M. Wesseling soit vicieuse : j'en ai dit la raison au commencement de cette note. Si cependant on donne la préférence à la leçon ἀκατάψυστα, il faudra traduire : *et beaucoup d'autres bêtes féroces qu'on ne peut apprivoiser.*

Θηρία signifie très-souvent des animaux venimeux, et sur-tout des serpens. De-là θηριόδηκτος se dit en cent endroits de Dioscorides, d'un homme qui est mordu d'un serpent. Saint Luc appelle, dans les Actes des Apôtres, chap. xxviii, v. 4, θηρίον la vipère qui avoit mordu Saint Paul dans l'île de Méliete, qu'on appelle maintenant Meléda. Θηριακά sont des remèdes avec lesquels on guérit la morsure des serpens. J'ai cependant traduit *des animaux féroces*, parce que Hérodote n'ayant point parlé auparavant de serpens, il n'auroit pu dire καὶ ἄλλα πλήθει θηρία, et une multitude d'autres serpens.

(341) §. cxcii. *Des Pygarges.* Aristote (a) met le Py-

(a) Aristot. Histor. Animal. lib. vi, cap. vi, pag. 864, C ; lib. ix, cap. xxxii, pag. 957, D.

garge au nombre des oiseaux de proie ; c'est une espèce d'aigle. Mais Hérodote ne parlant ici que de quadrupèdes, il est vraisemblable que c'en est un. Pline (a) en fait aussi mention dans un chapitre où il n'est question que de quadrupèdes. *Sunt et damæ , et Pygargi , et Strepsicerotes , multaque alia haud dissimilia.* Le P. Hardouin en fait une espèce de Chevreuil. Cela paroît confirmé par la place que lui donne l'Écriture Sainte : (b) *cervum et capream , tragelaphum , Pygargum.* Le Docteur Shaw pense (c), avec Bochart , que c'est l'Addace de Pline , et le Lidmee des Africains.

Le Zorcas paroît le même animal que le *δῶρκος* d'Oppien , qui est notre chevreuil. *Ζόρ*, dit Hésychius , *δῶρκος*. *Ζόρ* est le Dorcos. Oppien donne une description du *δῶρκος* (d) qu'on peut consulter. Mais voyez sur-tout la traduction de l'Histoire des Animaux d'Aristote , par M. Camus , tome II , art. CHEVREUIL , page 212.

(342) §. CXCII. *Des Bubalis.* La Bubalis paroît la femelle du Bubalos , qui est décrit par (e) Oppien. M. de Buffon (f) croit , d'après Aldrovandin , que c'est l'animal que nous appelons *vache de Barbarie*. M. Belin de Ballu prétend , sur ce vers d'Oppien , page 291 , que ce n'est pas la vache de Barbarie , parce que les cornes de la Bubalis sont composées de plusieurs rameaux , comme le bois du cerf. Il l'infère de ce qu'Oppien les nomme *ἀκρίμοις*. Mais ce Poète les appelle ainsi , parce qu'elles sont au nombre de deux ; car *ἀκρίμων*, au singulier , ne signifie qu'une branche.

(343) §. CXCIII. *Des Oryes.* Pline assure que cet animal

(a) Plin. Hist. Nat. lib. VIII , cap. LIII , tom. I , pag. 482 , lin. 4.

(b) Deuteronom. cap. XIV , vers. 5.

(c) Travels of Dr Shaw , pag. 245.

(d) Oppian. Cyngetic. lib. II , vers. 315 , &c.

(e) Id. ibid. vers. 500.

(f) Histoire Naturelle , tom. XI , pag. 297.

n'a qu'une corne, *unicorne* (a) et *bisulcum oryx*. Mais (b) Oppien, qui en avoit vu, dit le contraire. Aristote (c) range l'Oryx dans la classe des animaux qui n'ont qu'une corne. Ce Philosophe ne parloit peut-être que sur le témoignage d'autrui. Bochart ne croyoit pas que l'Oryx (d) fût la Gazelle. Cependant il change peu après d'avis, et prétend avec raison, d'après Damis, Auteur Arabe, que c'est l'Aram, qui est une espèce de Gazelle. Mais parmi toutes les espèces décrites par M. le Comte de Buffon, tom. XII, pag. 201, on ne sait à laquelle s'arrêter. L'Oryx d'Oppien est un animal terrible; ce qui me fait douter que ce soit une espèce de Gazelle.

(344) §. cxcii. *Des Cithares*. C'est ainsi que j'interprète τοῖσι φοίνεσι avec Saumaise (e) et Bochart (f), qui prétendent qu'on donnoit ce nom à cet instrument, parce que les Grecs tenoient les cornes des Oryes des Carthaginois, qu'on appelle *Pœni*. Athénée (g) met les φοίνεις au nombre des instrumens de musique; mais il dit seulement, « que le » Phoenix est un instrument de musique qui tire son nom » des Phéniciens, qui en furent les inventeurs, comme » nous l'apprenons d'Ephore et de Scamon dans leurs ouvrages sur les Inventions ».

Nous avons avancé, liv. I, note 54, que la cithare étoit différente de la lyre; mais nous n'en avons point donné la preuve. Un passage de la République de Platon rend cette différence très-sensible. Ce Philosophe s'exprime ainsi (h) :

Λύρα δὲ σοί, ἢν δ' ἰγώ, καὶ κιθάρα λείπεται, καὶ κατὰ πόλιν

(a) Plin. Hist. Nat. XI, cap. XLIV, tom. I, pag. 640.

(b) Oppian. Cyngetic. lib. II, vers. 450.

(c) Aristot. de Partibus Animal. lib. III, cap. II, pag. 1001, B.

(d) Bochart. Hierozoic. pars I, lib. III, cap. XXVII, pag. 946, lin. 48.

(e) Plinianæ Exercit. in Solinum. pag. 157.

(f) Hierozoic. pag. 946.

(g) Athen. Deipnosoph. lib. XIV, cap. IX, pag. 637, B.

(h) Plato de Republ. lib. III, tom. II, pag. 399, D.

χρήσιμα. « Il vous reste donc , répondis-je , la lyre et la cithare , qui sont utiles dans la ville ». Ce passage-ci de la Harangue d'Æschines contre Timarque n'est pas moins décisif. (a) *Αἰ τις ἔχειν ἰσθῶς περὶ αὐτὸν κιθαρηδοῦς ἢ κιθαριστάς.* « Il avoit toujours coutume d'avoir autour de lui » des joueurs de cithare ou de lyre ; car *κιθαρῖς* est la lyre. Julius Pollux (b) entre dans quelques détails sur les différentes parties de la cithare. Je vais les transcrire , parce que cet instrument est trop peu connu.

Les extrémités supérieures des deux côtés qui formoient le corps de l'instrument , s'appeloient *κέρατα* , les cornes , parce que , recourbées en dehors , elles avoient l'apparence de deux cornes de bœuf. Les extrémités inférieures , recourbées en dedans , se nommoient *ἀγκῶνις* , les coudes. Les parties comprises entre les courbures supérieures et les inférieures portoient le nom de *πηχῦς* , les bras. Ces deux côtés étoient posés sur une base creuse appelée *ἤχειον* , *vas quo sonus editur* , parce qu'elle rendoit le son harmonieux. Les extrémités de ces bras étoient jointes en haut et en bas par des traverses nommées *κάλυμοι* et *δόναις* , parce que les roseaux en avoient fait dans l'origine la matière. La traverse d'en haut appelée *ζυγὸς* et *ζύγμα* , étoit percée de plusieurs trous qui recevoient des chevilles , *κόλλοπις* ou *κόλλοχοι* , où ces cordes étoient attachées. On tendoit ces cordes au moyen d'une clef , *χορδάτονον*. Pollux appelle la traverse d'en bas *ἑπολύριον* , et Lucien (c) *μαγάδιον*. Voyez sur-tout la note d'Hemsterhuis sur ce mot de Lucien , qui m'a fourni la plus grande partie de ce que je viens de dire. Je suis seulement fâché que cet illustre Savant en ait fait l'application à la lyre. Il ne se rappeloit pas sans doute que la lyre avoit été inventée par Apollon , et la cithare par Mercure. Or ,

(a) Æschin. advers. Timarchum , pag. 6 , lin. 25.

(b) Jul. Pollucis Onomast. lib. iv , Segm. 62.

(c) Luciani Deor. Dialog. vii , pag. 222 et 223.

dans ce Dialogue de Lucien, il n'est question que de l'instrument inventé par Mercure.

En conséquence de cette description, j'aurois dû traduire *πῆχυσ* par *les bras* ; mais l'autorité d'Hésychius a prévalu sur moi. Il dit au mot *πῆχυσ, κιθάρας δὲ πῆχυσ, ὁ ἀγκών.* « Le péchys de la cithare est le coude ». J'ajoute à cette description de la cithare, qu'on la touchoit avec une petite baguette, *πλήκτρον*. Voyez Homère dans l'Hymne à Mercure, vers 47 et suivans.

Philostrate (a) confond la cithare avec la lyre.

(345) §. CXCII. *Des Renards*. Il y a dans le grec *Βασσαρίς*. Hésychius nous apprend que les Cyrénéens appelloient le Renard *Bassaris*. Voyez son Lexique au mot *Βασσαρίς*.

M. Sonnini prétend (b) qu'il n'y a point de Renards en Afrique. Je suis bien éloigné de contester à ce Voyageur ses connoissances, mais je me flatte qu'il ne trouvera pas mauvais que je préfère le témoignage d'Hérodote et de Prosper Alpin au sien. Voyez ma Traduction, tom. II, note 242, pag. 306.

(346) §. CXCII. *Des Thos*. Homère parle aussi du Thos. Cet animal paroît être le Chacal, que les Anglois écrivent Jack-all. Il y en avoit un à la Tour de Londres tandis que j'étois en Angleterre, en 1752. Il est d'une couleur plus obscure que le Renard, et à-peu-près de la même grandeur. Il glapit aussi de même que cet animal. Les Arabes l'appellent *Deeb* ou *Chathal*. Le nom Anglois Jack-all vient sans doute de ce dernier nom, et non pas parce que c'est le pourvoyeur du Lion, comme on le croit communément en Angleterre. Quand je parle d'une opinion communément reçue, j'excepte toujours les Savans, qui font le plus petit nombre. Il est si peu son pourvoyeur, que si un Lion (c) survient lorsqu'il dévore sa proie, il s'en-

(a) Philostrat. in Imaginib. lib. I, §. x, pag. 777.

(b) Voyage dans la haute et basse Egypte, tom. I, pag. 155.

(c) Homer. Iliad. lib. XI, vers. 481.

fuit aussi-tôt. « On voit (a) souvent le Jack-all ronger les » carcasses dont le Lion a mangé partie pendant la nuit. » Cette circonstance, et le bruit que le Jack-all fait, en » quelque manière de concert avec le Lion, et que j'ai » souvent entendu moi-même, est tout ce qui peut favo- » riser cette opinion ».

M. Camus trouve des probabilités pour l'identité du Chacal avec le Thos. Cependant il hésite à se ranger du côté de ceux qui l'adoptent. On peut voir ses motifs à l'article THOS, dans sa Traduction de l'Histoire des Animaux d'Aristote, tome II, page 805.

(347) §. cxcii. *Des Autruches.* Dans le grec des Strouthes terrestres, στρουθοὶ κατάγειοι. On appelle cet oiseau στρουθὸς μεγάλη, χαμαιπιετής, Αραβικός, Λιβυκός, στρουθοκάμηλος, afin de le distinguer du moineau qu'on appelle simplement στρουθός. Les Latins l'appeloient aussi quelquefois *Passer Marinus*, parce qu'il étoit étranger par rapport à eux, et qu'il venoit d'un pays au-delà de la mer. J'en ai parlé plus haut, sur le §. clxxv, note 310.

(348) §. cxcii. *Ni Sanglier.* Aristote est aussi de cette opinion. « (b) Dans toute la Libye, on ne trouve, dit-il, » ni Sanglier, ni Cerf, ni Chèvre sauvage ». Cela ne paroît nullement exact (c) à M. Camus. M. Shaw va plus loin; il (d) assure que l'on y en voit un très-grand nombre, et que le Lion se nourrit principalement de la chair de cet animal. Cependant le Sanglier se défend si bien, qu'en mourant il donne quelquefois la mort à son ennemi. Le témoignage du Docteur Shaw est confirmé (e) par Sir James Bruce, dans son Voyage aux sources du Nil. On est d'au-

(a) Voyages de Shaw en Barbarie et au Levant, tom. 1, pag. 321.

(b) Aristot. Hist. Animal. lib. viii, cap. xxviii, pag. 919, B.

(c) Aristot. traduit par M. Camus, tom. II, pag. 741.

(d) Voyages de Shaw, tom. 1, pag. 323, et de l'original Anglois, pag. 249.

(e) Travels to discover the source of the Nile, vol. iv, pag. 306.

tant moins en droit de refuser de croire Hérodote, qui assure qu'il n'y en a point, qu'Aristote est de même avis. Car je ne dirai pas, avec (a) M. Camus, que ce Philosophe avoit puisé ce fait dans les ouvrages de notre Historien, comme si l'Afrique eût été tout-à-fait inconnue aux Grecs. Mais il est à présumer que depuis les siècles d'Hérodote et d'Aristote, on y avoit transporté des Sanguiniers.

(349) §. cxcii. *Des Dipodes.* Cela veut dire, qui a deux pieds. Il y a grande apparence que cette espèce de rat est le Jerbôa (b) de M. Shaw; ce n'est pas qu'il n'ait que deux pieds; mais ceux de devant sont extrêmement courts, et il se dresse communément sur ceux de derrière.

M. Hennicke a donné en note (*Commentatio de Geographiâ Africae Herodotæ*, pag. 17) le passage du D^r Shaw en anglois. Un mot omis rend ce passage inintelligible. Ce n'est point une omission dans le texte original, parce que ce mot se trouvoit dans la première partie de la phrase; mais le savant Allemand ayant jugé à propos de supprimer cette première partie, il devoit suppléer ce mot d'après la première partie: *the fore-feet of the Barbary Jerboa are very short and armed only with three toes.* C'est ce dernier mot qu'il falloit suppléer d'après la première partie de la phrase, où l'on trouve: *all the legs of the jird are nearly of the same length, with each of them five toes.* (See *De Shaw's Travel*, pag. 248). Sir James Bruce en a donné aussi une description dans son Voyage aux sources du Nil, *vol. 1^{re}, pag. 121 and following*; et de la Traduction, tome v, page 146 et suivantes; ainsi qu'une figure qui le représente au naturel, et qui fait voir la raison qui lui a fait donner le nom de Dipode ou Bipède.

Ce Voyageur remarque que c'est le rat, dont parle

(a) Aristote trad. par M. Camus, tom. II, pag. 741.

(b) Voyages de Shaw, tom. I, pag. 321 et 322, et de l'Anglois, pag. 248.

Isaïe, chap. LXVI, vers. 17, dont il n'étoit pas plus permis de manger que de la chair de porc. Il observe que le terme hébreu signifie un rat, mais que la version arabe l'appelle jerbôa. Cela est un grand préjugé en faveur de son opinion; mais je laisse le soin de la discuter aux Commentateurs de l'Écriture Sainte.

(350) §. CXCII. *Collines*. Il y a dans le grec Βουβί, terme qui signifie *des Collines*. Cet animal avoit-il ce nom, parce qu'il se retiroit dans des collines? Bochart (a) change ce mot en Βουβίσι, qu'il fait venir de Βουβίσι, qui est une espèce de navet, qui s'appelle en langue punique *Zigar*; de *Zigar* on en a fait *Zegeri*, et au plurier *Zegeries*. Il ajoute qu'on a sans doute donné ce nom à ce petit animal, parce qu'il se nourrit de cette plante. Cette conjecture m'avoit paru heureuse. M. Beckmann, dans ses notes sur le Traité attribué à Aristote, de *Mirabilibus Auscultationibus*, cap. XXVII, pag. 62, pense, avec M. Pallas, que c'est le rat du Cap. Ce rat se creuse, dit M. Beckmann, un lit sous terre, et en le creusant il élève la terre, qui présente l'aspect d'une colline. De-là le nom de Βουβί, que Bochart a eu tort de changer en Βουβίσι.

(351) §. CXCII. *S'appellent hérissons*. Voyez le Traité de *Mirabilibus Auscultationibus*, cap. XXVII, avec la note de M. Beckmann.

(352) §. CXCIV. *Un Lac*. Achilles Tattius (b) décrit, avec son affectation ordinaire, la manière dont on tire l'or de ce lac.

(353) §. CXCIV. *La poix d'un lac de Zacynthe*. Indépendamment de ce que j'ai dit dans la Table Géographique, on peut consulter Spon, qui observe, dans le premier tome de son Voyage, page 89, qu'il y a dans cette île une fontaine de poix, qui sort des entrailles de la terre avec

(a) Geograph. Sacr. lib. II, cap. III, col. 714, lin. 12 et seq.

(b) Achill. Tat. Clitoph. et Leucippes Amor. lib. II, pag. 97.

une belle eau claire, et que la poix demeure au fond par sa pesanteur. Cela rend croyable ce que raconte (a) Antigone, d'après Eudoxe, qu'il y a des poissons dans ce lac.

(354) §. cxcv. *De Piérie.* Cette poix étoit très-estimée. Didyme (b) assure que les Anciens regardoient comme la meilleure, celle qu'on apportoit du mont Ida, et ensuite celle qui venoit de la Piérie, contrée de la Macédoine. Pline dit de même : *Asia (c) picem Idæam maximè probat, Græcia Piericam.*

(355) §. cxcvi. *Vont faire le commerce.* Cette façon de commercer se pratique encore actuellement dans le même pays. « Je dois (d) cependant dire, à l'honneur des Maures » occidentaux, qu'ils font, depuis un temps immémorial, » un trafic avec certains peuples barbares qui habitent le » long du Niger, sans les tromper jamais, et sans faire la » moindre altération au Traité de commerce qui a été anciennement établi entr'eux, quoiqu'ils ne voient point » ceux avec qui ils ont affaire. Voici comment cela se fait. » En un certain temps de l'année, c'est en hiver, si je ne » me trompe, il part une caravane nombreuse, portant » avec elle quantité de coraux et de colliers de verre, des » brasselets de corne, des couteaux, des ciseaux, et autres » clinqualleries de cette espèce. Arrivés au lieu fixé, où ils » doivent se rendre précisément un certain jour de la lune, » ils y trouvent sur le soir divers tas de poudre d'or, rangés à une petite distance les uns des autres, près de chacun » desquels les Maures mettent autant de leurs marchandises » qu'ils croient suffisantes en échange. Le lendemain matin, » les Nigritiens emportent les couteaux et ciseaux, &c. » s'ils en sont contens, et laissent leur poudre d'or sans y » toucher, ou bien ils en diminuent une partie, suivant

(a) Antigonî Histor. Mirab. cap. clxix.

(b) Geoponic. lib. vi, cap. v, pag. 152.

(c) Plin. Hist. Nat. lib. xiv, cap. xx, tom. i, pag. 726, lin. 26.

(d) Voyages de Shaw, tom. i, pag. 392, et de l'Anglois, pag. 302.

» qu'ils le jugent équitable ; et tout cela se fait sans la
 » moindre supercherie ». Cada Mosto (a) raconte aussi que
 les habitans du Royaume de Melli échangent, de la même
 manière, du sel pour de l'or.

(356) §. cxcviii. *L'abreuver.* Je lis ici *πιούρα* avec un
 manuscrit du Docteur Askew, et deux de la Bibliothèque
 du Roi, leçon adoptée par M. Wesseling. ἄμβροι πλίω sont
 des pluies excessives, *imbres nimios*.

(357) §. cxcviii. *Environ trois cents pour un.* « Quel-
 » ques (b) grains de froment que j'ai apportés en Europe,
 » et que j'ai semés dans le jardin de Médecine à Oxford,
 » ont porté jusqu'à cinquante tuyaux. Muzeratty, le der-
 » nier Calife de la province d'Ouest, apporta à Alger, dans
 » le temps que j'y étois, une plante qui avoit quatre-vingts
 » tuyaux, et nous assura. . . . que l'Emeer Hadge, ou le
 » Prince des Pélerins occidentaux, avoit envoyé au Bacha
 » du Grand-Caire, une plante qui en avoit produit six-
 » vingts. . . . Ces tuyaux ont quelquefois même deux épis,
 » et chacun de ces épis en renferme souvent plusieurs
 » autres ».

(358) §. cxcix. *Saisons.* Je lis ἔρας avec les manuscrits
 de Florence, du Cardinal Passionéi et du Docteur Askew.
 Cette leçon se trouve aussi dans le manuscrit A de la Bi-
 bliothèque du Roi. Henri Etienne avoit pareillement con-
 jecturé qu'il falloit rétablir ce mot en la place de χείρας.

(359) §. cxcix. *La Moisson.* Οργῆ. Ce terme indique
 que les fruits approchent de la maturité. Voyez la savante
 note de M. Ruhnken (c) sur ce mot, dans le Lexique de
 Timée.

(360) §. cc. *Un ouvrier en cuivre.* Ce trait d'Histoire

(a) Histoire des Voyages, liv. v, chap. 11, tom. 11, pag. 294.

(b) Voyages de Shaw en Barbarie et au Levant, tom. 11, pag. 285
 et 286.

(c) Timæi Lexicon Vocum Platoniarum, pag. 140; vel ex 2da
 Edit. pag. 195.

prouve que l'art de faire des mines pour prendre une place est très-ancien, et que celui de les éventer ne l'est pas moins. Ce trait historique est précieux dans l'art d'attaquer et de défendre les places. *Ænée* (a) a très-bien fait de le rapporter. M. Wesseling a mis dans ses notes le passage de cet Auteur avec ses corrections. J'invite le lecteur à le consulter.

(361) §. cci. *Qu'ils avoient juré d'observer.* Ταμόντις se prend absolument pour ταμόντις ὄρκια. Voyez cette dernière expression liv. vii, §. cxxxii, note 187.

(362) §. ccii. *En fit border le mur.* Il y a dans le texte περίσφιξις. Voyez sur ce mot la note 2 de ce livre.

(363) §. cciii. *Sur la colline de Jupiter Lycéen.* Lycaon (b) éleva un temple à Jupiter, à Parrhasie, et institua (c) des jeux en son honneur, qu'on appela *Lycéens* Λύκαια. Il n'étoit permis (d) à personne d'entrer dans ce temple. Celui qui violoit cette défense, étoit lapidé. Jupiter Lycéen, adoré près de Cyrène, me fait croire qu'il y avoit des Arcadiens dans cette Colonie. Et en effet, nous apprenons d'Hérodote (e) qu'il y vint des Grecs de différens pays. Mais je n'oserois dire si, en donnant à cette colline le nom de Jupiter, ils élevèrent un temple ou un autel à ce Dieu, et s'ils y observèrent les mêmes usages qui se practiquoient en Arcadie.

L'expression grecque est ἐπὶ Διὸς Λυκαίου ὄχθῃ. Gronovius et M. Wesseling ont changé ὄχθῃ en ὄχθον, d'après l'autorité de plusieurs manuscrits, et parce que les anciens Grammairiens remarquent que le mot ὄχθη se dit des bords d'une rivière, et ὄχθος d'une montagne. Mais les anciennes

(a) *Æneis* Poliorcet. §. xxxvii, pag. 1711.

(b) Scholiast. Euripidis in *Orestem*, vers. 1646.

(c) Pausan. *Arcadic.* siye lib. viii, cap. ii, pag. 600. Les Latins appeloient ces jeux *Lupercales*.

(d) Plutarch. *Quæst. Græc.* pag. 300, A.

(e) Herodot. lib. iv, §. clix.

éditions, telles que celles d'Alde, d'Henri Etienne et de Thom. Gale, portent *ἔχθην*. Quant aux anciens Grammairiens, quoique leur autorité soit d'un grand poids, celle d'un Auteur approuvé est encore d'un plus grand. Or je trouve cette expression dans Anacréon, Ode xx, vers. 2.

Ἡ Ταντάλου ποτ' ἴστη
 Λίθος Φρυγῶν ἐν ἔχθαις.

« La fille de Tantale (Niobé) fut autrefois changée en pierre sur les montagnes des Phrygiens ».

(364) §. CCIII. *Furent néanmoins tellement effrayés.* Les Grecs appeloient *terreurs paniques*, celles qui survenoient, sans qu'on en pût connoître la cause. Ils leur donnèrent ce nom, parce que dans (a) la guerre des Titans, Pan arma les Alliés de conques marines, dont le son effraya tellement les Titans, qu'ils prirent la fuite. Plutarque rapporte (b) que les Pans et les Satyres qui habitoient aux environs de (c) Chemmis, donnèrent le premier avertissement de la mort d'Osiris, ce qui répandit la frayeur dans tout le pays.

(364*) §. CCIV. *Cette armée des Perses ne pénétra pas plus avant.* Ainsi les Cyrénéens et les Libyens qui sont à l'est de la Cyrénaïque, ne furent pas soumis par les Perses. Ce fut une invasion de leur part, et non une prise de possession. En effet, les Perses tenoient (d) une garnison à Marea, afin de garantir l'Égypte contre les incursions des Libyens. Si le pays de ceux-ci eût été, ainsi que la Cyrénaïque, en la puissance des Perses, leur poste militaire auroit été dans ce dernier pays. Il est vrai que les Cyrénéens et les Libyens envoyèrent (e) à Cambyses et à (f)

(a) Eratosthenis Catasterismoi, pag. 10.

(b) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 356, D.

(c) C'est ainsi qu'il faut lire, et non *Χίμμιν*.

(d) Herodot. lib. II, §. xxx.

(e) Id. lib. III, §. XIII.

(f) Id. lib. III, §. xci.

Darius des présens, ou, si l'on veut, un tribut; mais cette démarche fut l'effet de la crainte, et n'eut aucune suite.

(365) §. cciv. *Les Barcéens*. Avant que de quitter les Barcéens, il ne sera peut-être pas inutile d'avertir que Kuhnus attribue à ce peuple des usages qui ne paroissent avoir été observés que par des nations barbares. Bochart (a) avoit très-bien vu, que, dans le passage d'Élien (b) qu'il apporte en preuve, il falloit lire Βακχῆσιοι, les Vaccéens qui étoient des peuples d'Espagne.

(366) §. ccv. *Femme de Battus*. Valla avoit traduit *Pheretimæ Batti filiæ*; erreur grossière, dont Gronovius ne s'est point apperçu. Cette Phérétime étoit femme de Battus. Voyez ci-dessus le §. CLXII. Feu M. le Président (c) Bouhier est le premier qui ait corrigé cette faute des Traducteurs.

(a) Bochart. Hierozoic. part. II, lib. II, cap. XXVII, pag. 518.

(b) Élian. Histor. Animal. lib. X, cap. XXII, pag. 569.

(c) Recherches et Dissertations sur Hérodote, chap. XII, pag. 146.